

11. 2. 15

DICTIONNAIRE

INFERNAL.

III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

DICTIONNAIRE
INFERNAL,
OU
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE,

Sur les Êtres, les Personnages, les Livres, les Faits et les Choses

QUI TIENNENT AUX APPARITIONS, A LA MAGIE, AU COMMERCE DE L'ENFER, AUX DIVINATIONS, AUX SCIENCES SECRÈTES, AUX GRIMOIRES, AUX PRODIGES, AUX ERREURS ET AUX PRÉJUGÉS, AUX TRADITIONS ET AUX CONTES POPULAIRES, AUX SUPERSTITIONS DIVERSES, ET GÉNÉRALEMENT A TOUTES LES CROYANCES MERVEILLEUSES, SURPRENANTES, MYSTÉRIEUSES ET SURNATURELLES;

PAR M. COLLIN DE PLANCY.

Deuxième édition, entièrement refondue,

ORNÉE DE FIGURES.

« Mais l'homme superstitieux craint toutes choses, la terre et la mer, l'air et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence; il craint même jusqu'à un songe. »

PLUTARQUE.

TOME TROISIÈME.



A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE
DE P. MONGIE AÎNÉ,
BOULEVART DES ITALIENS, N°. 10.

1826.

DICTIONNAIRE

INFERNAL.

F

FAAL, — Nom que les chrétiens de Saint-Jean donnent à un recueil d'observations astrologiques, qu'ils consultent dans presque toutes les occasions de la vie.

FABER (Albert-Othon), — Médecin de Hambourg, au dix-septième siècle; il a écrit quelques rêveries sur l'or potable.

FABERT (Abraham), — Maréchal de France, qui s'illustra sous Louis XIV. Son courage, sa prudence et son bonheur, qui humiliaient ses rivaux, firent qu'on l'accusa de n'être grand que par l'appui d'un démon familier qui s'était attaché à lui, et lui donnait de bons conseils, comme le démon de Socrate [1].

FABRE (Pierre-Jean), — Médecin de Montpellier, qui fit faire des pas à la chimie au commencement du dix-septième siècle. Il y mêlait un peu d'alchimie. Il a beaucoup écrit sur cette matière, et sur la médecine spagyrique. Son plus curieux ouvrage est *l'Alchimiste chrétien* (*Alchimista christianus*, in-8°., Toulouse, 1632).

[1] *Curiosités de la littérature*, trad. de l'anglais, par Bertin, t. 1er., p. 51.

FABRICIUS (Jean-Albert), — Célèbre bibliographe allemand, né à Leipsig en 1668. Il y a des choses très-curieuses, sur les superstitions et les contes populaires qui se rattachent à la Bible, dans son recueil des livres apocryphes de *l'Ancien et du Nouveau Testament* [1].

FAIRFOLKS, — Espèce de farfadets qui se montraient en Écosse, et qui sont à peu près nos fées. Voyez *Fées*.

FAIRFAX (Édouard), — Poëte anglais du seizième siècle, auteur d'un livre intitulé *la Démonologie*, où il parle de la sorcellerie avec assez de crédulité.

FAKONE, — Lac du Japon, où les habitans placent une espèce de limbes habités par tous les enfans morts avant l'âge de sept ans. Ils sont persuadés que les âmes de ces enfans souffrent quelques supplices dans ce lieu-là; qu'ils ne sont soulagés que par les prières des bonzes, et qu'ils y sont tourmentés jusqu'à ce qu'ils soient rachetés par les passans. Les prêtres vendent des papiers sur lesquels sont écrits les noms de Dieu et des saints. Comme ils assurent que les enfans éprouvent quelque allègement à leurs peines lorsqu'on jette ces papiers sur l'eau, on voit quantité de dévots qui, après avoir donné quelques monnaies aux bonzes, vont jeter ces papiers dans le lac.

FALCONET (Noel), — Médecin, mort en 1734. Nous ne citerons de ses ouvrages que ses lettres et

[1] *Codex pseudepigraphus veteris testamenti, collectus, castigatus, testimoniisque censuris et animadversionibus illustratus*, in-8°., Hambourg et Leipsig, 1713. — *Codex apocryphus novi testamenti, etc.*, Hambourg, 1719, in-8°.

remarques sur *l'or* prétendu *potable*, qui sont assez curieuses.

FANATISME. — Les Espagnols regardaient les Indiens comme des êtres plus vils que les bêtes de somme, parce qu'ils ne connaissaient pas la souveraineté du pape. Adorer un dieu n'est rien aux yeux des fanatiques; il faut pratiquer leurs cérémonies superstitieuses, partager leurs erreurs, respecter leurs inepties, pour être à l'abri de leurs coups; et suivant cette maxime terrible, *Quiconque n'est pas pour nous est contre nous!* les forcenés trouvent dans le monde mille ennemis pour un frère. « J'ai vu des Castillans, dit Barthelemi de Las Casas, donner à leurs chiens des enfans à la mamelle, qu'ils déchiraient dans les bras de leur mère, parce qu'ils n'avaient pas reçu le baptême. Ces lâches vainqueurs, affamés de sang et d'or, qui se disaient les envoyés du Dieu de paix, ne laissaient sur leur passage, dans toutes les contrées de l'Inde, que le meurtre et la désolation. Ils offraient à l'Éternel, comme un holocauste agréable, des victimes humaines, qu'ils faisaient mourir dans un feu lent et mesuré, dans des tortures que les persécuteurs de l'Église auraient à peine inventées; ils prenaient de petits enfans par les jambes, et les divisaient en deux; et des chrétiens crucifièrent plus d'une fois treize de leurs semblables, en l'honneur de Jésus-Christ et des douze apôtres...... »

Le fanatisme se montre dans toutes les religions, et toujours hideux et sanguinaire. Qui n'a pas lu les horribles exploits de Mahomet et de ses successeurs? qui ne connait cet Omar, et ces meneurs de la croisade de Languedoc, et tous ces pieux exterminateurs, dont l'humanité et les lettres pleurent les forfaits et les ravages?

Jean Châtel, qui attenta à la vie de Henri IV, et le blessa d'un coup de couteau à la lèvre supérieure, le mardi 27 décembre 1594, « ayant été enquis pourquoi il avait voulu tuer le roi, a dit que, pour expier ses péchés, il avait cru qu'il fallait quelque acte signalé et utile à la religion catholique, apostolique et romaine; et y ayant failli, le ferait encore s'il pouvait.

» Enquis de nouveau par qui il a été persuadé de tuer le roi, a dit avoir entendu dire en plusieurs lieux qu'il fallait tenir pour maxime véritable, qu'il était loisible de tuer le roi, dès qu'il n'était pas approuvé par le pape, et que cette doctrine était commune [1]. »

Sous le règne de Louis XII, un écolier, persuadé que la religion d'Homère était la bonne, arracha l'hostie des mains d'un prêtre qui la consacrait. Il fut brûlé vif; et deux bœufs s'agenouillèrent devant la sainte hostie qu'il avait profanée [2].

Nous irions trop loin si nous citions tous les traits de fanatisme que présente l'histoire. Voici une petite anecdote rapportée par un écrivain fanatique : « Un méchant sorcier ayant dit cet horrible blasphème, qu'une araignée était plus digne de révérence que la sainte hostie, il tomba aussitôt du plancher une grosse araignée, qui lui sauta tout d'un coup à la gorge pour l'étrangler, et fit de si grands efforts pour y entrer, que le miracle visible témoigna que ce n'était que pour punir cette bouche détestable, qui avait prononcé un si horrible blasphème [3].

FANNIUS (Caïus), — Historien qui mourut de

[1] *Journal de Henri IV*, (Interrogatoire de Jean Châtel.)
[2] Saint-Foix, article de *Saint-Pierre-aux-Bœufs*.
[3] *Tableau de l'inconstance des démons, sorc. et magic.*, p. 500.

peur en composant un ouvrage contre Néron. Il en avait terminé trois livres, et il commençait le quatrième, lorsque Néron, dont il avait l'imagination remplie, lui apparut en songe, et, après avoir parcouru les trois premiers livres de son ouvrage, se retira sans toucher au quatrième, qui était en train. Ce rêve frappa Fannius; il crut y voir que son ouvrage ne serait pas achevé, et il mourut en effet peu après.

FANTASMAGORIANA, — Titre bizarre d'un joli recueil de contes populaires, où les apparitions et les spectres jouent les premiers rôles. Ces contes sont, pour la plupart, traduits de l'allemand, 2 vol. in-12, Paris, 1812. Voyez *Barbier*, *Chambre*, etc.

FANTASMAGORIE. — « Nous nous garderons » bien de prononcer sur les étonnans effets de ce » qu'on appelle la *fantasmagorie*, parce que nous » n'avons pas vu ce spectacle; mais nous avouerons » qu'ils sont inexplicables, si on ne leur suppose un » agent surnaturel, qui est le diable [1]. »

FANTOMES, — Esprits ou revenans de mauvais augure, qui effrayaient fort nos pères, quoiqu'ils sussent bien qu'on n'a aucunement peur des fantômes, si l'on tient dans sa main de l'ortie avec du millefe uille .

Les juifs prétendent que le fantôme qui apparaît ne peut reconnaître la personne qu'il doit effrayer si elle a un voile sur le visage; mais quand cette personne est coupable, ils prétendent, au rapport de Buxtorf, que Dieu fait tomber le masque, afin que l'ombre puisse la voir et la mordre.

[1] L'abbé Fiard, *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle.*

[2] *Les admirables secrets d'Albert le Grand.*

On lit dans les chroniques de saint Dominique, que les religieux trouvèrent un jour le réfectoire plein de moines décédés, qui se disaient damnés; c'était Dieu (ou plutôt le supérieur) qui avait envoyé ces religieux morts, pour exciter les religieux vivans à faire pénitence.

On a vu souvent aussi des fantômes venir annoncer la mort; un spectre se présenta pour cela aux noces du roi d'Écosse, Alexandre III, qui mourut peu après. Il y a mille exemples semblables. Un curé d'Italie montrait le diable à ceux de ses paysans qu'il ne pouvait dominer que par la crainte, et ce diable tant redouté n'était qu'un savetier de village affublé d'un costume infernal, et engagé au silence par une récompense de trois francs pour chaque séance. — Ne pouvait-on pas de même faire annoncer la mort d'un personnage qu'on voulait ôter du monde, puisque, dès lors, le peuple était beaucoup moins frappé de le voir mourir, qu'il ne l'eût été de le voir survivre à la prophétie.

Camerarius rapporte néanmoins que, de son temps, on voyait souvent dans les églises des fantômes sans tête, qui ouvraient de grands yeux, vêtus en moines et en religieuses, assis dans les chaises des vrais moines et des nonnes qui devaient bientôt mourir.

Un chevalier espagnol aimait une religieuse et en était aimé. Une nuit, qu'il allait la voir, en traversant l'église du couvent dont il avait la clef, il vit quantité de cierges allumés, et plusieurs prêtres, qui lui étaient tous inconnus, occupés à célébrer l'office des morts autour d'un tombeau fort élevé. Il s'approcha de l'un d'eux et lui demanda pour qui on faisait le service. « Pour vous, » lui dit le prêtre. Tous les autres lui firent la même réponse; c'est pourquoi il sortit tout effrayé, remonta à cheval, s'en retourna à la

maison, et deux chiens l'étranglèrent à sa porte [1]. A qui a-t-il pu raconter son aventure, s'il mourut avant de rentrer chez lui?...

Une dame voyageant seule dans une chaise de poste fut surprise par la nuit près d'un village où l'essieu de sa voiture s'était brisé. On était en automne, l'air était froid et pluvieux; il n'y avait point d'auberge dans le village; on lui indiqua le château. Comme elle en connaissait le maître, elle n'hésita pas à s'y rendre. Le concierge alla la recevoir, et lui dit qu'ils avaient dans ce moment beaucoup de monde qui était venu célébrer une noce, et qu'il allait informer le seigneur de son arrivée. La fatigue, le désordre de sa toilette et le désir de continuer son voyage engagèrent la belle voyageuse à prier le concierge de ne point déranger son maître. Elle lui demanda seulement une chambre. Toutes étaient occupées à l'exception d'une seule, dans un coin écarté du château, qu'il n'osait lui proposer à cause de son délabrement; mais elle lui dit qu'elle s'en contenterait, pourvu qu'on lui fît un lit et un bon feu. Après qu'on eut fait ce qu'elle désirait, elle soupa légèrement et, s'étant bien chauffée, elle se mit au lit. Elle commençait à s'endormir, lorsqu'un bruit de chaînes et des sons lugubres la réveillèrent en sursaut. Le bruit approche, la porte s'ouvre, elle voit, à la clarté de son feu, entrer un fantôme d'un aspect effroyable; il était couvert de lambeaux blanchâtres; sa figure pâle et maigrie, sa barbe longue et touffue, les chaînes qu'il portait autour du corps, tout annonçait un habitant de l'autre monde, tels du moins qu'on nous les représente. Le fantôme s'approche du feu, se couche auprès tout de son long, se tourne de tous côtés en gémissant, puis à un léger

[1] Torquemada, *Hexaméron*.

mouvement qu'il entend près du lit, il se relève promptement et s'en approche. Quelle amazone eût bravé un tel adversaire? Quoique notre voyageuse ne manquât pas de courage, elle n'osa l'attendre, se glissa dans la ruelle du lit, et, avec une agilité dont la frayeur rend capables les moins légères, elle se sauve en chemise à toutes jambes, enfile de longs et obscurs corridors, toujours poursuivie par le terrible fantôme dont elle entend le frottement des chaînes contre la muraille. Elle aperçoit enfin une faible clarté, et, reconnaissant la porte du concierge, elle y frappe et tombe évanouie sur le seuil; il vient ouvrir, la fait transporter sur son lit, et lui prodigue tous les secours qui sont en son pouvoir. Elle ouvrit enfin les yeux, et raconta ce qui lui était arrivé. « Hélas! s'écria le concierge, notre fou aura brisé sa chaîne, et se sera échappé! » Ce fou était un parent du maître du château, qu'on gardait depuis plusieurs années. Il avait effectivement profité de l'absence de ses gardiens, qui étaient allés à la noce, pour détacher ses chaînes, et le hasard avait conduit ses pas à la chambre de la voyageuse, qui en fut quitte pour une grande peur, et n'éprouva aucun accident fâcheux de la désagréable visite qu'elle avait reçue [1]. Voyez *Apparitions*, *Esprits*, *Revenans*, *Spectres*, *Athénodore*, *Ayola*, *Buckingham*, *Deshoulières*, etc., etc.

FANTOME VOLANT. — On croit, dans la Basse-Bretagne, entendre dans les airs, lorsqu'il fait un orage, un fantôme volant, qu'on accuse de déraciner les arbres et de renverser les chaumières.

FAPISIA, — Herbe fameuse chez les Portugais,

[1] *Spectriana*, p. 79.

qui l'employaient comme un excellent spécifique pour chasser les démons [1].

FAQUIRS ou FAKIRS, — Moines vagabonds de l'Indoustan, qui, pour s'assurer la vénération des peuples, ont l'extérieur très-humilié. Ils sont couverts de haillons, et se divisent par bandes dont chacune a son chef qui n'est distingué des autres que par un équipage plus pauvre; il a une grosse chaîne de fer longue de deux aunes, attachée à la jambe, et qu'il fait retentir surtout lorsqu'il fait sa prière, afin d'attrouper au spectacle de ses transports extatiques. Comme ils sont très-révérés, on ne les aborde jamais sans ôter ses souliers, et sans leur baiser les pieds. Ordinairement le fakir donne sa main à baiser comme une faveur spéciale, et fait asseoir le consultant à ses côtés. Ce sont surtout les femmes qui viennent avec la plus grande crédulité demander des conseils à ces imposteurs, sur la manière d'avoir des enfans, lorsqu'elles sont stériles et d'inspirer de l'amour à leurs maris lorsqu'ils n'en ont plus.

FARFADETS, — Esprits ou lutins ou démons familiers, que les personnes simples croient voir ou entendre la nuit. Quelques-uns se montrent sous des figures d'animaux, le plus grand nombre reste invisible. Ils rendent généralement de bons offices. Des voyageurs crédules ont prétendu que les Indes étaient pleines de ces esprits bons ou mauvais, et qu'ils avaient un commerce habituel avec les hommes du pays.

Voici l'histoire d'un farfadet : « En l'année 1221, vers le temps des vendanges, le cuisinier d'un monastère de Citeaux chargea deux domestiques de garder les vignes pendant la nuit. Un soir, l'un de ces

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 4, p. 297.

deux valets, ayant grande envie de dormir, appela le diable à haute voix, et promit de le bien payer, s'il voulait lui garder la vigne à sa place. Il achevait à peine ces mots, qu'un farfadet parut. « Me voici » prêt, dit-il à celui qui l'avait demandé. Que me » donneras-tu si je remplis bien ta charge? — Je te » donnerai un bon panier de raisin, répondit le valet; » mais à condition que tu veilleras soigneusement aux » vignes jusqu'au matin, et que tu tordras le cou à » tous ceux qui viendront y marauder. »

Le lutin accepta l'offre, et le domestique rentra à la maison pour s'y reposer. Le cuisinier, qui était encore debout, lui demanda pourquoi il avait quitté la vigne? « Mon compagnon la garde, répondit-il, et il la gardera bien. — Va, va, reprit le cuisinier, qui n'en savait pas davantage, ton compagnon peut avoir besoin de toi. » Le valet n'osa répliquer, et sortit; mais il se garda bien de reparaître dans la vigne. Il appela l'autre valet, lui conta le procédé dont il s'était avisé; et tous deux, se reposant sur la bonne garde du diable, ils entrèrent dans une petite grotte qui était auprès de la vigne, et s'y endormirent. Les choses se passèrent aussi bien qu'on pouvait l'espérer; le diable fut fidèle à son poste jusqu'au matin. Alors on lui donna le panier de raisin qu'on lui avait promis, il le prit avec délicatesse, et l'emporta avec reconnaissance. La chronique ne dit pas qu'il ait tordu le cou à personne [1]. Voyez *Bérith*, *Esprits*, *Feux Follets*, *Orthon*, etc.

Nous ne passerons pas outre sans recommander aux amateurs le délicat ouvrage, en 3 vol. in-8°., de M. Berbiguier, intitulé : *Les farfadets*, ou *Tous les démons ne sont pas de l'autre monde*. Voyez *Berbiguier*.

[1] *Cæsarius Heisterbachcensis ill. miracul.*, lib. 5.

FARMER (Hugues), — Théologien anglais, mort en 1787. On a de lui, *un Essai sur les démoniaques du Nouveau Testament*, 1775, où il cherche à prouver que les maladies attribuées à des possessions du démon sont l'effet de causes naturelles, et non de l'action de quelque malin esprit.

FASCINATION, — Espèce de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. Ainsi, les habitans de Sodome avaient les yeux fascinés, lorsque, cherchant la maison de Loth qu'ils connaissaient bien, ils n'en purent plus trouver la porte, quoiqu'elle fût devant eux. C'est surtout aux magiciens qu'il a toujours beaucoup plu de fasciner. Un Bohémien sorcier, cité par Boguet, changeait des bottes de foin en pourceaux, et les vendait comme tels, en avertissant toutefois l'acheteur de ne laver ce bétail dans aucune eau; mais un acquéreur de la denrée du Bohémien, n'ayant pas suivi ce conseil, vit, au lieu de pourceaux, des bottes de foin nager sur l'eau, où il voulait décrasser ses bêtes. Voyez *Ane*.

Delrio conte qu'un certain magicien, au moyen d'uu certain arc et d'une certaine corde tendue à cet arc, tirait une flèche, faite d'un certain bois, et faisait tout d'un coup paraître devant lui un fleuve aussi large que le jet de cette flèche. Et Trithème assure qu'un fameux sorcier juif dévorait des hommes et *des charretées de foin*, coupait des têtes, et démembrait des personnes vivantes, puis remettait tout en fort bon état.

Énéas Sylvius conte que, dans la guerre du duc Uladislas contre Grémozislas, duc de Bohême, une vieille sorcière dit à son beau-fils, qui suivait le parti d'Uladislas, que son maître mourrait dans la bataille, avec la plus grande partie de son armée, et que pour

lui, il pouvait se sauver du carnage, en faisant ce qu'elle lui conseillerait; c'est-à-dire, qu'il tuât le premier qu'il rencontrerait dans la mêlée; qu'il lui coupât les deux oreilles, et les mit dans sa poche; puis qu'il fit, avec la pointe de son épée, une croix sur la terre, entre les pieds de devant de son cheval, et qu'après avoir baisé cette croix il se hâtât de fuir. Le jeune homme, ayant accompli toutes ces choses, revint sain et sauf de la bataille, où périrent Uladislas et le plus grand nombre de ses troupes; mais en rentrant dans la maison de sa marâtre, ce jeune guerrier trouva sa femme, qu'il chérissait uniquement, percée d'un coup d'épée, expirante et sans oreilles...

Les femmes maures s'imaginent qu'il y a des sorciers qui fascinent par leur seul regard, et tuent les enfans. Cette idée leur est commune avec les anciens Romains, qui honoraient le dieu Fascinus à qui l'on attribuait le pouvoir de garantir les enfans des fascinations et maléfices. Voyez *Charmes*, *Enchantemens*, *Prestiges*, *Agrippa*, *Simon*, *Faust*, etc.

FATALISME, — Doctrine de ceux qui reconnaissent une destinée inévitable.

Si quelqu'un rencontre un voleur, les fatalistes disent que c'était sa destinée d'être tué par un voleur. Ainsi cette fatalité a assujetti le voyageur au fer du voleur, et a donné long-temps auparavant au voleur l'intention et la force, afin qu'il eût, au temps marqué, la volonté et le pouvoir de tuer celui-ci. Et si quelqu'un est écrasé par la chute d'un bâtiment, le mur est tombé, parce que cet homme était destiné à être enseveli sous les ruines de sa maison... Dites plutôt qu'il a été accablé sous les ruines, parce que le mur est tombé [1].

[1] Barclai, dans l'*Argenis*.

Où serait la liberté des hommes, s'il leur était impossible d'éviter une fatalité aveugle, une destinée inévitable? Pourquoi rechercher la santé, les honneurs, la vertu, si ce qu'on doit être est déterminé?

Cette doctrine est horriblement fausse et pernicieuse. Est-il rien de plus libre que de se marier, de suivre tel ou tel genre de vie? Est-il rien de plus fortuit que de périr par le fer, de se noyer, d'être malade?... Les mendians qui s'estropient, les fous qui se donnent la mort, ceux qui se jettent dans tous les excès, ne le font-ils pas de leur pleine volonté?... L'homme vertueux, qui parvient par de grands efforts à vaincre ses passions, n'a donc plus besoin de s'étudier à bien faire, puisqu'il ne peut être vicieux?...

Alors il est inutile d'adorer l'Éternel et de le craindre, s'il est sans pouvoir, si sa puissance est nulle et soumise au destin, s'il ne peut plus changer ce qui est arrêté en nous. L'homme peut s'abandonner à tous les crimes, sans que Dieu ait le droit de lui demander compte de sa conduite : il a pour excuse la fatalité. On doit même excuser et plaindre les meurtriers et les brigands, et ne plus admirer les gens de bien, puisque les premiers suivent les ordres du ciel, en commettant leurs forfaits et que les autres n'ont pas le mérite des belles actions qu'ils sont contraints à faire.

En vain les fatalistes nous crieront que puisque Dieu sait tout, les événemens doivent être fixés, certains et inévitables; car autrement il ne les saurait point..... Qui leur a dit d'abord que Dieu veuille tout savoir? En donnant aux mortels le libre arbitre et la raison pour guide, il a assujetti les événemens et les passions à l'homme et non l'homme aux passions et aux événemens. Voyez *Destinée*.

FAUNES, — Dieux rustiques inconnus aux Grecs.

On les distingue des satyres et sylvains, quoiqu'ils aient aussi des cornes de chèvre ou de bouc, et la figure d'un bouc depuis la ceinture jusqu'en bas; mais ils ont les traits moins hideux, une figure plus gaie que celle des satyres et moins de brutalité dans leurs amours. Saint Augustin les regarde comme des démons incubes [1], et voici l'histoire qu'en donnent les docteurs juifs : « Dieu avait déjà créé les âmes des faunes et des satyres, lorsqu'il fut interrompu par le jour du sabbat, en sorte qu'il ne put les unir à des corps, et qu'ils restèrent ainsi de purs esprits, et des créatures imparfaites. Aussi, ajoutent-ils, ces esprits craignent le jour du sabbat, et se cachent dans les ténèbres jusqu'à ce qu'il soit passé; ils prennent quelques fois des corps pour épouvanter les hommes; mais ils sont sujets à la mort. Cependant ils peuvent approcher de si près des intelligences célestes, qu'ils leur dérobent quelquefois la connaissance de certains événemens futurs, ce qui leur a fait produire des prophéties, au grand étonnement des amateurs. »

FAUST (JEAN), — Fameux magicien allemand né à Veymar, au commencement du seizième siècle. Un génie plein de force et d'audace, une curiosité indomptable, un immense besoin de savoir : telles étaient les qualités prononcées dont l'avait doué la nature. Il apprit la médecine, la jurisprudence, la théologie; il approfondit la science des astrologues; et, quand il eut épuisé les connaissances naturelles, il se jeta dans la magie. Du moins toutes ses histoires le disent : et Conrad Durius croit que les moines l'ont ainsi livré au diable, pour se venger de ce qu'en inventant l'imprimerie, Faust leur avait enlevé les fonctions productives de copistes de manuscrits.

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 214.

On sait que quand les premiers livres imprimés parurent, on cria à la magie! on soutint qu'ils étaient l'ouvrage du diable; on poursuivit Faust pour le brûler; et, sans la protection de Louis XI et de la Sorbonne, l'imprimerie était étouffée en naissant. Quoi qu'il en soit, voici les principaux traits de la légende de Faust.

Curieux de se lier avec les êtres d'un monde supérieur, il découvrit enfin, après de longues recherches, la terrible formule qui évoque les démons du fond des enfers. Il s'abstint d'abord d'en faire usage; mais dans son cœur combattu, le désir de voir le diable commençait à l'emporter sur un reste de craintes religieuses, lorsqu'un jour, se promenant dans la campagne avec son ami Wagner, il aperçut un barbet noir qui formait des cercles rapides en courant autour de lui; une légère trace ardente brillait à la suite du chien. Faust étonné s'arrête; les cercles que formait le chien devenaient toujours plus petits; il s'approche bientôt de Faust et le flatte. Le savant plus surpris s'en retourne pensif, et le barbet le suit au logis.

Les découvertes de Faust n'avaient pas été encouragées. Son vieux père était malade; la misère l'entourait. Il ne se retrouva seul que pour se livrer à de noires idées. Le chien, son nouveau compagnon, les interrompait par ses hurlemens bizarres. Faust le regarde, s'étonne de le voir s'agrandir, s'aperçoit bientôt qu'il a reçu un démon, saisit son livre magique, se place dans un cercle, prononce la formule de conjuration et ordonne à l'esprit de se faire connaître. Le chien s'agite, une épaisse fumée l'environne, et, à sa place, Faust voit paraître un démon sous le costume d'un jeune seigneur, vêtu avec la dernière élégance. C'était le démon Méphistophelès, le second

des archanges déchus, et, après Satan, le plus redoutable chef des légions infernales.....

Les divers historiens rapportent avec des variantes cette grande époque de la vie de Faust. Widman dit qu'étant décidé à évoquer un démon, Faust alla vers le soir dans l'épaisse forêt de Mangeall, près de Wittemberg; là il fit à terre un cercle magique, il se plaça au milieu et prononça la formule de conjuration, avec tant de rapidité et de force, qu'il se fit tout à coup autour de lui un bruit effroyable. Toute la nature parut s'ébranler. Les arbres pliaient jusqu'à terre, de grands coups de tonnerre interrompaient les sons lointains d'une musique solennelle, à laquelle se mêlaient des cris, des gémissemens, des cliquetis d'épée. De violens éclairs déchiraient à tout moment le voile noir qui cachait le ciel. Enfin, une masse enflammée parut, se dessina peu à peu, et forma un spectre de feu qui, s'approchant du cercle sans parler, se promena à l'entour, d'une marche inégale, pendant un quart d'heure. Enfin l'esprit revêtit la figure et le costume d'un moine gris et entra en propos avec Faust.

Le docteur se troubla un instant; bientôt il reprit courage, et signa de son sang, sur un parchemin vierge, avec une plume de fer que lui présenta le démon, un pacte par lequel Méphistophelès s'obligeait à le servir vingt-quatre ans, après quoi Faust appartiendrait à l'enfer. Widman, dans son histoire de Faust, rapporte les conditions de ce pacte, dont on assure qu'on trouva le double dans les papiers du docteur après sa mort. Il était écrit sur parchemin, en caractères d'un rouge foncé, et portait : 1°. que l'esprit viendrait toujours au commandement de Faust, lui apparaîtrait sous une figure sensible, et prendrait celle qu'il lui ordonnerait de revêtir; 2°. que l'esprit ferait tout ce que Faust lui

commanderait et lui apporterait à l'instant tout ce qu'il voudrait avoir de lui; 3°. que l'esprit serait exact et soumis comme un serviteur; 4°. qu'il arriverait à quelque heure qu'on l'appelât du jour ou de la nuit; 5°. qu'à la maison il ne serait vu ni reconnu que de lui, et demeurerait invisible à toute autre personne. De son côté, Faust s'abandonnait au diable, sans réserve d'aucun droit à la rédemption, ni de recours futur à la miséricorde divine. Le démon lui donna, pour arrhes de ce traité, un coffre plein d'or; et dès lors, Faust fut maître du monde qu'il parcourut avec éclat.

Il allait partout, lorsqu'il ne voyageait pas à travers les airs, dans de riches équipages, accompagné de son démon. Il vit un jour, au village de Rosenthal, la charmante Marguerite, jeune fille ingénue, que Widman représente comme surpassant en attraits et en grâces toutes les beautés de la terre. Il en devint épris; mais elle était aussi vertueuse que belle. Méphistophelès, pour le détourner de cette passion qu'il redoutait, lui fit avoir, dit-on, de tendres rendez-vous avec Hélène, Aspasie, Lucrèce, Cléopâtre, et toutes les plus belles femmes de l'histoire qu'il ranima pour lui. On ajoute même que Faust pouvant faire apparaître les plus célèbres beautés de tous les siècles, dans tout l'éclat de leurs charmes, fit voir à ses disciples assemblés l'épouse de Ménélas avec ses grands yeux noirs, ses longs cheveux blonds, et ses joues dont le coloris, comme dit Homère, était semblable à un rideau de pourpre réfléchi sur une table de marbre blanc. Tous ses disciples avouèrent qu'ils n'avaient jamais vu tant de beauté. Mais Faust ne pouvait chasser de son cœur l'image de Marguerite; il l'alla voir souvent, et parvint à s'en faire aimer. Seulement elle souffrait devant le démon qui accompagnait Faust; elle ne le

reconnaissait point pour un habitant de l'enfer; mais son regard étincelant épouvantait la jeune fille.

Méphistophelès, voyant Faust épris d'un amour que rien ne pouvait dissiper, résolut de perdre Marguerite. Il mit dans son armoire des bijoux et des parures; il souffla dans son cœur d'abord un peu de coquetterie, puis il éloigna Faust pour irriter l'amour par l'absence. Il le mena à la cour. Charles-Quint, sachant ses talens magiques, le pria de lui faire voir Alexandre le Grand; Faust obligea aussitôt le fameux roi de Macédoine à paraître. Il vint sous la figure d'un petit homme trapu, haut en couleur, avec une épaisse barbe rousse, le regard perçant et la contenance fière. Il fit à l'empereur une profonde révérence, et lui adressa même quelques mots dans une langue que Charles-Quint n'entendait point. D'ailleurs il lui était défendu de parler. Tout ce qu'il put faire, fut de le bien considérer, ainsi que César et quelques autres que Faust ranima un instant pour lui.

L'enchanteur opéra mille merveilles semblables. A en croire ses historiens, il usait sans discrétion de son pouvoir surnaturel. On dit qu'un jour, se rencontrant à table dans un cabaret, avec douze ou quinze buveurs qui avaient beaucoup entendu parler de ses prestiges et de ses tours de passe-passe, ils le supplièrent de leur en faire voir quelque chose. Faust, pour les contenter, perça la table avec un foret, et en fit sortir les vins les plus délicats. Mais un des convives n'ayant pas mis la coupe assez vivement sous le jet, la liqueur prit feu en tombant à terre, et ce prodige effraya quelques-uns des assistans. Le docteur sut dissiper leur trouble; et ces gens, qui avaient la tête échauffée, lui demandèrent unanimement qu'il leur fît voir une vigne chargée de raisins mûrs et bons à cueillir. Ils pensaient que, comme on était alors en

décembre, il ne pourrait produire un tel miracle. Faust leur annonça qu'à l'instant, sans sortir de table, ils allaient voir une vigne telle qu'ils la souhaitaient, mais à condition que tous, tant qu'ils étaient, ils resteraient à leurs places, et attendraient, pour couper les grappes de raisin, qu'il le leur commandât, les assurant que quiconque désobéirait, courrait risque de la vie. Tous ayant promis de lui obéir exactement, le magicien fascina si bien les yeux de ces gens qui étaient ivres, qu'il leur sembla voir une très-belle vigne chargée d'autant de longues grappes de raisin qu'ils étaient de convives. Cette vue les ravit tellement qu'ils prirent leurs couteaux et se mirent en devoir de couper les grappes au premier signal de Faust. Il se fit un plaisir de les tenir quelque temps dans cette posture, puis, tout à coup, il fit disparaître la vigne et les raisins; et chacun de ces buveurs, pensant avoir en main sa grappe pour la couper, se trouva tenant d'une main le nez de son voisin, et de l'autre le couteau levé, de sorte que s'ils eussent coupé les grappes sans attendre l'ordre de Faust, ils se seraient coupé le nez les uns aux autres.

On a dit que Faust avait, comme Agrippa, l'adresse de payer ses créanciers en monnaie de corne ou de bois, qui paraissait fort bonne au moment où elle sortait de sa bourse, et reprenait, au bout de quelques jours, sa véritable forme. Mais le diable lui donnait assez d'argent pour qu'il n'eût pas besoin d'user de fraudes qui n'étaient pas dans son caractère. Wecker dit qu'il n'aimait pas le bruit, et que souvent il faisait taire, par la force de sa magie, les gens qui le fatiguaient, « témoin ce certain jour qu'il lia la bouche à une douzaine de paysans ivres pour les empêcher de babiller et de piailler comme ils faisaient. »

Revenons aux amours de Faust. Il n'avait pas renoncé à son projet chéri d'épouser Marguerite; mais

le démon l'en détournait d'autant plus, comme dit Widman, qu'appartenant à l'enfer par son pacte, Faust n'avait plus le droit de disposer de lui ni de former un nouveau lien. Tout ce qu'il put faire, pour obliger Faust, ce fut d'achever de séduire Marguerite, de glisser dans son sein tous les feux de l'amour, de préparer les occasions. La jeune fille céda, et devint grosse sans être épouse.

Cependant Faust la quittait fréquemment; il allait au sabbat; il poursuivait le cours de sa destinée infernale. Marguerite devint mère, et se livra au désespoir. Les uns disent qu'elle mourut dans le repentir au fond d'un cachot, d'autres qu'elle fut engloutie avec le fils qu'elle avait eu de Faust. Quant à lui, lorsque le temps du pacte fut accompli, il frissonna d'horreur et d'effroi à la pensée du sort qui lui était maintenant réservé. Il voulut s'enfuir dans une église ou dans tout autre lieu saint, pour implorer la miséricorde divine; Méphistophelès l'en empêcha; il le conduisit tremblant sur la plus haute montagne de la Saxe. Faust voulut se recommander à Dieu : « Désespère et meurs, lui dit le démon, tu es maintenant à nous. »

A ces mots, l'esprit des ténèbres apparut aux yeux de Faust sous la forme d'un géant haut comme le firmament; ses yeux enflammés lançaient la foudre, sa bouche vomissait du feu, ses pieds d'airain ébranlaient la terre. Il saisit sa victime avec un éclat de rire qui retentit comme le tonnerre, déchira son corps en lambeaux, et précipita son âme dans les enfers.

Apprenez par là, frères, que tout n'est pas gain en mauvaise compagnie.

Nous avons dit que la découverte de l'imprimerie fit poursuivre Faust comme sorcier; on assurait que l'encre rouge de ses Bibles était du sang; il est vrai

qu'elle a un éclat particulier, et qu'on a pu croire au moins, dans un siècle d'ignorance, que le secret en avait été donné par le diable. Quoi qu'il en soit, sans l'appui de Louis XI, il eût été brûlé avec ses presses.

On dit encore qu'il débitait en Allemagne des almanachs qui, dictés par Mephistophelès, prédisaient toujours juste, et avaient, par conséquent, plus de succès encore que Matthieu Laensberg, qui se trompe quelquefois. Mais on ne retrouve aucun de ces almanachs.

La vie de Faust et de Christophe Wagner, son valet, sorcier comme lui, a été écrite par Widman, Francfort, 1587, in-8°., traduite en plusieurs langues, et en français par Victor Palma Cayet, Paris, 1603, in-12. Adelung lui a consacré un grand article dans son histoire des folies humaines. Tous les démonographes ont parlé de lui; et Gœthe a mis ses aventures en un drame bizarre ou chronique dialoguée, qui est peut-être l'ouvrage le plus singulier de l'esprit humain. Enfin, MM. Desaur et de Saint-Geniès ont publié, au commencement de 1825, *les Aventures de Faust, et sa descente aux enfers*, roman en 3 vol. in-12, où l'on ne trouve pas tout le merveilleux des légendes allemandes.

FAVIER. — Un chartreux sur son lit de mort, se trouvant seul dans sa cellule, vit entrer un démon chargé d'un grand in-folio où il avait écrit, en manière d'histoire suivie, toutes les fautes et tous les péchés du mourant. Le chartreux se nommait Favier. « Favier, lui dit le diable en riant avec quelque malice, je te vais lire la chronique de ta vie.... » En même temps il fit la lecture de son gros livre. Le moine, stupéfait d'avoir commis tant de péchés, répondit au démon : « Tout ce que tu me reproches,

et que tu as si bien noté, je l'ai dit à confesse, j'en ai fait pénitence, et j'en ai reçu l'absolution; ainsi tu peux brûler ton livre. — Un instant, repartit le diable : toutes tes confessions n'ont pas été bonnes; il y a certaines fautes ici dont tu n'as pas bien expliqué les circonstances, conséquemment tu viendras nous voir..... » Le malade allait se désoler quand la Sainte-Vierge parut dans la cellule, entourée d'une lumière éblouissante, et tenant dans ses bras un enfant d'une beauté extraordinaire. « Cesse de craindre, dit-elle au moribond; ce bel enfant t'a pardonné toutes tes fautes, et le ciel est ouvert pour toi..... » Le démon, tout confus d'avoir mal jugé un saint homme, s'esquiva en entendant ces paroles. La Sainte-Vierge se retira aussi, et Favier, se retrouvant seul, chanta les litanies des saints. Lorsqu'il prononça ces paroles : *Omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro nobis*, il aperçut le haut de sa cellule entr'ouvert; des chœurs innombrables de saints et de saintes venaient chercher son âme; il mourut, et monta au ciel en bonne compagnie. C'est aussi ce que je vous souhaite! — Ainsi soit-il.

FECHNER (Jean), — Auteur d'un traité latin sur la pneumatique, ou doctrine des esprits selon les plus célèbres philosophes de son temps. Breslau, in-12, 1698.

FÉCONDITÉ. — De graves écrivains affirment que le vent produit des poulains et des perdrix. Varron dit qu'en certaines saisons, le vent rend fécondes les jumens et les poules de Lusitanie. Virgile, Pline, Columelle, saint Augustin même, ont adopté ce conte, et le mettent au nombre des faits constamment vrais, quoiqu'on n'en puisse dire la raison. Tite-Live conte même qu'une femme ayant fait naufrage dans une île

déserte y accoucha de deux jumeaux, après avoir passé neuf ans sans apercevoir aucune trace d'hommes. On soutint dans le Dauphiné, et cela pendant assez long-temps, qu'une femme était devenue enceinte, non par le vent, mais par la seule imagination. Comme cette impertinence pouvait avoir des suites, si elle était reçue dans le monde, le parlement de Grenoble donna un arrêt pour empêcher de la débiter. Mais un autre arrêt du même parlement avait déjà décidé le contraire, c'est cet arrêt que voici qui a inspiré à Abraham Johnson le petit livre intitulé *Lucina sine concubitu*, ou *l'Art d'être mère sans être épouse.*

Arrêt du parlement de Grenoble, donné au profit d'une dame qui fit un enfant en l'absence de son mari, et sans avoir eu connaissance d'aucun homme.

« Entre Adrien de Montléon, seigneur de la Forge, et Charles de Montléon, écuyer, seigneur de Bourglemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, appelans et demandeurs en requête du 26 octobre, tendant à ce qu'il fût dit que l'enfant duquel était alors enceinte Madeleine d'Auvermont, épouse de Jérôme de Montléon, seigneur d'Aiguemère, fût déclaré fils illégitime d'icelui seigneur son mari; et qu'en ce faisant, lesdits appelans et demandeurs seraient déclarés seuls héritiers et habiles à succéder audit sieur d'Aiguemère, d'une part;

» Et ladite Madeleine d'Auvermont, intimée et défenderesse à l'intervention de ladite requête, d'autre part; et encore Claude d'Auvermont, écuyer, seigneur de Marsaigne, tuteur d'Emmanuel, jeune enfant depuis né, etc.;

» Vu les pièces de production et sentence dont est appel; vu les requêtes desdits de la Forge et Bourglemont, contenant, entre autres choses, qu'il y a

plus de quatre ans que ledit seigneur d'Aiguemère n'a connu charnellement ladite dame Madeleine d'Auvermont son épouse, ayant icelui sieur son mari, en qualité de capitaine de chevau-légers, servi au régiment de Cressensault;

» Vu les défenses de ladite dame d'Auvermont, au bas desquelles est son affirmation faite en justice, pardevant Mélinot, greffier en cette cour, soutenant qu'encore que véritablement ledit sieur d'Aiguemère n'ait été de retour d'Allemagne et ne l'ait vue ni connue charnellement depuis quatre ans, néanmoins que la vérité est telle, que ladite dame d'Auvermont s'étant imaginé en songe la personne et l'attouchement dudit sieur d'Aiguemère son mari, elle reçut les mêmes sentimens de conception et de grossesse qu'elle eût pu recevoir en sa présence, affirmant, depuis l'absence de son mari, pendant les quatre ans, n'avoir eu aucune compagnie d'homme, et avoir pourtant conçu et enfanté ledit Emmanuel; ce qu'elle croit être advenu par la seule force de son imagination; et partant, demande réparation d'honneur avec dépens, dommages et intérêts;

» Vu encore l'information en laquelle ont déposé dame Élisabeth d'Albriche, épouse du sieur Louis de Pontrinal, sieur de Boulagne; dame Louise de Nacard, épouse de Charles d'Albret, écuyer, sieur de Vinages; Marie de Salles, veuve de Louis-Gransault, écuyer, seigneur de Vernouf; et Germaine d'Orgeval, veuve de feu Louis d'Aumont, vivant conseiller du roi, et trésorier général de la chambre des comptes de cette ville;

» Par la déposition desquelles il résulte qu'au temps ordinaire de la conception, avant la naissance dudit Emmanuel, ladite dame d'Auvermont, épouse du sieur d'Aiguemère, leur déclara qu'elle avait eu les-

dits sentimens et signes de grossesse, sans avoir eu compagnie d'homme, mais après l'effort d'une forte imagination de l'attouchement de son mari, qu'elle s'était formée en songe;

» Ladite déposition contenant en outre que tel accident peut arriver aux femmes; qu'en elles-mêmes telles choses leur sont advenues, et qu'elles ont conçu des enfans dont elles sont heureusement accouchées, lesquels provenaient de certaines conjonctions imaginaires avec leurs maris absens, et non de véritable copulation;

» Vu l'attestation de Guillemette Garnier, Louise d'Artault, Perrette Chauffage et Marie Laimant, matrones et sages-femmes, contenant leurs avis et raisons sur le fait que dessus et dont est question;

» Lecture faite aussi du certificat et attestation de Denis Sardine, Pierre Méraupe, Jacques Gaffié, Jérôme de Revisin et Léonor de Belleval, médecins en l'université de Montpellier; informations faites à la requête du procureur général; — Tout considéré :

» La cour, ayant égard aux affirmations desdites femmes et médecins dénommés, a débouté et déboute lesdits de la Forge et Bourglemont de leur requête;

» Ordonne que ledit Emmanuel est et sera déclaré fils légitime et vrai héritier dudit seigneur d'Aiguemère;

» Et en ce faisant, ladite cour a condamné lesdits sieurs de la Forge et Bourglemont à tenir ladite d'Auvermont pour femme de bien et d'honneur, dont ils lui donneront acte, après la signification du présent arrêt; etc.

» Fait en parlement, le 13 février 1537. »

FÉES. — Si les merveilleuses histoires des génies

sont très-anciennes dans l'Orient, la Bretagne a peut-être le droit de réclamer les fées et les ogres. Nos fées ou fades (*fatidicæ*) sont assurément les druidesses de nos pères. Chez les Bretons, de temps immémorial, et dans tout le reste de la France, pendant la première race de nos rois, on croyait généralement que les vierges druidesses pénétraient les secrets de la nature, et disparaissaient du monde visible sans mourir. Elles ressemblaient en puissance aux magiciennes des Orientaux; mais elles avaient cela de particulier, qu'on les faisait immortelles. On disait qu'elles habitaient au fond des puits, au bord des torrens, dans des cavernes sombres. Elles avaient le pouvoir de donner aux hommes des formes d'animaux, et faisaient quelquefois dans les forêts les mêmes fonctions que les nymphes du paganisme. Elles avaient une reine qui les convoquait tous les ans en assemblée générale, pour punir celles qui avaient abusé de leur puissance et récompenser celles qui avaient fait du bien.

On voit encore, dans tous les contes et dans les vieux romans de chevalerie, où les fées jouent un si grand rôle, que, quoique immortelles, elles étaient assujéties à une loi bizarre, qui les forçait à prendre tous les ans, pendant quelques jours, la forme d'un animal, et les exposait, sous cette métamorphose, à tous les hasards, même à la mort, qu'elles ne pouvaient recevoir que violente. On les distinguait en bonnes ou méchantes fées; on était persuadé que leur amitié ou leur haine décidait du bonheur ou du malheur des familles.

A la naissance de leurs enfans les Bretons avaient grand soin de dresser, dans une chambre écartée, une table abondamment servie, avec trois couverts, afin d'engager les mères, ou fées, à leur être favorables, à les honorer de leur visite, et à douer le nouveau-

né de quelques qualités heureuses. Ils avaient pour ces êtres mystérieux, qui étaient pour eux des divinités, comme on le voit dans Tacite, le même respect que les premiers Romains pour les *carmentes*, déesses tutélaires des enfans, qui présidaient à leur naissance, chantaient leur horoscope, et recevaient des parens un grand culte.

On trouve des fées chez tous les anciens peuples du Nord; et c'était une opinion partout adoptée, que la grêle et les tempêtes ne gâtaient pas les fruits dans les lieux qu'elles habitaient. Elles venaient le soir, au clair de la lune, danser dans les prairies écartées, et choisissaient les plus aimables bergers pour les enivrer de leurs faveurs. Elles se transportaient aussi vite que la pensée partout où elles souhaitaient, à cheval sur un griffon, ou sur un chat d'Espagne, ou sur un nuage d'azur.

On assurait même que, par un autre caprice de leur destin, les fées étaient aveugles chez elles, et avaient cent yeux dehors. Frey remarque qu'il y avait entre les fées, comme parmi les hommes, inégalité de moyens et de puissance. Dans les romans de chevalerie et dans les contes, on voit souvent une bonne fée vaincue par une méchante, qui a plus de pouvoir.

Les cabalistes ont aussi adopté l'existence des fées; mais ils prétendent qu'elles sont des *sylphides*, ou esprits de l'air. On vit, sous Charlemagne et sous Louis le Débonnaire, une multitude de ces esprits, que les théologiens appelèrent des démons, les cabalistes des sylphes, et nos bons chroniqueurs des fées. Corneille de Kempen assure que, du temps de Lothaire, il y avait en Frise quantité de fées qui séjournaient dans les grottes, autour des montagnes, et qui ne sortaient qu'au clair de la lune. Olaüs Magnus dit qu'on en voyait beaucoup en Suède de son temps.

« Elles ont pour demeure, ajoute-t-il, des antres obscurs, dans le plus profond des forêts; elles se montrent quelquefois, parlent à ceux qui les consultent, et s'évanouissent subitement. » On voit, dans Froissard, qu'il y avait également une multitude de fées dans l'île de Céphalonie; qu'elles protégeaient le pays contre tout méchef, et qu'elles s'entretenaient familièrement avec les femmes de l'île.

Les *femmes blanches* de l'Allemagne sont encore des fées; mais celles-là étaient presque toujours dangereuses. Leloyer conte que les Écossais avaient des fées, ou *fairs*, ou *fairfolks*, qui venaient la nuit dans les prairies, choisissaient des amans, les épousaient en secret dans leurs retraites, et les punissaient sévèrement s'ils étaient infidèles. Ces fées paraissent être les *striges*, ou magiciennes, dont parle Ausone, qui venaient le soir, à la brune, prodiguer leurs caresses aux bergers de la Calédonie. Hector de Boëce, dans ses *Annales d'Écosse*, dit que trois de ces fées prophétisèrent à Banquo, chef des Stuarts, la grandeur future de sa maison. Shakspeare, dans son *Macbeth*, en a fait trois sorcières.

Il reste beaucoup de monumens de la croyance aux fées : telles sont les grottes du Chablais, qu'on appelle *les grottes des fées*. On n'y aborde qu'avec beaucoup de peine. Chacune des trois grottes a, dans le fond, un bassin dont l'eau passe pour avoir des vertus miraculeuses. L'eau qui distille dans la grotte supérieure, à travers le rocher, a formé, dans la voûte, la figure d'une poule qui couve ses poussins. A côté du bassin, on voit un rouet, ou tour à filer, avec la quenouille. « Les femmes des environs, dit Voltaire, prétendent avoir vu autrefois, dans l'enfoncement, une femme pétrifiée au-dessus du rouet. Aussi on n'osait guère approcher de ces grottes; mais

depuis que la figure de la femme a disparu, on est devenu moins timide. »

Auprès de Ganges, en Languedoc, on montre une autre grotte des fées, ou *grotte des demoiselles*, dont on fait des contes merveilleux. On voit à Merlingen, en Suisse, une citerne noire qu'on appelle *le puits de la fée*. Non loin de Bord-Saint-Georges, à deux lieues de Chambon, on respecte encore les débris d'un vieux puits qu'on appelle aussi *le puits des fées*, ou *fades*, et sept bassins qu'on a nommés *les creux des fades*. On voit près de là, sur la roche de Beanne, deux empreintes de pied humain : l'une est celle du pied de saint Martial, l'autre appartient, suivant la tradition, à la reine des fées, qui, dans un moment de fureur, frappa si fortement le rocher de son pied droit qu'elle y en laissa la marque. On ajoute que, mécontente des habitans du canton, elle tarit les sources minérales qui remplissaient les creux des fées, et les fit couler à Évaux où elles sont encore.

On voyait, près de Domremy, *l'arbre des fées*; Jeanne d'Arc fut même accusée d'avoir eu des relations avec les fées qui venaient danser sous cet arbre. On remarque aussi, dans la petite île de Concourie, à une lieue de Saintes, une haute butte de terre, qu'on appelle *le mont des fées*. La Bretagne est pleine de vestiges semblables ; plusieurs fontaines y sont encore consacrées à des fées qui métamorphosent en or, en diamant, la main des indiscrets qui souillent l'eau de leurs sources.

On lit, dans la légende de saint Armentaire, écrite en l'an 1300, quelques détails sur la fée *Esterelle*, qui vivait auprès d'une fontaine où les Provençaux lui apportaient des offrandes. Elle donnait des breuvages enchantés aux femmes stériles. Le monastère de Notre-Dame-de-l'Esterel était bâti sur le lieu

qu'avait habité cette fée. Notre fameuse Mélusine était encore une fée ; il y avait dans son destin cette particularité, qu'elle était obligée tous les samedis de prendre la forme d'un serpent dans la partie inférieure de son corps. La fée qui épousa le seigneur d'Argouges, au commencement du quinzième siècle, l'avait, dit-on, averti de ne jamais parler de la mort devant elle ; mais un jour qu'elle s'était fait long-temps attendre, son mari, impatienté, lui dit qu'elle serait bonne à aller chercher la mort. Aussitôt la fée disparut, en laissant les traces de ses mains sur les murs contre lesquels elle frappa plusieurs fois de dépit. C'est depuis ce temps que la noble maison d'Argouges porte dans ses armes trois mains posées en pal, et une fée pour cimier. L'époux de Mélusine la vit également disparaître, pour n'avoir pu vaincre la curiosité de la regarder à travers la porte, dans sa métamorphose du samedi.

N'oublions pas que la reine des fées est Titania, épouse du fameux roi Obéron, qui a inspiré à Wiéland un poëme célèbre en Allemagne [1].

FELGENHAVER (Paul), — Visionnaire allemand du seizième siècle. Il se vantait d'avoir reçu de Dieu la connaissance du présent, du passé et de l'avenir ; il prêchait un esprit astral, soumis aux régénérés ; lequel esprit astral, soumis aux régénérés, a donné aux prophètes et aux apôtres le pouvoir d'opérer des prodiges et de chasser les démons. Ayant été mis en prison à cause de quelque scandale qu'il avait causé, il composa un livre, où il prouvait la divinité de sa

[1] Tout cet article est tiré de l'*Avant propos sur les fées et les ogres, et sur Ma mère l'Oye*, mis en tête des contes de Perrault, dans l'édition de ses œuvres choisies, publiée par l'auteur de ce dictionnaire.

mission par ses souffrances. Il y raconte une révélation dont le Seigneur, disait-il, l'avait favorisé. Ses principaux ouvrages sont : 1°. *Chronologie ou efficacité des années du monde*, sans désignation du lieu d'impression, 1620, in-4°. Il y démontre que le monde est de 235 ans plus vieux qu'on ne le croit; que Jésus-Christ est né l'an 4235 de la création, et il trouve de grands mystères dans ce nombre, parce que le double septenaire y est contenu ; or, le monde ne pouvant pas subsister plus de 6000 ans, il n'avait plus, en 1620, à compter que sur une durée de 145 ans. Le jugement dernier était très-proche, et Dieu lui en avait révélé l'époque, qui était 1765. 2°. *Miroir des temps dans lequel, indépendamment des admonitions adressées à tout le monde, on expose aux yeux ce qui a été et est parmi tous les états, écrit par la grâce de Dieu et par l'inspiration du Saint-Esprit*, 1620, in-4°.; 3°. *Postillon* ou *Nouveau calendrier et prognosticon astrologico-propheticum ; présenté à tout l'univers et à toutes les créatures*, 1656, in-12, (en allemand).

FEMMES. — Tout le monde sait ce trait gracieux du concile de Mâcon, qui rendit aux femmes leur dignité qu'un pieux évêque voulait leur ravir. Ce prélat soutenait qu'on ne pouvait ni qu'on ne devait qualifier les femmes du titre de créatures humaines. La question fut agitée pendant plusieurs séances. On disputa vivement ; car l'évêque idéologue avait des gens de son avis; mais enfin les partisans du beau sexe l'emportèrent. On décida, on prononça solennellement qu'il faisait partie du genre humain, *mulieres esse homines*..... Et on peut se soumettre à cette décision, comme dit Saint-Foix, quoique ce concile ne soit pas œcuménique. On a reproché au savant Aci-

dalius Valens d'avoir soutenu la même opinion peu galante, dans la thèse intitulée : *Mulieres non esse homines*, et traduite en français par Querlon, sous le titre de *Problème sur les femmes;* mais les critiques ont démontré que cette plaisanterie n'était pas d'Acidalius.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que des sectes d'hérétiques admirent ce système de quelques fous, qui plaçaient la femme, le plus bel objet de la création, parmi les brutes; et, après les découvertes de Christophe Colomb, des casuistes prétendirent que les femmes du Pérou et des autres contrées de l'Amérique étaient de petites bêtes, à la vérité séduisantes, mais sans âme à sauver et sans raison. Aussi ce fut pour préserver les chrétiens du crime de bestialité, qu'un pape rendit aux Américaines leur rang de femmes douées d'une âme raisonnable, et de toutes les qualités qui constituent la nature humaine. Les juives passaient également pour des brutes dans le bon vieux temps; et il n'y a pas cinq cents ans qu'on pendait entre deux chiens le chrétien surpris avec une tendre Israélite. Accordez cela avec le respect qu'avaient nos pères, les Gaulois, pour les femmes, chez qui ils croyaient reconnaître un rayon de la divinité. Mais presque partout les idées sur le beau sexe sont exagérées. Il y a des pays où elles sont tellement esclaves des hommes et des préjugés, qu'elles seraient déshonorées si elles ne se brûlaient pas sur le cercueil de leur tyran défunt.

Nous ne rapporterons pas ici toutes les mille et une erreurs qu'on a débitées contre les femmes. Nous nous contenterons de remarquer que dans les siècles de fanatisme, on les a généralement persécutées, plus à cause de leur faiblesse, qu'à cause de leurs torts; car les saints farouches n'avaient sans doute pas raison

de les fuir comme organes des démons. Delancre et Bodin assurent, d'après le même principe, qu'elles sont bien plus aptes que les hommes à la sorcellerie, et que c'est une terrible chose qu'une femme qui s'entend avec le diable. — Aristote et quelques autres disent aussi que la présence des femmes en certains jours critiques fait tourner le lait, aigrit la crème, ternit les miroirs, dessèche les campagnes, engendre des serpens et rend les chiens enragés. Voyez *Lune*.

FEMMES BLANCHES. — Quelques-uns donnent le nom de femmes blanches aux sylphides, aux nymphes, ou à certaines fées qui se montraient en Allemagne; d'autres entendent par là une espèce de fantômes qui causent plus de peur que de mal. Il y a une sorte de spectres peu dangereux, dit Delrio, qui apparaissent en femmes toutes blanches, dans les bois et les prairies, quelquefois même on les voit dans les écuries, tenant des chandelles de cire allumées, dont ils laissent tomber des gouttes sur le toupet et le crin des chevaux, qu'ils peignent et qu'ils tressent ensuite fort proprement; ces femmes blanches, ajoute le même auteur, sont aussi nommées sybilles et fées.

En Bretagne, des femmes blanches, qu'on appelle *Lavandières* ou *chanteuses de nuit*, lavent leur linge en chantant au clair de la lune, dans les fontaines écartées; elles invitent les passans à tordre leur linge et cassent le bras à qui les aide de mauvaise grâce.

Érasme parle d'une femme blanche célèbre en Allemagne, et dont voici le conte : « La chose qui est presque la plus remarquable dans notre Allemagne, dit-il, est la femme blanche qui se fait voir quand la mort est prête à frapper à la porte de quelque prince, et non-seulement en Allemagne, mais aussi en Bohême. En effet, ce spectre s'est montré à la mort

de la plupart des maisons des grands de Neuhaus et de Rosemberg, et il se montre encore aujourd'hui. Guillaume Slavata, chancelier de ce royaume, déclare que cette femme ne peut être retirée du purgatoire tandis que le château de Neuhaus sera debout; elle y apparait, non-seulement quand quelqu'un doit mourir, mais aussi quand il se doit faire un mariage, ou qu'il doit naître un enfant; avec cette différence que quand elle apparait avec des vêtemens noirs, c'est signe de mort; et, au contraire, un témoignage de joie quand on la voit tout en blanc. Gerlanius témoigne avoir ouï dire au baron d'Ungenaden, ambassadeur de l'empereur à la Porte, que cette femme blanche apparaît toujours en habit noir, lorsqu'elle prédit en Bohême la mort de quelqu'un de la famille de Rosemberg. Le seigneur Guillaume de Rosemberg s'étant allié aux quatre maisons souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et de Pernstein, l'une après l'autre, et ayant fait pour cela de grands frais, surtout aux noces de la princesse de Brandebourg, la femme blanche s'est rendue familière à ces quatre maisons et à quelques autres qui lui sont alliées.

» A l'égard de ses manières d'agir, elle passe quelquefois très-vite de chambre en chambre, ayant à sa ceinture un grand trousseau de clefs dont elle ouvre et ferme les portes aussi bien de jour que de nuit. S'il arrive que quelqu'un la salue, pourvu qu'on la laisse faire, elle prend un ton de voix de femme veuve, et une gravité de personne noble, et après avoir fait une honnète révérence de la tête, elle s'en va. Elle n'adresse jamais de mauvaises paroles à personne; au contraire, elle regarde tout le monde avec modestie et avec pudeur. Il est vrai que souvent elle a fait la fâchée, et que même elle a jeté des pierres à ceux à qui elle a entendu tenir des discours indé-

cens, tant contre Dieu que contre son service; elle se montre fort bonne envers les pauvres, et elle se tourmente fort quand on ne les aide pas à sa fantaisie. Elle en donna des marques, lorsqu'après que les Suédois eurent pris le château, ils oublièrent de donner aux pauvres le repas de bouillie qu'elle a institué de son vivant. Elle fit alors un si grand charivari que les soldats qui y faisaient la garde ne savaient où se cacher. Les généraux mêmes ne furent pas exempts de ses importunités, jusqu'à ce qu'enfin un d'eux rappelât aux autres qu'il fallait faire de la bouillie, et la distribuer aux pauvres; ce qui ayant été fait, tout fut tranquille. »

FENTE DE LA LUNE. — Les Mahométans disent qu'Habib, ennemi de leur prophète, l'ayant sommé de se rendre dans une plaine semée de cailloux, exigea de lui, pour preuve de sa mission, qu'il fendît la lune en deux. Mahomet ayant aussitôt prononcé quelques paroles, la lune sauta dans le ciel, descendit sur le sommet de la Kaaba, et fit ensuite sept circuits si distincts, que les Arabes les comptèrent à loisir les uns après les autres; enfin, elle vint saluer le prophète, en lui adressant un compliment, qui fut entendu très-distinctement, même à une grande distance; après quoi elle entra dans sa manche droite, sortit par la gauche, rentra par la gauche pour ressortir par la droite; s'insinuant enfin par le collet de sa robe, elle descendit jusqu'à la frange d'en bas, d'où elle ressortit, au grand étonnement des spectateurs; aussitôt après, elle se sépara en deux portions égales, qui se rejoignirent, reprit sa course ordinaire, et reparut au ciel, brillante comme auparavant.

FER CHAUD (ÉPREUVE DU). — Celui qu'on condamnait à l'épreuve du fer chaud était obligé de por-

ter, à neuf ou douze pas, une barre de fer rouge pesant environ trois livres. Cette épreuve se faisait aussi en mettant la main dans un gantelet de fer sortant de la fournaise.

Un mari de Didymotèque, soupçonnant la fidélité de sa femme, lui proposa d'avouer son crime ou de prouver son innocence par l'attouchement d'un fer chaud. Si elle avouait, elle était morte; si elle tentait l'épreuve, elle sentait bien qu'elle serait brûlée, n'étant pas innocente. Elle eut recours à l'évêque de Didymotèque, prélat recommandable; elle lui avoua sa faute en pleurant, promit de renoncer à ses désordres, et d'être désormais fidèle à son mari. L'évêque lui dit qu'alors elle pouvait sans crainte se soumettre à l'épreuve. Elle prit un fer rougi au feu, fit trois fois le tour d'une chaise, l'ayant toujours à la main, et le mari fut pleinement rassuré. Ce trait eut lieu sous Jean Cantacuzène.

Sur la côte du Malabar, l'épreuve du fer chaud était aussi en usage. On couvrait la main du criminel d'une feuille de bananier, et l'on y appliquait un fer rouge; après quoi le surintendant des blanchisseurs du roi enveloppait la main de l'accusé avec une serviette trempée dans de l'eau de riz; il la liait avec des cordons; puis le roi appliquait lui-même son cachet sur le nœud. Trois jours après on déliait la main, et on déclarait le prévenu innocent, s'il ne restait aucune marque de brûlure, mais s'il en était autrement, il était envoyé de suite au supplice. Voyez *Emma*.

FERDINAND IV (dit L'AJOURNÉ), — Roi de Castille et de Léon, né en 1285. Ayant condamné à mort deux frères accusés d'avoir assassiné un seigneur castillan au sortir du palais, il voulut que la sentence fût exécutée, quoique les accusés pro-

testassent de leur innocence, et quoiqu'il n'y eût aucune preuve contre eux. Alors, disent les historiens de ce temps, les deux frères ajournèrent *Ferdinand* à comparaître dans trente jours au tribunal du juge des rois; et, précisément trente jours après, le roi s'étant retiré, après le dîner, pour dormir, fut trouvé mort dans son lit. Le peuple, toujours facile à croire tout ce qui tient du merveilleux, ne douta pas que la mort du roi ne fût une suite de l'ajournement qui lui avait été donné.

FERNAND (Antoine), — Jésuite espagnol, auteur d'un commentaire assez curieux sur les visions et révélations de l'*Ancien Testament*, publié en 1617[1].

FÉROU. — Le roi Férou étant devenu aveugle, consulta l'oracle pour savoir comment il pourrait recouvrer la vue. On lui fit entendre que l'urine d'une femme chaste et fidèle à son mari était le souverain remède à son mal. Le roi fit d'abord l'essai de l'urine de sa femme, qui n'eut aucun effet. Il passa ensuite à plusieurs autres, mais inutilement. Enfin, après bien du temps et des épreuves, il s'en trouva une qui le guérit. Le roi Férou, pour châtier toutes les autres et récompenser celle-ci, les enferma dans une ville, où il fit mettre le feu, et épousa celle dont la vertu avait causé sa guérison[2].

FERRAGUS, — Géant dont parle la chronique de l'archevêque Turpin. Il avait douze pieds de haut, et la peau si dure, qu'aucune lance ou épée ne la pouvait percer. Il fut vaincu par l'un des preux de Charlemagne.

[1] *Antonii Fernandii, etc. Commentarii in visiones veteris Testamenti*, Lugd., 1617.
[2] Hérodote, lib. II.

FERRIER (Auger), — Médecin et astrologue, auteur d'un livre peu connu, intitulé : *Jugemens d'astronomie sur les nativités*, ou Horoscopes, in-16, qu'il dédia à la reine Catherine de Médicis, laquelle avait grande foi à l'astrologie. Auger Ferrier a laissé encore un petit traité latin sur les songes, *De somniis*, imprimé à Lyon en 1549, avec le traité d'Hippocrate sur les insomnies.

FERVERDIN, — Ange de l'air et des eaux, dans l'opinion des Guèbres.

FÉTICHES, — Divinités des nègres de Guinée. Ces divinités varient selon la volonté de leurs prêtres : ce sont des animaux desséchés, des branches d'arbres, des arbres mêmes, des montagnes, ou toute autre chose; ils en ont de petits qu'ils portent au cou ou au bras, tels que des coquillages. Le dimanche, les nègres se rassemblent au pied d'un arbre qu'ils appellent l'*arbre des fétiches*; ils y placent une table couverte de vins de palmier, de riz et de millet; on passe la journée à danser; un prêtre fait des offrandes et arrose les assistans d'une eau qu'il tire d'un vase où est renfermé un serpent.

Cet arbre est un oracle que l'on consulte dans les occasions importantes, et il ne manque jamais de faire connaître sa réponse par l'organe d'un chien noir, qui est le diable, selon nos démonographes.

Un énorme rocher nommé Tabra, qui s'avance dans la mer en forme de presqu'île, est le grand fétiche du cap Corse. On lui rend des honneurs particuliers, comme au plus puissant des fétiches. Au Congo, personne ne boit sans faire une oblation à son principal fétiche, qui est ordinairement une [illegible] d'éléphant.

FEU, — Toutes les nations ont adoré cet élément. Les Chaldéens le regardaient comme la divinité suprême. En Perse, on faisait des enclos fermés de murailles et sans toit, où l'on entretenait du feu, et où le peuple dévot venait prier à certaines heures. Les grands y jetaient des essences et des parfums. Quand un roi de Perse était à l'agonie, on éteignait le feu dans les villes principales du royaume, pour ne le rallumer qu'au couronnement de son successeur. Ces peuples s'imaginaient que le feu avait été apporté du ciel, et mis sur l'autel du premier temple que Zoroastre avait fait bâtir dans la ville de Xis en Médie. Il était défendu d'y rien jeter d'impur, ni de le regarder fixement.

Les Grecs croyaient que le feu était l'image d'un être suprême. A Rome et au Pérou, des vestales entretenaient sur les autels un feu sacré; et cet usage subsiste encore chez les Guèbres et les Virginiens : quand ces peuples reviennent de quelque expédition, ils allument un grand feu, et dansent autour, une sonnette à la main, comme pour le remercier de les avoir sauvés du péril. Ils ne mangent jamais sans avoir jeté au feu le premier morceau, en signe d'offrande.

Certains Tartares n'abordent jamais les étrangers qu'ils n'aient passé entre deux feux pour se purifier; ils ont bien soin de boire la face tournée vers le midi, en l'honneur du feu. Les Jagous, peuple de Sibérie, croient qu'il existe dans le feu un être qui dispense le bien et le mal; ils lui offrent des sacrifices perpétuels. Enfin les Chinois qui habitent les confins [illegible] ie reconnaissent un dieu dans le feu. Lors[illegible] prit à la ville de Maimatschin, Pallas dit [illegible] habitant n'essaya de porter secours, et qu'elle aurait été infailliblement brûlée, sans les Rus-

ses. — On sait que le feu est l'élément des salamandres. Voyez ce mot.

FEU DE LA SAINT-JEAN. — En 1634, l'ignorance, la superstition et l'idolâtrie exerçaient encore tellement leur empire à Quimper, en Bretagne, que les habitans mettaient des siéges auprès des feux de joie de la Saint-Jean, pour que leurs parens morts pussent s'y chauffer à leur aise. La veille de cette fête, en plusieurs endroits de la Basse-Bretagne, on permettait au peuple de danser une partie de la nuit dans les chapelles [1].

On réserve, en Bretagne, un tison du feu de la Saint-Jean pour se préserver du tonnerre. Les filles, pour être sûres de se marier dans l'année, sont obligées de danser autour de neuf feux de joie dans cette même nuit : ce qui n'est pas difficile ; car ces feux sont tellement multipliés dans la campagne, qu'elle paraît illuminée. On conserve ailleurs la même opinion, qu'il faut garder des tisons du feu de la Saint-Jean comme d'excellens préservatifs qui, de plus, portent bonheur. Enfin c'est dans la nuit de la Saint-Jean qu'on guérissait miraculeusement les épileptiques, à Saint-Maur-des-Fossés.

A Paris, autrefois, on jetait deux douzaines de petits chats (emblêmes du diable) dans le feu de la Saint-Jean, parce qu'on était persuadé que les sorciers faisaient leur grand sabbat cette nuit-là. On disait aussi que la nuit de la Saint-Jean était la plus propre aux maléfices, et qu'il fallait recueillir cette nuit-là toutes les herbes dont on avait besoin pour les sortiléges.

FEU GRÉGEOIS. — *Du terrible feu grégeois et*

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 35.

de la manière de le composer. Ce feu est si violent qu'il brûle tout ce qu'il touche, sans pouvoir être éteint, si ce n'est avec de l'urine, du fort vinaigre ou du sable. On le compose avec du soufre vif, du tartre, de la sarcocole, de la picole, du sel commun recuit, du pentréole et de l'huile commune; on fait bien bouillir le tout, jusqu'à ce qu'un morceau de toile qu'on aura jeté dedans soit consumé; on le remue avec une spatule de fer. Il ne faut pas s'exposer à faire cette composition dans une chambre, mais dans une cour; parce que si le feu prenait, on serait très-embarrassé de l'éteindre [1]. — Ce n'est sans doute pas là le feu grégeois d'Archimède.

FEUX FOLLETS. — On appelle feux follets, ou esprits follets, ces exhalaisons enflammées que la terre, échauffée par les ardeurs de l'été, laisse échapper de son sein, principalement dans les longues nuits de l'Avent; et, comme ces flammes roulent naturellement vers les lieux bas et les marécages, les paysans, qui les prennent pour des démons, ou tout au moins pour de malins esprits, s'imaginent qu'ils conduisent au précipice le voyageur égaré que leur éclat éblouit, et qui prend pour guide leur trompeuse lumière. Olaüs Magnus dit que les voyageurs et les bergers de son temps rencontraient des esprits follets qui brûlaient tellement l'endroit où ils passaient, qu'on n'y voyait plus croître ni herbes ni verdure [2].

Un jeune homme revenant de Milan, pendant une nuit bien noire, fut surpris en chemin par un orage; bientôt il crut apercevoir dans le lointain une lumière, et entendre plusieurs voix à sa gauche; et

[1] *Admirables secrets du petit Albert*, p. 88.

[2] Dom Calmet, *Dissertation sur les apparitions*, p. 109.

peu après il distingua un char enflammé qui accourait à lui, conduit par des bouviers dont les cris répétés laissaient entendre ces mots : *Prends garde à toi!* Le jeune homme, épouvanté de ce prodige, pressa son cheval; mais plus il courait, plus le char le serrait de près. Enfin, après une heure de course, il arriva, en se recommandant à Dieu de toutes ses forces, à la porte d'une église où tout s'engloutit. Cette vision était le présage d'une grande peste qui ne tarda pas à se faire sentir, accompagnée de plusieurs autres fléaux [1].

Un homme de je ne sais quel pays avait été condamné à l'exil pour une année. Au bout de l'an, sa sœur et sa mère aperçurent vers minuit un follet qui courait et gambadait dans leur chambre; et cette lumière, au milieu des plus profondes ténèbres, les effraya terriblement. La mère eut toutefois le courage et la force de se lever et d'allumer sa lampe; alors la chambre fut éclairée d'un feu si vif, qu'on eût cru être en plein midi. Cette merveille dura une bonne heure. Après avoir passé la nuit dans des transes de frayeurs inexprimables, les deux femmes coururent exposer la chose à leur curé. Il s'en fallait de cent mille piques que ce pasteur fût un sot ou un ignorant [2]; loin de là, c'était un homme infiniment spirituel et expert en l'intelligence des choses émerveillables et surnaturelles. C'est pourquoi, après s'être gratté le front et mordu les doigts, il dit gravement

[1] Cardan était enfant lorsqu'on lui raconta cette histoire, de sorte qu'il peut aisément l'avoir dénaturée. Le jeune homme qui eut la vision n'avait que vingt ans; il était seul, il avait éprouvé une grande frayeur. Il fit d'un simple météore un œuvre infernal. Quant à la peste qui suivit, elle était occasionée, aussi-bien que l'exhalaison, par une année de chaleur extraordinaire.

[2] *Ille nec ignarus nec stupidus.*

aux dames : « *Parbleu! voilà une vision de bien bon augure : l'année est finie; allez en paix, et comptez sur ma prédiction : votre exilé va revenir!...* » Ce qui arriva en effet pour l'accomplissement du présage. Les écrivains qui rapportent de pareilles anecdotes, assurent qu'en général les follets annoncent quelque malheur aux gens fortunés et quelque bonheur aux malheureux [1].

Sénèque a dit à l'homme : « *Espère quand ta misère est au comble, tremble au faîte de la grandeur!...* » Les visionnaires, pour donner plus de poids à cette maxime philosophique, l'ont mise en conte de revenans.

FEUX SAINT-ELME, ou FEUX SAINT-GERMAIN, ou FEU SAINT-ANSELME. — Le prince de Radzivill, dans son Voyage de Jérusalem, parle d'un feu qui parut plusieurs fois au haut du grand mât du vaisseau sur lequel il était monté; il le nommait *Feu Saint-Germain*, d'autres *Feu Saint-Elme*, et *Feu Saint-Anselme*. Les païens attribuaient ce prodige à Castor et Pollux, parce que quelquefois il paraît double. Les philosophes disent que ce n'est simplement qu'une exhalaison enflammée. Mais les anciens croyaient y voir quelque chose de surnaturel et de divin [2].

FÈVES. — Pythagore défendait à ses élèves de manger des fèves, légume pour lequel il avait une vénération toute particulière, parce qu'elles servaient à ses opérations magiques et qu'il savait bien qu'elles étaient animées. On dit qu'il les faisait bouillir;

[1] *Verum et ignis miseris quandoque salutis ac bonæ fortunæ signum est.*

[2] Dom Calmet, *Dissertation sur les apparitions*, p. 88.

qu'il les exposait ensuite quelques nuits à la lune, jusqu'à ce qu'elles vinssent à se convertir en sang, dont il se servait pour écrire sur un miroir convexe ce que bon lui semblait. Alors, opposant ces lettres à la face de la lune, quand elle était pleine, il faisait voir à ses amis éloignés, dans le disque de cet astre, tout ce qu'il avait écrit sur son miroir.

Pythagore avait puisé ses idées sur les fèves chez les Égyptiens, qui ne touchaient pas à ce légume. On sait qu'il aima mieux se laisser tuer par ceux qui le poursuivaient que de se sauver à travers un champ de fèves. C'est du moins un conte borgne très-répandu.

Quoi qu'il en soit, on offrait chez les anciens des fèves noires aux divinités infernales; on s'imaginait qu'elles servaient de refuge à certaines âmes. Il y avait aussi en Égypte, aux bords du Nil, de petites pierres faites comme des fèves, lesquelles, appliquées sous le nez des possédés, mettaient en fuite les démons. Festus prétend que la fleur de la fève a quelque chose de lugubre, et que le fruit ressemble exactement aux portes de l'enfer.

Dans l'*Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*, page 263, Delancre dit qu'en promenant une fève noire, avec les mains nettes, par une maison infestée, et la jetant ensuite derrière le dos en faisant du bruit avec un pot de cuivre, et priant neuf fois les fantômes de fuir, on les force à vider le terrain.

Les jeunes filles de Venise pratiquaient, avec des fèves noires, une divination qui n'est pas encore passée de mode. Quand on veut savoir de tous les amans quel sera le plus fidèle, on prend plusieurs fèves noires, on leur donne à chacune le nom d'un des jeunes gens par qui on est recherchée, on les jette

ensuite sur le carreau : la fève qui se fixe en tombant annonce l'amant certain ; celles qui s'écartent avec bruit sont des amans volages.

FIARD, — Auteur des *Lettres philosophiques sur la magie*, in-8°., et de *la France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle*, in-8°., publiés il y a vingt-cinq ans. Rien de plus extravagant que ces deux volumes dignes tout-à-fait des siècles les plus barbares. L'auteur soutient que Cagliostro, Mesmer, Saint-Gilles étaient des sorciers. Il met dans la même liste Robertson, Olivier et tous les escamoteurs; il s'indigne contre la fantasmagorie qu'il regarde comme une œuvre de Satan, parce qu'elle éclaircit certaines fraudes pieuses du vieux temps; il prétend que tous les philosophes sont des démons ou des spectres incarnés; que Voltaire était un démon sans contredit; que le diable seul a fait l'*Encyclopédie* et la révolution, etc.

FICINO (Marsile), — Célèbre philosophe florentin, né en 1433. Un jour qu'il disputait avec Michel Mercati, son disciple, sur l'immortalité de l'âme, comme ils ne s'entendaient pas, ils convinrent que le premier qui partirait du monde en viendrait donner des nouvelles à l'autre; peu après ils se séparèrent. Un soir que Michel, bien éveillé, s'occupait de l'étude de la philosophie, il entendit tout d'un coup le bruit d'un cheval qui venait en grande hâte à sa porte, et en même temps la voix de Marsile qui lui criait : « Michel, rien n'est plus vrai que ce qu'on dit de l'autre vie. » Aussitôt Michel ouvrit la fenêtre, et vit son maître Ficino monté sur un cheval blanc, qui s'éloignait au galop. Michel lui cria de s'arrêter; mais il continua sa course jusqu'à ce qu'on ne le vît plus. Le jeune homme, stupéfait, envoya aussitôt chez Ficino,

et apprit qu'il venait d'expirer. — C'est le cardinal Baronius qui rapporte ce trait merveilleux : peu de lecteurs aujourd'hui seront assez simples pour le croire.

Marsile Fisino a publié sur l'astrologie, sur l'alchimie, sur les apparitions et sur les songes, divers ouvrages qu'on ne lit plus.

FIDÉLITÉ. — Albert le Grand dit, dans ses admirables secrets, qu'en mettant un diamant sur la tête d'une femme qui dort, on connaît si elle est fidèle ou infidèle à son mari ; parce que si elle est infidèle, elle s'éveille en sursaut et de mauvaise humeur ; si, au contraire, elle est chaste, elle embrasse son mari avec affection. — Il est heureux que ce secret ne soit pas très-sûr, car ce serait jouer un tour perfide à bien des époux que de leur en conseiller l'épreuve.

Le petit Albert, qui n'est pas moins utile, donne ce moyen de s'assurer de la fidélité d'une femme : « Prenez, dit-il, le bout du membre génital d'un loup, le poil de ses yeux et celui qui est à sa gueule en forme de barbe ; réduisez cela en poudre par calcination, et le faites avaler à la femme sans qu'elle le sache. Vous pouvez ensuite être assuré de sa fidélité. La moelle de l'épine du dos d'un loup produit le même effet [1]. »

FIENTES. — *Des vertus et propriétés de plusieurs sortes de fientes.* Comme l'homme est la plus noble créature, ses excrémens ont aussi une propriété particulière et merveilleuse pour guérir plusieurs maladies ; Dioscoride et Galien en font grand cas et assurent qu'ils guérissent les maux de gosier ou esquinancies. Voici la manière de les préparer : on donnera à manger à un jeune homme de bon tempérament des lupins pendant trois jours et du pain bien cuit,

[1] *Le Solide trésor du Petit Albert*, p. 24.

où il y aura du levain et du sel; on lui fera boire du vin clairet, et on gardera les excrémens qu'il rendra après trois jours de ce régime. On les mêlera avec autant de miel, et on les fera boire et avaler comme de l'opiat, ou bien on les appliquera comme un cataplasme : le remède est infaillible.

De la fiente de chien. Si on enferme un chien, et qu'on ne lui donne pendant trois jours que des os à ronger, on ramassera sa fiente qui, séchée et réduite en poudre, est un admirable remède pour la dyssenterie. On prendra des cailloux de rivière qu'on fera chauffer, ensuite on les jettera dans un vaisseau plein d'urine, dans lequel on mettra un peu de cette fiente de chien réduite en poudre; on en donnera à boire au malade deux fois la journée, pendant trois jours, sans qu'il sache ce qu'on lui donne. — Cette fiente est aussi un des meilleurs dessiccatifs pour les vieux ulcères malins et invétérés.

De la fiente de loup. Comme on sait que cet animal dévore souvent les os avec la chair de sa proie, on prendra les os que l'on trouvera parmi sa fiente, parce que, pilés bien menus, bus dans du vin, c'est un spécifique contre la colique.

De la fiente de bœuf et de vache. La fiente de bœuf ou de vache, récente et nouvelle, enveloppée dans des feuilles de vigne ou de chou, et chauffée dans les cendres, guérit les inflammations causées par les plaies. La même fiente apaise la sciatique. Si on la mêle avec du vinaigre, elle a la propriété de faire suppurer les glandes scrofuleuses et écrouelles; c'est encore un très-bon spécifique pour les tumeurs des testicules. On fera frire une bouse de vache nouvelle dans une poële, avec des fleurs de camomille, des roses, du mélilot, et on appliquera cette composition sur les testicules, lesquels seront guéris le second jour. Gallien

dit qu'un médecin de Misie guérissait toutes sortes d'hydropisies en mettant sur l'enflure de la fiente chaude de vache. Cette fiente, aussi appliquée sur la piqûre des mouches à miel, frêlons et autres, en enlève aussitôt la douleur.

Fiente de porc. Cette fiente guérit les crachemens de sang. On la fricassera avec autant de crachats de sang du malade, y ajoutant du beurre frais, et on la lui donne à avaler.

Fiente de chèvre. La fiente de chèvre a la vertu de faire suppurer toutes sortes de tumeurs, quelque difficiles qu'elles soient. Galien guérissait fort souvent ces tumeurs et les duretés des genoux, mêlant cette fiente avec de la farine d'orge et de l'oxicrat, et l'appliquant en forme de cataplasme sur la dureté; elle est admirable pour les oreillons, mêlée avec du beurre frais et de la lie d'huile de noix. Ce secret semblera ridicule; mais il est véritable; car on a guéri plus de vingt personnes de la jaunisse, leur faisant boire tous les matins, pendant huit jours, à jeun, cinq petites crottes de chèvre dans du vin blanc.

De la fiente de brebis. Il ne faut jamais prendre cette fiente par la bouche, comme celle des autres animaux; mais l'appliquer extérieurement sur le mal : elle a les mêmes propriétés que la fiente de chèvre. Elle guérit toutes sortes de verrues, de furoncles durs et de clous, si on la détrempe avec du vinaigre et qu'on l'applique sur la douleur.

De la fiente des pigeons ramiers et des pigeons domestiques. Pour les douleurs de l'os ischion, la fiente des pigeons ramiers ou domestiques est admirable, étant mêlée avec de la graine de cresson d'eau, et lorsqu'on veut faire mûrir une tumeur ou une fluxion, on peut user d'un cataplasme dans lequel entre une once de cette fiente, deux drachmes de graine de moutarde

et de cresson, une once d'huile distillée de vieilles tuiles. Il est sûr que plusieurs personnes ont été guéries par cette fiente, mêlée avec de l'huile de noyaux de pêches.

Galien dit que la *fiente d'oie* est inutile, à cause de son âcreté; mais on est certain qu'elle guérit aussi de la jaunisse lorsqu'on la détrempe dans du vin blanc, et qu'on en boit pendant neuf jours.

Dioscoride dit que la fiente de poule ne peut être efficace que pour guérir de la brûlure, lorsqu'elle est mêlée avec de l'huile rosat; mais Galien et Éginette assurent que, mêlée avec de l'oximel, cette fiente apaise la suffocation, et soulage ceux qui ont mangé des champignons; car elle fait vomir tout ce qui embarrasse le cœur. Un médecin du temps de Galien guérissait la colique avec cette fiente mêlée d'hypocras fait de miel et de vin.

La fiente de souris, mêlée avec du miel, fait revenir le poil lorsqu'il est tombé, pourvu qu'on en frotte l'endroit avec cette mixtion.

Pour conserver la beauté, voici un secret très-important au beau sexe : c'est une manière de faire le fard. On prendra de la fiente de petits lézards, du tartre de vin blanc, de la raclure de corne de cerf, du corail blanc et de la farine de riz, autant de l'un que de l'autre; on broiera le tout dans un mortier, bien menu, on le fera tremper ensuite dans de l'eau distillée d'une semblable quantité d'amandes, de limaces de vigne ou de jardin, et de fleurs de bouillon blanc, après cela on y mêlera autant de miel blanc, et l'on broiera encore le tout ensemble. Cette composition doit être conservée dans un vase d'argent ou de verre, et l'on s'en servira pour se frotter le visage, les mains et la gorge [1].

[1] *Secrets d'Albert le Grand*, p. 167.

FIÈVRE. — Chez nos pères on guérissait la fièvre en assistant à trois eaux bénites, le même dimanche, en trois églises différentes, ou en buvant à jeun de l'eau bénite la veille de Pâques ou la veille de la Pentecôte. En Flandre, on croit encore que ceux qui sont nés un vendredi ont reçu de Dieu le pouvoir de guérir la fièvre [1].

FIGURES DU DIABLE. — Le diable change souvent de formes, selon le témoignage de quantité de sorcières. Marie d'Aguère confessa que le diable sortait, en forme de bouc, d'une cruche placée au milieu du sabbat; qu'étant sorti, il devenait si grand qu'il en était épouvantable, et que, le sabbat fini, il rentrait dans sa cruche. Françoise Secrétain déclara qu'elle s'était donnée au diable, lequel avait la forme d'un grand cadavre, et qu'elle l'avait connu charnellement, tantôt sous la forme d'un chat, tantôt sous celle d'un chien ou d'une poule, etc. D'autres sorcières ont dit que le diable se faisait voir sous les traits d'un grand tronc d'arbre, sans bras et sans pieds, assis dans une chaire, ayant cependant quelque forme de visage humain. Mais on dit plus généralement que c'est un grand bouc ayant deux cornes par devant et deux par derrière, et que celles de devant se rebroussent en haut; que le plus souvent il n'a que trois cornes, et qu'il a une espèce de lumière dans celle du milieu, laquelle sert à allumer les bougies du sabbat et celles de la messe qu'on y contrefait. On lui voit aussi une espèce de bonnet ou chapeau au-dessus des cornes. Il a devant lui ses parties sexuelles qu'il montre toujours, longues d'une coudée, écailleuses et sinueuses, en forme de ser-

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*, p. 157.

pent, de grosseur médiocre, d'un rouge obscur, etc. Cependant Boguet prétend que les sorcières de son pays ont déclaré que le membre du diable n'est guère plus long que le doigt et gros à proportion, si bien, observe Delancre[1], que les sorcières de Labour sont mieux servies de Satan que celles de Franche-Comté. Le diable a encore une grande queue au derrière, avec un visage au-dessous, qu'il donne à baiser dans les sabbats. Une sorcière déclara avoir baisé ce visage, qui avait la forme d'un museau de bouc.

On a aussi prétendu que le diable se présente souvent sous l'accoutrement d'un grand homme qui ne veut pas se laisser voir clairement; qu'il est comme flamboyant, et qu'il a le visage rouge comme du feu[2]. D'autres disent qu'il a deux visages à la tête, comme Janus.

Delancre rapporte que dans les procédures de la Tournelle, on l'a représenté comme un grand levrier noir, et parfois comme un grand bœuf d'airain couché à terre.

Il n'est point de forme que le diable n'emprunte pour tourmenter l'espèce humaine; il se changea en masse d'or pour séduire saint Antoine[3]. Sous le règne de Philippe le Bel, il se présenta à un moine sous la forme d'un arbre blanc de gelée, puis sous celle d'un grand homme noir monté sur un cheval, puis en moine, en âne, en roue de carrosse, etc.[4]. Souvent il prend la forme d'un dragon. Quelquefois c'est un gueux qui porte les livrées de la misère, dit Leloyer. D'autres fois il abuse de la figure des pro-

[1] *Tableau de l'inconstance des démons et sorciers*, page 225.
[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 2, p. 70.
[3] Saint Jérôme.
[4] Gaguin, *Hist. Phil. Aug.*

phètes ; et du temps de Théodose, il prit celle de Moïse pour noyer les juifs de Candie, qui comptaient sur ses promesses pour traverser la mer à pied sec [1]. Le diable se change aussi en homme pour les femmes et en femme pour les hommes ; les incubes sont pour les femmes et les succubes pour les hommes [2].

Le commentateur de Thomas Valsingham rapporte que le diable sortit du corps d'un diacre schismatique sous la figure d'un âne, et qu'un ivrogne du comté de Warwick fut long-temps poursuivi par un esprit malin dégnisé en grenouille. Leloyer cite quelque part un démon qui se montra à Laon sous la figure d'une mouche ordinaire.

De tous les diables qui tentèrent saint Antoine, les plus apparens s'approchaient de lui avec toutes les grâces des plus belles femmes, ou sous les formes les plus riches et les plus séduisantes ; il en vit un se transformer plusieurs fois en lingot.

Un démon se présenta un jour devant saint François, sous la figure d'une bourse pleine, laquelle bourse se métamorphosa en couleuvre quand on voulut la ramasser.

Un religieux assez simple, étant à l'article de la mort, ne cessait de regarder le ciel de son lit ; on lui demanda ce qui l'occupait. Il répondit qu'il voyait au-dessus de sa tête le Saint-Esprit sous la figure d'un pigeon blanc, et le diable sous l'habit d'un chat noir, qui guettait la sainte colombe. Heureusement le pigeon blanc s'alla poser sur un crucifix, et mit le chat noir en défaut.

Pierre le Vénérable raconte que le diable entra un

[1] Socrate, *Histor. Eccles.*, liv. 7, chap. 28.

[2] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, Discours sur les démons.

jour dans un monastère de l'ordre de Cluni, sous la forme d'un vautour. Un moine, qui dormait pour digérer son dîner, frappa les yeux du démon. Il s'en approcha doucement, saisit une grande hache qui se trouvait là, et se disposa à couper le pied droit du religieux, qui dépassait le bois de son lit. Le moine eut le bonheur de s'éveiller sur l'entrefaite, et vit en l'air, au-dessus de son pied, un vautour armé d'une hache... Quoiqu'un pareil phénomène soit assez curieux, le dormeur éveillé n'y trouva rien de plaisant, et se hâta de faire le signe de la croix. Là-dessus, le vautour mit bas les armes, et s'en alla comme il était venu [1].

Une dame mondaine, et qui prenait plus de soin de parer son corps que d'orner son âme, fut vue par un saint prêtre, escortée de démons déguisés en blaireaux et en marmottes, lesquels démons étaient en outre montés par d'autres esprits malins transformés en singes qui riaient de la bouche [2].

Saint Dominique voulant convertir des dames hérétiques, leur fit voir le diable, pour les détourner du service d'un si vilain maître. C'était dans une église; aussitôt qu'il eut commandé à l'ange apostat de paraître, on vit tomber de la voûte un horrible chat noir, qui ressemblait à un chien. Il avait de grands yeux enflammés, une langue longue, large, rouge et pendante, un postérieur extrêmement laid, qu'il montrait continuellement, en faisant des cabrioles. Après avoir sauté quelque temps devant les dames, il saisit la corde de la cloche et remonta dans le grenier de l'église avec la légèreté d'un singe. Comme

[1] *Petri Venerab.*, *de Miraculis*, lib. 1, cap. 14, *Histoire de la magie en France.*

[2] *Pia Hilaria Angelini gazari*, *in supplem. post Cæsarium*, lib. 5, cap. 7.

il laissait après lui une mauvaise odeur de grillade, les dames se convertirent en se serrant le nez [1].

Quand le diable se montre aux Indiens, il le fait toujours avec quelque noblesse, et il est facile de le voir pour tous les gens du pays. Il ne faut pour cela que l'en prier pendant deux ou trois jours, et lui faire un petit sacrifice. Alors il paraît sous la figure qu'on l'invite de prendre, resplendissant d'or et de pierres précieuses, accompagné d'une belle cour, entouré d'un grand nombre de jeunes filles séduisantes, escorté de plusieurs régimens de cavalerie, et d'une troupe innombrable d'éléphans richement ornés. Il offre aux malheureux tout ce qu'ils désirent, recommande l'aumône, et ordonne aux Indiens opulens de donner des festins aux misérables [2].

Ces figures diverses, que prennent les démons pour se faire voir aux hommes, sont multipliées à l'infini. On remarquera que, quand ils apparaissent avec un corps d'homme, ce qui est assez ordinaire, on les reconnaît aisément à leurs pieds de bouc ou de canard, à leurs griffes et à leurs cornes, qu'ils peuvent bien cacher en partie, mais qu'ils ne déposent jamais entièrement. Cæsarius d'Heisterbach ajoute à ce signalement, qu'en prenant la forme humaine, le diable n'a ni dos, ni derrière, ni fesses, de sorte qu'il se garde bien de montrer ses talons. (*Miracul.*, lib. 3.)

Les Européens représentent ordinairement le diable avec un teint noir et brûlé; les nègres soutiennent au contraire que le diable a la peau blanche. Un officier français se trouvant, au dix-septième siècle,

[1] *Legenda aurea* 108, *de S. Dominico.*

[2] *Epistolæ indicæ Francisci Xavier, Ignatii a Loyola et aliorum de societate Jesu, P. Em. Teiscera ad fratres.* Goæ, 1560.

dans le royaume d'Ardra, en Afrique, alla faire une visite au chef des prêtres du pays. Il aperçut, dans la chambre du pontife, une grande poupée blanche, et demanda ce qu'elle représentait. On lui répondit que c'était le diable. « Vous vous trompez, dit bonnement le Français, le diable est noir. — C'est vous qui êtes dans l'erreur, répliqua le vieux prêtre; vous ne pouvez pas savoir aussi bien que moi quelle est la couleur du diable : *je le vois tous les jours*, et je vous assure qu'il est blanc comme vous [1]. »

C'est sans doute ici le lieu de rapporter *le Portrait du diable*, attribué à Piron, quoique ce morceau soit généralement connu. Le diable n'y est pas flatté :

Il a la peau d'un rôt qui brûle,
Le front cornu,
Le nez fait comme une virgule,
Le pied crochu,
Le *fuseau* dont filait Hercule,
Noir et tordu,
Et pour comble de ridicule,
La queue au cu.

Dans le douzième siècle, on portait en France des vêtemens assez bizarres, mais qui prouvaient en quelque sorte un esprit plus riant, une haine moins brutale contre les démons, que dans les siècles précédens et postérieurs. On se plaisait à se vêtir d'étoffes plissées sur lesquelles on voyait des figures grotesques et de petits diables de toutes formes, de toutes couleurs, avec des visages enjoués. Les femmes avaient des robes fort longues, qui se terminaient *en queue de serpent*. Le concile qui se tint à Montpellier, en 1195, trouvant que ces modes *insolentes* tour-

[1] *Anecdotes africaines*, de la côte des Esclaves, p. 37.

maient en ridicule des objets redoutables, défendit sévèrement ces sortes de parures. On pensera sans doute que ces défenses étaient maladroites, puisque la légèreté française suffisait pour changer la mode, et que le décret du concile ne fit qu'en prolonger la durée.

FILS DE LA VIERGE. — Les bonnes gens croient que ces flocons blancs cotonneux, qui nagent dans l'atmosphère et descendent du ciel, sont des présens que la Vierge nous fait, et que c'est de sa quenouille céleste qu'elle les détache. Le physicien Lamarck prétend que ce ne sont pas des toiles d'araignées ni d'autres insectes fileurs, mais des filamens atmosphériques qui se remarquent dans les jours qui n'ont pas offert de brouillard. Selon le résultat des observations de ce savant, les fils de la Vierge ne sont qu'un résidu des brouillards dissipés, et en quelque sorte réduits et condensés par l'action des rayons solaires, « de sorte qu'il ne nous faudrait qu'une certaine suite de beaux soleils et de brouillards secs, pour approvisionner nos manufactures et nous fournir un coton tout filé, beaucoup plus beau que celui que nous tirons du Levant [1]. »

FIN DU MONDE. — L'abbé Fiard fit paraître, au commencement de ce siècle, un ouvrage intitulé : *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du dix-huitième siècle.* Il cite l'Apocalypse, 16, 14, et les pères de l'église, qui nous apprennent expressément qu'à la fin du sixième millénaire viendra la fin du monde. « La génération présente touche au septième mille, dit-il ; les siècles qui s'écoulent maintenant doivent donc être aussi l'époque de l'existence

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 3, p. 184.

des faiseurs de prodiges annoncés, des précurseurs de l'antechrist qui, lui-même, selon saint Paul, sera le plus grand magicien (II aux Thess., ch. II[e]., v. 7). La coignée est à l'arbre, la verge est levée sur les nations, les vertus des cieux s'ébranlent (Luc, ch. 21, v. 22, 25, 26). Le Seigneur a le van à la main ; il nettoie son air ; il sépare d'avec la paille le bon grain ; le jour vengeur n'est pas éloigné (Luc, ch. 3, v. 9, 17) ; car la France est peuplée de magiciens. »

Un autre prophète, M. le comte de Sallmard-Montfort, a fait imprimer en 1816 un petit volume in-18, qui porte ce titre : *De la Divinité, de l'homme des différentes religions, idées sur la fin prochaine et générale du monde.* Cet ouvrage contient un grand chapitre 4 sur notre fin certaine. Voici un petit précis de ce chapitre, qui nous intéresse tous.

« Le monde se fait vieux, et il serait bientôt temps qu'il prît fin ; aussi ne crois-je pas que l'époque d'un si terrible événement soit fort éloignée... Jacob, chef des douze tribus d'Israël, et par conséquent chef de l'ancienne église, fut évidemment la figure de Jésus-Christ, chef des douze apôtres, et par conséquent chef de la nouvelle. Jacob naquit l'an du monde 2168, c'est-à-dire 1836 ans avant Jésus-Christ. Le monde, à la naissance de Jésus-Christ, avait 4004 ans ; l'église ancienne, figure de la nouvelle, a donc duré 1836 ans. Au moment où j'écris, nous sommes en 1826 ; par conséquent, puisque, d'après la parole de Dieu, la nouvelle église doit durer jusqu'à la fin des siècles, si l'ancienne a vraiment été (comme il n'est pas douteux) le type de la nouvelle, il en résulte clairement que le monde n'a plus qu'environ dix ans à exister, puisqu'en unissant ces dix ans aux 1826 qui se sont passés depuis Jésus-Christ jusqu'à ce moment, cela nous donne précisément les 1836 ans qui s'écou-

lèrent depuis Jacob jusqu'à Jésus. » Passons à d'autres comparaisons.

« Dieu créa le monde en six jours, et il se reposa le septième, dit l'Écriture. Certainement son opération du sixième jour ne se termina pas précisément à la dernière heure de la journée, mais tout au plus aux approches de son déclin ; d'après cela, voici ma manière figurative de raisonner : les cinq jours et la partie du sixième qui furent consacrés au grand œuvre de la création, furent la figure des 5836 ans [1] que le monde doit durer. Et que l'on ne croie pas, je le répète, que parce qu'il est dit que Dieu a créé le ciel et la terre en six jours, il y ait quelque chose qui cloche dans ma comparaison, et que le monde doive aussi, par la même raison, durer d'une manière intégrale, 6,000 ans, puisqu'il est indubitable que Dieu, consacrant ce dernier jour à la formation de l'homme, n'y employa pas dans leur entier les vingt-quatre heures dont il était composé, etc. »

Il est dit dans l'Apocalypse, chapitre 12, que la femme qui avait *engendré* un enfant mâle, vivra dans le désert un temps, des temps, et la moitié d'un temps, loin de la présence du serpent. M. le comte de Sallmard-Montfort dit « qu'un temps signifie mille; des temps signifient huit cents, c'est un nombre incomplet; et la moitié d'un temps, prise à la rigueur, signifierait cinquante [2]; ce qui ajouterait quatorze ans aux 1836. » Néanmoins M. le comte de Sallmard-Montfort se tient toujours à sa première

[1] M. le comte de Sallmard-Montfort a fait ici une petite erreur de calcul : 4004 ans avant Jésus-Christ et 1836 depuis, font 5840 ans.

[2] Il nous semble cependant que la moitié de mille est *cinq cents*, si on n'a pas réformé l'arithmétique.

opinion en faveur des dix ans qui doivent couler de 1826 à 1836; et il faut convenir avec lui que, sur un nombre pareil, quatorze ans ne jouent qu'un rôle peu important. Au reste, si cette manière d'interpréter obtenait une préférence sur l'autre, M. de Sallmard-Montfort observe qu'il n'y aurait pas grande différence de vivre jusqu'en 1850, ou jusqu'en 1836.

Si on voulait réfuter sérieusement ces idées, il ne faudrait que s'arrêter aux époques, qui ont trompé M. le comte de Sallmard-Montfort, dans ses calculs et dans ses prophéties. Qu'on prenne *L'antiquité des temps reconnue et rétablie*, *d'après les anciens*, *contre les chronologistes modernes*, par le père Pezron; dans le canon chronologique qui se trouve à la fin du livre, on verra que Jacob naquit, non 1836 ans comme dit M. de Sallmard, mais 2275 ans avant Jésus-Christ; ce qui nous donne encore bien des années à vivre; on pourrait même dire, avec tous les pères, qu'Abraham était le chef de l'ancienne église, et qu'il faut placer le commencement de cette église au moment des promesses de Dieu et de l'alliance qu'il fit avec Abraham, *le père des croyans*. Or, ces promesses et cette alliance eurent lieu 2360 ans avant Jésus-Christ; ce qui nous allonge encore un peu, et nous assure que le monde ne finira qu'en 2360, et non en 1836.

M. de Sallmard prouve aussi, par les travaux de la création, que le monde ne doit durer que 5836, ou 5840 ans, car il faut compter juste. Malheureusement pour cette admirable supputation, le monde avait déjà 5873 ans, quand Jésus-Chist est né, et le monde n'était pas près de sa fin [1]. Il en a 7699, en cet an de

[1] Voyez le canon chronologique, et l'antiquité des temps rétablie du P. Pezron.

grâce 1826; et nous ne mourrons pas encore tous à la fois.

Au résumé, selon les *bons* supputateurs et astrologues, le monde doit durer cent siècles ou 10,000 ans. Si Dieu le conserve autant après Jésus-Christ qu'avant, il durera près de 12,000; et en ne suivant que le calcul vulgaire, qui ne donne au monde que 4004 ans avant le messie, la terre sera sur pied jusqu'en 8008.

Hérodote a prédit que le monde durerait 10,800 ans. Dion, qu'il durerait 13,984. Orphée, 120,000. Cassander, 1,800,000. J'aime mieux croire à ces gens-là, dont les prédictions ne sont pas encore démenties, qu'à une foule de faux prophètes, maintenant réputés sots dans les annales astrologiques. Tel fut Aristarque, qui prédisait la débâcle générale du genre humain en l'an du monde 2484: Darétès, en l'an 5552; Arnauld de Villeneuve, en l'an de Jésus-Christ 1395; Jean Hilten, cordelier allemand, en 1651; l'Anglais Wistons, savant explicateur de l'Apocalypse qu'il ne comprenait pas, et qu'il voulait éclaircir par la géométrie et l'algèbre, avait conclu, après bien des supputations, que Jésus-Christ reviendrait sur la terre en 1715, ou au plus tard en 1716, pour convertir les Juifs et commencer un règne paisible de mille ans. On a donné depuis bien d'autres frayeurs aux idiots. Le 18 juillet 1816 devait être notre dernier jour à tous, selon le bruit de quelques pronostics populaires. Et l'an 1816 s'écoula aussi paisiblement que toutes les années condamnées.

Non loin d'Avignonet, village qui est auprès de Ville-Franche en Languedoc, est *un petit monticule* situé au milieu d'une des plus fertiles plaines de l'Europe; au haut de ce monticule sont placées les pierres de Naurause, c'est-à-dire deux énormes blocs de

granit qui ne peuvent *pas être venus là tout naturellement*, et qui doivent y avoir été transportés du temps que nos prêtres s'appelaient druides. Or, il faut que vous sachiez (tous les gens du pays vous le diront), que quand ces deux pierres viendront à se baiser, ce sera le signal de la fin du monde. Les vieilles gens disent que, depuis un siècle, elles se sont tellement rapprochées, qu'un gros homme a tout au plus le passage libre, tandis qu'il y a cent ans, un homme à cheval y passait sans difficulté.

Enfin, un fonctionnaire allemand, M. de Libenstein, a pris la peine d'avertir le public, par une brochure publiée à Francfort en 1818, que l'antechrist paraîtrait en 1823, et que le monde finirait dix ans après.

On fera encore toutes les concessions possibles à ceux qui sont assez encrassés dans la routine, pour ne pas adopter les calculs du P. Pezron. En supposant donc que le monde n'ait, en cette année 1826, que 5830 ans, nous ranimerons, pour les amateurs, des prophéties plus rassurantes que celles de M. de Sallmard-Montfort. Saint Augustin, saint Cyprien et saint Jérôme ont décidé que le monde finirait quand il aurait 6000 ans bien sonnés [1]. Tenons-nous à l'avis de ces trois grandes lumières de l'église, qui, étant des saints à miracles, méritent mieux notre confiance que les prophètes du siècle dix-neuvième, d'autant plus que leur calcul nous donne encore 175 ans pour songer à nous.

Il faut ajouter à toutes les prédictions fausses celle de Mme. de Krudner, qui annonçait la fin du monde pour le 13 janvier 1819 (1er. janvier selon le calen-

[1] Augustin, *Cité de Dieu*, liv. 20, chap. 7. Hiéron. *ad Cyprian.* Cyprian. *ad Fortunat*, cap. 2.

drier russe, qui servait de règle à la sainte prophétesse). Le prophète Muller, qui est en homme ce que Mme. de Krudner était en femme, confirma la prédiction. Il ajouta mêne qu'il y aurait, quelques jours avant la fin du monde, de grands événemens, mais qu'ils ne pouvaient se publier d'avance, et qu'on les saurait en temps et lieu. En conséquence, les bonnes gens de la Suisse et des autres pays du nord s'abandonnèrent à la consternation et se préparèrent à bien mourir, comme avaient fait nos bons aïeux à la fin du dixième siècle. Mais le moude existe, les prophètes aussi; et l'on dit qu'ils n'ont rien perdu de leur influence sur les *esprits* allemands.

Ces prédictions ne nous paraissent que ridicules; mais les paysans s'en épouvantent, et un gouvernement sage mettrait dans une maison de fous, les Glintz, les Adam Muller, et tous les vagabonds inspirés. Voyez *Éclipses*.

FINNES. — On lit dans Albert Krantz [1], que les Finnes ou Finlandais sont sorciers, qu'ils ont le pouvoir de connaître l'avenir et les choses cachées; qu'ils tombent en extase, et qu'à leur réveil ils racontent ce qu'ils ont vu, et apportent, en témoignage de la vérité, une bague, un bijou, que leur âme a pris en voyageant dans les pays éloignés.

Delancre dit que ces sorciers du nord vendent les vents dans des outres aux navigateurs, lesquels se dirigent alors comme ils veulent. Mais un jour, un maladroit, qui ne savait ce que contenaient ces outres, les ayant crevées, il en sortit une si furieuse tempête, que le vaisseau y périt.

Olaüs Magnus dit que certains de ces magiciens

[1] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, liv. 4, p. 450.



vendaient aux navigateurs trois nœuds magiques serrés avec une courroie. En dénouant le premier de ces nœuds, on avait des vents doux et favorables; le second en élevait de plus véhémens; le troisième excitait les plus furieux ouragans.

FINSKGALDEN, — Espèce de magie en usage chez les Islandais. depuis l'établissement du christianisme; elle a été apportée en Islande par un magicien du pays, qui avait fait à ce dessein un voyage en Laponie; elle consiste à maîtriser un esprit, qui suit le sorcier sous la forme d'un ver ou d'une mouche, et lui fait faire merveilles.

FIORAVANTI (LÉONARD), — Médecin, chirurgien, et alchimiste du seizième siècle. Il se vantait d'avoir recollé des nez complétement arrachés, et se donnait pour le plus grand faiseur de prodiges. On remarque parmi ses ouvrages, qui sont assez nombreux, *Le trésor de la vie humaine* [1], Venise, 1570, in-8°., ibid., 1582, 1620, et *le Résumé des secrets qui regardent la médecine, la chirurgie, et l'alchimie* [2], Venise, 1571, in-8°., 1666; Turin, 1580; traduit en allemand, Darmstadt, 1624, in-8°.

FLAGA, — Fée malfaisante des Scandinaves; quelques-uns disent que ce n'était qu'une magicienne qui avait un aigle pour monture.

FLAMBEAUX. — Trois flambeaux allumés dans la même chambre sont un présage de mort. Ayez soin d'en avoir deux ou quatre.

FLAMEL (NICOLAS), — Célèbre alchimiste du quatorzième siècle. On ne connaît ni la date ni le

[1] *Il Tesoro della vita umana.*

[2] *Compendio dei secreti*, etc.

lieu de sa naissance ; car il n'est pas certain qu'il soit né à Paris ou à Pontoise. Il fut d'abord alternativement écrivain public au charnier des Innocens, libraire juré, poëte, peintre, mathématicien, architecte ; et enfin, de pauvre qu'il était, il devint excessivement riche, par le bonheur qu'il eut de trouver la pierre philosophale. Une nuit, dit-on, pendant son sommeil, un ange lui apparut, tenant un livre assez remarquable, couvert de cuivre bien ouvragé, *les feuilles d'écorces déliées, gravées d'une très-grande industrie*, et écrites avec une pointe de fer. Une inscription en grosses lettres dorées contenait une dédicace *faite à la gent des Juifs*, par *Abraham le Juif*, prince, prêtre, astrologue et philosophe.

« Flamel, dit l'ange, vois ce livre auquel tu ne comprends rien : pour bien d'autres que toi, il resterait inintelligible ; mais tu y verras un jour ce que tout autre n'y pourrait voir. » A ces mots, Flamel tend les mains pour saisir ce présent précieux ; mais l'ange et le livre disparaissent, et il voit des flots d'or rouler sur leur trace.

Nicolas se réveilla ; mais le songe tarda si longtemps à s'accomplir, que son imagination s'était beaucoup refroidie, lorsqu'un jour, dans un livre qu'il venait d'acheter en bouquinant, il reconnut l'inscription du même livre qu'il avait vu en songe, la même couverture, la même dédicace, et le même nom d'auteur. Ce livre avait pour objet la transmutation métallique, et les feuillets étaient au nombre de 21, qui font le mystérieux nombre de trois fois sept. Nicolas se mit à étudier ; mais, ne pouvant comprendre les figures, il fit un vœu à Dieu et à M. saint Jacques de Galice, pour leur demander l'interprétation d'icelles, qu'il n'obtint pourtant que d'un rabbin. Le pèlerinage à Saint-Jacques eut lieu aussitôt, et Fla-

mel en revint tout-à-fait illuminé. Voici la prière qu'il avait faite pour obtenir la lumière :

« Dieu tout-puissant, éternel, père de la lumière, de qui viennent tous les biens et tous les dons parfaits, j'implore votre miséricorde infinie; laissez-moi connaître votre éternelle sagesse, elle qui environne votre trône, qui a créé et fait, qui conduit et conserve tout. Daignez me l'euvoyer du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre gloire, afin qu'elle soit et qu'elle travaille en moi; car c'est elle qui est la maîtresse de tous les arts célestes et occultes, qui possède la science et l'intelligence de toutes choses; faites qu'elle m'accompagne dans toutes mes œuvres; que par son esprit j'aie la véritable intelligence; que je procède infailliblement dans l'art noble auquel je me suis consacré, dans la recherche de la miraculeuse pierre des sages que vous avez cachée au monde, mais que vous avez coutume au moins de découvrir à vos élus; que ce grand œuvre, que j'ai à faire ici-bas, je le commence, je le poursuive et je l'achève heureusement; que, content, j'eu jouisse à toujours. Je vous le demande par Jésus-Christ, la pierre céleste, angulaire, miraculeuse, et fondée de toute éternité, qui commande et règne avec vous, etc. [1]. »

Cette prière eut tout son effet, puisque, par l'inspiration de la benoîte Vierge, Flamel convertit d'abord du mercure en argent, et bientôt du cuivre en or.

Il ne se vit pas plus tôt en possession de la pierre philosophale, qu'il voulut que des monumens publics attestassent sa piété et sa prospérité. Il n'oublia pas

[1] *Hydrolicus sophicus seu aquarium sapient. Bibl. chim.* de Manget., tom. 2, p. 557.

aussi de faire mettre partout ses statues et son image, sculptées, accompagnées d'un écusson où une main tenait une écritoire en forme d'armoirie. Il fit graver partout aussi le portrait de sa femme Pernelle, qui l'accompagna dans ses travaux alchimiques.

Flamel fut enterré dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie. Après sa mort, plusieurs personnes se sont imaginées que toutes ces peintures et sculptures allégoriques étaient autant de symboles cabalistiques qui renfermaient un sens qu'on pouvait mettre à profit. Sa maison, vieille rue de Marivaux, n°. 16, passa dans leur imagination pour un lieu où l'on devait trouver des trésors enfouis; un ami du défunt s'engagea, dans cet espoir, à la restaurer gratis; il brisa tout et ne trouva rien.

D'autres ont prétendu que Flamel n'était pas mort, et qu'il avait encore mille ans à vivre; il pourrait même vivre plus en vertu du baume universel qu'il avait découvert. Quoi qu'il en soit, le voyageur Paul Lucas affirme, dans une de ses relations, avoir parlé à un derviche, ou moine turc, qui avait rencontré Nicolas Flamel et sa femme s'embarquant pour les Indes.

On ne s'est pas contenté de faire de Flamel un adepte, on en a fait aussi un auteur. En 1561, cent quarante-trois ans après sa mort, Jacques Gohorry publia, in-18, sous le titre de *Transformation métallique*, trois traités en rhythme français : *la Fontaine des amoureux des sciences; les Remontrances de nature à l'alchimiste errant*, avec la réponse, par Jean de Meung, et *le Sommaire philosophique*, attribué à Nicolas Flamel. On met aussi sur son compte *le Désir désiré*, ou *Trésor de philosophie*, autrement *le Livre des six paroles*, qui se trouve avec *le Traité du soufre*, du cosmopolite, et l'œuvre royale de Charles VI, Paris, 1618, 1629, in-8°. On le fait

encore auteur du *grand Éclaircissement de la pierre philosophale pour la transmutation de tous métaux*, in-8°., Paris, 1628. L'éditeur promettait *la Joie parfaite de moi, Nicolas Flamel, et de Pernelle, ma femme*, lequel n'a point paru; on a donné enfin *la Musique chimique*, opuscule très-rare, et d'autres fatras qu'on ne recherche plus. Au résumé, Flamel était un homme laborieux, qui fit quelque fortune en travaillant avec les juifs; et, comme il en fit mystère, on l'attribua à des moyens merveilleux.

L'abbé de Villars fit de Flamel, dans le *Comte de Gabalis*, un chirurgien qui commerçait avec les esprits élémentaires. On a fait sur lui mille contes singuliers; et de nos jours, un chercheur de dupes, ou peut-être un plaisant répandit en mai 1818, dans les cafés de Paris, une espèce d'avertissement où il déclarait qu'il était le fameux Nicolas Flamel, qui recherchait la pierre philosophale au coin de la rue Marivaux, à Paris, il y a plus de quatre cents ans; qu'il avait voyagé dans tous les pays du monde, et prolongeait sa carrière depuis plus de quatre siècles par le moyen de l'*élixir de vie*, qu'il avait le bonheur de posséder. Quatre siècles de recherches l'avaient rendu, disait-il, très-savant, et le plus savant des alchimistes. Il faisait de l'or à volonté. Les curieux pouvaient se présenter chez lui, rue de Cléry, n°. 22, et y prendre une inscription qui coûtait *trois cent mille francs*, moyennant quoi ils seraient initiés aux secrets du maître, et se feraient sans peine *un million huit cent mille francs* de rente.

Quelques personnes ont remarqué que les propositions du prétendu Flamel n'avaient pas fait fortune, et ont fait hommage de cette merveille au bon esprit du siècle. Disons plutôt que si ce charlatanisme n'a pas réussi, c'est à cause du prix excessif de l'*ini-*

tiation; car partout, et dans tous les temps, quand des imposteurs se présenteront ils seront sûrs de trouver des sots pour les croire.

On peut consulter, pour plus détails, l'*Histoire critique* assez estimée *de Nicolas Flamel et de Pernelle sa femme*, par l'abbé Villain, in-12, Paris, 1761.

FLAQUE (Louis-Eugène), — Sorcier vivant, aujourd'hui dans sa cinquante-sixième année, jugé à Amiens, en 1825. On l'accusa d'escroqueries à l'aide d'opérations magiques et cabalistiques, de complicité avec Boury, teinturier, de quarante-sept ans, logé rue des Hautes-Cornes, à Amiens, et encore avec François Russe laboureur de Conti, âgé de quarante-trois ans.

Au mois de mars 1825, la cour royale d'Amiens confirma un jugement par lequel il appert que les trois individus susnommés ont, par des manœuvres frauduleuses, persuadé à des particuliers l'existence d'un pouvoir surnaturel; sur quoi, et pour en user, l'un desdits particuliers remit à Boury la somme de cent quatre-vingt-douze francs; et Boury présenta le consultant à un individu déguisé en démon, dans le bois de Naours. Le démon promit au particulier huit cent mille francs qui n'arrivèrent jamais. Boury, Flaque et Russe n'en gardèrent pas moins les cent quatre-vingt-douze francs; mais le bailleur les poursuivit. Boury fut condamné à quinze mois de prison, Flaque et Russe à une année, à l'amende de cinquante francs, et au remboursement des frais, etc.

Voici ce qu'on apprit dans les débats. Boury exerçait l'état de chirurgien dans la commune de Mirvaux; et d'abord, n'étant pas toujours heureux dans ses cures, il persuadait à ses malades que l'on avait jeté un sort sur eux, et leur conseillait de chercher

un devin plus savant que lui ; cependant il se faisait payer et se retirait. Ces escroqueries n'étaient que le prélude de facéties plus graves. En 1820, le charron Louis Pâque ayant besoin d'argent se rendit à Amiens, et en emprunta à un menuisier. Boury dit qu'il procurerait de l'argent à meilleur compte, moyennant quelques avances. Le charron alla le trouver, et Boury lui déclara que le meilleur moyen était de se vendre au diable. Il lui demanda deux cents francs pour assembler le conseil infernal, et Louis Pâque les donna. Boury s'arrangea de façon à toucher ainsi sept à huit mille francs.

Enfin il fut convenu qu'en donnant encore quatre louis, Pâque obtiendrait cent mille francs; malheureusement il n'en put donner que deux. Il partit néanmoins avec Boury, Flaque et un sieur de Noyencourt, pour le bois de Saint-Gervais. Boury tira d'une de ses poches un morceau de papier écrit qu'il fit tenir aux assistans, chacun par un coin : il était minuit; Flaque fit trois conjurations. Le diable ne parut pas. Noyencourt et Boury dirent alors que le diable était sans doute occupé ce jour-là, et on prit un autre rendez-vous au bois de Naours. Pâque mena sa fille avec lui; Boury lui avait dit qu'il fallait que son premier-né assistât à l'opération. Flaque et Boury appelèrent le diable en latin. Le diable parut; il avait une redingote *rougeâtre-bleuâtre*, un chapeau galonné, il portait un grand sabre. Sa taille était d'environ cinq pieds six pouces. Le nom de ce démon était Robert, et celui du valet qui l'accompagnait Saday.

Boury dit au diable : « Voici un homme que je te présente, il désire avoir quatre cent mille francs pour quatre louis, peux-tu les lui donner? » Le diable répondit : « il les aura. » Pâque lui présenta l'argent, et le diable lui fit faire le tour du bois en quarante-

cinq minutes, avec Boury et Flaque, avant de bailler les 400,000 francs : l'un des sorciers perdit un de ses souliers dans la course. Aussitôt Pâque aperçut une table et des chandelles dessus; il poussa un cri : « Tais-toi, lui dit Flaque, ton affaire est manquée. » Pâque s'enfuit à travers le bois et revint devant le diable qui lui dit : « Scélérat, tu as traversé le bois au lieu d'en faire le tour. Retire-toi sans te retourner, ou je te tords le cou. »

Une autre opération eut encore lieu dans le même bois; et quand le pauvre Pâque demanda l'argent, le diable lui dit : « Adresse-toi au bureau. » C'était un buisson..... Comme il n'y avait rien, le démon promit que la somme se trouverait le lendemain dans la cave de Flaque; Pâque s'y rendit le lendemain avec sa femme et celle du bonhomme qui avait donné les cent quatre-vingt-douze francs pour la première affaire. Mais Boury, qui se trouvait là, les mit à la porte en annonçant qu'il allait se plaindre au procureur du roi. Pâque reconnut qu'il était trompé et se retira, avec son argent perdu. — Nous sommes cependant dans le dix-neuvième siècle!

FLAUROS, — Grand-général aux enfers. Il se fait voir sous la figure d'un terrible léopard, et lorsqu'il prend la forme humaine, il porte un visage affreux, avec des yeux enflammés; il connaît le passé, le présent et l'avenir, soulève tous les démons ou esprits contre ses ennemis les exorcistes, et commande vingt légions [1].

FLAVIA-VÉNÉRIA-BESSA, — Femme qui fit bâtir une chapelle en l'honneur des anciens monar-

[1] Wierus, *de præstig. dæm.*, p. 929.

ques de l'enfer, Pluton et Proserpine, par suite d'un avertissement qu'elle avait eu en songe [1].

FLAVIN, — Auteur d'un ouvrage intitulé l'*État des âmes trépassées*, in-8°., Paris, 1579.

FLAXBINDER. — Le professeur Hanov, bibliothécaire à Dantzick, après avoir combattu les apparitions et les folles erreurs des différens peuples touchant les revenans et les spectres, raconte le fait suivant, avec toute la bonne foi des chroniqueurs du quinzième siècle :

« Flaxbinder, plus connu sous le nom de *Johannes de Curiis*, passa les années de sa jeunesse dans l'intempérance et la débauche. Un soir, tandis qu'il se plongeait dans l'ivresse des plus sales plaisirs, sa mère vit un spectre qui ressemblait si fort, par la figure et la contenance, à son fils, qu'elle le prit pour lui-même. Ce spectre était assis près d'un bureau couvert de livres, et paraissait profondément occupé à méditer et à lire tour à tour. Persuadée qu'elle voyait son fils, et agréablement surprise, elle se livrait à la joie que lui donnait ce changement inattendu, lorsqu'elle entendit, dans la rue, la voix de ce même Flaxbinder qui était dans la chambre. Elle fut horriblement effrayée; on le serait à moins : cependant, ayant observé que celui qui jouait le rôle de son fils ne parlait pas, qu'il avait l'air sombre, hagard et taciturne, elle conclut que ce devait être un spectre; et, cette conséquence redoublant sa terreur, elle se hâta de faire ouvrir la porte au véritable Flaxbinder. Il entre, il approche; le spectre ne se dérange pas. Flaxbinder, pétrifié à ce spectacle, forme, en trem-

[1] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. 4, p. 439.

blant, la résolution de s'éloigner du vice, de renoncer à ses désordres, d'étudier enfin, et d'imiter le fantôme. A peine a-t-il conçu ce louable dessein que le spectre sourit d'une horrible manière, jette les livres et s'envole.

FLÈCHES. — Voici une divination qui se pratique chez les Turcs par le moyen des flèches. S'ils doivent aller à la guerre, entreprendre un voyage, ou acheter quelque marchandise, ils prennent quatre flèches qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre, et les font tenir par deux personnes; puis ils mettent sur un coussin une épée nue devant eux, et lisent un certain chapitre de l'Alcoran; alors les flèches se battent durant quelque temps, et enfin les unes montent sur les autres; si les victorieuses ont été nommées chrétiennes (car ils en appellent deux les Turcs, et donnent aux deux autres le nom de leur ennemi), c'est signe que les chrétiens vaincront; si autrement, c'est une marque du contraire[1].....

FLINS. — Les anciens Vandales adoraient sous ce nom une grosse pierre, qui représentait la Mort couverte d'un long drap, tenant un bâton à la main, et une peau de lion sur les épaules. Ces peuples croyaient que cette divinité pouvait les ressusciter après leur trépas.

FLORENT DE VILLIERS, — Grand astrologue qui dit à son père qu'il ne fallait pas qu'il lui bâtit une maison, parce qu'il saurait habiter en divers lieux et toujours chez autrui. En effet, il alla à Beaugency, de là à Orléans, puis à Paris, en Angleterre, en Écosse, en Irlande; il étudia la médecine à

[1] Lebrun, *Histoire des pratiques superstitieuses*, t. 2, p. 405.

Montpellier ; de là à Rome, à Venise. au Caire, à Alexandrie, et revint auprès du duc Jean de Bourbon. Le roi Louis XI le prit à son service ; il suivit ce prince en Savoie, pour étudier les herbes des montagnes et les pierres médicinales. Il apprit à les tailler et à les graver en talismans ; il se retira à Genève, puis à Saint-Maurice en Chablais, à Berne en Suisse, et vint résider à Lyon ; il y fit bâtir une maison, et une étude où il y avait deux cents volumes de livres singuliers, qu'il consacra au public ; il se maria, eut des enfans, tint ouverte une étude d'astrologie où le roi Charles VIII se rendit pour écouter ses jugemens, un jour de la Toussaint. On l'accusa d'avoir un esprit familier, parce qu'il répondait promptement à toutes questions, et il fut fort tourmenté par les bigots, sur sa vieillesse [1].

FLORINE ou FLORINDE, — Jeune diablesse ou esprit succube, qui pendant quarante ans vécut avec Benedetto Berna, prêtre sorcier. Voyez *Berna*.

FLORON. — Chicus OEsculanus, qui avança cette hérésie, *que la lune est un globe habitable comme le nôtre*, avait un démon familier, nommé Floron, de l'ordre des chérubins damnés, qui lui souffla la susdite hérésie et l'aida dans ses travaux.

FLOTILDE. — Ce personnage est inconnu ; mais ses *visions* ont été conservées. On les trouve dans le Recueil de Duchesne [2].

FLOTS. — Cambry parle d'un genre de divina-

[1] Ancien manuscrit de la Bibliothèque du roi, rapporté à la fin des remarques de Joly sur Bayle.

[2] *Flotildæ visiones*, in tom. 2 *Script. Hist. franc.*, And. Duchesne, 1636.

tion assez curieux, qui se pratique dans les environs de Plougasnon : des sorciers ou devins interprètent les mouvemens de la mer, les flots mourans sur la plage, et prédisent l'avenir d'après cette inspection [1].

FO ou FOÉ, — L'un des principaux dieux des Chinois, fondateur d'une secte extrêmement répandue à la Chine. Il naquit dans les Indes, environ mille ans avant Jésus-Christ. Sa mère, étant enceinte de lui, songea qu'elle avait commerce avec un éléphant blanc, ou, selon d'autres, qu'elle avalait un de ces animaux, conte qui a donné lieu aux honneurs que les rois indiens rendent aux éléphans de cette couleur. Il sortit du sein de sa mère par le côté droit, Dès le moment de sa naissance, il était assez fort pour marcher. On rapporte qu'il fit six pas, et que d'une main montrant le ciel, et de l'autre la terre, il fit entendre ces paroles : « Je suis le seul digne d'être honoré sur la terre et dans le ciel. » A dix-sept ans, il prit trois femmes, avec lesquelles il vécut deux ans, Il les quitta ensuite, et s'enfonça dans la solitude avec quatre philosophes, dont il suivait les conseils. A trente ans, il se sentit inspiré, prit le nom de Fo, et commença à prêcher sa doctrine, éblouissant le peuple par un grand nombre de prestiges que les bonzes ont recueillis dans plusieurs volumes. Malgré sa prétendue divinité, Fo ne fut pas exempt de la mort. Il finit ses jours à soixante-dix-neuf ans. Les bonzes assurent qu'il est né huit mille fois, et qu'il a passé successivement dans le corps d'un grand nombre d'animaux, avant de s'élever à la divinité. Aussi est-il représenté dans les pagodes, sous la forme d'un dragon, d'un éléphant, d'un

[1] *Voyage dans le Finistère*, tom. 1er., p. 193.

singe, etc. Ses sectateurs l'adorent comme le législateur du genre humain, et le sauveur du monde, envoyé pour montrer aux hommes le chemin du salut, et pour l'expiation de leur crimes.

FOCALOR, — Grand général aux enfers. Il se montre sous les traits d'un homme ayant des ailes de griffon. Sous cette forme il tue les bourgeois et les jette dans les flots; il commande à la mer, aux vents, et renverse les vaisseaux de guerre. Il espère rentrer au ciel dans mille ans, mais il se trompe; au reste il commande à trente légions, et obéit en rechignant à l'exorciste [1].

FOIX (Germaine de), — Femme de Ferdinand-le-Catholique, roi de Castille. Cette princesse, qui voulait avoir un fils de son époux, lui fit prendre un breuvage qui loin de rétablir sa vertu prolifique, le fit mourir de consomption au bout de trois ans, pendant lequel temps il n'avait cessé de languir [2].

FONG-CHWI, — Opération mystérieuse qui se pratique à la Chine, dans la disposition des édifices, et surtout des tombeaux. Si quelqu'un bâtit par hasard dans une position contraire à ses voisins, et qu'un coin de sa maison soit opposé au côté de celle d'un autre, c'est assez pour faire croire que tout est perdu. Il en résulte des haines qui durent aussi longtemps que l'édifice. Le remède consiste à placer dans une chambre un dragon ou quelque autre monstre de terre cuite, qui jette un regard terrible sur le coin de la fatale maison, et qui repousse ainsi toutes les influences qu'on en peut appréhender. Les voisins, qui prennent cette précaution contre le danger ne man-

[1] Wierus, *De præstigiis dæm.*, p. 926.
[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1er., p. 121.

quent pas chaque jour de visiter plusieurs fois le monstre qui veille à leur défense. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plutôt devant l'esprit qui le gouverne, et qu'ils croient sans cesse occupé de ce soin. Les bonzes ne manquent pas de prendre part à l'embarras de leurs cliens; ils s'engagent pour une somme d'argent à leur procurer l'assistance de quelque esprit puissant, qui soit capable de les rassurer nuit et jour par des efforts continuels de vigilance et d'attention.

FONG-ONHANG, — Oiseau fabuleux auquel les Chinois attribuent à peu près les mêmes propriétés qu'au phénix des Grecs et des Romains. Les femmes se parent d'une figure de cet oiseau, qu'elles portent en or, en argent ou en cuivre, suivant leurs richesses et leurs qualités.

FONTAINES. — On prétend encore dans la Bretagne que les fontaines bouillonnent quand le prêtre chante la préface, le jour de la Sainte-Trinité [1]. On voit auprès de Grenoble une fontaine mémorable, laquelle est sans cesse flamboyante et bouillante, et à laquelle tout ce qui touche et en approche ne manque aussitôt de brûler et être consumé. Il y a près de quatorze cents ans qu'on dit quelque chose d'approchant à saint Augustin : comme sur la fin du quatrième siècle Grenoble devint célèbre par le nom qu'elle reçut de l'empereur Gratien, et par l'éminente piété de saint Damien, qui en fut le premier évêque, saint Augustin eut lieu d'être informé des particularités de cette nouvelle ville, et apprit qu'il y avait tout auprès une fontaine qui allumait les flambeaux éteints, et qui éteignait ceux qui sont allumés [2].

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 2, p. 15.

[2] Lebrun, p. 44. Voyez les *Fontaines sacrées*, dans le *Dictionnaire des reliques*.

FONTENETTES (Charles), — Auteur d'une *dissertation sur une fille de Grenoble, qui depuis quatre ans ne boit ni ne mange*, 1737, in-4°., prodige qu'on attribuait au diable, et dont Fontenettes lave l'enfer.

FORAY ou MORAX, — Comte et grand général aux enfers; il se présente sous la forme d'un taureau, et si par hasard il prend une figure humaine, il instruit l'homme dans l'astronomie et dans tous les arts libéraux; il connaît la propriété des herbes et des pierres précieuses, et commande à trente-six légions [1].

FORCAS ou FORRAS, — Grand président des enfers; il apparaît sous la forme d'un homme vigoureux; il connaît la vertu des herbes et des pierres précieuses; il enseigne la logique, l'éthique; il rend l'homme invisible, ingénieux et beau parleur; il fait retrouver les choses perdues; il découvre les trésors, et a sous ses ordres vingt-neuf légions de démons [2].

FORCE. — Milon de Crotone n'eut pas seul une force prodigieuse. Louis de Bouflers, surnommé le Fort, qui vivait vers l'an 1534, possédait une force et une agilité extraordinaires. Quand il avait croisé ses deux pieds, il était impossible de le faire avancer ou reculer d'un seul pas. Il brisait sans peine un fer à cheval; et lorsqu'il saisissait un taureau par la queue, il l'entraînait partout où il voulait. Il enlevait aisément un cheval, et l'emportait sur ses épaules. On l'a vu souvent, armé de toutes pièces, sauter à cheval sans s'appuyer et sans mettre le pied dans l'étrier. Sa vitesse à la course n'était pas moins remarquable que sa force extraordinaire, puisqu'il

[1] Wierus, *De præst.*, p. 915.
[2] Wierus, *de Præstig.*, p. 921.

dépassait en courant le cheval d'Espagne le plus léger, dans un espace de deux cents pas.

Un certain Barsabas, qui servait au commencement du dix-huitième siècle dans les armées françaises, emporta un jour, devant Louis XIV, un cheval chargé de son cavalier. Il alla trouver une autre fois un maréchal ferrant, il lui donna un fer de cheval à forger. Celui-ci s'étant un peu éloigné, Barsabas prit l'enclume, et la cacha sous son manteau. Le maréchal se retonrne bientôt pour battre le fer; il est tout étonné de ne plus trouver son enclume, et bien plus surpris encore de voir cet officier la remettre sans difficulté à sa place. Un Gascon, que Barsabas avait offensé dans une compagnie, lui fit un défi. « Très-volontiers, répondit Barsabas; mais touchez là. » Il prit la main du Gascon, et la lui serra si fort que tous les doigts en furent presque écrasés. Il le mit ainsi hors d'état de se battre. — Le maréchal de Saxe était de même calibre. — Ce qu'il y a de plaisant c'est que dans les anciens jours, où l'on attribuait au démon le bien et le mal, on regardait comme possédés du diable, tous les gens doués d'une force extraordinaire. C'était, disait-on, le malin qui la leur donnait pour nuire.

FORÊTS. — Les forêts sombres sont des lieux où, comme dit Leloyer [1], les diables se mêlent avec les sorciers. Ces diables y font leurs orgies commodément sous la feuillée avec les femmes, et il n'y a guère de lieux où ils se rendent plus volontiers visibles.

FORNEUS, — Grand marquis infernal, semblable à un monstre marin. Il instruit l'homme dans

[1] Leloyer, *Hist. des spectres ou ap. des esprits*, ch. 4, p. 344.

les plus grandes affaires, fait du bien à ses amis et du mal à ses ennemis; il a sous son pouvoir vingt-neuf légions de trônes et d'anges [1].

FORTES-ÉPAULES. — Le peuple de Dijon croit à l'existence d'une espèce de lutin de ce nom, qui porte des fardeaux et qui rappelle le forte-échine de madame d'Aulnoy, dans le Conte du *chevalier Fortuné*.

FORTUNE. — Voyez *loteries*.

FOUDRE. — L'empereur Auguste gardait soigneusement une peau de veau marin, pour se mettre à l'abri de la foudre. — Tibère portait dans la même vue une couronne de feuilles de laurier. Louis XI se croyait en sûreté contre tous les dangers, en attachant à son chapeau une petite vierge de plomb [2].

On regardait généralement autrefois tous ceux qui avaient le malheur de périr par la foudre comme des impies qui avaient reçu leur châtiment du ciel.

Quand la foudre était partie de l'orient, et que n'ayant fait qu'effleurer quelqu'un elle retournait du même côté, c'était le signe d'un bonheur parfait.

Les Grecs modernes chassent les chiens et les chats quand il tonne, parce que leur présence est censée attirer la foudre sur les maisons.

FOUGÈRE. — Personne n'ignore les mauvaises et diaboliques façons dont on se sert pour cueillir la fougère. Le 23 juin veille de la saint Jean-Baptiste, après un jeûne de quarante jours, plusieurs sorciers, conduits par Satan, recueillent pendant cette nuit la graine de cette herbe, qui n'a ni tige, ni fleur, ni se-

[1] Wierus, *de Præstigiis*.
[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 2.

mence et qui renaît de la même racine; et qui plus est, le malin se joue de ces misérables sorciers en leur apparaissant cette nuit-là, au milieu des tempêtes, sous quelque forme monstrueuse, pour les épouvanter davantage. Ils croient s'en défendre par leurs exorcismes, les cercles et caractères qu'ils font sur la terre autour d'eux; ensuite ils mettent une nappe neuve de fin lin ou de chanvre sous la fougère, qu'ils croient voir fleurir en une heure, pour en recevoir la graine. Ils la plient dans un taffetas ou dans du parchemin vierge, et la gardent soigneusement pour deviner les songes, et faire paraître les esprits. Le démon par ses malices et menteries leur persuade que cette semence n'est pas seulement propre à deviner, et que si l'on met de l'or ou de l'argent dans la bourse où l'on doit garder la semence de fougère, le nombre en sera doublé le jour suivant. Si l'événement n'a pas lieu, les magiciens vous accuseront de mauvaise foi, ou ils diront que vous avez commis quelque crime, tant nous nous laissons aller à ces abominables impostures de Satan [1].

FOULQUES. — Le comte de Foulques, qui était, comme on sait, le protecteur obstiné des hérétiques, avait contracté la vicieuse habitude de se livrer à des emportemens et de blasphémer à la journée. Notre saint père le pape, dans le dessein d'arrondir ses domaines du comtat d'Avignon, s'était emparé d'une terre et d'un château, qui appartenaient au comte de Foulques. Celui-ci, qui n'aurait pas dû s'opposer aux volontés infaillibles du vicaire de Jésus-Christ, n'eut pas plus tôt appris qu'il allait perdre un bien (considérable à la vérité, mais superflu), qu'il monta à cheval, et dit, en jurant vilainement :

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., p. 151.

« Je me moque du pape, de ses moines et de ses » prêtres ; je jouirai de mes terres et de mon château, » ou je brûlerai le comtat d'Avignon. »

A peine le comte de Foulques eut-il prononcé cet horrible blasphème, que le diable le prit par les pieds, le jeta à bas de son cheval et l'assomma.

On pense bien que le diable avait des ordres pour agir ainsi. Mais ce qu'il y a de plus affreux, c'est que l'hérétique mourut, en proférant de nouveaux blasphèmes..... Jérémie Drexélius, termine cette histoire édifiante, par la citation de ce vers de Virgile, qui vient bien à propos,

Discite justitiam moniti et non temnere divos.

FOURBERIES. — On connaît la supercherie des prêtres de Babylone, qui faisaient accroire au peuple que le diable Bel buvait et mangeait ; et celle des prêtres du dieu Anubis à Rome, dont l'un abusa de Pauline, sous le règne de Tibère.

Les histoires sont pleines de stratagèmes des capitaines qui ont fait des révélations ou des visions, pour inspirer du courage à leurs soldats. Numa Pompilius feignit d'avoir reçu ses lois de la nymphe Égérie ; d'autres législateurs ont fait à proportion la même chose [1].

On n'ignore pas non plus qu'en 1506, quatre frères prêcheurs de Berne furent condamnés au feu, pour avoir contrefait la Sainte Vierge, Jésus-Christ, sainte Barbe et sainte Catherine, et s'être permis à cette occasion les plus horribles impiétés. Les frères mineurs de Bordeaux avaient trouvé le secret de faire rire les âmes du purgatoire, quand on apportait à l'église des offrandes pour les morts. Ces supercheries

[1] Don Calmet, *Dissertation sur les apparit.*, chap. 56, p. 200.

ont d'ailleurs été de tous temps [1]. Voyez aussi *Cordeliers d'Orléans.*

FOURMIS. — Les Thessaliens honoraient ces insectes, dont ils croyaient tirer leur origine. Les Grecs étaient si sottement vains, qu'ils aimaient mieux descendre des fourmis de la forêt d'Egine que de reconnaître qu'ils étaient des colonies de peuples étrangers. — La fourmi était un attribut de Cérès; elle fournissait matière aux observations des augures.

FRANÇOIS. — *Le livre des saints anges*, par frère François, de l'ordre des frères mineurs, in-4°. Paris, 1518, figures : volume assez rare où l'on trouve des idées bizarres sur les anges et les démons.

FRANCS-MAÇONS. — Les francs-maçons font remonter leur origine jusqu'au temps de Salomon et l'entourent de contes merveilleux. C'est un ordre qui a pris naissance en Angleterre [2], que les siècles ont respecté, et qui avait pour but, dans le principe, le rétablissement du temple de Salomon. Maintenant ce goût de maçonnerie est purement allégorique : former le cœur, régler l'esprit, rappeler le bon ordre, voilà ce qu'on entend par *l'équerre et le compas.*

Il n'y avait autrefois qu'un seul *grand-maître*, qui résidait en Angleterre; aujourd'hui chaque pays a le sien.

Les assemblées des maçons se nomment communément *loges*. Une loge doit être au moins composée de sept membres. Le président de la loge porte le

[1] M. Salgues, *Des erreurs et des préjugés*, t. 1er., p. 309.

[2] On n'en sait guère plus sur l'origine de la maçonnerie symbolique, et les plus savans, avec toutes leurs recherches, ne nous ont donné là-dessus que des fables et des lambeaux imparfaits d'histoire.

nom de *vénérable*. Il a au-dessous de lui deux *surveillans*, qui font exécuter les règlemens de l'ordre.

Dans les assemblées solennelles, chaque *frère* a un tablier de peau ou de soie blanche, dont les cordons sont blancs aussi et d'étoffe pareille à celle du tablier; les apprentis le portent tout uni, les compagnons l'entourent des couleurs de la loge, les maîtres y font broder une équerre, un compas et les divers ornemens de l'ordre. Les maîtres portent aussi un cordon bleu, auquel pendent une équerre et un compas.

Dans le repas, les lumières doivent être en triangle, la table servie à trois, cinq, sept, neuf converts, et plus, suivant le nombre des convives, mais toujours en nombre impair. Tous les termes qu'on y emploie sont empruntés de l'artillerie, comme ceux qu'on emploie dans les travaux sont empruntés de l'architecture. On porte la première santé au prince à qui on obéit, la seconde au grand maître, la troisième au *vénérable* de la loge. On boit ensuite aux surveillans, aux nouveaux reçus et à tous les frères.

Le fils d'un franc-maçon est *Louston* [1]; il peut être reçu à quatorze ans. Le fils d'un *profane* (celui qui n'est pas franc-maçon) ne peut l'être qu'à vingt et un ans.

Entre plusieurs signes mystérieux qui se voient dans les loges, on remarque, au milieu de *l'étoile flamboyante*, un *G*, première lettre de *God* (en anglais, DIEU).

Il y a, dans la maçonnerie, trois principaux grades. Il faut être *Apprenti* avant d'être *Compagnon*, et *Compagnon* avant d'être *Maître*. Les maîtres n'entrent en loge qu'avec le geste de l'horreur [2], et cela en mé-

[1] La plupart des Français disent improprement *Louveteau*.

[2] Les lamentations des maîtres sur la mort de Hiram, décédé

moire de la mort d'*Adoniram* ou *Hiram*, dont on raconte diversement l'histoire.

Les uns croient qu'il s'agit de *Hiram*, roi de Tyr, qui fit alliance avec Salomon, et lui fut d'un grand secours pour la construction du temple.

D'autres disent que ce *Hiram* était un excellent ouvrier en or, en argent et en cuivre; qu'il était fils d'un Tyrien, et d'une femme de la tribu de Nephtali [1]; que Salomon le fit venir de Tyr pour travailler aux ornemens du temple, comme on le voit au quatrième livre des Rois; qu'entre autres ouvrages, il construisit, à l'entrée du temple, deux colonnes de cuivre, qui avaient chacune dix-huit coudées de haut et quatre de diamètre; qu'il donna le nom de *Jakin* à l'une, près de laquelle on payait les apprentis, et le nom de *Booz* à l'autre, près de laquelle on payait les compagnons, etc. Mais voici l'histoire d'*Adoniram* [2] ou de *Hiram*, suivant l'opinion la plus commune. On n'en trouve aucun vestige, ni dans l'Écriture, ni dans Josephe. Les francs-maçons prétendent qu'elle a été puisée dans le Thalmud, où on lit que le *vénérable Hiram* donna l'habit et le caractère de maçon à Salomon, qui se fit honneur de le porter.

Adoniram, que Salomon avait chargé de diriger les travaux de son temple, avait un si grand nombre d'ouvriers à payer, qu'il ne pouvait les connaître tous. Pour ne pas risquer de payer l'apprenti comme le compagnon, et le compagnon comme le maître, il

il y a bientôt trois mille ans, rappellent, en quelque sorte, les fêtes funèbres d'Adonis, chez les païens.

[1] *Salomon tulit Hiram de Tyro, filium mulieris viduæ de tribu Nephtali, artificem ærarium, etc.* Reg., lib IV.

[2] L'Écriture nous apprend que celui qui conduisait les travaux du temple de Salomon s'appelait *Adoniram*. Josephe, dans son *Histoire des Juifs*, le nomme *Adoram*.

convint, avec les maîtres, de mots et d'attouchemens qui serviraient à les distinguer de leurs subalternes, et donna pareillement aux compagnons des signes de reconnaissance qui n'étaient point connus des apprentis.

Trois compagnons, peu satisfaits de leur paie, formèrent le dessein de demander *le mot de maître* à Adoniram, dès qu'ils pourraient le rencontrer seul, ou de l'assassiner s'il ne voulait pas le leur dire. Ils l'attendirent un soir dans le temple, et se postèrent, l'un au nord, l'autre au midi, le troisième à l'orient. Adoniram, étant entré seul par la porte de l'occident, et voulant sortir par celle du midi, un des trois compagnons lui demanda le mot de maître, en levant sur lui le marteau qu'il tenait à la main. Adoniram lui dit qu'il n'avait pas reçu le mot de maître de cette façon-là. Aussitôt le compagnon lui porta sur la tête un coup de marteau. Le coup n'ayant pas été assez violent pour le renverser, Adoniram s'enfuit vers la porte du nord, où il trouva le second qui lui en fit autant. Cependant ce second coup lui laissant encore quelques forces, il tenta de sortir par la porte de l'orient, où le troisième, après lui avoir fait la même demande que les deux premiers, acheva de l'assommer. Après quoi, ils enfouirent son corps sous un tas de pierre, et quand la nuit fut venue, ils le transportèrent sur une montagne où ils l'enterrèrent, et, afin de pouvoir reconnaître l'endroit, ils plantèrent une branche d'*acacia* sur la fosse.

Salomon, ayant été sept jours sans voir Adoniram, ordonna à neuf maîtres de le chercher. Ces neuf maîtres exécutèrent fidèlement les ordres de Salomon, et après de longues et vaines recherches, trois d'entre eux qui se trouvaient un peu fatigués, s'étant assis auprès de l'endroit où Adoniram avait été enterré, l'un des trois arracha machinalement la branche d'acacia, et s'a-

perçut que la terre, en cet endroit, avait été remuée depuis peu. Les trois maîtres, curieux d'en savoir la cause, se mirent à fouiller, et trouvèrent le corps d'Adoniram. Alors ils appelèrent les autres, et ayant tous reconnu leur maître, dans la pensée que quelques compagnons pouvaient bien avoir commis le crime, et qu'ils avaient peut-être tiré d'Adoniram le mot de maître, ils le changèrent sur-le-champ [1], et allèrent rendre compte à Salomon de cette aventure. Ce prince en fut touché, et ordonna à tous les maîtres de transporter le corps d'Adoniram dans le temple, où on l'enterra en grande pompe. Pendant la cérémonie, tous les maîtres portaient des tabliers et des gants de peau blanche, pour marquer qu'aucun d'eux n'avait souillé ses mains du sang de leur chef.

Telle est, avec quelques circonstances contestées, la très-véridique histoire d'Adoniram.

Au reste, l'ordre des francs-maçons n'a rien que de respectable, dans le principe, puisqu'il rappelle à l'homme ce qu'il doit à Dieu, aux princes, aux lois; et qu'il les engage à se prêter un secours mutuel. *Au cri de détresse*, tout maçon doit voler au secours de son frère, et sur le champ de bataille, un frère qui reconnait son frère prêt à succomber, est forcé d'épargner ses jours et de ne pas répandre son sang. Mais on y a introduit une foule de cérémonies ridicules et insignifiantes, qui ne méritent pourtant pas les persécutions qu'on a fait endurer aux frères. Plusieurs rois les ont proscrits; Clément XII et quelques autres papes les ont excommuniés; et aujourd'hui encore, les francs-maçons ne sont pas en sûreté dans tous les pays. L'inquisition les brûlait comme sorciers.

[1] Le mot de maître était *Jehovah*. Celui qu'on a pris depuis signifie, selon les francs-maçons, *le corps est corrompu*.

Outre tous les ordres de chevalerie, il y a eu, et il y a encore, une foule d'ordres ou de sociétés plus ou moins mystérieuses qui ressemblent en quelque chose à l'ordre des francs-maçons [1]. Le plus ancien est sans contredit l'*Ordre de la Liberté*. Moïse en est, dit-on, le fondateur. Cet ordre est encore en vigueur aujourd'hui. Les associés portent, à la boutonnière de la veste, une médaille qui représente une des tables de la loi. A la place des préceptes, il y a d'un côté deux ailes gravées, avec cette légende au-dessous : *Virtus dirigit alas.* On sait que les ailes sont le symbole de la liberté. Sur le revers, on voit un grand M, qui signifie Moïse, et au-dessous, quelques chiffres. Les femmes y sont admises.

On ne reçoit les femmes, chez les francs-maçons, que dans les *loges d'adoption.* On change alors les mots et les signes, pour ne pas exposer les secrets de l'ordre.

FRANK (Christian), — Visionnaire qui mourut en 1590; il changea souvent de religion, ce qui le fit surnommer *Girouette.* Il croyait la religion japonnaise beaucoup meilleure, parce qu'il avait lu que ses ministres se mortifiaient plus souvent que les chrétiens, ce qui leur causait des extases.

FRANK (Sébastien),—Visionnaire du seizième siècle, sur la vie duquel on a peu de données positives, quoiqu'il ait dans son temps excité l'attention du pu-

[1] L'excommunication du pape Clément XII fut cause que plusieurs catholiques allemands élevèrent en 1736 l'ordre des *mopses*, dont les cérémonies sont un peu plus absurdes que celles des *francs-maçons*, mais *dont le nom est différent. Mopse*, en allemand, signifie doguin, et les frères mopses prennent tout naturellement un chien pour leur emblème; comme il y avait l'ordre du chien, l'ordre du chardon, etc.

blie. Il donna en 1531 un traité de l'*arbre de la science du bien et du mal, dont Adam a mangé la mort, et dont encore aujourd'hui tous les hommes la mangent.* Le péché d'Adam n'est, selon lui, qu'une allégorie, et l'arbre que la personne, la volonté, la science, la vie d'Adam. Franck mourut en 1545. On a encore de lui une traduction allemande de l'*éloge de la folie*, par Érasme; le Traité *de la vanité des sciences*, et l'*Éloge de l'âne*, traduit d'Agrippa, en allemand. *Éloge de la parole de Dieu*, in-4°. sans désignation de lieu ni d'année; *Paradoxa* ou *deux cent quatre-vingts discours miraculeux*, tirés de l'Écriture-Sainte, Ulm, 1533, in-4°. *Témoignage de l'Écriture sur les bons et les mauvais anges*, 1535, in-8°, etc.

FRANZOTIUS, — Auteur d'un ouvrage intitulé : *De la divination des anges*, in-4°, Francfort ou Venise, 1632.

FRAYEUR. — Un écolier à qui ses maîtres avaient inspiré la plus grande frayeur du diable et des esprits malins, en avait l'imagination tellement frappée, qu'à l'âge de quinze ans il ne pouvait coucher seul dans une chambre, sans mourir d'effroi pendant deux heures avant de s'endormir. Il était de Montereau et étudiait à Paris. Lorsqu'il allait en vacances chez ses parens, soit qu'il ne fût pas riche ou qu'il ne voulût pas attendre la voiture publique, il allait ordinairement à pied. Un jour qu'il faisait assez gaiement ce voyage, il rencontra sur sa route une vigne chargée de beaux raisins, dont quelques-uns étaient déjà mûrs. Comme tout ce qui tombe sous la main des écoliers leur appartient par droit de rapine, il entra sans scrupule dans la vigne, fourragea les plus beaux raisins et ne reprit son chemin que quand il eut abondamment pillé. Personne ne l'avait vu, il continua donc sa route avec

tranquillité, et quand il fut las, il s'arrêta dans une petite auberge pour y passer la nuit. On le logea dans une chambre basse qui donnait sur la cour.

Le silence de la campagne, bien plus effrayant que l'agitation des villes, commença à porter un certain effroi dans l'esprit du jeune homme. Il visita tous les coins de sa chambre et se rassura un peu en reconnaissant qu'elle n'avait ni cheminée ni ouverture quelconque. Mais dès qu'il fut au lit, le souvenir du vol qu'il avait fait se représenta à son imagination, et la peur d'être emporté par le diable le tint long-temps éveillé. Il ne s'assoupit que pour être tourmenté par des songes pénibles. Vers deux heures du matin, il lui sembla qu'il voyait au-dessus de lui une légion de démons armés de crocs, de fourches et de paniers, qui lui disaient : « Rends le raisin que tu as volé, où nous allons te mettre dans ces paniers, avec nos crocs et nos fourches pour t'emmener aux enfers.... »

L'écolier épouvanté se lève en sursaut. Son imagination était si fortement troublée, que, quoiqu'il ne dormît plus, il croyait voir encore la bande infernale. Il courut à la porte pour s'échapper et appeler du secours; malheureusement il se trompa de clef et entra dans un poulailler voisin, dont il n'avait pas remarqué le guichet. Le bruit qu'il fit éveilla les poules, les dindes, les oies et les canards qui y étaient enfermés, et tous ces animaux voltigeant en désordre, en poussant des cris d'effroi, frappaient sans le voir le malheureux écolier, des ailes et du bec. En sentant ces atteintes, en entendant les cris des oies et des canes, le jeune homme se persuada qu'il était déjà en enfer. Il voulut faire un pas, et se heurta contre l'extrémité d'une perche qu'il prit pour une fourche. Alors il tomba à la renverse à demi mort.

Pour surcroît de malheur, le vacher faisait en ce

moment sa ronde, et le son du cornet à bouquin avertissait les paysans de lâcher leurs bêtes. L'écolier prit ce son pour celui de la trompette qui l'appelait au jugement; il poussa des cris lamentables et demanda miséricorde. La fille d'auberge entendant les cris d'un homme mêlés aux piaillemens des poules et des canards, courut au poulailler, en tira le pauvre étudiant dans un état déplorable, et ce ne fut qu'après bien des peines qu'on lui persuada qu'il n'était pas encore mort [1].

Piron racontait souvent qu'il avait l'âge de dix ans environ, lorsqu'un soir d'hiver, soupant en famille chez son père, on entendit des cris affreux qui partaient de chez un tonnelier voisin; on alla voir ce que c'était. Arrivés à la porte du tonnelier, un petit garçon transi de peur conduisit les curieux dans la chambre d'où venaient les cris, qui redoublèrent bientôt. « Ah! de grâce, messieurs, dit le tonnelier tremblant, presque nu et couché en travers sur son lit, daignez au plus tôt faire appeler un prêtre et un chirurgien, car je sens que je n'ai pas long-temps à vivre. Le père de Piron, après avoir chargé un domestique de remplir les intentions du prétendu moribond, s'étant approché de lui, et l'ayant interrogé sur la cause de sa maladie : « Vous voyez, mon cher voisin, répondit le tonnelier, l'homme le plus malheureux! Ah! maudite femme! on m'avait bien dit que tes liaisons avec la vieille N...., la plus détestable sorcière de la Bourgogne, ne tarderaient guère à m'être fatales..... » Ces propos faisant soupçonner que la tête de cet homme était dérangée, on attendit que le prêtre et le chirurgien fussent arrivés. Lorsqu'il les vit entrer, « Messieurs, s'écria le tonnelier, j'implore votre secours, je suis un homme

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 219.

mort ! si l'on ne peut sauver le corps, sauvez au moins mon âme. »

Sachons d'abord, lui dirent les deux nouveaux-venus, de quoi il s'agit. Voyez, dit le prêtre au chirurgien, si la maladie exige auparavant les secours de mon ministère. Tâchez donc, mon ami, dit-il au malade, de dire à monsieur quel est votre mal, et quelle en est la cause. « Ah ! faut-il que je sois forcé, en vous disant d'où partent mes douleurs, de déshonorer ma femme même! mais elle le mérite, et dans mon état je n'ai plus rien à ménager. Apprenez donc, messieurs, qu'en rentrant chez moi ce soir, après avoir passé deux heures au plus chez le marchand de vin du coin, ma femme, qui me croit toujours ivre, m'ayant trop poussé à bout, je me suis vu forcé, pour pouvoir me coucher en paix, d'être un peu rude à son égard ; sur quoi la coquine, après m'avoir menacé de sa vengeance, s'étant sauvée du logis, je me suis déshabillé pour gagner mon lit; mais au moment d'y monter.... Dieu ! quelle vengeance la méchante créature m'avait préparée; une main, pour ne pas dire une barre de fer, et plus brûlante qu'un tison, m'est tombée (sauf respect), sur la fesse droite; et la douleur que j'en ai ressentie, jointe à la peur qui m'a saisi, m'a fait manquer le cœur, au point que je ne crois pas y survivre!....

» Mais vous en riez tous, je crois? dit-il en s'interrompant de nouveau; eh bien! messieurs, voyez, poursuivit-il en montrant son derrière; voyez si je vous en impose, et si toute autre main que celle de Lucifer même put jamais appliquer une pareille claque! »

Au premier aspect de la plaie, de sa noirceur et des griffes qui semblaient y être imprimées, la plupart des assistans furent saisis d'horreur, et le petit Piron

voulut se sauver. Mais l'ecclésiastique rassura le malade sur les idées qu'il avait conçues, tant contre sa femme que sur la prétendue sorcière, et le chirurgien lui appliqua les remèdes convenables à sa blessure; on le laissa un peu dans son effroi, ce qui le corrigea légèrement de son ivrognerie. Ce qui est singulier, c'est que, quoique ce fût un remède employé par sa femme (au moyen d'un parent qu'elle avait fait cacher dans la maison), pour corriger l'intempérance du tonnelier, l'impression qu'avait faite sur le jeune Piron cette singulière blessure s'était si profondément gravée dans son esprit, que pendant long-temps, chaque fois qu'il avait à se mettre au lit, il commençait par s'y asseoir, tant la claque du tonnelier lui avait donné de terreur.

FRISSON DES CHEVEUX. — On disait autrefois dans certaines provinces que le frisson des cheveux annonçait la présence ou le passage d'un démon.

FRONT. — Divination par les rides du front. Voyez *Métoposcopie*.

FROTHON. — On lit dans Albert Krantz que Frothon, roi de Danemarck, fut tué par une sorcière transformée en vache. Ce roi croyait à la magie. Il avait à sa cour une insigne sorcière qui prenait la forme des animaux qu'elle voulait. Elle avait un fils aussi méchant qu'elle, avec lequel elle déroba les trésors du roi, et se retira ensuite. Le roi s'étant aperçu du larcin et ayant entendu dire que la sorcière et son fils s'étaient absentés, ne douta plus que ce ne fussent eux. Il résolut d'aller dans la maison de la vieille. La sorcière, voyant entrer le roi chez elle, eut recours aussitôt à son art, se changea en vache et son fils en bœuf. Le roi s'étant couché à terre pour contempler la va-

che plus à son aise, pensant que c'était la sorcière, la vache se rua avec impétuosité sur lui, et lui donna un si grand coup dans les flancs qu'elle le tua sur-le-champ [1].

FRUIT DÉFENDU. — C'est une opinion généralement répandue que le fruit défendu au premier homme était une pomme; la tradition populaire l'a confirmée, et les poëtes et les peintres l'ont perpétuée; mais quelques auteurs ont prétendu que c'était la vigne, parce que dans le mystère de son fruit devait se trouver l'expiation de la première transgression, et l'on a présumé que c'était la vigne des Indes; mais il y a des fruits appelés *pomme d'Adam*, qui ne ressemblent cependant pas aux pommes et qui ont quantité de coupures, ce qui a fait dire que c'était l'empreinte des dents du premier homme. On a dit aussi que ce fruit défendu était l'amour, et on lit dans Pierius que la pomme en est le symbole, au reste on ne peut rien conclure [2]. Voyez *Bruni*.

FRUITIER.—Celui qui fait le fromage et le beurre dans le Jura est le docteur du canton. On l'appelle le fruitier; il est sorcier, comme de juste. La richesse publique est dans ses mains; il peut à volonté faire avorter les fromages, et en acenser les élémens. Son autorité suffit pour ouvrir ou fermer en ce pays les sources du Pactole; on sent quelle considération ce pouvoir doit lui donner, et quels ménagemens on a pour lui! Si vous ajoutez à cela qu'il est nourri dans l'abondance, et qu'une moitié du jour il n'a rien à faire qu'à songer aux moyens d'accaparer encore plus de confiance; qu'il voit tour à tour, en particulier,

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., p. 142.

[2] Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, t. 2, p. 248.

les personnes de chaque maison, qui viennent faire le beurre à la *fruiterie*; qu'il passe avec elles une matinée toute entière; qu'il peut les faire jaser sans peine, et par elles apprendre, sans même qu'elles s'en doutent, les plus intimes secrets de leurs familles ou de leurs voisins; si vous pesez bien toutes ces circonstances, vous ne serez point étonné d'apprendre qu'il est presque toujours sorcier, au moins devin; qu'il est consulté quand on a perdu quelque chose, qu'il prédit l'avenir, qu'il jouit enfin, dans le canton, d'un crédit très-grand, et que c'est l'homme qu'on appréhende le plus d'offenser [1].

FUMÉE. — On ne voit dans toutes les communes, dit Cambry [2], dans toutes les campagnes du Finistère, que des traces de paganisme, que des usages antérieurs à la religion catholique. Quand un individu va cesser d'être, on consulte la fumée. S'élève-t-elle avec facilité, le mourant doit habiter la demeure des bienheureux. Est-elle épaisse, il doit descendre dans les antres du désespoir, dans les cavernes de l'enfer.

C'est une espèce de proverbe en Angleterre que la fumée s'adresse toujours à la plus belle personne. Et quoique cette opinion ne semble avoir aucun fondement dans la nature, elle est pourtant fort ancienne. Victorius et Casaubon en ont fait la remarque à l'occasion d'un personnage d'Athénée, où un parasite se dépeint ainsi. « Je suis toujours le premier arrivé aux bonnes tables, d'où quelques-uns se sont avisés de m'appeler la soupe. Il n'y a point de porte que je n'ouvre comme un belier; semblable à un fouet je

[1] Lequinio, *Voyage dans le Jura*, t. 2, p. 366.
[2] M. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 168.

m'attache à tout, et comme la fumée je me lie toujours à la plus belle [1]. »

On dit en Champagne que la fumée du foyer, quand elle s'échappe, s'adresse aux plus gourmands.

FUMÉE (Martin), — Sieur de Génillé; il a publié comme traduit d'Athénagoras un roman dont il est l'auteur, intitulé : *Du vrai et parfait amour*. Tout insipide qu'est ce roman, Fumée trouva le moyen de le faire rechercher des adeptes par diverses allusions et surtout par un passage curieux, où, sous le voile de l'allégorie, il peint la confection du grand œuvre. Ce passage, devenu célèbre chez les enfans de l'art, se trouve à la page 345, de l'édition de 1612, moins rare que la première, ainsi que dans *l'Harmonie mystique* de David Laigneau, Paris, 1636, in-8°.

FUMIGATIONS. — Quelques doctes pensent que les bonnes odeurs chassent les démons, *gens qui puent et qui ne peuvent aimer*, comme a dit sainte Thérèse; c'est pour cela qu'on brûle de l'encens dans les églises.

Les exorcistes emploient diverses fumigations pour chasser les démons, et les magiciens les appellent également par des fumigations de fougère et de verveine; mais ce ne sont que des cérémonies accessoires. Les cercles, les caractères magiques et les oraisons conjuratives peuvent seules forcer ces messieurs à quitter les enfers où il ne paraît pas qu'ils se trouvent si mal qu'on le dit.

FUNÉRAILLES. — Les anciens attachaient tant d'importance aux cérémonies funèbres, qu'ils inventèrent les dieux mânes pour veiller aux sépultures. On trouve, dans la plupart de leurs écrits, des traits

[1] Thomas Brown, *Essais sur les erreurs*, etc., ch. 22, p. 80.

frappans qui nous prouvent combien était sacré, parmi eux, ce dernier devoir que l'homme puisse rendre à l'homme. Pausanias conte que certains peuples de l'Arcadie, ayant tué inhumainement quelques petits garçons qui ne leur faisaient aucun mal, sans leur donner d'autre sépulture que les pierres avec lesquelles ils les avaient assommés, et leurs femmes, quelque temps après, se trouvant atteintes d'une maladie qui les faisait toutes avorter, on consulta les oracles, qui commandèrent d'enterrer au plus vite les enfans qu'ils avaient si cruellement privés de funérailles.

Les Égyptiens rendaient de grands honneurs aux morts. Un de leurs rois, se voyant privé d'héritiers, par la mort de sa fille unique, n'épargna rien pour lui rendre les derniers devoirs, et tâcha d'immortaliser son nom, par la plus riche sépulture qu'il put imaginer. Au lieu de mausolée, il lui fit bâtir un palais; et on ensevelit le corps de la jeune princesse dans un bois incorruptible, qui représentait une génisse couverte de lames d'or, et revêtue de pourpre. Cette figure était à genoux, portant entre ses cornes un soleil d'or massif, au milieu d'une salle magnifique, et entourée de cassolettes où brûlaient continuellement des parfums odoriférans.

Les Égyptiens embaumaient les corps et les conservaient précieusement; les Grecs et le Romains les brûlaient. Cette coutume de brûler les morts est fort ancienne, et doit paraître plus naturelle que toutes les autres, puisqu'elle rend le corps aux élémens, et ne produit point ces contagions qu'a trop souvent causées la conservation des cadavres.

Quand un Romain mourait, on lui fermait les yeux, pour qu'il ne vît point l'affliction de ceux qui l'entouraient. Quand il était sur le bûcher, on les lui

rouvrait pour qu'il pût voir la beauté des cieux qu'on lui souhaitait pour demeure. On faisait faire ordinairement la figure du mort, ou en cire, ou en marbre, ou en pierre, et cette figure accompagnait le cortége funèbre, entourée de pleureuses à gages.

Chez plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique, aux funérailles d'un homme riche et de quelque distinction, on égorge et on enterre avec lui cinq ou six de ses esclaves. Chez les Romains, dit Saint-Foix, on égorgeait aussi des vivans pour honorer les morts; on faisait combattre des gladiateurs devant le bûcher, et on donnait à ces massacres le nom de jeux funéraires.

En Égypte et au Mexique, dit le même auteur, on faisait toujours marcher un chien à la tête du convoi funèbre. En France, sur les anciens tombeaux des princes et des chevaliers, on voit communément des chiens à leurs pieds.

Quand quelqu'un mourait, parmi les Perses, on exposait le corps en plein champ à la voracité des bêtes fauves. Le plus tôt dévoré était le mieux placé là-haut. Il fallait qu'un homme fût bien méchant quand les bêtes n'en voulaient pas tâter, et c'était un mauvais présage pour la famille. Quelquefois aussi les Perses enterraient leurs morts; et on trouve, en ce pays, des restes de tombeaux magnifiques qui en sont la preuve.

Les Parthes, les Mèdes et les Ibériens exposaient les corps, ainsi que chez les Perses, pour qu'ils fussent au plus tôt dévorés par les bêtes sauvages, ne trouvant rien de plus indigne de l'homme que la putréfaction. Les Bactriens nourrissaient, pour ce sujet, de grands chiens, dont ils avaient un soin extrême. Ils se faisaient autant de gloire de les nourrir grassement, que les autres peuples de se bâtir de superbes tombeaux.

Les Barcéens faisaient consister le plus grand honneur de la sépulture à être dévorés par les vautours ; de sorte que toutes les personnes de mérite, et ceux qui mouraient en combattant pour la patrie, étaient aussitôt exposés dans des lieux où les vautours pouvaient en faire curée. Quant à la populace, on l'enfermait dans des tombeaux, ne la jugeant pas digne d'avoir pour sépulture le ventre des oiseaux sacrés.

Plusieurs peuples de l'Asie eussent cru se rendre coupables d'une grande impiété en laissant pourir les corps ; c'est pourquoi, aussitôt que quelqu'un était mort parmi eux, ils le mettaient en pièces, et le mangeaient en grande dévotion avec les parens et les amis. C'était lui rendre honorablement les derniers devoirs. Pythagore enseigna la métempsycose des âmes ; ceux-ci pratiquaient la métempsycose des corps, en faisant passer le corps des morts dans celui des vivans.

D'autres peuples, tels que les anciens Hiberniens, les Bretons et quelques nations asiatiques faisaient encore plus pour les vieillards ; car ils les égorgeaient dès qu'ils étaient septuagénaires, et en faisaient pareillement un festin. C'est ce qui se pratique encore chez quelques peuplades sauvages. Les Chinois font publier le convoi, pour que le concours du peuple soit plus nombreux. On fait marcher devant le mort des drapeaux et des bannières, puis des joueurs d'instrumens, suivis de danseurs revêtus d'habits fort bizarres, qui sautent tout le long du chemin avec des gestes ridicules. Après cette troupe, viennent des gens armés de boucliers et de sabres, ou de gros bâtons noueux. Derrière eux, d'autres portent des armes à feu dont ils font incessamment des décharges. Enfin, les prêtres, qui crient de toutes leurs forces, marchent avec les parens, qui mêlent à ces cris des

lamentations épouvantables; et le cortége est fermé par le peuple, qui mêle ses clameurs aux lamentations des parens. Cette musique enragée et ce mélange burlesque de joueurs, de danseurs, de soldats, de chanteuses et de pleureurs, donnent beaucoup de gravité à cette cérémonie.

On ensevelit le mort dans un cercueil précieux, dont l'or ou l'argent font souvent la matière principale, et on enterre avec lui, entre plusieurs objets, de petites figures horribles, pour faire sentinelle près du mort et effrayer les démons. Après quoi on célèbre le festin funèbre, où l'on invite de temps en temps le défunt à manger et à boire avec les convives.

Les Siamois brûlent les corps, et mettent autour du bûcher beaucoup de papiers où sont peints des jardins, des maisons, des animaux, des fruits, en un mot, tout ce qui peut être utile et agréable dans l'autre vie. Ils croient que ces papiers brûlés y deviennent réellement ce qu'ils représentent dans celles-ci, aux funérailles des morts. Ils croient aussi que tout être, dans la nature, quel qu'il soit, un habit, une flèche, une hache, un chaudron, etc., a une âme, et que cette âme suit dans l'autre monde le maître à qui la chose appartenait dans ce monde-ci. On aurait dit sérieusement pour eux ces vers burlesques :

J'aperçus l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
En frottait l'ombre d'un carrosse [1].

Le gibet, qui nous inspire tant d'horreur, a passé chez quelques peuples pour une telle marque d'hon-

[1] De Ch. Perrault, attribués mal à propos à Scarron.

neur, que souvent on ne l'accordait qu'aux grands seigneurs et aux souverains. Les Tibaréniens, les Suédois, les Goths suspendaient les corps à des arbres, et les laissaient se défigurer ainsi peu à peu, et servir de jouet aux vents. D'autres emportaient dans leurs maisons ces corps desséchés, et les pendaient au plancher, comme des pièces de cabinet [1]. Les Groënlandais, habitant le pays du monde le plus froid, ne prennent pas d'autres soins des morts que de les exposer nus à l'air, où ils se gèlent et se durcissent aussitôt comme des pierres; puis de peur qu'en les laissant au milieu des champs, ils ne soient dévorés par les ours, les parens les enferment dans de grands paniers qu'ils suspendent aux arbres.

Les Troglodites exposaient les corps morts sur une éminence, le derrière tourné vers les assistans; de sorte qu'excitant, par cette posture, le rire de toute l'assemblée, on se moquait du mort au lieu de pleurer; chacun lui jetait des pierres, et quand il en était couvert, on plantait au-dessus une corne de chèvre et on se retirait.

Les habitans des îles Baléares dépeçaient le corps en petits morceaux, et croyaient honorer infiniment le défunt en l'ensevelissant dans une cruche.

Dans certains pays de l'Inde, la femme se brûle sur le bûcher de son mari. Lorsqu'elle a dit adieu à sa famille, on lui apporte des lettres pour le défunt, des pièces de toile, des bonnets, des souliers, etc. Quand les présens cessent de venir, elle demande jusqu'à trois fois à l'assemblée si l'on n'a plus rien à lui apporter et à lui recommander, ensuite elle fait un paquet de tout et les prêtres mettent le feu au bûcher.

[1] Muret, *Des cérémonies funèbres*, etc.

Dans le royaume de Tonquin, il est d'usage, parmi les personnes riches, de remplir la bouche du mort de pièces d'or et d'argent, pour ses besoins dans l'autre monde. On revêt l'homme de sept de ses meilleurs habits, et la femme de neuf. Les Galates mettaient dans la main du mort un certificat de bonne conduite.

Chez les Turcs, on loue des pleureuses qui accompagnent le convoi, et on porte des rafraîchissemens auprès du tombeau, pour régaler les passans qu'on invite à pleurer et à pousser des cris lamentables. Les Gaulois brûlaient, avec le corps mort, ses armes, ses habits, ses animaux, et même ceux de ses esclaves qu'il avait paru le plus chérir.

Quand on découvrit le tombeau de Chilpéric, père de Clovis, enterré auprès de Tournai, on y trouva des pièces d'or et d'argent, des boucles, des agrafes, des filamens d'habits, la poignée et la bouterolle d'une épée, le tout d'or; la figure en or d'une tête de bœuf, qui était, dit-on, l'idole qu'il adorait, les os, le mors, un fer et quelques restes du harnois d'un cheval, un globe de cristal, une pique, une hache d'armes, un squelette d'homme en entier, une autre tête moins grosse, qui paraissait avoir été celle d'un jeune homme, et apparemment de l'écuyer qu'on avait tué, selon la coutume, pour accompagner et aller servir là-bas son maître. On voit qu'on avait eu soin d'enterrer avec lui ses habits, ses armes, de l'argent, un cheval, un domestique, des tablettes pour écrire, en un mot, tout ce qu'on croyait pouvoir lui être nécessaire dans l'autre monde.

On observait anciennement, en France, une coutume singulière, aux enterremens des nobles; on faisait coucher, dans le lit de parade qui se portait aux enterremens, un homme armé de pied en cap pour

représenter le défunt. On trouva dans les comptes de la maison de Polignac : *Donné cinq sous à Blaise, pour avoir fait le chevalier mort, à la sépulture de Jean, fils de Randonnet-Armand, vicomte de Polignac.*

Quelques peuples de l'Amérique enterraient leurs morts assis et entourés de pain, d'eau, de fruits et d'armes.

A Panuco, dans le Mexique, on regardait les médecins comme de petites divinités, à cause qu'ils procuraient la santé, qui est le plus précieux de tous les biens. Quand ils mouraient, on ne les enterrait pas comme les autres, mais on les brûlait avec des réjouissances publiques ; les hommes et les femmes dansaient pêle-mêle autour du bûcher. Dès que les os étaient réduits en cendres, chacun tâchait d'en emporter dans sa maison, et les buvait ensuite avec du vin, comme un préservatif contre toutes sortes de maux.

Quand on brûlait le corps de quelque empereur du Mexique, on égorgeait d'abord sur son bûcher l'esclave qui avait eu soin, pendant sa vie, d'allumer ses lampes, afin qu'il lui allât rendre les mêmes devoirs dans l'autre monde. Ensuite on sacrifiait deux cents esclaves, tant hommes que femmes, et, parmi eux, quelques nains et quelques bouffons pour son divertissement. Le lendemain, ils enfermaient les cendres dans une petite grotte voûtée, toute peinte en dedans, et mettaient au-dessus la figure du prince, à qui ils faisaient encore, de temps en temps, de pareils sacrifices ; car, le quatrième jour après qu'il avait été brûlé, ils lui envoyaient quinze esclaves en l'honneur des quatre saisons, afin qu'il les eût toujours belles ; ils en sacrifiaient cinq, le vingtième jour, afin qu'il eût, toute l'éternité, une vigueur pareille à celle

de vingt ans; le soixantième, trois, afin qu'il ne sentît aucune des trois principales incommodités de la vieillesse, qui sont la langueur, le froid et l'humidité; enfin, au bout de l'année, ils lui en sacrifiaient neuf, qui est le nombre le plus propre à exprimer l'éternité, pour lui souhaiter une éternité de plaisir.

Quand les Indiens supposent qu'un de leurs chefs est près de rendre le dernier soupir, les savans de la nation se rassemblent. Le grand-prêtre et le médecin apportent et consultent chacun la figure de la divinité, c'est-à-dire de l'esprit bienfaisant de l'air et de celui de feu. Ces figures sont en bois, artistement taillées, et représentent un cheval, un cerf, un castor, un cygne, un poisson, etc. Tout autour sont suspendues des dents de castor, des griffes d'ours et d'aigles. Leurs maîtres se placent avec elles dans un coin écarté de la cabane pour les consulter; il existe ordinairement entre eux une rivalité de réputation, d'autorité, de crédit : s'ils ne tombent pas d'accord sur la nature de la maladie, ils frappent violemment ces idoles les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une dent ou une griffe en tombe. Cette perte prouve la défaite de l'idole qui l'a éprouvée, et assure par conséquent une obéissance formelle à l'ordonnance de son compétiteur.

Aux funérailles du roi de Méchoacan, le corps était porté par le prince que le défunt avait choisi pour son successeur; la noblesse et le peuple suivaient le corps avec de grandes lamentations. Le convoi ne se mettait en marche qu'à minuit, à la lueur des torches. Quand il était arrivé au temple, on faisait quatre fois le tour du bûcher, après quoi on y déposait le corps, et on amenait les officiers destinés à le servir dans l'autre monde; entre autres, sept jeunes filles des plus belles, l'une pour resserrer ses bijoux, l'autre pour lui

présenter sa coupe, la troisième pour lui laver les mains, la quatrième pour lui donner le pot de chambre, la cinquième pour faire sa cuisine, la sixième pour mettre son couvert, la septième pour laver son linge. On mettait le feu au bûcher, et toutes ces malheureuses victimes, couronnées de fleurs, étaient assommées à grands coups de massues et jetées dans les flammes.

Chez les sauvages de la Louisiane, après les cérémonies des obsèques, quelque homme notable de la nation, mais qui doit n'être pas de la famille du mort, fait son éloge funèbre. Quand il a fini, les assistans vont tout nus, les uns après les autres, se présenter devant l'orateur, qui leur applique à chacun, d'un bras vigoureux, trois coups d'une lanière large de deux doigts, en disant : « Souvenez-vous que pour » être un bon guerrier comme l'était le défunt, il faut » savoir souffrir. »

Les luthériens n'ont point de cimetière, et enterrent indistinctement les morts dans un champ, dans un bois, dans un jardin. « Parmi nous, dit Simon » de Paul, l'un de leurs plus célèbres prédicateurs, » il est fort indifférent d'être enterré dans les cime- » tières, ou dans les lieux où l'on écorche les ânes. » « Hélas! disait un vieillard du Palatinat, faudra-t-il » donc qu'après avoir vécu avec honneur, j'aille de- » meurer après ma mort parmi les raves, pour en être » éternellement le gardien? »

La belle Austrigilde obtint en mourant, du roi Gontran son mari, qu'il ferait tuer et enterrer avec elle les deux médecins qui l'avaient soignée pendant sa maladie. « Ce sont, je crois, les seuls, dit Saint-Foix, qu'on ait inhumés dans le tombeau des rois; mais je ne doute pas que plusieurs autres n'aient mérité le même honneur. »

Le même écrivain rapporte « que dans ces temps où les curés refusaient la sépulture à toute personne qui, en mourant, n'avait point fait un legs à sa paroisse, une pauvre femme fort âgée, et qui n'avait rien à donner, porta un jour un petit chat à l'offrande, disant qu'il était de bonne garde, et qu'il servirait à prendre les souris de la sacristie. »

FURCAS, — Démon, chevalier des enfers; il se montre sous la figure d'un homme furieux, avec une longue barbe et les cheveux blancs. Il monte un grand cheval, et porte dans sa main un dard aigu. Il enseigne la philosophie, la logique, la rhétorique, la chiromancie, l'astronomie et la pyromancie. Il commande vingt légions [1].

FURFUR, — Grand comte des enfers. Il se fait voir sous la forme d'un cerf avec une queue enflammée; il ne dit que des mensonges, à moins qu'il ne soit enfermé dans un triangle. Il prend souvent la figure d'un ange, parle d'une voix rauque, et entretient l'amour entre les maris et les femmes. Il fait tomber la foudre, luire les éclairs et gronder le tonnerre dans tous les lieux où il en reçoit l'ordre. Il répond sur les choses divines et abstraites. Vingt-six légions sont sous ses ordres [2].

FURIES, — Divinités infernales chez les anciens, imaginées comme les ministres de la vengeance des dieux, contre les méchans, et chargées d'exécuter sur eux les sentences des juges de l'enfer.

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*
[2] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

G

GAAP (autrement dit TAP), — Grand président et grand prince aux enfers. Il se montre à midi, lorsqu'il prend la forme humaine. Il commande à quatre des principaux rois de l'empire infernal. Il est aussi puissant que Byleth. Il y eut autrefois des nécromanciens qui lui offrirent des libations et des holocaustes; ils l'évoquaient par le moyen d'artifices magiques qu'ils disaient composés par le très-sage roi Salomon; ce qui est faux, car ce fut Cham, fils de Noé, qui le premier commença à évoquer les esprits malins. Il se fit servir par Byleth, et composa un art en son nom, et un livre qui est apprécié de beaucoup de mathématiciens. On connaît un autre livre qui est attribué aux prophètes Élie et Élisée, par lequel on conjure Gaap, en vertu des saints noms de Dieu, renfermés dans les clavicules de Salomon. Si quelque exorciste connaît l'art de Byleth, Gaap pourra supporter la présence dudit exorciste, si ce n'est par artifice et ruse. Gaap excite à l'amour, à la haine. Il a l'empire sur tous les démons soumis à la puissance d'Amaymon. Il transporte très-promptement les hommes, dans les différentes contrées qu'ils veulent parcourir. Il commande à soixante légions [1].

GABINIUS ou GABIENUS. — Dans la guerre de Sicile, entre Octave et Sextus-Pompée, un des gens d'Octave, nommé *Gabinius*, ayant été fait prisonnier, eut la tête coupée. Un loup emporta cette tête; on l'arracha au loup, et sur le soir on entendit ladite tête qui se plaignait et demandait à parler à quel-

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*, p. 923.

qu'un. On s'assembla autour du corps; alors il dit aux assistans qu'il était venu des enfers pour révéler à Pompée des choses importantes. Pompée envoya aussitôt un de ses lieutenans auprès du mort, qui déclara que les dieux infernaux recevaient les justes plaintes de Pompée, et qu'il serait vainqueur; la tête chanta ensuite dans un long poëme les malheurs qui menaçaient Rome; après quoi elle se tut et remourut, à ce que disent Pline et Valère Maxime.

Si ce trait a quelque fondement, c'était une fourberie inventée pour relever le courage des troupes; mais elle n'eut point de succès : car Sextus-Pompée, vaincu et sans ressource, s'enfuit en Asie, où il fut pris et tué par les gens de Marc-Antoine.

GABKAR. — Les Orientaux croient à une ville fabuleuse appelée Gabkar, qu'ils disent située dans le désert habité par les génies.

GABRIEL, — Messager de Dieu dans le catholicisme. Les Mahométans appellent cet ange l'esprit fidèle; les Persans, le *paon du paradis*. Suivant l'Alcoran, c'est lui qui est le gardien des trésors célestes, c'est-à-dire des révélations. C'est lui qui apporta à Mahomet celles que leur prophète a publiées; c'est lui qui l'a conduit au ciel, monté sur l'alborak. Enfin, Gabriel est l'ami des Musulmans, parce qu'il a servi le Messie qu'ils révèrent, et qu'il est l'ennemi des Juifs qui l'ont rejeté. Les cabalistes le font précepteur du patriarche Joseph; son nom se rencontre quelquefois sur les abraxas, et l'on assure que c'est lui qui parlait à Mahomet sous la figure d'un pigeon.

GABRIELLE. — Dans le Vexin français, le bourgeois qui a quatre filles et veut avoir un garçon,

nomme la dernière Gabrielle, ce qui amène infailliblement un fils.

GABRIELLE D'ESTRÉES, — Maîtresse de Henri IV, morte en 1599. On sait qu'elle cherchait à épouser le roi. Elle était enceinte de son quatrième enfant, et se trouvait logée dans la maison de Zamet, fameux financier de ce temps, dont les richesses égalaient celles des plus grands seigneurs. Comme elle se promenait dans les jardins, elle fut frappée d'une apoplexie foudroyante. Le premier accès passé, on la porta chez madame de Sourdis sa tante. Elle eut une mauvaise nuit; et le lendemain elle éprouva d'affreuses convulsions qui la firent devenir toute noire; sa bouche se tourna jusque sur le derrière du cou. Elle expira dans de grands tourmens, et horriblement défigurée. On parla diversement de sa mort; quelques-uns l'attribuèrent à Dieu, qui n'avait point permis qu'une maîtresse fût élevée à la dignité d'épouse. Plusieurs chargèrent le diable de cette œuvre charitable. On publia qu'il l'avait étranglée pour prévenir le scandale et de grands troubles [1].

GABRIELLE DE P., — Auteur de *l'Histoire des Fantômes et des Démons qui se sont montrés parmi les hommes*, in-12, 1819; et du *Démoniana*, ou Anecdotes sur les apparitions de démons, de lutins et de spectres, in-18, 1820.

GAFFAREL (JACQUES), — Hébraïsant et orientaliste, né en Provence en 1601, et mort en 1681. Voici ses principaux Ouvrages : *Mystères secrets de la cabale divine*, défendus contre les paradoxes des

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, branche des Bourbons.

sophistes, Paris, 1825, in-4°. *Curiosités inouïes sur la sculpture talismanique des Persans, l'horoscope des patriarches et la Lecture des Étoiles*, Paris, 1629, in-8°. *Index de 19 cahiers cabalistiques dont s'est servi Jean Pic de la Mirandole*, Paris, 1651, in-8°. *Histoire universelle du monde souterrain, contenant la description des plus beaux antres et des plus rares grottes, caves, voûtes, cavernes et spélonques de la terre.* Le Prospectus fut imprimé à Paris, 1666, in-folio de 8 feuillets : il est très-rare. Quant à l'ouvrage, il ne parut pas à cause de la mort de l'auteur. On dit que c'était un monument de folie et d'érudition. Il voyait des grottes jusque dans l'homme, dont le corps présente mille cavités ; il parcourait les cavernes de l'enfer, du purgatoire et des limbes, etc.

GAILAN. — Les Arabes appellent ainsi une espèce de démon des forêts, qui tue les hommes et les animaux.

GAIUS, — Aveugle guéri miraculeusement, du temps d'Antonin. Esculape l'avertit, dans un songe, de venir devant son autel, de s'y prosterner, de passer ensuite de la droite à la gauche, de poser ses cinq doigts sur l'autel, de lever la main, et de la mettre sur ses yeux. Il obéit, et recouvra la vue en présence du peuple, qui applaudit avec transport.

GALACHIDE ou GARACHIDE, — Pierre noirâtre, à laquelle des auteurs ont attribué plusieurs vertus merveilleuses, celle entre autres de garantir celui qui la tenait des mouches et autres insectes. Pour en faire épreuve, on frottait un homme de miel pendant l'été, et on lui faisait porter cette pierre dans la main droite ; quand cette épreuve réussissait, on reconnaissait que la pierre était véritable. On

prétendait aussi qu'en la portant dans sa bouche, on découvrait les secrets des autres.

GALANTA, — Insigne sorcière du seizième siècle. Elle donna un jour une pomme à goûter à la fille du suisse de l'église du Saint-Esprit à Bayonne, qui désirait en avoir trois paniers. Cette fille n'eut pas plus tôt mordu la pomme, qu'elle tomba du haut-mal, et la force du maléfice fut telle qu'elle en fut tourmentée toute sa vie. Aussitôt qu'elle voyait la sorcière, les accès lui prenaient très-violemment; ce qui a été confirmé devant nos yeux, comme dit Delancre [1]. De nos jours on n'attribuerait pas cela au sortilége; mais alors on brûla la sorcière.

GALIEN, — Le plus grand médecin de l'antiquité après Hippocrate. On lui attribue un *Traité des Enchantemens*.

GALILÉE. — « Un jeune Musulman est convaincu que Mahomet a mis la lune dans sa manche, et vous vous flattez de lui démontrer que le diamètre de cette planète est d'environ sept cent quatre-vingt lieues, et que son volume répond à la quarante-neuvième partie de celui de la terre ! Il est évident que tout bon Musulman est destiné à être un très-mauvais astronome. Quand Galilée entreprit de prouver que la terre tournait, un théologien lui dit : « Josué a suspendu le cours du soleil, donc la terre est immobile; donc votre proposition est hérétique, mal sonnante et sentant l'hérésie; » et là-dessus Galilée fut condamné à une prison perpétuelle [2]. »

On sait qu'il languit dans les cachots de l'Inquisi-

[1] *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc., liv. 5, p. 357.

[2] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, t. 2, deuxième édition, p. viij.

tion, parce qu'il avait été assez abandonné de Dieu pour dire que la terre tournait autour du soleil. Il mourut en 1642.

> La terre cependant, à sa marche fidèle,
> Emportait Galilée et son juge avec elle.

GALIGAI (Léonora), — Épouse du fameux maréchal d'Ancre Concino Concini, quifut tué en 1617. On la crut sorcière. On publia que par ses maléfices elle avait ensorcelé la reine; surtout lorsqu'on eut trouvé chez elle trois livres de caractères magiques, cinq rouleaux de velours pour dominer les esprit des grands, des amulettes qu'elle se mettait au cou, des agnus que l'on prit pour des talismans et une lettre que Léonora avait ordonné d'écrire à la sorcière Isabelle. Il fut prouvé au procès que le maréchal et sa femme se servaient, pour envoûter, d'images de cire, qu'ils gardaient dans des cercueils; qu'ils consultaient des magiciens, astrologues et sorciers, et notamment Cosmo Rugieri, Italien qui fut appliqué à la question; qu'ils avaient fait venir des religieux de Nancy pour sacrifier des coqs, et que dans ces cémonies Galigaï ne mangeait que des crêtes de coq et des rognons de belier qu'elle faisait bénir auparavant.

Léonora fut encore convaincue de s'être fait exorciser par Mathieu de Montanay, charlatan sorcier. Des moines lui firent avouer qu'elle se faisait exorciser de nuit; et sur ses aveux, elle eut la tête tranchée, et fut brûlée en 1617 [1].

Le président Courtin lui demandant par quel charme elle avait ensorcelé la reine, elle répondit fièrement : « Mon sortilége a été le pouvoir que les âmes fortes doivent avoir sur les âmes faibles. »

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 199.

GAMAHÉ ou CAMAIEU, — Espèce de talisman qui consiste dans des images ou des caractères naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus, parce qu'elle les croit produits par l'influence du ciel. Gaffarel dit qu'Albert-le-Grand avait une de ces pierres, sur laquelle était un serpent qui avait cette admirable vertu d'attirer les autres serpens lorsqu'on la plaçait dans le lieu où ils venaient. D'autres pierres, ajoute-t-il, guérissent les morsûres et chassent les venins. George Agricola rapporte qu'on en voit de la forme de quelques parties du corps, ou de quelques plantes, et qui ont diverses vertus merveilleuses; ainsi celles qui représentent du sang arrêtent les pertes, etc.

GAMOULIS, — Esprits qui, selon les habitans du Kamtschatka, produisent les éclairs en se lançant dans leurs querelles les tisons à demi-consumés qui ont chauffé leurs huttes. Lorsqu'il tombe de la pluie, ce sont les Gamoulis qui pissent.

GAMYGYN, — Grand marquis des enfers; c'est un puissant démon. On le voit sous la forme d'un petit cheval; mais dès qu'il prend celle d'un homme, il a une voix rauque et discourt sur tous les arts libéraux; il fait paraître aussi devant l'exorciste les âmes qui ont péri dans la mer, et celles qui souffrent dans cette partie du purgatoire qui est appelée Cartagra (c'est-à-dire affliction des âmes); il répond clairement à toutes les questions qu'on lui fait; il reste auprès de l'exorciste jusqu'à ce qu'il ait exécuté tout ce qu'on lui ordonne; cependant là-bas, trente légions lui sont soumises[1].

GANDILLON (Pierre), — Sorcier de la Franche-

[1] Wiérus, *de Præst. dæm.*, p. 926.

Comté, qui fut brûlé vif vers 1610, pour avoir couru la nuit en forme de lièvre [1].

GANDREID, — Sorte de magie en usage chez les Islandais, laquelle magie donne la faculté de voyager dans les airs ; elle est, dit-on, d'invention nouvelle, quoique le nom en soit connu depuis des temps reculés. Mais on attribuait autrefois les cavalcades aériennes au diable et à de certains esprits. Les Islandais prétendent aujourd'hui que ce sont des sorcières montées sur des côtes de cheval et des tibia, en guise de manche à balai, qui se promènent par les airs.

Les sorcières de Basse-Saxe et du duché de Brunswick se mettent à califourchon sur la même monture; et tous les autres ossemens qui se trouvent dans la campagne, se pulvérisent à l'approche de l'un de ces cavaliers nocturnes. L'art de préparer leur équipage consiste dans une courroie d'une espèce de cuir qu'ils appellent Gandreid-Jaum, sur laquelle ils impriment leurs runes ou caractères magiques [2].

GANGA-GRAMMA, — Démon femelle que les Indiens craignent beaucoup, et par conséquent auquel ils rendent de grands honneurs. Il a une seule tête et quatre bras; il tient dans la main gauche une petite jatte, et dans la droite une fourchette à trois pointes. On le mène en procession sur un char avec beaucoup de pompe, et quelquefois il se trouve des fanatiques qui se font écraser par dévotion sous les roues de son chariot. Les boucs sont les victimes ordinaires qu'on lui immole. Dans les maladies ou dans quelque autre danger, il se trouve des Indiens qui font vœu, s'ils en réchappent, de pratiquer en l'honneur de Ganga-

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, pag. 166.

[2] *Voyage en Islande*, traduit du danois, etc., 1802.

Gramma la cérémonie suivante. On leur enfonce dans la peau du dos des crochets, par le moyen desquels on les élève en l'air; là ils font quelques tours d'adresse en présence des spectateurs. Il se trouve des femmes simples et crédules, à qui l'on persuade que cette cérémonie est extrêment agréable à Ganga-Gramma, et qu'elle ne cause aucune douleur. Lorsqu'elles la sentent, il n'est plus temps de s'en dédire, elles sont déjà en l'air, et les cris des assistans étouffent leurs plaintes. Une autre sorte de pénitence, toujours en l'honneur du même démon, consiste à se laisser passer une ficelle dans la chair, et à danser pendant que d'autres personnes tirent cette corde. La nuit qui suit le jour de sa fète, on lui sacrifie un buffle dont on recueille le sang dans un vase; on le place devant l'idole, et l'on assure que le lendemain il se trouve vide. Des auteurs disent qu'autrefois, au lieu d'un buffle, on immolait une victime humaine.

GANGUY (Simone), — Dite la Petite-Mère, impliquée dans l'affaire de Magdelaine Bavan, comme sorcière [1]. Il ne paraît pas qu'elle ait été brûlée.

GANNA, — Devineresse germaine; elle avait succédé à Velléda, vierge comme elle, et comme elle rendant des oracles. Ganna fit un voyage à Rome, où elle reçut de grands honneurs de Domitien [2].

GANTIÈRE, — Sorcière. En 1582, le parlement de Paris confirma la sentence de mort du bailli de la Ferté contre la femme Gantière. Une jeune fille qui se trouvait là déclarait, dans l'exorcisme, que la Gantière lui avait envoyé le diable dans le corps. Le

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 246.
[2] Tacite, *Annal.* 55.

juge fit amener en sa présence cette sorcière; elle avoua que la Lafarde l'avait transportée au sabbat; que le diable l'avait marquée; qu'il était vêtu d'un habit jaune qui lui couvrait seulement le corps, et non les parties honteuses qu'il avait fort noires; que le diable lui avait donné huit sous pour payer sa taille; mais que de retour dans son logis, elle ne les avait plus trouvés dans son mouchoir [1].

GARDE DES TROUPEAUX. — Extrait d'un ancien manuscrit, où l'on trouvera des secrets merveilleux pour tenir tel troupeau que ce soit en vigueur et en bon rapport.

Le château de Belle-Garde pour les chevaux. Prenez du sel sur une assiette; puis, ayant le dos tourné au lever du soleil, et les animaux devant vous, prononcez, étant à genoux, la tête nue, ce qui suit :

« Sel qui est fait et formé au château de Belle, sainte belle Élisabeth, au nom Disolet, Soffé portant sel, sel dont sel, je te conjure au nom de Gloria, Dorianté et de Galliane, sa sœur; sel je te conjure que tu aies à me tenir mes vifs chevaux de bêtes cavalines que voici présens, devant Dieu et devant moi, sains et nets, bien buvans, bien mangeans, gros et gras, qu'ils soient à ma volonté; sel dont sel, je te conjure par la puissance de gloire, et par la vertu de gloire, et en toute mon intention toujours de gloire. »

Ceci prononcé au coin du soleil levant, vous gagnez l'autre coin, suivant le cours de cet astre, vous y prononcez ce que dessus. Vous en faites de même aux autres coins; et étant de retour où vous avez commencé, vous y prononcez de nouveau les mêmes paroles. Observez, pendant toute la cérémonie, que

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 139.

les animaux soient toujours devant vous, parce que ceux qui traverseront sont autant de bêtes folles.

Faites ensuite trois tours autour de vos chevaux, faisant des jets de votre sel sur les animaux, disant : « sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée; Grapin, je te prends, à toi je m'attends. »

Dans le restant de votre sel, vous saignerez l'animal sur qui on monte, disant : « Bête cavaline, je te saigne de la main que Dieu m'a donnée ; Grapin je te prends, à toi je m'attends.

On doit saigner avec un morceau de bois dur, comme du buis ou poirier ; on tire le sang de quelle partie on veut, quoi qu'en disent quelques capricieux qui affectent des vertus particulières à certaines parties de l'animal. Nous recommandons seulement, quand on tire le sang, que l'animal ait le cul derrière vous. Si c'est, par exemple, un mouton, vous lui tiendrez la tête dans vos jambes. Enfin, après avoir saigné l'animal, vous faites une levée de corne du pied droit, c'est-à-dire que vous lui coupez un morceau de corne du pied droit avec un couteau ; vous le partagez en deux morceaux, et en faites une croix, vous mettez cette croisette dans un morceau de toile neuve, puis vous la couvrez de votre sel ; vous prenez ensuite de la laine, si vous agissez sur les moutons ; autrement vous prenez du crin, vous en faites aussi une croisette que vous mettez dans votre toile, sur le sel ; vous mettez sur cette laine ou crin une seconde couche de sel ; vous faites encore une autre croisette de cire vierge pascale, ou chandelle bénite, puis vous mettez le restant de votre sel dessus, et nouez le tout en pelotte avec une ficelle : frottez avec cette pelotte les animaux au sortir de l'écurie, si c'est des chevaux ; si c'est des moutons, on les frottera au sortir de la bergerie ou du parc, prononçant

les paroles qu'on aura employées pour le jet ; on continue à frotter pendant un, deux, trois, sept, neuf, ou onze jours de suite. Ceci dépend de la force et de la vigueur des animaux.

Notez que vous ne devez faire vos jets qu'au dernier mot : quand vous opérez sur les chevaux, prononcez vivement ; quand il s'agira de moutons, plus vous serez long à prononcer, mieux vous ferez; quand vous trouverez du crin dans les jets de ce paquet, vous ne les devez faire que sur le sel et non ailleurs. Toutes les *gardes* se commencent le mardi du vendredi, au croissant de la lune ; et en cas pressant, on passe par-dessus ces observations. Il faut bien prendre garde que vos pelottes ne prennent de l'humidité, parce que les animaux périraient. On les porte ordinairement dans un gousset; mais, sans vous charger de ce soin inutile, faites ce que font les praticiens experts : placez-les chez vous en quelque lieu sec, et ne craignez rien. Nous avons dit ci-dessus de ne prendre de la corne que du pied droit pour faire la pelotte ; la plupart en prennent des quatre pieds, et en font conséquemment deux croisettes, puisqu'ils en ont quatre morceaux. Cela est superflu, et ne produit rien de plus. Si vous faites toutes les cérémonies des quatre coins au seul coin du soleil levant, le troupeau sera moins dispersé.

Remarquez qu'un berger mauvais, qui en veut à celui qui le remplace, peut lui causer bien des peines, et même faire périr le troupeau : premièrement, par le moyen de la pelotte qu'il coupe en morceaux et qu'il disperse, soit sur une table ou ailleurs, soit par une neuvaine de chapelet, après laquelle il enveloppe la pelotte dedans, puis coupe le tout et le disperse, soit par le moyen d'une taupe ou d'une belette, soit par le pot ou la burette cachetée ; enfin, par le moyen

d'une grenouille ou raine verte, ou d'une queue de morue, qu'il met dans une fourmilière, disant, maudition, perdition. Il l'y laisse durant neuf jours, après lesquels il la relève avec les mêmes paroles, la mettant en poudre, et en semant où doit paître le troupeau. Ils se servent encore de trois cailloux pris en différens cimetières; et par le moyen de certaines paroles que nous ne voulons pas révéler, ils donnent des courantes, causent la gale, et font mourir autant d'animaux qu'ils souhaitent.

Autre garde. « Astarin, Astarot qui es Bahol, je te donne mon troupeau à ta charge et à ta garde; et pour ton salaire, je te donnerai bête blanche ou noire, telle qu'il me plaira. Je te conjure, Astarin, que tu me les gardes partout dans ces jardins, en disant hurlupapin. »

Vous agirez suivant ce que nous avons dit au château de Belle, et ferez le jet, prononçant ce qui suit: Gupin ferant a failli le grand, c'est Caïn qui te fait chat. (Vous les frotterez avec les mêmes paroles.)

Autre garde. « Bête à laine, je te prends au nom de Dieu et de la très sainte sacrée Vierge Marie. Je prie Dieu que la seigneurie que je vais faire prenne et profite à ma volonté. Je te conjure que tu casses et brises tous sorts et enchantemens qui pourraient être passés dessus le corps de mon vif troupeau de bêtes à laine, que voici présent devant Dieu et devant moi; qui sont à ma charge et à ma garde. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et de monsieur saint Jean-Baptiste, et monsieur saint Abraham. »

Voyez ci-dessus ce que nous avons dit pour opérer au château de Belle, et vous servez pour le jet et frottement des paroles qui suivent:

« Passe flori, Jésus est ressuscité. »

Garde contre la gale, rogne et clavelée. « Ce fut par

un lundi au matin que le Sauveur du monde passa, la sainte Vierge après lui, Monsieur saint Jean son pastoureau, son ami, qui cherche son divin troupeau, qui est entiché de ce malin claviau, de quoi il n'en peut plus, à cause des trois pasteurs qui ont été adorer mon Sauveur Rédempteur Jésus-Christ en Bethléem, et qui ont adoré la voix de l'Enfant. » Dites cinq fois *Pater* et cinq fois *Ave*.

« Mon troupeau sera sain et joli, qui est sujet à moi. Je prie madame sainte Geneviève qu'elle m'y puisse servir d'amie dans ce malin claviau ici. Claviau banni de Dieu, renié de J.-C., je te commande de la part du grand Dieu, que tu aies à sortir d'ici, et que tu aies à fondre et confondre devant Dieu et devant moi, comme fond la rosée devant le soleil. Très-glorieuse Vierge Marie et le Saint-Esprit, claviau, sors d'ici, car Dieu te le commande, aussi vrai comme Joseph-Nicodême d'Arimathie a descendu le précieux corps de mon Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, le jour du Vendredi Saint, de l'arbre de la Croix : de par le Père, de par le Fils, de par le Saint-Esprit, digne troupeau de bêtes à laine, approchez-vous d'ici, de Dieu et de moi. Voici la divine offrande de sel que je te présente aujourd'hui ; comme sans le sel rien n'a été fait et par le sel tout a été fait, comme je le crois, de par le père, etc. »

« O sel ! je te conjure de la part du grand Dieu vivant, que tu me puisses servir à ce que je prétends, que tu me puisses préserver et garder mon troupeau de rogne, gale, pousse, de pousset, de gobes et de mauvaises eaux. Je te commande, comme J.-C. mon Sauveur a commandé dans la nacelle à ses disciples, lorsqu'ils lui dirent : Seigneur, réveillez-vous, car la mer nous effraie. Aussitôt le Seigneur s'éveilla, commanda à la mer de s'arrêter ; aussitôt la

mer devint calme; commandé de par le Père, etc. »

Avant toutes choses, à cette garde, prononcez sur le sel: *Panem cœlestem accipiat sit nomen Domine invocabis.* Puis ayez recours au château de Belle, et faites le jet et les frottemens, prononçant ce qui suit:

Eum ter ergo docentes omnes gentes baptizantes eos. In nomine Patris, etc.

Garde contre la Gale. « Quand notre Seigneur monta au ciel, sa sainte vertu en terre laissa. Pasle, Colet et Herve; tout ce que Dieu a dit a été bien dit. Bête rousse, blanche ou noire, de quelque couleur que tu sois, s'il y a quelque gale ou rogne sur toi, fût-elle mise et faite à neuf pieds dans terre, il est aussi vrai qu'elle s'en ira et mortira, comme saint Jean est dans sa peau et a été né dans son chameau: comme Joseph-Nicodème d'Arimathie a dévalé le corps de mon doux Sauveur Rédempteur J.-C., de l'arbre de la croix, le jour du Vendredi-Saint. »

Vous vous servirez, pour le jet et pour les frottemens des mots suivans, et aurez recours à ce que nous avons dit au château de Belle:

« Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée. *Volo et vono Baptista Sancta Aca latum est.* »

Garde pour empêcher les Loups d'entrer sur le terrain où sont les moutons. Placez-vous au coin du soleil levant, et prononcez cinq fois ce qui va suivre. Si vous ne le souhaitez prononcer qu'une fois, vous en ferez autant cinq jours de suite.

« Viens, bête à laine, c'est l'Agneau d'humilité, je te garde, *Ave, Maria.* C'est l'Agneau du Rédempteur qui a jeûné quarante jours sans rébellion, sans avoir pris aucun repas de l'ennemi, fut tenté en vérité. Va droit, bête grise, à gris agripeuse; va chercher ta proie, loups et louves et louveteaux; tu n'as point à venir à cette viande qui est ici. Au nom du Père, et du

Fils, et du Saint-Esprit, et du bienheureux saint Cerf. Aussi *vade retro*, *ô Satana !* »

Ceci prononcé au coin que nous avons dit, on continue de faire de même aux autres coins ; et de retour où l'on a commencé, on le répète de nouveau. Voyez pour le reste le château de Belle, puis faites le jet avec les paroles qui suivent.

« *Vanus vanes Christus vaincus*, attaquez sel *soli*, taquez saint Silvain au nom de Jésus. »

Garde pour les chevaux. « Sel, qui es fait et formé de l'écume de la mer, je te conjure que tu fasses mon bonheur et le profit de mon maître ; je te conjure au nom de Crouay; Don, je te conjure au nom de Crouay; Satan, je te conjure au nom de Crouay ; Leo, je te conjure au nom de Crouay ; Lalio, je te conjure au nom de Crouay, Rou et Rouvayet, viens ici, je te prends pour mon valet, en jetant le sel. »

« *Fisti Christi Belial.* Gardez-vous de dire, Rouvayez ; ce que tu feras je le trouverai bien fait. » Cette garde est forte et quelquefois pénible. Voyez ce que nous avons enseigné au château de Belle, touchant les gardes.

GARGANTUA. — « Histoire merveilleuse de Gargantua dans laquelle on verra son origine surprenante, sa naissance, ses prodigieux faits pendant ses voyages, et ses actions éclatantes au service du roi Artus, dans toutes les victoires qu'il a remportées sur ses ennemis. » Conte de la Bibliothèque bleue.

Il y avait du temps du roi Artus, un philosophe, le plus habile du monde en Nécromancie, appelé Merlin, lequel faisait des merveilles ; il avait sauvé le roi et toute la noblesse de la cour d'une maladie contagieuse. Il avait imaginé de faire un navire qui voguait sur terre avec autant de facilité et de vitesse que

ceux qu'on voit sur la mer. Mais un de ses plus grands services fut de découvrir au roi, par son art, une guerre qui le menaçait. Le roi Artus, pour en détourner l'orage, donna à Merlin tous ses pouvoirs. Ce dernier se fit transporter sur la plus haute montagne de l'Orient; il avait avec lui une grande fiole pleine du sang de Lancelot du Lac, avec les coupures des ongles de la femme du roi Artus. Étant arrivé à cette montagne, il fit une enclume d'acier, de la grosseur d'une tour, ayant trois marteaux qui, par la puissance de son art, frappèrent d'eux-mêmes sur cette enclume avec tant de force, que l'on eût dit que c'était le tonnerre qui tombait du ciel. Merlin se fit ensuite apporter un os de baleine, et l'ayant arrosé du sang de la fiole, il le mit sur l'enclume, où il le réduisit en cendres, et de cette poudre fut formé le père de Gargantua.

Il fit de nouveau une semblable opération avec les ongles de la reine, desquelles naquit la mère de Gargantua.

Merlin, après avoir achevé ce grand ouvrage, vit devant lui deux géans sur lesquels il jeta un sort qui les endormit pendant neuf jours; dans l'espace duquel temps il forma sur son enclume une jument assez forte pour porter ces deux créatures gigantesques, après quoi il rompit son enchantement.

Que fais-tu là, Galemelle? dit l'homme à la femme; elle répondit, je t'attends, Grand-Gosier. Merlin rit beaucoup et voulut d'abord qu'ils gardassent tous deux ces noms qu'ils venaient de se donner. Il leur prédit qu'ils auraient un fils qui serait invincible et craint de ses ennemis; qu'il était destiné à être l'appui du trône d'Artus, qu'il fallait le bien traiter, et qu'à l'âge de sept ans il fallait le mener à la cour du prince qui avait sa résidence dans la Grande-Bretagne; ils répon-

dirent qu'ils ignoraient où était ce pays. Mais Merlin leur signifia qu'ils n'avaient qu'à tourner la tête de leur jument du côté de l'Occident, et se laisser conduire par elle. Après laquelle explication il disparut, ce qui leur fit pousser des cris si violens, qu'on les entendait de dix lieues, et verser des larmes capables de faire moudre six gros moulins.

Ce couple allait à la chasse pour dissiper ses chagrins. Un jour Grand-Gosier vit sa femme qui venait d'accoucher, par l'oreille gauche, d'un gros garçon qu'ils élevèrent et aimèrent beaucoup. Ils lui firent un tambour de douze peaux de bœufs, des baguettes de deux arbres de médiocre grandeur. On l'exerçait à jeter des pierres de la grosseur d'un homme.

Le terme prescrit par Merlin étant arrivé, on se disposa au voyage pour la cour du roi Artus. La jument était haute comme un mât de navire; Gargantua monté dessus, tenait une verge à la main, pour en frapper l'animal, et ses parens avaient deux gros rochers sur leur tête, pour montrer leur force au prince. En traversant les bois, des mouches ayant piqué la jument, la firent caracoler avec une telle violence, quelle renversait les plus gros arbres, de manière qu'il n'en resta pas un debout dans toutes les forêts. Gargantua, cherchant à arrêter sa jument, se mit un fétu au coin de l'œil, qui était un grand sapin, et une accroche au petit doigt du pied, qui pesait plus de deux cents livres. Contraint de s'arrêter et de dormir, on dit que la vaste plaine où il se reposa fut abaissée de soixante coudées par la pesanteur de son corps. Les brebis de cette plaine couraient sur lui, il crut que c'étaient des poux; il les mit sous ses ongles et en écrasa ainsi près de deux cents. Le berger qui courait après le loup qu'il croyait les avoir mangées, tomba dans la bouche de Gargantua; mais s'étant

logé dans une de ses dents creuses, il y demeura jusqu'à ce que le géant fût endormi ; car il dormait toujours la bouche ouverte; le berger profita de cette occasion pour sortir.

Gargantua, à son reveil, continua sa route avec ses parens, qui moururent d'une fièvre violente occasionée par les grandes chaleurs. Gargantua, au désespoir, donnait de la tête contre les montagnes, dont il sortit trente tonneaux de sang. Quand sa tristesse fut calmée, il voulut visiter Paris, où il jeta la terreur et l'admiration. Il alla s'asseoir sur les grosses tours de l'église de Notre-Dame, les jambes lui pendaient de là, depuis la rivière de Seine jusqu'à la place Maubert. Ensuite il fit sonner les deux grosses cloches, ce qui attira une grande foule qui fut bien surprise de lui voir mettre ces cloches dans ses poches, pour les attacher au cou de sa jument comme des grelots. Mais il les remit à leur place, sur le présent que lui firent les Parisiens, de trois cents bœufs, trois cents moutons, trois cents tonneaux de vin, et trois cents fournées de pain pour son dîner; la Seine était à sec, il pissa et la remplit.

Merlin s'étant présenté à Gargantua, lui conseilla d'achever son voyage, et le conduisit à la cour du roi Artus. Le roi l'ayant reçu favorablement, lui fit faire une massue de soixante pieds de long, dont le bout était de la grosseur d'un tonneau. Artus lui dit que ses ennemis, les Goths et les Magots, étaient de terribles gens, armés de pierres de taille, et lui montra un prisonnier. Mais Gargantua, loin d'être épouvanté, le jeta si haut dans les airs, par le collet, qu'on le perdit de vue, et que quelques heures après on le vit tomber les bras et les jambes rompues.

La massue achevée, on conduisit Gargantua à l'ennemi ; il fit un ravage affreux, semblable à un

loup parmi des brebis. Après sa victoire il revint à la cour, où il fut loué et choyé. Le roi fit préparer une magnifique collation. On servit pour entrée et pour réveiller son appétit les jambons de quatre cents pourceaux, sans compter les andouilles et les boudins. La soupe fut faite dans cinquante grandes chaudières. Il y avait encore quatre cents pains de cinquante livres chacun. Il mangea plus de deux cents bœufs, et tout le temps du dîner il y avait quatre hommes forts et robustes, qui, à chaque morceau qu'il mangeait, lui jetaient une pelle de moutarde dans la gorge. Son dessert fut une tonne de pommes cuites. Il but à son dîner six tonnes de cidre et autant de bière. Au reste sa fourchette et son couteau pesaient trois cents livres chacun.

Le roi le fit ensuite habiller : huit cent deux aunes un tiers de toile furent employées pour sa chemise; cent cinq aunes un quart de satin moitié cramoisi et moitié jaune, pour son pourpoint, avec trente-deux aunes et demi-quart de franges pour la bordure; deux cents aunes et trois quarts d'écarlate pour des chausses; trente-cinq aunes et un quart de taffetas, moitié noir et moitié gris, pour des jarretières. Pour les galons de livrée, neuf cent trois aunes et un demi-quart, rouge et jaune; pour la bordure, soixante-dix aunes deux pouces de velours cramoisi; pour son manteau, quatre cents aunes et un quart de drap de Hollande; quatre cent cinquante aunes de frise pour une robe de chambre; deux mille cinq-cents peau de renards pour la fourrure de cette robe; cinquante-cinq peaux de vache pour les souliers, dont les semelles contiennent les cuirs de quarante bœufs; pour un bonnet à la dragone, deux cents quintaux de laine de Sigovie; la houppe pesait plus de trois cents livres. Il avait de plus à un de ses doigts

un cachet d'or qui pesait trois cents marcs et dix onces, avec un rubis qui pesait trois cents livres; et pour sa gibecière, trois cents peaux de maroquin.

Gargantua, ainsi équipé, se disposa à combattre les Irlandais et les Hollandais, qui venaient de se soulever contre Artus. Merlin fit une nuée sur laquelle Gargantua avec sa massue passa la mer. Il marcha vers la ville ennemie; voyant un homme armé et à cheval, il les mit tous deux dans sa gibecière. Arrivé à la ville, tout le peuple se sauva à la vue de ce monstre; et on sonna le tocsin. Le roi d'Irlande, qui se trouvait dans la ville, sortit avec cinq cents hommes armés, pour attaquer Gargantua, qui était sur le boulevard. Mais quand il les vit venir, il ouvrit une bouche fendue de quatorze brassées. Ceux-ci tirèrent leurs flèches contre lui; Gargantua sortant du boulevard, les prit avec la main, en remplit le fond de ses chausses, en mit une partie dans ses manches, et s'en retourna vers ses gens qui l'attendaient au bord de la mer.

Le nombre des prisonniers montait à huit cent neuf, et un qui était mort du vent qu'avait fait Gargantua dans ses chausses, car il est à remarquer que Gargantua soufflait si fort, qu'avec ce souffle il renversait trois grandes charrettes de foin, et faisait moudre vingt-trois moulins. Cela ne paraîtra pas étonnant lorsqu'on saura qu'en crachant il noyait six hommes.

Le roi d'Irlande, effrayé, fit demander une trêve pour quinze jours, en promettant de livrer deux vaisseaux de harengs frais, deux cents caques de sardines salées, avec de la moutarde à proportion. Le géant s'en accommoda, et il consomma ces vivres dans un modeste déjeuner, entre sept personnes. Gargantua étant couché à une demi-lieue de la ville, les magistrats conclurent, dans un conseil, qu'on irait l'at-

taquer de nuit, et qu'on le tuerait. Quand on fut arrivé au lieu où Gargantua dormait, du côté de la tête, car des pieds à la tête il y avait cent soixante-trois toises cinq pieds quatre pouces, ils pensaient descendre dans la vallée; ils tombèrent au nombre de deux cent dix-sept dans sa bouche qu'il avait ouverte. Gargantua se trouva si altéré à son réveil, qu'il rendit à sec la rivière où il alla boire. Il engloutit en buvant un bateau chargé de poudre à canon, pour le secours de la ville. Il se trouva un peu incommodé; c'est pourquoi il se mit à siffler le signal convenu, pour faire venir ses gens. Il envoya avertir le roi Artus de sa position. Merlin se transporta dans un nuage avec quatre médecins, qui descendirent dans son gosier, et delà dans le corps, pour découvrir la source du mal. Après la visite, les médecins ordonnèrent à Gargantua de tourner le derrière du côté de la ville : cette disposition ayant été exécutée, on lui fit ouvrir la bouche, où on jeta une charretée d'allumettes, qui prirent feu dans son corps à une torche qu'un des médecins y avait glissée. Gargantua ferma la bouche, alors on entendit un effroyable tonnerre; et du feu qui sortit de son derrière, la ville et ses faubourgs furent saccagés; le roi d'Irlande s'avança contre Gargantua avec 900,000 hommes armés, qui furent mis en déroute: le roi et ses barons furent prisonniers, placés dans une dent creuse, et présentés à la cour, au retour de l'armée victorieuse. Il purgea ensuite le pays d'un géant qui avait pris le parti des Goths, ennemis d'Artus; il l'enferma dans sa gibecière.

Telle est la véridique histoire d'un des héros les plus célèbres. On ne s'accorde pas trop sur le genre de sa mort; mais si on conteste quelques-uns de ses hauts-faits, à cause du prodigieux qui les entoure, tout le monde demeure d'accord qu'il avala très-certainement

un jour six pèlerins dans une salade, qu'il fonda l'abbaye de Thélème, et qu'il pissa la rivière de Seine.

Il paraît qu'il se signala aussi dans les environs d'Aigues-Mortes; car on montre près de cette ville une vieille tour qu'on appelle la tour de Gargantua. La nuit on aperçoit de loin cette tour qui se dessine dans l'ombre comme un géant; on croit même distinguer une tête monstrueuse; et les bonnes gens du voisinage sont persuadés que si on entrait après le coucher du soleil dans la tour de Gargantua, un grand bras descendrait d'en haut et saisirait les téméraires pour les étouffer.

Nous n'avons pas besoin de dire que Rabelais a attaché son nom à celui de Gargantua. Son livre, comme ce qu'on vient de lire, n'est pas un conte pour tout le monde; car fort heureusement il y a encore des gens qui croient tout.

GARGOUILLE.— « Que vous dire de la gargouille de Rouen? Il est certain que, tous les ans, le chapitre métropolitain de cette ville présentait au parlement, le jour de l'Ascension, un criminel qui obtenait sa grâce, en l'honneur de saint Romain et de la gargouille. La tradition portait qu'à l'époque où saint Romain occupait le siége épiscopal de Rouen, un horrible dragon, embusqué à quelque distance de la ville, s'élançait sur les passans et les dévorait; que ce dragon s'appelait la gargouille; que saint Romain, accompagné d'un criminel condamné à mort, eut le courage d'aller attaquer le monstre jusque dans sa caverne; qu'il l'enchaîna avec son étole, le conduisit sur la place publique où il fut brûlé, à la grande satisfaction des Normands ses diocésains.

« Malheureusement il y a partout des esprits dépréciateurs et jaloux, qui s'élèvent contre la gloire des

grands hommes, et leur contestent leurs exploits. Qui croirait que l'académicien Louis de Sacy prétend ravir à saint Romain l'honneur d'avoir vaincu la gargouille? Il soutient que les historiens contemporains n'ont point parlé de la gargouille. Il demande d'où serait venu cet énorme dragon, qui dévorait les hommes et les animaux. On ne connaît point de dragons dans la Normandie; tous les serpens qu'on y trouve sont d'une race commune et pusillamine. Si le territoire de Rouen eût produit un monstre semblable à celui dont saint Romain purgea le pays, on aurait découvert quelques individus de sa famille; s'il fût venu des contrées lointaines, il eût laissé quelques traces de son passage. M. de Sacy conclut de toutes ces observations, que l'histoire de la gargouille doit être reléguée parmi les contes bleus.

» Mais des historiens judicieux rapportent que, du temps de saint Romain, la ville de Rouen fut menacée d'une inondation; que ce saint prélat eut le bonheur de l'arrêter par ses soins et par ses prières. Voilà pour M. de Sacy l'explication toute simple du miracle de la gargouille. Ce mot, dans notre langue, signifie, dit-il, irruption, bouillonnement de l'eau. Des savans auront rendu le mot *hydra* par celui de dragon [1]. »

GARINET (Jules), — Auteur de *l'Histoire de la magie en France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, 1818, in-8°. On trouve à la tête de cet ouvrage une description du sabbat, une dissertation sur les démons, et un discours sur les superstitions qui se rattachent à la magie, chez les anciens et les modernes. L'auteur ne croit pas aux prodiges : ce qui est bien hardi.

[1] M. Salgues, *Des Erreurs, etc.*, tom. 3, p. 370.

GARNIER (Gilles), — Loup-garou, condamné à Dôle sous Louis XIII, pour avoir dévoré plusieurs enfans. On le brûla vif, et son corps réduit en cendres fut dispersé au gré du vent.

« Henri Camus, docteur en droit et conseiller du roi, exposa que Gilles Garnier avait pris dans une vigne une jeune fille âgée de dix à douze ans, et qu'il l'avait tuée et occise, tant avec ses mains semblant pates, qu'avec ses dents, et qu'il l'avait traînée avec ses dites mains et tigres de dents jusqu'auprès du bois de la Serre, et que non content d'en manger, il en avait apporté à sa femme; que pareillement, huit jours avant la Toussaint, il avait pris une autre fille en intention de la manger; qu'il l'avait suffoquée et meurtrie de cinq plaies, quand on courut au secours de cette innocente; que quinze jours après la Toussaint, étant en forme de loup, il avait également tué et dévoré un jeune garçon à une lieue de Dôle, entre Grédisans et Monotée, et qu'il avait démembré une jambe d'icelui, pour son déjeuner du lendemain; qu'étant sous la forme d'homme, et non de loup, il avait pris un autre jenne garçon de l'âge de douze à treize ans, et qu'il l'avait emporté dans le bois pour l'étrangler; et que nonobstant qu'il fût jour de vendredi, il aurait mangé de la chair de cet enfant, s'il n'en eût été empêché..... [1] »

GARUDA, — Oiseau fabuleux qu'on représente souvent avec la tête d'un beau jeune homme, ornée d'un collier blanc, et le corps d'un aigle. Il sert de monture à Wishnou comme l'aigle servait à Jupiter. Les Indiens racontent qu'il naquit d'un œuf, que sa mère Diti avait pondu cinq ans avant qu'il commençât d'éclore.

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 129.

GASTAGNALDE (Marie); — Prise à l'âge de quatorze ans, en 1608, comme fille d'une insigne sorcière nommée Nécato, qui avait l'habitude de la mener au sabbat, elle confessa, dit Delancre [1], qu'une certaine nuit elle l'avait battue parce qu'elle avait découvert beaucoup plus de choses qu'elle ne le voulait. Outre ces aveux, deux autres témoins, Cristoval et Aspilécuté, âgés de quinze à seize ans, soutinrent à sa mère la lui avoir vu battre. « Il est bien étonnant qu'ils aient été tous témoins, du lieu, du temps, et des coups, et néanmoins tout cela n'ait été qu'illusion... » Cependant la pauvre fille se plaignait des coups; et si les témoins n'eussent pas assuré qu'elle avait été battue au sabbat, on aurait pu dire que c'était le diable qui l'avait battue dans son lit.

GASTROCNÉMIE, — Pays imaginaire dont parle Lucien, où les enfans étaient portés dans le gras de la jambe, d'où ils étaient extraits au moyen d'une incision.

GASTROMANCIE, ou GAROSMANCIE. — Divination qui se pratiquait en plaçant entre plusieurs bougies allumées, des vases de verre ronds et pleins d'eau claire; après avoir invoqué et interrogé les démons à voix basse, on faisait regarder attentivement la superficie de ces vases par un jeune garçon ou par une jeune femme grosse; puis on lisait la réponse dans des images tracées par la réfraction de la lumière dans les verres.

Une autre espèce de Gastromantie se pratiquait par le devin qui répondait sans remuer les lèvres, en sorte qu'on croyait entendre une voix aérienne. Le nom de cette divination signifie divination par le ventre; aussi pour l'exercer, il faut être ventriloque ou possédé. On allume des cierges autour de quelques verres

d'eau limpide, puis on agite l'eau en invoquant un esprit, qui ne tarde pas à répondre d'une voix grêle, dans le ventre du sorcier en fonction.

Quand les charlatans trouvaient, dans les moindres choses, des moyens sûrs d'en imposer au peuple, et de réussir dans leurs fourberies, la ventriloquie devait être d'un grand avantage à ceux qui avaient le bonheur de la posséder.

Un marchand de Lyon, étant un jour à la campagne avec son valet, entendit une voix qui lui ordonnait, de la part de Dieu, de donner une partie de ses biens aux pauvres, et de récompenser son serviteur. Il obéit, et regarda comme un ordre du ciel les paroles qui sortaient du ventre de son domestique. On savait si peu autrefois ce que c'était qu'un ventriloque, que les plus grands personnages n'attribuaient ce talent qu'à la présence des démons. Photius, patriarche de Constantinople, dit, dans une de ses lettres : *On a entendu le malin esprit parler dans le ventre d'une personne, et il mérite bien d'avoir l'ordure pour logis.*

GATEAU DES ROIS. — On croit que la cérémonie de tirer un gâteau et de se donner un roi par le sort, a quelque rapport avec notre religion, parce qu'elle se fait la veille de l'Épiphanie ; mais il est certain que cet usage est un reste du paganisme. L'enfant qu'on choisit ordinairement pour tirer les parts semble être regardé comme l'organe de l'oracle ; l'innocence de son âge ne laisse à craindre aucune supercherie. La part des absens, quand on partage le gâteau des rois, se garde précieusement ; elle indique l'état de leur santé par sa bonne conservation ; la maladie par des taches ou des ruptures. On croit aussi que nous devons cette coutume aux Romains. Au moins il est certain

que dans tous leurs festins ils se donnaient un roi par le sort des dés, ou par la fève, comme on fait encore aujourd'hui [1].

GATEAU TRIANGULAIRE DE SAINT-LOUP. — On faisait ce gâteau, le 29 juillet, avant le lever du soleil; il était composé de pure farine de froment, de seigle et d'orge, pétrie avec trois œufs et trois cuillerées de sel, en forme triangulaire. On le donnait, par aumône, au premier pauvre qu'on rencontrait, pour rompre les maléfices.

GAUFRIDI (Louis Jean-Baptiste), — Curé de Marseille qui se fit passer pour sorcier vers la fin du seizième siècle.

On raconte que le diable lui apparut un jour, pendant qu'il lisait un livre de magie; ils entrèrent en conversation et firent connaissance. Le prêtre, apparemment charmé des bonnes qualités de sa majesté cornue, se livra au diable par un pacte bien en règle, à condition qu'il lui donnerait le pouvoir de suborner autant de femmes et de filles qu'il voudrait, en leur soufflant simplement au visage; ce qui lui épargnerait l'ennui de conter des fleurettes. Le diable y consentit d'autant plus volontiers, qu'il trouvait dans ce marché un double avantage.

C'est pourquoi Gaufridi fut bientôt la terreur des pères et des maris, car il n'avait pas plus tôt soufflé sur une femme, qu'elle lui accordait tout ce qu'il pouvait souhaiter.

Il devint épris de la fille d'un gentilhomme, Madeleine de la Palud, dont l'histoire endiablée est devenue célèbre, et lui fit partager son amour suivant sa

[1] *Calend. véritab.*, p. 132.

méthode ordinaire. Mais après avoir été quelque temps sous sa direction, la demoiselle, apparemment inconstante, ou effrayée, ou mécontente, le quitta brusquement et se retira dans un couvent d'ursulines. Gaufridy furieux y envoya une légion de diables; toutes les religieuses se crurent possédées; et la sorcellerie du pauvre prêtre fut prouvée authentiquement. Un arrêt du parlement de Provence le condamna au feu, en avril 1611.

Sans doute il ne méritait pas d'être absous; mais il fallait le condamner comme libertin et suborneur, et non comme sorcier. Voyez *Palud*.

« *Confession faite par messire Louis Gaufridi, prêtre en l'église des Accoules de Marseille, prince des magiciens, depuis Constantinople jusqu'à Paris, à deux pères capucins du couvent d'Aix, la veille de Pâques, le 11 avril 1611. A Aix, par Jean Tholozan, imprimeur du Roi et de ladite ville, 1611, avec permission de la Cour de Parlement.*

» Il y a environ cinq ou six ans que je commençai à lire un livre de magie, que j'avais eu d'un mien oncle, il y a treize ou quatorze ans : ce fut environ le mois de mai; et sur ces entrefaites, le diable se montrait à moi en forme d'homme, habillé en prud'homme. D'abord je fus effrayé, mais cela se passa incontinent; je fus alors possédé de deux affections fort mauvaises, que je convoitais il y a long-temps : l'une d'ambition d'être en réputation parmi le monde, et singulièrement des gens de bien, et l'autre d'une affection désordonnée de jouir de quelques filles. Le même susdit diable, nommé Lucifer, me dit dans ma chambre, de lui à moi : *Qu'est-ce que tu me donnerais si je te faisais jouir de tout ce que tu désirerais ?* Moi bien aise de telle rencontre, je lui répondis ce qu'il voulait de moi, qu'il le demandât, que je le lui donnerais volontiers.

Il me répliqua : *Donne-toi à moi avec tous les biens que tu possèdes.* Je lui répondis que je me donnerais volontairement à lui, avec tous les biens qui concernent et touchent mon particulier : mais pour la valeur des sacremens que j'administrais je ne lui voulus pas les lui donner, à quoi il s'accorda, se contentant de ce que je lui promettais ; aussi nous stipulâmes ensemble, et demeurâmes d'accord ; il me demanda une promesse que je lui fis, écrite comme s'ensuit :

» Je, Louis Gaufridi, renonce à tous les biens, tant spirituels que temporels, qui me pourraient être conférés de la part Dieu, de la vierge Marie, de tous les saints et saintes du Paradis, particulièrement de mon patron saint Jean-Baptiste, saints Pierre, Paul et François, et me donne corps et âme, à vous Lucifer, ici présent, avec tous les biens que je posséderai jamais (excepté la valeur des sacremens, pour le regard de ceux qui les recevront.) Ainsi l'ai signé et attesté. Voilà la teneur de la promesse.

» Cela fait, je lui demandai en quoi il désirait me satisfaire. J'avoue que je tenais le susdit livre de magie dessous le manteau de la cheminée de ma chambre, à main gauche, sur un petit ais de bois, attaché d'un clou. J'avoue que je prenais un extrême plaisir à lire ledit livre, et aussitôt que je lisais ledit livre, le diable s'apparaissait à moi en la forme que dessus.

» J'avoue que deux ou trois jours après ladite promesse, le diable retourna, comme il m'avait promis, et me dit alors, que par la vertu de mon souffle j'enflammerais à mon amour toutes les filles et femmes que j'aurais envie d'avoir, pourvu que ce souffle leur arrivât aux narines ; et dès lors je commençai à souffler à toutes celles qui me venaient à gré. J'avoue que le diable m'apporta une cédule, signée de lui, contenant la vertu du souffle, que j'ai encore derrière moi. J'avoue que

j'ai soufflé mille filles ou femmes, prenant un extrême plaisir de les voir enflammées de mon amour ; j'ai dit plusieurs fois, parlant de quelques particulières à leurs pères, *Vos filles en ont autant qu'elles en peuvent porter*, sans m'expliquer autrement. J'avoue que je fréquentais familièrement la maison de monsieur de la Palud, gentilhomme de Marseille ; à cause de ma réputation, j'étais fort bien venu là dedans. Il avait trois filles, belles par excellence, bien apprises et fort dévotieuses. J'eus envie d'avoir la jouissance d'une d'elles nommée Magdelaine ; mais sa mère la tenait de si près qu'il n'y avait moyen de la voir, ce qui fut cause que je soufflai sa mère, afin qu'elle me l'amenât à ma chambre, qu'elle se fiât de moi quand je serais en sa maison, ce que je gagnai facilement, de sorte que, me trouvant souvent avec ladite Magdelaine, je la baisai et plus.

» J'avoue que j'ai soufflé plusieurs femmes, me contentant de les voir transportées de mon amour et y prenant plaisir sans passer outre. J'avoue que la première fois que je voulus jouir de Magdelaine, je lui mis la main au front et là où les Charites avaient logé la virginité ; (elle avoue ces paroles.)

» J'avoue que je soufflai cette demoiselle plusieurs fois, car tant plus je la soufflais, tant plus elle était désespérée de ma jouissance. Je voulais que l'effet de nos concupiscences vînt de sa partie ; je l'infectai si bien par mon souffle, qu'elle mourait d'impatience quand je n'étais avec elle ; elle me venait chercher aux champs, à l'église, et voulait que je fusse toujours chez son père, aussi l'ai-je connue comme je l'ai voulu.

» J'avoue que trois jours après je lui donnai un diable nommé *Emodes*, pour l'assister, la servir et conserver, et de plus fort l'échauffer en mon amour ; moi la voyant toute transportée d'aise et de contentement



et fléchir les genoux à mes volontés, je la raisonnai ainsi : *Magdelaine, le comble de mes désirs, et celle pour laquelle j'ai si souvent invoqué les puissances infernales, je te veux marier au diable Belzébuth, prince des démons;* elle s'y accorda fort librement. Je le fis lors venir en forme d'un gentilhomme ; ce fait, je dis à Magdelaine qu'il fallait qu'elle fît une promesse au diable Belzébuth, laquelle je lui ai dictée comme s'ensuit :

» Je proteste ici en la présence de Dieu et de toute la cour céleste, et à vous messire Louis Gaufridi, et au diable Belzébuth, ici présent, que je renonce entièrement de tout mon cœur et de toute ma force et de toute ma puissance, à Dieu le Père, au Fils, et au Saint-Esprit, à la très-sainte mère de Dieu, à tous les anges et spécialement à mon bon ange, à la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, à son sang, à tous les mérites d'icelle, à ma part du Paradis, à toutes les inspirations que Dieu me pourrait donner à l'avenir, à toutes les prières qu'on a faites et qu'on pourra faire pour moi ; je proteste encore comme je me donne entièrement corps, âme, force et puissance et tout ce qui est à moi, au diable et à vous, m'ôtant tout-à-fait d'entre les mains de Dieu, pour me remettre entièrement entre les mains du diable, en foi de quoi me suis signée de mon sang. »

(Magdelaine dit que maître Louis Gaufridi, en la présence du diable Belzébuth, la piqua avec son petit poinçon fort délié, fait en façon d'aiguille, dans la jointure du petit doigt de la main droite, pour avoir du sang pour signer ladite promesse.) » J'avoue que je lui ai fait faire sept ou huit promesses, tendantes à diverses fins, toutes dressantes au diable et à moi, voire lui en ai-je rompu trois ou quatre, une fois qu'il m'en apportait certain nombre. J'avoue que le diable s'était retenu la juridiction de toutes lesdites

promesses, tant de Magdelaine que de moi, pour les transporter là où il voudrait, et quand bon lui semblerait. J'avoue que le diable me dit que si je brûlais lesdites promesses, il ferait un si grand tintamarre, que je tomberais en terre comme mort. J'avoue que je gardais toutes lesdites promesses en ma chambre, avec le susdit livre de magie. Un jour que je venais d'Aix, c'était la seconde fois que j'étais allé parler aux pères Michaëlis, jacobin, et Antonin, capucin, quand je fus arrivé dans ma chambre, je brûlai le susdit livre de magie, non pas pour intention que j'eusse de m'amender, mais bien pour crainte de n'en être trouvé saisi; les cendres duquel livre sont encore dans ma chambre. Pour les promesses je fus fort étonné quand je ne les trouvai point : parce que le diable les avait emportées, ainsi que je l'ai dit aux pères. J'avoue que la première fois que l'on va au sabbat, tous sorciers, sorcières et magiciens, sont marqués avec le petit doigt du diable, qui a cette charge. J'avoue que lorsque le diable marque, on sent un peu de chaleur qui pénètre, et là où il touche, la chair demeure un peu enfoncée. J'avoue que j'ai été marqué au sabbat de mon consentement, et y ai fait marquer Magdelaine. Elle est marquée à la tête, au cœur, au ventre, aux cuisses, aux jambes, aux pieds, et en plusieurs autres parties de son corps; elle a encore une aiguille dans sa cuisse, qu'elle ne sent point, laquelle lui ai vue mettre, et lorsque l'aiguille entre, vous diriez qu'on perce un parchemin. J'avoue qu'il s'est trouvé plusieurs marqués, sorciers, et magiciens, que leurs marques se couvrent; mais après d'elles-mêmes croissent, et tournent en leur première force. Car cette marque leur demeure toujours, bien qu'ils se convertissent, à cause de leur persistance qu'ils ont faite en particulier, lorsqu'ils se sont donnés au diable. J'avoue que lesdites

marques sont faites pour protestation qu'on sera toujours bon et fidèle serviteur du diable toute sa vie. J'avoue que je me suis trouvé au sabbat, en divers lieux dehors, savoir à la baume de Rolland, à la baume de Loubières, et ai deux ou trois fois désiré d'aller à la Sainte-Baume, y allant une fois exprès pour faire rapporter Magdelaine par le diable, et la traîner par tous les bois de la Sainte-Baume. J'avoue que lorsque je voulais aller au sabbat, je me mettais la nuit à la fenêtre toute ouverte; autrefois je sortais de ma chambre, la fermant à clef, et ayant mis mes clefs à ma pochette, Lucifer me prenait, et en un instant je me trouvais transporté au lieu où le sabbat se tenait, y demeurant quelquefois, une, deux, trois, quatre heures, pour le plus souvent, suivant les affections.

»Je déclare qu'à l'entrée du sabbat, tous les marqués sorciers et magiciens adorent le diable, lui rendent hommage, chacun selon son degré, savoir : les marqués l'adorent tout couchés à terre, les sorciers étant à genoux et fléchissant le corps, et les magiciens, comme princes du sabbat, se mettent seulement à genoux. J'avoue qu'aussitôt qu'on est entré au sabbat, il y a un diable qui a commandement en particulier, de faire renier Dieu à chacun, tous les saints et saintes, et particulièrement saint François. J'avoue que je me suis trouvé souvent au sabbat avec Magdelaine, et lui ai fait avaler des caractères dans une écuelle par les diables, et les autres par moi, pour la faire enrager davantage à mon amour. J'avoue aussi qu'au sabbat, j'ai eu connaissance d'elle et d'une princesse de Frise. J'avoue que j'ai abusé plusieurs filles; que j'ai soufflées outre le sabbat. J'avoue encore que le diable est un vrai singe de l'église, faisant au sabbat tout ce qu'on fait en l'église. J'avoue qu'on baptise au sabbat, et que chaque sorcier fait vœu particuliè-

rement, se donnant au diable, de faire baptiser tous ses enfans au sabbat (si faire se peut); comme aussi l'on impose des noms à chacun de ceux qui sont au sabbat différens de leur propre nom. J'avoue qu'au baptême on se sert de l'eau, du soufre et du sel : le soufre rend esclave du diable, et le sel pour confirmer le baptême au service du diable. J'avoue que la forme et l'intention est de baptiser au nom de Lucifer-Belzébuth, et autres diables, faisant le signe de la croix, en le commençant par le travers et puis le poursuivant par les pieds et finissant à la tête.

» J'avoue qu'il y avait au sabbat douze prêtres; et comme un chacun doit dire sa messe en son rang, lesdits prêtres sont assis au plus haut degré, comme princes du sabbat; il y en avait un ignorant et grossier. J'avoue que toutes les fois que je suis allé au sabbat, j'ai ouï-dire la messe et l'ai entendue; et quand ç'a été mon rang, l'ai fait dire par un autre prêtre du sabbat. J'avoue qu'au commencement de la messe, chacun se prosterne à terre, et que c'est un diable qui sert la messe. J'avoue que les chandelles qu'on brûle durant la messe sont de poudre et de soufre; et pour la torche, quand on lève le sacrement, le diable qui administre, fait une grosse lumière qui est fort puante. J'avoue que le prêtre qui dit la messe est porté au sabbat par son diable, ayant la chasuble violette. J'avoue que la cloche qui sonne à la messe le *Sanctus* et le *Sacre* est de corne, ayant son bâton de bois pour la sonner.

» J'avoue que partout où il se trouve des noms de Jésus, de la Vierge et des saints, on les ôte et on met à leur place des noms de diable : il faut avoir étudié pour dire une messe au sabbat. J'avoue qu'on offre et consacre des pains sans levain, et quand il n'y en a point, on consacre du pain, prenant ordinairement la croûte de dessous quelque pain. J'avoue

qu'on consacre beaucoup de croûtes et de morceaux pour faire communier les assistans; et quand il n'y a pas assez de croûtes de dessous on prend de celles de dessus. J'avoue que l'on profère tout haut les paroles de consécration, soit du corps, soit du sang; et que pendant qu'on lève le sacrement, chacun renie Dieu tout haut et crie : Maître, aide-nous, s'adressant à Lucifer et autres diables. J'avoue que l'on consacre du sang dans un vaisseau et bassin assez grand; et puis après, quand la consécration est faite, le prêtre qui dit la messe se baigne dedans, et puis après asperge les assissans. J'avoue que chacun en prend à belles mains et en met sur sa tête en disant : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.*

» J'avoue que toutes les croix qu'on voit pendant la messe sont faites au rebours, comme dessus.

» J'avoue que quand on dit, *Agnus Dei* et *Domine non sum dignus*, chacun enrage dans le cœur et crie comme désespéré, dressant leurs paroles au diable, Maître, aide nous toujours! J'avoue que chacun est obligé de communier, et quand on ne le fait, on est tenu de faire manger sa part à un diable transformé en chien : et me souviens fort bien que le diable qui avait cette charge fut repris fort aigrement des autres pour ne s'en être pas bien acquitté. J'avoue qu'il y a certains marqués qui ont charge d'apporter un chien de leurs bastides pour faire manger la communion que les autres ne veulent manger. J'avoue que lorsqu'on dit, *Ite missa est*, l'on dit *Allez-vous-en tous, au nom du diable.* J'avoue que tous les usuriers, mages, sorciers et magiciens sont tenus, lorsque quelque enfant meurt, qui a été baptisé au sabbat, de l'aller désenterrer et l'apporter au sabbat, pour y être mangé par les diables. J'avoue que lorsque quelqu'un meurt au sabbat, tous les diables, mages et magiciens le prient à tenir

bon pour le diable, et puis étant mort, l'appoitent tous ensemble dans la mer ou quelque rivière, ou le jettent du haut d'un rocher en bas, ou bien le mettent dans une caverne pour le conserver. J'avoue que le diable ne me laissait jamais, si ce n'est lorsque j'entrais à l'église des capucins; là il m'attendait à la porte. J'avoue qu'il y a environ treize ou quatorze ans que je me suis baillé au diable, corps et âme, et ai renoncé à tout ce que je pouvais espérer de la miséricorde de Dieu. »

Tandis qu'on attendait l'exécution de Gaufridi, M. Desprade, gentilhomme d'Aille, fort modeste, lequel était accordé en mariage avec la fille de M. le président de Brasse, fut assassiné par derrière à coups de poignard par le chevalier de Montouroux, en la place des Prêcheurs, au conspect de trois mille personnes, sans qu'on sût retenir le meurtrier; un enfant tomba de dessus un arbre et se creva; aussi une jeune demoiselle fut blessée d'un coup de poignard par le même chevalier. C'étaient les malheurs qu'avait prédits ce méchant et malheureux sorcier de ceux qui viendraient le voir mourir.

Arrêt de la cour de Parlement de Provence, portant condamnation contre messire Louis Gaufridi, originaire du lieu de Beauvezer-lès-Colmaret, prêtre bénéficier en l'église des Accoules de la ville de Marseille, convaincu de magie, et autres crimes abominables, du dernier avril 1611.—Vu par la cour le procès criminel et procédures faites par autorité d'icelle, à la requête du procureur-général du roi, demandeur, et querelant en cas et crime de rapt, séduction, impiété, magie, sorcellerie, et autres abominations, contre messire Louis Gaufridi, originaire de Beauvezer-lès-Colmaret, prêtre benéficier en l'église des Accoules de la ville de Marseille, querelé et prisonnier en la conciergerie du palais; procès-verbal des preuves et indices

de la possession de Magdelaine de Mandoulz, dite de la Palud, l'une des sœurs de la compagnie sainte Ursule, tenue pour possédée du malin esprit, observé et reconnu en sa personne dès le premier de janvier dernier jusqu'au cinquième de février, en la Sainte-Baume, par frère Sébastien Michaëlis, docteur en théologie, vicaire-général de la congrégation réformée des frères prêcheurs, et prieur du couvent royal de Saint-Maximin : duement attesté par autres pères, en date du vingtième dudit mois. Délibération de la cour, contenant communication à messire Antoine Seguiran, conseiller en icelle, pour informer sur les faits de ladite accusation, et faire saisir et traduire aux prisons du palais ledit Gaufridi, du 19 dudit mois; charges et informations permises par ledit commissaire, et procès-verbal de la saisie et traduction d'icelui Gaufridi. Autre délibération de ladite cour, contenant commission à M. Antoine Thoron, aussi conseiller en icelle pour ouïr ladite de la Palud, et informer sur les faits et intendits baillés par le procureur-général du roi, et faire le procès audit Gaufridi conjointement avec messire Garaudeau, vicaire de l'archevêque d'Aix, du 18 dudit mois. Audition, déposition, et confession de ladite Magdelaine, touchant ledit rapt, séduction et subornation d'icelle, en ce qui est de la magie, pactes et promesses faites aux malins esprits, et autres abominations mentionnées au procès-verbal, du 21 dudit mois. Autre cahier d'informations prises par ledit commissaire, du 23 du même mois. Attestation de M. Antoine Mérindol, docteur médecin et professeur royal en l'université de cette ville d'Aix, touchant les accidens et mouvemens étranges et extraordinaires arrivés en la personne de ladite de la Palud, durant le temps qu'il l'a traitée avant la manifestation de la

possession d'icelle, du 23 dudit mois. Rapport fait par M. Jacques Fontaine, Louis Graci, et ledit Mérindol, docteurs et respectivement professeurs et médecins, et Pierre Bontemps, chirurgien anatomiste, aussi professeur en ladite université, par ordonnance desdits commissaires; sur la qualité des accidens extraordinaires qui arriveraient par intervalles en la tête et cerveau de ladite de la Palud, et causes d'iceux, et sur la qualité, causes et raisons des marques insensibles étant en sa personne, et par elle indiquées et encore sur la virginité et défloration d'icelle les 26 et 27 dudit mois, et 5 mars dernier. Interrogatoires, et réponses dudit Gaufridi, des 26 février et 4 mars dernier.

Autre délibération de ladite Cour, que M. Antoine Thoron, commissaire ci-devant député, fera et continuera l'entière instruction dudit procès, dudit jour 4 mars. Procès-verbal de la confrontation et contestation verbale d'entre ladite de la Palud et ledit Gaufridi, du 5 dudit mois. Rapport des marques trouvées sur la personne dudit Gaufridi, suivant l'indication faite par ladite Magdeleine, du 8 dudit mois de mars. Publication dudit rapport, avec confrontation desdits médecins et chirurgiens à ce commis et députés par lesdits commissaires : récollement et confrontation des autres témoins, dudit jour 8 mars.

Autres cahiers d'information prise en la ville de Marseille, des 5, 6 et 7 avril dernier. Audition de mademoiselle Victoire de Courbier, prétendue d'avoir été charmée par ledit Gaufridi, sur le fait et cause du trouble et indisposition de son entendement, amonr, et affection déréglée et scandaleuse envers ledit Gaufridi, dudit jour 6 avril. Second interrogatoire, audit Gaufridi, sur le fait de ladite

information, contenant confession d'avoir charmé ladite Victoire, en soufflant sur elle, des 12 et 16 dudit mois d'avril : procès verbal des confessions volontairement faites par ledit Gaufridi, des autres cas et crimes à lui imputés, des 14 et 15 dudit mois. Rétractation d'icelui, du même jour 15 avril, après midi. Lettre du vicariat, de l'évêque de Marseille à M. Joseph Pélicot, prevôt, eu l'église métropolitaine de cette ville d'Aix, aussi vicaire de l'archevèque dudit Aix, pour à son nom, lieu et place, faire juger et ordonner à l'encontre dudit Gaufridi, son diocésain, tout ainsi que ledit évêque pourrait faire, si présent y était; du 17 dudit mois. Procuration faite par ledit Gaufridi, par devant ledit prevôt, en ladite qualité de vicaire, afin de poursuivre la restitution des cédules y mentionnées, aux qualités y contenues, du 19 dudit mois. Ordonnance dudit conseiller et commissaire, et dudit monsieur Pélicot, tant en qualité de vicaire dudit évêque de Marseille, que comme vicaire dudit archevèque d'Aix : que ladite de la Palud serait recollée sur ces auditions et dépositions, et de nouveau confrontée audit Gaufridi.

Autres et secondes confessions par lui faites et réitérées respectivement les 22 et 23 dudit mois d'avril, conformément aux premières. Autre rapport desdits docteurs en médecine, sur l'abolition des marques de ladite de la Palud : rétablissement et vivification de tous les endroits d'icelle, désignés au précédent rapport du 23 dudit mars. Procès verbal des interruptions et accidens extraordinaires survenus durant la confession de ladite Magdeleine, tortures et tourmens par elle soufferts, et paroles exprimées par sa bouche outre et par dessus le contenu auxdits interrogatoires et réponses. Attestation de

l'abolition, rétablissement et vivification desdites marques advenues le jour et fêtes de Pâques, durant la célébration de la sainte messe. Jugement des objets et conclusions du procureur-général du roi, ouï ledit Gaufridi en la chambre et le rapport du commissaire sur ce député.

Dit a été, que la Cour a déclaré et déclare ledit Louis Gaufridi atteint, confez, et convaincu desdits cas et crimes à lui imposés : pour réparation desquels l'a condamné et condamne d'être livré ès mains de l'exécuteur de la haute justice, mené et conduit par tous les lieux et carrefours de cette ville d'Aix, accoutumés, et au-devant de la grande porte de l'église métropolitaine Saint-Sauveur, dudit Aix, faire amende honorable, tête nue et pieds nus ; la hart au col, tenant un flambeau ardent en ses mains, et illec, à genoux, demander pardon à Dieu, au roi, à la justice : et cela fait, être mené en la place des Prêcheurs de ladite ville, et y être ard et brûlé tout vif sur un bûcher qu'à ces fins y sera dressé, jusqu'à ce que son corps et ossemens soient consumés et réduits en cendre, et icelles après jetées au vent, et tous et chacun ses biens acquis et confisqués au roi; et avant d'être exécuté, sera mis et appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir de sa bouche la vérité des complices. Et, néanmoins avant que d'être procédé à ladite exécution, sera préalablement mis entre les mains de l'évêque de Marseille, son diocésain, ou à son défaut d'autre prélat de la qualité requise, pour être dégradé à la manière accoutumée.

Fait au parlement de Provence, séant à Aix, et publié à Barre, et audit Gaufridi en la conciergerie, lequel au même instant a été appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, présens, messieurs les



commissaires députés, et sur les cinq heures après midi, a été exécuté à mort : ayant (au préalable) été dégradé par le sieur évêque de Marseille son diocésain, dans l'église des frères Prêcheurs dudit Aix, en présence desdits sieurs commissaires, suivant la forme et teneur du présent arrêt; le dernier avril, mil six cent onze ans. Signé MALIVERNY.

GAURIC, — Génie ou lutin que la superstition des villageois bas-bretons croit voir danser autour des amas de pierres, ou monumens druidiques, désignés dans la langue des anciens insulaires par le mot *chiorgaur* que les premiers moines traduisirent par ceux-ci : chorea gigantum, o dans e des géans.

GAURIC (Luc), — Astrologue napolitain, né en 1476, qui, selon Mezeray et le président de Thou, annonça positivement que le roi Henri II serait tué dans un duel et mourrait d'une blessure à l'œil, ce qui fut vrai; mais ne prédit-il pas après coup ?

Catherine de Médicis avait en Luc Gauric la confiance la plus entière. Bentivoglio, seigneur de Bologne, le condamna à cinq tours d'estrapade pour avoir eu la hardiesse de lui prédire qu'il serait chassé de ses états; ce qui n'était pas difficile à prévoir, vu la disposition des esprits qui détestaient ce seigneur. Gauric mourut en 1558. On a de lui une *description de la sphère céleste*, publiée dans ses œuvres, Bâle, 1575, 3 vol. in-folio. On y trouve aussi *un éloge de l'astrologie*. On attribue à son frère Pomponius Gauric un livre dans lequel on traite *de la physiognomonie*, *de l'astrologie naturelle*, etc. [1]; mais il ne paraît pas que cet ouvrage soit de Pomponius, il serait plutôt de Luc.

[1] *Pomponii Gaurici Neapolitani tractatus de symmetriis, lineamentis et physiognomoniâ, ejusque speciebus, etc.*, Argentor. 1630, avec la chiromancie de Jean *ab Indagine*.

Le traité astrologique [1] de Luc Gaurie est un livre assez curieux; pour prouver la vérité de l'astrologie, il dresse l'horoscope de tous les personnages illustres, dont il a pu découvrir l'heure de la naissance; il démontre que tout ce qui leur est arrivé se trouvait prédit dans leur horoscope.

GAUTHIER (Jean), — Alchimiste. Charles IX, trompé par ses promesses, lui fit donner cent vingt mille livres, et l'adepte se mit à l'ouvrage; mais après avoir travaillé huit jours, il se sauva avec l'argent du monarque; on courut à sa poursuite, on l'attrapa, et il fut pendu.

GAUTHIER. — Jacques I[er]., roi d'Écosse, fut massacré de nuit, dans son lit, par son oncle Gauthier qui voulait monter sur le trône. Mais ce traître reçut, à Édimbourg, le prix de sa trahison; car il fut exposé sur un pilier, et là, devant tout le monde, on lui mit sur la tête une couronne de fer, qu'on avait fait rougir dans un grand feu, avec cette inscription : *Le roi des traîtres*. Un astrologue lui avait assuré qu'il serait couronné publiquement, dans une grande assemblée de peuple.

GAUTHIER DE BRUGES.— « Ce vertueux cordelier avait été élu évêque par le pape Nicolas III, et déposé par Clément V, son ennemi personnel. Gauthier en appela à Dieu et au futur concile : il ordonna qu'en l'inhumant on lui mît son acte d'appel à la main. Quelque temps après sa mort, le pape Clément V étant venu à Poitiers, et se trouvant logé au couvent des Cordeliers, désira visiter les restes de celui qu'il

[1] *Lucæ Gaurici geophonensis episcopi civitatensis tractatus astrologicus in quo agitur de præteritis multorum hominum accidentibus per proprias eorum genituras, ad unguem examinatis* Venitiis, in-4°., 1552.

avait persécuté. Il se fit ouvrir le tombeau, et fut effrayé en voyant Gauthier de Bruges agitant son acte d'appel d'une main desséchée. Vainement essaya-t-on de lui arracher cet acte vengeur; il fallut le lui laisser pour le jour du jugement dernier [1]. »

GAZARDIEL,—Ange qui, selon le Thalmud, préside à l'Orient, afin d'avoir soin que le soleil se lève, et de l'éveiller s'il ne se levait pas.

GAZE (Théodore de), — Propriétaire d'une ferme dans la Campanie, au seizième siècle; il la faisait cultiver par un fermier. Comme ce bon homme travaillait un jour dans un champ, il découvrit un vase rond où étaient enfermées les cendres d'un mort; aussitôt il lui apparut un spectre qui lui commanda de remettre en terre le même vase avec ce qu'il contenait, sinon qu'il ferait mourir son fils aîné. Le fermier ne tint compte de ces menaces, et peu de jours après son fils aîné fut trouvé mort dans son lit. Quelque temps plus tard, le même spectre lui apparut, lui réitérant le même commandement, et le menaça de faire mourir son second fils. Le laboureur avertit de tout ceci Théodore de Gaze, qui vint lui-même à sa métairie, et fit remettre le tout à sa place; sachant bien, dit Leloyer, qu'il fait mauvais jouer avec les morts.

GAZIEL, — Démon chargé de la garde des trésors souterrains, qu'il transporte d'un lieu à un autre pour les soustraire aux hommes. C'est lui qui ébranle les fondemens des maisons, et fait souffler des vents accompagnés de flammes. Quelquefois il forme des danses qui disparaissent tout à coup; il inspire la terreur par un grand bruit de cloches et de clochettes;

[1] M. de Marchangy, *Tristan le voyageur*, ou *la France au quatorzième siècle*, t. 1er., chap. 4, p. 63.

il ranime les cadavres pour un moment, mais il ne peut user du commerce des femmes, car il est eunuque.

GÉANS. — Les géans de la fable avaient le regard farouche et effrayant, de longs cheveux, une grande barbe, des jambes et des pieds de serpent, et quelques-uns cent bras et cinquante têtes. Homère représente les Aloïdes, géans remarquables, comme étant d'une taille si prodigieuse, qu'à l'âge de neuf ans ils avaient neuf coudées de grosseur, et trente-six de hauteur, et croissaient chaque année d'une coudée en grosseur, et d'une aune de haut.

Les thalmudistes assurent qu'il y avait des géans dans l'arche. Comme ils y tenaient beaucoup de place, on fut obligé de faire sortir le rhinocéros, qui suivit l'arche à la nage.

Aux noces de Charles le Bel on vit une femme d'une taille extraordinaire, auprès de qui les hommes les plus hauts paraissaient des enfans; elle était si forte, qu'elle enlevait de chaque main deux tonneaux de bière, et portait aisément huit hommes sur une poutre énorme [1].

Il est certain qu'il y a eu, de tout temps, des hommes d'une taille et d'une force au-dessus de l'ordinaire. On trouva au Mexique des os d'hommes trois fois aussi grands que nous, et dans l'île de Crète un cadavre de quarante-cinq pieds.... Hector de Boëce dit en avoir vu d'un homme qui avait quatorze pieds. Pour la force nous citerons Milon de Crotone, tant de fois vainqueur aux Jeux olympiques; ce Suédois qui, sans armes, tua dix soldats armés; ce Milanais qui portait un cheval chargé de blé; ce Barsabas qui,

[1] *Jonsthoni thaumatographia.*

du temps de Louis XIV, enlevait un cavalier avec son équipage et sa monture ; ces géans et ces Hercules qu'on montre tous les jours au public. Mais la différence qu'il y a entre eux et le reste des hommes est fort petite, si on compare la taille réelle à la taille imaginaire que les ignorans leur donnent.

Quant aux peuples de géans, rien ne prouve qu'ils aient jamais existé ; il n'est pas impossible que les hommes de certains pays soient un peu plus grands ou plus forts que ceux des autres contrées du globe ; comme les Lapons sont généralement plus petits que les habitans des climats méridionaux. Mais si l'on voulait croire à tous les contes que font sur les géans certains historiens, amis des prodiges, et dignes de marcher de pair avec les chroniqueurs du siècle de la reine Berthe au pied d'oie, il faudrait aussi, comme l'enfant qu'on berce de fables, croire à l'existence des colosses humains de cent cinquante pieds, que Gulliver trouva dans l'île de Brobdingnac. Voyez *Og*, *Adam*, *Gargantua*, *Polyphème*.

GEBER, — Roi des Indes, et grand magicien, auquel on attribue un traité absurde du rapport des sept planètes aux sept noms de Dieu, et quelques autres opuscules inconnus [1].

GÉDI, — Pierre merveilleuse, qui, dans l'opinion des Gètes, avait la vertu, lorsqu'on la trempait dans l'eau, de changer l'air et d'exciter des vents et des pluies orageuses. On ne connaît plus la forme de cette pierre.

GELLO. — C'était une jeune fille extrêmement amoureuse des petits enfans, et fort curieuse d'en avoir;

[1] Naudé, *Apologie pour tous les grands personnages soupçonnés de magie*, ch. 14, p. 360.

elle mourut vierge, parce que personne ne voulut lui en faire ; ce qui suppose qu'elle fut passablement laide. Son fantôme errait dans l'île de Lesbos, et, comme elle était jalouse de toutes les mères, elle faisait mourir dans leur sein les enfans qu'elles portaient, un peu avant qu'ils fussent à terme [1].

GÉLOSCOPIE, — Espèce de divination qui se tire du rire. On prétend acquérir ainsi la connaissance du caractère d'une personne, et de ses penchans, bons ou mauvais. Un rire franc n'annonce certainement pas une âme fausse, et on peut se défier d'un rire forcé. Voyez *Physiognomonie*.

GÉMATRIE. — C'est une des divisions de la cabale, chez les juifs. Elle consiste à prendre les lettres d'un mot hébreu pour des chiffres ou nombres arithmétiques, et à expliquer chaque mot par la valeur arithmétique des lettres qui le composent. Selon d'autres, c'est une interprétation qui se fait par la transposition des lettres.

GEMMA (CORNÉLIUS), — Auteur d'un livre intitulé *Des caractères divins, et des choses admirables* [2], publié à Anvers, chez Christophe Plantin, architypographe du roi, 1575, in-12.

GÉNÉRATION. — Il est très-important, comme dit Avicenne, de savoir ce qu'on fait lorsqu'on fait un enfant. Ainsi, on vous conseille de bien examiner l'état du ciel, et de choisir pour l'instant de la génération, l'heure où les bonnes planètes dominent.

[1] Delrio, *Disquisitions magiques*.

[2] *De naturæ divinis characterismis ; seu raris et admirandis spectaculis, causis, indiciis, proprietatibus rerum in partibus singulis universi libri 2, auctore Cornelio Gemma*, etc.

Voyez *Astrologie*, *Conception*, *Grossesse*, *Fécondité*, etc.

N'oublions pas les secrets que donne Albert le Grand, pour engendrer à son choix une fille ou un garçon. Que le mari et la femme réduisent en poudre la matrice et les entrailles d'un lièvre; qu'ils les boivent dans du vin, et la bourgeoise concevra un garçon, toutefois avec l'aide de quelqu'un du sexe laid.

Qu'on prenne le foie et les testicules d'un jeune porc, qu'on les réduise en poudre, que le couple qui veut se multiplier boive cette poudre dans du vin blanc clairet, une fille naîtra très-certainement; ce qui est bien agréable.

GENGUES, — Devins japonais qui font profession de découvrir les choses cachées et de trouver les choses perdues. Ils habitent des huttes perchées sur le sommet des montagnes, et sont tous extrêmement laids. Il leur est permis de se marier, mais seulement avec des femmes de leur race et de leur secte. Un missionnaire prétend que le signe caractéristique de ces devins est une corne qui leur pousse sur la tête. Il ajoute qu'ils sont tous vendus au diable qui leur souffle leurs oracles : quand leur bail est fini, ledit diable leur ordonne de l'attendre sur le sommet d'une certaine montagne. Sur le midi, ou plus souvent vers le soir, il passe au milieu de l'assemblée, où sa présence cause une vive émotion. Une force irrésistible entraîne ces malheureux qui suivent le démon, et sont précipités dans l'abîme.

GÉNIRADE, — Matérialiste et médecin, ami de saint Augustin et personnage très-connu à Carthage pour sa grande capacité. Il doutait qu'il y eût un autre monde après celui-ci. Mais une nuit, il vit en songe un jeune homme qui lui dit : « Suivez-moi. »

Il le suivit et se trouva dans une ville où il entendit à sa droite une mélodie admirable. Il ne se souvint jamais de ce qu'il avait entendu à sa gauche, mais il conclut de là qu'il y avait un autre monde que celui-ci.

Une autre fois il vit le même jeune homme qui lui dit : « Me connaissez-vous ? — Fort bien, lui répondit-il. — Et d'où me connaissez-vous ? » — Génirade lui raconta ce qu'il lui avait fait voir dans la ville où il l'avait conduit. Le jeune homme ajouta : « Est-ce en songe ou éveillé que vous avez vu tout cela ? — C'est en songe, répondit le médecin. Le jeune homme dit : Où est à présent votre corps ? — Dans mon lit. — Savez-vous bien que vous ne voyez rien à présent des yeux du corps ? — Je le sais. — Quels sont donc les yeux par lesquels vous me voyez ?... « Comme le médecin hésitait et ne savait quoi répondre, le jeune homme lui dit : « De même que vous me voyez et m'entendez, à présent que vos yeux sont fermés et vos sens engourdis ; ainsi après votre mort vous vivrez, vous verrez, vous entendrez, mais des yeux de l'esprit. Ne doutez donc plus. »

GÉNIANE, — Pierre fabuleuse à laquelle on attribuait la vertu de chagriner les ennemis de ceux qui la portaient. On pouvait de très-loin, en frottant sa pierre, vexer de toute façon les amis dont on avait à se plaindre, et se venger sans se compromettre. Malheureusement, les doctes n'indiquent pas où se trouve cette pierre.

GÉNIES. — On a été embarrassé de cet espace infini qu'il y a entre Dieu et l'homme, et on l'a rempli de génies qui tiennent de la nature divine et de la nature humaine. Chez les chrétiens, chaque homme croit avoir à sa suite deux êtres surnaturels, un dé-

mon et un ange ; de même, les païens avaient chacun deux génies, l'un heureux et l'autre malheureux, qui veillaient spécialement sur le mortel que le ciel leur confiait. Le bon génie procurait toutes sortes de félicités, et on imputait à l'autre tout ce qui arrivait de mal ; de façon que le sort de chacun dépendait de la supériorité d'un génie sur l'autre. Un magicien d'Égypte avertit Marc-Antoine que son génie était vaincu par celui d'Octave ; et Antoine intimidé se retira vers Cléopâtre [1]. Néron, dans *Britannicus*, dit en parlant de sa mère :

Mon génie étonné tremble devant le sien.

Les Borborites, hérétiques des premiers siècles de l'église, enseignaient que Dieu ne peut être l'auteur du mal ; que, pour gouverner le cours du soleil, des étoiles et des planètes, il créa une multitude innombrables de génies, qui ont été, qui sont et seront toujours bons et bienfaisans ; qu'il créa l'homme indifféremment avec tous les autres animaux, et que l'homme n'avait que des pates comme les chiens ; que la paix et la concorde régnèrent sur la terre, pendant plusieurs siècles, et qu'il ne s'y commettait aucun désordre ; que malheureusement un génie prit l'espèce humaine en affection, lui donna des mains, et que voilà l'origine et l'époque du mal.

L'homme alors se procura des forces artificielles, se fit des armes, attaqua les autres animaux, fit des ouvrages surprenans, et l'adresse de ses mains le rendit orgueilleux ; l'orgueil lui inspira le désir de la propriété, et de posséder certaines choses à l'exclusion des autres ; les querelles et les guerres commen-

[1] Plutarque, *Vie de Marc-Antoine.*

cèrent; la victoire fit des tyrans et des esclaves, des riches et des pauvres.

Il est vrai, ajoutent ces philosophes, que si l'homme n'avait jamais eu que des pates, il n'aurait point bâti de villes, ni de palais, ni de vaisseaux; qu'il n'aurait pas couru les mers; qu'il n'aurait pas inventé l'écriture, ni composé des livres; et qu'ainsi les connaissances de son esprit ne se seraient point étendues; mais aussi il n'aurait éprouvé que les maux physiques et corporels, qui ne sont pas comparables à ceux d'une âme agitée par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, par les inquiétudes et les soins pour élever une famille, et par la crainte de l'opprobre, du déshonneur, de la misère et des châtimens.

On rit, dit Saint-Foix, en voyant des philosophes débiter gravement que l'homme n'eut d'abord que des pates, et qu'il est malheureux pour lui d'avoir eu des mains; mais, du moins, ces philosophes n'obligeaient pas de les couper, au lieu que les Valésiens, pour n'être pas sans cesse aux prises avec l'esprit tentateur, se faisaient eunuques et prêchaient la nécessité de cette opération.

Les Arabes ne croient pas qu'Adam ait été le premier être raisonnable qui ait habité la terre, mais seulement le père de tous les hommes actuellement existans. Ils pensent que la terre était peuplée, longtemps avant la création d'Adam, par des êtres d'une espèce plus ou moins supérieure à la nôtre; que dans la composition de ces êtres, créés de Dieu comme nous, il entrait plus de parties de ce feu divin qui constitue notre âme, et moins de cette terre grossière ou de ce limon puant, dont Dieu forma notre corps. Ces êtres qui ont habité la terre pendant plusieurs milliers de siècles, sont les génies, qui ont

ensuite été renvoyés dans une région particulière, hors des bornes de notre terre, mais d'où il n'est pas impossible de les évoquer et de les voir paraître encore quelquefois, par la force des paroles magiques et des talismans. Il y a deux sortes de génies, ajoutent-ils, les péris ou génies bienfaisans, et les dives, ou génies malfaisans. Gian-ben-gian, du nom de qui ils furent appelés ginnes ou génies, est le premier comme le plus fameux de leurs rois. Le Ginnistan est un pays de délices et de merveilles, où ils ont été relégués par Taymural, l'uu des plus anciens rois de Perse.

Les Chaldéens s'imaginaient que, depuis le ciel où paraissait la lune, jusqu'au séjour de l'Être suprême, il y avait plusieurs espaces, tels que le ciel des étoiles fixes, l'Éther, l'Empyrée, que ces espaces étaient habités par des génies de différens ordres, plus ou moins subtils, selon qu'ils étaient plus ou moins éloignés de l'Être suprême; que ces génies descendaient souvent sur la terre, mais avec un corps aérien, qui leur servait comme de véhicule et par le moyen duquel ils pouvaient voir, connaître tout ce qui se passait dans le moude sublunaire.

Les Chinois ont des génies qui président aux eaux, aux montagnes, et chacun d'eux est honoré par des sacrifices solennels. — Voyez *fées*, *anges*, etc.

GENNADIUS, — Patriarche de Constantinople. Allant à son église pour prier Dieu, il rencontra un spectre hideux et épouvantable, qui se montra à lui. Il reconnut aussitôt que c'était le diable, le conjura et entendit quelque temps après une voix qui lui répondit : « Je t'avertis, Gennadius, que durant ta vie je ne pourrai nuire à ton église, mais après ta mort je la ruinerai si je le puis. Le patriarche se mit aussitôt

à genoux, pria pour son église, et mourut peu après [1]. Ceci se passait tandis que Mahomet II faisait la conquête de l'empire.

GEOFFROI D'IDEN. — Au treizième siècle le seigneur Humbert, fils de Guichard de Bélioc, dans le diocèse de Mâcon, ayant déclaré la guerre à d'autres seigneurs de son voisinage, Geoffroi d'Iden reçut dans la mêlée une blessure dont il mourut sur-le-champ. Environ deux mois après, Geoffroi apparut à Milon d'Anta, et le pria de dire à Humbert de Bélioc, au service duquel il avait perdu la vie, qu'il était dans les tourmens pour l'avoir aidé dans une guerre injuste, et pour n'avoir pas expié avant sa mort ses péchés par la pénitence; qu'il le priait d'avoir compassion de lui et de son propre père Guichard, qui lui avait laissé de grands biens dont il abusait, et dont une grande partie était mal acquise; qu'à la vérité, Guichard, père de Humbert, avait embrassé la vie religieuse à Cluny, mais qu'il n'avait pas eu le temps de satisfaire à la justice de Dieu, pour les péchés de sa vie passée; qu'il le conjurait donc de faire offrir pour son père et pour lui, le sacrifice de la messe, de faire des aumônes et d'employer les prières des gens de bien pour leur procurer à l'un et à l'autre une prompte délivrance des peines qu'ils enduraient. Il ajouta : « Dites-lui que s'il ne vous écoute pas, je serai contraint d'aller moi-même lui annoncer ce que je viens de vous dire. »

Milon d'Anta s'acquitta fidèlement de sa commission. Humbert en fut effrayé; mais il n'en devint pas meilleur. Toutefois, craignant que Guichard, son père, ou Geoffroi d'Iden, ne vinssent l'inquiéter, il n'osait demeurer seul, et surtout pendant la nuit; il voulait toujours avoir auprès de lui quelqu'un de ses gens. Un

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et appar. des esprits*, p. 270.

matin donc, qu'il était couché et éveillé dans son lit, il vit paraître en sa présence Geoffroi armé comme un jour de bataille, qui lui montrait la blessure mortelle qu'il avait reçue, et qui paraissait encore toute fraîche. Il lui fit de vifs reproches de son peu de pitié envers lui et envers son propre père, qui gémissait dans les tourmens. « Prends garde, ajouta-t-il, que » Dieu ne te traite dans sa rigueur, et ne te refuse la » miséricorde que tu nous refuses, et surtout garde-toi » bien d'exécuter la résolution que tu as prise d'aller » à la guerre avec le comte Amédée; si tu y vas, tu y » perdras la vie et les biens. »

Humbert se disposait à répondre au fantôme, lorsque l'écuyer Richard de Marsay, conseiller de Humbert, arriva, venant de la messe, et aussitôt le mort disparut. Dès ce moment Humbert travailla sérieusement à soulager son père et Geoffroi, et fit le voyage de Jérusalem, pour expier ses péchés.

Ce fait est rapporté par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny.

GÉOMANCIE ou GÉOMANCE, — Divination par la terre. Elle consiste à jeter une poignée de poussière ou de terre, au hasard, sur une table, pour juger des événemens futurs, par les lignes et les figures qui en résultent, c'est à peu près la même chose que le marc de café. Voyez *Marc de café*.

Selon d'autres elle se pratique tantôt en traçant par terre des lignes ou des cercles sur lesquels on croit pouvoir deviner ce qu'on a envie d'apprendre; tantôt en faisant au hasard par terre ou sur le papier, plusieurs points sans garder aucun ordre; les figures que le hasard forme alors fondent un jugement sur l'avenir; tantôt enfin en observant les fentes et les crevasses qui se font naturellement à la surface de la terre, d'où

sortent, dit-on, des exhalaisons prophétiques, comme de l'antre de Delphes.

GERBERT. — Voyez *Sylvestre* II.

GÉRÉAHS. — Les habitans de Ceylan croient les planètes occupées par autant d'esprits qui sont les arbitres de leur sort. Ils leur attribuent le pouvoir de rendre leurs favoris heureux en dépit des démons. Ils forment autant d'images d'argile appelées Géréahs, qu'ils supposent d'esprits mal disposés, et leur donnent des figures monstrueuses; le festin qui suit en cette occasion est accompagné de tambours et de danses jusqu'au point du jour; les images sont jetées alors sur les grands chemins, où elles reçoivent les coups et épuisent la colère des démons mal intentionnés.

GERMANICUS, — Empereur romain qui fut empoisonné par Plancine. On ne dit pas si ce fut par des parfums ou par le poison; mais ce qui est certain, dit Tacite, c'est que l'on trouva dans le palais des ossemens et des cendres de morts arrachés de la tombe, et le nom de Germanicus écrit sur une lame de plomb qu'on avait dévouée à l'enfer [1].

GERSON (Jean Charlier de). — Chancelier de l'université de Paris, mort en 1429, auteur de l'*Examen des esprits* [2], où l'on trouve des règles pour discerner les fausses révélations des véritables, et de l'*Astrologie réformée*, qui eut un grand succès. Nous ne parlons pas ici de ses ouvrages de piété.

GERT (Bertomine de), — Insigne sorcière de la ville de Préchac en Gascogne, qui confessa vers 1608, que lorsqu'une sorcière revenant du sabbat était tuée

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et Apparitions des esprits*, p. 370.
[2] *De probatione spirituum, etc.*

dans le chemin, le diable avait l'habitude de prendre sa figure, et de la faire reparaître et mourir dans son logis pour la tenir en bonne réputation. Mais si celui qui l'a tuée a quelque bougie ou chandelle de cire sur lui, et qu'il lui en fasse une croix dessus, le diable ne peut, malgré toute sa puissance la tirer de là, et par conséquent est forcé de l'y laisser. Ce qui montre combien est grande la vertu du signe de la croix [1].

GERTRUDE (SAINTE).—Abbesse de l'ordre de saint Benoît qui mourut en 1334; elle s'est rendue fameuse par un livre de *révélations* qui a eu plusieurs éditions. Elle y fait de longs détails de toutes ses communications avec Dieu.

GERVAIS, — Archevêque de Reims, mort en 1067, dont on conte cette aventure. Un soldat normand qui le connaissait voulant, pour le besoin de son âme, aller à Rome visiter les restes des apôtres, passa par Reims, où il voulait voir Gervais. Il lui demanda sa bénédiction, et reprit son chemin, dont il s'était écarté. Il arriva à Rome, et fit ses oraisons. Il voulut ensuite aller au mont Saint-Ange. Dans son chemin, il rencontra un serviteur de Dieu qui lui demanda où il allait et qui il était, et s'il connaissait Gervais, archevêque de Reims; à quoi le voyageur répondit qu'il le connaissait. « Gervais est mort, » lui répondit le serviteur de Dieu. Le Normand demeura stupéfait; il demanda à l'inconnu comment il savait cette nouvelle; le serviteur de Dieu lui répondit, qu'ayant passé la nuit en prières dans sa cellule, il avait entendu le bruit d'une foule de gens qui passaient le long de sa maison en faisant beaucoup de bruit; qu'il avait ouvert sa fenêtre, et

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 455.

demandé où ils allaient; que l'un d'eux lui avait répondu : « Nous sommes les anges de Satan, nous venons de Reims. Voici le sujet de nos réclamations : Nous emportions tout à l'heure l'âme de Gervais; on vient de nous l'enlever, ce qui nous fâche cruellement. » Le soldat normand remarqua bien le temps et le jour qu'il avait appris tout cela, et, de retour à Reims, il trouva que l'archevêque Gervais était mort ce jour-là. Ses miracles prouvèrent aussi qu'il était sauvé [1].

GEYSERIC, — Démoniaque goth, dont l'âme fut emportée par le diable en enfer, après que son corps eut été crevé comme celui de Bucer et d'Arius, pendant qu'il était au lit [2].

GHIRARDELLI (Corneille), — Religieux franciscain, né à Bologne vers la fin du seizième siècle. Il étudia l'astrologie et la métoposcopie; on connaît de lui des discours astrologiques, des almanachs comme celui de Matthieu Lænsberg, des rêveries sur les éclipses, et enfin la céphalonie physionomique, avec cent têtes dessinées, des jugemens sur chaque figure, lesquels jugemens sont renfermés chacun en un sonnet et en un distique; in-4°., 1630.

GHOLES. — Il paraît que la croyance aux vampires, aux gholes, aux lamies, qui sont à peu près le même genre de spectres, est répandue de temps immémorial chez les Arabes, chez les Perses, dans la Grèce moderne et dans tout l'orient. *Les Mille et une Nuits*, et plusieurs autres contes arabes, roulent sur cette matière, et maintenant encore cette terrible superstition porte l'épouvante dans quelques contrées de la Grèce moderne et de l'Arabie.

[1] Manuscrit de la Bibliothèque royale, rapporté par Lenglet-Dufresnoy, *Dissertations*, t. 1er.

[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 5.

On en cite des histoires qui remontent jusqu'au dixième siècle et même jusqu'au règne du fameux Haroun al Raschild. Voici une aventure de gholes qui fera connaître parfaitement cette sorte de broucolaque; mais souvent les gholes, comme les loups-garous, mangent la chair et boivent le sang, sans être mortes comme les vampires.

Dans un faubourg de Bagdad vivait, au commencement du quinzième siècle, un vieux marchand qui avait amassé une fortune considérable, et qui n'avait pour héritier de ses grands biens qu'un fils qu'il aimait tendrement. Il avait résolu de lui donner pour épouse la fille d'un de ses confrères, marchand comme lui, et avec qui il avait lié un commerce d'amitié dans ses fréquens voyages.

Cette jeune fille était très-riche, mais en même temps fort laide; et l'aimable Aboul-Hassan (c'est le nom du jeune homme), à qui on montra le portrait de celle qu'on lui destinait pour épouse, demanda du temps pour se décider à ce mariage.

Un soir qu'il se promenait seul, à la douce clarté de la lune, dans les campagnes voisines de Bagdad, il entendit une voix mélodieuse qui chantait quelques versets de l'Alcoran en s'accompagnant d'une guitare. Il traversa rapidement le bosquet qui lui cachait la jeune chanteuse, et se trouva au pied d'une maison champêtre où il vit, sur un balcon ombragé d'herbes traînantes, une femme plus séduisante que les houris.

Il n'osa se faire remarquer que par des signes de respect et d'amour; et la fenêtre s'étant refermée, il regagna fort tard la maison paternelle, sans savoir si seulement il avait été vu.

Le lendemain matin, après la prière du lever du soleil, il revint dans les lieux où il avait aperçu la

charmante fille pour laquelle il brûlait déjà d'un amour insurmontable. Il fit mille recherches, et découvrit, non sans peine, que sa belle avait dix-sept ans; qu'elle n'était point mariée; qu'elle était fille d'un sage qui n'avait point d'or à lui donner, mais qui l'avait élevée dans toutes les sciences les plus sublimes : ces nouvelles achevèrent de l'enflammer.

Dès lors le mariage projeté par son père devint impossible. Il alla trouver le vieillard, et lui dit : « Mon père, vous savez que jusqu'ici je n'ai su que » vous obéir : j'ose aujourd'hui vous supplier de m'ac- » corder une épouse de mon choix. » Il exposa alors sa répugnance pour la femme qu'on lui proposait, et son amour pour la charmante inconnue.

Le vieillard fit quelques objections; mais, voyant que son fils était entraîné par une fatalité irrésistible, il ne mit plus d'obstacles à son bonheur : il alla trouver le vieux sage, et lui demanda sa fille. Les deux amans se virent; ils s'idolâtrèrent, et le mariage se fit.

Pour peindre leur bonheur il faudrait le sentir. Au bout de trois mois, passés dans l'ivresse des plus tendres plaisirs, Aboul-Hassan s'étant éveillé au milieu de la nuit s'aperçut que sa jeune épouse avait quitté la couche conjugale. Il crut d'abord qu'un accident imprévu ou une indisposition subite avait causé cette absence : il résolut toutefois d'attendre; mais Nadilla (c'est le nom de la jeune femme) ne revint qu'une heure avant le jour. Aboul-Hassan, qui commençait à s'impatienter, remarquant qu'elle rentrait avec l'air effaré et la démarche mystérieuse, fit semblant de dormir, et ne témoigna rien de ses inquiétudes, bien résolu de s'éclaircir un peu plus tard.

Nadilla ne lui parla point de son absence nocturne;

et la nuit suivante, après les plus tendres caresses, elle s'échappa doucement des bras de son époux, qu'elle croyait endormi, et sortit selon sa coutume.

Aboul-Hassan se hâta de s'habiller; il la suivit de loin et fit d'assez longs détours. Il la vit entrer enfin dans un cimetière; il y entra pareillement. Nadilla s'enfonça sous un grand tombeau éclairé de trois lampes funèbres. Quelle fut la surprise d'Aboul-Hassan lorsqu'il vit sa jeune et belle épouse, qu'il chérissait si tendrement, entourée de plusieurs gholes, qui se réunissaient là toutes les nuits, pour leurs festins effroyables.

Il avait remarqué, depuis son mariage, que sa femme ne mangeait rien le soir; mais il n'avait tiré de cette observation aucune conséquence fâcheuse.

Il vit bientôt une de ces gholes apportant un cadavre encore frais, autour duquel toutes les autres se rangèrent. L'idée lui vint de se montrer, de dissiper ces hideuses sorcières; mais il n'eût pas été le plus fort : il se décida à dévorer son indignation.

Le cadavre fut coupé en pièces, et les gholes le mangèrent en chantant des chansons infernales. Ensuite elles enterrèrent les os, et se séparèrent après s'être embrassées.

Aboul-Hassan, qui ne voulait pas être vu, se hâta de regagner son lit, où il feignit de dormir jusqu'au matin. De toute la journée il ne témoigna rien de ce qu'il avait vu; mais, la nuit venue, il engagea sa jeune épouse à prendre sa part d'une légère collation. Nadilla s'excusa selon sa coutume; il insista longtemps, et s'écria enfin avec colère : « Vous aimez » mieux aller souper avec les gholes! »

Nadilla ne répondit rien, pâlit, trembla de fureur, et alla en silence se mettre au lit avec son époux.

Au milieu de la nuit, lorsqu'elle le crut plongé

dans un profond sommeil, elle lui dit d'une voix sombre : « Tiens, expie ta curiosité sacrilége. » En même temps elle se mit à genoux sur sa poitrine, le saisit à la gorge, lui ouvrit une veine, et se disposa à boire son sang. Tout cela fut l'ouvrage d'un instant.

Le jeune homme, qui ne dormait point, s'échappa avec violence des bras de la furie, et la frappa d'un coup de poignard qui la laissa mourante à ses côtés. Aussitôt il appela du secours : on pansa la plaie qu'il avait à la gorge, et le lendemain on porta en terre la jeune ghole.

Trois jours après, au milieu de la nuit, elle apparut à son époux, se jeta sur lui, et voulut l'étouffer de nouveau. Le poignard d'Aboul-Hassan fut inutile dans ses mains; il ne trouva de salut que dans une prompte fuite.

Il fit ouvrir le tombeau de Nadilla, qu'on trouva comme vivante, et qui semblait respirer dans son cercueil. On alla à la maison du sage qui passait pour le père de cette malheureuse. Il avoua que sa fille, mariée deux ans auparavant à un officier du calife, et s'étant livrée aux plus infâmes débauches, avait été tuée par son mari; mais qu'elle avait retrouvé la vie dans son sépulcre; qu'elle était revenue chez son père; en un mot, que c'était une femme vampire. On exhuma le corps; on le brûla sur un bûcher de bois de senteur; on jeta ses cendres dans le Tigre; et l'Arabie fut délivrée d'un monstre....

On sent bien que cette histoire n'est aussi qu'un conte; mais il peut donner une idée des croyances des Arabes. On voit, dans les *Contes orientaux* de Caylus, une espèce de vampire qui ne peut conserver son odieuse vie qu'en avalant de temps en temps le cœur d'un jeune homme. On pourrait citer une foule de

traits de même sorte dans les contes traduits de l'arabe : ces contes prouvent que les horribles idées du vampirisme sont très-anciennes en Arabie. Voyez *Lamies*, *Vampires*, *Broucolaques*.

GHOOLÉE-BEENBAN, — Vampire, ou lamie, ou ghole. Les Afghans croient que chaque solitude, chaque désert de leur pays, est habité par un démon, qu'ils appellent le Ghoolée-Beenban, ou l'esprit de la solitude. Ils désignent souvent la férocité d'une tribu, en disant qu'elle est sauvage comme le démon du désert.

GIALL, — Fleuve des enfers scandinaves; on le passe sur un pont appelé Giallar.

GIBEL, — Montagne volcanique, au sommet de laquelle se trouve un cratère d'où l'on entend, lorsqu'on prête l'oreille, des gémissemens et un bouillonnement effroyable. Les Grecs jetaient, dans ce soupirail, des vases d'or et d'argent, et regardaient comme un bon présage lorsque la flamme ne les repoussait pas; car ils pensaient apaiser par-là les dieux de l'enfer, dont ils croyaient que cette ouverture était l'entrée [1].

GILBERT, — Démon dont parle Olaus Magnus. Il se montrait chez les Ostrogoths; et il avait enchaîné dans une caverne le savant Catillus, pour l'avoir insulté [2].

GILLES. — Le bienheureux Gilles, de l'ordre des frères prêcheurs, s'étant éveillé au milieu de la nuit, sortit de sa cellule et entra dans une église pour y faire ses oraisons. Pendant qu'il était en prière, le diable, ayant pris une voix de femme, appela Gilles

[1] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, p. 50.
[2] Wierus, *De præst.*, p. 466.

avec tendresse. Le frère éprouva aussitôt une tentation si violente, qu'il n'en avait jamais connu de pareille; mais il revint bientôt à lui-même, se fouetta durement pour réprimer les aiguillons de la chair, et reprit un sang plus calme. Un instant après, le diable s'approcha du frère, et lui grimpa sur le dos. Comme il ne pouvait le secouer à terre, attendu qu'il s'était bien cramponné à son cou, Gilles se traîna comme il put au bénitier, aspergea le diable par-dessus l'épaule, et le fit fuir; mais le démon eut l'opiniâtreté de revenir encore, sous une forme horrible, épouvanter le frère prêcheur. Gilles prononça ces paroles, *Pater noster;* le diable s'évanouit, et saint François observa à Gilles que ces deux seules paroles chassaient le démon [1].

GILO, — Sorcière insigne du sixième siècle. Elle aimait beaucoup la chair fraîche, et mangeait tous les petits enfans qu'elle pouvait rencontrer; son nom est encore un épouvantail dans la bouche de quelques nourrices imbéciles. Elle emporta un jour le petit empereur Maurice pour le dévorer; mais elle ne put lui faire aucun mal, parce qu'il portait sur lui des amulettes [2].

GIMI ou GIMIN, — Génies que les Musulmans croient d'une nature mitoyenne entre l'ange et l'homme. On les dit fils d'Adam, Ève absente. Ce sont nos esprits follets.

GIMLE ou VINGOLF. — Capitale du paradis, chez les Scandinaves, bâtie par les douze gouverneurs qu'établit le Père universel pour juger les différens des hommes. Cette ville, plus brillante que le soleil,

[1] *Bollandi Acta sanct.*, 23 *aprilis.*
[2] Nicéphore, Delrio, etc.

située à l'extrémité du ciel vers le midi, et la plus belle de toutes les villes célestes, subsistera encore après la destruction du ciel et de la terre. Ce sera l'asile éternel des hommes qui auront vécu d'une manière irréprochable.

GINGUÈRERS, — Cinquième tribu des géans ou génies malfaisans, chez les Orientaux.

GINNES, — Génies femelles chez les Persans, qui les disent maudites par Salomon, et formées par Dieu d'un feu liquide et bouillonnant, avant qu'il eût résolu de créer l'homme.

GINNISTAN, — Pays imaginaire, où les génies soumis à Salomon font leur résidence, selon les opinions populaires des Persans.

GINNUNGAGAP, — Nom de l'abîme, partie de l'enfer, chez les Scandinaves.

GIOERNINCA-VEDUR. — Les Islandais appellent de ce nom le pouvoir magique d'exciter des orages et des tempêtes, et de faire périr des barques et des bâtimens en mer. Cette idée superstitieuse appartient autant à la magie moderne qu'à l'ancienne. Les ustensiles que les initiés emploient sont très-simples : par exemple, une bajoue de tête de poisson, sur laquelle ils peignent ou gravent différens caractères magiques, entre autres, la tête du dieu Thor, dont ils ont emprunté cette espèce de magie. Le grand art consistait à n'employer qu'un ou deux caractères, et tout leur secret était que les mots *thor*, *hafot* ou *hafut* pussent être lus devant eux ou en leur absence sans être compris de ceux qui n'étaient pas admis à la connaissance de ces mystères.

GIOURTASCH, — Pierre mystérieuse, que les

Turcs orientaux croient avoir reçue de main en main de leurs ancêtres, en remontant jusqu'à Japhet, fils de Noé, et qu'ils prétendent avoir la vertu de leur procurer de la pluie, quand ils en ont besoin.

GIRARD (JEAN-BAPTISTE), — Jésuite, né vers 1680, à Dôle en Franche-Comté. Il devint malheureusement célèbre par une des accusations les plus scandaleuses. Après avoir terminé ses études, il fut admis dans la Société de Jésus; il obtint la place de professeur de philosophie en différens colléges, et se consacra ensuite à la prédication. Il avait déjà prêché dans les principales villes du Languedoc et de la Provence, lorsqu'il fut envoyé à Aix en 1718. Dix années après, il fut nommé recteur du séminaire royal de la marine à Toulon. Parmi les pénitentes qui s'empressèrent de choisir le père Girard pour directeur, fut Catherine Cadière, âgée de dix-huit ans, issue d'une famille honnête, et d'une beauté rare. Elle était née à Toulon, le 12 novembre 1709; le père Girard avait produit en elle un changement surnaturel, qui avait altéré sa santé; il venait la voir tous les jours. Elle l'avait trouvé plusieurs fois dans des postures indécentes. Il lui avait fait déposer un jour, au nom de la justice divine, tous ses vêtemens jusqu'à sa chemise, après quoi il l'avait embrassée par derrière, en lui promettant toujours de la conduire à la sublime perfection. Comme il craignait les suites de son amour, il lui faisait prendre de temps en temps un breuvage qui lui occasionait de grandes pertes de sang; il l'avait conduite ensuite au couvent d'Ollioule, à une lieue de Toulon où il avait obtenu de la voir sans témoin; de là il l'avait menée à la Bastide. Cette liaison commençait à faire du scandale. Pendant que le père Girard était à Marseille, le

président de Brest fit enfermer mademoiselle Cadière aux Ursulines, où elle demanda deux prêtres pour se confesser. Elle révéla tout ce qui s'était passé entre elle et son premier directeur. Le père Girard, dont l'amour se changea dès lors en fureur, accusa la Cadière d'être possédée et anima les religieuses contre elle. On envoya l'affaire à la grand'chambre du Parlement; un mandat d'arrêt fut lancé contre la Cadière et contre le prieur des Carmes qui la dirigeait alors. Le père Girard resta libre. Catherine Cadière fut conduite comme prisonnière d'état au couvent d'Ollioule où on lui refusa tout, jusqu'à un matelas pour se coucher. Elle fut ensuite ramenée à Aix. Le père Girard, dans son interrogatoire, répondit que la Cadière lui assurait chaque jour qu'elle allait mourir et qu'elle perdait tout son sang, et qu'il avait consenti à voir ses déjections; mais on lui prouva qu'il l'avait ensorcelée et subornée, et qu'il était coupable des crimes de sortilège, de quiétisme, d'inceste spirituel, d'avortement (car on établit ce délit horrible) et de subornation de témoins. Le procureur-général, le 11 septembre 1731, demanda que la Cadière fût condamnée à faire amende honorable devant la porte de l'église Saint-Sauveur, pour être de là pendue et étranglée. Mais l'arrêt ne fut point rendu conformément à ces conclusions; et, ce qui surprit beaucoup, la pauvre abusée fut rendue telle qu'elle était à sa mère, et le père Girard absous. La Cadière, les frères et le carme, furent escortés depuis la prison jusqu'à leur logis par cent gentilshommes et bourgeois. Le père Girard s'échappa à la dérobée; mais la populace le reconnut et l'accabla d'injures. Il paraît qu'il mourut en paix avec sa honte [1].

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 257.

GIRTANNER, — Docteur de Gottingue qui a annoncé que dans le dix-neuvième siècle, tout le monde aurait le secret de la transmutation des métaux ; que chaque chimiste saurait faire de l'or ; que les instrumens de cuisine seraient d'or et d'argent ; ce qui contribuera beaucoup, disait-il, à prolonger la vie, qui se trouve aujourd'hui compromise par les oxides de cuivre, de plomb et de fer que nous avalons avec notre nourriture [1].

GIWON, — Esprit japonais. Les habitans croient qu'il veille particulièrement à la conservation de leur vie, et qu'il peut les préserver de tout accident fâcheux, comme des chutes, des mauvaises rencontres, des maladies, et surtout de la petite vérole. Aussi ont-ils coutume de placer sur la porte de leurs maisons l'image de Giwon.

GLANVILLE, — Curé d'Abbey-church, à Bath, mort en 1680. On lui attribue un Traité *des visions et apparitions*, in-8°., Londres, 1700 ; mais il est certainement auteur d'un ouvrage intitulé, *Considérations philosophiques touchant l'existence des sorciers et la sorcellerie*, 1666, in-4°.

GLAPHYRA, — Épouse d'Alexandre, fils d'Hérode le Grand. Cette princesse l'ayant perdu, se maria avec Archelaüs, son beau-frère, et mourut la nuit même de ses noces, l'imagination troublée par la vision de son premier époux, qui semblait lui reprocher son inceste avec son frère [2].

GLASIALABOLAS, — Le même, à ce qu'il paraît,

[1] *Philosophie magique*, t. 6, p. 383, citée dans les *Curiosités de la littérature*, tom 1er., p. 262.

[2] Leloyer, *Hist. des spectres et des apparitions des esprits*, ch. 23, p. 436.

que Caacrinolaas. Ce démon est l'un des grands présidens de l'enfer; il marche comme un chien; il a des ailes de griffon. Il instruit dans les arts; il est le chef de tous les assassins. Il connaît le présent et l'avenir. Il rend l'homme invisible. Il a sous son pouvoir trente-six légions [1].

GLOCESTER. — Sous Henri VI, le cardinal de Winchester voulant perdre le duc de Glocester, accusa la duchesse sa femme d'être sorcière. On prétendit qu'elle avait eu des entretiens secrets avec Roger Bolingbroeke, prêtre soupçonné de nécromancie, et Marie Gardemain, également réputée sorcière. On déclara que ces trois personnes réunies avaient, à l'aide de cérémonies diaboliques, placé sur un feu lent une effigie du roi faite en cire, dans l'idée que les forces de ce prince s'épuiseraient à mesure que la cire fondrait, et qu'à sa totale dissolution la vie de Henri VI serait terminée. Une telle accusation devait s'accréditer sans peine dans ce siècle crédule; et plus elle s'éloignait du bon sens, plus elle semblait digne de foi. Tous trois furent déclarés coupables, et ni le rang ni l'innocence ne purent les sauver. La duchesse fut condamnée à un emprisonnement perpétuel, le prêtre pendu, et Marie Gardemain brûlée dans Smithfield [2].

GNOMES, — Esprits élémentaires amis de l'homme, composés des plus subtiles parties de la terre, dont ils habitent les entrailles.

La terre est, presque jusqu'au centre, remplie de gnomes, gens de petite stature, gardiens des trésors, des mines et des pierreries. Ils aiment les

[1] Wierius, *In Pseudomon. dæmon.*

[2] Goldsmith, *Hist. d'Anglet.*, trad. par Madame Aragon, t. 1er.

hommes, sont ingénieux, et faciles à commander. Ils fournissent aux cabalistes tout l'argent qui leur est nécessaire, et ne demandent guère, pour prix de leurs services, que la gloire d'être commandés. Les gnomides, leurs femmes, sont petites, mais agréables, et vêtues d'une manière fort curieuse [1].

Les gnomes vivent et meurent à peu près comme les hommes; ils ont des villes et se rassemblent en sociétés. Les cabalistes prétendent que ces bruits qu'on entendait, au rapport d'Aristote, dans certaines îles, où pourtant on ne voyait personne, n'étaient autre chose que les réjouissances et les fêtes de noces de quelque gnome. Il ont une âme mortelle; mais ils peuvent se procurer l'immortalité en contractant des alliances amoureuses avec les hommes.

Un petit gnome se fit aimer de la célèbre *Magdeleine de la Croix*, qui devint abbesse d'un monastère de Cordoue. Elle n'avait alors que douze ans, mais son cœur était sensible, ses passions vives, le gnome séduisant; et le temps qu'il savait habilement choisir étant favorable à l'amour, elle le rendit heureux; leur commerce dura trente ans. Enfin, le confesseur à qui Magdeleine osa révéler le mystère, lui persuada que son amant était un diable; et il fut congédié comme tel.

On peut lire, de l'abbé de Villars, un petit conte de gnomes intitulé le *Gnome irréconciliable*, imprimé quelquefois à la suite du Comte de Gabalis.

GNOSTIQUES, — Hérétiques qui admettaient une foule de génies producteurs de tout, dans le monde. Ils honoraient, parmi ces génies, ceux qu'ils

[1] Il y a apparence que ces contes de gnomes doivent leur origine aux relations de quelques anciens voyageurs en Laponie.

croyaient avoir rendu au genre humain les services les plus importans. Ils étaient partisans des lumières, et disaient que le génie qui avait appris aux hommes à manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal avait rendu au genre humain le service le plus signalé. Ils l'honoraient sous la figure qu'il avait prise, et tenaient un serpent enfermé dans une cage : lorsqu'ils célébraient leurs mystères, ils ouvraient la cage, et appelaient le serpent qui montait sur une table où étaient les pains, et s'entortillait à l'entour. C'est ce qu'ils appelaient leur eucharistie.

GOAP, — Roi des démons du midi. On peut l'évoquer depuis trois heures du matin jusqu'à midi, et et de neuf heures du soir jusqu'à minuit [1].

GOBELINS, — Espèce de lutins domestiques qui se retirent dans les endroits les plus cachés de la maison, sous des tas de bois. On les nourrit des mets les plus délicats, parce qu'ils apportent à leurs maîtres du blé volé dans les greniers d'autrui. — On dit que la manufacture des Gobelins doit son nom à quelques follets qui, dans l'origine, venaient travailler avec les ouvriers et leur apprendre à faire de beaux tapis.

GOBES. — On appelle gobes, dans la campagne, des boules sphériques que l'on trouve quelquefois dans l'estomac des animaux ruminans, et qui sont formées de poils avalés spontanément, mêlés de fourrages agglutinés par les sucs gastriques. On persuaderait difficilement à la plupart des gens de la campagne, que ces boules ne sont pas l'effet d'un sort [2].

[1] Wierius, *In Pseudomonarchiâ dæmon.*

[2] Salgues, *Des Erreurs et des préjugés*, t. 2, p. xiv.

GODESLAS. — Lorsqu'on prêcha la première croisade dans le diocèse de Maëstricht, une bulle du pape, permettant aux vieillards, aux pauvres gens et aux infirmes de s'exempter du voyage en Terre-Sainte moyennant une certaine somme d'argent, tous les chrétiens un peu tièdes aimèrent mieux planter leurs choux dans le sol natal que d'aller porter leurs os dans un pays de Turcs et de Maures. Un meunier nommé Godeslas, qui était en même temps riche, vieux et usurier, s'arrangea de manière qu'il ne donna que cinq marcs d'argent pour avoir la liberté de rester avec ses ânes, et de soigner son moulin. Ses voisins rapportèrent à celui qui levait l'impôt que le meunier Godeslas pouvait donner quarante marcs sans se gêner, et sans diminuer l'héritage de ses enfans; mais il soutint le contraire, et persuada si bien le dispensateur, qu'on le laissa tranquille. Son imposture fut bientôt sévèrement punie.

Un jour qu'il était au cabaret, et que, raillant les pèlerins qui faisaient le saint voyage, il leur disait : « Il faut convenir que vous êtes de grands sots ou de grands fous, d'aller traverser les mers, manger votre bien, et exposer votre vie, sans savoir pourquoi, tandis que, pour cinq marcs d'argent, je reste dans ma maison, avec mes enfans et ma femme, et que j'aurai autant de mérite que vous..... » Le ciel qui est juste voulut montrer combien les peines et les dépenses des croisés lui étaient agréables, et livra le misérable meunier à Satan, pour lui apprendre à ne pas blasphémer davantage [1].

La nuit suivante, étant couché auprès de sa

[1] *Sed justus dominus, ut palam ostenderet quantùm placerent labores et expensæ peregrinantium, hominem miserrimum tradidit Satanæ, ut disceret non blasphemare.* Dans plusieurs autres endroits de cette histoire, il y a un ridicule qui serait révoltant dans notre siècle,

femme, il entendit tourner la meule de son moulin, et toute la machine se mettre en mouvement d'elle-même, avec le bruit accoutumé. Il appela le garçon qui conduisait ses ânes, et lui dit d'aller voir qui faisait tourner le moulin. Ce garçon y alla aussitôt; mais il fut si effrayé en approchant de la porte, qu'il rentra sans savoir ce qu'il avait vu. « Ce qui se passe dans votre moulin m'a tellement épouvanté, répondit-il, que, quand on m'assommerait, je n'y retournerais point. — Fût-ce le diable en personne, s'écria le meunier, j'irai et je le verrai. »

Au même instant il saute à bas du lit; il met ses chausses, ses braguettes et sa souquenille; il sort de sa chambre, il ouvre la porte de son moulin, il entre. Quel est son effroi! à la vue de deux grands chevaux noirs, et d'un monstre à face humaine, de couleur de nègre, qui lui dit: « Monte ce cheval, il est préparé pour toi..... »

Le meunier, tremblant de tout son corps, cherchait à gagner la porte, quand le diable lui cria une seconde fois, et d'une voix terrible : « Plus de retard! ôte ta robe, et suis-moi..... » Or, Godeslas portait une petite croix attachée à sa souquenille; il ne réfléchit point que ce signe le garantissait de la griffe du diable, il fit ce qu'on lui commandait, ôta sa robe, et grimpa sur le cheval noir, ou plutôt sur le démon qu'on lui disait de monter. Le monstre à face humaine se jeta sur l'autre cheval, et ces quatre personnages arrivèrent aux enfers après une course de quelques minutes.

Entre plusieurs patiens, Godeslas reconnut son père, sa mère et ses autres parens, pour qui il avait

si l'on en donnait une traduction littérale. On a évité, autant qu'on l'a pu, les expressions saintes que Cesarius a trop souvent employées mal à propos.

négligé de faire dire des prières. Après cela, on lui fit voir une chaise enflammée, où l'on ne pouvait attendre ni tranquillité, ni repos, et on lui dit : « Tu vas retourner dans ta maison, tu mourras dans trois jours, et tu reviendras ici pour y passer l'éternité toute entière sur cette chaise brûlante. » A ces paroles, le diable reconduisit Godeslas à son moulin. Sa femme, qui trouvait son absence un peu longue, se leva enfin, et fut tout étonnée de le voir étendu sur le carreau, mourant de peur. Comme il parlait de l'enfer, du diable, de la mort, d'une chaise ardente, on pensa qu'il battait la campagne, et on envoya chercher un prêtre pour le rassurer. « Je n'ai pas besoin de me confesser, dit-il au prêtre, mon sort est fixé. Ma chaise est prête, ma mort arrive dans trois jours; ma peine est inévitable..... » Ainsi ce malheureux mourut sans contrition, sans confession, sans viatique; et il descendit tout droit aux enfers [1].....

GOÉTIE, — Art d'évoquer les esprits malfaisans, pendant la nuit obscure, dans des cavernes souterraines à la proximité des tombeaux, des ossemens des morts, avec sacrifice de victimes noires, herbes magiques, lamentations, gémissemens, et offrande de jeunes enfans dans les entrailles desquels on cherchait l'avenir. Voyez *Évocation*, *Pacte*, *Nécromancie*.

GOGUIS, — Démons de forme humaine qui accompagnent les pèlerins du Japon dans leurs voyages, les font entrer dans une balance et les contraignent de confesser leurs péchés. Si les pèlerins oublient une de leurs fautes dans cet examen de conscience, les diables font pencher la balance de sorte

[1] *Cæsarii Heisterbach. de contritione*, lib. 2 *Miracul.*, cap. 7.

que les pèlerins ne peuvent éviter de tomber dans un précipice où ils se rompent tous les membres. Avant que le catholicisme fût établi au Pérou, les démons y agissaient aussi en faisant confesser le même peuple aux prêtres, et les incas, ou roi du pays, au soleil; ce qui prouve, dit Leloyer [1], que le diable cherche à contrefaire en tout les cérémonies divines.

GOMORY, — Fort et puissant duc des enfers; il apparaît sous la forme d'une belle femme, une couronne ducale sur la tête et monté sur un chameau; il répond très-bien sur le présent, le passé et l'avenir; il fait découvrir les trésors cachés; il allume l'amour dans le cœur des femmes et des jeunes filles. Il commande à vingt-six légions [2].

GONDERIC, — Roi des Vandales qui fut, à l'exemple de Geyseric et de Bucer, éventré par le diable, et dont l'âme fut conduite en enfer [3].

GONIN. — Les Français d'autrefois donnaient le nom de maître-gonin à leurs sorciers, charmeurs, escamoteurs et faiseurs de tours de passe-passe [4].

GONTRAN. — Le moine Helinand conte qu'un soldat nommé Gontran, de la suite de Henry, archevêque de Reims, s'étant endormi en pleine campagne, après le dîner, comme il dormait la bouche ouverte, ceux qui l'accompagnaient, et qui étaient éveillés, virent sortir de sa bouche une bête blanche semblable à une belette, qui s'en alla droit à un petit ruisseau assez près de là. Un homme d'armes la voyant

[1] *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, chap. 11, p. 336.
[2] Wierus, *In Pseudomon. dæmonum.*
[3] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 5.
[4] Bodin, *Démonomanie*, p. 148.

monter et descendre le bord du ruisseau pour trouver un passage, tira son épée et en fit un petit pont sur lequel elle passa et courut plus loin.

Peu après on la vit revenir, et le même homme d'armes lui fit de nouveau un pont de son épée. La bête passa une seconde fois et s'en retourna à la bouche du dormeur où elle rentra. Il se réveilla alors; et comme on lui demandait s'il n'avait point rêvé pendant son sommeil, il répondit qu'il se trouvait fatigué et pesant, ayant fait une longue course et passé deux fois sur un pont de fer. Mais ce qui est plus merveilleux, c'est qu'il alla par le chemin qu'avait suivi la belette; qu'il bêcha au pied d'une petite colline et qu'il déterra un trésor que son âme avait vue en songe.

Le diable, dit Wierius, se sert souvent de ces machinations pour tromper les hommes et leur faire croire que l'âme est corporelle et meurt avec le corps; car beaucoup de gens ont cru que cette bête blanche était l'âme de ce soldat, tandis que c'était une imposture du diable....

GOO, — Épreuve par le moyen de pilules de papier que les moines japonais, nommés *Jammabos*, font avaler aux personnes soupçonnées d'un vol ou de quelque autre délit. Ce papier est rempli de caractères magiques et de représentations d'oiseaux noirs; le Jammabos y met ordinairement son cachet. Le peuple est persuadé que si celui qui prend cette pilule est coupable, il ne peut la digérer et souffre cruellement jusqu'à ce qu'il confesse son crime.

GORSON, — l'un des principaux démons, roi de l'Occident; il est visible le matin à neuf heures [1].

[1] Wierius, *Pseudom. dæm.*, p. 931.

GOTTESCALC, — Moine accusé d'hérésie, qui, après avoir été condamné par les évêques et enfermé long-temps, osa demander la permission de prouver ses sentimens par l'épreuve du feu. Il prétendait entrer dans quatre tonneaux pleins d'eau bouillante, d'huile et de poix, et passer ensuite dans un grand feu sans se brûler. On lui refusa cette satisfaction, et on prétendit que, si on le laissait faire, il passerait comme il le disait, avec l'aide du diable à qui il s'était vendu. C'est pourquoi on le laissa pourir en prison en attendant le bûcher [1].

GOUFFRES, — On en a souvent fait des objets d'effroi. Sur une montagne voisine de Villefranche, on trouve trois gouffres ou étangs considérables qui sont souvent le théâtre des orages : les habitans du pays croient que le diable est au fond et qu'il ne faut qu'y jeter une pierre pour qu'il s'élève aussitôt une tempête [2].

GOUL, — Espèce de larves ou sorcières vampires qui répondent aux empuses des anciens. C'est la même chose que *ghole*. Voyez ce mot.

GOULEHO, — Génie de la mort chez les habitans des *îles des Amis*. Il gouverne une sorte de royaume sombre où se rendent les âmes.

GOULVEN. — Un jour saint Goulven chargea son serviteur Madénus de demander à Le Jencour, riche paysan de Plouneoustrez, ce qu'il trouverait sous sa main. Le paysan était aux champs ; il donna trois poignées de terre, qui grossirent dans le chemin et devinrent près du saint une masse d'or dont on fit un

[1] Lebrun, *Histoire des superstitions*, t. 2, p. 175.
[2] Dulaure, *Principaux lieux de France*, t. 2, p. 299.

calice, trois croix et trois cloches carrées d'une telle pesanteur, que l'homme le plus fort ne pouvait d'une main les faire sonner; ces cloches guérissaient les malades, la croix punissait les parjures qui juraient sur elle [1].

GRAA, — Sorte d'immortelle que les Islandais employaient autrefois à la magie et pour écarter les sorciers.

GRAINS BÉNIS. — On emploie encore dans les campagnes certains grains bénis qui ont la propriété de délivrer les possédés par l'attouchement; d'éteindre les incendies et les embrasemens, de garantir du tonnerre, d'apaiser les tempêtes, de guérir la peste, la fièvre, la paralysie; de délivrer des scrupules, des inquiétudes d'esprit, des tentations contre la foi, du désespoir, des magiciens et des sorciers [2].

GRAINS DE BLÉ, — Divination du jour de Noël. C'est toujours par les infortunés que les secrets de l'avenir sont le plus consultés. Dans un état prospère, on ne songe guère qu'à jouir; dans l'adversité on cherche des espérances. Saül, malheureux, consultait la pythonisse d'Endor. On peut remarquer que les habitans des campagnes, incomparablement plus misérables que ceux des villes, sont aussi beaucoup plus adonnés aux divinations; et c'est presque toujours sur les choses de la vie physique qu'ils interrogent le sort. Dans plusieurs provinces du Nord, on fait, le jour de Noël, une cérémonie qui ne doit pas manquer d'apprendre au juste combien on aura de peine à vivre dans le courant de l'année. Les paysans surtout pratiquent cette divination. On se

[1] *Voyage dans le Finistère*, tom. 2, p. 18.

[2] Lebrun, *Histoire des superstitions*, t. 1er., p. 397.

rassemble auprès d'un grand feu ; on fait rougir une plaque de fer ronde, et, lorsqu'elle est brûlante, on y place douze grains de blé, sur douze points marqués à la craie, auxquels on a donné les noms des douze mois de l'année. Chaque grain qui brûle annonce disette et cherté dans le mois qu'il désigne ; et si tous les grains disparaissent, c'est le signe assuré d'une année de misères.

GRAISSE DES SORCIERS. — On assure que le diable se sert de graisse baptisée, pour ses maléfices. Les sorcières se frottent de cette graisse pour aller au sabbat par la cheminée; mais celles de France croient qu'en se mettant un balai entre les jambes, elles sont transportées sans graisse ni onction. Celles d'Italie ont toujours un bouc à la porte, pour les transporter. Cet onguent sert à ceux qui ne sont pas sorciers. Cependant, après s'être frotté de cette graisse, celui qui va au sabbat, le fait par la permission de Dieu qui veut punir son incrédule témérité. Les inquisiteurs disent que les sorciers reçoivent cette graisse du diable : mais ils tiennent que ces onguens ne servent guère à autre chose qu'à assoupir les sens des sorciers, afin que Satan jouisse mieux à son aise d'eux, parce que le diable y mêle des choses qui endorment, comme de la mandragore ou de la pierre memphite [1].

GRALON. — Voyez *Dahut*.

GRANDET (JEAN), — curé de Sainte-Croix d'Angers, auteur d'un ouvrage intitulé : *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse de Notre Seigneur Jésus-Christ*, *arrivée au saint-sacrement*, *en*

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 112, 113, 114, 117.

la paroisse des Ulmes de saint Florent, près Saumur, le 2 juin 1668 [1].

GRANDIER (Urbain). — Le couvent des Ursulines, établi à Loudun, en 1626, se trouva bientôt hanté par des lutins et des mauvais esprits. Plusieurs religieuses déclarèrent qu'elles étaient possédées; elles l'avouèrent à Jean Mignon, leur directeur, qui résolut de faire tourner cette possession à la gloire de Dieu, et d'en profiter pour se défaire d'Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun. C'était un prêtre de bonne famille, homme d'esprit, bien fait, éloquent, et qui réunissait en sa personne tous les agrémens de la nature. Il avait gagné l'estime des dames par des manières polies qui le distinguaient de tous les ecclésiastiques du pays. Il choquait tous les moines, en prêchant contre les confréries; il avait eu un procès avec Barot, président de l'élection, Trinquant, procureur du roi, et leur neveu Mignon, confesseur des Ursulines. Ces trois ennemis ligués lui en suscitèrent d'autres; ils accusèrent Grandier d'avoir causé la possession des religieuses, par les ressorts de la magie. L'évêque de Poitiers le condamna sans l'entendre; mais Grandier vint à bout de ses accusateurs, et se fit absoudre par le parlement de Paris.

Cependant Mignon ne perdit pas courage; les convulsions des possédées devenaient plus fortes de jour en jour; bientôt elles furent en état d'étonner le public; alors on avertit les magistrats de la pitoyable situation des religieuses. La supérieure, qui était une des plus belles femmes de France, se trouvait possédée, disait-on, de plusieurs démons, dont le

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Recueil de dissertations sur les apparitions*, p. 247, t. 4.

chef était Astaroth; le diable Zabulon s'était emparé d'une sœur laie, et d'autres malins esprits faisaient de grands ravages dans le reste du couvent. Le bailli, le procureur du roi, le corps des juges et le clergé se rendirent sur les lieux; à leur approche, la supérieure se mit à faire plusieurs contorsions et des cris qui approchaient de ceux d'un petit pourceau. Mignon lui mit les doigts dans la bouche, et commença à conjurer les démons. Les interrogatoires se firent en latin, selon la coutume. Mignon fit d'abord cette question au diable Astaroth : Par quel pacte es-tu entré dans le corps de cette religieuse? — Par des fleurs, répondit-il. — Quelles fleurs? — Des roses. — Qui les a envoyées? — (Après un moment d'hésitation) Urbain..... — Quel est son autre nom? — Grandier. —Quelle est sa qualité?—Il est prêtre. — De quelle église? — De Saint-Pierre de Loudun. — Qui a apporté les roses? — Un diable déguisé, etc.

Un autre jour, la supérieure fut mise sur un petit lit, près de l'autel, et, pendant qu'on disait la messe, elle fit de grandes contorsions. Le sacrifice achevé, Barré (curé de Saint-Jacques de Chinon, homme atrabilaire, et qui s'imaginait être saint) s'approcha d'elle, tenant le saint-sacrement, obligea le diable à l'adorer, et lui dit : *Quem adoras?* (Qui adores-tu?)—*Jesus-Christus*, répliqua-t-elle... Quelqu'un, entendant ce solécisme, dit assez haut : voilà un diable qui n'est pas congru....

Barré changea la phrase, pour la faire répondre mieux; mais elle se trompa encore plus lourdement, et les assistans s'écrièrent : Ce diable-là ne sait pas parler latin. Barré soutint qu'on n'avait pas bien entendu, et demanda ensuite à une autre religieuse, qui disait qu'Asmodée s'était emparé d'elle, combien ce diable avait de compagnons? Elle répondit : *sex*

(six). Quelqu'un lui demandant de répéter la même chose en grec, elle ne put rien répondre.

On voulut voir si la sœur laie parlait mieux. Quand on l'eut mise sur le petit lit, elle prononça d'abord en riant, Grandier, Grandier; et après plusieurs mouvemens qui firent horreur, étant conjurée de dire le démon qui la possédait, elle nomma premièrement Grandier, et enfin le démon Elimi. Mais elle ne voulut point déclarer combien elle en avait dans le corps; et, comme le diable se trompa encore plusieurs fois, on suspendit quelque temps les exorcismes.

Lorsque les démons eurent mieux appris leurs rôles, on annonça qu'on ferait sortir deux diables un certain jour; mais le tout se passa fort mal; de sorte que l'autorité fit cesser la possession. Mignon, résolu de mourir plutôt que d'abandonner ses projets, alla trouver M. de Laubardemont, conseiller d'état, qui se trouvait alors dans le pays. De concert avec tous ceux de son parti, il accusa Grandier d'un pamphlet[1] qui venait de paraître sous l'anonyme contre le ministère de Richelieu. Laubardemont parut écouter ces plaintes; et aussitôt tous les diables revinrent au couvent, accompagnés de plusieurs autres. Laubardemont, trouvant dans cette intrigue de quoi faire sa cour à l'éminence, se hâta d'aller à Paris, et en revint bientôt avec plein-pouvoir d'agir contre Grandier.

Il l'envoya donc sans aucune information, dans le château d'Angers, et fit commencer la procédure. Les exorcistes, à qui l'on avait donné des pensions considérables, s'efforcèrent de les bien gagner, en travaillant avec vigueur. Le 20 mai 1633, on deman-

[1] Intitulé *la Cordonnière de Loudun.*

da à la prieure de quels démons elle était possédée. Elle répondit qu'elle logeait chez elle Asmodée, Gresil et Aman, mais elle ne parla plus d'Astaroth. On voulut savoir encore sous quelle forme les démons entraient chez elle? « En chat, répliqua-t-elle, en chien, en cerf et en bouc.... » On avait promis que ces trois diables sortiraient ce jour-là du corps de la supérieure, à la vue de tout le monde, mais on ne put les forcer à déloger; et plusieurs assistans se plaignirent qu'on leur manquât de parole.

Laubardemont, pour apaiser les murmures, défendit par un décret de mal parler d'une possession aussi authentique. Alors un des exorcistes produisit contre Grandier une copie de la cédule qu'il avait donnée au diable, en faisant pacte avec lui. Ce religieux avait eu assez de crédit pour se la faire apporter par un démon, ami intime du garde des archives des enfers; ce contrat horrible était écrit d'un style tout-à-fait infernal. Quoique Grandier protestât qu'il ne connaissait ni ce pacte, ni aucun autre, on lui soutint qu'il l'avait déposé entre les mains de Lucifer, dans une assemblée du sabbat.

Enfin, malgré toutes les irrégularités de la procédure, et quoique deux religieuses eussent demandé pardon en public d'avoir joué les possédées pour perdre un innocent, on déclara la possession incontestable et bien avérée. C'est pourquoi, sur la déposition d'Astaroth, démon de l'ordre des séraphins et chef des diables possédans, après avoir entendu Easas, Cham, Acaos, Zabulon, Nephtalim, Chaïm, Uriel et Achas, tous diables de l'ordre des principautés, qui parlaient par l'organe des religieuses démoniaques, Urbain Grandier fut déclaré atteint et convaincu des crimes de magie, maléfice et possession, arrivés par son fait au couvent des Ursulines

de Loudun ; et, pour la réparation de ces crimes, il fut condamné à faire amende honorable, à être brûlé vif, et ses cendres jetées au vent.

A peine l'arrêt fut-il rendu, qu'on envoya un chirurgien dans la prison de Grandier, avec ordre de le raser à la tête, au visage, dans tout le reste du corps, et de lui ôter les ongles, pour voir s'il ne portait pas quelque marque du diable. On le revêtit après cela d'un méchant habit, et on le conduisit en cet état au palais de Loudun, où se trouvaient rassemblés tous les juges, avec une foule de spectateurs. Le père Lactance et un autre moine exorcisèrent l'air, la terre, le patient lui-même, et enjoignirent aux diables de quitter sa personne. Ensuite Grandier se mit à genoux et entendit la lecture de son arrêt, avec une constance qui étonna tout le monde. Il reçut aussitôt la question, qui fut horrible et tellement cruelle, qu'on ne peut en lire les détails.

Comme il protestait toujours de son innocence, on le conduisit sur-le-champ au supplice, qu'il souffrit avec une constance inébranlable. On lui avait promis deux choses, qu'on ne lui tint point : la première, qu'il parlerait au peuple; la seconde, qu'on l'étranglerait; mais, toutes les fois qu'il voulut ouvrir la bouche, les exorcistes lui jetaient une si grande quantité d'eau bénite sur le visage, qu'il en était accablé. Un d'entre eux, sans attendre l'ordre du bourreau, alluma une torche de paille, pour mettre le feu au bûcher, sur lequel il était attaché à un cercle de fer ; un autre noua la corde, de façon qu'on ne put la tirer pour l'étrangler. Ah! père Lactance, s'écria Grandier, ce n'est pas là ce qu'on m'avait promis. Il y a un Dieu au ciel qui sera mon juge et le tien; je t'assigne à comparaître devant lui, dans un mois... Pour l'empêcher d'en dire davantage, ils lui jetèrent

au visage ce qu'ils avaient d'eau bénite dans le bénitier, et se retirèrent, parce que le feu qui le brûla vif commençait à les incommoder. Une troupe de pigeons vint voltiger sur le bûcher, sans être épouvantée par les hallebardes, dont on commandait aux archers de frapper l'air, pour les faire fuir, ni par le bruit que firent les spectateurs, en les voyant revenir plusieurs fois. Les partisans de la possession s'écrièrent que c'était une troupe de démons, qui venaient tâcher de secourir le magicien : d'autres dirent que ces innocentes colombes venaient, au défaut des hommes, rendre témoignage à l'innocenco du patient.

Enfin il arriva qu'une grosse mouche vola en bourdonnant autour de sa tête : un moine, qui avait lu dans un concile que les diables se trouvaient toujours à la mort des hommes pour les tenter, et qui avait entendu dire que Belzébuth signifiait en hébreu le dieu des mouches, cria tout aussitôt que c'était le diable Belzébuth qui volait autour de Grandier, pour emporter son âme en enfer...

Après la mort de Grandier, les diables se retirèrent peu à peu. Une fille nommé Élisabeth Blanchard avait, pour sa part, six démons assez adroits, que l'on parvint pourtant à expulser. Le père Lactance chassa pareillement quelques-uns des principaux diables qui possédaient la prieure ; mais il en restait encore quatre, qu'il se proposait de bien exorciser, lorsqu'il tomba malade, et mourut dans des crises de rage, un mois après Grandier, le jour de l'assignation donnée par le patient sur le bûcher. Tous les autres exorcistes eurent une fin aussi malheureuse. On confia aux jésuites la conduite de la possession, que Richelieu fit bientôt cesser, en retranchant les pensions des exorcistes et des religieuses possédées.

Il est vrai que Léviathan, Isacaron, Balaam et Béhémoth, les quatre diables de la supérieure avaient délogé, et qu'il ne restait plus de farce bien importante à jouer [1].

On trouvera cette horrible histoire avec tous les détails dans un livre fait exprès : *l'Histoire des diables de Loudun*, par saint Aubin, in-12. Elle occupe aussi beaucoup de place dans *le véritable père Joseph*, capucin; par Richer, in-12, 1715. On y voit que, quand on le tortura, l'exorciste lui dit : *Je te commande de pleurer, si tu es innocent.* Comme il n'obéit pas à la minute, et que même on prétendit qu'il n'avait répandu aucune larme, ni avant, ni après la question, quoiqu'il fût exorcisé de l'exorcisme des sorciers, on le jugea criminel; et, parce qu'on croyait que le diable servait ses sujets et ses confidens, avec toute l'adresse et toute l'énergie dont il est capable, on prit le soin, ordinaire en ces occasions, de ne rien laisser sur lui, de peur qu'il ne portât quelque sort caché, par le moyen duquel il pût se délivrer des mains de ses juges : ainsi, on lui ôta tous ses vêtemens, et on examina en même temps s'il n'avait point les marques du diable. Après l'avoir dépouillé tout nu, comme cela se pratiquait alors, aussi-bien pour les femmes que pour les hommes, on lui rasa tout le poil du corps; puis, pour le priver du secours qu'il pouvait espérer du diable, un capucin exorcisa l'air, la terre et les autres élémens, les coins, les bois et les marteaux de la question, à laquelle on l'appliqua de nouveau. Et, comme il protestait toujours qu'il était innocent, on remarqua trois larmes qui coulaient de son œil droit. Cette forte preuve, jointe aux autres présomptions fou-

[1] Madame Gabrielle de P***., *Hist. des Fantômes.*

droyantes qu'on avait contre lui, motiva la sentence qui le condamnait au bûcher. C'étaient des temps que ceux-là! et nos ancêtres étaient plus chastes, plus éclairés, plus judicieux, et plus équitables que leur postérité, qui n'a plus ni foi, ni sorciers, ni bûchers, ni question.

GRANGE DU DIABLE, — Conte populaire. Un fermier de la Champagne, qui se nommait Jean Mullin, vivait heureux et paisible du produit de sa ferme, qu'il cultivait avec sa femme et ses enfans. Mais celui-là est bien fou qui se fie à la fortune! Le tonnerre tomba sur la ferme, et la brûla; tout le blé qui se trouvait dans les greniers fut réduit en cendres; et Jean Mullin était ruiné sans ressource, s'il n'avait eu, par bonheur, une petite somme d'argent, amassée avec soin dans les années heureuses.

Il se désola, sans se désespérer, et il s'occupa bientôt de faire rebâtir sa ferme. Quand la maison fut achevée, il s'aperçut que ses fonds étaient extrêmement baissés, et craignit de ne pouvoir terminer son entreprise. Il fit pourtant encore ses étables, et commença sa grange; mais l'argent lui manqua tout à coup. Il alla trouver ses amis et ses parens qui ne purent l'aider en rien, de façon qu'il se trouva fort embarrassé: la moisson approchait, et il fallait absolument trouver moyen de mettre à l'abri des récoltes qui avaient coûté un an de peines et de travaux. Sa ferme était isolée; il ne pouvait recourir aux granges des voisins.

Un soir qu'il se promenait sur un chemin croisé, à deux cents pas de sa maison, rêvant à la situation génante où il se trouvait, il vit venir à lui un homme de moyenne taille, vêtu de noir, coiffé d'un chapeau galonné, les pieds difformes et emboîtés dans des es-

pèces de bottines, et les mains couvertes de gants rouges.

Cet homme, s'approchant de Jean Mullin, lui demanda le sujet des soucis qui paraissaient l'inquiéter; le fermier lui conta sa peine; et l'inconnu lui dit qu'il pouvait en sortir, s'il voulait se fier à lui. « J'ai une puissance surnaturelle, continua-t-il; et ta grange sera finie, avant le chant du coq, si tu consens à me livrer l'enfant que ta femme porte dans son sein. » Jean Mullin fit le signe de la croix; aussitôt l'homme noir disparut en grommelant, et le fermier fut convaincu qu'il venait d'avoir la visite du diable. Il se réjouit de le voir parti, regagna sa maison, tout tremblant, ne dit rien à sa femme de ce qui venait de lui arriver, mais jura bien dans son âme de ne jamais faire de marché avec un pareil maître.

Cependant la moisson était proche, et point de grange. Le fermier ne savait à quoi se résoudre. Il se rappelait souvent l'offre du diable, dont il rejetait la pensée avec horreur. « Après tout, se dit-il un jour, si je pouvais le revoir, et qu'il voulût mettre d'autres conditions... Ses réflexions devinrent plus sérieuses et plus amères, quand ce fut au mois de juillet, et qu'il fallut songer à placer les récoltes. En se promenant, il retourna machinalement au lieu où le diable lui avait apparu la première fois. Il était presque nuit. Il entendit un léger bruit, se retourna, et vit l'homme noir. « Eh bien! lui dit celui-ci, es-tu décidé? Tu as cinq enfans, que feras-tu du sixième, si les autres et leur mère meurent de faim? Que crains-tu d'ailleurs en me le confiant? j'en prendrai soin, et tu seras riche... »

Jean Mullin voulut faire des représentations; mais le diable lui tint de si beaux discours sur l'état de ses affaires, qu'il finit par le séduire, et le malheureux

père signa de son sang un pacte, par lequel il promettait de livrer son enfant, aussitôt qu'il serait né, au porteur du billet, qui s'obligeait de son côté à lui achever sa grange, dans la nuit même, et à la lui laisser bien construite *avant le chant du coq*.

Après cela, Jean Mullin retourna pensif à la ferme. Il ne soupa point; et quand tout le monde fut couché, il sortit dans sa cour pour examiner ce qui s'y passait. Il la trouva pleine de démons qui apportaient des poutres, de la paille, des planches, du mortier, et qui travaillaient en silence avec une ardeur incroyable. Leurs visages couleur de feu, leurs doigts crochus, leurs pieds de canards, les cornes qu'ils portaient au front, et la queue qui leur frétillait au derrière, lui firent aisément reconnaître les habitans de l'empire infernal. Leur chef, d'une taille monstrueuse, les pressait à la besogne. Il le reconnut à sa voix pour le porteur de son engagement; mais qu'il était alors différent de la forme sous laquelle il l'avait vu d'abord! Tout son corps, de couleur noire, mêlée de taches de feu, ses pieds semblables à des têtes de serpent, ses jambes torses et velues, sa longue queue sans cesse en mouvement et servant de fouet pour exciter les diables paresseux, ses griffes pointues, son estomac bossu, sa barbe de bouc, sa gueule énorme armée de dents tranchantes, ses yeux brillans comme deux cierges, ses oreilles d'âne et ses trois cornes, le rendaient l'objet le plus épouvantable qui se pût voir. Mullin glacé d'effroi réfléchit douloureusement au sort qui attendait sa progéniture. Ses entrailles paternelles s'émûrent, et il sortit, résolu d'aller tout conter au curé du village, qui se moquait, dit-on, du diable et de ses cornes.

Comme l'ouvrage avançait prodigieusement, Jean Mullin se hâta et arriva au presbytère. Il heurta vive-

ment à la porte du bon curé qui, le voyant tout en nage, crut qu'il venait demander l'extrême-onction pour sa femme. Mais quand il sut de quoi il s'agissait, il s'habilla à la hâte et courut à la ferme.

Jean Mullin tressaillit en voyant la grange élevée et tous les diables occupés à la couvrir avec une rapidité effrayante. Le curé, sans perdre un instant, alla droit à la porte du poulailler, la secoua fortement. Le coq éveillé chanta, et toute la bande infernale disparut en hurlant. Hélas! une minute plus tard, il n'y avait plus de ressource, car il ne restait, pour que la grange fût parfaite, qu'un trou de deux pieds à couvrir.

Le fermier ne sut comment témoigner sa joie et sa reconnaissance au bon curé, qui retourna à son lit; et le jour ne tarda pas à paraître. Tout le monde s'étonna quand on vit la grange. Jean Mullin raconta son aventure; on l'admira; plusieurs voulurent faire un pareil marché avec le diable, mais il ne parut point. On fit la moisson; on rentra les grains, et la grange servit à merveille. Quant au trou que les diables n'avaient pu boucher, on s'efforça vainement de le faire; tout ce qu'on y mettait le jour était ôté la nuit; et cette grange se voyait encore il y a trente ans, à quelques lieues de Sézanne, en Brie, avec son imperfection irréparable.

Cependant le terme de la grossesse de Catherine arriva. Elle souffrit des douleurs effroyables, et mourut en donnant le jour à une petite fille, qu'on se hâta de baptiser. Mulliu, inconsolable de la perte de sa femme, la pleura long-temps et mit sa fille en nourrice. L'enfant, quoique très-faible, paraissait jouir d'une assez bonne santé, mais elle tarissait au bout de sept jours toutes les femmes qui lui donnaient le sein, de sorte qu'on fut obligé de la sevrer. Son père la confia alors à sa sœur, qui demeurait dans un

faubourg de Sézanne et qui promit d'en avoir le plus grand soin.

L'année qui suivit cette naissance se passa, sans qu'il arrivât rien de remarquable, si ce n'est que le jour anniversaire de l'élévation de la grange, à l'heure où les diables avaient été mis en déroute, on entendit autour de la ferme, et principalement sur la grange, un bruit effroyable, mêlé de hurlemens et d'éclats de tonnerre; et les voisins assurèrent y avoir vu voltiger des monstres, d'une forme hideuse et inconnue, ayant des ailes de chauve-souris, et des queues fourchues, avec des cornes rouges sur la tête. Ce vacarme et ces visions se renouvelèrent tous les ans, le même jour, jusqu'à la mort de la jeune fille, qu'on avait nommée Antoinette.

Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle était bien développée et devenait jolie; son père se décida à la marier de bonne heure, pour se délivrer de toutes les craintes que lui donnait encore le diable; et il n'était pas embarrassé de lui trouver un époux; plusieurs jeunes gens avaient déjà demandé sa main; mais le cœur d'Antoinette n'avait pas encore parlé.

Une nuit qu'elle s'était couchée, en songeant à faire un choix, elle eut un songe, où il lui sembla voir un jeune homme, galamment habillé, et plus aimable que tous ceux qu'elle avait jamais connus. Son regard amoureux et languissant lui causa une douce impression; il lui prit la main, la baisa; elle se réveilla en sursaut, et le songe se trouva une réalité. Le jeune homme était auprès de son lit; elle lui demanda qui il était. « Votre esclave, » répondit-il, « et je mourrai, si vous me repoussez. » Antoinette, un peu remise de sa surprise, et ne voulant pas causer la mort de celui qu'elle aimait déjà, ne lui répondit

pourtant point, mais lui demanda comment il était entré.

« Que vous importe! dit l'amant; qu'il vous » suffise de savoir que je vous adorerai toujours. » Il lui dit ensuite des choses tendres auxquelles elle n'était point accoutumée, lui fit mille protestations d'amour, et arracha d'elle la promesse de l'aimer uniquement. Elle lui ordonna alors de se retirer, et il sortit par la fenêtre.

Antoinette se leva, voulut le suivre des yeux, mais elle ne vit plus rien. Elle resta pensive, livrée à ses réflexions, en proie à un feu qu'elle sentait pour la première fois, et qui croissait de minute en minute; elle se recoucha ensuite; mais le sommeil n'approcha plus de ses yeux.

Elle passa la journée suivante, silencieuse, triste, et ne se réconnaissant plus. Elle ne dit rien du jeune homme; apparemment qu'il lui avait recommandé d'être discrète, ou, s'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il jugeait cette précaution inutile, d'après la conduite qu'il avait tenue avec elle. Il revint la nuit suivante, se montra plus tendre encore, et ce manége dura huit jours, sans qu'Antoinette sût le nom de son amant. Son amour n'en était pas moins devenu terrible; elle perdait le repos, ne mangeait presque point, et tressaillait à tout instant. Tout le monde s'en aperçut; et, selon la coutume, chacun de ses prétendans se flatta en secret de lui avoir inspiré cette passion.

La neuvième nuit, l'amant inconnu ne manqua pas de paraître, aussitôt que minuit sonna. Il s'approcha du lit d'Antoinette, qui ne dormait point. Elle le vit avec transport, et il lui fit répéter le serment de l'aimer toujours. Ensuite il lui en demanda le plus précieux gage. Antoinette ne le comprit point; et le jeune homme, après l'avoir enivrée de baisers, profita d'un

moment de faiblesse, et lui ravit cette fleur, qu'on ne peut cueillir qu'une fois.

Antoinette, revenue de son égarement, eut honte d'elle-même, et voulut repousser son séducteur; mais il la consola si tendrement, qu'elle s'oublia une seconde fois; et ils passèrent la nuit dans les plaisirs les plus doux. L'amant se retira avant l'aurore, et la jeune fille ne put encore voir ce qu'il était devenu.

Elle se leva bientôt, agitée, interdite, et s'enferma, tout le jour, dans sa chambre, pour méditer à son aise, soupirant après le retour de la nuit. Elle vint enfin cette nuit, qui devait se passer bien différemment de la précédente. Antoinette se coucha de bonne heure; et quand minuit sonna, elle écouta si elle n'entendait point venir son amant. Rien ne parut. Mais vers deux heures du matin, elle ouït un bruit lointain et effrayant, sa fenêtre s'ébranla bientôt, et elle vit entrer un spectre horrible, sanglant, portant une torche à la main, une barbe épaisse, des cheveux roux, et velu par tout le corps. Un frissonnement subit la saisit, et elle allait pousser un cri d'effroi, quand le monstre accourant lui mit une griffe glacée sur la bouche, et lui fit signe de se taire.

Il se pencha ensuite sur son estomac, s'assit au bord du lit, et la contempla avec des yeux dévorans. La pauvre fille était mourante. Le spectre se leva enfin après une demi-heure d'un silence épouvantable, et lui dit en lui prenant la main : « Tu es à moi pour toujours! tu m'en as fait le serment..... » Et aussitôt il s'évanouit, laissant dans la chambre une odeur empoisonnée, et dans le cœur de la malheureuse Antoinette, toutes les frayeurs de l'enfer.

Lorsqu'elle eut recouvré quelques forces, elle cria au secours. Sa tante accourut, et, la voyant dans un état si affreux, elle lui demanda pourquoi elle l'appe-

lait. Antoinette lui conta ce qu'elle venait de voir et d'entendre, sans lui confier ce qui avait précédé; de façon que sa tante, qui faisait l'esprit fort, la traita de visionnaire et s'alla recoucher. On se figure aisément comment la jeune fille passa les heures qui suivirent. Quand il fut jour, on alla voir si ses frayeurs étaient dissipées, et on la trouva malade à la mort. On fit venir un prêtre qui la rassura et parvint à rendre quelque calme à son esprit. La tante promit de passer la nuit avec elle, et la passa en effet. Elle se moquait des terreurs qu'éprouvait sa tremblante nièce, quand l'horloge de la paroisse sonna deux heures. La fenêtre s'ouvrit avec fracas, et le spectre parut, comme la veille. Antoinette poussa un cri, et sa tante tomba évanouie sur le plancher.

Le fantôme s'accroupit sur le lit, prit la main de la jeune fille, la regarda avec des yeux enflammés, et lui dit, de même que la nuit précédente : « Tu es à moi pour toujours! tu m'en as fait le serment.... » Après quoi, il disparut.

Quand la tante revint à elle, elle appela son mari à grands cris, lui dit que sa nièce ne s'était point trompée, que le diable venait réellement la visiter, qu'elle l'avait vu de ses propres yeux, et qu'il fallait avertir le curé de la paroisse, pour qu'il l'exorcisât la nuit prochaine. Le curé vint en effet, accompagné d'un vicaire, et il fut décidé qu'ils passeraient la nuit dans la chambre d'Antoinette, avec son oncle et deux de ses cousins. Ils y entrèrent tous les cinq avant dix heures, se postèrent sur des chaises; et le curé, qui tenait son bréviaire à la main, et son bénitier entre ses jambes, déclara fermement qu'il ne désemparerait de là qu'après en avoir expulsé l'ennemi de Dieu et des hommes.

Malgré ces bonnes résolutions, il était à peine onze

heures, qu'ils étaient tous endormis, aussi-bien que la pauvre Antoinette, à qui cela n'était pas arrivé depuis long-temps, sans qu'on ait su depuis si ce sommeil était naturel, ou un ouvrage de Satan. Mais la jeune fille fut éveillée à minuit, par son tendre amant, qu'elle croyait n'avoir point vu pendant les deux nuits affreuses, et dont l'absence commençait à l'inquiéter. Elle aurait pu soupçonner le vrai de la chose, si elle eût été plus instruite des ruses du diable.

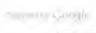
Elle le revit avec plaisir, et son retour sembla dissiper toutes ses craintes, soit qu'il lui eût donné des forces surnaturelles, ou que l'amour soit assez puissant pour effacer le sentiment des autres passions. Il se montra plus amoureux que jamais, s'excusa de n'être point venu durant deux nuits, pour certains devoirs indispensables qu'il avait été obligé de remplir. Antoinette le crut, et elle allait peut-être s'abandonner encore, sans songer à ceux qui l'entouraient, quand le curé s'éveilla en sursaut. Il s'étonna de sa distraction, se frotta les yeux, et vit auprès de la jeune fille, non un amant beau, aimable, bien fait, mais un ange de ténèbres qu'il avait déjà exorcisé deux ou trois fois. Il recula saisi d'horreur, et réveilla ses quatre compagnons. Tous frissonnèrent à la vue du diable, et poussèrent des cris d'alarme. Antoinette interdite ne possédait plus le pouvoir de parler, quand le prêtre jeta au nez de son amant une aspersion d'eau bénite. L'illusion s'évanouit aussitôt : elle reconnut, dans l'être séduisant à qui elle s'était livrée, le spectre qui l'avait tant épouvantée pendant deux nuits. En même temps, le curé le conjura, au nom du Dieu vivant, de dire ce qu'il demandait. Il répondit d'une voix terrible, qu'il était maître de cette fille, que son père la lui avait promise, qu'elle s'était donnée à lui, et qu'il était son époux. « Elle est à moi

pour toujours! continua-t-il, j'en ai reçu le serment.» Il proféra ensuite des blasphèmes exécrables, et voulut emporter sa victime : mais le prêtre l'en empêcha à force d'oraisons et d'eau bénite; il l'obligea à se retirer seul. Il ne l'eut pas plus tôt fait, qu'Antoinette tomba dans des convulsions affreuses, se renversa les yeux et les membres; et le curé dit qu'elle était possédée, ce qui fit dresser les cheveux à l'oncle et aux deux cousins, qui s'enfuirent.

Le curé, resté seul avec son vicaire, fit tant de conjurations, qu'il força le diable à se remontrer. Il lui ordonna de lâcher prise; mais le démon intrépide répondit qu'il avait le droit de prendre possession de son bien, et déclara fortement que rien n'était capable de l'en empêcher. Le curé sentit bien que toute résistance devenait inutile, c'est pourquoi il eut recours à un autre moyen. Adressant donc la parole à son ennemi, d'un ton moins impérieux, il lui représenta qu'il avait agi avec fraude, qu'il n'était époux d'Antoinette que par surprise, que la surprise était condamnée par les lois divines et humaines, et que néanmoins on ne le tourmenterait pas plus long-temps, s'il consentait seulement à différer un peu son enlèvement; qu'on ne lui demandait que de laisser Antoinette en paix, pour faire au moins ses adieux, jusqu'à ce que la bougie, qui était allumée dans la chambre, fût consumée.

Le diable, après un moment de silence, consentit à ce dont on le priait, et le curé triomphant éteignit la bougie, l'enveloppa dans trois serviettes, et la plongea dans l'eau bénite. Le démon stupéfait fut obligé de se retirer en hurlant et plein de rage. L'agitation horrible d'Antoinette se dissipa, et elle tomba bientôt abattue dans un sommeil profond.

Le curé retourna à son logis, enferma la précieuse



chandelle dans une armoire dont il portait la clef, qu'il eut soin de bénir, pour que le diable ne pût y mettre la griffe, et Antoinette ne vit plus rien : mais elle était devenue enceinte des œuvres de Satan ; et au bout de six mois de grossesse, elle ressentit les douleurs qui accompagnent l'enfantement. Elle accoucha bientôt, non sans des maux inexprimables, d'un petit monstre hideux, qui avait de la laine rousse par tout le corps, un bec de canard et deux oreilles de hibou. On l'étouffa en naissant.

Trois ans après, il arriva à Sézanne un jeune homme qui vit Antoinette, et en devint épris. Sa pâleur, la mélancolie qui la dévorait, son aventure qu'on lui conta, les frayeurs que ses amis s'efforcèrent de lui inspirer, rien ne put le dégoûter d'elle. Il parvint à s'en faire aimer, demanda sa main et l'obtint. Ils vécurent assez long-temps ensemble, sinon heureux, du moins tranquilles; mais Antoinette n'eut point d'enfans, et sa race est éteinte sur la terre. On assure aussi que lorsqu'elle mourut, le diable fit de nouveaux et vains efforts pour s'emparer d'elle ; il fut encore obligé de s'en retourner avec un pied de nez, parce qu'on avait eu soin de donner à la défunte un bon passe-port pour l'autre monde.

GRANSON. — Voyez *Aldon*.

GRATAROLE (Guillaume), — Célèbre médecin du seizième siècle. On dit qu'il adopta la doctrine de Luther ; cependant on ne trouve dans aucun de ses écrits, qui sont assez nombreux, aucun passage qui puisse constater qu'il ait abandonné la religion catholique. Il mourut en 1568. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Observations des différentes parties du corps de l'homme, pour juger de ses facultés mo-*

rules [1]. Bâle, 1554, in-8°. Il a composé aussi sur l'Antéchrist, un mauvais ouvrage dicté par un absurbe fanatisme. Enfin, il a fait des traités sur l'alchimie et sur l'art de faire des almanachs.

GRATIANNE (Jeannette), — Habitante de Sibour, au commencement du dix-septième siècle, et accusée de sorcellerie à l'âge de seize ans; elle déposa qu'elle avait été menée au sabbat; qu'un jour le diable l'était venu voir pendant la grand'messe et lui avait arraché un bijou de cuivre qu'elle portait au cou; ce bijou avait la forme d'un poing serré, le pouce passé entre les doigts, ce que les femmes du pays regardaient comme un préservatif contre toute fascination et sortilége. Aussi le diable ne l'osa emporter, mais il le laissa près de la porte de la chambre où elle dormait. Elle assura aussi, qu'en revenant un jour du sabbat, elle vit le diable en forme d'homme noir et hideux, avec six cornes sur la tête, une grande queue au derrière, un visage devant et un autre derrière la tête, comme le dieu Janus; qu'ayant été présentée à lui, elle en reçut une grosse poignée d'or; qu'il la fit renoncer à son Créateur, à la Sainte-Vierge, à tous les saints, à tous ses parens; et qu'elle alla ensuite lui baiser le derrière [2].

GRATIDIA, — Devineresse qui trompa Pompée, comme le rapporte Horace : car lui ayant demandé l'issue de la guerre de Pharsale, elle l'assura qu'il serait victorieux; néanmoins il fut vaincu [3].

[1] *De prædictione morum naturarumque hominum facili ex inspectione partium corporis.*

[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 4, page 132.

[3] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 2, p. 53.

GRATOULET, — Insigne sorcier qui apprenait le secret d'embarrer ou nouer l'aiguillette, et qui s'était vendu à Belzébuth. Il donna des leçons de sorcellerie à Pierre Aupetit, condamné en 1598. — Voyez *Aupetit*. (Dans cet article Gratoulet est appelé par erreur *Crapoulet*, qui est le nom d'un démon compagnon de Zozo, dont nous conterons l'histoire.)

GREATRAKES (VALENTIN), — Empirique qui fit beaucoup de bruit en Angleterre, dans le dix-septième siècle; il était né en Irlande, en 1628. On ignore la date de sa mort : il remplit de brillans emplois; mais il avait pour la contemplation un goût tout particulier; en 1662, il lui sembla entendre une voix lui dire qu'il avait le don de guérir les écrouelles, il voulut en user et se crut appelé à guérir toutes les maladies : ce qui lui attira une grande célébrité. Cependant une sentence de la cour de l'évêque de Lismore lui défendit de guérir par miracle, parce qu'il pratiquait sans permission. Sa méthode consistait à appliquer les mains sur la partie malade et à faire de légères frictions de haut en bas. Il touchait même les possédés, qui tombaient dans des convulsions horribles aussitôt qu'ils le voyaient ou l'entendaient parler. Cependant, comme il ne pouvait convaincre tout le monde de la réalité de ses cures miraculeuses, plusieurs écrivains lui lancèrent des pamphlets. Saint-Évremont écrivit aussi contre la crédulité et la superstition du peuple d'Irlande. Mais Greatrakes a eu des défenseurs, et Deleuze, dans son *Histoire du Magnétisme animal*, l'a présenté sous un jour qui fait voir la ressemblance de ses opérations avec celles que pratiquent nos magnétiseurs.

GRÉGOIRE VII, — Pape, élu en 1073, disciple de Sylvestre II. Aussi grand magicien que son maître,

il fit mille maux de son temps. Il était si habile sorcier qu'il faisait sortir du feu de ses bras, en les agitant, et gronder le tonnerre dans sa manche. Lorsqu'il excommunia l'empereur d'Allemagne, Henri IV, on dit que sa chaire se fendit en deux, pour annoncer que le schisme allait éclater. C'était un pape très-violent; l'auteur des *Grands jugemens de Dieu* rapporte qu'il fut chassé de Rome et mourut misérablement en Allemagne; d'autres ajoutent qu'il eut le coutordu par le diable.

GRÊLE. — Chez les Romains, lorsqu'une nuée paraissait disposée à se résoudre en grêle, on immolait des agneaux, ou par quelque incision à un doigt, on en faisait sortir du sang, dont la vapeur montant jusqu'à la nuée, l'écartait ou la dissipait entièrement; ce que Sénèque réfute comme une folie et une fable [1].

GRENIER (Jean), — Loup-garou qui florissait vers l'an 1600. Accusé d'avoir mangé des enfans par Jeanne Garibauc, quoiqu'il eût à peine quinze ans, il avoua qu'il était fils d'un prêtre noir, qui portait une peau de loup [2], et qui lui avait appris le métier. On ne sait ce que devint cet intéressant jeune homme.

GRENOUILLES. — On croit communément en Angleterre [3], que les grenouilles pissent. Cependant ce fait est douteux, quoique les oiseaux, les quadrupèdes ovipares et les serpens aient des reins et des urètres, et quelques poissons des vessies. Quant à leur coassement, on sait que saint Gengoul en

[1] Lebrun, t. 1er., p. 376.
[2] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 173.
[3] Brown, *Des Erreurs popul.*, t. 1er., p. 309.

étant importuné, pendant qu'il disait sa messe, leur lia la langue et les rendit muettes.

Les lamas de Tartarie expliquent les tremblemens de terre, par cette opinion que quand Dieu eut formé la terre, il la posa sur le dos d'une grosse grenouille; et toute les fois que cet animal secoue la tête ou allonge les jambes, il fait trembler la partie de la terre qui est dessus.

Au reste, on n'ignore pas cet admirable secret que la grenouille des buissons, coupée et mise sur les reins, fait tellement uriner, que les hydropiques en sont guéris.

GRIFFON. — Brown [1] assure qu'il y a des griffons, c'est-à-dire des animaux mixtes, qui par devant ressemblent à l'aigle, et par derrière au lion, avec des oreilles droites, quatre pieds et une large queue.

GRIGRI, — Démon familier, que l'on voit chez les Américains et surtout dans les forêts du Canada et de la Guinée [2].

GRISGRIS, — Nom de certains fétiches chez les Mores d'Afrique qui les regardent comme des puissances subalternes. Ce sont de petits billets sur lesquels sont tracées des figures magiques ou des pages de l'Alcoran en caractères arabes; ces billets sont vendus fort cher, et les habitans les croient des préservatifs assurés contre tous les maux. Chaque grisgris a sa forme et sa propriété, et les Mores en sont couverts de la tête aux pieds.

GRILLANDUS (Paul), — Castillan, auteur d'un traité des maléfices (*de maleficiis*), publié à Lyon en

[1] *Essai sur les erreurs*, etc., t. 1er., p. 294.
[2] Wierius, *de Præstig.*, p. 119.

1555, d'un traité des sortiléges, des Lamies, de la torture, etc. Lyon, 1536, et de quelques autres ouvrages de ce genre. Il conte quelque part qu'un avocat ayant eu l'aiguillette nouée par un puissant maléfice que nul art de médecine ne pouvait secourir, il eut recours à un grand magicien, qui lui fit prendre, avant de dormir, une certaine potion, et lui dit d'aller coucher hardiment avec sa femmme, surtout de ne pas faire le signe de la croix et de ne s'effrayer de rien. Lorsqu'il fut environ onze heures et demie de la nuit, le mari entendit le bruit d'un violent orage accompagné d'éclairs et de tremblemens de terre; il crut d'abord que la maison lui tombait sur le dos; il entendit bientôt de grands cris, des gémissemens de plusieurs personnes, et ayant jeté les yeux à l'endroit où il entendait le bruit, il vit dans sa chambre plus de mille personnes qui se meurtrissaient à coups de poing et à coups de pied, et se déchiraient avec les ongles et les dents, entre lesquelles il reconnut une certaine femme d'un village voisin, qui avait la réputation de sorcière et qu'il soupçonnait de lui avoir donné ce mal; elle se plaignait plus que tous et s'était elle-même déchiré la face et arraché les cheveux. Il se ressouvint de l'avis que le magicien lui avait donné et il tint toujours la tête de sa femme couverte sous le drap, afin qu'elle ne vît rien de tout ce mystère qui dura jusqu'à minuit; après quoi le maître sorcier entra et tout disparut: il frotta un peu les reins de ce pauvre mari, en lui disant qu'il était guéri, ce qui fut vrai, et il habita aussitôt avec sa femme [1].

GRIMALDI. — Sous le règne de Louis le Débonnaire, il y eut dans toute l'Europe une maladie épidé-

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 356.

mique, une mortalité générale qui s'étendit sur les troupeaux. Le bruit se répandit dans le peuple que Grimaldi, duc de Bénévent, ennemi de Charlemagne, avait occasioné ce dégât en faisant répandre de tous côtés une poudre meurtrière par ses affidés. On arrêta un grand nombre de malheureux, soupçonnés de ce crime; la crainte et la torture leur firent confesser qu'ils avaient en effet répandu cette poudre et qu'elle engendrait immédiatement l'épidémie et la mort. Saint Agobart, archevêque de Lyon, prit courageusement leur défense et démontra que nulle poudre n'avait la vertu d'infecter l'air; et qu'en supposant même que tous les habitans de Bénévent, hommes, femmes, jeunes gens, vieillards et enfans se fussent dispersés dans toute l'Europe, chacun suivi de trois chariots de cette poudre, ils n'auraient jamais pu causer le mal qu'on leur attribuait [1].

GRIMOIRE. — Tout le monde sait qu'on fait venir le diable en lisant le Grimoire; mais il faut avoir soin, dès qu'il paraît, de lui jeter quelque chose à la tête, une savate, un chiffon, autrement on a le cou tordu.

Le terrible petit volume connu sous le nom de *Grimoire* était autrefois tenu secret, brûlé dès qu'il était saisi, et vendu en maraude au plus haut prix. Nous donnerons ici quelques notes sur les trois Grimoires connus.

Grémoire (sic) *du pape Honorius, avec un recueil des plus rares secrets;* Rome, 1670; pet. v. in-16 allongé, orné de figures et de cercles. Les cinquantes premières pages ne contiennent que des conjurations; voyez *conjurations* et *évocations*. Dans le recueil des plus ra-

[1] M. Salgnes, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1er., p. 298.

res secrets, on trouve celui qui force trois demoiselles à venir danser nues le soir dans une chambre. Il faut que tout soit lavé dans cette chambre; qu'on n'y remarque rien d'accroché ni de pendu; qu'on mette sur la table une nappe blanche, trois pains de froment, trois siéges, trois verres d'eau. On se couche ensuite et on dit les paroles suivantes:

« Besticirum, consolation viens à moi, vertu » Créon, Créon, Créon, je chante la louange du » Tout-Puissant et je ne mens pas, je suis maître du » parchemin; par ta louange, prince de la montagne, » fais taire mes ennemis et donne-moi de jouir de ce » que tu sais bien. »

Après cette conjuration, les trois personnes qu'on veut voir viennent, se mettent à table, dansent nues et font tout ce qu'on exige. Il vient trois messieurs, si c'est une dame qui convoque, et trois demoiselles si c'est un monsieur qui opère. On choisit dans ces trois la personne qui plaît le plus; on l'appelle, elle vient partager le lit, et même elle révèle des trésors cachés; mais au coup de minuit tout disparait.

On trouve dans le même livre beaucoup de traits de ce genre, que nous rapporterons en leur lieu.

Grimorium verum, vel probatissimæ Salomonis claviculæ rabbini hæbraici, in quibus tum naturalia tum supernaturalia secreta, licet abditissima, inpromptu apparent, modò operator per necessaria et contenta faciat; sciat tamen oportet dæmonum potentiâ duntaxat peragantur: traduit de l'hébreu, par Plaingière, jésuite dominicain, avec un recueil de secrets curieux. A Memphis, chez Alibeek, l'Égyptien, 1517, in-16 (*sic omnia*), et sur le revers du titre: *Les véritables clavicules de Salomon*, à Memphis, chez Alibeek, l'Égyptien, 1517.

Le grand Grimoire avec la grande clavicule de Sa-



lomon, et la magie noire ou les forces infernales du grand Agrippa, pour découvrir les trésors cachés et se faire obéir à tous les esprits; suivis de tous les arts magiques, in-18, sans date, ni nom de lieu.

Ces deux grimoires contiennent, comme l'autre, des secrets que nous donnons ici aux divers articles qu'ils concernent. Voici une anecdote sur le grimoire :

Un petit seigneur de village venait d'emprunter à son berger le livre du grimoire, avec lequel celui-ci se vantait de forcer le diable à paraître. Le seigneur, curieux de voir le diable, se retira bien vite dans sa chambre, et se mit à lire l'oraison qui oblige l'esprit de ténèbres à se montrer. Au moment qu'il prononçait, avec agitation, les paroles toutes-puissantes, la porte, qui était mal fermée, s'ouvre brusquement : le diable paraît, armé de ses longues cornes, et tout couvert de poils noirs.... Le curieux seigneur, qui n'avait pas l'esprit fort, n'a pas plus tôt reconnu le prince des enfers, qu'il perd connaissance, et tombe mourant de peur sur le carreau en faisant le signe de la croix.

Il resta assez long-temps dans cette léthargie, sans que personne vînt l'en tirer. Enfin il revint à lui-même, ouvrit les yeux, et se retrouva avec surprise dans sa chambre. Il ne douta pas que si le diable ne lui avait fait aucun mal, il en était redevable au signe de croix qu'il avait eu l'heureuse précaution de faire en tombant. Cependant il visita les meubles, pour voir s'il n'y avait rien de dégradé : un grand miroir qui était sur une chaise se trouvait brisé, c'était l'œuvre du diable. Malheureusement pour la beauté du conte, on vint dire un instant après à ce pauvre seigneur que son bouc s'était échappé, et qu'on l'avait repris devant la porte de cette chambre où il avait si bien représenté le diable. Il avait vu dans le miroir un

bouc semblable à lui et avait brisé la glace en voulant combattre son ombre [1].

GROSSESSE. — On a cru long-temps à Paris qu'une femme enceinte qui se regarde dans un miroir croit voir le diable; fable autorisée par la peur qu'eut de son ombre une femme grosse, dans le temps qu'elle s'y mirait, et persuadée par son accoucheur qui lui dit qu'il était toujours dangereux de se regarder enceinte. On assure aussi qu'une femme grosse qui regarde un cadavre, aura un enfant pâle et livide [2]. Chez certains peuples du Brésil, aucun mari ne tue d'animal pendant la grossesse de sa femme, dans l'opinion que le fruit qu'elle porte s'en ressentirait. Voyez *Imagination*.

On ignore encore le motif pour lequel quelques églises refusèrent long-temps la sépulture aux femmes qui mouraient enceintes ou pendant les douleurs de l'enfantement. Était-ce pour engager les femmes à redoubler de soins pour leurs enfans? Un concile tenu à Rouen en 1074 a ordonné que la sépulture en terre sainte ne fût plus refusée aux femmes enceintes ou mortes pendant l'accouchement [3].

GROSSE-TÊTE (Robert),—Évêque de Lincoln, auquel Gouvérus donne une androïde comme celle d'Albert le Grand. Voyez *Albert le Grand*.

GUACHARO. — Dans la montagne de Tuméréquiri, située à quelque distance de Cumana, se trouve la caverne de Guacharo, fameuse parmi les Indiens. Elle est immense et sert d'habitation à des milliers d'oiseaux nocturnes dont la graisse donne de

[1] *Histoire des fantômes et des démons*, p. 214.
[2] Brown, *Essai sur les erreurs popul.*, p. 101.
[3] *Encyclopédiana*.

l'huile de guacharo. Il en sort une assez grande rivière; on entend dans l'intérieur le cri lugubre des oiseaux, cri que les Indiens attribuent aux âmes, qu'ils croient forcées d'entrer dans cette caverne, pour passer dans l'autre monde. Ce séjour ténébreux, disent-ils, leur arrache les gémissemens et les cris plaintifs qu'on entend au dehors. Tous les Indiens du gouvernement de Cumana, non convertis à la foi, et même un grand nombre de ceux qui ont l'air de l'être, ont encore du respect pour cette opinion. Parmi ces peuples jusqu'à deux cents lieues de la caverne, *descendre au Guacharo* est synonyme de mourir.

GUAYOTTA, — Mauvais génie que les habitans de l'île de Ténériffe opposent à Achguaya-Xérac, qui est chez eux le principe du bien.

GUELDRE. — On trouve dans les historiens hollandais ce récit fabuleux sur l'origine de ce nom : » Un monstre affreux d'une grandeur prodigieuse ravageait la campagne, dévorant les bestiaux et les hommes mêmes, et empoisonnait le pays de son souffle empesté. Deux braves, Wichard et Léopold, entreprirent de délivrer les habitans d'un fléau si terrible, et y réussirent. Le monstre, en mourant, jeta plusieurs fois un soupir qui semblait exprimer le mot *ghelre*. Les deux vainqueurs voulurent qu'en mémoire de leur triomphe, le peuple qui se soumit à eux, comme à ses libérateurs, prît le nom de ghelre, d'où l'on a fait *Gueldre.* »

GUERRES DE RELIGION. — L'oracle de Delphes, consulté sur le culte qui pouvait être le plus agréable aux dieux, répondit que c'était pour chaque ville celui qui y était établi [1].

[1] Saint-Foix, *Essais*, etc., tom. 2.

GUIBERT, — Abbé de Nogent au onzième siècle. Il conte dans sa vie qu'il a écrite, que son père et sa mère eurent pendant sept ans l'aiguillette nouée; mais une vieille femme rompit le maléfice; et c'est à elle que l'abbé Guibert dût la naissance [1], ce qui prouve qu'il fait bon être bien avec les sorcières.

GUI DE CHÊNE, — Plante parasite qui s'attache au chêne, et qui est regardée comme sacrée chez les druides. Au mois de décembre, qu'on appelait le mois sacré, ils allaient la cueillir en grande cérémonie. Les devins marchaient les premiers en chantant, le héraut venait ensuite, suivi à son tour de trois druides portant les choses nécessaires pour le sacrifice. Enfin paraissait le chef des druides, accompagné de tout le peuple; il montait sur le chêne, coupait le gui avec une faucille d'or, le plongeait dans l'eau lustrale et criait : « Au gui de l'an neuf ou du nouvel an. » On croyait que l'eau sanctifiée ainsi par le gui de chêne était très-efficace contre le sortilége et guérissait de plusieurs maladies. Voyez *Année*.

On croit, dans plusieurs provinces encore peu illuminées, que si on pend le gui de chêne à un arbre avec une aile d'hirondelle, tous les oiseaux s'y rassembleront de deux lieues et demie.

GUIDO.—Au bon temps d'autrefois, un seigneur nommé Guido, blessé à mort dans un combat, apparut tout armé à un prêtre nommé Étienne, quelque temps après son décès, et le pria de dire à son frère Anselme de rendre un bœuf que lui Guido avait pris à un paysan, et de réparer le dommage qu'il avait fait à un village qui ne lui appartenait pas, et au-

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1er, p. 170.

quel il avait imposé certaines charges indues; ajoutant qu'il avait oublié de déclarer à son confesseur ces deux péchés, dans sa dernière confession, et qu'il était cruellement tourmenté pour cela. « Pour » assurance de ce que je vous dis, continua-t-il, » quand vous serez retourné à votre logis, vous » trouverez qu'on vous a volé l'argent que vous des- » tiniez à faire le voyage de Saint-Jacques. » Le curé, de retour, trouva en effet son coffre forcé et son argent enlevé; mais il ne put s'acquitter de sa commission, parce que le gentilhomme Anselme était absent.

Peu de jours après, le même Guido lui apparut de nouveau et lui reprocha sa négligence. Le prêtre s'excusa comme il put, et retourna vers Anselme, qui lui répondit durement qu'il n'était pas obligé de faire pénitence pour les péchés de son frère. Le mort apparut une troisième fois au curé, et lui témoigna son déplaisir du peu de compassion que son frère avait de lui; mais il pria Étienne de le secourir lui-même dans cette extrémité. Étienne restitua le prix du bœuf, dit des prières, fit des aumônes, recommanda le revenant aux gens de bien de sa connaissance; et dès lors Guido ne reparut plus [1].

GUILLAUME, — Domestique de Meinheer Clatz, gentilhomme du duché de Juliers, au quinzième siècle. Ce pauvre Guillaume fut possédé du diable et demanda pour confesseur, par la suggestion du diable, un pasteur de Gérac, nommé Bartholomée Panen, homme qui se faisait payer pour chasser le diable, et qui, dans cette circonstance, ne put pas tout-à-fait jouer l'hypocrite. Comme le démoniaque pâlissait, que son gosier enflait, et qu'on craignait qu'il

[1] Pierre le Vénérable, *Livre des Miracles*.

ne fût suffoqué entièrement, l'épouse du seigneur Clatz, dame pieuse ainsi que toute sa famille, se mit à réciter la prière de Judith. Aussitôt Guillaume se mit à vomir, entre autres débris, la ceinture d'un bouvier, des pierres, des pelotons de fil, des caisses de sel, des aiguilles, des lambeaux de l'habit d'un enfant, des plumes de paon que huit jours auparavant il avait arrachées de la queue du paon même. On lui demanda la cause de son mal. Il répondit que, passant sur un chemin, il avait rencontré une femme inconnue qui lui avait soufflé au visage, et que tout son mal datait de ce moment. Cependant lorsqu'il fut rétabli, il nia le fait, et ajouta que le démon l'avait forcé à faire cet aveu, et que toutes ces matières n'étaient pas dans son corps; mais qu'à mesure qu'il vomissait, le démon changeait ce qui sortait de sa bouche [1].

GUILLAUME, — Moine de l'ordre de Cîteaux, qui s'endormit dans le chœur, au lieu de psalmodier. Comme c'était en plein jour, ses confrères virent le diable se promener autour du corps de l'endormi, sous la figure d'un grand serpent; du moins ils le lui dirent, et il promit de se corriger [2].

GUILLAUME DE CARPENTRAS, — Fameux astrologue allemand; il fit pour le roi René de Sicile, et pour le duc de Milan, des sphères astrologiques sur lesquelles on tirait les horoscopes. Il en fit une pour notre roi Charles VIII, qui lui coûta douze cents écus; cette sphère contenait *plusieurs utilités*, et était fabriquée de telle manière que tous les mouvemens des planètes, à toutes heures de jour

[1] Wier., *De præst.*, lib. 3, cap. 6.
[2] *Cæsarii Heisterbach de miracul.*, etc.

et de nuit, s'y pouvaient trouver ; il l'a depuis rédigée par écrit en tables astrologiques [1].

GUILLAUME LE ROUX, — Fils de Guillaume le Conquérant, et roi d'Angleterre dans le onzième siècle; c'était un prince abominable, un tyran sans foi ni loi, athée, blasphémateur et tout-à-fait démoralisé. Il fit autant de mal à l'église d'Angleterre que son père lui avait fait de bien. D'abord il chassa l'archevêque de Cantorbéry, et ne voulut point que ce siége fût rempli de son vivant, afin de profiter des grands revenus qui y étaient attachés. Ensuite il laissa les prêtres dans la misère et condamna les moines à la dernière pauvreté. Enfin, il entreprit des guerres injustes et se fit généralement détester. Or de pareils excès mènent toujours à une mauvaise fin.

Un jour que Guillaume le Roux était à la chasse (en l'année 1100, dans la quarante-quatrième de son âge et la treizième de son règne), il fut tué d'une flèche lancée par une main invisible ; et, pendant qu'il rendait le dernier soupir, le comte de Cornouailles, qui s'était un peu écarté de la chasse, vit un grand bouc noir et velu, qui emportait un homme nu, défiguré et percé d'un trait de part en part... Le comte ne s'épouvanta point de ce spectacle hideux. Il cria au bouc de s'arrêter, et lui demanda qui il était, qui il portait, où il allait? Le bouc répondit : — « Je suis le diable, j'emporte Guillaume le Roux, et je vais le présenter au tribunal de Dieu, où il sera condamné, pour sa tyrannie, à venir avec nous [2]. »

[1] Extrait d'un ancien manuscrit, cité à la fin des remarques de Joly sur Bayle.

[2] *Mathæi Tympii præmia virtutum.* — Mathieu Pâris, *Historia major*, tom. 2. Cette aventure, et la mort du comte Foulques, qui se trouve à son article, pourraient faire partie de l'histoire de



GUILLAUME DE PARIS, — Sorcier ou magicien d'autrefois; il est cité par les démonographes pour avoir fait des statues parlantes, à l'exemple de Roger Bacon, chose qui ne peut être faite que par les opérations diaboliques [1].

GULLETS ou BONASSES, — Démons qui servent les hommes dans la Norwège, et qui se louent pour peu de chose. Ils pansent les chevaux, les étrillent, les frottent, les brident, les sellent, dressent leurs crins et leurs queues, comme le meilleur palefrenier: ils font même les plus viles fonctions de la maison [2]. Voyez *Berith*.

GURME, — Chien redoutable, espèce de Cerbère de l'enfer des Celtes; pendant l'existence du monde, ce chien est attaché à l'entrée d'une caverne; mais au dernier jour il doit être lâché, attaquer le dieu Tyr, et le tuer.

GUSOYN, — Grand duc aux enfers. Il apparaît sous la forme d'un chameau. Il répond exactement sur le présent, le passé, l'avenir, et découvre les choses cachées. Il augmente les dignités, et affermit les honneurs. Il commande à quarante-cinq légions [3].

GUTHEYL ou GUTHYL, — Nom sous lequel les Germains vénéraient le gui de chêne. Ils lui attribuaient des vertus merveilleuses, particulièrement contre l'épilepsie, et le cueillaient avec les mêmes cérémonies que les Gaulois. Dans certains endroits de

ceux qui ont eu le cou tordu par le diable, etc.; mais elles sont aussi du ressort de cette collection.

[1] Naudé, *Apol. pour les grands personnages accusés de magie*, chap. 17, p. 493.

[2] Leloyer, *Hist. des spect res ou app. des esprits*, p. 329.

[3] Wierius, *in Pseudomonarchiâ dæm.*

la haute Allemagne, cette superstition s'est conservée, et les habitans sont encore aujourd'hui dans l'usage de courir de maison en maison, et de ville en ville, en criant : « Gutheyl! Gutheyl! » Des septentrionaux s'imaginaient qu'un homme muni de gui de chêne non-seulement ne pouvait être blessé, mais encore était sûr de blesser tous ceux contre lesquels il lançait une flèche. C'est à cause de ces vertus magiques attribuées au gui de chêne, qu'on l'appelle encore en Alsace *Marentakein*, c'est-à-dire arbrisseau des spectres.

GUYMOND DE LA TOUCHE,—Poëte dramatique du dernier siècle. Il était allé chez un prétendu sorcier, dans le dessein de s'en moquer et de découvrir les ruses qu'il mettait en usage pour deviner. Guymond accompagnait une grande princesse, qui montra en cette occasion plus de force d'esprit que lui. L'appareil religieux de chaque expérience, le silence des spectateurs, le respect et l'effroi dont quelques-uns étaient saisis, commencèrent à le frapper. Dans l'instant que, tout troublé, il regardait attentivement piquer des épingles dans le sein d'une jeune fille : « Vous êtes bien empressé, lui dit-elle, » à vous éclaircir de tout ce qu'on fait ici. Eh bien! » puisque vous êtes si curieux, apprenez que vous » mourrez dans trois jours. » Ces paroles firent sur lui une impression étonnante; il tomba dans une profonde rêverie, et cette prédiction, aussi-bien que ce qu'il avait vu, causa en lui une telle révolution, qu'il tomba malade, et mourut en effet au bout de trois jours, en 1760.

GYROMANTIE, — Sorte de divination qui se pratiquait en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle, sur la circonférence duquel étaient

tracées des lettres. A force de tourner on s'étourdissait jusqu'à se laisser tomber, et de l'assemblage des caractères qui se rencontraient aux divers endroits où l'on avait fait des chutes, on tirait des présages pour l'avenir. Voyez *Alectryomancie*.

H

HAAGENTI, — Grand président aux enfers. Il paraît sous la figure d'un taureau avec des ailes de griffon. Lorsqu'il se montre avec la face humaine, il rend l'homme habile à toutes choses; il enseigne en perfection l'art de transmuer tous les métaux en or, et de faire d'excellent vin avec de l'eau claire. Il commande trente-trois légions [1].

HABONDIA, — Reine des fées, des femmes blanches, des bonnes, des sorcières, des larves, des furies et des harpies, comme l'assure Pierre Delancre, en son livre de l'inconstance des démons.

HABORYM, — Démon des incendies. Il porte aux enfers le titre de duc; il se montre à cheval sur une vipère, avec trois têtes, l'une de serpent, l'autre d'homme, la troisième de chat. Il porte à la main une torche allumée. Il commande vingt-six légions. C'est le même qu'*Amy*.

HACELDAMA ou plutôt CHAKELDAMA, — Qui signifie *héritage ou portion de sang*. Ce mot est devenu commun à toutes les langues du christianisme, depuis le récit d'un évangéliste qui nous apprend qu'après que Judas se fut pendu, les prêtres juifs rachetèrent des trente pièces d'argent qu'ils lui avaient données pour trahir Notre Seigneur, un champ qui

[1] Wierus, *In Pseudom. dæm.*

fut destiné à la sépulture des étrangers, et qui porta le nom d'Haceldama. On montre encore ce champ aux voyageurs. Il est petit et couvert d'une voûte, sous laquelle on prétend que les corps qu'on y dépose sont consumés dans l'espace de trois ou quatre heures [1].

HALEINE. — Une haleine forte et violente est la marque d'un grand esprit, et au contraire une haleine faible est la marque d'un tempérament usé et d'un esprit faible [2].

HALPHAS, — Grand comte des enfers. Il paraît sous la forme d'une cigogne, avec une voix bruyante. Il bâtit des villes, ordonne les guerres et commande vingt-six légions [3].

HALTIAS. — Les Lapons donnent ce nom aux vapeurs qui s'élèvent des lacs, et qu'ils prennent pour les esprits auxquels est commise la garde des montagnes.

HANDEL, — Célèbre musicien saxon; se trouvant en 1700 à Venise, dans le temps du carnaval, il joua de la harpe dans une mascarade. Il n'avait alors que seize ans; mais ses talens dans la musique étaient déjà très-connus. Dominique Scarlati, le plus habile musicien d'alors sur cet instrument, l'entendit et s'écria : il n'y a que le Saxon Handel, ou le diable qui puisse jouer ainsi.....

C'est un de ces traits qui prouvent que tout le monde ne fait pas fi du diable.

HANNETON. — Il y a dans la Cafrerie une sorte

[1] L'abbé Prevost, *Manuel lexique.*

[2] *Albert le Grand*, pag. 230.

[3] Wierius, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

de hanneton qui porte bonheur quand il entre dans une hutte. On lui sacrifie des brebis. S'il se pose sur un nègre, le nègre devient un saint. On immole un bœuf, donton prend les boyaux pour en orner le saint.

HANNON — Général carthaginois ; il nourrissait des oiseaux à qui il apprenait à dire : *Hannon est un dieu.* Puis il leur donnait la liberté.....

HAQUIN. — Les anciennes histoires scandinaves font mention d'un vieux roi de Suède, nommé Haquin, qui commença de régner au troisième siècle, et ne mourut qn'au cinquième, âgé de deux cent dix ans, dont cent quatre-vingt-dix de règne. Il avait déjà cent ans, lorsque ses sujets s'étant révoltés contre lui, il consulta l'oracle d'Odin qu'on révérait auprès d'Upsal. Il lui fut répondu que s'il voulait sacrifier le seul fils qui lui restait, il vivrait et régnerait encore soixante ans. Il y consentit, et les dieux lui tinrent parole. Bien plus, sa vigueur se ranima à l'âge de cent cinquante ans ; il eut un fils, et successivement cinq autres, depuis cent cinquante ans jusqu'à cent soixante. Se voyant près d'arriver à son terme, il tâcha encore de le prolonger ; et les oracles lui répondirent, que s'il sacrifiait l'aîné de ses enfans, il régnerait encore dix ans ; il le fit. Le second lui valut dix autres années de règne, et ainsi de suite jusqu'au cinquième. Enfin, il ne lui en restait plus qu'un ; il était d'une caducité extrême, mais il vivait encore, lorsqu'ayant voulu sacrifier ce dernier rejeton de sa race, le peuple lassé du monarque et de sa barbarie le chassa du trône ; il mourut, et son fils lui succéda.

Delancre dit que ce monarque était grand sorcier, et qu'il combattait ses ennemis à l'aide des élémens. Par exemple, il leur envoyait de la pluie ou de la grêle.

HARIDI, — Serpent honoré à Akhmin, ville de la haute Égypte. Il y a quelques siècles qu'un religieux y mourut; il passait pour un saint; on lui éleva un tombeau surmonté d'une coupole, au pied de la montagne; les peuples vinrent de toutes parts lui adresser des prières. Un autre moine profita adroitement de leur crédulité et leur persuada que Dieu avait fait passer l'esprit du saint dans le corps d'un serpent. Il en avait apprivoisé un de ceux qui sont communs dans la Thébaïde et qui ne font point de mal; ce reptile obéissait à sa voix. Le moine mit à l'apparition de son serpent tout l'appareil du charlatanisme, éblouit le vulgaire par des tours de gibecière et prétendit guérir toutes les maladies. Quelques succès lui donnèrent la vogue; bientôt il n'évoqua plus du tombeau le serpent Haridi, que pour les princes et les dévots en état de bien payer. Ses successeurs n'eurent ni peine ni répugnance à soutenir une imposture aussi lucrative; ils enchérirent en ajoutant à l'idée de sa vertu celle de son immortalité, et poussèrent l'impudence jusqu'à en faire un essai public; le serpent fut coupé en morceaux en présence de l'émir, et déposé sous un vase durant deux heures. A l'instant où le vase fut levé, les prêtres eurent sans doute l'adresse d'en substituer un semblable; on cria miracle, et l'immortel Haridi acquit un nouveau degré de considération.

Paul Lucas raconte que voulant s'assurer des choses merveilleuses que l'on racontait sur cet animal, il fit pour le voir le voyage d'Akhmin; qu'il s'adressa à Assan-Bey, qui fit venir le dervis avec le serpent ou l'ange, car tel est le nom qu'on lui donne; que ce dervis tira de son sein, en sa présence, l'animal qui était une couleuvre de médiocre grosseur et qui paraissait fort douce. Voici comment on découvrit qu'il avait la vertu de guérir les maladies. Une femme paralytique

ayant demandé qu'on la portât au lieu où résidait l'ange, on l'y mit sur un brancard et on la porta ; chemin faisant, on vit venir le serpent qui monta sur le brancard ; les gens épouvantés s'enfuirent et revinrent bientôt pour tuer le serpent, mais ils furent étrangement surpris de trouver la femme guérie. Lucas ajoute que le dervis qui l'avait mis dans son sein, voulant le rendre au solitaire, ne le trouva plus, et le solitaire lui dit qu'il était retourné à la chapelle ; transporté d'admiration, le Bey ordonna d'aller vérifier cette assertion, qui, au rapport du messager, se trouva vraie ; de plus, le saint serpent vint au-devant du dervis lorsqu'il s'en retourna [1].

HARPE. — Chez les Calédoniens, lorsqu'un guerrier célèbre était exposé à un grand péril, les harpes rendaient d'elles-mêmes un son lugubre et prophétique ; souvent les ombres des aïeux du guerrier en pinçaient les cordes. Les bardes alors commençaient un chant de mort, sans lequel aucun guerrier n'était reçu dans le palais de nuages, et dont l'effet était si salutaire, que les fantômes retournaient dans leur palais pour y recevoir avec empressement et revêtir de ses armes fantastiques le héros décédé.

HARPPE. — Thomas Bartholin, qui écrivait au dix-septième siècle, raconta, après une ancienne magicienne nommée Landela, dont l'ouvrage n'a jamais été imprimé, un trait qui doit être du 13e. ou du 14e. siècle.

Un homme du nord, qui se nommait Harppe, étant à l'article de la mort, ordonna à sa femme de le faire enterrer tout debout devant la porte de sa cuisine, afin qu'il ne perdît pas tout-à-fait l'odeur des ragoûts qui

[1] Paul Lucas, *Deuxième voyage*, liv. 5, t. 2, p. 83.

lui étaient chers, et qu'il pût voir à son aise ce qui se passerait dans sa maison. La veuve exécuta docilement et fidèlement ce que son mari lui avait commandé. Mais quelques semaines après la mort de Harppe, on le vit souvent apparaître, sous la forme d'un fantôme hideux, qui tuait les ouvriers et molestait tellement les voisins que personne n'osait plus demeurer dans le village. Cependant, un paysan nommé Olaus Pa fut assez hardi pour attaquer ce vampire, il lui porta un grand coup de lance, et laissa la lance dans la blessure. Le spectre disparut, et le lendemain Olaus fit ouvrir le tombeau du mort; il trouva sa lance dans le corps de Harppe au même endroit où il avait frappé le fantôme. Le cadavre n'était pas corrompu; on le tira de terre, on le brûla, on jeta ses cendres à la mer, et on fut délivré de ses funestes apparitions [1].

« Le corps de Harppe, dit ici Dom Calmet, était donc réellement sorti de terre lorsqu'il apparaissait. Ce corps devait être palpable et vulnérable, puisqu'on trouva la lance dans la plaie. Comment sortit-il de son tombeau, et comment y rentra-t-il? c'est le nœud de la difficulté; car qu'on ait trouvé la lance et la blessure sur son corps, cela ne doit pas surprendre, puisqu'on assure que les sorciers qui se métamorphosent en chiens, en loups-garoux, en chats, etc., portent dans leurs corps humains les blessures qu'ils ont reçues aux mêmes parties des corps dont ils se sont revêtus, et dans lesquels ils apparaissent. »

HARVILLIERS (Jeanne), — Sorcière des environs de Compiègne, au commencement du seizième siècle. Dans son procès, elle raconta que sa mère l'avait présentée au diable dès l'âge de douze ans, que c'était un grand nègre vêtu de noir; qu'elle eut copu-

[1] Bartholini, *de causâ contemptûs mortis*, etc., lib. 2, cap. 2.

lation charnelle avec lui, depuis ce temps jusqu'à l'âge de cinquante ans, où elle fut prise; que le diable se présentait à elle, quand elle le désirait, botté, éperonné et ceint d'une épée; qu'elle seule le voyait, ainsi que son cheval qu'il laissait à sa porte; qu'elle couchait même avec lui et son mari, sans que celui-ci s'en aperçût. M. Garinet [1] rapporte qu'en 1548, elle avait été fouettée pour crime de sorcellerie, et que sa mère avait été brûlée comme sorcière. Jeanne fut également brûlée vive le dernier jour d'avril de l'année 1578. — Les cabalistes disent que son démon incube était un sylphe.

HASARD. — Le hasard, que les anciens appelaient la Fortune, et que quelques-uns ont confondu avec la Providence, a toujours eu un culte fort étendu, quoiqu'il ne soit rien par lui-même; mais il produit tant de merveilles qu'on ne doit pas s'étonner si la multitude compte sur lui comme sur son dieu. Les joueurs, les guerriers, les coureurs d'aventures, ceux qui cherchent la fortune dans les roues de la loterie, dans l'ordre des cartes, dans la chute des dés, dans un tour de roulette, ne soupirent qu'après le hasard. Le fripon, le bretteur, la femme galante fondent leur espoir de gain et de plaisir sur le hasard. La misère l'invoque, le marchand le poursuit, l'homme sage le prévient : tantôt il apporte le bonheur et la santé, tantôt les maladies, la peine et les chagrins. Souvent on le désire, quelquefois on le craint; les insensés l'affrontent, et l'homme médiocre, en essayant la vie, en se livrant au commerce, en publiant ses productions, s'abandonne au hasard. Qu'est-ce donc que le hasard? un événement fortuit, amené par l'occasion ou par des causes qu'on n'a pas su prévoir,

[1] *Histoire de la magie en France*, p. 133.

heureux pour les uns, et conséquemment malheureux pour les autres.

Un Allemand, sautant, en la ville d'Agen, sur le gravier, l'an 1597, au saut de l'allemand, mourut tout raide au troisième saut. Admirez le hasard, la bizarrerie et la rencontre du nom, du saut et du sauteur, dit gravement Delancre : *Un Allemand saute au saut de l'allemand, et la mort, au troisième saut, lui fait faire le saut de la mort....* On voit qu'au seizième siècle même, on trouvait aussi des hasards merveilleux dans de misérables jeux de mots.

HATTON II, — Surnommé Bonose, archevêque de Mayence, qui vécut en 1074. Il avait refusé de nourrir les pauvres dans un temps de famine, et avait même fait brûler une grange pleine de gens qui lui demandaient du pain; il périt misérablement. On rapporte que ce prélat, qui était le plus méchant et le plus cruel de tous les hommes, étant tombé malade dans une tour qui est située en une petite île, sur les bords du Rhin, y avait été visité de tant de rats, qu'il fut impossible de les chasser. Il se fit transporter ailleurs, dans l'espoir d'en être délivré, mais les rats, s'étant multipliés, passèrent à la nage, le joignirent et le dévorèrent [1]. Voyez *Poppiel.*

HAUSSY (Marie de), — Sorcière du seizième siècle que Catherine de Barenguedy déclara dans sa confession, avoir vu danser au sabbat avec un prêtre de la paroisse de Faks, lequel adorait le diable [2].

HÉCATE, — Diablesse qui préside aux rues et aux carrefours. Elle est chargée aux enfers de la police des chemins et de la voie publique. Elle a trois visages :

[1] Misson, *Voyage d'Italie*, p. 57.

[2] Delancre, *Tableau de l'Inconstance des démons*, p. 144.

le droit de cheval, le gauche de chien, le mitoyen de femme. Delrio dit : « Sa présence fait trembler la terre, éclater les feux, et aboyer les chiens [1]. »

Hécate, chez les anciens, était aussi la triple Hécate : Diane sur la terre, Proserpine aux enfers, la Lune dans le ciel. Ce sont les trois phases de la lune.

HÉCLA. — Les Islandais prétendaient autrefois que l'enfer était dans leur île, et le plaçaient dans les gouffres du mont Hécla. Ils croyaient aussi que le bruit produit par les glaces, quand elles se choquent et s'amoncellent sur leurs rivages, vient des cris des damnés tourmentés par un froid excessif, et qu'il y a des âmes condamnées à geler éternellement, comme il y en a qui brûlent dans des feux éternels. Cardan dit que cette montagne est célèbre par l'apparition des spectres et esprits. Il dit aussi que l'Islande est pleine de bitume, que les habitans vivent de pommes et de racines, de pain fait de farine d'os de poisson, ne boivent que de l'eau pure, parce que l'île est si stérile, qu'elle ne porte ni blé ni vin. Il pense avec Leloyer [1] que c'est dans la montagne d'Hécla que les âmes des sorciers sont punies après leur mort.

HECDEKIN. — En l'année 1130, un démon que les Saxons appelaient Hecdekin, c'est-à-dire *l'esprit au bonnet*, à cause du bonnet dont il était coiffé, vint passer quelques mois dans la ville d'Hildesheim, en Basse-Saxe. L'évêque d'Hildesheim en était aussi le souverain. En raison de ces deux titres, le démon crut devoir s'attacher à lui de préférence. Il se posta dans le palais épiscopal, et s'y fit bientôt connaître avantageusement, soit en se montrant avec la plus grande complaisance à ceux qui avaient besoin de lui,

[1] *Histoire des spectres*, p. 519.

soit en disparaissant avec prudence lorsqu'il devenait importun, soit en faisant, sans se montrer, des choses importantes et difficiles.

Outre qu'on l'estimait généralement, pour sa conduite sage, humble et régulière, il donnait de bons conseils aux puissances, portait de l'eau à la cuisine, et servait admirablement bien les cuisiniers de l'évêque. On trouvera peut-être singulier que le conseiller d'un prince soit aussi son marmiton, et qu'il aille tourner la broche après avoir dit son avis sur les grands intérêts de l'état; mais la chose s'est passée dans le douzième siècle, et les mœurs étaient alors plus simples qu'aujourd'hui; et puis les démons n'ont point de préjugés, et celui-là aimait peut-être les contrastes. Quoi qu'il en soit, il fréquentait plus la cuisine que la salle, et les marmitons le voyant de jour en jour plus familier, se divertissaient grandement en sa compagnie.

Mais un soir, un garçon de cuisine s'émancipa de la trop grande bonté du démon, et se porta contre lui aux plus graves injures, quelques-uns disent même aux voies de fait. L'histoire ne donne point d'excuse à cette mauvaise conduite du garçon de cuisine, ce qui porte à croire qu'il n'y en avait point à donner. Le démon, quoique fort en colère, sut pourtant se contenir, sachant qu'en bonne police nul ne se doit faire justice soi-même, surtout quand l'offensé est le plus fort; c'est pourquoi il s'alla plaindre au maître d'hôtel, mais il n'en reçut aucune satisfaction; alors il crut pouvoir se venger, puisqu'on était injuste à son égard. Il étouffa le marmiton coupable, en assomma quelques autres, rossa vigoureusement le maître d'hôtel, et sortit de la maison pour n'y plus reparaître [1].

[1] Trithème, *Chronique d'Hirsauge.*

C'est ainsi que l'imprudence d'un marmiton et l'injustice d'un officier de bouche ôtèrent à l'évêque d'Hildesheim un bon conseiller et un serviteur infatigable, autant qu'habile et propre à toutes choses.

HEHUGASTE, — Sylphide qui coucha avec l'empereur Auguste. Des écrivains modernes ont débité qu'Ovide fut relégué à Tomes pour avoir surpris Auguste en flagrant délit avec sa propre fille. Il ne se serait pas servi des termes qu'il emploie s'il eût voulu parler d'un inceste aussi exécrable que celui dont on prétend qu'il fut témoin. Ce souvenir fâcheux, c'est la perte que l'empereur fit de la sylphide Héhugaste; car elle fut si piquée de ce que ce prince n'avait pas donné d'assez bons ordres pour qu'on ne les surprît point dans leurs tendres embrassemens, qu'elle ne voulut plus le revoir et l'abandonna pour toujours [1].

HÉKACONTALITHOS, — Pierre qui en renferme soixante autres diverses, que les Troglodites offraient au diable dans leurs sorcelleries [2].

HÉLÈNE, — Reine des Adiabénites, dont le tombeau se voyait à Jérusalem, non sans artifice, car on ne pouvait l'ouvrir et le fermer qu'à certain jour de l'année. Si on l'essayait dans un autre temps, tout était rompu [3].

HÉLÉNÉION, — Plante que Pline fait naître des larmes d'Hélène, auprès du chêne où elle fut pendue, et qui avait la vertu d'embellir les femmes, et de rendre gais ceux qui en mettaient dans leur vin.

HELGAFELL, — Montagne et canton d'Islande,

[1] *Lettres cabalistiques*, t. 1er., p. 64.
[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 18.
[3] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, p. 61.

qui a joui long-temps d'une grande réputation dans l'esprit des Islandais. Lorsque des parties se disputaient sur des objets douteux, et qu'elles ne pouvaient parvenir à s'accorder, elles s'en allaient à Helgafell, pour y prendre conseil; car on s'imaginait que tout ce qui s'y décidait devait avoir une pleine réussite. Certaines familles avaient aussi la persuasion qu'après leur mort elles devaient revenir habiter ce canton; et d'après cette idée, y laissaient jouir leurs bestiaux d'une pleine liberté. La montagne passait pour un lieu saint. Personne n'osait la regarder, qu'il ne se fût lavé le visage et les mains.

HÉLIAS. — « Apparition admirable et prodigieuse arrivée à Jean Hélias, le premier jour de l'an 1623, au faubourg Saint-Germain à Paris; » c'est un gentilhomme qui conte :

Étant allé le dimanche, premier jour de l'année 1623, sur les quatre heures après midi, à Notre-Dame, pour parler à M. le grand pénitencier sur la conversion de Jean Hélias, mon laquais, et ayant décidé d'une heure pour le faire instruire, parce qu'il quittait son hérésie et embrassait la vraie religion; je m'en allai passer le reste du jour chez M. de Sainte-Foy, docteur en Sorbonne, où j'envoyai mon laquais devant et me retirai après lui sur les six heures. Lorsque je fus arrivé, j'appelai mon laquais, avant de monter dans ma chambre, et il ne me répondit point. Je demandai s'il n'était pas à l'écurie, on ne m'en sut rien dire. Je montai à ma chambre, éclairé d'une servante, et je trouvai les deux portes fermées, les deux clefs sur les serrures. En entrant dans la première chambre, j'appelai encore mon laquais qui ne me répondit point; je le trouvai enfin à demi couché auprès du feu, la tête appuyée contre la muraille,

les yeux et la bouche ouverte, et parlant avec une grande promptitude; je crus d'abord qu'il y avait du vin dans sa tête, qui, joint avec la chaleur du feu, lui avait donné la fièvre; et le poussant du pied, je lui dis : « Levez-vous, ivrogne. » Lui, levant les yeux sur moi : « Monsieur, me dit-il, je suis perdu, je suis mort, le diable tout à l'heure voulait m'emporter. » Il poursuivit qu'étant entré dans la chambre, ayant fermé les portes sur lui, et allumé le feu, il s'assit auprès, tira son chapelet de sa poche et vit tomber de la cheminée un gros charbon ardent entre les chenets; et qu'aussitôt on lui dit : « Eh bien! vous voulez donc me quitter; » que croyant d'abord que c'était moi, il répondit : « Pardonnez-moi, monsieur, qui vous a dit cela? — Je l'ai bien vu, dit le diable, quand vous êtes allé tantôt à l'église. Pourquoi voulez-vous me quitter? je suis un si bon maître; tenez, voilà de l'argent : prenez-en tant qu'il vous plaira. — Je n'en veux point, répondit Hélias, Dieu m'en donnera. » Mais le diable voyant qu'il ne voulait pas de son argent, voulut lui faire donner son chapelet. « Donnez-moi ces grains que vous avez dans la poche, dit-il, ou bien jetez-les au feu; » mon laquais répondit : « Dieu ne commande point cela, je ne veux point vous obéir. » Alors le diable se montra à lui, et voyant qu'il était tout noir, Hélias lui dit : « Vous n'êtes pas mon maître; car il porte une fraise blanche et du clinquant à ses habits. » Au même instant, il fit le signe de la croix en disant : « Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit : la bonne Vierge Marie me soit en aide. » Le diable incontinent disparut. Il se montra plusieurs fois ainsi sans succès. Hélias se convertit, et tout alla bien[1].

HÉLIOGABALE, — Empereur de Rome et nécro-

[1] *Recueil de Dissertations* de Lenglet-Dufresnoy, t. 2, p. 159.

mancien qui méprisait toute religion. Il n'y eut jamais d'homme, ajoute Dion, qui ait été plus méprisé, plus vilipendé, plus cruellement traité que celui-là. Car Dieu, non-seulement le précipita à la fleur de son âge du haut lieu de l'honneur, mais encore il fut délaissé de tous ses amis, gardes, serviteurs, domestiques, et condamné à être flétri tout nu à coups de bâtons, tant et si longuement que la mort s'ensuivit, et qu'il fut contraint de se tuer lui-même. Mais quel mépris, quel déshonneur plus détestable peut-on imaginer, que celui que souffrent les sorciers, forcés d'adorer Satan en guise de bouc puant, et de le baiser dans la partie qu'on n'ose écrire, ni dire honnêtement. C'est pourtant ce que faisait ledit Heliogabalus [1].

HÉLIOTROPE. — On donnait ce nom à une pierre précieuse, verte et tachetée, ou veinée de rouge, à laquelle les anciens ont attribué un grand nombre de vertus fabuleuses. Pline dit qu'elle a pris ce nom, parce que, si on la jette dans un vaisseau rempli d'eau, les rayons du soleil qui y tombent semblent de couleur de sang, et que hors de l'eau, elle représente le soleil, et sert à observer l'éclipse de cet astre. Selon d'autres, elle avait la vertu de rendre invisibles ceux qui la portaient.

L'héliotrope, plante qui suit, dit-on, le cours du soleil, a été aussi l'objet de plusieurs contes populaires.

HÉNOCH. — Les rabbins croient qu'Hénoch, transporté au ciel, fut reçu au nombre des anges, et que c'est lui qui est connu sous le nom de Métraton et de Michel, l'un des premiers princes du ciel, qui tient registre des mérites et des péchés des Israélites.

[1] Bodin, *Démonomanie*, p. 338

Ils ajoutent qu'il eut Dieu et Adam pour maîtres. Les chrétiens orientaux tiennent qu'il est le Mercure trismégiste des Égyptiens. Il reviendra avec Élie.

HENRI III, — Fils de Catherine de Médicis ; il était infatué des superstitions de sa mère. Pour le perdre dans l'esprit du peuple, on imagina de le représenter comme sodomite et sorcier. On lança des pamphlets séditieux contre lui, dans un desquels on lui reproche d'avoir tenu au Louvre des écoles de magie et d'avoir reçu en présent, des magiciens, un esprit familier, nommé Terragon, du nombre des soixante esprits nourris en l'école de Soliman ; il couchait avec ce Terragon, qu'il avait marié à la comtesse de Foix, qui ne put vivre avec lui parce qu'il était trop brûlant.

On avança aussi contre Henri III, qu'un jour, il fit venir une fille de joie pour la prostituer à son diable favori, et que cette fille pensa en mourir de frayeur. C'est par cette accusation de sorcellerie qu'on mit le poignard dans les mains du moine Jacques Clément. Les ligueurs avaient tenté auparavant de le faire mourir, en piquant à chaque messe les images de cire de ce monarque, qui étaient placées sur l'autel.

Voici l'extrait d'un pamphlet séditieux intitulé, *Les sorcelleries de Henri de Valois, et les oblations qu'il faisait au diable dans le bois de Vincennes.* (Didier-Millot, 1589), pamphlet qui parut quelques mois avant l'assassinat de Henri III.

Henri de Valois et d'Epernon, avec ses autres mignons, faisaient quasi publiquement profession de sorcellerie, étant commune à la cour entre iceux et plusieurs personnes dévoyées de la foi et religion catholique ; on a trouvé chez d'Epernon un coffre plein

de papiers de sorcellerie, auxquels il y avait divers mots d'hébreu, chaldaïque, latin, et plusieurs caractères inconnus, des rondeaux ou cernes, desquels à l'entour il y avait diverses figures et écritures, même des miroirs, onguens on drogues, avec des verges blanches, lesquelles semblaient être de coudrier, que l'on a incontinent brûlés, pour l'horreur qu'on en avait.

On a encore trouvé dernièrement, au bois de Vincennes, deux satyres d'argent, de la hauteur de quatre pieds. Ils étaient au-devant d'une croix d'or, au milieu de laquelle on avait enchâssé du bois de la vraie croix de notre Seigneur Jésus-Christ. Les politiques disent que c'étaient des chandeliers. Ce qui fait croire le contraire, c'est que, dans ces vases, il n'y avait pas d'aiguille qui passât pour y mettre un cierge ou une petite chandelle, joint qu'ils tournaient le derrière à ladite vraie croix, et que deux anges ou deux simples chandeliers y eussent été plus décens que les satyres, estimés par les païens être les dieux des forêts, où l'on tient que le mauvais se trouve plutôt qu'en autres lieux. Ces montres diaboliques ont été vus par messieurs de la ville. Outre ces deux diables, on a trouvé une peau d'enfant, laquelle avait été corroyée, et sur icelle y avait aussi plusieurs mots de sorcellerie, et divers caractères. Lorsque plusieurs, dans les années 1586 et 1587, avaient été condamnés à mort pour sorcellerie, Henri III les faisait renvoyer absous. Il ne faut pas s'émerveiller si, ayant délaissé Dieu, Dieu l'a aussi délaissé. Il allait souvent au bois de Vincennes pour se livrer à ses sorcelleries et non pour prier Dieu.

Un autre pamphlet parut aussi en 1589, il était intitulé : *Remontrances à Henri de Valois*, sur les choses horribles envoyées par un enfant de Paris.

« Henri, vous savez que lorsque vous donnâtes liberté à tous sorciers et enchanteurs et autres divinateurs, de tenir libres écoles en chambres de votre Louvre, et même dans votre cabinet, à chacun d'iceux une heure le jour, pour mieux vous instruire, vous savez qu'ils vous ont donné un esprit familier, nommé Terragon. Henri, vous savez qu'aussitôt que vous vîtes Terragon, vous l'appelâtes votre frère en l'accolant, et, la nuit suivante, il coucha dans votre chambre, seul avec vous dans votre lit. Vous savez qu'il tint sur votre nombril un anneau, et sa main liée dans la vôtre; et fut le matin votre main trouvée comme toute ceinte. Terragon vous mit sur icelle un applic, et, ce matin, vous montra que, dans la pierre de cet anneau, était la vôtre âme figurée. Henri, vous savez bien que cedit Terragon eut affaire un jour à une fille de joie, en la chambre secrète; de quoi icelle cuida mourir, suivant le récit qu'elle a fait à ses privés amis, certifiant que Nogaret ou Terragon n'est pas un homme naturel, parce que son corps est trop chaud et trop brûlant; c'est pour charme et sortilége que vous avez donné pour époux à la comtesse de Foix votre démon favori. Elle a dit que la première nuit de ses noces fut Terragon d'elle évanoui, et puis le matin se trouva couché près d'elle, et alors icelui Terragon la voulait dépuceler; elle ne sut endurer sa chair si chaude qu'elle était, dont le jour ensuivant ne cessa de pleurer devant sa tante. »

HENRI III, — Empereur d'Allemagne. Étant encore très-jeune, Henri III obtint d'un clerc ou d'un prêtre, une petite canule d'argent avec laquelle les enfans s'amusent à jeter de l'eau: et pour l'engager à lui faire ce modique présent, il promit à cet ecclésiastique que dès qu'il serait monté sur le trône il

ne manquerait pas de le faire evêque. Henri devint empereur en 1139. Il se souvint de sa parole et l'exécuta. Mais il ne tarda guère à tomber dans une fâcheuse maladie; il fut trois jours à l'extrémité sans aucun sentiment. Un faible mouvement du pouls fit juger seulement qu'il y avait encore quelque lueur d'espérance de le ramener à la vie. Tous les évêques qui étaient à la cour se mirent en prières, firent des vœux aux ciel, et ordonnèrent un jeûne de trois jours, dont eux-mêmes voulurent bien donner l'exemple. Le prince recouvra la santé. Aussitôt il fit appeler ce prélat, qu'il avait fait si précipitamment évêque, et, de l'avis de son conseil, il le déposa et le priva de son évêché; et, pour justifier un jugement aussi bizarre, il assura que pendant les trois jours de sa léthargie les démons se servaient de cette même canule d'argent, pour lui souffler un feu si violent, que le nôtre, qui est élémentaire, ne saurait lui être comparé. Cette punition finit par une autre merveille: le malade aperçut un jeune homme, qui vint à lui avec un calice plein d'eau, qu'il répandit sur lui, au moyen de quoi ce feu miraculeux s'éteignit et se dissipa; et le prince revint en santé. Ce fait est digne de Guillaume de Malmesbury, historien du douzième siècle, qui ose assurer en Angleterre un fait merveilleux qu'il dit s'être passé en Allemagne long-temps auparavant; et sur lequel nous ne voudrions pas même croire un écrivain national, qui serait contemporain.

HENRI IV, — Roi d'Angleterre. Un prince éclairé, comme l'était Henri IV, ne devait pas croire à la puissance universelle des démons et des sorciers; cependant comme la superstition était enracinée dans l'esprit du peuple, il fut contraint de les laisser pour-

suivre. Cependant, au rapport d'Evelyn, dans ses *Numismata*, Henri IV fut réduit à un tel degré de besoin par ses folles dépenses, qu'il chercha à remplir ses coffres avec les secours de l'alchimie. L'enregistrement de ce singulier projet contient les protestations les plus solennelles et les plus sérieuses de l'existence et des vertus de la pierre philosophale, avec des encouragemens à ceux qui s'occuperont de sa recherche, et leur affranchissement de toute espèce de contrariétés de la part des statuts et prohibitions antérieurs.

On lui avait prédit qu'il mourrait à Jérusalem : il tomba malade subitement dans l'abbaye de Westminster et y mourut dans une chambre appelée *Jérusalem*.

HENRI IV, — Roi de France. On fit une recherche assez curieuse sur le nombre quatorze, relativement à Henri IV. Il naquit quatorze siècles, quatorze décades, et quatorze ans après Jésus-Christ. Il vint au monde le 14 de décembre, et mourut le 14 de mai. Il a vécu quatre fois quatorze ans, quatorze semaines, quatorze jours.

HÉPATOSCOPIE ou HIÉROSCOPIE, — Divination qui avait lieu par l'inspection du foie des victimes dans les sacrifices chez les Romains.

Quelques sorciers modernes cherchaient aussi l'avenir dans les entrailles des animaux. Ces animaux étaient ordinairement, ou un chat, ou une taupe, ou un lézard, ou une chauve-souris, ou un crapaud, ou une poule noire. Voyez *Aruspices*.

HÉRAIDE, — Fille de Diophante, native de la Macédoine. Arrivée à l'âge nubile, son père la maria à un nommé Samiade. Après un an de ménage, Samiade entreprit un long voyage. Pendant son absence,



sa femme Héraïde tomba dans une étrange maladie : ses parties sexuelles deviurent comme un phlegmon qui s'augmentait de jour en jour, avec inflammation et des fièvres violentes, d'où les médecins pensèrent qu'il était causé par un ulcère au col de la matrice, et y appliquèrent les remèdes nécessaires. Le septième jour, la rupture du phlegmon se fit tout à coup, et il en sortit un membre viril. Héraïde, délivrée de sa maladie, s'en retourna chez son père, et porta toujours la robe de femme. Quelque temps après, Samiade, revenu de son voyage, ne trouva pas sa femme à la maison, et sut qu'elle était chez son père. Il voulut l'aller voir ; le père la lui refusa, et il l'appela en jugement pour l'obliger à divorcer ; mais les juges la condamnèrent à retourner avec son mari. Alors, se levant, elle se dépouilla devant les juges, et leur montra qu'elle était homme, et d'un air ferme, leur demanda si la loi obligeait un homme à servir de femme à un autre homme. Elle prit donc dès lors l'habit d'homme, se nomma Diophante comme son père, et suivit à la guerre Alexandre, roi de Syrie. Samiade, plein de l'amour qu'il portait à Héraïde, ne put l'oublier, et se donna la mort [1]. Voyez *Hermaphrodites*.

HERBADILLA. — « Autrefois il y avait à la place du lac de Grand-Lieu en Bretagne, un vallon délicieux et fertile, qu'ombrageait la forêt de Vertave. Ce fut là que se réfugièrent les plus riches citoyens de Nantes, et qu'ils sauvèrent leurs trésors de la rapacité des légions de César. Ils y bâtirent une cité qu'on nomma *Herbadilla*, à cause de la beauté des prairies qui l'environnaient. Le commerce centupla leurs richesses ; mais en même temps le luxe charria

[1] Leloyer, *Histoire des spectres*, p. 106.

jusqu'au sein de leurs murs les vices des Romains. Ils provoquèrent le courroux du ciel. Un jour que saint Martin, fatigué de ses courses apostoliques, se reposait près d'Herbadilla, à l'ombre d'un chêne, une voix lui cria : *Fidèle confesseur de la foi, éloigne-toi de la cité pécheresse.* Saint Martin s'éloigne, et soudain jaillissent avec un bruit affreux des eaux jusqu'alors inaperçues, et qui faisaient irruption d'une caverne profonde. Le vallon où s'élevait la Babylone des Bretons fut tout à coup submergé. A la surface de cette onde sépulcrale vinrent aboutir par milliers des bulles d'air, derniers soupirs de ceux qui expiraient dans l'abîme. Pour perpétuer le souvenir du châtiment, Dieu permet que l'on entende encore au fond de cet abîme, les cloches de la ville engloutie, et que l'orage y vive familièrement. Auprès est une île au milieu de laquelle est une pierre en forme d'obélisque. Cette pierre ferme l'entrée du gouffre qui a vomi les eaux du lac, et ce gouffre est la prison où un géant formidable pousse d'horribles rugissemens.

» A quatre lieues de cet endroit, vers l'est, on trouve une grande pierre qu'on appelle *la vieille de saint Martin ;* car il est bon de savoir que cette pierre, qui pour bonne raison garde figure humaine, fut jadis une femme véritable laquelle, s'étant retournée malgré la défense, en sortant de la ville d'Herbadilla, fut transformée en statue[1]. » Voyez, *Dahut*.

HERBE QUI ÉGARE. — Il y a, dit-on, une certaine herbe qu'on ne peut fouler sans s'égarer ensuite de manière à ne plus retrouver son chemin. Cette herbe, qui n'est pas connue, se trouvait abon-

1 M. de Marchangy, *Tristan le voyageur*, t. 1, p. 115.

damment aux environs du fameux château de Lusignan, bâti par Mélusine; ceux qui marchaient dessus erraient dans de long circuits, s'efforçaient en vain de s'éloigner, et se retrouvaient dans l'enceinte redoutée, jusqu'à ce qu'un guide préservé de l'enchantement les remit dans la bonne voie.

HERBE DE COQ. — Les habitans de Panama vantent beaucoup une herbe qu'ils appellent herbe de coq, et dont ils prétendent que l'application est capable de guérir sur-le-champ un poulet à qui l'on aurait coupé la tête, en respectant une seule vertèbre du cou. Des voyageurs sollicitèrent en vain ceux qui faisaient ce récit, de leur montrer l'herbe; ils ne purent l'obtenir, quoique on leur assurât qu'elle était commune: D'où l'on doit conclure que ce n'est qu'un conte populaire [1].

HÉRÉTIQUES. — On sait qu'ils sont tous vendus au diable. Nous rapportons à leurs articles les opinions superstitieuses des diverses sectes.

HERMAPHRODITES. — « On ne saurait douter que l'homme a été créé double, si l'on s'en rapporte aux révélations de la célèbre Antoinette Bourignon. Long-temps avant elle, il s'était élevé sous le pontificat d'Innocent III, une secte de novateurs qui soutenait qu'Adam était, à sa naissance, homme et femme tout à la fois. Pline assure qu'il existait en Afrique, au delà du désert de Zara, un peuple d'androgynes qui se reproduisait de lui-même. Les lois romaines mettaient les hermaphrodites au nombre des monstres, et les condamnaient à mort. Tite Live et Eutrope rapportent qu'il naquit auprès de Rome, sous le con-

[1] La Harpe, *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*, tom. 16, pag. 106 de l'édit. in-12.

sulat de Claudius Néron, un enfant pourvu également de deux sexes; que le sénat, effrayé de ce prodige, décréta qu'il fallait l'exiler et le noyer en haute mer; on enferma l'enfant dans un coffre, on l'embarqua sur un bâtiment et on le jeta en pleine mer. On lit dans la Chronique scandaleuse de Louis XI, qu'un moine d'Auvergne, pourvu des deux sexes, étant devenu gros, il fut pris, traduit en justice et gardé jusqu'après ses couches [1]. »

Les hermaphrodites, dans les contes anciens, avaient les deux sexes, deux têtes, quatre bras et quatre pieds. Les dieux, dit Platon, avaient d'abord formé l'homme, d'une figure ronde avec deux corps et les deux sexes. Ces deux hommes étaient d'une force si extraordinaire qu'ils résolurent de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité les partagea en deux pour les affaiblir. Apollon fut chargé d'ajuster ces deux derniers corps, et le nombril est l'endroit où ce dieu en arrêta et noua les peaux. Aristote ajoute que ce peuple avait la mamelle droite comme un homme, et la gauche comme une femme. Voyez *Héraïlde*, etc.

HERMAS (Saint), — Disciple des apôtres. On lui attribue un livre intitulé, *le Pasteur;* c'est un ange qui y parle, sous la figure d'un pasteur. Ce livre est en forme de dialogue, et divisé en trois parties, sous les titres de *visions*, de *préceptes* et de *similitudes*. Dans les visions, Hermas nous apprend qu'une femme âgée lui apparut à diverses reprises, et lui remit un livre mystérieux qu'elle lui commanda de transcrire, et dont le sens lui fut révélé. Saint Clément regarde ces révélations comme divines. Henri Estienne a publié, en 1513, *le livre des trois hommes*

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 3, p. 246.

et des trois vierges spirituelles, contenant les révélations d'Hermas, d'Huguétin, de Robert, d'Hildegarde, d'Élisabeth, et de Melchtide.

HERMELINE, — Démon familier d'un prêtre de la connaissance de François Pic de la Mirandole, qui en rapporte lui-même l'histoire. « Ce prêtre, dit- » il, buvait, mangeait, couchait, parlait avec son » démon, qui l'accompagnait partout sans qu'on le » vit ; de sorte que le vulgaire ne pouvant comprendre » le mystère de ces choses, se persuadait qu'il était » fou. Ce prêtre, ajoute-t-il, nommait son esprit » Hermeline [1]. »

HERMÈS. — Il a laissé beaucoup de livres merveilleux. Il a écrit sur les démons et sur l'astrologie. C'est lui qui a décidé que comme il y a sept trous à la tête, il y a aussi sept planètes qui président à ces trous, savoir : Saturne et Jupiter aux deux oreilles, Mars et Vénus aux deux narines, le soleil et la lune aux deux yeux, et Mercure à la bouche. Il ne s'est pas occupé des autres trous [2].

HERMIONE, — Démon déguisé en femme, qui accompagnait un prêtre sorcier, nommé Benoît Berna, avec lequel il eut copulation pendant plus de quarante ans [3].

HERMOTIME DE CLAZOMÈNE. — On sait que Cardan, Saint Paul et une foule d'autres faisaient voyager leur âme sans que le corps fût de la partie. L'âme d'Hermotime de Clazomène s'absentait de son corps lorsqu'il le voulait, parcourait des pays éloi-

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Dissertations sur les apparit.*, t. 1er., p. 159.
[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, t. 1er., p. 80.
[3] Bodin, *Démonomanie des sorciers*, p. 279.

gnés, et racontait à son retour des choses surprenantes. Apparemment que cette âme faisait de mauvais tours ; car Hermotime eut des ennemis. Un jour que son âme était allée en course, et que son corps était comme de coutume semblable à un cadavre mort, les ennemis d'Hermotime brûlèrent ce corps et ôtèrent ainsi à l'âme le moyen de revenir loger dans son étui.

HÉRON, — Hermite, qui, après avoir passé plus de cinquante ans dans les déserts de la Thébaïde, se laissa persuader par le diable, sous la figure d'un ange, de se jeter dans un puits, attendu que, comme il était en bonne grâce avec Dieu, il ne se ferait point de mal. Il ajouta foi aux paroles du diable, et, se précipitant d'un lieu élevé, dans la persuasion que les anges le soutiendraient, il tomba dans le puits, d'où on le retira disloqué, et mourut trois jours après [1].

HERVILLIERS (Jeanne). — Femme que Bodin traite de sorcière, qui travailla trente-six ans à immortaliser un gnome [2], et qui fut condamnée à mort comme ayant eu commerce charnel avec un démon incube. Cette belle aventure eut lieu à la fin du seizième siècle. C'est sans doute la même que Jeanne Harvilliers.

HEURE. — L'heure fatale. Conte populaire. — Trois jeunes Allemandes s'étant réunies un jour, elles demandèrent à l'une d'entre elles, nommée Florentine, d'où lui venait la tristesse qu'elles lui remarquaient. Elle en avoua la raison, en ces termes : « Ma sœur Séraphine que vous avez connue, s'entêta des rêveries de l'astrologie, au grand chagrin de mon

[1] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, p. 286.
[2] L'abbé de Villars dans le *Comte de Cabalis.*

père. Ma mère mourut, et mon père pensa qu'à l'âge de l'adolescence ce penchant bizarre se perdrait, mais elle resta toujours fidèle à cette étude; elle disait avoir été ravie au ciel, et avoir joué avec les anges; et je ne suis pas éloignée de le croire, puisque moi et d'autres l'ont vue dans le jardin, tandis qu'elle se trouvait à la maison. Un soir qu'elle était allée chercher ses habits pour aller en soirée, elle rentra sans lumière, je jetai un cri d'effroi; mon père lui demanda ce qui était arrivé. En effet, depuis un quart d'heure à peine qu'elle était absente, son visage avait subi une altération complète, sa pâleur habituelle avait pris la teinte affreuse de la mort; ses lèvres couleur de rose étaient devenues bleues.

« J'ai été saisie d'une indisposition subite, nous dit-elle enfin à voix basse. Après m'être éloignée, je vis, en revenant, ma sœur verser des larmes; mon père avait un air chagrin et interdit, que je n'avais jamais remarqué sur son visage. Ensuite Séraphine, seule avec moi, après des instances répétées de ma part, finit par me dire qu'en sortant pour aller prendre ses vêtemens, il lui sembla quitter la vie, condamnée à passer beaucoup de nuits affreuses avant d'arriver à un meilleur séjour; que l'esprit de notre mère, morte depuis quelque temps, lui avait apparu, quelle entendit marcher derrière elle, qu'elle se sentit retenue par la robe, et qu'effrayée elle s'était évanouie; qu'après avoir repris ses forces et au moment d'ouvrir son armoire, les deux battans s'étaient déployés d'eux-mêmes, que sa lumière s'éteignit, qu'elle vit son image fidèle sortir d'un miroir, répandre une grande clarté dans l'appartement, et qu'elle entendit une voix lui dire: « Pourquoi trembler en voyant ton être propre s'avancer vers toi, pour te donner la connaissance de

ta mort prochaine, et pour te révéler la destinée de ta maison? » Que le fantôme l'instruisit de ce qui devait arriver; qu'au moment où elle interrogeait le fantôme sur moi la chambre s'était obscurcie et que tout le surnaturel avait disparu; mais elle ajouta qu'elle ne pouvait me confier l'avenir qu'elle venait de connaître, et que notre père seul le savait.

» J'en dis quelque chose à mon père, le soir même, mais il n'en crut rien. Il pensait que tout ce qui était arrivé à Séraphine pouvait être produit par une imagination exaltée. Cependant, trois jours après, ma sœur étant tombée malade, je remarquai à l'affectation avec laquelle elle nous embrassait mon père et moi, que l'instant de la séparation n'était pas éloigné. « La pendule sonnera-t-elle bientôt neuf heures, disait-elle dans la soirée; songez à moi! objets chéris; nous nous reverrons! » Elle nous serra la main et lorsque l'heure sonna, elle tomba sur son lit et ne se releva plus.

» Tu conçois, me dit mon père, que cette prétendue vision, doit être tenue secrète. Je partageai son opinion, mais je le pressai de me dévoiler le secret qu'on m'avait fait. Il ne voulut pas y consentir et je remarquai que son regard inquiet était fixé sur la porte, elle s'ouvrit tout-à-coup d'elle-même... »

Florentine s'arrêta en cet endroit de son récit, subjuguée par le souvenir de sa frayeur; une des demoiselles qui écoutaient cette terrible histoire, se leva et poussa un cri. On demanda ce que c'était; elle resta long-temps sans répondre; enfin elle avoua qu'elle s'était sentie saisir le cou par une main froide. On la railla et Florentine continua ainsi :

« Je frissonnai d'effroi, et demandai à mon père s'il ne voyait pas une lueur pénétrer dans l'appartement. Il se rejeta encore sur l'imagination; il en

parut cependant frappé. Le temps n'effaça pas le souvenir de Séraphine, mais il nous fit oublier cette dernière apparition. Un soir, je rentrais à la maison après une belle promenade, lorsque les gens de mon père m'avertirent de la résolution où il était d'aller vivre dans une de ses terres. A minuit nous partîmes; il arriva à sa terre, calme et serein; mais il en fut tiré par une indisposition que les médecins regardèrent comme très-sérieuse; un soir il me dit : Séraphine a dit deux fois la vérité, elle la dira une troisième fois; je compris alors que mon père croyait mourir bientôt. En effet il dépérit visiblement et fut enfin forcé de garder le lit.

» Un autre soir, il me dit d'une voix faible : L'expérience m'a guéri de mon incrédulité, quand neuf heures sonneront, mon dernier moment, suivant la prédiction de Séraphine, sera arrivé; ne te marie pas s'il est possible; le destin semble avoir conjuré l'extinction de notre race; au reste si tu songeais jamais sérieusement à te marier, n'oublie pas de lire le papier que je te donne. Le son de l'heure fatale où mon père, appuyé sur mon épaule, rendit le dernier soupir, me priva de l'usage de mes sens.

» Le jour de son enterrement fut aussi marqué par la lueur éclatante dont j'ai déjà parlé. Vous savez, continua Florentine, que le comte Ernest me recherche en mariage, et que cette union fut convenue; je n'hésitai donc pas, selon l'ordre de mon père, de lire le billet cacheté qu'il m'avait remis. Le voici : « Séraphine t'a sûrement déjà dit que, lorsqu'elle » voulut questionner le fantôme sur ton sort, soudain » il avait disparu. L'être incompréhensible vu par ta » sœur lui a dit que trois jours avant celui qui serait » fixé pour ton mariage, tu mourrais à cette même » heure qui nous est si fatale. Voilà pourquoi je t'en-

» gage à ne pas te marier. C'est, ma chere fille, pour
» t'épargner des angoisses prématurées que je n'ai
» pas voulu te révéler tout ceci avant l'instant du pé-
» ril. Mon ombre, lorsque tu liras ces lignes, plane-
» ra autour de toi et te bénira, quelque parti que tu
» prennes. »

Florentine s'arrêta là et dit : « Vous voyez, mes chères amies, la cause du changement dont vous m'avez quelquefois fait des reproches. Demain le comte revient de son voyage ; l'ardeur de ses désirs lui a fait fixer l'époque de notre mariage au troisième jour après son retour : ainsi c'est aujourd'hui ! »

Au même moment, l'heure fatale sonna : Séraphine apparut à sa sœur, Florentine serra sa sœur entre ses bras, et mourut en prononçant ces mots : « A toi pour jamais [1]. »

HIBOU, — Oiseau de mauvais augure. On le regarde vulgairement comme le messager de la mort; et les personnes superstitieuses qui perdent quelque parent ou quelque ami, se ressouviennent toujours d'avoir entendu le cri du hibou ; sa présence, selon Pline, présage la stérilité. Son œuf, mangé en omelette, guérit un ivrogne de l'ivrognerie.

Cet oiseau est mystérieux, parce qu'il recherche la solitude, qu'il hante les clochers, les tours et les cimetières ; on redoute son cri, parce qu'on ne l'entend que dans les ténèbres; et, si on l'a vu quelquefois sur la maison d'un mourant, il y était attiré par l'odeur cadavéreuse, ou par le silence qui régnait dans cette maison.

Un philosophe arabe, se promenant dans la campagne avec un de ses disciples, entendit une voix détestable qui chantait un air plus détestable encore.

[1] *Fantasmagoriana*, t. 1er.

» Les gens superstitieux, dit-il, prétendent que le » chant du hibou annonce la mort d'un homme; si » cela était vrai, le chant de cet homme annoncerait » la mort d'un hibou. »

Cependant si le hibou est regardé comme un mauvais présage chez les gens de la campagne, quand on le voit perché sur le haut d'une église ou de tout autre maison, il est aussi regardé comme d'un bon augure quand il vient se réfugier dans un colombier. Nos anciens Francs condamnaient à une forte amende quiconque tuait ou volait le hibou qui s'était réfugié dans le colombier de son voisin [1].

On ne peut non plus passer sous silence les vertus surprenantes de cet oiseau. Si l'on met son cœur avec son pied droit sur une personne endormie, elle dira aussitôt ce qu'elle aura fait et répondra aux demandes qu'on lui fera : très-bonne recette pour les maris jaloux; de plus, si on met les mêmes parties de cet oiseau sous les aisselles, les chiens ne pourront aboyer après la personne, et enfin, si on pend le foie à un arbre, tous les oiseaux se rassembleront dessus [2].

HIÉROGLYPHES.—Beaucoup d'historiens croient qu'avant l'invention des lettres on ne connaissait pas d'autre écriture. Les Égyptiens firent des compositions d'animaux réels avec des êtres chimériques, tels que les griffons, les basilics, les phénix, etc. Ils exprimaient le sexe masculin par un vautour, *parce que tous les vautours sont femelles, et qu'ils n'engendrent que par le vent :* ils représentaient le cœur par deux drachmes, parce que, disaient-ils le cœur d'un

[1] M Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, etc, t. 1er., p. 439.
[2] *Les admirables secrets d'Albert le Grand*, p. 107.

enfant d'un an ne pèse que deux gros. Une femme qui n'avait qu'un enfant, ils la représentaient par une lionne, parce que cet animal ne conçoit qu'une fois. La chèvre exprimait la fécondité, parce qu'elle s'accouple dès qu'elle a sept jours. Ils figuraient l'avortement par un cheval qui donne un coup de pied à un loup, parce que, disaient-ils, une cavale avorte si elle marche sur les traces d'un loup. Ils représentaient la difformité par un ours, et l'homme inconstant par une hyène, parce que cet animal change de sexe chaque année. Une femme qui avait accouché d'une fille, ils la représentaient par la figure d'un taureau, la tête tournée sur l'épaule gauche, parce que, si après s'être accouplé, il descend de ce même côté, la vache ne fait qu'une génisse. Plusieurs ont ajouté foi à ces hiéroglyphes [1].

HIÉROMNENON, — Pierre que les anciens employaient dans leurs divinations, mais dont ils ne nous ont laissé aucune description.

HIÉROSCOPIE. — Voyez *Hépatoscopie*.

HILDEGARDE (Sainte), —née dans le diocèse de Mayence, sur la fin du onzième siècle, fondatrice du monastère du mont Saint-Rupert. Elle eut des visions qui la rendirent célèbre. Pour dissiper les doutes des gens peu crédules, le concile de Trèves, en 1147, fit examiner ces visions, et le pape Eugène III en autorisa la publication. Elles sont écrites d'un style vif et figuré. La dernière édition est de Cologne, in-folio, 1628. Ses lettres adressées aux plus grands personnages, sont imprimées dans la bibliothèque des Pères; 1677.

HIPPOCRATE, — Père de la médecine. On lui

[1] Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, t. 2, p. 69.

attribue un *Traité des songes*, dont on recherche les éditions accompagnées des *Commentaires* de Jules-César Scaliger; in-8°. Giesse, 1610.

HIPPOGRIFFE, — Animal fabuleux, composé du cheval et du griffon, que l'Arioste et les autres romanciers donnent quelque fois pour monture aux héros de chevalerie.

HIPPOMANE, — Excroissance charnue que les poulains apportent à la tête en naissant, et que la mère mange aussitôt. Les anciens donnaient le nom *d'hippomane* à certains philtres, parce qu'on prétend qu'il y entrait de cette excroissance. *Hippomane* est aussi le nom d'une herbe qui fait entrer les chevaux en fureur, lorsqu'ils en mangent[1].

On raconte qu'une cavale de bronze, placée auprès du temple de Jupiter Olympien, excitait dans les chevaux les émotions de l'amour, comme si elle eût été vivante, vertu qui lui était communiquée par l'hippomane, qu'on avait mêlé avec le cuivre en la fondant. Voyez *Philtres*.

HIPPOMANTIE, — Divination des Celtes. Ils formaient leurs pronostics sur le hennissement et le trémoussement de certains chevaux blancs, nourris aux dépens du public dans des forêts consacrées, où ils n'avaient d'autre couvert que les arbres. On les faisait marcher immédiatement après le char sacré. Le prêtre et le roi, ou chef du canton, observaient tous leurs mouvemens, et en tiraient des augures auxquels ils donnaient une ferme confiance, persuadés que ces animaux étaient confidens du secret des dieux, tandis qu'ils n'étaient eux-mêmes que

[1] *Manuel lexique* de l'abbé Prevost.

leurs ministres. Les Saxons tiraient aussi des pronostics d'un cheval sacré, nourri dans le temple de leurs dieux, et qu'ils en faisaient sortir avant de déclarer la guerre à leurs ennemis. Quand le cheval avançait d'abord le pied droit, l'augure était favorable; sinon, le présage était mauvais, et ils renonçaient à leur entreprise.

HIPPOMYRMÈCES, — Peuple imaginaire, placé par Lucien dans le globe du soleil. C'étaient des hommes montés sur des fourmis ailées, qui couvraient deux arpens de leur ombre, et qui combattaient de leurs cornes.

HIPPOPODES, — Peuple fabuleux qui avait des pieds de cheval, et que les anciens géographes plaçent au nord de l'Europe.

HIRIGOYEN, — Prêtre sorcier du commencement du dix-septième siècle, que l'on a vu danser au sabbat avec le diable qu'il adorait [1].

HIRONDELLES. — Plutarque cite l'histoire d'un nommé Bessus qui avait tué son père et dont on ignorait le crime. Étant un jour près d'aller à un souper, il prit une perche avec laquelle il abattit un nid d'hirondelles. Ceux qui le virent en furent indignés, et lui demandèrent pourquoi il maltraitait ainsi ces pauvres oiseaux. Il leur répondit qu'il y avait assez long-temps qu'elles lui criaient qu'il avait tué son père. Tout stupéfaits de cette réponse, ces personnes la rapportèrent au juge, qui ordonna de prendre Bessus et de le mettre à la torture. Il avoua son crime et fut pendu [2].

[1] Delancre, *De l'Inconstance*, etc., p. 144.
[2] Taillepied, *Apparitions des esprits*, p. 40.

Brown, dans son *Essai sur les erreurs populaires*, dit que l'on craint de tuer les hirondelles quoiqu'elles soient incommodes ou du moins inutiles, parce qu'on est persuadé qu'il en résulterait quelque malheur. Élien nous apprend que les hirondelles étaient consacrées aux dieux pénates, et que par cette raison on s'abstenait de les tuer. On les honorait, dit-il, comme les hérauts du printemps; et, à Rhodes, on avait une espèce de cantique pour célébrer le retour des hirondelles.

HISTOIRE. — Histoire d'une Apparition, avec des réflexions qui prouvent la difficulté de savoir la vérité sur le retour des esprits, in-8°., Paris, chez Saugrain, 1722, brochure de 24 pages.

Histoire prodigieuse nouvellement arrivée à Paris, d'une jeune fille agitée d'un esprit fantastique, in-8°.

Histoire du Diable, in-12, Amsterdam, 1729, 2 vol.; et Rouen, 1730, 2 vol.

Histoire miraculeuse advenue en la Rochette, ville de Maurienne en Savoie, d'une jeune fille ayant été enterrée dans un jardin en temps de peste, l'espace de quinze ans, par lequel son esprit est venu rechercher les os par plusieurs évidens signes miraculeux, in-8°., Lyon.

Histoire remarquable d'une femme décédée depuis cinq ans, laquelle est revenue trouver son mari, et parler à lui au faubourg Saint-Marcel, Paris, 1618, etc. Voyez *Apparitions*, etc.

HOCQUE. — Après l'édit de 1682 pour la punition des maléfices, la race des sorciers diminua sensiblement en France; mais il restait encore, dans la Brie, aux environs de Paris, une malheureuse cabale de bergers, qui faisaient mourir les bestiaux, attentaient à la vie des hommes, à la pudicité des femmes

et des filles, commettaient plusieurs autres crimes, et s'étaient rendus formidables à la province. Il y en eut enfin d'arrêtés; le juge de Pacy instruisit leur procès, et, par les preuves, il parut évident que tous ces maux étaient commis par maléfices et sortiléges. Les sorts ou poisons dont ces malheureux se servaient pour faire mourir les bestiaux, consistaient dans une composition qu'ils avouèrent au procès, et qui est rapportée dans les factums; mais si remplie de sacriléges, d'impiétés, d'abominations et d'horreurs, qu'on frissonnerait en le lisant. Ils mettaient cette composition dans un pot de terre, et l'enterraient, ou sous le seuil de la porte des étables aux bestiaux, ou dans le chemin par où ils passaient, et tant que ce sort demeurait en ce lieu, ou que celui qui l'avait posé était en vie, la mortalité des bestiaux ne cessait point; c'est ainsi qu'ils s'en expliquèrent dans leurs interrogatoires; et une circonstance fort singulière de leur procès prouve victorieusement qu'il y avait un vrai pacte entre eux et le diable, pour commettre tous ces maléfices. Ils avouèrent, comme il vient d'être observé, qu'ils avaient jeté les sorts sur les bestiaux du fermier de la terre de Pacy, près de Brie-Comte-Robert, pour venger l'un d'entre eux, que ce fermier avait chassé et mis hors de son service. Ils firent le récit exact de la composition; mais jamais aucun d'eux ne voulut découvrir le lieu où ils avaient enterré le sort, et on ne savait, après de semblables aveux, d'où pouvait venir cette réticence sur ce dernier fait. Le juge les pressa de s'en expliquer, et ils dirent que s'ils découvraient ce lieu, et qu'on levât le sort, celui qui l'avait posé mourrait à l'instant.

L'un de leurs complices, nommé Étienne Hocque, moins coupable que les autres, et qui n'avait été con-

damné qu'aux galères, était à la chaîne dans les prisons de la Tournelle : on gagna un autre forçat nommé Béatrix, qui était attaché avec lui. Ce dernier, à qui le seigneur de Pacy avait fait tenir de l'argent, fit un jour tant boire Hocque qu'il l'enivra, et en cet état le mit sur le chapitre du sort de Pacy. Il tira de lui le secret qu'il n'y avait qu'un berger nommé Bras-de-Fer, qui demeurait près de Sens, qui pût lever le sort par ses conjurations. Béatrix, profitant de ce commencement de confidence, engagea le vieux berger à écrire à son fils une lettre par laquelle il lui mandait d'aller trouver Bras-de-Fer, pour le prier de lever ce sort, et lui défendait surtout de dire à Bras-de-Fer qu'il fût condamné et emprisonné, ni que c'était lui, Hocque, qui avait posé le sort. Cette lettre écrite, Hocque s'endormit.

Mais à son réveil, les fumées du vin étant dissipées, et réfléchissant sur ce qu'il avait fait, il poussa des cris et des hurlemens épouvantables, se plaignant que Béatrix l'avait trompé, et qu'il serait cause de sa mort. Il se jeta en même temps sur lui, et voulut l'étrangler; ce qui excita même les autres forçats contre Béatrix, par la pitié qu'ils avait du désespoir de Hocque; en sorte qu'il fallut que le commandant de la Tournelle vînt avec ses gardes pour apaiser ce désordre, et tirer Béatrix de leurs mains.

Cependant la lettre fut envoyée au seigneur qui la fit remettre à son adresse. Bras-de-Fer vint à Pacy, entra dans les écuries; et, après avoir fait plusieurs figures et des imprécations exécrables, il trouva effectivement le sort qui avait été jeté sur les chevaux et les vaches; il le leva et le jeta au feu, en présence du fermier et de ses domestiques. Mais à l'instant il parut chagrin, témoigna du regret de ce qu'il venait de faire, et dit que le diable lui avait révélé que c'était

Hocque, son ami, qui avait posé le sort en cet endroit, et qu'il était mort, à six lieues de Pacy, au moment que ce sort venait d'être levé.

En effet, par les observations qui furent faites au château de la Tournelle, il y a preuve qu'au même jour et à la même heure que Bras-de-Fer avait commencé à lever le sort, Hocque, qui était un homme des plus forts et des plus robustes, était mort en un instant, dans des convulsions étranges, et se tourmentant comme un possédé, sans vouloir entendre parler de Dieu, ni de confession.

Bras-de-Fer avait été pressé de lever aussi le sort jeté sur les moutons; mais il dit qu'il n'en ferait rien, parce qu'il venait d'apprendre que ce sort avait été posé par les enfans de Hocque, et qu'il ne voulait pas les faire mourir comme leur père. Sur ce refus, le fermier eut recours aux juges du lieu. Bras-de-Fer, les deux fils et la fille de Hocque furent arrêtés avec deux autres bergers, leurs complices, nommés Jardin et le Petit-Pierre; leur procès instruit, Bras-de-Fer, Jardin et le Petit-Pierre furent condamnés à être pendus et brûlés, et les trois enfans de Hocque bannis pour neuf ans [1]. — C'étaient des temps que ceux-là! Aujourd'hui nos bergers ne lisent plus le *Grimoire*.

HOLDA. — La holda était une espèce de sabbat nocturne où des sorciers faisaient leurs orgies avec des démons transformés en femmes. Voyez *Bensozia*.

HOLLANDAIS ERRANT. — C'est un vaisseau fantastique qui apparaît, dit-on, dans les parages du cap de Bonne-Espérance. Ce vaisseau déploie toutes ses

[1] Le commissaire Delamarre, *Traité de la Police*. Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 219.

voiles lorsqu'aucun vaisseau n'oserait en risquer une seule. On est partagé d'opinion sur la cause de ce prodige; la version la plus répandue est que c'était dans l'origine un navire richement chargé, à bord duquel se commit un horrible forfait. La peste s'y déclara, et les coupables errèrent vainement de port en port, offrant leur riche cargaison pour prix d'un asile. On les repoussait partout de peur de la contagion; et la Providence, pour perpétuer le souvenir de ce châtiment, permet que *le Hollandais errant* apparaisse encore dans ces mers où la catastrophe eut lieu. Cette apparition est considérée comme un mauvais augure par les navigateurs [1].

HOLLÈRE, — Magicien danois, qui s'était acquis au treizième siècle, la réputation d'un saint homme à miracles, et qui n'était qu'un sorcier adroit. Pour passer la mer, il se servait d'un grand os marqué de quelques charmes et caractères magiques. Sur ce navire il traversait les eaux, comme s'il eût été aidé de voiles et poussé par les vents. Il fut cruellement maltraité par les autres sorciers, ses envieux, qui l'obligèrent à quitter le pays [2].

HOLZHAUSER (Barthélemy), — Fameux visionnaire allemand, né en 1613. Le diable apparut à sa naissance, sous la forme d'un très-laid chien noir; le nouveau-né s'écria qu'il ne le craignait point et le diable décampa.

Étant petit enfant, il fut favorisé d'une vision. Il vit sur une grande croix qui allait jusqu'au ciel, notre Seigneur Jésus-Christ accompagné de la Sainte-Vierge. Il conta cela à ses parens qui furent émerveillés.

[1] Walter Scott, *Mathilde de Rokeby*, chant IIe.
[2] *Jugemens de Dieu*, de Chassagnon, p. 114.

En étudiant le latin, il fut attaqué de la peste qui régnait alors à Cologne. Comme il était sur son lit, il sentit quelqu'un lui donner un bon soufflet. Il se tourna, ne vit personne; mais le soufflet l'avait guéri; il remit ses chausses et retourna en classes.

Il alla faire sa philosophie à Ingolstadt, devint prêtre, fit des miracles, eut des visions sans nombre, réforma des monastères, fonda des maisons religieuses et édifia le prochain. Il fut vexé par les démons, pourchassé par des spectres; il délivra des possédés, prophétisa et publia ses visions.

Et d'abord, il mit au jour son voyage aux enfers, dans la province des Impudiques. Il prouve par son récit que les âmes des luxurieux et autres gens pollus sont très-cruellement tourmentées là-bas.

Il fit paraître ensuite un recueil de diverses petites visions peu remarquables et son explication de l'Apocalypse, dont il trouva toutes les prédictions en bon train de s'accomplir. Il mourut en 1658.

Ses visions sont une espèce d'Apocalypse elles-mêmes. Il vit un jour sept animaux, un crapaud qui avait beaucoup de fils et de filles et qui chantait comme un perroquet; un chameau qui portait le sang de notre Sauveur; un être qui tenait du cheval hennissant et du chien aboyant; un grand serpent plein de fiel qui avalait des âmes; un pourceau énorme qui se vautrait dans la fange et qui allait de travers; un sanglier qui blasphémait, et enfin une septième bête, morte et sans nom. Barthélemy vit ensuite une monarchie et deux siéges, et l'archange saint Michel qui se promenait entre plusieurs fauteuils; il vit un roi à cheval sur le Danube, puis plusieurs petits vers qui allaient en manger un grand, lorsqu'un chat vint qui chassa tous les petits vers et délivra le grand [1]. Toutes

[1] *Biographia venerabilis servi Dei Bartholomæi Holzhauser*, etc.,

ces visions tendaient à prouver qu'il n'y aurait bientôt plus d'hérétiques en Allemagne : ce qui n'est pas encore fait.

HOMMES. — Il paraît qu'il n'y a que l'homme à qui la nature ait donné une figure droite, et la faculté de contempler les cieux. Car il n'y a d'animaux qui aient l'épine du dos et l'os de la cuisse en ligne droite que ceux dont la figure est élevée [1]. C'est un fait, dit Aristote, que si l'homme est le seul à qui il arrive des illusions nocturnes, c'est parce qu'il n'y a proprement que lui qui se couche sur le dos, c'est-à-dire de manière que l'épine et la cuisse fassent une ligne droite, et que l'une et l'autre avec les bras soient parallèles à l'horizon, en sorte qu'une ligne tirée par son nombril passe par le zénith et par le centre de la terre. Or les animaux ne peuvent pas se coucher ainsi; quoique leur épine soit parallèle à l'horizon, leurs épaules sont détournées, et forment des angles.

Lisez Xénophon, Hérodote, Plutarque et autres historiens, vous verrez qu'il existe des contrées où les hommes ont une tête de dogue ou de bichon, des pays où ils n'ont qu'un œil, d'autres où ils n'ont qu'un pied sur lequel ils sautent, de sorte que quand ils veulent courir, ils sont obligés de se mettre deux et de se tenir par le bras; d'autres enfin où ils n'ont point de tête [2].

HOMME DE MER, — Conte populaire de l'Al-

Bambergæ, 1784, in-8°. *Accedunt ejusdem in Apocalypsim commentarii planè admirabiles.* — *Visiones venerabilis servi Dei Bartholomæi Holzhauser*, etc. *digna ævi nostri memoria ad ejus Biographiam appendix*, Bambergæ, 1793, in 8°.

[1] *Erreurs populaires*, p. 431, t. 2.

[2] M. Salgues, *Des erreurs et des préjugés*, t. 1er., p. x.

lemagne. —Un pêcheur vivait avec sa femme dans un fossé près du rivage de la mer; il avait coutume d'aller à la pêche le long du jour. Comme il était assis en veillant sur sa ligne, le liége en fut tout à coup emporté dans le fond de la mer; et en tirant sa ligne, il vit sortir de l'eau un gros poisson, qui lui dit: « Je t'en prie, laisse-moi vivre, je ne suis pas un véritable poisson, je suis un prince enchanté; remets-moi dans l'eau, et laisse-moi aller. — Oh! dit l'homme, tu n'as pas besoin de tant de paroles. Je désire n'avoir rien à faire avec un poisson qui parle; nage donc comme il te plaira. » Et il le rejeta dans l'eau: le poisson descendit tout droit au fond, et laissa un long sillon de sang derrière lui.

Quand le pêcheur fut de retour, il raconta à sa femme comment il avait attrapé un grand poisson, qui lui avait dit être un prince enchanté, et comment il l'avait laissé échapper. « Ne lui as-tu rien demandé, dit la femme? nous vivons bien misérablement dans ce fossé mal propre et empesté; retourne et dis au poisson que nous aurions besoin d'une petite chaumière. »

Le pêcheur ne s'en souciait guère; cependant il alla à la mer; l'eau semblait jaune et verte; il se pencha et dit: « O! homme de mer, viens et écoute-moi; car Alice, ma femme, le tourment de ma vie, m'a envoyé pour te demander une faveur: » Alors le poisson arriva près de lui en nageant, et dit: Eh bien! que demande-t-elle? — Ah! répondit le pêcheur, ma femme dit que quand je vous ai attrapé, j'aurais dû vous demander quelque chose avant de vous laisser partir. Elle désirerait ne pas demeurer plus long-temps dans le fossé: elle a besoin d'une chaumière. — Allez donc chez vous, dit le poisson; votre femme est déjà dans la chaumière. »

Le pêcheur s'en retourna chez lui, et vit sa femme assise à la porte d'une chaumière : « Entre, entre, dit-elle; n'est-on pas mieux ici que dans le fossé? » Il y avait une salle, une chambre à coucher et une cuisine; et derrière la chaumière était un petit jardin, avec toutes sortes de fleurs et de fruits, et une basse-cour pleine de canards et de poulets. « Ah! dit le pêcheur, combien nous serons heureux! — Nous tâcherons de l'être au moins, reprit la femme. »

Tout alla bien pendant une ou deux semaines, et après ce temps dame Alice dit : « Mon mari, il n'y a pas assez de chambres dans cette chaumière; la basse-cour et le jardin sont beaucoup trop petits. Je voudrais demeurer dans un château de pierre; va donc encore trouver le poisson, et dis-lui de nous donner un château de pierre. — Femme, dit le pêcheur, je n'ai pas envie d'y retourner; car il se mettra sûrement en colère. Nous devons être contens de la chaumière. — Imbécile! dit Alice, il donnera très-volontiers un château. Va toujours, essaie. » Le pêcheur partit, mais le cœur bien triste. Quand il fut près de la mer, elle semblait bleue et obscure, quoiqu'elle fût tout-à-fait calme; il s'en approcha et dit : « O! homme de mer viens m'écouter, car Alice, ma femme, le tourment de ma vie, m'a envoyé pour te demander une faveur. — Eh bien! que lui faut-il maintenant? dit le poisson. — Ah! reprit tristement le pêcheur, ma femme veut demeurer dans un château de pierre. — Va donc, lui dit le poisson; elle est déjà à la porte du château. » Effectivement, le pêcheur trouva sa femme à la porte d'un grand château. « Vois, dit-elle, n'est-il pas beau? » Ils entrèrent ensemble, y trouvèrent un grand nombre de serviteurs, des chambres richement meublées

de chaises et de tables d'or. Derrière le château était un jardin et un bois d'un demi-mille de long, plein de brebis, de chèvres, de lièvres et de bêtes fauves, et dans la basse-cour il y avait des écuries et des étables. Bon! dit le mari, maintenant nous vivrons heureux et contens dans ce beau château, le reste de nos jours. » — Peut-être, dit la femme; mais avant d'y songer et de nous y accoutumer, allons dormir. » Et ils furent se mettre au lit.

Quand dame Alice se réveilla le matin, il était grand jour, elle poussa son mari avec le coude, et lui dit : « Lève-toi et sois diligent, car il faut que nous soyons rois de tout le pays. » — Femme, femme, dit-il, pourquoi désirerions-nous d'être rois? Je ne veux pas l'être moi. Comment peux-tu être reine? le poisson ne peut pas te faire reine.—Mon mari, dit-elle, n'en dis pas davantage, va et essaie; je veux être reine. »

La mer était d'un gris obscur et couverte d'écume; il se mit à crier: « O! homme de mer viens m'écouter; car Alice, ma femme, le tourment de ma vie, m'a envoyé pour te demander une faveur. — Eh bien! que veut-elle maintenant? dit le poisson. Hélas! dit le pêcheur, elle veut être reine. — Va chez toi, dit le poisson, elle l'est déjà. » Alors le pêcheur s'en retourna; et comme il approchait du palais, il vit une troupe de soldats et entendit le son des tambours et des trompettes : en entrant, il vit sa femme assise sur un grand trône d'or et de diamans, avec une couronne d'or sur la tête, et à chacun de ses côtés six belles filles plus grandes de la tête l'une que l'autre. « Eh bien ! ma femme, es-tu reine? » dit le pêcheur. — Oui, je suis reine, dit-elle. » Et quand il l'eut long-temps regardée, il dit : « Ah! ma femme, quelle belle chose que d'être

reine! maintenant nous n'aurons jamais plus rien à désirer. »

« Je ne sais pas ce qu'il en sera, dit Alice : jamais, c'est bien long. Je suis reine, il est vrai ; mais je commence à en être ennuyée, et je pense que je préférerais être impératrice. — Hélas ! pourquoi cette idée ? répondit-il. — Mon mari, reprit Alice, va trouver le poisson, je te dis que je veux être impératrice. — Ah ! reprit-il, le poisson ne peut pas te faire impératrice, et je n'aimerais pas faire une pareille demande. — Je suis reine, dit Alice, et tu es mon esclave ; vas-y à l'instant. » Le pêcheur fut donc forcé d'obéir ; il murmurait pendant le chemin. « Cela ne mènera à rien de bon : c'est demander trop, le poisson se lassera à la fin, et nous nous repentirons de ce que nous avons fait. » Il arriva bientôt à la mer ; l'eau en était toute noire et bourbeuse, un violent tourbillon l'agitait, il s'approcha du bord et dit : « O homme de mer ! viens m'écouter ; car Alice, ma femme, le tourment de ma ma vie, m'envoie pour te demander une faveur. — Que veut-elle ? dit le poisson. — Hélas ! elle veut être impératrice. — Va, elle l'est déjà. » Il s'en retourna donc, et en approchant de chez lui, il vit sa femme assise sur un grand trône d'or massif, avec une couronne de deux verges de haut sur sa tête, à chacun de ses côtés, un rang de soldats et de serviteurs placés par gradation, depuis le plus haut géant jusqu'au nain pas plus gros qu'un doigt. Devant elle étaient des princes, des ducs et des comtes. Le pêcheur s'approcha d'elle et lui dit : « Femme, es-tu impératrice ? — Oui, dit-elle, je le suis. — Ah ! s'écria-t-il en l'admirant, quelle belle chose que d'être impératrice ! — Mon mari, reprit-elle, pourquoi nous en tiendrions-nous là ? je veux être pape à présent. »

« O femme ! femme ! s'écria le pêcheur, comment

peux-tu être pape? il ne peut y en avoir qu'un à la fois dans la chrétienté. — Mon mari, dit-elle, je veux être pape, aujourd'hui même. — Mais, reprit le pêcheur, le poisson ne peut pas te faire pape. — Quelle bêtise! dit-elle, s'il peut faire une impératrice, il peut faire un pape : va et essaie. » Le pêcheur partit : quand il arriva au rivage, le vent était furieux, la mer était agitée comme de l'eau bouillante, les vaisseaux étaient dans le plus grand péril, et sautaient sur les vagues d'une manière effrayante. Il y avait un peu de bleu au milieu du ciel, mais vers le midi il était tout rouge, comme si une horrible tempête allait s'élever. Le pêcheur en était tellement effrayé et tremblant, que ses genoux s'entre-choquèrent; il s'approcha pourtant du bord et dit : « O homme de mer! viens m'écouter; car Alice, ma femme, le tourment de ma vie, m'a envoyé pour te demander une faveur. — Que veut-elle? dit le poisson. — Ah! dit le pêcheur, elle veut être pape. — Elle l'est déjà. »

Le pêcheur revint, et trouva sa femme assise sur un trône qui avait deux milles de haut, trois grandes couronnes sur la tête, entourée de toute la pompe et de toute la puissance de l'Église : de chaque côté étaient deux rangs de cierges allumés, le plus grand aussi haut, aussi gros que la plus immense tour du monde, et le plus petit pas plus grand que la plus petite chandelle de veille. « Femme, dit le pêcheur, en admirant sa grandeur, es-tu pape? — Oui, répondit-elle, je le suis. — Ah! c'est une grande chose que d'être pape, et tu dois être contente, car tu ne peux être rien de plus. — J'y songerai, reprit-elle. » Et ils se mirent au lit.

Mais dame Alice ne put dormir de la nuit en songeant à ce qu'elle voudrait encore être. Enfin le jour vint, le soleil parut. « Ah! pensa-t-elle, en le regar-

dant par la fenêtre, ne puis-je pas empêcher le soleil de se lever. » Elle se mit très en colère, éveilla son mari et lui dit : « Va trouver le poisson, et dis-lui que je veux être seigneur du soleil et de la lune. »

Le pêcheur était à moitié endormi; mais cette idée le confondit tellement qu'il sauta de peur, et tomba du lit. « Hélas! ma femme, s'écria-t-il, ne pourrais-tu pas te contenter d'être pape? — Non, dit-elle, je suis très-malheureuse; je ne puis supporter de voir le soleil et la lune se lever sans ma permission. Va promptement trouver le poisson. » Le pêcheur obéit, tremblant de peur, et comme il s'approchait du rivage, il s'éleva un orage affreux qui secouait les arbres et les rochers. Le ciel devint noir, les éclairs brillèrent, le tonnerre gronda, il fallait voir sur la mer de grandes vagues noires, semblables à des montagnes, avec des couronnes d'écume blanche; et le pêcheur dit : « O homme de mer! viens m'écouter; car Alice, ma femme, le tourment de ma vie, m'a envoyé pour te demander une faveur. — Que veut-elle, maintenant? dit le poisson. » Hélas! elle veut être seigneur du soleil et de la lune. — Retournez dans votre fossé, dit le poisson. » Et ils y sont encore aujourd'hui [1].

HOMME NOIR. — L'homme noir, qui promet aux pauvres de les faire riches s'ils se veulent donner à lui, n'est autre, comme on sait, que le diable en propre personne.

Un ancien militaire, qui jouissait d'une grande fortune, et qui la dépensait en libéralités, devint bientôt si pauvre qu'il manquait presque du nécessaire. Comme il n'avait pas le courage de recourir à ses

[1] Vieux contes à l'usage des grands et des petits enfans (*Le Pêcheur et sa femme*), un vol. in-12, chez Boulland.

amis, et que ses amis ne paraissaient pas disposés à se souvenir de ses bienfaits, il tomba dans une grande tristesse, qui redoubla encore à l'approche de son jour natal, où il avait coutume de faire quelques dépenses magnifiques. En s'occupant de ses chagrins, il s'égara dans une vaste solitude, où il put, sans honte, pleurer la perte de ses biens. Tout à coup il vit paraître devant lui un homme vêtu de noir, d'une taille haute, d'une figure imposante, monté sur un cheval superbe. Ce cavalier, qu'il ne connaissait point, lui adressa la parole avec le plus vif intérêt, et lui demanda la cause de sa douleur. Après qu'il l'eut apprise, il ajouta : « Si vous voulez me rendre un petit hommage, je vous donnerai plus de richesses que vous n'en avez perdu.... »

Cette proposition n'avait rien d'extraordinaire, dans un temps ou la féodalité était en usage. Le militaire, pauvre et malheureux, promit à l'étranger de faire tout ce qu'il exigerait, s'il pouvait lui rendre sa fortune. « Eh bien! reprit le diable (car c'était lui), retournez à votre maison, vous trouverez, dans tel endroit, de grandes sommes d'or et d'argent, et une énorme quantité de pierres précieuses. Quant à l'hommage que j'attends de vous, c'est que vous ameniez votre femme ici, dans trois mois, afin que je puisse la voir..... » Le militaire s'engagea à cet hommage, sans chercher à connaître celui qui l'exigeait. Il regagna sa maison, trouva les trésors indiqués, acheta des palais, des esclaves, et reprit sa généreuse habitude de se distinguer par des largesses, ce qui lui ramena nécessairement les bons amis que le malheur avait éloignés.

A la fin du troisième mois, il songea à tenir sa promesse. Il appela sa femme, et lui dit : « Vous allez monter à cheval, et venir avec moi, car nous avons un

petit voyage à faire. C'était une dame vertueuse, honnête, et qui avait une grande dévotion à la Sainte Vierge. Comme elle n'entreprenait rien sans se recommander à sa protectrice, elle fit une petite prière, et suivit son mari sans lui demander où il la conduisait.

Après avoir marché près de trois heures, les deux époux rencontrèrent une église. La dame, voulant y entrer, descendit de cheval, et son mari l'attendit à la porte en gardant les manteaux. A peine cette dame fut-elle entrée dans l'église, qu'elle s'endormit en commençant sa prière. On peut regarder cela comme un miracle, puisqu'en même temps la Sainte Vierge descendit auprès d'elle, se revêtit de ses habits et de sa figure, rejoignit le militaire, qui la prit pour sa femme, monta sur le second cheval, et partit avec le mari, au rendez-vous du diable.

Lorsqu'ils arrivèrent au lieu désigné, le prince des démons y parut avec fracas, et d'un ton assez suffisant, si la chronique ne charge point. Mais dès qu'il aperçut la dame que le militaire lui amenait, il commença à trembler de tous ses membres, et ne trouva plus de forces pour s'avancer au-devant d'elle. « Homme perfide, s'écria-t-il, pourquoi me tromper si méchamment? est-ce ainsi que tu devais reconnaître mes bienfaits? Je t'avais prié de m'amener ta femme à qui je voulais reprocher certains torts qu'elle me fait, et tu viens ici avec la mère de Dieu, qui va me renvoyer aux enfers!..... »

Le militaire, stupéfait et plein d'admiration, en entendant ces paroles, ne savait quelle contenance faire, quand la Sainte Vierge dit au diable : « Méchant esprit, oserais-tu bien faire du mal à une femme que je protège? Rentre dans l'abime infernal, et souviens-toi de la défense que je te fais de jamais chercher à

nuire à ceux qui mettent en moi leur confiance... » Le diable se retira en poussant des cris plaintifs. Le militaire descendit de cheval, et se jeta aux genoux de la Sainte Vierge, qui, après lui avoir fait quelques reproches, le reconduisit à l'église où sa femme dormait encore. Les deux époux rentrèrent chez eux, et se dépouillèrent des richesses qu'ils tenaient du diable; mais ils n'en furent pas long-temps plus pauvres, parce que la Sainte Vierge leur en donna d'autres abondamment [1].

Le père Abram rapporte l'anecdote suivante, dans son histoire manuscrite de l'Université de Pont-à-Mousson : « Un jeune garçon de bonne famille, mais peu fourni d'argent, se mit d'abord à servir dans l'armée parmi les valets ; de là ses parens l'envoyèrent aux écoles ; mais ne s'accommodant pas de l'assujettissement que demandent les études, il les quitta, résolu de retourner à son premier genre de vie. En chemin, il rencontra un homme vêtu d'un habit de soie, mais noir, hideux et de mauvaise mine, qui lui demanda où il allait, et pourquoi il avait l'air si triste? Je suis, ajouta cet homme, en état de vous mettre à votre aise si vous voulez vous donner à moi. Le jeune homme, croyant qu'il parlait de l'engager à son service, lui demanda du temps pour y penser; mais, commençant à se défier des magnifiques promesses qu'il lui faisait, il le considéra de plus près, et ayant remarqué qu'il avait le pied gauche fendu comme celui d'un bœuf, il fut saisi de frayeur, il fit le signe de la croix et invoqua le nom de Jésus. Aussitôt le spectre s'évanouit.

» Trois jours après, la même figure lui apparut de nou-

[1] *Omnes dæmonis divitias cùm abjecissent, etc., multas postmodum divitias, ipsâ largiente Virgine, receperunt. Legenda aurea Jacobi de Voragine*, leg. 114.



veau, et lui demanda s'il avait pris sa résolution; le jeune homme répondit qu'il n'avait pas besoin de maître. En même temps, l'homme noir jeta à ses pieds une bourse pleine d'écus, dont quelques-uns paraissaient d'or et nouvellement frappés. Dans la même bourse il y avait une poudre, que le spectre disait très-subtile. Il lui donna ensuite des conseils abominables, et l'exhorta à renoncer à l'usage de l'eau bénite et à l'adoration de l'hostie qu'il nommait, par dérision, le petit gâteau.

» Le jeune homme eut horreur de ces propositions; il fit le signe de la croix sur son cœur, et en même temps il se sentit jeté si rudement contre terre, qu'il y demeura presque mort pendant une demi-heure. S'étant relevé, il retourna chez ses parens, fit pénitence et changea de conduite. Les pièces qui paraissaient d'or et nouvellement frappées ayant été mises au feu, ne se trouvèrent que de cuivre [1]. » Ainsi, bonnes gens, défiez-vous de l'homme noir; et voyez *Argent*.

HOMME ROUGE, — Démon des tempêtes. « La nuit, dans les affreux déserts des côtes de la Bretagne, près Saint-Pol-de-Léon, des fantômes hurlans parcourent le rivage. L'homme rouge en fureur commande aux élémens et précipite dans les ondes le voyageur qui trouble ses secrets et la solitude qu'il aime [2]. »

HONORIUS. — Voyez *Grimoire*.

HOREY, — Nom que les nègres de la côte occidentale d'Afrique donnent au diable, qui n'est sans doute qu'un nègre aposté par les Marabouts. Les cérémonies de la circoncision ne manquent jamais d'être

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*.
[2] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, tom. 1er.

accompagnées des mugissemens du Horey. Ce bruit ressemble au son le plus bas de la voix humaine. Il se fait entendre à peu de distance, et cause une frayeur extrême aux jeunes gens. Dès qu'il commence, les nègres préparent des alimens pour le diable, et les lui portent sous un arbre. Tout ce qu'on lui présente est dévoré sur-le-champ, sans qu'il en reste un os. Si la provision ne lui suffit pas, il trouve le moyen d'enlever quelque jeune homme non encore circoncis. Les nègres prétendent qu'il garde sa proie dans son ventre, jusqu'à ce qu'il ait reçu plus de nourriture, et que plusieurs jeunes gens y ont passé jusqu'à dix ou douze jours; même après sa délivrance, la victime demeure muette autant de jours qu'elle en a passé dans le ventre du diable. Enfin, ils parlent tous avec effroi de cet esprit malin, et l'on ne peut qu'être surpris de la confiance avec laquelle ils assurent avoir été non-seulement enlevés, mais avalés par ce terrible monstre....

HOROSCOPES. — Un maréchal ferrant, de la ville de Beauvais, avait fait tirer l'horoscope de son fils. L'astrologue, après avoir dressé toutes les figures et examiné long-temps les divers aspects des astres, découvrit que la progéniture du bonhomme était menacée de mourir à quinze ans d'un coup de tonnerre. Il désigna en même temps le mois, le jour et l'heure où ce funeste événement devait avoir lieu; mais il ajouta qu'une cage de fer sauverait le jeune homme. Après quoi il se fit payer, et se retira sans en dire davantage. Quand le temps critique arriva, le père chercha dans sa cervelle comment la cage de fer pouvait éviter à son fils une mort fâcheuse et si prématurée; et il pensa que le sens de l'oracle était probablement d'enfermer ce jour-là son enfant dans

une cage de fer bien fermée. Ce serait bien le diable, en effet, si le tonnerre la perçait, puisqu'il lui donnerait une épaisseur capable de résister à un boulet de canon. Emerveillé de la sagacité de sa découverte, il se mit à travailler avec ardeur à la construction de cette cage, sans en parler à personne. Le moment arriva. Une nuée paraissait se former dans le ciel, et justifiait assez bien jusqu'alors la prophétie de l'astrologue. Il appelle donc son fils et lui annonce ce qu'il lui avait tenu secret depuis sa naissance, que son étoile le condamnait à être tué du tonnerre, un peu avant midi, s'il n'avait heureusement trouvé le moyen de le soustraire à l'influence de sa mauvaise planète, et il fit apporter la cage de fer au milieu de la cour, en priant son fils d'y entrer.

Celui-ci, un peu plus instruit que son père, lui observa que, comme le lui avait appris son maître d'école, loin de le garantir du tonnerre, cette cage ne servirait au contraire qu'à l'attirer; et il résista aux ordres du bonhomme qui voulait absolument l'enfermer dans la cage. Le jeune homme se retira, malgré tout ce qu'on put lui dire, et se mit à réciter dans sa chambre l'évangile de Saint Jean. Cependant les nuages s'amoncèlent, le temps se couvre, le tonnerre gronde, l'éclair brille, la foudre tombe sur la cage de fer et la réduit en poudre. Le maréchal surpris bénit pour la première fois le ciel d'avoir rendu son fils désobéissant, n'en crut pas moins l'oracle accompli, et jugea que la cage avait sûrement trompé le tonnerre, qui croyait y trouver sa proie. Voyez *Astrologie*.

Horoscopes tout faits, ou moyen de connaître sa destinée par les constellations de la naissance.

1°. *La Balance*. (C'est la balance de Thémis qu'on a mise au nombre des constellations. Elle

donne les procès.) La balance domine dans le ciel, depuis le vingt-deux septembre jusqu'au vingt-un octobre. Les hommes qui naissent dans cet espace de temps naissent sous le signe de la balance.

Ils sont ordinairement querelleurs; ils aiment les plaisirs, réussissent dans le commerce, principalement sur les mers, et feront de grands voyages. Ils ont en partage la beauté, des manières aisées, des talens pour la parole et une bonne réputation; cependant ils manquent à leurs promesses, et ont plus de bonheur que de soin. Ils auront de grands héritages, seront entreprenans auprès des dames, et courront les aventures galantes. L'art d'expliquer les songes sera pour eux un don naturel. Leur intelligence développera les secrets de l'avenir, et leur prudence les garantira de bien des dangers.

Ils seront veufs de leur première femme, peu après le mariage, et n'auront pas beaucoup d'enfans. Qu'ils se défient des incendies et de l'eau chaude.

La femme qui naît sous cette constellation sera aimable, gaie, agréable, enjouée, assez heureuse. Elle aimera les fleurs; elle aura de bonnes manières; la douce persuasion coulera de ses lèvres, et bien des cœurs se laisseront prendre à ses attraits. Elle sera cependant susceptible et un peu querelleuse.

Elle se mariera à dix-sept ou à vingt-trois ans. Qu'elle se défie du feu et de l'eau chaude.

2°. *Le Scorpion*. (C'est Orion que Diane changea en cet animal, et qu'on a mis au nombre des Constellations. Il donne la malice et la fourberie.) Le Scorpion domine dans le ciel, depuis le vingt-deux octobre jusqu'au vingt-un novembre.

Ceux qui naissent sous cette constellation seront hardis, effrontés, flatteurs, fourbes, et cachant la méchanceté sous la plus aimable apparence. On les

entendra dire une chose, tandis qu'ils en feront une autre. Ils seront généralement secrets et dissimulés. Ils aimeront le fruit défendu. Leur naturel emporté les rendra inconstans. Ils penseront mal des autres, conserveront rancune, parleront beaucoup, et auront des accès de mélancolie. Cependant ils seront habituellement gais, aimeront à rire aux dépens d'autrui, auront quelques amis, et l'emporteront sur leurs ennemis.

Ils seront sujets aux coliques, et peuvent s'attendre à de grands héritages.

La femme qui naît sous cette constellation sera adroite et trompeuse. Elle se conduira mal avec son premier mari; mieux avec le second. Elle aura les paroles plus douces que le cœur. Elle sera enjouée, gaie, aimant à rire, mais aux dépens des autres. Elle fera des inconséquences, parlera beaucoup, et pensera mal de tout le monde. Elle deviendra mélancolique avec l'âge.

Elle aura un cautère aux épaules à la suite d'une maladie d'humeurs, et le ventre enflé d'un squirre, dans une de ses grossesses.

3°. *Le Sagittaire.* (C'est Chiron le Centaure, qui apprit à Achille à tirer de l'arc, et qui fut mis au nombre des constellations. Il donne l'amour de la chasse et des voyages.) Le Sagittaire domine dans le ciel, depuis le vingt-deux novembre jusqu'au vingt-un décembre.

L'homme qui naît sous cette constellation aimera les voyages et s'enrichira sur les mers. Il sera d'un tempérament vigoureux, aura beaucoup d'agilité, et sera doué d'un esprit tentatif. Il se fera des amis dont il dépensera l'argent. Il aura un goût déterminé pour l'équitation, la chasse, les courses, les jeux de force et d'adresse, et les combats. Il sera juste, secret, fi-

dèle, constant, laborieux, sociable, et aura autant d'amour-propre que d'esprit et de qualités.

La femme qui naît sous cette constellation sera d'un esprit inquiet et remuant ; elle aimera le travail. Son âme s'ouvrira aisément à la pitié ; elle aura beaucoup de goût pour les voyages, et ne pourra rester long-temps dans le même pays. Elle sera présomptueuse, et douée de quelques qualités tant de l'esprit que du cœur.

Elle se mariera à dix-neuf ans, si elle sait résister aux propositions de plusieurs hommes dépravés qui chercheront à la perdre. Dans le cas contraire, elle ne se mariera qu'à vingt-quatre ans. Quoi qu'il en soit, elle sera féconde et bonne mère.

4°. *Le Capricorne.* (C'est la chèvre Amathée, qui allaita Jupiter, et qui fut mise au nombre des constellations. Elle donne l'étourderie.) Le Capricorne domine dans le ciel, depuis le vingt-deux décembre jusqu'au vingt-un janvier.

Celui qui naît sous cette constellation sera d'un naturel irascible, léger, soupçonneux, ami des procès et des querelles ; il aimera le travail, mais il ne hantera que de mauvaises sociétés. Il séduira de jeunes filles et trompera des maris, sans se douter que sa femme et ses enfans marchent sur ses traces. Ses excès le rendront malade. Rien n'est plus inconstant que cet homme, s'il est né dans la nuit. Il sera enjoué, actif et fera quelquefois du bien. Son étoile le rendra heureux sur mer. Il parlera modérément, aura la tête petite et les yeux enfoncés.

Il deviendra riche et en même temps avare dans les dernières années de sa vie. Les bains, dans ses maladies, pourront lui rendre la santé.

La femme qui naît sous cette constellation sera vive, légère et cependant tellement timide dans ses

jeunes années, qu'un rien pourra la faire rougir; mais son caractère deviendra plus ferme et plus hardi dans l'âge des passions. Elle sera inconstante en amour jusqu'à son mariage; alors elle pourra être fidèle aux devoirs conjugaux. Elle se montrera jalouse, tout en voulant cacher sa jalousie. Elle parlera beaucoup, et fera des inconséquences. Elle aimera à voyager.

Elle ne sera pas d'une grande beauté, sans cependant être d'une figure indifférente.

5°. *Le Verseau.* (C'est Ganymède, fils de Tros, que Jupiter enleva pour verser le nectar aux dieux, et qu'on a mis au nombre des constellations. Il donne la gaieté.) Le Verseau domine dans le ciel, depuis le vingt-deux janvier jusqu'au vingt-un février.

L'homme qui naît sous cette constellation sera discret, aimable, aimant, sage, spirituel, ami de la joie, curieux, malheureux sur les eaux, qu'il n'aimera point, sujet à la fièvre, pauvre dans la première partie de sa vie, riche ensuite, mais pas excessivement, parce qu'il prodiguera avec sa femme et ses amis. Il fera des maladies, courra des dangers, sera heureux en ménage; il aimera à faire du bien. Les suffrages de tous les gens de bien seront le prix de son mérite. Il aimera la gloire; il vivra long-temps.

S'il contracte un second mariage, la femme qu'il prendra alors deviendra paralytique. Il aura peu d'enfans.

La femme qui naît sous cette constellation sera constante, généreuse, sincère et libérale. Elle aimera les plaisirs, trop peut-être pour la santé de son mari. Elle aura des chagrins à cause de sa famille, sera en butte aux adversités, et fera de longs voyages. Après avoir été pauvre jusqu'à vingt-deux ans, elle s'enrichira subitement, mais sans opulence.

Elle sera fidèle, sage et enjouée. Son caractère

aura beaucoup d'énergie. Elle pourra devenir paralytique, si sa vieillesse se prolonge.

6°. *Les Poissons.* (Les Dauphins qui amenèrent Amphitrite à Neptune furent mis au nombre des constellations. Ils donnent la douceur.) Les Poissons dominent dans le ciel, depuis le vingt-deux février jusqu'au vingt-deux mars.

Celui qui naît sons cette constellation, sera officieux, gai, aimant à jouer, d'un bon naturel, heureux hors de sa maison. Il ne sera pas riche dans sa jeunesse. Devenu plus aisé, il prendra peu de soin de sa fortune, et ne profitera pas des leçons de l'expérience. Il recherchera les sociétés honnêtes. Des paroles indiscrètes lui attireront quelques désagrémens, et l'avertiront de modérer la démangeaison de tout dire. Il sera hardi et présomptueux. Les femmes le rendront malheureux dans sa jeunesse.

Il aura un signe au bras ou au pied droit.

La femme qui naît sous cette constellation sera belle. Elle éprouvera des désagrémens, des ennuis et des peines dans sa jeunesse, à cause de son vrai mérite. Elle aimera à faire du bien. Son cœur sera bon, comme son esprit et sa mémoire; et, chose admirable et rare, elle joindra à ces qualités un jugement solide. Elle sera sensée, discrète, économe et du plus heureux naturel. Elle aimera les plaisirs permis, les sociétés honnêtes et peu nombreuses, et fuira le monde. Heureux l'époux d'une telle femme! il sera sûr d'en être aimé constamment, et de vivre uniquement dans son cœur.

La femme née sous cette constellation vivra longtemps. Sa santé, faible, jusqu'à vingt-huit ans, deviendra alors plus robuste. Elle aura cependant encore, de temps en temps, des coliques.

7°. *Le bélier.* (C'est le belier qui portait la toison

d'or, et qui fut mis au nombre des constellations. Il donne les emportemens). Le belier domine dans le ciel depuis le vingt-deux mars jusqu'au vingt-un avril.

Ceux qui naissent sous cette constellation sont irascibles, prompts, vifs, éloquens, studieux, violens, menteurs, enclins à l'inconstance et aux plaisirs. Ils tiennent rarement leur parole et oublient leurs promesses. Ils courront de grands dangers avec les chevaux, et seront heureux s'ils ne sont que blessés dans les cavalcades. Ils aimeront la pêche et la chasse ; mais ils seront aussi maladroits chasseurs que malhabiles cavaliers.

Ils sont menacés d'une mort violente, en se montrant trop hardis autour des bêtes de somme.

La femme qui naît sous cette constellation sera jolie, vive et curieuse. Elle aimera beaucoup les nouvelles, aura un grand penchant pour le mensonge, et ne sera pas ennemie de la bonne chère. Elle aura de fréquentes colères ; elle sera médisante dans sa vieillesse, et jugera sévèrement toutes les femmes. Elle sera en butte à plusieurs périls, tant dans la ville que dans la campagne. Elle se mariera de bonne heure, et aura beaucoup d'enfans.

Sa maladie favorite sera la migraine; elle aura aussi des rhumes et des indigestions.

8°. *Le taureau.* (C'est le taureau dont Jupiter prit la forme pour enlever Europe, et qui fut mis au nombre des constellations. Il donne la hardiesse et la force). Le taureau domine dans le ciel depuis le vingt-deux avril jusqu'au vingt-un mai.

L'homme qui naît sous cette constellation est audacieux ; il aura des ennemis qu'il saura mettre hors d'état de lui nuire. Le bonheur ne lui sera point étranger. Il voyagera dans des pays lointains, et sera peut-être plus d'une fois exilé. Il n'aura pas l'âme

bien élevée. Il sera riche dans sa vieillesse; mais l'aisance le rendra sombre et mélancolique.

Qu'il prenne garde à la morsure des chiens. Il pourra devenir atrabilaire. Sa vie sera longue et peu sujette aux maladies.

La femme qui naît sous cette constellation est douée de force et d'énergie. Elle aura du courage; mais elle sera violente et emportée. Néanmoins, elle saura se plier à son devoir et obéir à son mari. On trouvera dans cette femme un grand fonds de raison et de bon sens, avec beaucoup d'amour pour le travail. Elle parlera peut-être un peu trop.

Il est fâcheux de dire que cette femme se conduira mal jusqu'à vingt-deux ans. Elle se mariera alors, et et ne donnera aucun sujet de plainte à son mari. Elle sera plusieurs fois veuve, et aura quelques enfans, à qui elle laissera des richesses et de la prudence.

9°. *Les gémeaux.* (Les gémeaux sont Castor et Pollux, qu'on a mis au nombre des constellations. Ils donnent l'amitié). Les gémeaux dominent dans le ciel depuis le vingt-deux mai jusqu'au vingt-un juin.

Celui qui naît sous cette constellation aura un bon cœur, une belle figure, de l'esprit, de la prudence et de la générosité. Il sera présomptueux, aimera les courses et les voyages, et ne cherchera pas beaucoup à augmenter sa fortune; cependant il ne s'appauvrira point. Il sera fin, rusé, gai, enjoué, affable. Il aura des moyens pour les arts libéraux.

Son cœur est né pour l'amitié et pour l'amour. Heureux s'il s'attache à un ami et à une amante qui soient nés comme lui sous le signe des gémeaux!

La femme qui naît sous cette constellation est aimante et belle : qualités qui lui suffiront pour être généralement aimée. Elle aura le cœur doux et simple. Elle négligera peut-être un peu trop ses affaires. Les

beaux-arts, principalement le dessin et la musique, auront beaucoup de charmes pour elle.

Qu'elle se défie d'un homme qui voudra la séduire dans sa jeunesse. Son âme, sans détour, ne voit pas le piége qu'on lui tend; malheur à elle si elle s'abandonne. Elle ne pourra être heureuse, ni avec un vieillard ni avec un homme plus jeune qu'elle, mais avec un époux qui sympathise avec elle, et par le caractère et par l'âge.

10°. *L'Écrevisse.* (C'est le cancre ou l'écrevisse qui piqua Hercule, tandis qu'il tuait l'hydre du marais de Lerne, et qui fut mise au nombre des constellations. Elle donne les désagrémens.) L'écrevisse domine dans le ciel depuis le vingt-deux juin jusqu'au vingt-un juillet.

Les hommes qui naissent sous cette constellation aiment les femmes, quelles qu'elles soient, et courent après les plaisirs des sens. Ils auront des procès et des querelles, dont ils sortiront souvent à leur avantage; ils voyageront et éprouveront de grands périls sur mer. Ils tomberont dans la misère à une époque indéterminée de leur vie; mais la découverte d'un trésor les enrichira subitement.

Cet Horoscope donne ordinairement un penchant à la gourmandise; quelquefois aussi de la prudence, de l'esprit, une certaine dose de modestie.

La femme qui naît sous cette constellation est assez belle, active, emportée, mais facile à apaiser. Elle ne deviendra jamais très-grasse; elle aura de la prudence, aimera à rendre service, sera polie, timide et un peu trompeuse. Ceux qui pourront lire dans le fond de son cœur y trouveront la ruse, la finesse, la dissimulation et l'ingratitude.

Elle sera laborieuse et exposée à plusieurs périls dans le courant de sa vie. Qu'elle évite d'aller sur

l'eau, et qu'elle prenne garde aux suites d'une chute. Ses accouchemens (si elle en court le risque) seront laborieux, et mettront sa vie en danger.

11°. *Le Lion.* (C'est le lion de la forêt de Némée, qu'Hercule parvint à étouffer, et qui fut mis au nombre des constellations. Il donne le courage.) Le lion domine dans le ciel, depuis le vingt-deux juillet jusqu'au vingt-un août.

Celui qui naît sous cette constellation est brave, hardi, magnanime, fier, éloquent et orgueilleux. Sa belle âme est accessible aux douces émotions de la pitié; il aime la raillerie, et ne craint pas assez de se montrer coureur de femmes. Il sera souvent entouré de dangers; ses enfans feront sa consolation et son bonheur. Il s'abandonnera sans retenue à sa colère, et s'en repentira quelquefois. Les honneurs et les dignités viendront le trouver; mais auparavant il les aura long-temps cherchés.

Qu'il craigne le feu, les armes et les bêtes féroces. Il aura de gros mollets.

La femme qui naît sous cette constellation sera vive, colère et hardie. Elle gardera rancune jusqu'à ce qu'elle soit vengée de l'offense qu'on lui aura faite. Elle parlera beaucoup, et ses paroles seront souvent amères. Au reste, elle sera belle, aimante et aimée. Sa poitrine sera large et formée avant seize ans; elle aura les jambes maigres et la tête grosse.

Qu'elle se tienne en garde contre l'eau bouillante et le feu. Elle sera sujette aux coliques d'estomac. Elle aura peu d'enfans.

12°. *La Vierge.* (C'est Astrée qu'on a mise au nombre des constellations. Elle donne la pudeur.) La Vierge domine dans le ciel depuis le vingt-deux août jusqu'au vingt-un septembre.

L'homme qui naît sous cette constellation est bien

fait, sincère, généreux, spirituel, aimant les honneurs. Il sera volé, et se vengera lui-même du voleur. Il ne saura garder le secret des autres ni le sien. Il aura de l'orgueil, sera pudique dans ses amours, dans son maintien, dans son langage, et fera du bien à ses amis. Il sera sage, bon, honnête, vertueux, compatissant aux maux des autres, et porté à la piété.

Il aimera la propreté et la toilette, sans luxe pourtant et sans coquetterie.

La femme qui naît sous cette constellation sera chaste, honnête, timide, prévoyante et spirituelle. Elle aimera à faire et à dire du bien. Elle rendra service toutes les fois qu'elle le pourra; mais elle sera un peu irascible. Cependant sa colère ne sera ni dangereuse ni de longue durée.

Elle se mariera à seize ou dix-sept ans, et donnera le jour à des enfans qui seront beaux et aimables comme elle. Elle sera exposée à plusieurs dangers, dont la tireront plus d'une fois sa sagesse et son esprit pénétrant. Cette femme aussi fera le bonheur d'un époux.

Les auteurs qui ont écrit sur les horoscopes ont établi plusieurs systèmes semblables à celui-ci pour la forme, et tout différens pour les choses. Les personnes qui se trouvent ici, nées avec le plus heureux naturel, seront ailleurs des êtres abominables. Les astrologues ont fondé leurs oracles sur le caprice de leur imagination, et chacun d'eux nous a donné les passions qui se sont rencontrées sous sa plume, au moment qu'il écrivait. Qui croira aux présages de sa constellation, devra croire aussi à tous les pronostics de l'almanach journalier, et avec plus de raison encore, puisque les astres ont sur la température une influence qu'ils n'ont pas sur les êtres vivans. Enfin, si la divination qu'on vient de lire était fondée, il n'y aurait dans les hommes et dans les femmes que douze

sortes de naturels, dès lors que tous ceux qui naissent sous le même signe ont les mêmes passions et doivent subir les mêmes accidens ; et tout le monde sait si dans les millions de mortels qui habitent la surface du globe, il s'en trouve souvent deux qui se ressemblent.

On peut espérer qu'aujourd'hui le lecteur ne s'arrêtera à cette ridicule prescience, que pour se divertir un instant.

HORTILOPITS (Jeanne de), — Sorcière du pays de Labour, arrêtée comme telle, en 1603, dès l'âge de 14 ans. Interrogée si elle avait adoré le diable, et si dans cette adoration elle lui avait baisé le derrière, elle dit que non, mais que le diable les avait toutes baisées au cul : elle voulait parler, dit Pierre Delancre, de douze ou quinze jeunes filles qu'on nous avait amenées de Sara pour servir de témoins ; elles allaient tous les jours au sabbat ; elles nous apprirent que les femmes baisaient le diable au derrière, et que lui, au contraire, baisait le derrière aux petites filles [1].

HOUILLE DE LIÉGE. — Le charbon de terre qui se trouve dans le pays de Liége, et que l'on y brûle communément, comme à Londres, porte le nom de houille, à cause d'un certain maréchal nommé *Prudhomme Houilleux*, qui, dit-on, en fit la première découverte ; et des doctes assurent qu'un fantôme, sous la figure d'un vieillard habillé de blanc, lui montra où était la mine et disparut [2].

HOUMANI, — Génie femelle qui gouverne le ciel et la région des astres chez les Orientaux.

HOURIS, — Vierges merveilleuses, dont Mahomet promet la jouissance éternelle à ses sectateurs

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., p. 76.
[2] Misson, *Voyage d'Italie*, tom. 3, p. 110.



dans le paradis. Un ange, d'une beauté ravissante, viendra, disent les musulmans, présenter à chacun des élus, dans un bassin d'argent, une poire ou orange des plus appétissantes. L'heureux musulman prendra ce fruit pour l'ouvrir, et il en sortira aussitôt une jeune fille, dont les grâces et les charmes seront au-dessus de l'imagination. Il y a dans le paradis de Mahomet quatre espèces de houris. Les premières sont blanches, les secondes vertes, les troisièmes jaunes, les quatrièmes rouges. Leurs corps sont composés de safran, de musc, d'ambre et d'encens; et si, par hasard, une d'entre elles crachait sur la terre, on y sentirait partout l'odeur la plus suave. Elles ont la face découverte, et on lit sur leur front en caractère d'or : « Quiconque a de l'amour pour moi, qu'il accomplisse la volonté du créateur, qu'il me voie et me fréquente; je m'abandonnerai à lui et le satisferai. » Tous ceux qui auront observé la loi du prophète s'uniront à ces charmantes filles sous des tentes de perles blanches, où l'on trouvera soixante-dix planches de rubis, sur chacune soixante-dix matelas, et sur chaque matelas soixante-dix esclaves, lesquelles en auront encore chacune une autre pour les aider et les servir, et vêtiront les houris de soixante-dix robes magnifiques, si légères et si transparentes qu'on verra à travers jusqu'à la moëlle de leurs os. Les bons Musulmans resteront mille ans dans les embrassemens de ces charmantes épouses, qui ensuite se trouveront encore vierges.

HUBNER (Étienne), — Revenant de Bohème. Plusieurs auteurs ont dit qu'il parut quelque temps après sa mort dans sa ville, et qu'il embrassa même de ses amis qu'il rencontra [1].

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Dissert.*, tom. 1er.

HUGON, — Espèce de fantôme à l'existence duquel le peuple de Tours croit très-fermement. Il servait d'épouvantail aux petits enfans aussi bien que Croque-mitaine.

HUGUES, — Évêque de Grenoble. Étant un jour en extase, il vit, dit-on, au lieu où fut depuis bâtie la Grande-Chartreuse, notre Seigneur J.-C. qui y posait les fondemens d'un monastère; et puis, regardant le ciel, il y vit sept étoiles brillantes. Le lendemain Hugues vit venir à lui saint Bruno et ses compagnons, qui lui demandèrent une place dans sa ville pour y élever une maison et vivre solitairement loin du peuple[1].

HUGUES-LE-GRAND,—Chef des Français, père de Hugues-Capet. Galbert-Radulphe rapporte qu'il était guetté par le diable à l'heure de la mort. Une grande troupe d'hommes noirs se présentant à lui, le plus apparent lui dit: « Me connais-tu? — Non, répondit Hugues; qui peux-tu être? — Je suis, dit l'homme noir, le puissant des puissans, le riche des riches; si tu veux croire en moi, je te ferai vivre. » Quoique ce capitaine eût été assez libertin, et même soupçonné d'hérésie, il fit le signe de la croix. Aussitôt cette bande de diables se dissipa en fumée[2].

HUILE BOUILLANTE. — Les habitans de Ceylan et des côtes de Malabar emploient l'huile bouillante comme épreuve. Les premiers ne s'en servent que dans les affaires de grande conséquence, comme lorsqu'ils ont des procès pour leurs terres, et qu'il n'y a point de témoins.

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., liv. 4. p. 449.

[2] Leloyer, *Histoire des spectres*, ou *Appar. des esprits*, liv. 3, p. 273.

On se servait autrefois en Europe de l'épreuve par l'huile bouillante pour les affaires obscures. L'accusé mettait le poing dans la chaudière; s'il le retirait sans brûlure, il était absous.

HUILE DE BAUME. — L'huile de baume, extraite du marc de l'eau céleste, dissipera la surdité, si on en met dans les oreilles trois gouttes de temps en temps, en bouchant les oreilles avec du coton imbibé de ce baume. Il guérit toute sorte de gale et de teigne la plus invétérée, apostèmes, plaies, cicatrices, ulcères vieux et nouveaux; toutes sortes de morsures venimeuses, de serpens, scorpions, etc.; toutes fistules, crampes et érisypèles; toute palpitation de cœur et des autres membres, par fomentation et emplâtre. Crollius en fait tant d'estime, qu'il le nomme par excellence *huile mère de baume* [1].

HUILE DE TALC. — Le talc est la pierre philosophale fixée au blanc. Les anciens ont beaucoup parlé de l'huile de talc, à laquelle ils attribuaient tant de vertus, que presque tous les alchimistes ont mis en œuvre tout leur savoir pour la composer. Ils ont calciné, purifié, sublimé le talc, et n'en ont jamais pu extraire cette huile précieuse.

Quelques-uns entendent, sous ce nom, l'élixir des philosophes hermétiques.

HUJUMSIN, — Célèbre alchimiste chinois qui trouva, dit-on, la pierre philosophale. Ayant tué un horrible dragon qui ravageait le pays, Hujumsin attacha ce monstre à une colonne qui se voit encore aujourd'hui, et s'éleva ensuite dans le ciel. Les Chinois, par reconnaissance, lui érigèrent un temple dans l'endroit même où il avait tué le dragon.

[1] *Le Petit Albert*, p. 112.

HULIN, — Petit marchand de bois d'Orléans; étant ensorcelé à mort, il envoya chercher un sorcier qui se vantait de guérir toutes les maladies. Le sorcier répondit qu'il ne pouvait le guérir, s'il ne donnait la maladie à son fils qui était encore à la mamelle. Le père y consentit. La nourrice ayant entendu cela, s'enfuit avec l'enfant pendant que le sorcier touchait le père pour lui ôter le mal. Quand il eût fait, il demanda où était l'enfant. Ne le trouvant pas, il commença à s'écrier : « Je suis mort, où est l'enfant ; » puis il s'en alla : mais il n'eut pas plus tôt mis les pieds hors la porte, que le diable le tua soudain. Il devint aussi noir que si on l'eût noirci de propos délibéré; car la maladie était restée sur lui [1].

HUMMA, — Dieu souverain des Cafres, qui fait tomber la pluie, souffler les vents, et qui donne le froid et le chaud. Ils ne croient pas qu'on soit obligé de lui rendre hommage, parce que, disent-ils, il les brûle de chaleur et de sécheresse, sans garder la moindre proportion.

HUNÉRIC. — Avant la persécution d'Hunéric, fils de Genseric, roi des Vandales, qui fut si violente contre les catholiques d'Afrique, plusieurs signes, prodiges et visions annoncèrent cet orage. On aperçut sur le mont Ziquen un homme de haute stature, qui criait à droite et à gauche: « Sortez, sortez. » On vit aussi à Carthage, dans l'église de Saint-Fauste, une grande troupe d'Éthiopiens qui chassaient les saints comme le pasteur mène ses brebis. Il n'y eut guère de persécution d'hérétiques contre les catholiques plus forte que celle-là [2].

[1] Bodin, *Démonomanie*, p. 330.

[2] Leloyer, *Hist. des spect.*, p. 272.

HUNS. — Les anciens historiens donnent à ces peuples l'origine la plus monstrueuse. Jornandès raconte [1] que Philimer, roi des Goths, entrant dans les terres gétiques, n'y trouva que des sorcières d'une laideur affreuse; qu'il les chassa loin de son armée; qu'elles errèrent seules dans les déserts, où des démons incubes s'accouplèrent avec elles. C'est de ce commerce infernal que naquirent les Huns, si souvent appelés *les enfans du diable* [2]. Ils étaient d'une difformité horrible; mais tout laids qu'ils fussent, ils voulaient de belles femmes; et comme ils n'en trouvaient point de telles dans leur pays, ils faisaient de continuelles excursions pour enlever les beautés de la Grèce et des pays voisins. Les historiens disent qu'à leurs yeux louches et sauvages, à leur figure torse, à leur barbe de bouc, on ne pouvait s'empêcher de les reconnaître pour enfans de démons.

HUPPE, — Oiseau commun, nommé par les Chaldéens *Bori*, et par les grecs *Isan*. Celui qui le regarde devient gros; si on porte ses yeux vers son estomac, on se réconciliera avec tous ses ennemis; et de peur d'être trompé par quelque marchand, on portera sa tête dans une bourse [3].

HUTGIN, — Démon de bon naturel, qui prend

[1] *De rebus gothicis.*

[2] Besoldus prétend, après Servin, que le nom de *Huns* vient d'un mot tudesque, ou celtique, ou barbare, qui signifie *puissans par la magie, grands magiciens.* Débonnaire dit, dans son *Histoire de France*, que les Huns, venant faire la guerre à Cherebert, ou Caribert, notre huitième roi, furent attaqués près de la rivière d'Elbe, par Sigebert, roi de Metz, et que les Français furent obligés de combattre contre les Huns et contre les spectres dont ces barbares avaient rempli l'air, par un effet de la magie; ce qui rendit la victoire des nôtres plus distinguée.

[3] *Secrets d'Albert le Grand*, p. 111.

plaisir à obliger les hommes, se plaisant en leur société, répondant à leurs questions, et leur rendant service quand il le peut. Voici une des nombreuses complaisances qu'on lui attribue :

Un Saxon partant pour un voyage, et se trouvant fort inquiet sur la conduite de sa femme, qui n'était rien moins que chaste, dit à Hutgin : « Compagnon, » je te recommande ma femme, aie soin de la bien » garder jusqu'à mon retour. » La femme, aussitôt que son mari fut parti, voulut le remplacer par des amans ; mais le démon se postait invisiblement entre les deux adultères, et jetait l'homme hors du lit ; de telle sorte que personne ne put jouir des faveurs de cette femme, quoiqu'elle introduisît, toutes les nuits, et presqu'à toute heure du jour, de nouveaux amans dans son lit. Enfin le mari revint ; Hutgin courut au-devant de lui et lui dit : « Tu fais bien de revenir, car je commence à me lasser de la commission » que tu m'as donnée. Je l'ai bien remplie, mais avec » toutes les peines du monde, et je te prie de ne plus » t'absenter, parce que j'aimerais mieux garder tous » les pourceaux de la Saxe que ta femme [1]. »

HYACINTHE, — Pierre précieuse que l'on pendait au cou, pour se défendre de la peste. De plus elle fortifiait le cœur, garantissait de la foudre, et augmentait les richesses, l'honneur, la prudence et la sagesse.

HYDRAOTH, — Fameux magicien, célébré par le Tasse ; il était père du roi de Damas, et oncle d'Armide qu'il instruisit dans les arts magiques [2].

HYDROMANTIE, — Art de prédire l'avenir par le moyen de l'eau ; on en attribue l'invention aux

[1] Wierius, *De præstigiis dæm.*, etc.

[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., liv. 1, p. 57.

Perses. On en distingue plusieurs espèces : 1°. lorsqu'à la suite des invocations et autres cérémonies magiques, on voyait écrits sur l'eau les noms des personnes ou des choses qu'on désirait de connaître, ces noms se trouvaient écrits à rebours ; 2°. on se servait d'un vase plein d'eau et d'un anneau suspendu à un fil, avec lequel on frappait un certain nombre de fois les côtés du vase ; 3°. on jetait successivement et à de courts intervalles trois petites pierres dans une eau tranquille et dormante ; et des cercles qu'en formait la surface, ainsi que de leur intersection, on tirait des présages ; 4°. on examinait attentivement les divers mouvemens et l'agitation des flots de la mer. Les Siciliens et les Eubéens étaient fort adonnés à cette superstition ; quelques chrétiens orientaux ont même eu l'usage de baptiser tous les ans la mer, comme un être animé et raisonnable ; 5°. on tirait des présages de la couleur de l'eau et des figures qu'on croyait y voir. C'est ainsi, selon Varron, qu'on apprit à Rome quelle serait l'issue de la guerre contre Mithridate. Certaines rivières ou fontaines passaient chez les anciens pour être plus propres que d'autres à ces opérations; 6°. c'était encore par une espèce d'hydromantie que les anciens Germains éclaircissaient leurs soupçons sur la fidélité de leurs femmes ; ils jetaient dans le Rhin les enfans dont elles venaient d'accoucher ; s'ils surnageaient, ils les tenaient pour légitimes, et pour bâtards, s'ils allaient au fond ; 7°. on remplissait d'eau une tasse, et, après avoir prononcé dessus certaines paroles, on examinait si l'eau bouillonnait et se répandait par-dessus les bords ; 8°. on mettait de l'eau dans un bassin de verre ou de cristal ; puis on y jetait une goute d'huile, et l'on s'imaginait voir dans cette eau, comme dans un miroir, ce dont on désirait d'être instruit; 9°. les femmes des Germains

pratiquaient une neuvième sorte d'hydromantie, en examinant les tours et détours et le bruit que faisaient les eaux des fleuves dans les gouffres ou tourbillons qu'ils formaient, pour deviner l'avenir; 10°. enfin, on peut rapporter à l'hydromantie une superstition qui a long-temps été en usage en Italie. Lorsqu'on soupçonnait des personnes d'un vol, on écrivait leurs noms sur autant de petits cailloux qu'on jetait dans l'eau. L'hydromantie se renouvelle chez les Grecs modernes aux sources du Parnasse et du Pinde, décorées du titre d'Agiasma par les chrétiens. Si, comme au bord des fontaines de la Phocide, on n'y interroge plus les sorts, en écoutant le murmure des eaux, on croit, en s'y désaltérant aux jours des panégyris consacrés par la religion, y trouver un remède contre les maladies.

Cette divination était aussi pratiquée en Bretagne [1].

HYÈNE, — Nom de certaines pierres qui, au rapport de Pline, se trouvent dans le corps de l'Hyène, lesquelles placées sous la langue, donnaient à celui qui les portait le don de prédire l'avenir.

HYÉRARCHIE, — Le grand sorcier Agrippa dit qu'il y avait autant de mauvais anges que de bons, qu'il y en avait neuf hiérarchies de bons et neuf de mauvais, qui étaient chargés du partage des peines éternelles entre les pauvres âmes pécheresses. Wierius son disciple a fait l'inventaire de la monarchie de Satan, avec les noms et surnoms de 72 princes, et de sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-cinq diables, nombre fantastique, qui n'est appuyé sur d'autre raison, que sur la révélation de Satan même [2]. Voyez *Anges*, *Cour infernale*, *Monarchie*, *etc.*

[1] M. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 36.

[2] Delancre, *de l'Inconst.*, p. 27.

HYMÉRA. — Une femme de Syracuse, nommée Hyméra, eut un songe, pendant lequel elle crut monter au ciel, conduite par un jeune homme qu'elle ne connaissait point. Après qu'elle eut vu tous les dieux et admiré les beautés de leur séjour, elle aperçut, attaché avec des chaînes de fer, sous le trône de Jupiter, un homme robuste, d'un teint roux, et le visage taché de lentilles. Elle demanda à son guide quel était cet homme ainsi enchaîné. Le jeune homme lui répondit que c'était le *mauvais destin* de l'Italie et de la Sicile, et que, lorsqu'il serait délivré de ses fers, il causerait de grands maux. Hyméra s'éveilla là-dessus, et le lendemain elle divulgua son songe.

Quelque temps après, quand Denys le Tyran se fut emparé du trône de la Sicile, Hyméra le vit entrer à Syracuse, et s'écria que c'était l'homme qu'elle avait vu enchaîné dans le ciel. Le tyran, l'ayant appris, la fit mourir [1].

En admettant que cette vision ait eu lieu, la figure sinistre du tyran de Syracuse a pu frapper Hyméra, et lui présenter une ressemblance confuse avec le monstre qu'elle avait vu dans son rêve.

I

IALYSIENS, — Peuple dont parle Ovide, et dont les regards avaient la vertu magique de gâter tout ce qu'ils fixaient. Jupiter les changea en rochers et les exposa aux fureurs des flots.

IBIS, — Oiseau d'Égypte qui ressemble à la cigogne. Quand il met sa tête et son cou sous ses ailes, dit Élien, sa figure ressemble à celle du cœur humain.

[1] Valère-Maxime.

On dit que cet oiseau a introduit l'usage des lavemens, honneur qui est réclamé aussi par les cigognes. Les Égyptiens lui rendaient les honneurs divins, et il y avait peine de mort pour ceux qui tuaient un Ibis, même par mégarde.

ICHNEUMON, — Rat du Nil, auquel les Égyptiens rendaient un culte particulier ; il avait ses prêtres et ses autels. Buffon dit qu'il vit dans l'état de domesticité, et qu'il sert comme les chats à prendre les rats et les souris. Il a très-grand appétit. Il est plus fort que le chat, s'accommode de tout, chasse aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpens et aux lézards. Pline dit qu'il fait la guerre au crocodile, qu'il l'épie pendant son sommeil, et que si ce vaste reptile était assez imprudent pour dormir la gueule ouverte, l'ichneumon s'introduirait dans son estomac, et lui rongerait les entrailles. M. Denon dit que c'est une fable ridicule ; ces deux animaux n'ont jamais rien à démêler ensemble, puisqu'ils n'habitent pas les mêmes parages ; on ne voit pas de crocodiles dans la basse Égypte ; on ne voit pas non plus d'ichneumons dans la haute [1].

ICHTUOMANCIE, ou ICHTYOMANCIE, — Divination très-ancienne qui se pratique par l'inspection des entrailles des poissons. Polydamas, pendant la guerre de Troie, et Tirésias s'en sont servis. On dit que les poissons de la fontaine d'Apollon à Miré étaient prophètes ; et Apulée fut aussi accusé de s'en être servi [2].

IDA. — La jeune Ida de Louvain, s'étant décidée à mener une vie religieuse, fut extrêmement tourmentée par un démon. Tantôt il troublait son sommeil

[1] M. Salgues, *Des Erreurs, etc.*, tom. 3, p. 361.

[2] Delancre, *Incrédulité et mécréance, etc.*, p. 267.

par des bruits confus et incompréhensibles ; tantôt il l'effrayait pendant ses prières, en offrant à ses yeux des spectres, des fantômes et toutes sortes de figures hideuses. Un autre jour il frappait invisiblement sur les parois de la chambre où couchait Ida, avec tant de force, que toute la maison en était ébranlée. Mais le trait qu'on va lire est le tour le plus pendable qu'il se soit avisé de lui jouer. Un soir, que la jeune Ida faisait ses oraisons dans le recueillement et dans le silence, le diable entra par la fenêtre, portant sur ses épaules un cercueil d'une longueur démesurée. Il posa la bière au milieu de la chambre, l'ouvrit sans mot dire ; Ida y aperçut un grand corps mort. Pendant qu'elle le considérait avec frayeur, le diable prit le mort entre ses bras, le dressa sur ses pieds, l'anima en se fourrant dans le corps avec son adresse ordinaire, et le mort se mit à marcher vers la jeune fille... Il lui prit les mains, les serra dans un morne silence... Ida, au comble de l'effroi, implora le secours du Ciel, et prononça une prière qui fit évanouir le diable. Elle en fut quitte pour la peur, et pour sa discipline que le diable avait emportée. On pense bien qu'elle passa le reste de la nuit à prier. Le lendemain, elle acheta une autre poignée de verges, communia, et fut moins tourmentée [1].

IDOLES. — Saint Grégoire le thaumaturge, ou le faiseur de miracles, se rendant en sa ville épiscopale de Néocésarée, fut surpris par la nuit et par une pluie violente qui l'obligea d'entrer dans un temple d'idoles, fameux dans le pays à cause des oracles qui s'y rendaient. Il invoqua d'abord le nom de Jésus-Christ, fit plusieurs signes de croix pour pu-

[1] *Bollandi Acta sanctorum*, 13 *aprilis. Ida Lovanensis*, *ex Mss. Hugonis confess.*

rifier le temple, et passa la nuit à chanter les louanges de Dieu, suivant son habitude. Après que Grégoire fut parti, le prêtre des Idoles vint au temple, et se disposa à faire les cérémonies de son culte. Les démons lui apparurent aussitôt, et lui dirent qu'ils ne pouvaient plus habiter le temple depuis qu'un saint évêque y avait couché. Il prodigua les encensemens, et promit bien des sacrifices pour les engager à tenir ferme sur leurs autels; mais c'était peine perdue : la puissance de Satan s'éclipsait devant celle de Grégoire. Le prêtre, furieux de voir son métier gâté, poursuivit l'évêque de Néocésarée; et le menaça de le faire punir juridiquement, s'il ne réparait le mal qu'il venait de causer. Grégoire, qui l'écoutait sans s'émouvoir, lui répondit d'un très-grand sang-froid : — Avec l'aide de Dieu, je chasse les démons d'où il me plaît, et je les fais entrer où je veux. — Permets-leur donc de rentrer dans leur temple, dit le sacrificateur. Le saint évêque prit alors un papier, et il écrivit cette petite lettre : Grégoire à Satan. « Rentre. » Le sacrificateur porta ce billet dans son temple, le mit sur l'autel, fit ses sacrifices, et eut la satisfaction de revoir les démons y revenir. Mais, réfléchissant ensuite à la puissance de Grégoire, il retourna vers lui, et se fit instruire dans la religion chrétienne. Une seule chose le choquait; c'était le mystère de l'incarnation du Verbe. Grégoire lui dit que cette vérité ne se prouvait point par des raisons humaines, mais par les merveilles de la puissance divine. Eh bien! dit le sacrificateur, commandez à ce rocher qu'il change de place, et qu'il saute de l'autre côté de la grande route. Grégoire parla à la pierre, qui obéit comme si elle eût été animée. Le sacrificateur, sans délibérer davantage, abandonna sa maison, son bien, sa place, sa femme et ses en-

fans, pour suivre le saint évêque et devenir son disciple [1].

IFURIN, — Enfer des Gaulois. C'était une région sombre et terrible, inaccessible aux rayons du soleil, infectée d'insectes venimeux, de reptiles, de lions rugissans et de loups carnassiers. Les grands criminels étaient enchaînés dans des cavernes encore plus horribles, plongés dans un étang plein de couleuvres et brûlés par les poisons qui distillaient sans cesse de la voûte. Les gens inutiles, ceux qui n'avaient fait ni bien ni mal, résidaient au milieu de vapeurs épaisses et pénétrantes élevées au-dessus de ces hideuses prisons. Le plus grand supplice était le grand froid qui donnait son nom à cette espèce d'enfer.

IGNACE (Saint) — Socrate dans son Historien ecclésiastique, dit que saint Ignace, troisième évêque d'Antioche en Syrie, eut une vision d'anges, qui chantaient alternativement l'un après l'autre, des hymnes en la louange de la trinité. Saint Ignace eut soin de rapporter le premier des antiphones de la vision, qu'on a depuis reçu et introduit dans toutes les églises [2]. — Un autre saint eut beaucoup d'affaire avec le diable; c'est Ignace de Loyola. Mais ses aventures sont contestées.

IGNORANCE. — Saint Boniface, évêque de Mayenne, et légat du Saint-Siége auprès de Pepin le Bref, dénonça l'évêque Virgile, que le pape Zacharie excommunia comme hérétique, parce qu'il soutenait qu'il y avait des antipodes.

Ceux qui enseignèrent que l'Océan était salé, de

[1] *Gregorii Nisseni, vita Gregorii Thaumath. Operum* l. 1, p. 380.

[2] Leloyer, *Hist. des spectres et appar. des esprits*, p. 434.

peur qu'il ne se corrompît, et que les marées étaient faites pour conduire nos vaisseaux dans les ports, ne savaient sûrement pas que la Méditerranée a des ports et point de reflux.

Nous rapporterions mille traits de ce genre qu'on trouvera ailleurs. Nous nous contenterons de donner ici des traits de prédicateurs ignorans, qu'il aurait fallu mettre au mot *Absurdité*. Ce n'est pourtant pas dans les siècles passés seulement que la chaire a retenti de choses ridicules. Il n'y a pas long-temps qu'un prédicateur anglais comparait la trinité à une marmite à trois pieds, et la grâce au bouillon de la marmite.

Dans un sermon sur le jugement dernier, un prédicateur du seizième siècle, venant à parler des trompettes effrayantes qui réveilleront les morts à la fin du monde : « Oui, vous les entendrez, pécheurs, » s'écria-t-il, quand vous y penserez le moins, peut- » être demain; que dis-je demain? peut-être tout à » l'heure. » En même temps, les voûtes de l'église retentissent du son terrible d'une douzaine de trompettes qu'il avait fait placer secrètement dans la nef. Tout l'auditoire est dans une frayeur mortelle; les uns se meurtrissent le visage, les autres cherchent leur salut dans une fuite précipitée; ils croient voir les goufres de l'enfer prêts à s'entr'ouvrir; celui-ci est étouffé par la multitude; celui-là foulé aux pieds; d'autres sont estropiés par des bancs et des chaises qu'on renverse de tous côtés. Plusieurs femmes grosses avortent; des enfans meurent de peur; enfin le désordre, les cris, le désespoir, la mort, représentent la confusion d'une ville livrée au pillage. Et l'apôtre fanatique, qui méritait les Petites-Maisons, fut depuis ce temps-là en odeur de sainteté parmi les Navarrois.

Dans les derniers siècles, les ministres de l'évan-

gile, au lieu d'annoncer au peuple la vérité, s'amusaient ainsi à faire de hideux miracles. Quelques-uns, il est vrai, n'ont eu qu'un résultat ridicule; mais dans tous les cas, au lieu de servir la religion, de semblables moyens n'ont produit que sa ruine.

Un prédicateur, dans le fort de son sermon, ordonnait au feu du ciel de tomber. Un petit enfant placé dans le clocher, lançait aussitôt, au milieu de l'église, une poignée d'étoupes enflammées, à la grande frayeur des assistans. Le prêtre, sans doute émerveillé de l'effet terrible et salutaire que son miracle produisait dans le cœur de ses ouailles, le répéta plusieurs fois, jusqu'à ce qu'enfin le petit enfant lui criât d'en haut, par un trou de la voûte : « Monsieur le curé, je n'ai plus d'étoupes..... » Ce qui dut changer l'effroi du peuple en éclats de rire.

Un autre prédicateur disait dans l'exorde de son sermon : « Il y a, mes frères, trois têtes décollées » dans le jeune et le vieux Testament; tête de Go» liath, tête d'Holopherne, tête de saint Jean-Bap» tiste. La première, tête en pique; la seconde, tête » en sac; la troisième, tête en plat. Tête en pique, » ou tête de Goliath, signifie l'orgueil. Tête en sac, » ou tête d'Holopherne, est le symbole de l'impureté. » Tête en plat, ou tête de Jean-Baptiste, est la figure » de la sainteté. Je dis donc : Pique, sac et plat; plat, » sac et pique; sac, pique et plat; et c'est ce qui va » faire les trois points de mon discours. »

Le père Chartenier, dominicain, excellait à travestir les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il rapportait ainsi, dans un sermon, la conversion de Magdeleine : « C'était, dit-il, une grande dame de » qualité, très-libertine. Elle allait un jour à sa maison » de campagne, accompagnée du marquis de Bétha» nie, et du comte d'Emmaüs. En chemin, ils aperçu-

» rent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes » assemblés dans une prairie. La grâce commençait » à opérer; Magdeleine fit arrêter son carrosse, et en- » voya un page, pour savoir ce qui se passait en cet » endroit. Le page revint, et lui apprit que c'était » l'abbé Jésus qui prêchait. Elle descendit de car- » rosse, avec ses deux cavaliers, s'avança vers le lieu » de l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, » et fut si pénétrée, que, de ce moment, elle renonça » aux vanités mondaines. »

Un prédicateur trop zélé, qui prononçait le panégyrique de saint François-Xavier, le loua d'avoir converti, d'un seul coup, dix mille hommes, dans une île déserte.

A peine connaissait-on en France, avant l'établissement du collége royal, les noms d'Homère, de Sophocle, de Thucydide. On passait pour hérétique, quand on avait quelque connaissance du grec et de l'hébreu; et, un jour, un religieux fit en chaire cette déclamation : « On a trouvé une nouvelle langue que » l'on appelle grecque; il faut s'en garantir avec soin : » cette langue enfante toutes les hérésies. Je vois, dans » les mains de certaines personnes, un livre écrit dans » cet idiome : on le nomme le Nouveau Testament; » c'est un livre plein de ronces et de vipères. » Le même religieux soutenait, dit Saint-Foix, que tous ceux qui apprenaient l'hébreu devenaient juifs.

La Gazette de Lausanne rapportait, en 1817, ce singulier fragment de sermon, d'un vicaire de Saxler, en Suisse, qui, tonnant en chaire contre l'habillement des femmes, disait : « Je vous le déclare, femmes or- » gueilleuses et frivoles, je vous abhorre, je vous dé- » teste, et j'aimerais mieux voir devant moi l'enfer » ouvert, peuplé des plus épouvantables démons, » que de regarder, un seul instant, une femme à la

» mode. Vous serez damnées ; vous irez en enfer. » Nous jouirons alors de vos souffrances, et les saints » et nous, nous rirons des tourmens éternels que » vous éprouverez. »

Ce fut en 1817..... qu'on entendit ce prône.... Cependant le vicaire fut interdit.

Rouillard rapporte qu'un prêtre de la ville de Chartres avait l'esprit si borné, que de toutes les prières de l'église il n'avait jamais pu chanter et ne chantait réellement que ces paroles : *salve sancta parens;* l'évêque, dit-il, en fut informé ; et, après avoir examiné ce prêtre, il le chassa de son église comme incapable d'y faire aucune fonction ; mais ce ne fut pas pour long-temps. La Sainte Vierge, attentive à protéger ceux qui affectionnent son culte et la dévotion si légitime que l'on a pour elle, apparut la nuit à l'évêque, le reprit d'avoir ainsi déshonoré son chapelain. L'évêque en demanda pardon à la mère de Dieu, et s'excusa sur les devoirs de l'épiscopat. Le lendemain il fait venir le prêtre qu'il avait interdit, lui raconte l'apparition qu'il avait eue de la Sainte Vierge, lève l'interdit, et l'encourage à continuer sa dévotion pour la mère du Sauveur [1]. (Voyez *Erreurs populaires*, *Merveilles*, *Prodiges*, etc.)

ILLUMINÉS, — Sorte de francs-maçons d'Allemagne, qui croient avoir la seconde vue et qui prophétisent, et font des miracles au besoin.

IMAGES DE CIRE. — Voyez *Cire* et *Envoûtement.*

IMAGINATION. — Les rêves, les songes, les chimères, les terreurs paniques, les superstitions,

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 1, p. CXXXIV. *Préf. des Dissert.*

les préjugés, les prodiges, les châteaux en Espagne, le bonheur, la gloire, et tous ces contes d'esprits et de revenans, de sorciers et de diables, sont les enfans de l'imagination. Son domaine est immense, son empire est despotique; une grande force d'esprit peut seule en réprimer les écarts. On a vu plus d'un sculpteur adorer l'idole de bois qu'il avait taillée, le peintre à genoux devant l'ouvrage de ses mains, et le théologien effrayé de ses contes. Un Athénien, ayant rêvé qu'il était devenu fou, en eut l'imagination tellement frappée, qu'à son réveil il fit des folies, comme il croyait devoir en faire, et perdit en effet la raison.

On connaît l'origine de la fièvre de Saint-Vallier. A cette occasion Pasquier parle de la mort d'un bouffon du marquis de Ferrare, nommé Gonnelle, qui, ayant entendu dire qu'une grande peur guérissait de la fièvre, voulut guérir de la fièvre quarte le prince son maître qui en était tourmenté. Pour cet effet, passant avec lui sur un pont assez étroit, il le poussa, et le fit tomber dans l'eau au péril de sa vie. On repêcha le souverain, et il fut guéri; mais, jugeant que l'indiscrétion de Gonnelle méritait quelque punition, il le condamna à avoir la tête coupée, bien résolu cependant de ne pas le faire mourir. Le jour de l'exécution, il lui fit bander les yeux, et ordonna qu'au lieu d'un coup de sabre on ne lui donnât qu'un petit coup de serviette mouillée; l'ordre fut exécuté et Gonnelle délié aussitôt après, mais le malheureux bouffon était mort de peur.

Athénée raconte que quelques jeunes gens d'Agrigente étant ivres, dans une chambre de cabaret, se crurent sur une galère, au milieu de la mer en furie, et jetèrent par les fenêtres tous les meubles de la maison, pour soulager le bâtiment.

Il y avait, à Athènes, un fou qui se croyait maître de tous les vaisseaux qui entraient dans le Pirée, et donnait ses ordres en conséquence. Horace parle d'un autre fou, qui croyait toujours assister à un spectacle, et qui, suivi d'une troupe de comédiens imaginaires, portait un théâtre dans sa tête, où il était tout à la fois et l'acteur et le spectateur. Il observait d'ailleurs tous les devoirs de la vie civile. On voit, dans les maniaques, des choses aussi singulières; tel s'imagine être un moineau, un vase de terre, un serpent; tel autre se croit un dieu, un orateur, un comédien, un Hercule. Et parmi les gens qu'on dit sensés, en est-il beaucoup qui maîtrisent leur imagination, et se montrent exempts de faiblesses et d'erreurs?

Un homme pauvre et malheureux s'était tellement frappé l'imagination de l'idée des richesses, qu'il avait fini par se croire dans la plus grande opulence. Un médecin le guérit, et il regretta sa folie. L'imagination, qui apporte les chagrins et les maux, fait aussi quelquefois le bonheur : elle nourrit d'espérances et berce de chimères. Sans l'imagination, l'homme aurait quelques peines de moins, mais il n'aurait plus de jouissances.

On a vu, en Angleterre, un homme qui voulait absolument que rien ne l'affligeât dans ce monde. En vain on lui annonçait un événement fâcheux; il s'obstinait à le nier. Sa femme étant morte, il n'en voulut rien croire. Il faisait mettre à table le couvert de la défunte, et s'entretenait avec elle, comme si elle eût été présente; il en agissait de même lorsque son fils était absent. Près de sa dernière heure, il soutint qu'il n'était pas malade, et mourut avant d'en avoir eu le démenti.

On attribue ordinairement à l'imagination des

femmes la production des fœtus monstrueux. M. Salgues a voulu prouver que l'imagination n'y avait aucune part, en citant quelques animaux qui ont produit des monstres, et par d'autres preuves insuffisantes. Plessman, dans sa *Médecine puerpérale*, Harting, dans une thèse, Demangeon, dans ses *Considérations physiologiques sur le pouvoir de l'imagination maternelle dans la grossesse*, soutiennent l'opinion générale, parce qu'elle est naturelle et prouvée. Tout le monde connaît les effets de la terreur et des émotions fortes.

Lemnius rapporte qu'un certain empereur ayant condamné à mort, pour cause de viol, un beau jeune homme, celui-ci fut tellement affecté de cette nouvelle, que sa barbe et ses cheveux en devinrent blancs, et son visage fut si fort altéré en peu d'heures, qu'ayant paru devant le tribunal, pour entendre son arrêt, il ne fut plus reconnu de personne, pas même de l'empereur, qui crut qu'on lui présentait un personnage supposé, ou que le coupable avait employé l'art pour blanchir sa barbe et ses cheveux, et pour se défigurer; mais ayant vu ensuite que c'était là un effet naturel de la crainte du supplice, cet empereur fut touché de compassion et pardonna au jeune homme, le jugeant assez puni par la révolution qu'avait opérée en lui la crainte de la peine due à son délit. Héquet parle d'un homme qui, s'étant couché avec les cheveux noirs, se leva le matin avec les cheveux blancs, parce qu'il avait rêvé qu'il était condamné à un supplice cruel et infamant. Dans le *Dictionnaire de police* de Des Essarts, on trouve l'histoire d'une jeune fille à qui une sorcière prédit qu'elle serait pendue; ce qui produisit un tel effet sur son esprit, qu'elle mourut suffoquée la nuit suivante.

Les femmes enceintes défigurent leur enfans, quoi-

que déjà formés dans la matrice, parce que leur imagination, qui n'est pas assez forte pour leur donner la figure des monstres qui les frappent, l'est assez pour arranger la matière du fœtus, beaucoup plus chaude et plus mobile que la leur, dans l'ordre essentiel à la production de ces monstres. Mallebranche parle d'une femme qui, ayant assisté à l'exécution d'un malheureux, condamné à la roue, en fut si frappée, qu'elle mit au monde un enfant dont les bras, les cuisses et les jambes étaient rompues à l'endroit où la barre de l'exécuteur avait frappé le condamné.

Une femme enceinte jouait aux cartes. En relevant son jeu, elle voit que, pour faire un grand coup, il lui manque l'as de pique. La dernière carte qui lui rentre était effectivement celle qu'elle attendait. Une joie immodérée s'empare de son esprit, se communique, comme un choc électrique, à toute son existence; et l'enfant qu'elle mit au monde porta dans la prunelle de l'œil la forme d'un as de pique, sans que l'organe de la vue fût d'ailleurs offensé par cette conformation extraordinaire.

Le trait suivant est encore plus étonnant, dit Lavater. Un de mes amis m'en a garanti l'authenticité. Une dame de condition du Rhinthal voulut assister, dans sa grossesse, au supplice d'un criminel, qui avait été condamné à avoir la tête tranchée et la main droite coupée. Le coup qui abattit la main effraya tellement la femme enceinte, qu'elle détourna la tête avec un mouvement d'horreur, et se retira sans attendre la fin de l'exécution. Elle accoucha d'une fille qui n'eut qu'une main, et qui vivait encore, lorsque mon ami me fit part de cette anecdote; l'autre main sortit séparément, d'abord après l'enfantement.

Torquemada [1] conte qu'un mari allant, déguisé en

[1] *Hexameron*, quatrième journée.

diable, à un bal masqué, s'avisa, sous cet accoutrement, de caresser sa femme. Elle enfanta un monstre, qui avait le visage d'un démon, tel qu'on les représente. — Le pape Martin IV aimait beaucoup les ours, et en avait toujours quelques-uns dans son palais. Une illustre Romaine, qui probablement ne partageait pas ses goûts à l'égard de ces sortes d'animaux, ayant eu d'intimes liaisons avec lui, acoucha d'un fils velu comme un ours. Il est certain qu'on exagère ordinairement ces phénomènes. On a vu des fœtus monstrueux, à qui on donnait gratuitement la forme d'un mouton, et qui étaient aussi-bien un chien, un cochon, un lièvre, etc., puisqu'ils n'avaient aucune figure distincte. On prend souvent pour une cerise, ou pour une fraise, ou pour un bouton de rose, ce qui n'est qu'un seing plus large et plus coloré qu'ils ne le sont ordinairement. — Un homme laid comme Ésope, eut de beaux enfans, parce qu'il mettait continuellement de belles peintures sous les yeux de sa femme. Voyez *Frayeurs*.

IMPAIR. — Une crédulité superstitieuse a attribué, dans tous les temps, bien des prérogatives au nombre impair. Les nombres pairs passaient, chez les Romains, pour mauvais augures, parce que ce nombre, pouvant être divisé également, est le symbole de la mortalité et de la destruction; c'est pourquoi Numa, corrigeant l'année de Romulus, y ajouta un jour, afin de rendre impair le nombre de ceux qu'elle contenait. C'est en nombre impair que les livres magiques prescrivent leurs opérations les plus mystérieuses. L'alchimiste D'Espagnet, dans sa description du jardin des sages, place à l'entrée une fontaine qui a sept sources. Il faut, dit-il, y faire boire le dragon par le nombre magique de trois fois sept, et l'on doit y

chercher trois sortes de fleurs, qu'il faut y trouver nécessairement pour réussir au grand œuvre. Le crédit du nombre impair s'est établi jusque dans la médecine : l'année climatérique est, dans la vie humaine, une année impaire : entre les jours critiques d'une maladie, les impairs sont toujours dominans, soit par leur nombre, soit par leur énergie.

IMPERTINENCES. — Corneille de La Pierre, dans ses commentaires sur l'Écriture Sainte, rapporte qu'un moine soutenait et prêchait que le bon gibier avait été créé pour les religieux, et que si les perdreaux, les faisans, les ortolans pouvaient parler, ils s'écrieraient : Serviteurs de Dieu, soyons mangés par vous, afin que notre substance incorporée à la votre ressuscite un jour dans la gloire et n'aille pas en enfer avec celle des impies.

Un roi de la Floride, pour persuader à ses peuples que tout ce qu'ils possédaient lui appartenait : « Vous avez tiré cet or de la terre, leur disait-il ; vous avez labouré votre champ, où il est venu du millet ; vous vous êtes bâti une maison ; mais, pour tirer cet or de la terre, pour labourer votre champ, pour vous bâtir une maison, il vous fallait des forces que vous n'auriez pas eues, si je n'avais prié le Soleil, mon ancêtre, de vous les donner. »

Le pape Paul III décida et déclara, par une bulle, que les Indiens et les autres peuples du nouveau monde étaient de l'espèce humaine, et véritablement des hommes. Les Péruviennes et les Floridiennes étaient jolies, bien faites, et très-propres à tenter un chrétien ; mais avant sa décision, et dans le doute si elles étaient véritablement des femmes, il faut croire, dit Saint-Foix, qu'on se gardait bien de succomber à la tentation.

Tout ce que les hommes ont écrit de plus absurde et de plus ridicule a été reçu par le grand nombre, dit Cicéron, comme très-raisonnable. Fabius Pictor raconte que, plusieurs siècles avant lui, une vestale de la ville d'Albe, allant puiser de l'eau dans sa cruche, fut violée; qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus; qu'ils furent nourris par une louve, etc. Le peuple romain crut cette fable; il n'examina point si, dans ce temps-là, il y avait des vestales dans le Latium, s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortît de son couvent avec sa cruche; s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfans, etc [1].

Don Sanche, second fils d'Alphonse, roi de Castille, étant à Rome, fut proclamé roi d'Égypte par le pape. Tout le monde applaudit, dans le consistoire, à cette élection. Le prince, en entendant le bruit des applaudissemens, sans en savoir le sujet, demande à son interprète de quoi il est question. « Sire, lui dit l'interprète, le pape vient de vous créer roi d'Égypte..... — Il ne faut pas être ingrat, répondit le prince, lève-toi, et proclame le saint père calife de Bagdad. »

IMPOSTURES. — Le temple principal du grand serpent de Juïda est à une demi-lieue de Sabi, capitale du royaume. Ce serpent est d'une complexion fort amoureuse, quoique bien vieux, puisqu'il est, dit-on, le premier père de tous les bons serpens, ou génies tutélaires du pays. Ses prêtres lui cherchent les plus jeunes et les plus jolies filles, et vont de sa part les demander en mariage à leurs parens, qui se trouvent très-honorés de cette alliance. On fait descendre la fiancée dans un caveau, où elle reste deux ou trois heures, et lorsqu'elle en sort, on la proclame

[1] Voltaire, *Dictionn. philos.*

épouse sacrée du grand serpent. Les fruits qui naissent de ces mariages tiennent uniquement de leurs mères, et ont tous la figure humaine.

On lit dans Leloyer, qu'un valet, par le moyen d'une sarbacanne, engagea une veuve d'Angers à l'épouser, en le lui conseillant de la part de son mari défunt.

Un roi d'Écosse, voyant que ses troupes ne voulaient point combattre contre les Pictes, suborna des gens habillés d'écailles brillantes, ayant en main des bâtons de bois luisant, qui les excitèrent à combattre, comme s'ils avaient été des anges, ce qui eut le succès qu'il souhaitait [1]. — Il y a cent mille traits d'impostures semblables. Voyez *Apparitions*, *Fantômes*, *Bohémiens*, etc., etc. Voyez beaucoup d'autres choses.

IMPRÉCATIONS. — « Quant à ceux qui sont adonnés à maugréer, et qui, comme des gueules d'enfer, à tout propos dépitent Dieu par d'horribles exécrations, et sont si forcenés que de le renier pour se donner au diable, ils méritent bien d'être abandonnés de Dieu et d'être livrés entre les mains de Satan pour aller avec lui en perdition; ce qui est advenu visiblement à certains malheureux de notre temps qui ont été emportés par le diable auquel ils s'étaient donnés.

» Il y a quelque temps qu'en Allemagne, un homme de mauvaise vie était si mal embouché, que jamais il ne parlait sans nommer les diables. Si en cheminant il lui advenait de faire quelque faux pas ou de se heurter, aussitôt il avait les diables dans sa gueule. De quoi combien que plusieurs fois il eût été repris par ses voisins, et admonesté de se châtier d'un si

[1] Hector de Boëce.

méchant et détestable vice, toutefois ce fut en vain. Continuant dans cette mauvaise et damnable coutume, il advint un jour, qu'en passant sur un pont il trébucha, et étant tombé du haut en bas proféra ces paroles : lève-toi par tous les cent diables. Soudain, voici celui qu'il avait tant de fois appelé qui le vint étrangler, et l'emporta.

» L'an mil cinq cent cinquante et un, près Mégalopole, joignant Voildstat, il advint, les fêtes de la Pentecôte, ainsi que le peuple s'amusait à boire, qu'une femme qui était de la compagnie, nommait ordinairement le diable parmi ses juremens : lequel à cette heure, en la présence d'un chacun, l'enleva par la porte de la maison, et l'emporta en l'air. Ceux qui étaient présens, sortirent incontinent tout étonnés, pour voir où cette femme était ainsi transportée : laquelle ils virent, hors du village, pendue quelque temps en l'air bien haut, dont elle tomba en bas, et la trouvèrent à peu près morte au milieu d'un champ.

» Environ ce temps-là, il y eut un grand jureur en une ville de Savoie, homme fort vicieux et qui donnait beaucoup de peine aux gens de bien, qui, pour le devoir de leur charge, s'employèrent à le reprendre et l'admonestèrent bien souvent, afin qu'il s'amendât : à quoi il ne voulut oncques entendre. Or, advint que, la peste étant en la ville, il en fut frappé et se retira en un sien jardin, avec sa femme et quelques parens. Là, les ministres de l'église ne cessèrent de l'exhorter à repentance, lui remontrant ses fautes et péchés pour le réduire au bon chemin. Mais tant s'en fallut qu'il fût touché par tant de bonnes et saintes remontrances, qu'au contraire il ne fit que s'endurcir davantage en ses péchés. Avançant donc son malheur, un jour, comme ce méchant reniait Dieu et se donnait au diable et l'appelait tant qu'il pouvait, voilà le

diable qui le ravit soudainement et l'emporta en l'air; sa femme et sa parente le virent passer par-dessus leurs têtes. Étant ainsi transporté, son bonnet lui tomba de dessus la tête, et fut trouvé auprès du Rhône. Le magistrat, averti de cela, vint sur le lieu, et s'informa du fait, prenant attestation de ces deux femmes de ce qu'elles avaient vu.

»Voilà des événemens terribles, épouvantables, de la juste vengeance de Dieu, pour donner crainte et frayeur à tels ou semblables jureurs et renieurs de Dieu, desquels le monde n'est que trop rempli aujourd'hui. Réfrénez donc, misérables que vous êtes, vos langues infernales; cessez de provoquer plus longuement l'ire de Dieu sur vous; départez-vous de toutes méchantes paroles et exécrations; et vous accoutumez à louer et glorifier Dieu tant de bouche que de fait [1]. » Voyez *Juremens*.

INCENDIES. — En 1807, un professeur de Brunswick annonça qu'il vendait de la poudre aux incendies, comme un apothicaire vend de la poudre aux vers; il ne s'agissait, pour sauver un édifice, que de le saupoudrer de quelques pincées de cette poudre; deux onces suffisaient par pied carré; et comme la livre ne coûtait que sept à huit sous, et qu'un homme n'a que quatorze pieds de superficie, on pouvait, pour 17 sous six deniers tout au plus, se rendre incombustible. Quelques gens crédules achetèrent la poudre du docteur. Les gens raisonnables crurent qu'il voulait attraper le public, et se moquèrent de lui [2]. Chez nos pères on éteignait les incendies avec des reliques et du pain bénit: nous sommes bien déchus. Voyez *Apparitions*.

[1] Chassanion, Jugemens de Dieu, p. 169.

[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des préjugés*, t. 3, p. 213.

INCOMBUSTIBLES.—Il y avait jadis en Espagne des hommes d'une trempe supérieure qu'on appelait *Saludadores*, *Santiguadores*, *Ensalmadores*. Ils avaient non-seulement la vertu de guérir toutes les maladies avec leur salive, mais ils maniaient le feu impunément; ils pouvaient avaler de l'huile bouillante, marcher sur des charbons ardens, se promener à l'aise au milieu des bûchers enflammés. Ils se disaient issus de sainte Catherine et montraient sur leur chair l'empreinte d'une roue, signe manifeste de leur glorieuse origine.

Il existe aujourd'hui en France, en Allemagne et dans presque toute l'Europe, des hommes qui ont les mêmes priviléges, et qui pourtant évitent avec soin l'examen des savans et des douteurs. Léonard Vair conte qu'un de ces hommes incombustibles ayant été sérieusement enfermé dans un four très-chaud, on le trouva calciné quand ou rouvrit le four. Il y a quelques années qu'on vit à Paris un Espagnol marcher pieds nuds sur des barres de fer rougies au feu, promener des lames ardentes sur ses bras et sur sa langue, se laver les mains avec du plomb fondu, etc.; on publia ces merveilles. Dans un autre temps l'Espagnol eût passé pour un homme qui avait des relations avec le démon; alors, on se contenta de citer Virgile, qui dit que les prêtres d'Apollon au mont Soracte marchaient pieds nus sur des charbons ardens; on cita aussi Varron, qui affirme que ces prêtres avaient le secret d'une composition qui les rendait pour quelques instans inaccessibles à l'action du feu. On cita toutes les épreuves par le feu, et surtout celle-ci rapportée par Grégoire de Tours; c'est l'aventure de saint Simplice, évêque d'Autun :

Simplice était marié lorsqu'il fut élevé au siége épiscopal. Il aimait beaucoup sa femme; et pour ne pas



se séparer entièrement d'elle, il la faisait coucher dans sa chambre. Des médisans prétendirent que les distances n'étaient pas toujours bien respectées, et que les deux époux oubliaient quelquefois les lois de l'église pour des lois plus douces. L'épouse du prélat, irritée de ce soupçon, choisit un jour solennel, et en présence du peuple assemblé, se fit apporter du feu, le versa dans ses habits sans qu'ils en fussent endommagés; et le passant ensuite dans ceux de son époux, lui dit: « Recevez ce feu, qui ne vous brûlera point, afin de convaincre nos ennemis que nos cœurs sont aussi inaccessibles aux feux de la concupiscence, que nos habits le sont à l'action de ces charbons ardens. » Ce miracle frappa d'admiration tous ceux qui en furent témoins, et fit taire pour toujours la calomnie.

Saint Brice, évêque de Tours, et successeur de saint Martin, employa le même argument. On l'accusait d'être le père d'un joli enfant qu'une jeune blanchisseuse venait de mettre au monde. D'abord il fit parler l'enfant, qui n'avait qu'un mois, et lui fit nommer son père; ensuite il mit des charbons allumés dans son manteau, et les porta ainsi jusqu'au tombeau de saint Martin.

Le P. Regnault, qui a fait quelques recherches pour découvrir le secret de ces procédés, en a publié un dans ses Entretiens sur la physique expérimentale. Ceux qui font métier, dit-il, de manier le feu et d'en tenir à la bouche, emploient quelquefois un mélange égal d'esprit de soufre, de sel ammoniac, d'essence de romarin et de suc d'ognon. L'ognon est en effet regardé par les gens de la campagne comme un préservatif contre la brûlure. Dans le temps où le P. Regnault s'occupait de ces recherches, un chimiste anglais, nommé Richardson, remplissait toute l'Europe du bruit de ses expériences merveilleuses. Il mâchait

des charbons ardens sans se brûler; il faisait fondre du soufre, le plaçait tout animé sur sa main, et le reportait sur sa langue, où il achevait de se consumer; il mettait aussi sur sa langue des charbons embrasés, y faisait cuire un morceau de viande ou une huître, et souffrait, sans sourciller, qu'on allumât le feu avec un soufflet; il tenait un fer rouge dans ses mains, sans qu'il y restât aucune trace de brûlure, prenait ce fer dans ses dents, et le lançait au loin avec une force étonnante; il avalait de la poix et du verre fondus, du soufre et de la cire mêlés ensemble, et tout ardens, de sorte que la flamme sortait de sa bouche comme d'une fournaise. Jamais dans toutes ces épreuves, il ne donnait le moindre signe de douleur.

Depuis le chimiste Richardson, plusieurs hommes ont essayé comme lui de manier le feu impunément. En 1774, on vit à la forge de Laune un homme qui marchait sans se brûler sur des barres de fer ardentes; tenait sur sa main des charbons, et les soufflait avec sa bouche; sa peau était épaisse et enduite d'une sueur grasse, onctueuse, mais il n'employait aucun spécifique. Tant d'exemples prouvent qu'il n'est pas nécessaire d'être parent de sainte Catherine pour braver les effets du feu, et que le prétendu phénomène de l'incombustibilité peut se réduire à des effets très-naturels. Mais il fallait que quelqu'un prît la peine d'examiner les faits, de les comparer, de les vérifier, et de prouver, par des expériences décisives, qu'on peut aisément opérer tous les prodiges dont l'Espagnol incombustible a grossi sa réputation; ce physicien s'est trouvé à Naples.

M. Sementini, premier professeur de chimie à l'université de cette ville, a publié à ce sujet des recherches qui ne laissent rien à désirer. Il résolut de cher-

cher dans les agens chimiques, les moyens les plus propres à opérer les mêmes effets. Ses premières tentatives ne furent pas heureuses, mais il ne se découragea point. Il conçut que ses chairs ne pouvaient acquérir subitement les mêmes facultés que celles du fameux Lionetti, qui était alors incombustible; qu'il était nécessaire de répéter long-temps les mêmes tentatives, et que pour obtenir les résultats qu'il cherchait, il fallait beaucoup de constance. A force de soins il y réussit. Il se fit sur le corps des frictions sulfureuses, et les répéta si souvent, qu'enfin il put y promener impunément une lame de fer rouge. Il essaya de produire le même effet avec une dissolution d'alun, l'une des substances les plus propres à repousser l'action du feu : le succès fut encore plus complet. Mais quand M. Sementini avait lavé la partie incombustible, il perdait aussitôt tous ses avantages, et devenait aussi périssable que le commun des mortels. Il fallut donc tenter de nouvelles expériences. Le hasard servit M. Sementini à souhait. En cherchant jusqu'à quel point l'énergie du spécifique qu'il avait employé pouvait se conserver, il passa sur la partie frottée un morceau de savon dur, et l'essuya avec un linge : il y porta ensuite une lame de fer. Quel fut son étonnement de voir que sa peau avait, non-seulement conservé sa première insensibilité, mais qu'elle en avait acquis une bien plus grande encore! Quand on est heureux, on devient entreprenant : M. Sementini tenta sur sa langue ce qu'il venait d'éprouver sur son bras, et sa langue répondit parfaitement à son attente; elle soutint l'épreuve sans murmurer; un fer étincelant n'y laissa pas la moindre empreinte de brûlure.

Voilà donc les prodiges de l'incombustibilité réduits à des actes naturels et vulgaires; voilà les prêtres du

mont Soracte, les vierges de Diane dépouillés de toute leur vertu, et devenus de simples mortels comme nous; voilà les élèves de pharmacie les plus novices, capables de rivaliser avec saint Brice, saint Simplice, et le champion de la reine Thuitberge [1]. Voyez *Feu*.

INCUBES, — Démons paillards et lascifs qui se mêlent avec les femmes et les filles. Servius Tullius, qui fut roi des Romains, était le fruit des amours d'une belle esclave avec Vulcain, selon quelques anciens auteurs; avec un salamandre, selon les cabalistes; avec un démon incube, selon nos démonographes; avec un homme, selon le bon sens.

Les démons, que les théologiens nous disent en proie à de si horribles tourmens, pouvaient se délasser d'une manière très-agréable, puisqu'il leur était permis de venir à leur gré coucher avec les femmes.

Il faut qu'ils aient maintenant les ongles bien rognés, car on n'entend plus guère parler de leurs galanteries. Autrefois une femme ne pouvait avoir un amant que ce ne fût un démon sorti de l'abîme, et on avait des preuves de leurs prouesses amoureuses, dans les signes qu'ils laissaient sur le corps de leurs bien-aimées. Delancre assure que le diable qui jouit de la mère d'Auguste, imprima un serpent sur son ventre. On sait que le serpent est l'animal consacré au prince de l'enfer, à cause que ce fut sous cette forme qu'il séduisit notre mère Ève.

Une vieille fille nous a dit cette particularité, rapporte Delancre, que les démons incubes n'ont guère coutume d'avoir accointance avec les vierges, parce qu'ils ne pourraient commettre adultère avec elles.

[1] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, t. 2, p. 186 et suiv.

Elle a ajouté que, pour le présent, le maître des sabbats en retenait une fort belle, jusqu'à ce qu'elle fût mariée, ne voulant pas la déshonorer auparavant, comme si le péché n'était pas assez grand de corrompre sa virginité, sans commettre un adultère!...

A Cagliari, en Sardaigne, une fille de qualité aimait un gentilhomme sans qu'il le sût. Le diable, qui s'en aperçut, prit la forme de l'objet aimé, épousa secrètement la demoiselle [1], et l'abandonna après avoir obtenu ses plus secrètes faveurs. Cette femme rencontrant un jour le gentilhomme, et ne remarquant en lui aucune chose qui témoignât qu'il la reconnût pour sa femme, l'accabla de reproches; mais enfin, étant convaincue que c'était le diable en personne qui l'avait abusée, elle en fit pénitence [2].

Une Anglaise, nommée Jeanne, fut pressée en songe d'aller trouver un jeune homme qui l'entretenait par amourettes. Elle se mit en route, dès le lendemain, pour se rendre au village où demeurait son amant, et, au coin d'un bois, un démon se présenta à elle, sous la forme de l'amoureux Guillaume, l'accosta et jouit de toutes ses faveurs. La femme, de retour en sa maison, se trouva indisposée et tomba dangereusement malade. Elle crut que cette maladie était causée par l'amoureux, qui se justifia en prouvant qu'il n'était pas à la forêt, à l'heure qu'on lui désignait. La fourberie du démon incube fut découverte, et, cela rengrégea la maladie de cette femme, qui jetait une puanteur horrible, et qui mourut trois jours après, enflée partout le corps, ayant les lèvres livides, et le ventre

[1] Il paraît que les démons incubes sont à l'épreuve des signes de croix et de l'eau bénite, car les cérémonies du mariage et les prières de l'église ne firent pas déloger celui-ci d'auprès de sa femme.

[2] Torquémada, *Hexameron.*

tout noir. Et huit hommes purent à peine la porter en terre [1].

Une jeune fille écossaise se trouva grosse du fait du diable. Ses parens lui demandèrent qui l'avait engrossée, elle répondit que c'était le diable qui couchait toutes les nuits avec elle, sons la forme d'un beau jeune homme. Les parens, pour s'en éclaircir, s'introduisirent de nuit dans la chambre de leur fille, et aperçurent auprès d'elle un monstre horrible, n'ayant rien de la forme humaine. Comme ce monstre ne voulait pas sortir, on fit venir un prêtre qui le chassa; mais, en s'échappant, il fit un vacarme épouvantable, brûla les meubles de la chambre, et emporta le toit de la maison. Trois jours après, la jeune fille accoucha d'un monstre, le plus vilain qu'on eût jamais vu, que les sages-femmes étouffèrent [2].

Un prêtre de Bonn, nommé Arnold, qui vivait au douzième siècle, avait une fille extrêmement belle. Il veillait sur elle avec le plus grand soin, à cause des chanoines de Bonn qui en étaient amoureux, et toutes les fois qu'il sortait, il l'enfermait seule dans une petite chambre. Un jour qu'elle était enfermée de la sorte, le diable l'alla trouver sous la figure d'un beau jeune homme, et se mit à lui faire l'amour. La jeune fille, qui était dans l'âge où le cœur parle avec force, se laissa bientôt séduire, et accorda à l'amoureux démon tout ce qu'il désirait. Il fut constant, contre l'ordinaire, et ne manqua pas désormais de venir passer toutes les nuits avec sa belle amie. Enfin, elle devint grosse, et d'une manière si visible, que force lui fut de l'avouer à son père; ce qu'elle fit en pleurant à chaudes larmes. Le prêtre, attendri et affligé,

[1] Thomas Valsingham.
[2] Hector de Boece.

n'eut pas de peine à découvrir que sa fille avait été trompée par un démon incube. C'est pourquoi il l'envoya bien vite de l'autre côté du Rhin, pour cacher sa honte et la soustraire aux recherches de l'amant infernal. Le lendemain du départ de la jeune fille, le démon arriva à la maison du prêtre; et, quoiqu'un diable doive tout savoir et se trouver partout en un instant, il fut bien surpris de ne plus revoir sa belle. « Mauvais prêtre, dit-il au père, pourquoi m'as-tu enlevé ma femme?..... » En disant cela, il donna au prêtre un bon coup de poing, le prêtre mourut au bout de trois jours. On ne sait pas ce que devint le reste de cette histoire édifiante [1].

Dans le bourg de Schinin, qui dépendait de la juridiction du seigneur Uladislas de Berstem, Hauppius [2] conte qu'il y avait une femme qui accoucha d'un enfant du démon, lequel n'avait ni pieds ni tête; une espèce de bouche sur la poitrine, du côté de l'épaule gauche, et une espèce d'oreille du côté droit. Au lieu de doigts, il avait des pelotes visqueuses comme certains crapauds nommés rainettes. Tout son corps était de la couleur du foie, et tremblait comme de la gélatine. Quand l'accoucheuse voulut le laver il poussa un cri horrible. On étouffa ce monstre, qu'on enterra dans la partie du cimetière où l'on met les enfans morts sans baptême. Cependant la mère ne cessa de demander que cet horrible fruit fût arraché aux entrailles de la terre, et fût brûlé, afin qu'il n'en restât pas la moindre trace. Elle avoua que le démon, prenant la forme de son mari, avait eu souvent commerce avec elle, et qu'en conséquence il fallait rendre au démon son propre ouvrage. Comme elle était agitée violem-

[1] *Cæsarii Heisterb. miracul.*, lib. III, cap. 8.
[2] Biblioth. portat. pract., p. 454.

ment par icelui démon, elle supplia les amis de la maison de ne la pas abandonner; enfin, par ordre du seigneur Uladislas, on déterra le monstre, on le mit sur la roue, et on le donna au bourreau pour le brûler hors les murs du bourg. Le bourreau consuma une grande quantité de bois sans pouvoir entamer ce corps; les langes même dont il était enveloppé, quoique jetés au feu le plus violent, restèrent mouillés jusqu'à ce que le bourreau, l'ayant mis en pièces, parvint à le brûler, le vendredi qui suivit la fête de l'Ascension. Voyez *Cambions*.

Une jeune fille des environs de Nantes avait un amant à une demi-lieue de son village. Ils avaient poussé si loin les rendez-vous, les soupirs et les déclarations d'amour, que leur vertu avait chancelé; et, comme il n'y a dans ce cas-là que le premier pas qui coûte, ils anticipaient sur le mariage, toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Un samedi (c'était la veille de la Saint-Jean d'été), la jeune fille se rendit un peu avant la nuit au coin d'un petit bois, où son amant devait l'attendre. Comme il ne s'y trouvait pas, elle murmura d'abord, puis regretta de lui avoir donné sur elle des droits qui lui permettaient de manquer à certains égards; puis, compensant le manque de respect par les plaisirs que lui donnait son amant, elle se décida à l'attendre, de peur de le fâcher en manquant le tête-à-tête, et pour avoir au moins le plaisir de lui faire des reproches.

Cependant il ne venait point; une heure s'était écoulée dans l'impatience, et la nuit commençait à répandre ses ombres. La jeune fille se mit en colère, jura après l'amoureux, le donna au diable, et dit entre ses dents qu'elle aurait mieux fait de prendre un démon qu'un galant d'une aussi froide espèce, et que, dès que l'occasion s'en présenterait, elle ne se ferait

pas scrupule de lui être infidèle. Comme elle achevait ces mots, elle vit venir dans l'ombre l'amant en question. Elle se disposait à lui faire de grands reproches ; mais il s'excusa du mieux qu'il put : il lui conta qu'il avait été retenu par des occupations importantes, et l'assura qu'il l'aimait plus que jamais. La colère de la jeune fille se calma. Il demanda son pardon, l'obtint ; et, dans un moment, ils furent du meilleur accord. Ils s'enfoncèrent bientôt entre les arbres pour se donner de nouvelles marques de leur amour, et la nuit favorisa leurs mystérieux plaisirs.

Mais bientôt la jeune fille, croyant serrer son amant dans ses bras, sentit un corps velu, avec une longue queue qui frétillait en l'air. « Oh! mon ami...., s'écria-t-elle...— Je ne suis point ton ami, répondit le monstre en enfonçant ses griffes dans les épaules de la paysanne, je suis le diable que tu as invoqué tout à l'heure. » En disant ces mots, il lui souffla au visage et disparut. La malheureuse retourna tremblante et éperdue à son village, où personne ne voulut la reconnaître tant elle était défigurée. Elle accoucha d'un petit chat noir au bout de sept jours, et fut malade le reste de sa vie.

Il y avait à Séville une jeune demoiselle d'une rare beauté, mais aussi insensible que belle : un chevalier castillan qui l'aimait sans espoir de retour, après avoir tenté inutilement tous les moyens de gagner son cœur, partit un jour de Séville, sans en rien dire à personne, et chercha dans les voyages un remède à sa passion malheureuse. Pendant son absence, un démon, trouvant la belle à son gré, résolut de profiter de l'éloignement du jeune homme. Il en prend la figure, et va trouver la demoiselle ; il joue fort bien son rôle, se plaint d'être constamment dédaigné, et pousse d'abord des soupirs qui

ne touchent point. Mais après plusieurs mois de persévérance et de sollicitations, il parvient à se faire aimer, et devient heureux. Il naît de leur commerce intime un enfant, dont la naissance est ignorée des parens, par l'adresse de l'amant infernal; l'amour continue et il en survient une deuxième grossesse.

Cependant le chevalier, guéri par l'absence, revient à Séville. Impatient de revoir son inhumaine, il court au plus vite lui apprendre qu'il ne l'importunera plus, et qu'enfin son amour est éteint pour jamais. L'étonnement de la belle Espagnole ne peut se dépeindre; elle fond en larmes, et l'accable de reproches: elle lui soutient qu'elle l'a rendu heureux; il le nie: elle lui parle de leur premier enfant, et lui dit qu'elle va le rendre père une seconde fois; il s'obstine à désavouer. Elle se désole, s'arrache les cheveux; ses parens accourent à ses cris; l'amante désespérée continue ses plaintes et ses invectives. On s'informe, on vérifie que le gentilhomme était absent depuis deux ans; on cherche le premier enfant: il avait disparu, probablement avec son père, qui ne reparut jamais. Le second naquit à terme, et mourut le troisième jour.

Delancre parle de plusieurs démons, qui furent assez impolis pour tuer leurs bien-aimées, en leur contant des fleurettes à coups de poing, et ajoute, sur le témoignage de Jacques Sprenger, qui fut nommé par le pape Innocent VIII pour faire le procès aux sorciers, que bien souvent on a vu des sorcières couchées par terre le ventre en l'air, remuant le corps avec la même agitation que celles qui sont dans cette situation, lorsqu'elles prennent leur plaisir avec ces esprits et démons incubes qui leur sont invisibles, mais visibles à tous les autres, car ils voient, après cet abominable accouplement, une puante et sale vapeur s'élever du corps de la sorcière, de la

grandeur d'un homme : si bien que plusieurs maris jaloux, voyant les malins esprits accointer ainsi et connaître leurs femmes, pensant que ce fussent vraiment des hommes, mettaient la main à l'épée ; et qu'alors, les démons disparaissant, ils étaient moqués et rudement bafoués par leurs femmes[1].

M. Berbiguier, de Terre-Neuve-du-Thym, au tome II de ses *Farfadets*[2], conte qu'en l'année 1818, une jeune personne très-bien élevée se plaignit à ses parens de douleurs qu'elle ressentait dans l'intérieur du corps. Les médecins furent appelés, et, après un très-long examen qu'ils firent supporter à cette infortunée, ils décidèrent dans leur sagesse que la jeune personne ressentait les atteintes d'une obstruction, sans indiquer la nature de l'obstruction ; et conséquemment ils la traitèrent pour cette maladie, persuadés qu'ils étaient, comme le sont tous les médecins, que leur sagacité ne pouvait être en défaut. Mais quelle fut leur surprise, lorsqu'au commencement de 1819, la demoiselle éprouva des redoublemens de douleurs, à la suite desquelles elle mit au monde le fruit du maléfice des enragés farfadets. Les docteurs virent très-clairement que l'obstruction était tout-à-fait dissipée, et rétractèrent leur premier jugement, en s'excusant sur ce que ce n'était pas la première fois que la médecine se trompait. Le père et la mère, étonnés que cette maladie se terminât ainsi, ne savaient que penser de leur chère fille, qu'ils avaient élevée dans les meilleurs principes de morale et de religion ; ils croyaient que cette victime de la cruauté du malin esprit avait trompé leur surveillance ou abusé de leur confiance, qu'elle n'aurait pas

[1] *Tableau de l'inconstance des dém. sorc. et magic.*, liv. 9, p. 814.

[2] Voyez l'article *Berbiguier* dans ce dictionnaire.

dû si mal récompenser. Cette pauvre fille protestait de son innocence, en disant qu'elle ne s'attendait pas à voir ses obstructions finir de cette manière; n'ayant jamais eu de maladie de cette nature, elle regardait cela comme une énigme des plus inexplicables pour elle; elle ne s'était livrée à aucune action qui aurait pu amener une telle aventure. Ses honnêtes parens l'accablèrent de reproches, qu'ils croyaient justement mérités. Ils voulurent savoir quelle pouvait être la cause de la honte de leur fille et de la leur, comment la chose s'était passée, quelles étaient les raisons qui avaient engagé sa jeunesse, jusqu'à ce jour si vertueuse, à manquer aussi essentiellement à l'honneur; mais cette infortunée se borna à protester de son innocence; elle ignorait entièrement ce qui pouvait exister entre un homme et une femme; elle n'avait jamais distingué les premiers que par la différence du costume des deux sexes. Ses réponses, puisées au scin de l'innocence, annonçaient la pureté du cœur de celle qui les faisait, mais ne contentèrent pas le père et la mère, qui les traitaient d'astucieuses. Les parens, endoctrinés par de vieux préjugés, ne pouvaient se faire à l'idée qu'il existât des farfadets pour le malheur général de l'humanité, et se refusaient ainsi à croire que cet événement fût leur ouvrage; ils ne voulurent jamais proclamer l'innocence de leur chère fille. Cependant il est notoire que l'enfant qu'elle mit au monde était le fruit d'un acte qu'elle n'avait pas partagé. Cette jeune personne n'en perdit pas moins l'estime de ses parens et de tous les honnêtes gens qui la connaissaient: ce qui est bien déplorable. — Voyez *Succubes*, *Bos de Gueille*.

INCUBO, — Génie gardien des trésors de la terre. Le petit peuple de Rome croyait que les trésors ca-

chés dans les entrailles de la terre, étaient gardés par des esprits nommés Incuboues, qui avaient de petits chapeaux dont il fallait d'abord se saisir. Si on avait ce bonheur, on devenait leur maître, et on les contraignait à déclarer et à découvrir où étaient ces trésors. C'est apparemment sur ces contes qu'on a bâti les fables des Gnomes et du chapeau de Fortunatus, lequel chapeau lui faisait obtenir tout ce qu'il désirait.

INDULGENCES. — Suivant la liste des indulgences du Carmel, il est dit : Quiconque rencontre un carme et le salue, en disant voilà un serviteur de Dieu, gagne cent ans d'indulgences.

Un nonce vendait des indulgences et même la rémission des péchés qu'on se proposait de commettre : comme il était près de retourner en Italie avec des sommes immenses qu'il avait gagnées par ce trafic, un plaisant acheta au nonce la rémission d'un vol qu'il projetait. Le prélat la vendit cinq cents écus. Le voleur attaqua le nonce sur le grand chemin, et lui enleva cent mille francs, qui étaient le fruit de ses pardons [1].

INFIDÉLITÉ. — Quand les anciens chrétiens d'Égypte soupçonnaient leurs femmes d'infidélité, ils leur faisaient avaler de l'eau soufrée, dans laquelle ils mettaient de la poussière et de l'huile de la lampe de l'église, prétendant que, si elles étaient coupables, ce breuvage lui ferait souffrir des douleurs insupportables : espèce d'épreuves connue sous le nom de *calice du soupçon*. Voyez *Fidélité*, *Épreuves*, *etc.*

INFLUENCE DES ASTRES. — Le Taureau domine sur le cou ; les Gémeaux sur les épaules ; l'Écrevisse

[1] *Bibliothèque de société*, tom. 3.

sur les bras et sur les mains ; le Lion sur la poitrine, le cœur et le diaphragme ; la Vierge sur l'estomac, les intestins, les côtes et sur les muscles ; la Balance sur les reins; le Scorpion sur les endroits propres à la concupiscence, tant à l'égard de l'homme qu'à l'égard de la femme; le Sagittaire sur le nez et les excrémens ; le Capricorne sur les genoux et ce qui est au-dessus ; le Verseau sur les cuisses ; le Poisson sur les pieds.

Voilà en peu de mots ce qui regarde les douze signes du Zodiaque touchant les différentes parties du corps. Il est donc très-dangereux d'offenser quelque membre, lorsque la Lune est dans le signe qui le domine, parce que la Lune en augmente l'humidité, comme on le verra si on expose de la chair fraîche pendant la nuit aux rayons de la Lune ; car il s'y engendrera des vers, et surtout dans la pleine Lune[1]. Voyez *Astrologie*.

INOCULATION. — Quand l'inoculation s'introduisit à Londres, un curé la traita en chaire d'invention infernale et de suggestion diabolique.

Les succès du docteur Jenner ne furent pas plus tôt connus dans la Grande-Bretagne, que cinquante docteurs à perruque écrivirent contre lui. Les docteurs français Vaume, Chapon, Moulet et autres disent que l'inoculation de la vaccine est un attentat contre le genre humain, une pratique désastreuse, homicide, tendante à ravaler le roi de l'univers jusqu'au rang des animaux, à faire subir aux dames la métamorphose d'Io, à planter sur le front des hommes la coiffure de Jupiter-Ammon. Enfin on a cherché à la vaccine des ennemis jusque dans les lieux qui l'ont vue naître, et l'on s'est empressé de traduire les ouvrages anglais qui lui sont opposés[2].

[1] *Admirables secrets d'Albert le Grand*, p. 18.

[2] Salgues, *Des Erreurs et des préj.* t. 3., p. 84.

INQUISITION. — « Comme le temps où il devait être enlevé du monde approchait, Jésus se mit en chemin, avec un visage assuré, pour aller à Jérusalem ; et il envoya devant lui quelques personnes, afin de lui préparer un logement dans un bourg de Samarie. Mais on ne voulut point l'y recevoir ; c'est pourquoi deux de ses disciples lui dirent : « Seigneur, faites tomber le feu du ciel sur ces impies, et qu'il les dévore [1]. » Jésus les reprit sévèrement et leur dit : « Vous ne savez point encore à quoi vous êtes appelés, si vous prenez pour un mouvement de zèle le souffle de la vengeance [2]. Le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'achèvera pas d'éteindre la mèche qui fume encore [3]. »

Ce fut pourtant au nom de ce législateur sublime, qui vint abolir les sacrifices sanglans, et ramener l'homme à des mœurs plus douces ; au nom de celui qui dit aux délateurs de la femme adultère : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre...* ce fut en son nom que, chez des peuples chrétiens, on vit l'inquisition immoler des milliers de victimes dans une fête religieuse, offrir de ses mains impies le sang de l'homme au Dieu de clémence, et appeler *acte de foi* [4] cet acte monstrueux d'atrocité [5].

Pendant les trois premiers siècles de l'Église, saint Ignace, saint Irénée, saint Justin, Origène, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, se contentèrent

[1] Saint Luc, chap. 9.

[2] Saint Augustin, sur ce passage.

[3] Saint Mathieu, chap. 12.

[4] Autò-da-fé.

[5] Tout ce qu'on va lire est extrait généralement de l'Histoire critique de l'inquisition d'Espagne, par don Llorente.

d'écrire contre les hérétiques ; et lorsqu'un peuple fanatique voulut massacrer Manès, Archélaüs, évêque de Caschara, courut prendre sa défense, et le tira des mains de ces furieux. Peut-être ne doit-on attribuer cette conduite qu'à l'impuissance d'en agir autrement, puisque dès le commencement du quatrième siècle, quand les empereurs furent devenus chrétiens, les papes et les évêques commencèrent à persécuter et à imiter les païens. Jusqu'alors on n'avait infligé aux hérésies que des peines canoniques; Théodose et ses successeurs ordonnèrent des peines corporelles.

Les manichéens étaient les plus redoutés : Théodose, en 382, publia une loi qui les condamnait au dernier supplice, confisquait leurs biens au profit de l'état, et chargeait le préfet du prétoire de créer des *inquisiteurs* et des *délateurs* pour les découvrir et les poursuivre.

Peu de temps après, l'empereur Maxime fit périr à Trèves, par la main des bourreaux, l'Espagnol Priscillien et ses adhérens, dont les opinions furent jugées erronées par quelques évêques d'Espagne. Ces prélats sollicitèrent le supplice des priscillianistes avec une charité si ardente, que Maxime ne put leur rien refuser. Il ne tint pas même à eux qu'on ne fit couper le cou à saint Martin, comme à un hérétique, pour avoir demandé que la peine de mort, portée contre Priscillien et ceux de son parti, fût convertie en exil. Saint Martin fut bienheureux de sortir de Trèves et de s'en retourner à Tours [1].

De semblables traits se multiplièrent dans les siècles suivans; les papes profitèrent de la faiblesse des souverains pour s'arroger un pouvoir sans bornes; et leur puissance temporelle devint si grande, que les

[1] Voltaire, *Dict. philosoph.*

trônes n'eurent bientôt plus de solidité qu'autant qu'ils étaient donnés ou approuvés par le pape. En 754, Étienne II délia les Français du serment de fidélité qu'ils avaient fait à Childéric III, leur roi légitime, et permit, de son plein pouvoir, à Pepin, fils de Charles-Martel, de ceindre la couronne de France. En 800, Léon III couronna Charlemagne empereur d'Occident. Ces deux princes trouvaient apparemment un grand honneur à recevoir le sceptre des mains du pape. Ils ne prévoyaient pas que, par ce système impolitique, ils s'obligeaient, eux et leurs descendans, à ramper désormais devant la cour de Rome.

A la fin du neuvième siècle, Jean VIII imagina les indulgences, pour ceux qui mourraient en combattant contre les hérétiques. Environ cent vingt ans après, Sylvestre II appela les chrétiens à la délivrance de Jérusalem. La première croisade eut lieu sous le pontificat d'Urbain II, qui la fit prêcher par toute l'Europe [1]. Cette guerre injuste et sans motifs, souillée des crimes les plus monstrueux et des plus cruels excès, était commandée par Godefroi de Bouillon, qui s'empara de Jérusalem en 1099. L'armée des croisés était immense, mais composée en grande partie de fanatiques ou de scélérats chargés de crimes, qui allaient chercher dans la Terre-Sainte les indulgences du saint Père et les richesses des Sarrasins.

Alexandre III monta sur la chaire de saint Pierre en 1181. Il excommunia les chrétiens hérétiques; et, les confondant avec les infidèles, il donna des indulgences et accorda la vie éternelle à ceux qui perdraient la vie en les combattant. Dès lors, tous les chrétiens orthodoxes furent tenus de dénoncer ceux

[1] Ce fut ce même pape qui excommunia le roi de France, Philippe Ier., parce qu'il avait répudié sa femme Berthe pour épouser Bertrade de Montfort.

de leurs frères qu'ils soupçonnaient d'hérésie. Malheur à qui était assez osé que de leur donner un asile ! Ils portaient avec eux l'anathème : l'excommunication s'étendait sur le fauteur d'hérésie comme sur l'hérétique, et les biens du protecteur étaient confisqués, aussi-bien que ceux du proscrit qu'il protégeait.

Au commencement du treizième siècle, on accusa les hérétiques Albigeois d'avoir causé des troubles : on leur déclara la guerre, elle fut atroce. Saint Dominique la prêcha au nom du pape Innocent III ; Simon, comte de Montfort, en fut le chef; le comte de Toulouse et la plus grande partie de ses sujets en furent les premières victimes.

L'inquisition commença à s'élever à la suite de cette guerre. Innocent III l'établit en 1208 dans le Languedoc [1], mais non sans de grands efforts. Pierre de Castelnau [2], envoyé du pape pour prêcher contre les hérétiques, fut assassiné par les Albigeois, à cause des fréquentes menaces qu'il faisait au comte Raymond, leur protecteur. Dès qu'on apprit sa mort, on le mit au nombre des martyrs de l'Église, et on s'occupa de le venger : des milliers de malheureux Albigeois périrent dans les flammes, en l'honneur

[1] Dans le même temps, il y ent des troubles en Angleterre, au sujet de l'élection d'un archevêque de Cantorbéri, et le pape mit le royaume en interdit. Jean-sans-Terre, an lien de s'appuyer des forces de son clergé contre les entreprises d'Innocent III, confisqua tous les biens de l'Église, et acheva de soulever ses sujets Le pape passa de l'interdit à l'excommunication, délia les sujets du serment de fidélité, et donna la conronne d'Angleterre au roi de France. Jean, qni se vit abandonné par tonte la nation, prit le parti de se soumettre au pape, et rendit son royaume fendataire et tribntaire du saint siége. Le président Hénault.

[2] Dit le Martyr; il fut tué dans le village d'*Avignoret*, près du pont de *La Rigole*, à une liene de *Ville-Franche*.

d'une religion fondée sur la douceur et la tolérance.

Innocent III mourut en 1216, avant d'avoir pu donner une forme stable à l'inquisition. Honorius III lui succéda, disposé à poursuivre cete noble entreprise. Il écrivit à saint Dominique pour l'encourager à continuer avec zèle les travaux qu'il dirigeait pour la plus grande gloire de Dieu. Dominique ne s'acquitta que trop bien de la commission.

Tandis qu'il établissait l'inquisition chez les Albigeois, Honorius III l'éleva en Italie. Elle y existait en 1224, confiée aux dominicains. Cinq ans après, le pape Grégoire IX érigea l'inquisition en tribunal, et lui donna des constitutions.

Ce pape lança contre les hérétiques une bulle dont voici quelque fragmens : « Les hérétiques, condamnés par le tribunal de l'inquisition, seront livrés au juge séculier, pour recevoir le juste châtiment dû à leur crime, après avoir été dégradés, s'ils sont engagés dans l'état ecclésiastique. Celui qui demandera à se convertir subira seulement une pénitence publique et une prison perpétuelle. Les habitans qui donneront asile aux hérétiques seront excommuniés, privés du droit d'occuper aucun emploi public, de voter, de tester, d'hériter, etc., et surtout déclarés infâmes, s'ils ne demandent réconciliation à la sainte Église catholique. Ceux qui communiqueront avec les hérétiques seront excommuniés. Il est ordonné à tout fidèle de dénoncer les uns et les autres à son confesseur, sous peine d'anathème et d'excommunication. Les enfans des excommuniés n'auront aucun droit aux emplois publics, et n'hériteront point des biens de leurs parens. Les hérétiques morts dans leur crime seront exhumés pour être la proie des flammes ; leurs cendres seront jetées au vent, leur nom livré à l'infamie et leurs biens confisqués.... »

En 1233, lorsque saint Louis eut donné à l'inquisition de France une consistance raisonnable, d'après les décrets des conciles de Toulouse, de Narbonne et de Béziers, Grégoire IX songea à la faire fleurir aussi dans l'Espagne. Il y avait dans les royaumes de Castille, de Navarre et d'Aragon, des religieux dominicains depuis l'établissement de l'inquisition. Il est probable par conséquent qu'elle y était déjà établie; mais elle était loin de cet état de splendeur où l'éleva saint Ferdinand, roi des Espagnes. Grégoire IX avait envoyé des brefs aux évêques de ce royaume, principalement à D. Esparrago, évêque de Tarragone, pour lui ordonner de créer des inquisiteurs et de les envoyer dans les diocèses. Innocent IV acheva d'établir et de perfectionner cette sainte institution. Urbain IV, depuis devenu saint, s'en occupa aussi avec fruit, et sut apprécier le zèle des moines prêcheurs.

Le pouvoir de l'inquisition n'eut bientôt plus de limites. Dans son origine, cependant, elle n'avait pas le droit de prononcer la peine de mort; mais elle s'en consolait, parce qu'une loi du souverain obligeait le juge séculier à condamner à mort tout accusé que l'inquisition lui livrait, comme coupable d'hérésie. On doit être surpris de voir les inquisiteurs insérer à la fin de leurs sentences une formule où le juge est prié de ne point appliquer à l'hérétique la peine capitale, tandis qu'il est prouvé par plusieurs exemples que si, pour se conformer aux prières de l'inquisiteur, le juge séculier n'envoyait pas le coupable au supplice, il était mis lui-même en jugement, comme suspect d'hérésie, d'après une disposition de l'article 9 du règlement, portant que le soupçon résultait naturellement de la négligence du juge à faire exécuter les lois civiles infligées aux hérétiques, quoiqu'il s'y

fût engagé par serment. Cette prière, ajoute D. Llorente, n'était donc qu'une vaine formalité, dictée par l'hypocrisie, et qui seule eût été capable de déshonorer le saint-office.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, de l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir, en chaque paroisse, un prêtre et deux ou trois laïcs de bonne réputation, lesquels faisaient serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques, dans les maisons, les caves, et tous les lieux où ils se pourraient cacher, et d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu, ou son bailli, après avoir pris leurs précautions, afin que les hérétiques découverts ne pussent s'enfuir, les inquisiteurs agissaient, dans ce temps-là, de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque et de l'inquisition étaient souvent les mêmes; et quoique dans le cours de la procédure l'inquisiteur pût agir en son nom, il ne pouvait, sans l'intervention de l'évêque, faire appliquer à la question, prononcer la sentence définitive, ni condamner à la prison perpétuelle, etc. Les disputes fréquentes, entre les évêques et les inquisiteurs, sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés, etc., obligèrent, en 1473, le pape Sixte IV à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques [1].

Ces dissensions des évêques et des inquisiteurs avaient affaibli l'ancienne inquisition dans les Espagnes. On prétend même qu'elle y était entièrement abolie, quand Ferdinand V, roi de Sicile, époux de la fameuse Isabelle, monta sur le trône de Castille. Il joignit à cette couronne, celle d'Aragon, par la mort de Jean II, son père, celle de Grenade qu'il

[1] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.

conquit sur les Maures, et celle de Navarre dont il dépouilla Jean d'Albret. Isabelle et Ferdinand ne furent pas plus tôt sur le trône de Castille, qu'ils s'occupèrent de relever la glorieuse inquisition. C'est celle-ci qui a dominé en Espagne, depuis 1481 jusqu'à notre siècle.

Les inquisiteurs établirent leur tribunal, dans le couvent de saint Paul des pères dominicains de Séville, et ce fut le 2 janvier 1481 que fut promulgué le premier acte de leur juridiction.

Lorsque Isabelle vit que l'inquisition s'affermissait, elle pria le pape de donner à ce tribunal une forme propre à satisfaire tout le monde. Elle demandait que les jugemens portés en Espagne fussent définitifs et sans appel à Rome; et se plaignait en même temps qu'on l'accusât de n'avoir d'autre vue, dans l'établissement de l'inquisition, que de partager, avec les inquisiteurs les biens des condamnés. Sixte IV accorda tout, loua le zèle de la reine, et apaisa les scrupules de sa conscience sur l'article des confiscations. Une bulle du 2 août 1483 établit, en Espagne, un grand inquisiteur général à qui étaient soumis tous les tribunaux du saint office. Cette place fut donnée au père Thomas de Torquemada, fanatique d'une barbarie atroce, capable, plus que tout autre, de remplir les intentions de Ferdinand et d'Isabelle, en multipliant les confiscations et les supplices.

L'inquisition condamnait, sous ce monstre, plus de dix mille victimes par année; et il remplit dix-huit ans, les fonctions de grand inquisiteur... Il était tellement abhorré, qu'il ne sortait qu'escorté de deux cents cinquante familiers du saint-office. Il avait toujours, sur sa table, une défense de licorne, à laquelle on supposait la vertu de faire découvrir et de rendre nulle la force des poisons. Ses cruautés exci-

tèrent tant de plaintes, que le pape lui-même en fut effrayé, et que le grand inquisiteur fut obligé trois fois d'envoyer sa justification au saint père.

Ce fut principalement à la sollicitation de Torquemada, que le même Ferdinand V, surnommé le Catholique [1], bannit de son royaume tous les Juifs, en leur accordant trois mois, à compter de la publication de son édit, après lequel temps il leur était défendu, sous peine de la vie, de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume, avec les effets et marchandises qu'ils avaient achetés, mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent. Torquemada appuya cet édit, dans le diocèse de Tolède, par une défense à tous chrétiens, sous peine d'excommunication, de donner quoi que ce fût aux Juifs, même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois, il sortit de la Catalogne, du royaume d'Aragon, de celui de Valence, et des autres pays soumis à la domination de Ferdinand, environ un million de Juifs, dont la plupart périrent misérablement; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là, à leurs calamités sous Tite et sous Vespasien. Cette expulsion des Juifs causa à tous les rois catholiques une joie incroyable [2].

Quand les trois mois accordés par l'édit furent écoulés, les inquisiteurs firent leurs recherches. Quoiqu'il ne dût se trouver alors que bien peu de Juifs dans les Espagnes, on fit une multitude de victimes; et le nombre des malheureux condamnés com-

[1] Le Ferdinand qui institua l'ancienne inquisition fut béatifié et nommé *saint*. Le Ferdinand qui éleva l'inquisition moderne fut surnommé pour cela *le catholique*. Ses successeurs ont conservé ce titre.

[2] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.

me Juifs, est énorme, si on le compare au petit nombre des véritables Juifs qui eurent l'imprudence inconcevable de ne pas fuir les états de Ferdinand V.

On arrêtait, en qualité d'*hérétiques juifs*, ceux qui mangeaient avec les Juifs, ou des mêmes viandes que les Juifs; ceux qui récitaient les psaumes de David, sans dire à la fin le *Gloria patri*; ceux qui mangeaient des laitues, le jour de Pâques; ceux qui tiraient l'horoscope de leurs enfans; ceux qui soupaient avec leurs parens et leurs amis, la veille d'un voyage, comme font les Juifs; ceux qui, en mourant [1], tournaient la tête du côté de la muraille, comme fit le roi Ézéchias; ceux qui faisaient l'éloge funèbre des morts; ceux qui répandaient de l'eau dans la maison des morts, etc.

Le grand nombre des condamnés que l'on faisait mourir par le feu, obligea le préfet de Séville de faire construire, hors de la ville, un échafaud permanent en pierre, qui s'est conservé, jusqu'à nos jours, sous le nom de *Quemadero* [2]. On y enfermait les hérétiques, et ils y périssaient dans les flammes.

En 1484, Ferdinand V établit le saint-office en Aragon. Les Aragonais, après des efforts multipliés pour empêcher l'érection de ce tribunal odieux dans leur pays, assassinèrent le premier inquisiteur qu'on leur envoya. Il se nommait Pierre Arbuès d'Épila. Il portait sous ses habits une cotte de maille, et une calotte de fer sous son bonnet. Les conjurés, l'ayant frappé à la gorge, rompirent la bride de l'armure de

[1] On a vu plus haut que la mort même ne mettait pas à l'abri des poursuites de l'inquisition. En même temps qu'on brûlait le cadavre d'un hérétique, on confisquait tous ses biens, et ce n'était pas toujours une chose à négliger.

[2] Lieu du feu.

la tête, et lui portèrent le coup mortel, dans l'église métropolitaine de Saragosse, le 15 septembre 1485. Ce meurtre occasiona une espèce d'émeute, qui effraya les esprits et facilita l'établissement de l'inquisition à Saragosse. Pierre d'Épila fut honoré comme martyr de la foi ; il fit des miracles [1], et Alexandre VII le canonisa, en 1664.

Les inquisiteurs s'emparèrent bientôt des assassins du béat, et firent brûler, comme tels, plus de deux cents Aragonais. Un plus grand nombre expira dans le fond des cachots, ou pour cause d'hérésie, ou pour avoir approuvé le meurtre de Pierre d'Épila. Les principaux meurtriers furent traînés dans les rues de Saragosse ; après quoi on les pendit : leurs cadavres furent écartelés, et leurs membres exposés sur les chemins publics. On comptait parmi ces grands coupables quelques personnes des plus illustres familles de Saragosse; l'inquisition ne les épargna point : on sait que rien n'était sacré devant ce tribunal insolent. Un neveu de Ferdinand V, le fils du malheureux D. Carlos, fut enfermé dans les cachots de l'inquisition de Saragosse, d'où il ne sortit que pour subir la peine d'une pénitence publique, parce qu'il avait protégé la fuite de quelques citoyens suspects d'hérésie. — Enfin, malgré l'opposition de toutes les provinces aragonaises, l'inquisition prit racine dans ce royaume, et y étendit ses ravages.

En 1492, Ferdinand et Isabelle firent la conquête du royaume de Grenade. Les Maures offrirent de nouvelles victimes et de nouvelles richesses à l'avi-

[1] Le bienheureux Pierre Arbuès d'Épila guérissait de la peste ceux qui priaient dévotement sur son tombeau; de plus, il se montrait aux honnêtes chrétiens, et leur donnait de sages avis. *Voyez la Vie de Saint Pierre Arbuès d'Épila, par l'inquisiteur D. Diegue Garcia de Trasmiera.*

dité des inquisiteurs; en 1502, on les chassa de Grenade, comme on avait chassé les Juifs de toutes les Espagnes.

Pour ne pas promener plus long-temps le lecteur sur des atrocités politiques d'autant plus horribles que leurs effets furent plus étendus, il suffira d'ajouter que l'inquisition s'établit en Sicile en 1503; que les inquisiteurs y étaient déjà, en 1512, aussi arrogans qu'en Espagne; que ce tribunal de sang s'éleva bientôt à Naples, à Malte, en Sardaigne, en Flandre, à Venise, dans le nouveau-monde, etc., et que partout il ne servit qu'à ébranler, par des flots de sang répandus, les fondemens de la religion chrétienne.

Le Portugal ne connaissait encore qu'imparfaitement la sainte inquisition; quoique, dès le commencement du quinzième siècle, le pape Boniface IX eût délégué dans ce royaume des frères prêcheurs qui allaient, de ville en ville, brûler les hérétiques, les musulmans et les Juifs; mais ils étaient ambulans, et les rois mêmes se plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape Clément VII voulut leur donner un établissement fixe en Portugal, comme ils en avaient en Aragon et en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome et celle de Lisbonne; les esprits s'aigrirent; l'inquisition en souffrait, et n'était pas établie parfaitement. En 1539, il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte inquisition sur des fondemens inébranlables. Il apportait au roi des lettres du pape Paul III. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour; ses patentes de légat étaient dûment scellées et signées; il montrait les pouvoirs les plus amples de créer un grand inquisiteur et tous les juges du saint-office. C'était un fourbe, nommé Saavedra,

qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer et appliquer de faux sceaux et de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome, et s'y était perfectionné à Séville, d'où il arrivait, avec deux autres fripons. Son train était magnifique; il était composé de plus de cent vingt domestiques. Pour subvenir à cette énorme dépense, lui et ses confidens empruntèrent à Séville des sommes immenses, au nom de la chambre apostolique de Rome; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat *à latere*, sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que, dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe de l'inquisition, sa sainteté ne pouvait souffrir les délais, et que le roi était assez honoré que le premier courrier, qui lui en apportait la nouvelle, fût un légat du saint père. Le roi n'osa répliquer. Le légat, dès le jour même, établit un grand inquisiteur, envoya partout recueillir des décimes; et avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déjà recueilli plus de deux cent mille écus [1].

Cependant le marquis de Villanova, seigneur espagnol, de qui le légat avait emprunté, à Séville, une somme très-considérable, sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre, avec le fourbe, à Lisbonne. Le légat faisait alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève et le conduit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne.

[1] Voltaire dit aussi qu'il avait fait mourir deux cents personnes; mais Don Llorente semble le justifier de toute accusation de cruauté. Au reste, cette histoire du *faux nonce du Portugal* est tirée toute entière du *Dictionnaire philosophique*.

Le conseil de Madrid condamna le légat Saavedra au fouet et à dix ans de galères. Mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape Paul IV confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon ; il rectifia par la plénitude de sa puissance divine toutes les petites irrégularités des procédures, et rendit sacré ce qui avait été purement humain. « Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ? »

Au reste, ajoute Voltaire, on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal ; on est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infâmes; un fils peut dénoncer son père, une femme son mari : on n'est jamais confronté devant ses accusateurs; les biens sont confisqués au profit des juges; c'est ainsi du moins que l'inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours : elle s'est répandue dans tout le monde chrétien ; ce qui a fait dire à Louis de Paramo, dans son livre sur l'origine de l'inquisition, que cet arbre florissant et vert a étendu ses racines et ses branches par toute la terre et a porté les fruits les plus doux.

Ce n'est pas au reste dans l'évangile que saint Dominique a cherché les lois qu'il donna au Saint-Office. Il les puisa toutes entières dans le code des Visigottes et y ajouta de nouvelles horreurs. On trouva ces œuvres si effrayantes, que l'humanité se révolta devant la pensée de s'y soumettre. L'Allemagne et l'Angleterre s'indignèrent, les Pays-Bas se soulevèrent, deux cent mille hommes périrent pour défendre leur pays de l'invasion du saint-office. La république de Hollande se forma à la suite de ces guerres odieuses.

Mais il n'en fut pas de même de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. On connait assez les cruautés de Charles-Quint, les massacres qui signalèrent chez les Anglais le règne de Marie ; et l'on peut dire que si le saint-office n'avait pas en

Angleterre et en Allemagne cette forme imposante que l'Espagne trouve si belle, le clergé n'en extermina pas moins bien les hérétiques et les impies.

Saint Louis avait établi des inquisiteurs en France ; on voit une foule de chrétiens condamnés à la mort et aux plus cruels supplices, à la requête des inquisiteurs de la foi [1]. Les persécutions de François Ier. et de ses successeurs, le massacre de la Saint-Barthélemi, la révocation de l'édit de Nantes, la boucherie des Cévennes, toutes ces atrocités sont encore des actes que l'inquisition peut réclamer comme son ouvrage.

Les croisades ont eu d'ardens admirateurs, l'inquisition a aussi ses apologistes. Un théologien, attaché au saint-office, disait pour relever, aux yeux des ignorans, le mérite de ce divin tribunal, et pour en faire sentir la glorieuse utilité, que, grâces aux pères inquisiteurs de la foi, on ne verrait bientôt plus d'hérétiques dans les pays chrétiens, parce qu'on avait la précaution de brûler les accusés, sur le seul soupçon d'hérésie, de brûler aussi ceux qui protégeaient les hérétiques, de brûler encore ceux qui parlaient irrévéremment de l'inquisition, de brûler enfin ceux qui n'exécutaient pas strictement les moindres ordres de ce benin tribunal...

[1] On voit, dans le procès des Templiers, et dans les autres procès de ces siècles malheureux, le grand inquisiteur de la foi diriger en France le supplice des hérétiques et des sorciers. Voyez Lobineau, tomes II et III de l'histoire de Paris; Sauval, livres X et XI, etc. vous trouverez une foule de condamnations et d'exécutions faites à Paris, à la requête de l'inquisiteur de la foi. L'inquisition établie en France n'avait pu s'y élever aussi haut qu'en Espagne; mais les moines s'efforçaient de lui donner une bonne consistance. Ils avaient fait tant de progrès, au milieu du seizième siècle, que, pour les empêcher d'établir le saint-office aussi solidement que chez les Espagnols, le chancelier de l'Hôpital fut obligé, en 1560, d'accorder l'édit de Romorantin, qui attribue aux évêques la connaissance du *crime d'hérésie*....

On comprend, sous le nom d'hérésie, toute erreur non reçue par les conciles, tout sentiment contraire aux décisions du pape, toute espèce de doute sur les décrets de la sainte inquisition. Croire que le pape n'est pas infaillible, qu'il n'a pas une puissance sans bornes sur le temporel des rois, que ses bulles ne sont pas inspirées; lire un livre condamné par l'inquisition; ne pas dénoncer son père, sa mère, sa femme, en cas d'hérésie; donner des conseils à une personne arrêtée par les familiers du saint-office; écrire une lettre de consolation à son ami prisonnier; ne point manger de porc, parce qu'on ne le digère pas; faire quelque chose qui sente le Juif, etc., toutes ces abominations sont des hérésies, pour lesquelles on est brûlé dans une chemise de soufre.

Et quand les innombrables espions du saint-office ont dénoncé une personne coupable de quelqu'un de ces crimes, il est presque impossible d'échapper aux supplices. L'accusé se trouve dans un abandon général, parce que ni ses amis, ni ses proches parens n'osent le défendre, ni le secourir, ni lui écrire, ni le voir. Il est bientôt plongé dans les cachots infects de l'inquisition. Ces cachots sont assez profonds, pour que les cris des malheureux ne soient point entendus. Le jour n'y pénètre pas, pour que ceux qui y sont renfermés ne puissent s'occuper d'autre chose que de la pensée des maux qu'on leur apprête. Les horreurs de la faim où l'on abandonne quelquefois les prisonniers ont produit des choses si dégoûtantes ou si atroces, qu'on n'a pas la force d'en retracer la peinture.

A la suite de ces épreuves, on fait comparaître l'accusé, et on lui demande quel est son crime, comme si on n'avait aucune déposition contre lui, et comme si on ne l'avait arrêté que pour savoir de sa bouche l'état de sa conscience. Si l'accusé

ne confesse pas, on le replonge dans son cachot.

Rien n'est plus facile que de se perdre dans les abimes que ce noir tribunal offre de toutes parts. Une foule de malheureux, que les familiers du saint-office avaient arrêtés, sur le simple soupçon de quelque crime imaginaire, se sont jetés dans les serres du vautour, en pensant se sauver par la confession. On leur commandait d'avouer leur crime : ils ne trouvaient dans leur conscience que de vertueux souvenirs; mais comme il fallait une occasion de supplice à ces juges altérés de sang et habitués à trouver partout des coupables; comme on avait l'espoir d'abréger, par une peine plus courte, des maux trop longs et trop accablans, l'accusé s'avouait coupable, sans qu'il eût jamais songé à l'être.

Mais dans ces questions, où l'accusateur était inconnu, l'accusé ne sachant pas de quel crime on le chargeait, en avouait souvent un autre également imaginaire. L'huissier de l'inquisition écrivait tous les aveux; et souvent un malheureux se disait dix fois criminel, avant de confesser l'hérésie pour laquelle on l'avait arrêté....

Lorsque le prévenu ne confesse point d'abord, après qu'on l'a remis de nouveau dans les souterrains du saint-office, on le fait comparaître une seconde fois; et alors, s'il s'obstine à nier encore, on lui donne par écrit les détails du forfait catholique dont on l'accuse; mais on se garde bien de lui faire connaître ses délateurs, ni de le confronter avec eux, parce que ce sont ordinairement des espions de l'inquisition, ou un fils, une femme, un frère, un mari, qui dénoncent leur père, leur époux, leur sœur, leur femme. Si l'accusé désavoue l'acte qu'on lui présente, on le met à la question. Il y en a trois principales sortes. La première est celle de la corde. Elle

consiste à lier au criminel les bras derrière le dos, à l'enlever ensuite par le moyen d'une poulie, et à le laisser retomber d'une hauteur considérable à un pied de la terre, après l'avoir tenu quelque temps suspendu. Cette torture, dont l'effet ordinaire est de disjoindre tous les membres du patient, dure quelques heures, plus ou moins, selon que le jugent convenable les inquisiteurs, qui y assistent, pour examiner les tourmens du coupable, et interrompre la question au moment où il pourrait rendre l'âme et leur échapper.

Si l'accusé a eu la constance de ne rien avouer pendant ce supplice, on le soumet à la seconde torture, qui est celle de l'eau. Elle consiste à faire avaler au patient une quantité extraordinaire d'eau chaude. On le couche ensuite dans une auge de bois, qui se ferme et se serre à volonté. Cette auge est traversée, par le milieu, d'une pièce de bois, qui courbe en arrière le corps du prévenu, et lui rompt l'épine du dos, aussitôt que les inquisiteurs en donnent le signal.....

Mais la torture la plus *utile*, pour les pécheurs endurcis, est celle du feu. On frotte les pieds du prisonnier, avec du beurre, du lard, de l'huile, ou toute autre matière pénétrante et combustible; on l'étend par terre, les pieds tournés vers un bon brasier, et on les lui brûle, jusqu'à ce qu'il ait confessé ce qu'on veut savoir. Ces tortures se donnent ordinairement dans un souterrain très-profond, où l'on descend par une infinité de détours, afin que les cris horribles des torturés ne puissent être entendus. Ce souterrain n'est éclairé que de deux flambeaux, à la lueur desquels le patient peut entrevoir les instrumens de son supplice, et les bourreaux qui le tourmentent, et les inquisiteurs qui l'examinent. Ces bourreaux sont vêtus d'une grande robe de treillis noir; ils ont le visage masqué d'un capuchon de même étoffe, que l'on

a percé aux endroits du nez, de la bouche et des yeux.

Les lois humaines ont toujours excepté les femmes de la question, quels que soient leurs crimes, par égard pour leur délicatesse, et par respect pour la pudeur. Le saint-office s'est mis au-dessus de ces considérations; et l'on a vu ces juges ecclésiastiques donner la torture trois fois de suite à une jeune fille.....

On n'épargne pas plus la modestie que la faiblesse des prisonnières, pour des choses que l'on regarde ailleurs comme des bagatelles. Par exemple, si elles n'observent pas le rigoureux silence qui est ordonné dans les prisons de l'inquisition [1], on les fait dépouiller absolument nues; et les geôliers, qui sont des moines attachés au sacré tribunal, fouettent ces malheureuses, le long des corridors, et d'une manière si cruelle, qu'elles en portent souvent les traces toute leur vie. Rien ne peut mettre les femmes à l'abri de ces horribles traitemens, à moins qu'aux dépens de leur honneur, elles n'adoucissent, par leur beauté, leur jeunesse et leur complaisance, les inquisiteurs et leurs familiers.

Quand les tourmens n'ont rien fait avouer à ceux qui ont épuisé dans les tortures toute l'imagination du saint-office, on les reconduit en prison, et la ruse succède alors à l'artifice. On leur envoie des espions du tribunal, qui, feignant d'être prisonniers et innocens comme eux, s'emportent contre l'inquisition et

[1] Les inquisiteurs obligent leurs prisonniers à garder le silence le plus strict pendant tout le temps qu'ils passent dans les prisons. On a vu des malheureux y oublier leur langue, et y laisser leur raison. Mais le saint-office n'ayant pu encore imaginer un moyen de comprimer les plaintes et les sanglots de ceux qu'on laisse mourir de faim, ou qu'on remet au cachot après la torture, on a imaginé de faire ces cachots assez profonds pour que les cris et les pleurs ne soient point entendus.

contre ses tyrannies exécrables. Par ces discours aussi vrais qu'artificieux, les agens apostés pour surprendre, font tomber les prévenus dans le piége, d'autant plus aisément qu'on ne peut guère se défendre de mêler ses plaintes à celles d'un malheureux, dont on croit partager le sort. Tout le mal qu'on dit alors des inquisiteurs est retenu, amplifié ; et ces juges n'ont pas besoin d'autres preuves, pour condamner au feu.

Les prêtres qui composent le saint-office ne rougissent pas de jouer eux-mêmes ces rôles infâmes. Ils affectent de consoler les prisonniers, témoignent qu'ils sont touchés de leurs maux, qu'ils ne veulent par leur perte, mais leur conversion, que le moindre aveu qu'ils feraient en particulier, et pour lequel ils leur promettent un secret inviolable, suffirait pour terminer leurs peines, et leur faire recouvrer leur liberté, etc. Si le prisonnier n'est pas assez prudent pour se défier de ces artifices, il est perdu sans ressource ; il ne saurait éviter ou le bûcher, ou les galères, ou la prison perpétuelle, avec l'infamie et la perte de tous ses biens.

Celui qui s'avise de se soustraire, par la fuite, aux recherches de l'inquisition, doit renoncer à sa patrie, à sa famille, à ses biens, à son honneur ; et, quoique son innocence soit bien attestée, il ne remettra plus le pied sur le sol natal ; il ne reverra plus sa femme, il n'embrassera plus ses enfans, à moins que la mendicité où ils sont réduits ne les amène dans le lieu de son exil..... On lui fera son procès sans qu'il y soit présent ; on confisquera tout ce qui lui appartient, on le brûlera en effigie ; et, afin que la mémoire s'en conserve chez la postérité, on suspendra, dans l'église de la sainte inquisition, son portrait, avec son nom, ses titres, ses qualités, ses prétendus crimes ; et, s'il se laisse reprendre par les familiers

du tribunal, il sera brûlé, sans pouvoir obtenir un autre jugement, parce que, comme le pape, les inquisiteurs sont infaillibles et ne restituent pas.

La mort, nous l'avons dit, ne met point à couvert de ces saintes fureurs; on procède contre les morts aussi-bien que s'ils étaient vivans. On porte en procession leur effigie et leurs os, qu'on jette solennellement dans le bûcher, après avoir lu publiquement la sentence de mort infamante. Ce dernier cas est d'autant plus fréquent, que la plupart de ceux qui entrent dans les cachots de l'inquisition y meurent, ou des chagrins qu'ils y éprouvent, ou des mauvais traitemens qu'ils y reçoivent, ou de la faim qu'on leur laisse endurer, ou de la suite des tortures, ou enfin d'une mort qu'ils se donnent.

Ce qui les porte à cet acte de désespoir, c'est que, contre l'ordinaire des autres tribunaux, où l'exécution suit de près la sentence portée contre un criminel, l'inquisition diffère souvent de plusieurs années la mort d'un coupable, à qui elle a prononcé sa condamnation. Ces lenteurs et le séjour affreux des cachots le font mourir à chaque instant, d'une manière qui, pour n'être que dans l'imagination, n'en est pas moins sensible. Aussi la plupart de ces malheureux se détruisent-ils eux-mêmes, pour s'épargner toutes ces horreurs, ou par le poison lorsqu'ils peuvent s'en procurer, ou en s'ouvrant les veines, ou en se brisant la tête contre les pierres qui leur servent de lit.

Les prêtres et les moines, qui sont juges et parties dans ce tribunal, ne se contentent pas de prononcer la condamnation de mort, ils assistent au supplice des criminels, et donnent à cette cérémonie tout l'appareil et toute la pompe ecclésiastique. Ils ont poussé si loin la barbarie, que ces sanglantes exécutions font partie des réjouissances publiques; et que, dans l'Es-

pagne et le Portugal, pour célébrer dignement l'avénement des rois à la couronne, leur sacre, leur majorité, leurs mariages, la naissance du prince héréditaire, on fait un grand *auto-da-fé*, comme on tire chez nous un feu d'artifice.

Quand on n'a pas à fêter quelqu'un de ces événemens, les inquisiteurs ne font que tous les deux ans leurs grands *auto-da-fé*, à moins que le nombre des prisonniers n'oblige à vider plus tôt les prisons. Ces cérémonies sont annoncées long-temps en avant, et publiées au prône dans tous les bourgs et hameaux voisins du lieu où elles doivent se faire. On choisit, pour l'*auto-da-fé*, le premier dimanche de l'Avent, parce que l'Évangile de ce jour parle du *jugement dernier*, que les inquisiteurs prétendent représenter au naturel par leurs exécutions....

La sentence de ceux qui doivent être brûlés leur est lue quinze jours auparavant, pour leur donner le temps de bien sentir leur destinée horrible. La nuit qui précède l'*acte de foi*, on leur porte les habits destinés à cette fête. Ils consistent dans une veste à longues manches et un pantalon de toile noire rayée de blanc. On les conduit ensuite dans une grande galerie, où ils sont rangés selon la qualité de leurs crimes et la diversité des supplices qu'on leur prépare.

Là, on leur donne la principale pièce de leur livrée. C'est un scapulaire de toile, qui ressemble un peu à une chasuble de prêtre. Il y en a de trois sortes : le *san-benito*, fait de toile jaune, et chargé, par-devant et par-derrière, d'une croix de Saint-André, peinte en rouge. On le donne aux incrédules, aux Juifs, aux Mahométans et aux hérétiques. Ceux qui persistent à nier les faits dont on les accuse, et qui sont cependant *convaincus*, par les dépositions des familiers du saint-office, portent la *samarra* de toile grise. Le portrait

du condamné y est peint au naturel, devant et derrière, assis ou debout sur des tisons embrasés, entouré de flammes et de démons. Ceux qui s'accusent des crimes qu'on leur ordonne d'avouer, portent une *samarra* couverte de flammes renversées. Ceux-là ne sont pas ordinairement brûlés, mais condamnés à quelque autre châtiment, ce qu'on leur laisse ignorer jusqu'au moment de la cérémonie. Outre le scapulaire d'uniforme, on met sur la tête de tous les condamnés un bonnet de carton appelé *carrochas*, fait en pain de sucre, chargé de flammes et de petits démons [1].

La procession est ouverte par une troupe de moines. Les condamnés viennent ensuite, portant à la main un cierge de cire jaune. On leur donne des parrains, parce qu'ils vont être baptisés dans leur sang, pour l'honneur de la foi. A la suite des coupables qui vivent encore, viennent ceux qui n'ont pu résister aux mauvais traitemens que l'on endure dans les cachots de l'inquisition, ceux qui se sont donné la mort, et ceux que l'on a déterrés. On porte leurs os dans des caisses, et, au bout d'une perche, leur effigie avec leur nom, chargée du scapulaire ; coiffée du carrochas, et ornée de tout l'attirail qui entoure les vivans. Cette marche effrayante est fermée par le grand inquisiteur, suivi de tous ses officiers, et d'une foule innombrable de peuple, que la curiosité et l'espoir des indulgences attirent de toutes parts aux *auto-da-fé*.

Quand la procession est arrivée à l'église, on fait un sermon sur l'utilité et la douceur du saint-office.

[1] Comme l'Évangile défend de répandre le sang, on donne aux criminels une chemise de soufre, qui leur brûle tout le corps en même temps, et empêche le sang de se répandre.

On lit ensuite la sentence de tous les condamnés, et un prêtre donne à ceux qui ont avoué un coup de gaule, pour les relever de l'excommunication qu'ils ont encourue par leurs hérésies. Après cela on fait la distribution des supplices. On étrangle et on brûle ceux qui meurent chrétiennement, on brûle à petit feu ceux qui s'obstinent à ne rien confesser.

Les autres juges, dit Montesquieu, présument qu'un accusé est innocent ; les inquisiteurs le présument toujours coupable. Dans le doute, ils tiennent pour règle de se déterminer du côté de la rigueur, apparemment parce qu'ils croient les hommes mauvais. Mais, d'un autre côté, ils en ont une si bonne opinion, qu'ils ne les jugent jamais capables de mentir : car ils reçoivent le témoignage des ennemis capitaux, des femmes de mauvaise vie, de ceux qui exercent une profession infâme. Ils font dans leur sentence un petit compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de soufre, et leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés ; qu'ils sont doux, qu'ils abhorrent le sang, et sont au désespoir de les avoir condamnés ; mais, pour se consoler, ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit [1].

Nous pourrions rassembler ici des volumes d'anecdotes, nous nous contenterons d'en rapporter deux ou trois.

Gaspard de Santa-Crux, impliqué dans l'affaire du meurtre de Pierre d'Épila, s'était réfugié à Toulouse, où il mourut, après avoir été brûlé en effigie à Saragosse. Un de ses enfans fut arrêté par ordre des inquisiteurs, comme ayant favorisé l'évasion de son père. Il subit la peine de *l'auto-da-fé public*, et fut condamné

[1] 29e. *lettre persane.*

à prendre copie du jugement rendu contre son père, à se rendre à Toulouse, pour présenter cette pièce aux dominicains, à demander que son cadavre fût exhumé, pour être brûlé, et enfin à revenir à Saragosse remettre aux inquisiteurs le procès-verbal de cette exécution. Le fils condamné se soumit, sans se plaindre, à l'ordre de ses juges.

A Barcelone, l'inquisition fit châtier, en novembre 1506, un homme convaincu de judaïsme, et qui se disait disciple du fameux Jacob Barba; il se vantait d'être Dieu, un en trois personnes; il soutenait que les décisions du pape étaient nulles, sans son approbation; qu'il serait mis à mort, à Rome; qu'il ressusciterait le troisième jour, et que tous ceux qui croiraient en lui seraient sauvés. Il me semble, dit ici D. Llorente, que les extravagances de cet homme n'avaient aucun rapport avec les erreurs des Juifs, et que le malheureux était bien plus fou qu'hérétique.

Si l'on en croit quelques historiens, Philippe III, roi d'Espagne, obligé d'assister à un *auto-da-fé*, frémit et ne put retenir ses larmes, en voyant une jeune Juive et une jeune Maure de quinze à seize ans, qu'on livrait aux flammes, et qui n'étaient coupables que d'avoir été élevées dans la religion de leurs pères et d'y croire. Ces historiens ajoutent que l'inquisition fit un crime à ce prince d'une compassion si naturelle; que le grand inquisiteur osa lui dire que, pour l'expier, il fallait qu'il lui en coûtât du sang; que Philippe III se laissa saigner, et que le sang qu'on lui tira fut brûlé par la main du bourreau [1].

On voit, dans la cathédrale de Saragosse, le tombeau d'un fameux inquisiteur. Il y a six colonnes

[1] Saint-Foix, *Essais sur Paris*.

sur ce tombeau, à chacune de ces colonnes un Maure attaché, qu'il paraît qu'on va brûler. Si jamais le bourreau, dans quelque pays, était assez riche pour se faire élever un mausolée, celui-là pourrait lui servir de modèle [1].

On regarde saint Dominique comme le fondateur de la sainte inquisition. Nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces mots : « A tous les fidèles chrétiens qui auront » connaissance des présentes lettres, Fr. Dominique, » chanoine d'Osma, le moindre des pécheurs, salut » en Jésus-Christ. En vertu de l'autorité apostolique » du légat du saint siége, que nous sommes chargés » de représenter, nous avons réconcilié à l'église le » porteur de ces lettres, Ponce Roger, qui a quitté, » par la grâce de Dieu, la secte des hérétiques, à » condition qu'il se fera fouetter par un prêtre, trois » dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville » jusqu'à la porte de l'église, comme il nous l'a pro» mis avec serment; qu'il fera maigre toute sa vie; » qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année; qu'il ne » boira jamais de vin, qu'il portera le *San-benito* [2], » avec des croix; qu'il récitera le bréviaire tous les » jours, sept *pater* dans la journée, dix le soir et vingt » à l'heure de minuit; qu'il vivra chastement, gardant » désormais une continence absolue, et qu'il se pré» sentera tous les mois au curé de sa paroisse, etc.; » tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, » parjure, excommunié, etc. [3] »

Mais, quoique Dominique soit le véritable fondateur de l'inquisition, Louis de Paramo, l'un des plus res-

[1] Saint-Foix, *Essais sur Paris*.

[2] Corruption de *sacco bendito*, sac béni. — C'est un scapulaire qu'on fait porter aux hérétiques condamnés.

[3] Paramo, liv. I.

pectables écrivains et des plus brillantes lumières du saint-office, rapporte, au titre second de son second livre, que Dieu fut le premier instituteur du saint-office, et qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre Adam. D'abord Adam est cité au tribunal : *Adam, ubi es ?* Et en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de Dieu nulle.

Les habits de peau, que Dieu fit à Adam et à Ève, furent le modèle du *San-benito*, que le saint-office fait porter aux hérétiques. Il est vrai, dit Voltaire, que par cet argument on prouve que Dieu fut le premier tailleur; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

Adam fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre : c'est de là que le saint-office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés... Louis de Paramo remarque que les habitans de Sodôme furent brûlés comme hérétiques, parce que la sodomie est une hérésie formelle. De là, il passe à l'histoire des Juifs, il y trouve partout le saint-office.

Jésus-Christ est le premier inquisiteur de la nouvelle loi. Il en exerça les fonctions, dès le treizième jour de sa naissance, en faisant annoncer à la ville de Jérusalem, par les trois rois mages, qu'il était venu au monde; et depuis en faisant mourir Hérode rongé de vers, en chassant les vendeurs du temple, et enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent, en punition de son infidélité. Après Jésus-Christ, saint Pierre, saint Paul et les autres apôtres furent inquisiteurs, de droit divin. Il communiquèrent leur puissance aux papes et aux évêques leurs successeurs, qui la transmirent à saint Dominique. Saint Dominique, étant venu en France, avec l'évêque d'Osma, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois,

et se fit aimer de Simon, comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre. Le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Béziers, et en fit massacrer tous les habitans; à Laval, on brûla, en une seule fois, quatre cents Albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus, dit Paramo, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre, ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras, on en brûla soixante, et dans un autre endroit, cent quatre-vingt.

Paramo fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'inquisition a mis à mort; il en trouve beaucoup au delà de cent mille: son livre fut imprimé en 1589, à Madrid, avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque et le privilége du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à la fois et si abominables, mais alors rien ne paraissait plus naturel et plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à Louis de Paramo, quand ils sont fanatiques [1].

C'est surtout aux francs-maçons et aux sorciers, hérétiques de première classe, que l'inquisition n'a cessé de faire la guerre. A la fin du dernier siècle, un artisan fut arrêté au nom du saint-office pour avoir dit dans quelques entretiens qu'il n'y avait ni diables, ni aucune autre espèce d'esprits infernaux capables de se rendre maître des âmes humaines. Il avoua, dans la première audience, tout ce qui lui était imputé, et ajouta qu'il en était alors persuadé pour les raisons qu'il exposa, et il déclara qu'il était prêt à détester de bonne foi son erreur, à en recevoir l'absolution, et à faire la pénitence qui lui serait imposée. « J'avais vu (dit-il en se justifiant), un si grand nombre de malheurs, dans ma personne, ma famille, mes biens et

[1] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.

mes affaires, que j'en perdis patience, et que, dans un moment de désespoir, j'appelai le diable à mon secours : je lui offris en retour ma personne et mon âme. Je renouvelai plusieurs fois mon invocation, dans l'espace de quelques jours, mais inutilement, car le diable ne vint point. Je m'adressai à un pauvre homme qui passait pour sorcier; je lui fis part de ma situation. Il me conduisit chez une femme, qu'il disait beaucoup plus habile que lui dans les opérations de la sorcellerie. Cette femme me conseilla de me rendre. trois nuits de suite, sur la colline des *Vistillas* de Saint François, et d'appeler à grands cris Lucifer, sous le nom d'*ange de lumière*, en reniant Dieu et la religion chrétienne, et en lui offrant mon âme. Je fis tout ce que cette femme m'avait conseillé, mais je ne vis rien : alors elle me dit de quitter le rosaire, le scapulaire et les autres signes de chrétien que j'avais coutume de porter sur moi, et de renoncer franchement et de toute mon âme à la foi de Dieu, pour embrasser le parti de Lucifer, en déclarant que je reconnaissais sa divinité et sa puissanee pour supérieures à celles de Dieu même; et, après m'être assuré que j'étais véritablement dans ces dispositions, de répéter, pendant trois autres nuits, ce que j'avais fait la première fois. J'exéeutai ponctuellement ce que cette femme venait de me prescrire, et cependant *l'ange de lumière* ne m'apparut point. La vieille me recommanda de prendre de mon sang, et de m'en servir pour écrire sur du papier que j'engageais mon âme à Lucifer, comme à son maître et à son souverain; de porter cet écrit au lieu où j'avais fait mes invocations, et pendant que je le tiendrais à la main, de répéter mes anciennes paroles : je fis tout ce qui m'avait été recommandé, mais toujours inutilement.

« Me rappelant alors tout ce qui venait de se passer, je raisonnai ainsi : s'il y avait des diables, et s'il était vrai qu'ils désirassent de s'emparer des âmes humaines, il serait impossible de leur en offrir une plus belle occasion que celle-ci, puisque j'ai véritablement désiré de leur donner la mienne. Il n'est donc pas vrai qu'il y ait des démons ; le sorcier et la sorcière n'ont donc fait aucun pacte avec le diable, et ils ne peuvent être que des fourbes et des charlatans l'un et l'autre. »

Telles étaient en substance les raisons qui avaient fait apostasier l'artisan Jean Pérez. Il les exposa, en confessant sincèrement son péché. On entreprit de lui prouver que tout ce qui s'était passé ne prouvait rien contre l'existence des démons, mais faisait voir seulement *que le diable avait manqué de se rendre à l'appel, Dieu le lui défendant quelquefois, pour récompenser le coupable, de quelques bonnes œuvres qu'il a pu faire avant de tomber dans l'apostasie.* Il se soumit à tout ce qu'on voulut, reçut l'absolution et fut condamné à une année de prison, à se confesser et à communier aux fêtes de Noël, de Pâques, et de la Pentecôte, pendant le reste de ses jours, sous la conduite d'un prêtre qui lui serait donné pour directeur spirituel, à réciter une partie du rosaire et à faire tous les jours des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, etc. Enfin sa conduite ayant été humble, sage et régulière, depuis le premier jour de son procès, il se tira d'affaire beaucoup plus heureusement qu'il ne l'avait espéré [1].

INSENSIBILITÉ. — Voyez *Question*.

[1] D. Llorente, *Histoire de l'inquisition d'Espagne*. Ce procès eut lieu peu de jours avant que Llorente fût appelé au secrétariat du saint-office.

INTERDIT, — Sentence ecclésiastique qui prive les excommuniés de leurs biens, de leur puissance, de leurs droits, etc., et les sépare de la société des fidèles. Cette sorte d'arme était autrefois si en usage, que tout le monde s'en escrimait à tout propos, dit Sauval, depuis le plus grand jusqu'au plus petit; non-seulement les papes et les évêques, mais encore les abbés, les chapitres, l'université de Paris; le moindre particulier même osait aussi s'en mêler, et excommuniait tout comme les autres [1].

Les interdits et les excommunications ont été en usage chez presque tous les peuples. Les Atlantes, incommodés par l'excessive chaleur du soleil, payaient un prêtre pour l'excommunier tous les matins. Être chassé de la synagogue était la plus grande peine chez les Juifs. César, en parlant des Gaulois, dit que les Druides jugeaient tous les procès; qu'ils interdisaient les sacrifices à quiconque refusait de se soumettre à leurs sentences; que ceux qui avaient été interdits étaient réputés impies et scélérats, qu'ils n'étaient plus reçus à plaider ni à témoigner en justice, et que tout le monde les fuyait, dans la crainte que leur abord et leur entretien ne portassent malheur. On lit dans Plutarque que la prêtresse Théano, pressée par le sénat d'Athènes de prononcer des malédictions contre Alcibiade, qu'on accusait d'avoir mutilé, la nuit, en sortant d'une débauche, des statues de Mercure, s'excusa en disant *qu'elle était prêtresse des dieux pour prier et bénir, et non pour détester et maudire*. Philippe-Auguste ayant voulu répudier Ingelburge pour épouser Agnès de Méranie, le pape mit le royaume en interdit; les églises furent fermées pendant plus de huit mois; on ne disait plus ni messe

[1] Histoire et recherches sur les antiquités de Paris, liv. VI.

ni vêpres ; on ne mariait point ; les œuvres du mariage étaient même illicites : il n'était permis à personne de coucher avec sa femme, parce que le roi ne voulait plus coucher avec la sienne ; et la génération ordinaire dut manquer en France cette année-là [1].

Venilon, archevêque de Sens, excommunia et déposa de son plein pouvoir Charles-le-Chauve. On trouve cette phrase dans l'écrit que ce monarque publia contre le séditieux : *Ce prélat*, dit-il, *ne devait pas m'interdire, avant que j'eusse comparu devant les évêques qui m'ont sacré, et que j'eusse subi leur jugement, auquel j'ai été et serai toujours très-soumis ; ils sont les trônes de Dieu, et c'est par eux qu'il prononce ses décrets* [2].....

En 1142 il s'éleva des différens, entre la cour de France et le saint siége, à l'occasion de l'archevêché de Bourges, où Innocent II voulait soutenir celui qu'il avait fait élire par le chapitre, quoique le roi Louis-le-Jeune, suivant le droit qu'il en avait, se fût opposé à cette élection. Innocent II avait obligation au roi, dit le président Hénault, puisque ce fut dans le concile tenu à Étampes que ce pontife fut préféré à son concurrent Anaclet II; cela ne l'empêcha pas de mettre le domaine du roi de France en interdit, et Louis-le-Jeune ne put expier *son crime* que par une croisade. Il partit donc, suivant les conseils de saint Bernard et malgré les fortes représentations de l'abbé Suger ; il s'embarqua pour la Palestine, à la tête de quatre-vingt mille hommes, emmenant avec lui Éléo-

[1] Sanval dit à ce propos que Philippe-Auguste ayant assemblé à Melun tous les grands seigneurs, lorsque le pape l'eut excommunié (en 1206), ils lui déclarèrent tous qu'ils ne le tiendraient point pour excommunié, qu'ils ne sussent les raisons que le pape avait d'en venir là.

[2] Saint-Foix, *Essais sur Paris.*

nore sa femme, qui se conduisit fort mal en Terre Sainte. Cette croisade ne produisit, comme toutes les autres, que des crimes, des défaites et de pieuses horreurs.

Un homme en *pénitence publique* était suspendu de toutes fonctions civiles, militaires et matrimoniales; il ne devait se faire faire les cheveux, ni se faire faire la barbe, ni aller au bain, ni même changer de linge: cela faisait à la longue un vilain pénitent. Le bon roi Robert encourut les censures de l'Église pour avoir épousé sa cousine; il ne resta que deux domestiques auprès de lui; ils faisaient passer par le feu tout ce qu'il avait touché. En un mot, l'horreur pour un excommunié était telle, qu'une fille de joie, avec qui Eudes-le-Pelletier avait passé quelques momens, ayant appris quelques jours après qu'il était excommunié depuis six mois, fut si saisie, qu'elle tomba dans des convulsions qui firent craindre pour sa vie: elle en guérit par l'intercession d'un saint diacre [1].

Les démêlés si connus entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel commencèrent à éclater en 1303 : le premier sujet de mécontentement du pape venait de ce que le roi avait donné retraite aux Colonnes, ses ennemis; mais le roi avait des sujets bien plus graves de se plaindre de Boniface [2]. Ce pontife, se croyant autorisé par ses prédécesseurs, voulait partager avec lui les décimes levées sur le clergé de France; la résistance de Philippe irrita le pape, et, pour première vengeance, il créa le nouvel évêché de Pamiers, sans le concours de la puissance royale, nécessaire en cette matière. Boniface fit plus, il se plut à braver le roi,

[1] Saint-Foix, *Essais sur Paris.*

[2] Le président Hénault.

en nommant légat en France Bernard Saissetti, qui s'était fait ordonner évêque malgré ce prince : Bernard, en vertu de ses pouvoirs de légat, ordonna au roi de partir pour une nouvelle croisade, et de mettre en liberté le comte de Flandre, qu'il tenait prisonnier. Le roi fit arrêter Bernard, et le remit entre les mains de l'archevêque de Narbonne, son métropolitain. Le pape lança une bulle foudroyante qui mit le royaume en interdit. Philippe assembla les trois états du royaume, et convint de convoquer un concile. On en donna avis aux princes voisins, et il fut arrêté qu'on appellerait au futur concile de tout ce que le pape avait fait. Nogaret partit, en apparence pour signifier l'appel, mais en effet pour enlever le pape. Sciarra-Colonne et lui l'investirent dans la ville d'Agnanic; Sciarra donna un soufflet au pape, et se mit en devoir de le tuer; Nogaret l'en empêcha : le pape mourut peu de temps après. Toutes ces affaires auraient eu de graves suites pour la France; Benoît XI les prévint en déclarant Philippe-le-Bel absous des censures de Boniface VIII.

Les prétentions de Grégoire XII et de Benoît XIII à la papauté avaient élevé un schisme dans l'Église au commencement du quinzième siècle. Grégoire XII, pour étouffer le schisme, consentait à se démettre de sa dignité, pourvu que *Pierre-de-la-Lune*, dit Benoît XIII, voulût en faire autant. Mais Benoît XIII n'y voulut rien entendre, et répondit qu'*Ange Corravian*, dit Grégoire XII, devait se soumettre au plus vite à son autorité apostolique. Le roi de France, Charles VI, ennuyé de ces dissensions, leur manda à tous deux, au mois de mars 1407, que si l'Église n'était réunie avant l'Ascension, ni lui ni la France entière ne les reconnaîtraient plus pour souverains pontifes. Benoît excommunia aussitôt le roi, et mit le

royaume en interdit. Un courrier aragonnais en apporta la sentence à Charles VI, et chercha à s'échapper après la lui avoir remise, mais il fut arrêté et conduit en prison. La sentence d'excommunication fut déchirée publiquement dans la grand'chambre; et l'ambassadeur de Pierre-de-la-Lune, aussi-bien que son courrier, furent condamnés à faire amende honorable, revêtus d'une tunique blanche où étaient figurées les armes de Benoît renversées et coiffées d'une mitre de papier. — Le concile de Pise termina les disputes de Grégoire et de Benoît, en les déposant tous deux, et en proclamant pape Alexandre V.

Plusieurs autres princes furent interdits comme ceux-ci; mais à mesure que les ténèbres des siècles de barbarie se dissipaient, les foudres de Rome perdaient leur antique pouvoir. Elles sont maintenant tombées en désuétude, et n'inspirent plus qu'un ridicule effroi aux esprits faibles. En 1512, le pape Jules II jeta un interdit sur le royaume de France, et en particulier sur la ville de Lyon, parce que Louis XII avait transféré dans cette ville le concile de Pise, et qu'il y avait cité le pape, pour qu'il rendît compte de sa conduite envers les Français. — En 1585, le pape Sixte-Quint excommunia le roi de Navarre, et le déclara indigne de succéder à la couronne. Henri IV en appela, comme d'abus, au concile général, et fit afficher son acte d'appel aux portes du Vatican. Cette conduite força le pape lui-même à admirer Henri IV. Voyez *Excommunication*.

INVISIBILITÉ. — Pour être invisible, il ne faut que mettre devant soi le contraire de la lumière; un mur, par exemple [1].

Mais le petit Albert et les Clavicules de Salomon

[1] Le comte de Gabalis.

nous découvrent des secrets importans pour l'invisibilité. On se rend invisible en portant sous son bras droit le cœur d'une chauve-souris, celui d'une poule noire et celui d'une grenouille; ou bien volez un chat noir, achetez un pot neuf, un miroir, un briquet, une pierre d'agate, du charbon et de l'amadou, observant d'aller prendre de l'eau au coup de minuit à une fontaine; après quoi allumez votre feu, mettez le chat dans le pot, et tenez le couvert de la main gauche sans jamais bouger ni regarder derrière vous, quelque bruit que vous entendiez; et après l'avoir fait bouillir vingt-quatre heures, mettez-le dans un plat neuf, prenez la viande et la jetez par-dessus l'épaule gauche, en disant ces paroles : *Accipe quod tibi do et nihil amplius;* puis mettez les os l'un après l'autre sous les dents, du côté gauche, en vous regardant dans le miroir; et si l'os que vous tenez n'est pas le bon, jetez-le successivement, en disant les mêmes paroles jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé; sitôt que vous ne vous verrez plus dans le miroir, retirez-vous à reculons en disant : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.*

On peut de même, pour se rendre invisible, faire cette opération que l'on commence un mercredi avant le soleil levé : on se munit de sept fèves noires; puis on prend une tête de mort; on met une fève dans la bouche, deux dans les narines, deux dans les yeux et deux dans les oreilles; on fait ensuite sur cette tête la figure d'un triangle, puis on l'enterre la face vers le ciel; on l'arrose pendant neuf jours avec d'excellente eau-de-vie, de bon matin, avant le soleil levé. Au huitième jour, vous y trouverez un esprit ou démon qui vous demandera, que fais-tu là? vous lui répondrez, j'arrose ma plante. Il vous dira, donne-moi cette bouteille, je l'arroserai moi-même;

vous lui répondrez que vous ne le voulez pas. Il vous la redemandera encore ; vous la lui refuserez, jusqu'à ce que, tendant la main, vous verrez dedans une figure semblable à celle que vous avez faite sur la tête ; vous devez être assuré que c'est l'esprit véritable de la tête ; n'ayant plus de surprise à craindre, vous lui donnerez votre fiole, il arrosera lui-même, et vous vous en irez.

Le lendemain, qui est le neuvième jour, vous y retournerez ; vous y trouverez vos fèves mûres, vous les prendrez, vous en mettrez une dans votre bouche, puis vous regarderez dans un miroir ; si vous ne vous y voyez pas, elle sera bonne. Vous en ferez de même de toutes les autres ; celles qui ne vaudront rien doivent être enterrées où est la tête.

Avant de faire l'expérience d'invisibilité, vous direz de cœur les paroles suivantes : « Scaboles, Habrion, Elae, Elimigit, Gabalii, Semitrion, Metinobal, Saniteut, Heremobol, Cane, Methé, Baluti, Catea, Timeguel, bora, par l'empire que vous avez sur nous, faites cette œuvre, afin que je puisse être invisible. » Il faut écrire ces caractères avec du sang, et dire encore cette conjuration : « Je vous conjure et vous contrains, ô vous, esprits d'invisibilité ! qu'incontinent, et sans tarder, vous consacriez cette expérience, afin que certainement je puisse aller invisible et sans fourberies. Derechef, je vous conjure encore, par Lucifer, votre prince, et par l'obéissance que vous lui devez, et par la puissance de Dieu, qu'incontinent vous m'aidiez en telle sorte que vous consacriez cette expérience sans perte de mon corps ni de mon âme. Fiat, fiat, fiat. » Pour cette expérience, ayez toutes les choses bien préparées avec diligence et avec toutes les solennités contenues et requises. Voyez *Anneau*.

INVOCATIONS. — Agrippa dit que, pour invoquer le diable et l'obliger à paraître, on se sert de ces paroles magiques : *Dies, mies, jesquet benedo efet douvema enitemaüs !* Comme ces mots ne sont pas difficiles à prononcer, il est aisé d'en faire l'épreuve. Mais Pierre Leloyer dit que ceux qui ont des rousseurs au visage ne peuvent faire venir les démons, quoiqu'ils les invoquent. Voyez *Évocations* et *Conjurations*.

IO. — Cette pauvre femme que Junon changea en génisse est traitée de sorcière dans nos démonographes. Delancre assure [1] que c'était une fameuse magicienne, qui se faisait voir tantôt sous les traits d'une belle femme, tantôt sous ceux d'une vache avec ses cornes.

IPÈS, ou AYPEROS, — Prince et comte de l'enfer ; il apparaît sous la forme d'un ange, quelquefois sous celle d'un lion, avec la tête et les pates d'une oie, et une queue de lièvre ; il connaît le passé et l'avenir, donne du génie et de l'audace aux hommes, et commande trente-six légions [2].

IS, — Ville bretonne, gouvernée par le roi Gralan ; toute espèce de luxe et de débauche régnaient dans cette opulente cité. Les plus saints personnages y prêchaient en vain les mœurs et la réforme. La princesse Dahut, fille du roi, oubliant la pudeur et la modération naturelle à son sexe, y donnait l'exemple de tout genre de dépravation. L'heure de la vengeance approchait : le calme qui précède les plus horribles tempêtes, les chants, la musique, l'amour, le vin, toute espèce de spectacle et de débauche enivraient, endormaient les habitans endurcis de la grande ville. Le roi

[1] *Tableau de l'inconstance des démons*, p. 48.
[2] Wierius, *In Pseudomon. dæmonum.*

Gralan seul n'était pas insensible à la voix du ciel ; un jour le saint prophète Guénolé prononça d'une voix sombre ces mots devant le roi Gralan : « Prince, le désordre est au comble, le bras de l'Éternel se lève, la mer se gonfle, la cité d'Is va disparaître : partons. » Gralan monte aussitôt à cheval, et s'éloigne à toute bride ; sa fille Dahut le suit en croupe..... La main de l'Éternel s'abaisse ; les plus hautes tours de la ville sont englouties, les flots pressent en grondant le coursier du saint roi qui ne peut s'en dégager ; une voix terrible se fait entendre : « *Prince, si tu veux te sauver, renvoie le diable qui te suit en croupe.* » La belle Dahut perdit la vie, se noya près du lieu qu'on nomme Poul-Dahut. La tempête cessa, l'air devint calme, le ciel serein ; mais, depuis ce moment, le vaste bassin sur lequel s'étendait une partie de la ville d'Is fut couvert d'eau. C'est maintenant la baie de Douarnenez [1].

ISAACARUM, — L'un des adjoints de Leviatan, qui posséda sœur Jeanne des Anges, supérieure du couvent des Ursulines de Loudun [2].

ISLANDAIS. — Les Islandais sont si experts dans l'art magique, qu'ils font voir aux étrangers ce qui se passe dans leurs maisons, même leurs pères, mères, parens et amis qu'ils désirent voir, soit vivans ou morts [3].

ISLE EN JOURDAIN (MAINFROY DE L'). — Protonotaire du saint-siége apostolique, et habile devin. Il découvrit par l'astrologie l'horrible conduite de deux chevaliers, Philippe et Gauthier Dannoy, qui étaient amans, l'un de Marguerite de Navarre, femme de Louis

[1] Cambry. Voy. *du Finistère*, t. 2, p. 284.
[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 315.
[3] Nouv. *Voyage vers le septent.*, 1708, chap. 66.

le Hutin, frère de Philippe de Valois, et l'autre de Blanche, femme de Charles-le-Bel, autre frère dudit Roi. Outre leur commerce avec les princesses, on prouva encore qu'ils envoûtaient les maris. Le roi Philippe en fit justice : car les deux chevaliers furent écorchés tout vifs, leurs génitoires coupées, puis traînés et pendus, et les deux dames périrent en prison [1].

ISPARETTA, — Dieu suprême des habitans de la côte du Malabar. Antérieurement à toute création, il se changea en un œuf, d'où sortirent le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent. On le représente avec trois yeux et huit mains, une sonnette pendue au cou, une demi-lune et des serpens sur le front.

ITHYPHALLE, — Nom d'une espèce de bulles ou amulettes que l'on pendait au cou des enfans et des vestales, à laquelle on attribuait de grandes vertus. Pline dit que c'était un préservatif pour les empereurs mêmes; qu'il les protégeait contre les effets de l'envie.

IWANGIS, — Sorciers des îles Moluques, qui font aussi le métier d'empoisonneurs. On prétend qu'ils déterrent les corps morts et s'en nourrissent, ce qui oblige les Moluquois à monter la garde auprès de la sépulture des morts, jusqu'à ce que leurs cadavres soient réduits en poussière.

J

JACOBINS DE BERNE. — Les Jacobins de Berne voulurent au commencement du 16e. siècle, que la

[1] Manuscrit de la Bibliothèque, cité par Joly dans ses *Remarques sur Bayle*.

Vierge prononçât contre elle-même en faveur de son fils, c'est-à-dire contre les Cordeliers en faveur des Jacobins, dans l'affaire de l'immaculée conception. Ils avaient parmi eux un jeune moine fort crédule nommé *Jetzer*; ils lui firent apparaître, pendant la nuit, des âmes du purgatoire, qu'il délivra en restant couché en croix dans une chapelle, pendant toute la messe, à la vue du peuple; puis sainte Barbe, à laquelle il avait beaucoup de dévotion, lui vint annoncer qu'il était destiné à de grandes choses. Enfin la Vierge elle-même lui donna trois gouttes de sang qu'elle lui dit être trois larmes que son fils avait répandues sur Jérusalem. Ces trois larmes signifiaient que la Vierge était restée trois heures dans le péché originel. Elle chargea Jetzer de publier que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son fils. On ne s'en tint pas là, on enivra ce moine avec un breuvage assoupissant. On le stygmatisa; mais il s'avisa d'apercevoir quelque ressemblance entre la voix du sous-prieur et celle de la sainte Vierge : on jugea qu'il fallait l'empoisonner avec une hostie. L'arsenic dont elle était couverte la lui ayant fait rejeter, on l'enferma comme sacrilége. Il trouva le moyen de s'échapper et révéla tout. Rome fit punir ce raffinement du crime. Quatre Dominicains furent brûlés le 31 mars 1509 à la porte de Berne. Mais le malheur de ces grandes profanations, c'est que le scandale reste et que la réparation s'oublie. Les réformateurs vinrent peu après [1].

JACQUES Ier. — Tandis qu'en France on brûlait impitoyablement tout malheureux accusé de sorcellerie, les Anglais, plus sages, se contentaient de disputer sur les sorciers. Le roi Jacques Ier. a fait, sous le titre de *Démonologie*, un gros volume, pour prouver

[1] Gaillard, Histoire de François Ier., t. 7, p. 10, édit. in 12.

que les sorciers entretiennent un commerce exécrable avec le diable, et que toutes les prouesses qu'on met sur leur compte ne sont pas des fables.

JACQUES II, — Roi d'Angleterre, détrôné, comme on sait. Lebrun [1] rapporte qu'il se faisait de grands miracles sur son tombeau. Catherine Dupré, âgée de trente ans, fille de Louis Dupré et de Louise Urée, née à Elbeuf, à cinq lieues de Rouen, étant devenue muette le 24 juin 1691, jour de Saint-Jean, dans l'église de ce nom, pensa que c'était par l'effet d'un sortilége dont un homme déréglé l'avait menacée; car sa langue s'était raccourcie tout à coup, en sorte qu'elle ne pouvait la porter jusqu'aux dents. Il lui était venu aussi sur le creux de la poitrine une tumeur plus grosse que deux poings fermés; son corps était devenu noir et son esprit tout égaré. Elle resta cinq ans à Elbeuf sans recevoir de soulagement d'aucun remède. On la conduisit d'abord à Paris, pour la faire traiter par diverses personnes, et elle demeura quelques mois à l'abbaye de Longchamp. Elle alla ensuite à Melun, où il devait y avoir une mission. Elle logea chez un fermier qui louait une maison aux missionnaires, et qui blanchissait leur linge. Comme elle blanchissait fort bien, on la reçut dans la maison du blanchisseur, au village de Vanvres. La femme du blanchisseur s'étant aperçue de la tumeur de cette fille, lui dit qu'elle ferait bien d'aller à la chapelle du roi Jacques, où il se faisait beaucoup de miracles. Ayant passé trois quarts d'heure devant la chapelle du roi, elle sentit son corps tout en eau, et tomba en pamoison; après quoi elle recouvra l'usage de la parole par l'intercession du roi Jacques. Sa langue reprit sa longueur naturelle, et sa tumeur se

[1] *Histoire des superstitions*, t. 1er., p. 326

dissipa. Elle vécut depuis en très-bonne disposition.

On conte sur le roi Jacques beaucoup de miracles pareils; outre ce, de son vivant, il guérissait très-bien les écrouelles, du bout du doigt.

JACQUES DE PÉROUSE, — Prêtre italien, sorcier merveilleux, qui, au lieu de dire à la messe, *orate pro me, fratres* (priez pour moi, mes frères), dit un jour tout haut, *orate pro castris ecclesiæ*, *qui laborant in extremis* (priez pour l'armée de l'Église, qui souffre beaucoup). Il se trouva qu'au moment qu'il disait ces paroles que Satan lui suggérait, l'armée qui combattait Jules II fut défaite à cinquante milles et plus de la ville de Pérouse [1].

JADE, — Pierre à laquelle les Indiens attribuent, entre autres propriétés merveilleuses, celles de soulager les douleurs de reins quand on l'y appliquait, et de faire écouler le sable de la vessie par les urines. Ils la regardaient aussi comme un remède souverain contre l'épilepsie, et s'étaient persuadés que, portée en amulette, elle était un préservatif contre les morsures des bêtes venimeuses. Ces prétendues propriétés lui avaient donné la vogue à Paris, il y a quelques années; mais cette pierre prodigieuse a perdu sa réputation, et ses grandes vertus sont mises au rang des fables.

JAKUSIS, — Esprits malins répandus dans l'air chez les Japonnais. On célèbre des fêtes pour obtenir leurs bonnes grâces.

JAMAMBUXES, — Espèces de fanatiques japonnais qui errent dans les campagnes et prétendent con-

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 496.

verser familièrement avec le diable. Quand ils vont aux enterremens, ils enlèvent, dit-on, le corps sans qu'on s'en aperçoive, et ressuscitent les morts. Après s'être meurtris de coups de bâton durant trois mois, ils entrent en nombre dans une barque, s'avancent en pleine mer, font un trou à la barque et se noient en l'honneur de leurs dieux. Ces espèces de moines font profession, à ce qu'on assure, entre les mains du diable même qui se montre à eux sous une forme terrible. Ils portent une mitre noire qui ne leur couvre que le sommet de la tête, et qui leur donne le droit de courir le pays en portant avec eux un petit bassin de cuivre sur lequel ils frappent pour avertir les gens de leur arrivée. Ils découvrent les objets perdus ou dérobés ; pour cela ils font asseoir un jeune garçon à terre, les deux pieds croisés ; ensuite ils conjurent le diable d'entrer dans le corps du jeune homme, qui écume, tourne les yeux, et fait des contorsions effrayantes. Le jamambuxe, après l'avoir laissé se débattre, lui recommande de s'arrêter et de lui dire où est ce qu'on cherche ; le jeune homme obéit, et prononce d'une voix enrouée le nom du voleur, le lieu où il a mis l'objet volé, le temps où il l'a pris, et la manière dont on peut le faire rendre.

JAMBLIQUE, — Célèbre philosophe platonicien du quatrième siècle, né en Syrie sous le règne de Constantin le Grand. Il fut disciple d'Anatole et de Porphyre qu'il égala par la profondeur de sa doctrine. Il admettait l'existence d'une classe de démons ou esprits d'un ordre inférieur, médiateurs entre Dieu et l'homme. Il s'occupait des divinations, et on a vu à l'article *Alectryomancie* que c'est lui qui prédit, par cette divination, l'avénement au trône de Théodose. On ignore où, quand et comment il mourut ; mais

Bodin [1] assure qu'il s'empoisonna lui-même pour éviter le supplice que Valence réservait aux magiciens. On conte qu'étant un jour dans la ville de Gadare en Syrie, pour faire voir sa science magique, il fit sortir en présence du peuple deux génies ou démons d'une fontaine; il les nommait Amour et Contr'Amour; l'amour avait les cheveux dorés, tressés et flottans sur les épaules, ils paraissaient éclatans comme les rayons du soleil; l'autre était moins brillant; ce qui attira l'admiration de toute la populace. Leloyer dit [2] encore que c'est Jamblique et Maximus qui ont perdu Julien l'apostat. — On recherche de Jamblique le traité des *Mystères des Égyptiens*, *des Chaldéens et des Assyriens* [3]. Il s'y montre crédule aux miracles, aux prophéties et à toutes les rêveries des astrologues.

JAMBRÈS ET JAMNÈS, — Sorciers égyptiens, les plus anciens que les saints livres nous fassent connaître par leur nom après Cham. Ils faisaient apparaître des grenouilles, des serpens; ils changeaient l'eau du Nil en sang, et tâchaient d'anéantir par leurs prestiges la vérité des miracles que Dieu faisait par l'organe de Moïse [4].

JAMMA-LOCON, — Enfer indien, d'où après certain temps de peine et de souffrance, les âmes reviennent en ce monde pour y animer le premier corps où elles peuvent entrer.

JARRETIÈRE. — *Secret de la jarretière pour les voyageurs.* Vous cueillerez de l'herbe que l'on appelle

[1] *Démonomanie*, p. 84, édit. in-12.

[2] *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. IV, p. 312.

[3] *Jamblichus de mysteriis Ægiptiorum, Chaldæorum, Assyriorum;* avec d'autres opuscules, in-16, 1607.

[4] Leloyer, *Hist. des spect. ou apparit. des esprits*, liv. II, p. 129.

armoise, dans le temps que le soleil fait son entrée au premier signe du capricorne ; vous la laisserez un peu sécher à l'ombre, et en ferez des jarretières avec la peau d'un jeune lièvre, c'est-à-dire qu'ayant coupé la peau du lièvre en courroie de la largeur de deux pouces, vous en ferez un redouble dans lequel vous coudrez la dite herbe, et les porterez aux jambes. Il n'y a point de cheval qui puisse suivre longtemps un homme de pied qui est muni de ces jarretières.

Si vous faites pisser sur vos jambes une fille vierge, avant le soleil levé, non seulement vous serez soulagé de la lassitude du jour précédent, mais aussi vous ferez ce même jour beaucoup plus de chemin qu'à l'ordinaire sans vous lasser. Observez le temps que la lune sera en conjonction avec Mercure, et le secret sera encore meilleur, surtout s'il est mis en usage un mercredi du printemps ; puis vous prendrez un morceau de cuir de peau de jeune loup, dont vous ferez deux jarretières sur lesquelles vous écrirez avec votre sang les paroles suivantes : *Abumalith cados ambulavit in fortudine cibi illius*, vous serez étonné de la vitesse avec laquelle vous cheminerez, étant muni de ces jarretières à vos jambes.

De peur que l'écriture ne s'efface, il sera bon de doubler la jarretière d'un padoue de fil blanc, du côté de l'écriture.

« Il y a encore une manière de faire la jarretière, que j'ai lue dans un vieux manuscrit en lettres gothiques; en voici la recette. Vous aurez les cheveux d'un larron pendu, desquels vous ferez des tresses dont vous formerez des jarretières que vous [illegible] entre deux toiles, de telle couleur qu'il vous plaira; vous les attacherez aux jambes de derrière d'un jeune poulain ; puis, en le forçant de reculer environ vingt

pas, vous direz les paroles suivantes : *Sicut ambulat Dominus Sabaoth super pennas ventorum, sicut ambulo super terram* ; vous laisserez échapper le poulain, le ferez courir à perte d'haleine, et vous vous servirez avec plaisir de ces jarretières [1].

On prétendait autrefois que les magiciens pouvaient donner une jarretière enchantée, avec laquelle on faisait beaucoup de chemin en peu de temps. C'est là peut-être l'origine des bottes de sept lieues.

JAUNISSE. — Les rois de Hongrie croyaient avoir le privilége miraculeux de guérir la jaunisse par l'attouchement [2].

JAYET D'ISLANDE. — Les anciens Islandais attribuaient des vertus surnaturelles à ce jayet, qu'ils regardaient comme un ambre noir. Sa principale qualité était de préserver de tout sortilége celui qui en portait sur soi. En second lieu, ils le croyaient un antidote contre le poison. Sa troisième propriété était de chasser les esprits et les fantômes, lorsqu'on en brûlait dans une maison ; la quatrième, de préserver de maladies épidémiques, en en parfumant les appartemens. La plupart de ces idées superstitieuses subsistent encore.

JEAN, — Grand magicien et sorcier, sectateur d'Apollonius de Tyane. Il courait de ville en ville faisant le métier de charlatan, et portait une chaîne de fer au cou. Après avoir séjourné quelque temps à Lyon il acquit une si grande célébrité par ses cures merveilleuses, que le souverain du pays l'admit en sa présence. Jean donna une superbe épée à ce prince, laquelle était enchantée, car elle s'entourait merveil-

[1] *Secrets du Petit Albert*, p. 90.

[2] Salgues, *Des Erreurs et des préjugés*, etc., tom. I, p. 272.

leusement dans le combat, de cent quatre-vingts couteaux tirés. Il lui donna aussi un bouclier portant un miroir, qu'il disait avoir la vertu de divulguer les plus grands secrets. Ces armes disparurent un jour, ou furent volées; sur quoi Delancre conclut [1], que si les rois de France dressaient, comme les ducs d'Italie, des arsenaux de vieilleries (ce qu'ils font à présent), on y trouverait de ces armes enchantées et fabriquées par quelque magicien ou sorcier.

JEAN, — Patriarche de Constantinople. Zonaras conte que l'empereur grec Théophile, se voyant obligé de mettre à la raison une province révoltée sous la conduite de trois capitaines, consulta le patriarche Jean, fameux magicien et habile enchanteur. Celui-ci fit faire trois gros marteaux d'airain, les mit entre les mains de trois hommes robustes, et conduisit ces hommes au milieu du cirque, devant une statue de bronze à trois têtes. Ils abattirent deux de ces têtes avec leurs marteaux, et firent pencher le cou à la troisième sans l'abattre. Peu après, une bataille se donna entre Théophile et les rebelles; deux des capitaines furent tués, le troisième fut blessé et mis hors de combat, et tout rentra dans l'ordre.

JEAN XXI, — Pape, mort en 1277. Ce pape, ayant long-temps étudié l'astrologie, avait trouvé, par la connaissance qu'il s'était acquise de l'influence des astres, que sa vie serait longue; et il le disait à tous ceux qui l'approchaient. Un jour qu'il s'en vantait en présence de quelques personnes, une voûte qu'il faisait construire au palais de Viterbe vint à tomber, et le blessa si grièvement qu'il en mourut au bout de six jours.

[1] *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 5, p. 343.

Il faisait, dit-on, des almanachs presque aussi bien que Mathieu Laensberg.

JEAN XXII,—Pape, mort en 1334, après un pontificat de dix-huit ans. C'est l'auteur des *Taxes de la chambre apostolique*, que Léon X publia, et qu'on a traduites en français sous le titre de *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape*. On y trouve, à prix modérés, le tarif de tous les délits. On attribue encore à Jean XXII, outre le livre *sur la Formation du fœtus*, *l'Élixir des philosophes ou Art transmutatoire des métaux*, car il donnait dans l'alchimie. Ce livre a été traduit du latin en français; in-12, Lyon 1557.

JEAN ou IWAN BASILOWITZ, — Grand-duc de Moscovie, au quatorzième siècle. Ce fut un tyran cruel; à l'article de la mort, on rapporte qu'il tomba dans des pâmoisons terribles; et son âme fit de pénibles voyages. Dans le premier il fut tourmenté dans un lieu obscur qui est sans doute l'enfer, pour avoir tenu au cachot des prisonniers innocens; dans la seconde excursion, il fut encore plus tourmenté pour avoir accablé le peuple d'impôts; et son successeur Théodore eut bien soin de l'en décharger en partie. Iwan mourut dans le troisième voyage, qui fut le bon; son corps jeta une puanteur si infecte, qu'on ne pouvait l'approcher; ce qui fit juger que son âme avait été emportée par le diable; d'autant plus que son corps disparut, le jour fixé pour l'enterrement [1].

JEAN D'ARRAS, Écrivain français du quatorzième siècle, qui compila le roman de *Melusine*. Voyez ce mot.

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et des apparitions des esprits*, liv. 4, p. 301.

24.

JEAN DUC DE BOHÊME. — Quinzième siècle. Ce prince fut obligé de divorcer pour avoir eu l'aiguillette nouée ; il ne put connaître sa femme pendant trois grandes années, disent les chroniques. Il était bien infortuné !

JEAN D'ESTAMPES. — Le cardinal Baronius rapporte que Jean d'Estampes, l'un des gardes de Charlemagne, mourut en 1139 après avoir vécu 336 ans ; d'autres disent qu'il ne vécut que 250 ans ; malheureusement Jean d'Estampes n'a pas laissé son secret ; et il n'est connu de personne, pas même de Nicolas Flamel, quoi qu'en ait pu dire le marquis d'Argens [1], qui était assez crédule quoique philosophe.

JEAN DE MEHUNG, — Fameux astrologue qui composa le roman de la *Rose*, où il montre bien son savoir, quoiqu'il ne fût âgé que de dix-neuf ans lorsqu'il le fit. Il est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *Traité sur la direction des nativités et révolutions des ans* ; il traduisit le livre des *Merveilles d'Irlande* ; on prétend que c'est lui qui a prédit les hauts faits d'armes du connétable de France Bertrand de Guesclin [2].

JEAN DE MILAN, — Célèbre astrologue du quinzième siècle. C'est lui qui prédit à Velasquez, gouverneur d'Hispaniola ou Saint-Domingue, l'heureuse issue de la guerre du Pérou, entreprise par Fernand Cortez.

JEAN DE ROME, — Moine jacobin qui fut flé-

[1] Legall, *Calend. véritab.*, p. 140.

[2] Manuscrit de la Bibliothéque du roi, cité dans les *Remarques sur Bayle*.

tri et marqué de la vengeance divine, à ce que dit un écrivain huguenot, parce qu'il était chargé de persécuter les fidèles protestans par divers supplices; entre autres, de leur emplir des bottines de graisse bouillante, et de les leur faire chausser, en les attachant sur un banc à la renverse, les jambes pendantes au-dessus d'un petit feu; il les tourmentait tant qu'il les faisait mourir. Le roi François Ier. en ayant été averti, le fit arrêter. Quelque temps après, étant tombé malade, on le porta à l'hôpital, où son mal empira, au point qu'il était tout couvert de vermine et exhalait une puanteur suffoquante. Il finit ses jours malheureusement, et il ne se trouva personne qui voulût l'ensevelir, sinon un moine de son ordre, qui ayant accroché cette puante charogne, la traîna dans une fosse [1], où sans doute le diable s'en régala.

JEAN-SANS-TERRE, — Roi d'Angleterre au douzième siècle. Il fallait bien qu'il crût Dieu corporel, puisqu'il jurait habituellement *par les dents de Dieu*. Il fut excommunié et possédé du diable, pour avoir dépouillé le clergé. Mais il s'humilia, revint à la communion, donna la *grande charte*, et n'en fut pas moins un mauvais roi.

JEAN DE SICILE, — Habile astrologue et théologien qui prédit le couronnement de l'empereur Sigismond. C'est encore lui qui annonça à Boucicault ce qui lui devait advenir, et qui l'avertit de la trahison que firent aux Français le marquis de Montferrat et le comte Francisque, trahison qu'il évita en fuyant [2].

[1] Chassanion, *Grands jugemens de Dieu*, p. 59.
[2] Manuscrit de la Bibliothèque du roi; extrait du livre de Joly.

JEAN LE TEUTONIQUE, — Prêtre et magicien fameux qui chanta à la fois et dans des lieux différens trois messes de minuit, la première à Halberstadt, la seconde à Mayence, et la troisième à Cologne [1].

JEANNE D'ARC, — Dite la *Pucelle d'Orléans*, née à Domrémi près de Vaucouleurs en 1410. Jamais la France ne fut accablée de calamités aussi grandes que durant le demi-siècle qui précéda l'année mémorable où l'on vit le courage abattu de nos guerriers près de subir le joug de l'étranger, se ranimer à la voix d'une jeune fille de dix-huit ans. Charles VII était sur le point de céder Chinon à l'ennemi, lorsque Jeanne d'Arc parut dans cette place vers la fin de février 1429. Ce n'était qu'une simple paysanne. Son père se nommait Jacques d'Arc; sa mère, Isabelle Romée. Dès sa plus tendre enfance elle avait montré une timidité sans exemple et fuyait le plaisir pour se livrer tout entière à Dieu; mais elle s'exerçait à manier les chevaux, et l'on remarquait déjà en elle l'ardeur martiale qui la rendit la libératrice des Français. Le pays qui l'avait vue naître était aussi propre à lui inspirer sa dévotion. Des bois que les simples habitans croyaient hantés par des fées, un hêtre surnommé *l'arbre des fées*, étaient, vers le mois de mai, le rendez-vous de la jeunesse de ces cantons. A l'âge de seize ans, l'imagination de Jeanne s'exalta; elle eut des extases. Vers l'heure de midi elle voyait dans le jardin de son père l'archange Michel et l'ange Gabriel, sainte Catherine et sainte Marguerite, tout resplendissans de lumière. Ces saintes la guidaient dans toutes ses actions, et c'était surtout près de l'arbre des fées qu'elle avait leur entretien. *Les voix*

[1] *Dictionnaire de la folie et de la raison*, t. 2, p. 168.

(car elle s'exprimait ainsi) lui ordonnèrent d'aller en France, de faire lever le siége d'Orléans. En sorte que, malgré les menaces de ses parens, elle obéit et se rendit d'abord à Vaucouleurs. Jean de Metz se chargea de la présenter au roi. Ils arrivèrent tous deux, le 24 février 1429, à Chinon, où le roi Charles tenait sa cour. Jeanne s'agenouilla devant le roi. « Je » ne suis pas le roi, lui dit Charles VII, pour l'éprou- » ver; le voici, ajouta-t-il en lui montrant un des » seigneurs de sa suite. — Mon gentil prince, dit la » jeune vierge, c'est vous et non un autre; je suis » envoyée de la part de Dieu, pour prêter secours à » vous et à votre royaume, et vous mande le roi des » cieux par moi que vous serez sauvé, et couronné » en la ville de Reims, et serez lieutenant du roi des » cieux qui est roi de France. »

Charles surpris la tira à l'écart, et, après cet entretien, il déclara que Jeanne lui avait dit des choses si secrètes, que nul ne pouvait le savoir que Dieu et lui : ce qui attira la confiance de la cour. Cependant un doute terrible restait à éclaircir, c'était de savoir si elle était pucelle, ce qui fut vérifié; et si elle était inspirée de Dieu ou du diable, ce qui, à cette époque, méritait attention. Après plusieurs consultations on lui donna des chevaux et des hommes; on l'arma d'une épée que, sur sa révélation, on trouva enterrée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois; elle se rendit aussitôt sous les murs d'Orléans, et combattit avec un courage qui éclipsa celui des plus grands capitaines. Elle chassa les Anglais d'Orléans, fit ensuite, selon l'ordre des saintes, sacrer son roi à Reims, lui rendit Troyes, Châlons, Auxerre, enfin la plus grande partie de son royaume. Après quoi elle voulut se retirer; mais elle avait donné trop de preuves de sa vaillance, et on ne voulut pas lui accorder cette

liberté. Ce fut la cause de ses malheurs ; car bientôt, s'étant jetée dans Compiègne pour le défendre contre le duc de Bourgogne, en favorisant la retraite des siens, elle fut prise par un gentilhomme picard qui la vendit à Jean de Luxembourg, lequel la vendit à son tour aux Anglais, qui, pour se venger de ce qu'elle les avait trop souvent vaincus, l'accusèrent d'avoir employé les sortiléges et la magie à ses triomphes. On la traduisit devant un tribunal ecclésiastique ; l'inquisiteur et Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, voulurent la livrer à la question, mais, craignant qu'elle ne mourût dans les tourmens, on la déclara fanatique et sorcière. Ce procès serait ridicule s'il n'était atroce. Ce qu'il y a de plus horrible, c'est que l'ingrat monarque qui lui devait sa couronne l'abandonna, car il crut n'avoir plus besoin d'elle.

Le procès se poursuivit avec activité ; à la treizième séance, on voulut lui faire comprendre la différence qui existait entre l'église triomphante et l'église militante. On lui demanda ce qu'elle en pensait. « Je me soumets au jugement de l'église, » répondit-elle. On lui demanda si elle allait se promener dans son enfance, si les saints qui lui apparaissaient parlaient anglais ou français, s'ils avaient des boucles d'oreilles, des bagues, etc. « Vous m'en avez pris une, dit-elle à l'évêque de Beauvais, rendez-la-moi. — Les saints sont-ils nus ou habillés ? — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi les vêtir ? » Et comme on insistait sur la chevelure de saint Michel, elle dit : « Pourquoi la lui aurait-on coupée ? — Avez-vous vu des fées ? — Je n'en ai point vu : j'en ai entendu parler ; mais je n'y ajoute aucune foi. — Avez-vous une mandragore ? qu'en avez-vous fait ? — Je n'en ai point eu ; je ne sais ce que c'est. On dit que c'est une chose dangereuse et criminelle. »

Quelquefois plusieurs juges l'interrogeaient à la fois. « Beaux pères, disait-elle, l'un après l'autre, s'il vous plaît. » Durant l'instruction, Ligny-Luxembourg vint la voir, accompagné de Warwick et de Straffort: elle ne se plaignit aucunement d'eux. « Je sais bien, dit-elle, que ces Anglais me feront mourir, croyant qu'après ma mort ils gagneront le royaume de France; mais, seraient-ils cent mille godons (goddam) avec ce qu'ils sont à présent, ils n'auront pas ce royaume. »

Un seigneur anglais voulut la violer dans sa prison. La pucelle, fatiguée de tous ces mauvais traitemens, tomba dangereusement malade. Le duc de Bedfort, le cardinal de Wincester, le comte de Warwick, chargèrent deux médecins d'en avoir soin, et leur enjoignirent de prendre garde qu'elle ne mourût de sa mort naturelle; que le roi d'Angleterre l'avait trop cher achetée pour être privé de la joie de la faire brûler, et que c'était pour cela que Cauchon dépêchait le procès.

Le 24 mai, on la conduisit à la place du cimetière de l'abbaye de Rouen. On avait dressé deux échafauds pour l'évêque de Beauvais et les autres juges; le cardinal de Wincester et l'évêque de Norwick étaient du nombre des curieux. Guillaume Érard déclama contre le roi de France et contre les Français; puis, s'adressant à la Pucelle : « C'est à toi, Jeanne, que je parle, s'écria-t-il, et te dis que ton roi est hérétique et schismatique. » Après cet infâme sermon, qualifié dans le procès, de prédication charitable, l'évêque de Beauvais se leva pour prononcer la sentence. L'exécuteur attendait la victime à l'extrémité de la place, avec une charrette, pour la conduire au bûcher. Mais tout cet effrayant appareil n'avait pour but que de lui arracher des aveux. On lui lut une formule par laquelle elle promettait de ne jamais monter à cheval,

de laisser croître ses cheveux et de ne plus porter les armes à l'avenir. Il fallait mourir ou signer cet écrit. Elle consentit à tout ce qu'on voulait d'elle. Dans le moment on substitua une cédule, par laquelle elle se reconnaissait dissolue, hérétique, séditieuse, invocatrice des démons, et sorcière. Cette supercherie manifeste servit de base au jugement que Cauchon prononça. Elle fut condamnée à passer le reste de ses jours dans une prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, suivant le style de l'inquisition. Les juges, après l'arrêt, furent poursuivis à coups de pierres par le peuple; les Anglais voulurent les exterminer, en les accusant de n'avoir reçu l'argent du roi d'Angleterre que pour le tromper. « Ne vous embarrassez pas, dit l'un d'eux; nous la rattraperons bien. »

Jeanne avait promis de ne plus porter d'habits d'homme, et repris ceux de son sexe. La nuit les gardes de sa prison enlevèrent ses habits et y substituèrent des habits d'homme. Lorsque le jour vint, elle demanda qu'on la déferrât, c'est-à-dire qu'on relâchât la chaîne qui l'attachait par le milieu du corps. Puis, voyant des habits d'homme, elle supplia qu'on lui rendit ses vêtemens du jour précédent, mais on les lui refusa. Elle resta couchée jusqu'à midi. Alors un besoin naturel la força de s'habiller avec les seuls vêtemens qu'elle eût à sa disposition. Des témoins apostés entrèrent pour constater la désobéissance; les juges accoururent: « Nous la tenons, » s'écria Pierre Cauchon. Incontinent, Jeanne fut condamnée comme relapse, hérétique, sorcière, excommuniée, rejetée du sein de l'église. On lui lut sa sentence de mort qu'elle entendit avez assez de constance. Elle demanda qu'il lui fût permis de s'approcher de l'eucharistie: ce qui lui fût accordé. Massieu, curé de Saint-Claude

de Rouen, qui avait la charge de la conduire devant ses juges, lui permettait de faire sa prière devant la chapelle. Cette indulgence lui attira de Jean Bénédicité, promoteur, les reproches les plus sanglans. « Truand, lui dit-il, qui te fait si hardi d'approcher cette putain excommuniée de l'église, sans licence? Je te ferai mettre en telle tour, que tu ne verras ni lune ni soleil d'ici à un mois, si tu le fais plus [1]. » Ce doux prêtre n'adressait jamais la parole à Jeanne qu'en l'appelant hérétique, sorcière, infâme paillarde, ordière, etc.

Jeanne sortit de sa prison, pour aller au supplice, le 30 mai, sous l'escorte de cent vingt hommes. On l'avait revêtue d'un habit de femme; sa tête était chargée d'une mitre, sur laquelle étaient inscrits ces mots: Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. Deux dominicains la soutenaient; elle s'écriait sur la route: « Ah! Rouen, Rouen, seras-tu ma dernière demeure? » On avait élevé deux échafauds sur la place du Vieux-Marché. Le cardinal de Wincester, Luxembourg, évêque de Térouane, chancelier de France pour le roi d'Angleterre, l'évêque de Beauvais et les autres juges, attendaient leur victime chargée de fers. Son visage était baigné de pleurs: on la fit monter sur l'échafaud. Alors Nicolas Midy, fanatique outré, affectant une fausse commisération, finit son discours funèbre par ces paroles: « Jeanne, allez en paix; l'église ne peut vous défendre, et vous abandonne à la justice séculière. »

Lorsqu'elle sentit que la flamme approchait, elle avertit les deux ministres de se retirer. Le bûcher était fort élevé, pour que le peuple entier pût la voir; aussitôt qu'on crut qu'elle était expirée, on or-

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 101.

donna au bourreau d'écarter le feu, pour qu'il fût plus facile de la considérer. Tant qu'elle conserva un reste de vie, au milieu des gémissemens que lui arrachait la douleur, on l'entendit prononcer le nom de Jésus. Un dernier soupir, longuement prolongé, avertit qu'elle venait d'expirer.

Alors le cardinal de Wincester fit rassembler ses cendres, et ordonna qu'elles fussent jetées dans la Seine. Son cœur fut respecté par les flammes; on le trouva sain et entier. En face du bûcher se trouvait un tableau portant une inscription qui qualifiait Jeanne de meurderesse, invocatrice de démons, apostate et mal créante de la foi de Jésus-Christ.

Si la pucelle d'Orléans ne fut pas divinement inspirée, dit Saint-Foix, du moins on ne peut nier qu'elle n'ait été une héroïne, et que sa mémoire ne doive être bien respectable et bien chère à tout bon Français. Il y avait dans un bourg de l'Attique, une jeune jardinière très-belle, et d'une taille avantageuse; elle s'appelait Phya. Pisistrate, chassé par les Athéniens, imagina de la faire passer pour Minerve, la patronne d'Athènes. On la revêtit de tous les ornemens convenables à cette déesse; elle avait l'égide, une lance à la main et le casque en tête: elle monta dans un char magnifique, tiré par six chevaux blancs, richement harnachés. Pisistrate y était assis à ses pieds; douze hommes, vêtus en messagers des dieux, marchaient devant ce char, et criaient: *Athéniens, Minerve vous ramène Pisistrate; recevez-le avec la soumission et le respect que vous devez à la déesse.* Le peuple se prosterna, adora, et obéit. L'idée de la mission de la pucelle, soutenue par sa vaillance, la sagesse de ses conseils et la pureté de ses mœurs, releva des courages abattus par une longue suite de disgrâces; elle combattit pour un roi légitime contre

un usurpateur. Phya servit l'ambition et rétablit l'autorité d'un tyran ; tout ce qu'elle eut à faire consista uniquement à bien jouer le rôle de déesse pendant quelques heures. Pisistrate la maria à son fils Hipparque ; elle régna dans Athènes : la pucelle d'Orléans fut brûlée ; il est vrai qu'on réhabilita sa mémoire *vingt ans après sa mort* ; qu'on la déclara innocente de sortilége ; que deux de ses juges furent brûlés vifs ; que deux autres furent exhumés pour expier aussi dans les flammes leur jugement inique ; mais le procès de la pucelle n'en sera pas moins à jamais un sujet d'opprobre pour les Anglais, et surtout pour les Français de l'époque.

Les uns ont fait de Jeanne d'Arc une inspirée, les autres une folle, ceux-ci une enthousiaste, ceux-là une visionnaire. Quoi qu'il en soit, Jeanne d'Arc fut une héroïne ; la France lui doit son salut, et la postérité la place à côté de nos grands hommes.

JEANNE DIBISSON, — Sorcière arrêtée à l'âge de vingt-neuf ans : on l'avait vue plusieurs fois danser au sabbat ; elle disait que c'était un véritable paradis ; que ceux qui y vont trouvent le temps si court à force de plaisir, qu'ils n'en peuvent sortir sans regret. Il ne paraît pas qu'elle ait été brûlée [1].

JEANNE DU HARD, — Sorcière saisie à l'âge de cinquante-six ans. On la trouve impliquée dans l'affaire de Marie Chorropique, pour lui avoir touché le bras en sortant de l'église, lequel membre devint comme mort. Nous ne dirons pas si elle fut brûlée [2].

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 2, p. 127.

[2] Delancre, *Tableau de l'Inconstance des démons*, etc., liv. 2, p. 107.

JEANNE SOUTHCOTT, — Visionnaire anglaise du dernier siècle, qui se fit une secte avec des cérémonies bizarres. De temps à autre on entend encore parler de cette secte fanatique. On dit que dernièrement une centaine de sectaires se sont réunis dans un bois, auprès de Sydenham, et ont commencé leur culte superstitieux par le sacrifice d'un petit cochon noir, qu'ils ont brûlé pour répandre ses cendres sur leurs têtes. Ces fanatiques disent et croient que Jeanne Southcott, qu'ils appellent *la fille de Sion*, est montée au ciel, et qu'elle reviendra avec le Messie.

JÉCHIEL, — Rabbin et cabaliste que les juifs regardaient comme un saint, et les Parisiens comme un sorcier. Il travaillait à la lueur d'une lampe qu'on disait inextinguible. Le peuple s'était rassemblé autour de la maison de Jéchiel pour l'empêcher de travailler; mais à peine, dit l'histoire, eut-il donné un grand coup de marteau sur un clou, que la terre s'entr'ouvrit et engloutit les importuns [1]. — *Voyez* le conte populaire de sa lampe, au mot *Lampe merveilleuse.*

JEHOVAH, — Nom de Dieu chez les Hébreux. Ce nom joue un grand rôle chez les cabalistes juifs. On le trouve dans toutes les conjurations de la magie noire.

JENOUNE, — Sortes de génies intermédiaires entre les anges et les diables; ils fréquentent les bosquets et les fontaines, cachés sous la forme de divers reptiles, et exposés à être foulés sous les pieds des passans. La plupart des maladies sont le résultat de leurs vengeances. Lorsqu'un Arabe est indisposé, il

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 75.

s'imagine avoir outragé un de ces agens invisibles ; il a aussitôt recours à une magicienne qui se rend à une source voisine, y brûle de l'encens, et sacrifie un coq ou une poule, un bélier ou une brebis, suivant le sexe, la qualité du malade, ou la nature de la maladie.

JÉROME (SAINT). — On lui attribue des livres de nécromancie, et particulièrement l'*Art notoire*. *Voyez* ce mot.

JÉRUSALEM. — Avant la destruction de Jérusalem par Titus, fils de Vespasien, on distingua une éclipse de lune, pendant douze nuits de suite. Un soir, vers le coucher du soleil, on aperçut dans l'air des chariots de guerre, des cavaliers, des cohortes de gens armés, qui, mêlés aux nuages, couvraient toute la ville et l'environnaient de leurs bataillons. Pendant le siége, et peu de jours avant la ruine de la ville, on vit tout à coup paraître un homme absolument inconnu, qui se mit à parcourir les rues et les places publiques, en criant sans cesse, pendant trois jours et trois nuits : « Malheur à toi Jérusalem ! » On le fit battre de verges, on le déchira de coups, pour lui faire dire d'où il sortait; mais, sans pousser une seule plainte, sans répondre un seul mot, sans donner le moindre témoignage de souffrance, il criait toujours : « Malheur à toi, Jérusalem! « Enfin, le troisième jour, à la même heure où il avait paru la première fois, se trouvant sur le rempart, il s'écria : « Malheur à moi-même! » et un instant après, il fut écrasé par une pierre que lançaient les assiégeans [1].

JÉSABEL, — Reine sorcière des Israëlites, que

[1] *Histoire des fantômes*, pag. 108.

Jehu fit manger aux chiens, après l'avoir fait précipiter de son château [1].

JEUDI. — Les sorciers font ce jour-là le sabbat de sodomie, où les hommes et les femmes commettent le péché de la chair, hors le vaisseau naturel, et où l'on se pollue en plusieurs sortes, du tout étranges et abominables, la femme avec la femme, et l'homme avec l'homme [2].

JEUX. — Prenez une anguille morte par faute d'eau, prenez le fiel d'un taureau qui aura été tué par la fureur des chiens; mettez-le dans la peau de cette anguille avec une dragme de sang de vautour, liez la peau d'anguille par les deux bouts avec de la corde de pendu, et mettez cela dans du fumier chaud l'espace de quinze jours; puis vous le ferez sécher dans un four chauffé avec de la fougère cueillie la veille de la Saint-Jean, puis vous en ferez un bracelet, sur lequel vous écrirez avec une plume de corbeau et de votre propre sang, ces quatre lettres HVTV, et portant ce bracelet autour de votre bras, vous ferez fortune dans tous les jeux [3].

On gagne encore à tous les jeux, si l'on porte sur soi ces croix et ces mots écrits sur du parchemin vierge; + *Aba* + *aluy* + *abafroy* + *agera* + *procha* +.

On peut charmer les dés ou les cartes, pour gagner continuellement, en les bénissant de trois signes de croix, en même temps qu'on dit ces paroles : *Partiti sunt vestimenta mea, miserunt sortem contrà me ad incarte cla a filii a Eniol Liebce Braya Braguesca et Belzebuth.* Que celui-là comprenne à qui a été donné l'art de tout comprendre !

[1] Bodin, p. 24.

[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France.*

[3] *Admirables secrets du Petit Albert*, p. 25.



JNIS-FAIL, — Nom d'une pierre fameuse attachée encore aujourd'hui sous le siége où l'on couronnait dans l'église de Westminster les rois de la Grande-Bretagne. Cette pierre du destin, que dans la légende héroïque de ces peuples les anciens Écossais avaient apportée d'Irlande, au quatrième siècle, dans leur croyance superstitieuse, devait les faire régner partout où elle serait placée au milieu d'eux.

JOB. — Des alchimistes disent que Job, après son affliction, connut le secret de la pierre philosophale et devint si puissant, qu'il pleuvait chez lui du sel d'or, idée analogue à celle des Arabes, qui tiennent que la neige et les pluies qui tombaient chez lui étaient précieuses.

Isidore place dans l'Idumée la fontaine de Job, claire trois mois de l'année, trouble trois mois, verte trois mois, et rouge trois autres mois. C'est peut-être cette fontaine que, selon les Musulmans, l'ange Gabriel fit sortir en frappant du pied, et dont il lava Job et le guérit.

JOURS. — Les anciens ont donné à la semaine autant de jours qu'ils connaissaient de planètes. On n'en comptait que sept il n'y a pas encore bien long-temps; et le nombre sept était un nombre sacré par suite du sabéisme ou culte des astres. Le dimanche est le jour du soleil, le lundi le jour de la lune, le mardi le jour de Mars, le mercredi le jour de Mercure, le jeudi est le jour de Jupiter, le vendredi le jour de Vénus, le samedi le jour de Saturne.

Les magiciens et sorciers, et autres gens de même sorte, ne peuvent rien deviner le vendredi ni le dimanche; quelques-uns disent même que le diable ne fait pas ordinairement ses orgies et ses assem-

blées ces jours-là [1] ; mais ce sentiment n'est pas général.

Si on rogne ses ongles les jours de la semaine qui ont un r, comme le mardi, le mercredi et le vendredi, il viendra des envies aux doigts. Il n'est pas facile d'en donner la raison, et, comme il n'y a point d'effet sans cause, le mardi, le mercredi et le vendredi ne doivent pas plus engendrer d'envies que les autres jours de la semaine.

Voici la table des jours heureux et malheureux de chaque mois.

Janvier ; jours heureux : le 4, le 19, le 27, le 30.
Jours malheureux : le 13, le 23.
Février ; jours heureux : le 7, le 8, le 18.
Jours malheureux : le 2, le 10, le 17, le 21.
Mars ; jours heureux : le 9, le 12, le 14, le 16.
Jours malheureux : le 13, le 19, le 23, le 28.
Avril ; jours heureux : le 5, le 27.
Jours malheureux : le 10, le 20, le 29, le 30.
Mai ; jours heureux : le 1, le 2, le 4, le 6, le 9, le 14.
Jours malheureux : le 10, le 17 le 20.
Juin ; jours heureux : le 3, le 7, le 12, le 23.
Jours malheureux : le 4, le 20.
Juillet ; jours heureux : le 2, le 6, le 10, le 23, le 30.
Jours malheureux : le 5, le 13, le 27.
Août ; jours heureux : le 5, le 7, le 10, le 14, le 19.
Jours malheureux : le 2, le 13, le 27, le 31.
Septembre ; jours heureux : le 6, le 15, le 18, le 30.
Jours malheureux : le 13, le 16, le 22, le 24.
Octobre ; jours heureux : le 13, le 16, le 20, le 31.
Jours malheureux : le 3, le 9, le 27.
Novembre ; jours heureux : le 3, le 13, le 23, le 30.
Jours malheureux : le 6, le 25.

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc.

Décembre ; jours heureux : le 10, le 20, le 29.

Jours malheureux : le 15, le 27, le 31.

Plusieurs *savans* prétendent que cette table fut donnée à Adam par un ange, et qu'elle était la règle de sa conduite ; il ne semait ni ne transplantait rien que dans les jours heureux, et tout lui réussissait [1]. Si les cultivateurs et autres personnes suivaient ses traces, l'abondance, la prospérité et le bonheur leur feraient passer d'heureux jours, et toutes leurs entreprises et désirs s'accompliraient à leur satisfaction.

JOSUÉ BEN-LÉVI, — Rabbin si rusé et si sage, qu'il trompa Dieu et le diable tout ensemble. Comme il était près de trépasser, il gagna si bien le diable, qu'il lui fit promettre de le porter jusqu'à l'entrée du paradis, lui disant qu'il ne voulait que voir le lieu de l'habitation divine, et qu'il sortirait du monde plus content. Le diable, ne voulant pas lui refuser cette satisfaction, le porta jusqu'au guichet du paradis ; mais Josué s'en voyant si près se jeta dedans avec vitesse, laissant le diable derrière, et jura par le Dieu vivant qu'il n'en sortirait point. Dieu fit conscience que le rabbin se parjurât, et consentit qu'il demeurât avec les justes.

JUGEMENT DE DIEU. — Voyez *Épreuves*, etc.

Quand des femmes acceptaient un duel judiciaire, on creusait, au milieu d'un cercle de dix pieds de diamètre, une fosse de deux pieds et demi. L'homme était obligé d'y descendre. La femme se tenait dans le cercle sans qu'il lui fût permis d'en sortir. On leur donnait à chacun trois gros bâtons longs d'une aune. Ceux de la femme étaient armés d'une pierre d'une livre,

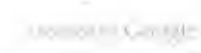
[1] Il paraîtrait par là qu'Adam comptait les jours et les mois comme nous. Cependant l'année des Juifs était lunaire.

liée avec une courroie. Celui qui touchait la terre, en voulant frapper son adversaire, perdait un de ses bâtons. Le premier qui perdait ses trois bâtons était le coupable; il dépendait du vainqueur de faire exécuter la sentence de mort. Les lois condamnaient l'homme à avoir la tête tranchée, la femme à être enterrée vivante.....

Un jour, le prieur d'un couvent de Londres, qui est maintenant la taverne de la Hure de Sanglier, retint un peu trop long-temps à ses fervens exercices une certaine dame de qualité : le mari vint subitement, vit beaucoup, et témoigna l'indignation naturelle dans de semblables rencontres. Le prieur reconnut avec humilité que le démon l'avait égaré, et la dame ne mit pas seulement en doute qu'un pouvoir magique l'avait éloignée de ses devoirs. L'époux outragé, loin d'être séduit par de semblables prétextes, livra les coupables à la justice. Des preuves convaincantes lui donnaient droit de réclamer de grands dommages : il les aurait obtenus devant des tribunaux organisés comme les nôtres; mais la cause de tout clerc se plaidait alors devant des prêtres, dont la bonne foi et l'impartialité devenaient l'unique ressource du pauvre laïc.

Le prieur, pour prévenir les suites de l'accusation, défia le plaignant de soutenir la légitimité de sa cause en champ clos. Le malheureux gentilhomme, après avoir été si grièvement outragé, fut contraint de courir les hasards d'un combat singulier. L'empire de la coutume ne lui permettait pas de balancer. Il releva donc le gant que le prieur avait jeté comme un signe de défi.

Le prieur se fit, comme de droit, représenter par un champion, puisqu'il n'était pas permis aux membres du clergé de combattre en personne. On enferma,



selon l'usage, l'accusateur et le défenseur dans un cachot; tous deux reçurent l'ordre de jeûner et de prier.

A la suite d'un mois de détention, leurs cheveux furent coupés et leurs corps frottés d'huile. Ils parurent en cet état sur le champ de bataille, que des soldats entouraient. Le roi présidait à cet appareil; ils jurèrent de ne poursuivre la victoire ni par fraude ni par magie; ils prièrent à haute voix; ils se confessèrent à genoux.

Les cérémonies préliminaires étant achevées, le reste de l'affaire fut abandonné au courage et à l'habileté des combattans. Comme le champion du prieur avait une longue habitude de semblables combats, il ne parut pas le moins du monde singulier que la victoire se rangeât de son côté. Le mari vaincu fut arraché du champ de bataille, et dépouillé jusqu'à la chemise : après quoi on le pendit, d'après les lois d'alors que personne ne discutait; ces lois prétendaient épouvanter à l'avenir les calomniateurs.

Voilà les temps où nos ancêtres se montraient plus justes, plus sages et plus braves que leurs descendans [1] !

JUDAS ISCARIOTE. — On sait qu'après sa trahison, il fut possédé du diable et se pendit.

JUIF ERRANT. — Dans la très-véridique histoire du Juif errant, on voit que ce respectable personnage est né en 3962, après la création du monde; son nom est *Assuérus*. Il était cordonnier de sa profession; son père était charpentier; sa mère travaillait aux habits des Lévites. A l'âge de dix ans, il avait entendu dire que trois rois en cherchaient un nouvelle-

[1] Goldsmith, *Essai sur les hommes et sur les mœurs.*

ment né; il les suivit, et visita avec eux l'asile de Jésus-Christ. Il allait souvent entendre prêcher notre Seigneur. Lorsque Judas eut vendu son maître, le Juif Assuérus abandonna aussi celui qu'on trahissait. Comme on conduisait Jésus au Calvaire, chargé de l'instrument de sa mort, il voulut se reposer un instant devant la boutique du cordonnier, qui, craignant de se compromettre, lui dit : Allez plus loin, je ne veux pas qu'un criminel se repose à ma porte. Jésus le regarda, et lui répondit : « Je vais, et reposerai; mais vous marcherez et vous ne vous reposerez pas; vous marcherez tant que le monde durera, » et au jugement dernier vous me verrez assis à la » droite de mon père, pour juger les tribus des Juifs » qui vont me crucifier. »

Le cordonnier prit aussitôt un bâton à la main, et se mit à courir le monde, sans pouvoir s'arrêter nulle part. Depuis dix-huit siècles il a parcouru toutes les contrées du globe, sous le nom du Juif errant. Il a affronté les combats, les naufrages, les incendies. Il a cherché partout la mort, et ne l'a pas trouvée. Il a toujours cinq sous dans sa bourse. Personne ne peut se vanter de l'avoir vu; mais nos grands-pères nous disent que leurs grands-pères l'ont connu, et qu'il a paru, il y a plus de cent ans, dans certaines villes. Les aïeux de nos grands-pères en disaient autant, et les bonnes gens croient à l'existence personnelle du Juif errant. Ce n'est pourtant qu'une allégorie ingénieuse, qui représente toute la nation juive, errante et dispersée depuis la prise de Jérusalem par Titus, dans tous les pays du monde. Leur race ne se perd point, quoique confondue avec les nations diverses, et leurs richesses sont à peu près les mêmes dans tous les temps aussi-bien que leurs forces. La religion qu'ils professent, et qu'ils tiennent à conserver, les a jusqu'ici

distingués des autres hommes, et en fera toujours un peuple isolé au milieu du monde. Cette religion ne doit pas sitôt s'éteindre, puisqu'on trouve des Juifs partout où on trouve des hommes.

JUIFS. — La religion juive est une mère vénérable dont la vieillesse se perd dans la nuit des temps. Elle a donné l'être à deux filles, la religion chrétienne et la religion mahométane, qui la respectent et la déchirent tout à la fois, selon la remarque de Montesquieu; qui se font gloire de venir d'elle, et ne désirent rien tant que de la voir éteinte; qui approuvent tout ce qu'elle a fait avant d'être mère, et condamnent tout ce qu'elle fait depuis, quoique sa conduite soit à peu près toujours la même; en un mot, qui allient pour elle l'admiration et l'horreur.

On trouve dans leur histoire beaucoup de choses qui tiennent aux superstitions.

L'histoire de Joseph prouve combien est ancien l'art prétendu d'expliquer les songes. Le fils de Jacob n'interprète les deux rêves de Pharaon que parce qu'ils passent l'intelligence des devins de la cour, chargés de cet emploi. On trouve déjà la magie et le charlatanisme en grand crédit chez les Égyptiens du temps de Moïse. Toutes les superstitions se tiennent par la main, et dans les siècles d'ignorance, le merveilleux a toujours plus de prix que les choses naturelles; le mensonge plus de partisans que la vérité.

Moïse fut élevé à la cour du roi d'Égypte dans les sciences magiques *alors en usage*, et quand Dieu l'envoya demander la liberté de son peuple, comme il offrit de prouver sa mission par des prodiges, Pharaon fit venir ses magiciens pour lutter avec lui. Moïse changea d'abord en serpent le bâton qu'il te-

nait à la main ; les sorciers de la cour en firent autant, avec cette différence, ajoute saint Prosper, que le serpent de Moïse dévora tous les autres. Moïse montra ensuite une main couverte de lèpre, et la rendit saine en la mettant dans son sein ; mais comme les magiciens du roi faisaient la même chose, Pharaon ne se rendit point, et Moïse accabla l'Égypte de dix plaies effroyables. 1°. Il changea l'eau en sang, et les sorciers égyptiens imitèrent ce miracle ; 2°. la ville fut remplie de grenouilles ; les sorciers du roi en augmentèrent le nombre ; 3°. l'air se chargea d'une multitude de moucherons, armés d'aiguillons fort acérés. La science des magiciens de la cour échoua contre ce troisième prodige ; ce fut vainement aussi qu'ils tentèrent de rivaliser avec Moïse, dans les sept autres plaies, dont voici le genre ; 4°. les Égyptiens furent affligés par des nuées de taons ou de guêpes, qui les mordaient aux parties secrètes ; 5°. toutes les bêtes du pays moururent subitement ; 6°. il survint à la vessie et aux lieux circonvoisins, des ébullitions et des ulcères ; 7°. une grêle enflammée tomba sur les animaux, les arbres et les plantes subalternes, et les anéantit ; 8°. un grand nombre de sauterelles parut dans le royaume, portant partout le ravage et l'extermination ; ce qui dut bien appauvir les Égyptiens, car il ne restait pas grand'chose à ravager ; 9°. l'Egypte fut couverte, pendant plusieurs jours, d'épaisses ténèbres accompagnées de visions terribles, de fantômes, de spectres, etc. ; 10°. tous les premiers-nés des Égyptiens, chez qui demeuraient les Israélites, furent tués en une seule nuit par l'ange exterminateur, etc. Le roi, que les premières plaies n'avaient point ébranlé, permit alors aux Israélites de sortir d'Égypte. Ils le firent, et emportèrent avec eux tout ce qu'ils purent dérober à leurs maîtres.

L'histoire du peuple hébreu présente fréquemment de semblables traits. Le roi Saül va trouver une sorcière, qui évoque l'ombre de Samuel. On comptait, à Samarie, plus de quatre cents magiciens, du temps du prophète Élie. Le roi Jéhu en fit massacrer un grand nombre, etc. Les autres contrées n'en avaient pas moins : Nabuchodonosor et Balthasar ont des devins attachés à leurs personnes, etc. ; enfin, l'imposture et les superstitions, enfantées par les faiblesses de l'esprit et la vaine crédulité, se montrent de toutes parts, aussi anciennes que le monde. Leur empire était universel, quand Jésus-Christ parut dans la Judée, il s'efforça constamment de le détruire ; et cependant les Juifs sont devenus depuis plus superstitieux que jamais. Les autres nations, tout en blâmant leurs ridicules erreurs, n'en conservent pas de moindres ; les noms seuls sont différens.

Saint Jérôme, et tous ceux qui ont vu *la Judée*, autrement dite *la terre promise*, *le pays de Canaan*, *la Palestine*, *la terre d'Israël*, *le royaume de Juda*, *la terre sainte*, etc., en parlent comme d'un pays horrible. « L'état déplorable où les Mahométans » ont réduit ce pays, dit gravement le Dictionnaire » de Vosgien, a fait douter aux incrédules de la véra» cité de l'Écriture, qui le représente comme une » terre excellente, d'où coulent le lait et le miel. » Cette phrase, pleine de sens, rappelle la platitude d'un cuistre à longue robe, qui soutenait, au quinzième siècle, que *les magiciens et les Turcs rendaient les champs stériles et pierreux par maléfices et sortiléges*. Mais c'était au quinzième siècle ! « Pauvres Juifs ! s'écrie Voltaire, savez-vous bien que si le grand-turc m'offrait aujourd'hui la seigneurie de Jérusalem, je n'en voudrais pas ? »

Depuis que les Juifs sont étrangers, chez toutes

les nations du globe, ils se sont vus partout détestés à cause de leur orgueil, et souvent chassés par l'orgueil des autres peuples. Mille fois aussi le fanatisme les a persécutés, parce qu'ils suivaient le culte de leurs pères, parce qu'ils ne reniaient point des préceptes qu'ils avaient sucés avec le lait, et parce qu'ils avaient assez de force d'âme pour ne pas devenir apostats. Ce qu'il y a de singulier, dit Voltaire, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déjà vu comment l'inquisition fit bannir les Juifs Espagnols. Tostat parle, dans son livre des Démons, d'une tête d'airain, qui découvrait les Juifs en Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers, pour gagner leur vie, partout déclarés incapables de posséder aucun bien fonds et d'avoir aucun emploi, ils ont été obligés de se disperser de lieux en lieux, sans pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y maintenir, et de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession long-temps méprisée par la plupart des peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares; et, comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infâmes usuriers. Les rois, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs, qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard, ajoute le même auteur, peut donner une idée des vexations qu'ils essuyèrent dans les autres pays. Le roi Jean ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches Juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents, l'une après l'autre, pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. Henri III tira

d'Aaron, juif d'Yorck, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine. Il vendit les autres Juifs de son pays à son frère Richard, pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déjà écorchés, comme dit Mathieu Pàris.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfans, d'empoisonner des fontaines, etc. En horreur au peuple, exposés sans cesse à des avanies, jouets de l'avarice des princes qui les chassaient pour s'emparer de leurs biens, et qui leur permettaient ensuite de revenir, moyennant de grosses sommes : tel a été le sort des Juifs en France, sous la première, la seconde et la troisième races, jusqu'en 1394, qu'ils furent entièrement bannis par Charles VI. Lorsqu'on les tolérait, on les distinguait des autres habitans par des marques infamantes. Philippe-le-Hardi les obligea à porter une corne sur la tête : il leur était défendu de se baigner dans la Seine; et, quand on les pendait, c'était toujours entre deux chiens. Les femmes juives étaient traitées plus rigoureusement que les femmes publiques. On brûlait vif tout chrétien convaincu d'un commerce criminel avec elles : on mettait ce crime de niveau avec celui de bestialité[1].

C'était un ancien usage dans la cathédrale de Toulouse de donner, le jour de la fète de Pâques, un soufflet à un juif de la ville. On raconte qu'Aymérie vicomte de Rochechouart, accompagné de Hugues, son chapelain, se trouvant à Toulouse, le dimanche de Pâques, les chanoines chargèrent Hugues de cette cérémonie. Ce chapelain, qui avait autant de vigueur que de dévotion, donna un coup si violent au juif, qu'il lui fit sauter la cervelle et les yeux; ce

[1] Saint-Foix, *Essais*, tome 2.

malheureux tomba mort ; les Juifs de Toulouse l'enlevèrent de la cathédrale, et l'inhumèrent dans le cimetière de leur synagogue [1] sans oser se plaindre.

En 1096, comme si toute l'Europe eût conspiré la ruine des Juifs, ils furent persécutés si cruellement en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, en Bohême, en Hongrie, et généralement par toute l'Allemagne, que Joseph Cohen prétend que plusieurs millions de ces malheureux furent taillés en pièces, ou se firent mourir; et qu'enfin pas un ne put se garantir de la fureur des chrétiens que par la fuite ou par la mort. Dans la suite, Louis-le-Jeune les toléra dans son royaume, malgré les remontrances de Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, qui s'efforçait d'engager le roi à s'emparer de leurs biens.

Les Juifs furent persécutés par plusieurs princes, mais jamais si cruellement que sous Philippe-Auguste; et les chroniques de Saint-Denis sont pleines des supplices qu'on leur fit souffrir alors. Saint Louis les persécuta aussi, mais pour les forcer à se convertir et à devenir chrétiens. Louis X, dit le Hutin, leur permit d'acheter des rotures; et ce qu'il y a de singulier dans la conduite de ce prince à leur égard, c'est que quand un Juif se faisait chrétien, ses biens étaient confisqués par le seigneur de la terre où il demeurait, sous prétexte que la liberté qu'il acquérait dépouillait son seigneur de la propriété qu'il avait auparavant sur la personne du Juif : usage bizarre et d'une dangereuse conséquence, parce qu'il arrivait le plus souvent de là, que ces Juifs convertis se trouvant ainsi dénués de tout, et réduits à la mendicité, retournaient au judaïsme. Charles VI, qui les chassa de France en 1394, avait sagement

[1] Dulaure, *Principaux lieux de France*, t. 2, p. 256.

abrogé quelques années auparavant, cette coutume tyrannique, qui s'était introduite pour deux motifs principaux, selon le P. Mabillon : 1°. pour éprouver leur foi, qui n'était pas toujours ferme; 2°. parce que leurs biens venaient pour la plupart de l'usure et qu'on les obligeait à restituer, suivant la morale du christianisme, par une confiscation générale.

En 1321, la mortalité ayant été grande parmi les chrétiens, on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines et les rivières. Les chroniques de Saint-Denis assurent qu'ils étaient payés, pour cela, par le roi de Grenade; et par les satrapes de Turquie, ajoute Paul-Émile. Le *Trésor des chartes* a conservé deux lettres à ce sujet. L'une est du roi de Tunis : il salue amicalement les Juifs, les traite de frères, et les exhorte à bien empoisonner les chrétiens de France. L'autre est du roi de Grenade : elle est adressée au Juif Samson, fils d'Hélie. Ce prince l'avertit qu'il vient d'envoyer à Abraham et à Jacob trois chevaux chargés de richesses et de poisons, pour infecter les puits, les citernes, les fontaines et les rivières. Il lui renouvelle ensuite le serment de rétablir les Juifs dans la terre sainte, et les invite à n'épargner ni son poison, ni son argent, etc.

Outre que les autres historiens français ne parlent ici ni des Turcs, ni du roi de Grenade, et se contentent (mais sans aucune preuve convaincante) de faire tomber sur les seuls Juifs tout le crime absurde de ces empoisonnemens, les deux lettres que nous venons d'extraire sont des copies sans date, dont les originaux ne se trouvent point. Il est inutile de dire que ces deux pièces, pleines de fausseté et d'impostures, ont été supposées par les ennemis des Juifs; cependant, sur cette supposition, on brûla tous ceux qui en furent accusés. Les Juifs pauvres furent chassés

du royaume; les riches, emprisonnés et contraints de donner à Philippe-le-Long cent cinquante mille livres, somme alors si énorme qu'elle monterait aujourd'hui à plus de trente millions.

Toutes les religions sont tolérées dans les états des Turcs et des Persans; elles n'y causent aucun trouble, parce qu'en permettant à chacun d'avoir ses sentimens et sa doctrine, on punit sévèrement quiconque entame le premier la dispute sur les sentimens et la doctrine des autres. Des Juifs s'avisèrent de dire, en conversation, qu'ils seraient les seuls qui entreraient dans le Paradis. Où serons-nous donc, nous autres? leur demandèrent quelques Turcs avec qui ils s'entretenaient; les Juifs, n'osant pas leur dire ouvertement qu'ils en seraient exclus, leur répondirent qu'ils seraient dans les cours. Le grand visir, informé de cette dispuste, envoya chercher les chefs de la synagogue, et leur dit que, puisqu'ils plaçaient les musulmans dans les cours du paradis, il était juste qu'ils leur fournissent des tentes, afin qu'ils ne fussent pas éternellement exposés aux injures de l'air. On prétend que c'est depuis ce temp-là que les Juifs, outre le tribut ordinaire, paient une somme considérable pour les tentes du grand-seigneur et de toute sa maison, quand il va à l'armée [1].

Le matin du mariage, chez les Juifs d'Égypte, on colle les paupières de la mariée avec de la gomme, et, quand le moment de se coucher est venu, le mari les décolle [2].

Dans un livre, intitulé *l'Ancienne nouveauté de l'Écriture sainte*, ou *l'Église triomphante en terre*, un auteur sans nom a tâché de prouver, en 1657, « que

[1] Saint-Foix, *Essais*, tome 2.

[2] Saint-Foix, *Essais*.

» les Juifs qui, depuis la mort de Jésus-Christ, sont » le jouet et le mépris de toutes les nations, en de- » viendront les maîtres, et reprendront dans l'église » le rang que le droit d'aînesse leur donne. » Jacques de la Peyrère, dans son livre *du Rapport des Juifs*, prétend « que leur conversion est réservée à un roi » de France; que c'est à Paris qu'il les rappellera et » les convertira; que de cette ville, il partira avec » de puissantes armées, pour les rétablir dans Jéru- » salem et dans tout le reste de la Palestine; qu'a- » près qu'ils auront embrassé la foi catholique, Dieu » fera pour eux de très-grandes choses; et qu'enfin, » sous un prince de la race de David, qui relèvera » l'église et domptera tous ses ennemis, ils seront » rétablis dans Jérusalem, qui pour lors deviendra » plus belle et plus florissante que jamais, pour y » vivre en sainteté et en repos : Ainsi-soit-il. »

JULES III, — Élu pape le 8 février 1550, successeur de Paul III. Il mena une vie très-dissolue et proférait des propos infâmes, car il n'avait aucun autre dieu que son ventre. Dans un dîner, comme on ne lui avait pas servi un paon qu'il gardait depuis long-temps, quoiqu'il y en eût sur sa table, un cardinal l'ayant prié ne pas se courroucer si fort pour si peu de chose: « Comment ne serais-je pas en colère, répondit-il, puisque Dieu s'est fâché pour une pomme, et a chassé Adam et Ève du paradis? » Ce pape impie mourut au Vatican, le 23 mars 1555, à l'âge soixante-quatre ans et fut peu regretté; quelques-uns disent qu'il fut étranglé par le diable.

JULIEN (FLAVIUS-CLAUDIUS-JULIANUS), — Empereur romain, surnommé l'Apostat, fils de Jules Constance, né la 331e. année de l'ère chrétienne, et mort en 363.

Oublions ses vertus et cherchons ses forfaits.
Il était juste, grand, généreux, sage.:.. mais
Hérétique, apostat, d'une conduite impure.
Il fut tué par Satan ou bien par saint Mercure.

Ce serait abuser de la complaisance du lecteur, que de lui rapporter ici l'histoire de Julien l'Apostat; on se permettra seulement de comparer en peu de mots les sentimens de ceux qui ont écrit sur son compte. Selon les gens exagérés, Julien fut grand dans tout ce qu'il fit. Selon les sages historiens, il fut un peu variable dans sa philosophie, inconstant dans ses manières de penser et d'agir; au reste, grand capitaine, bon prince, extrêmement instruit et très-avide de sciences. On remarque, en lisant ses ouvrages, qu'il n'ignorait rien de ce qu'il fallait savoir alors pour être un savant universel. Mardonius, son gouverneur, avait pris soin de former son cœur à la vertu et à la sagesse; et, en cultivant l'esprit de son élève, il s'était appliqué surtout à lui inspirer de la modestie, du mépris pour les plaisirs des sens, de l'aversion pour les spectacles qui déshonoraient les Romains, de l'estime pour une vie sérieuse, et du goût pour la lecture. Aussi, dès son enfance, Julien déploya beaucoup de goût pour les sciences, et montra de bonne heure un génie vif, ardent, insatiable.

Dans ses expéditions militaires, il fit preuve d'une valeur qui allait jusqu'à la témérité. Il se conduisit en bon général dès sa première campagne, quoiqu'il fût sans expérience; mais il avait son génie et l'étude. En 355 il fut nommé César, et préfet général des Gaules. Il chassa les barbares qui ravageaient ce pays, et vainquit sept rois allemands auprès de Strasbourg. Il corrigea aussi les abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement des Gaulois, réprima l'avarice des

gens en place, et se fit aimer généralement des soldats et du peuple. Constance, à qui les succès de Julien donnaient de l'ombrage, voulut lui retirer une partie de ses troupes; mais le général était aimé : les troupes se mutinèrent, et proclamèrent Julien empereur, malgré sa résistance. Constance, indigné de ce qui se passait, songeait à en tirer vengeance, lorsque la mort vint lui en ôter les moyens. Julien se rendit aussitôt en Orient, où il fut reconnu empereur, comme il venait de l'être en Occident. Il permit le libre exercice de tous les cultes, et ne persécuta guère que les séditieux.

Il est vrai qu'il se fit païen, après avoir été chrétien hérétique; mais on lui doit un peu de ménagement pour sa clémence. Par exemple, un jour qu'il consultait Apollon, près de la fontaine de Castalie, au faubourg de Daphné, à Antioche, comme les prêtres ne pouvaient répondre à ses demandes, le démon, qui se trouvait dans la statue d'Apollon, s'écria qu'il ne pouvait plus parler, à cause des reliques du saint martyr Babylas, qui étaient auprès du temple. Julien fut assez sot pour ne pas voir là de l'impuissance dans ses dieux, et assez bon pour respecter les reliques. Il fit venir les chrétiens, et leur ordonna d'emporter le corps de Babylas dans un autre quartier. Ceux-ci enlevèrent le cercueil du saint martyr, en chantant pendant plus d'une heure, aux oreilles mêmes de Julien, ce septième verset du psaume 96, qu'ils répétaient en manière de refrain : « Que tous ceux-là soient confondus, qui adorent des ouvrages de sculpture, et qui se glorifient dans leurs idoles! » Julien regarda ces chrétiens comme des fous qu'il fallait plaindre, et eut la patience d'attendre la fin de leurs cérémonies pour reprendre les siennes.

Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette histoire,

c'est la clémence de l'empereur apostat, l'effronterie séditieuse des chrétiens, et l'impudence de Sozomène, qui rapporte leur conduite comme un modèle de fermeté admirable [1]. On pourrait citer une foule de traits semblables. Mais ce n'est point ici le lieu. Terminons, en rappelant au lecteur que Julien, faisant la guerre aux Perses, fut conduit dans une embuscade par un de ses généraux qui le trahissait, et que la mort de l'empereur ôta la victoire aux Romains. Voici maintenant ce que racontent les légendaires :

Julien fut un scélérat; Jacques de Voragine dit qu'il a été moine, et que, quoique chrétien, il vola à une vieille femme trois pots de terre pleins de pièces d'or. Dès qu'il se vit riche [2], il apostasia. — Saint Grégoire, qui le connut à vingt-quatre ans, avait prévu (comme il le dit dans ses œuvres), qu'il deviendrait un homme dangereux.

Pendant qu'il était préfet des Gaules, Julien pilla les vases sacrés dans les églises, et prit le plus grand qui se trouva, pour lui servir de pot de chambre [3]; mais on se forme en grandissant. Lorsqu'il fut empereur, il pilla les églises d'Antioche, et faisant mettre les vases sacrés entre ses jambes, *super ea sedit, et ignominiam addidit.* Au même instant le ciel indigné livra Julien aux vers, qui se mirent à ronger le corps impérial, et dont il ne fut délivré qu'à la mort [4]... De plus, et toujours en haine des chrétiens (ou plutôt parce qu'il protégeait toutes les religions), Julien voulut rebâtir le temple des juifs;

[1] *Histoire ecclésiastique de Sozomène*, liv. V, chap. 19.

[2] Notez qu'il était prince, et neveu du grand Constantin.

[3] *Et super ea mingens ait : Ecce in quibus vasis Mariæ filio ministratur....* (*Leg. aurea*).

[4] *Jacobus de Voragine*, *ibidem*, *leg.* 120.

mais il n'en put venir à bout, vu qu'un feu miraculeux brûla les ouvriers qui y travaillèrent. Enfin, lorsqu'il faisait la guerre aux Perses, il fut tué par une main invisible. Calixte, Pierre Wialbrught et Jacques de Voragine, disent que ce coup fut porté par le diable, et que Julien périt de la griffe même de celui qu'il avait adoré[1].... Mais cette accusation odieusement intentée contre le diable, tombe d'elle-même, parce qu'elle est dénuée de preuves, et Jacques de Voragine, qui l'admet ici, la rejette ailleurs, par cet esprit de contradiction si ordinaire dans les théologiens. Voici enfin la véritable et miraculeuse mort de Julien l'apostat.

Saint Basile, étant allé de nuit visiter le tombeau de saint Mercure, n'y trouva plus les armes de ce vaillant martyr de Jésus-Christ (car ce Mercure-là avait été soldat). Basile, pensant qu'on les avait volées, se disposait à sortir, lorsqu'il eut une extase, où il vit sainte Marie entourée d'anges et de vierges. Elle était assise sur un trône, et disait : « Appelez-moi sur-le-champ Mercure, et dites-lui qu'il aille tuer l'empereur Julien, pour les blasphèmes qu'il ne cesse de proférer contre moi et contre mon fils[2]. »

Saint Mercure parut aussitôt, revêtu de ses armes, et prêt à remplir sa commission[3]... Saint Basile, sortant alors de son extase, alla de nouveau visiter le

[1] *Calixtus, in historiâ tripartitâ. De morte apostatarum*, cap 19. *Jacobus de Voragine, eâdem, leg.* 120. La citation de Pierre Wialbrught n'est point garantie; elle a été donnée à l'auteur par un ex-R. P. jésuite.

[2] *Vocate mihi citò Mercurium, qui Julianum apostatam occidat, qui me et filium meum superbè blasphemat. Leg.* 30. *Jacobi de Voragine.*

[3] Amphiloque et la *Chronique d'Alexandrie* disent encore que saint Mercure, étant parti bien vite, revint au bout d'un peu de temps, et s'écria : Julien est percé à mort comme vous me l'avez commandé.

tombeau de saint Mercure, et l'ouvrit : le corps avait aussi disparu. Le gardien de l'église l'assura que personne n'y était entré, et que les choses étaient encore à leur place, au commencement de la nuit... Et ce qui prouve, plus que tout le reste, la vérité de ce miracle, c'est que le lendemain on retrouva les armes où elles avaient habitude d'être, le corps dans le cercueil, et la lance du saint tout ensanglantée. Alors saint Basile publia la mort du tyran. En effet, peu de jours après, un messager arriva, qui apprit la défaite de l'armée et la fin malheureuse de l'empereur, tué par un soldat inconnu [1]...

Ne se pourrait-il pas que le général qui trahissait Julien, ou quelques amis de ceux qui désiraient la mort de ce tyran, eussent rempli ici le rôle du diable, ou de saint Mercure ?....

Ammian dit que, quelque temps avant la mort de Julien l'apostat, le génie de Rome lui apparut, le visage blème, au moment où ce prince écrivait dans sa tente à l'imitation de Jules César. Ce génie ne peut être autre que le diable, ajoute Leloyer [2], lequel l'avait poussé à tous les actes de paganisme qu'il fit. Le même auteur assure que c'est aussi du démon que Julien lui-même veut parler, lorsqu'il dit que, dans ses maladies et ennuis, il se faisait visiter par son Esculape ; et pour preuve de cette assertion, il rapporte, sur le témoignage de saint Cyrille, que Julien l'apostat évoquait le diable par charmes magiques, à l'aide de Maximus, de Jamblique et de leurs détestables sacri-

[1] *Amphiloch. in vitâ S. Basilii. Chronic. Alex. Sozomeni Hist. Ecclesiast.*, *lib. VI*, *cap.* 2. *Fulbertus*, *in sermone de Deiparâ. Cæsarius Heisterb.*, *lib. VIII*, *cap.* 52. *Jacobi de Voragine*, *auctâ à Claudio à Rotâ*, *leg.* 30. *Matthæi Timpii præmia virtut. christian.*, etc.

[2] *Histoire des spectres*, etc., liv. 3, p. 269.

fices [1]; aussi on trouva dans le palais qu'il habitait, des charniers et des cercueils pleins de têtes et de corps morts. En la ville de Carres de Mésopotamie, dans un temple d'idoles, on trouva une femme morte pendue par les cheveux, les bras étendus, le ventre ouvert et vide. On prétendit que Julien l'avait immolée pour apaiser la rage du diable à qui il s'était voué, et pour apprendre par l'inspection du foie de cette femme le résultat de la guerre qu'il faisait alors contre les Perses [2].

La mort de Julien fut signifiée dans plusieurs lieux à la fois, et au même moment qu'elle advint. Par exemple, un de ses domestiques, qui allait le trouver en Perse, ayant été surpris par la nuit, et obligé de s'arrêter dans une église faute d'auberge, vit en songe des apôtres et des prophètes assemblés qui déploraient les calamités de l'église sous un prince aussi impie que Julien, et un d'entre eux, s'étant levé, assura les autres qu'il allait porter remède. La nuit suivante, ce valet, ayant vu dans son sommeil la même assemblée, vit venir l'homme de la veille qui annonça la mort de Julien. Le philosophe Dindyme d'Alexandrie, vit aussi en songe des hommes montés sur des chevaux blancs, et courant dans les airs en disant : « Dites à Dindyme qu'à cette heure Julien l'apostat est tué [3]. »

JULIENNE, — Sainte qui venait d'être mariée au préfet de Nicomédie, et qui ne voulait point s'en laisser approcher qu'il n'eût embrassé le christianisme. On employa vainement prières et menaces ;

[1] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, liv. 3, p. 277.
[2] *Idem, ibid.*, liv. 4, p. 302.
[3] *Idem, ibid.*, liv. 4, p. 435.

rien ne put changer ses résolutions. Son père irrité l'abandonna à son mari, pour qu'il la réduisit, s'il le pouvait, à son devoir d'épouse. — Aimable Julienne, lui dit le gouverneur, pourquoi vous montrez-vous si cruelle, et comment ai-je mérité que vous me repoussiez de la sorte ? — Faites-vous chrétien, répondit Julienne ; autrement, je ne reconnaîtrai jamais vos droits. — Ma chère maîtresse, reprit le gouverneur, vous exigez de moi une chose impossible, puisque, si je vous obéissais, l'empereur me ferait trancher la tête. — Vous redoutez un empereur mortel, répliqua Julienne : ne vous étonnez donc point que je craigne l'Éternel.... Au reste, faites-moi tout le mal que vous voudrez ; mais soyez sûr que je ne vous céderai point.... Le gouverneur désespérant de soumettre Julienne par des manières douces, recourut de suite à la violence. Il déshabilla sa maîtresse, la fit fouetter de verges, et, après l'avoir long-temps tourmentée, il la chargea de chaînes et l'envoya en prison.

Ce fut dans ce triste gîte qu'un ange déchu vint la visiter. — Hélas ! lui dit-il, pourquoi souffrez-vous tant de tourmens ? faites ce qu'on exige de vous, et ne vous laissez point mourir avant d'avoir connu la vie...

Comme ce démon avait l'apparence d'un ange, sans en tenir le langage, Julienne, étonnée, pria le ciel de lui révéler ce qu'elle avait à faire. Aussitôt une voix se fit entendre, qui lui dit : « Celui qui te vient voir est en ta puissance ; force-le à te dire qui il est... » Julienne prit donc les mains du démon, et lui demanda qui il était ? — « Je suis un démon, répondit-il, et mon père m'envoie près de vous... — Quel est ton père ? reprit Julienne. — C'est Belzébuth, répliqua le démon. Le pauvre dia-

ble nous conduit maintenant assez mal ; car toutes les fois qu'il nous fait aller au-devant des chrétiens, nous sommes étrillés, si nous sommes découverts. Cela nous arrive assez souvent, et je vois bien que j'ai mal fait de venir ici. »

Julienne, ayant entendu ces mots, retint fortement le démon, lui lia les mains derrière le dos, le coucha par terre, et le frappa de toutes ses forces avec sa chaîne, quoiqu'il lui criât sans : cesse « Julienne, ma bonne dame, ayez pitié de moi.... » Elle ne cessa de le battre que quand on la vint tirer de prison pour la conduire au gouverneur ; mais, en sortant, elle mit sa chaîne au cou du démon, et l'entraîna derrière elle à écorche-cul. Le démon, désespéré, lui demandait grâce en criant tristement : « Julienne, ma bonne dame, après m'avoir tant fait souffrir, ne m'exposez pas plus long-temps à la dérision de la multitude!... Je n'oserai plus me montrer nulle part.... On dit que les chrétiens sont compatissans, et vous n'avez aucune pitié de moi ! »

Mais il eut beau gémir et pleurer, Julienne le traîna derrière elle jusqu'à la place publique ; alors elle le jeta dans une fosse de latrines [1]. Qu'avait-il fait cependant pour mériter un traitement si cruel ?

JUNG, — Auteur allemand, actuellement vivant il a écrit sur les esprits, auxquels il croit fortement ;

[1] Les bons auteurs ne rapportent point tous ces contes, qui se trouvent avec bien d'autres dans R. P. Ribadeneira et dans la *Légende dorée*. Cette Julienne, que l'église a mise au rang des martyres, fut une autre Clotilde que l'on maria à un païen ; mais comme elle ne voulut point lui accorder les faveurs conjugales s'il n'abjurait le culte des faux dieux, son époux lui fit trancher la tête, après avoir tenté les autres moyens de la séduire.

son ouvrage intitulé *Théorie de Geister-Kunder* a paru à Numberg, 1808, in-8°.

JUREMENT. — C'est une chose bien honteuse pour des chrétiens, comme dit le révérend père Angelin de Gaza, que d'entendre si souvent répéter le nom du diable sans nécessité. Un père en colère dit à ses enfans : venez ici, mauvais diables. Un grand-papa dit à son petit-fils, s'il est un peu égrillard : ah! te voilà, bon diable! Un homme qui veut se lever retourne ses matelas, et crie : où diable sont mes culottes? Celui-ci, qui a froid, vous l'apprend en disant : diable! le temps est rude, je suis gelé. Celui-là qui soupire après la table, dit qu'il a une faim de diable. Un autre, qui s'impatiente, souhaite que le diable l'emporte. Un savant de société, quand il a proposé une énigme, s'écrie bravement : je me donne au diable, si vous devinez cela. Une chose paraît-elle embrouillée, quelqu'un vous avertit que le diable s'en mêle. Une bagatelle est-elle perdue, on dit qu'elle est à tous les diables. Un homme laborieux prend-il quelque sommeil, un plaisant vient vous dire que le diable le berce.

Ce qu'il y a de pis, c'est que des gens mal constitués emploient le nom du diable en bonne part; ainsi on vous dira d'une chose médiocre : Ce n'est pas le diable. Un homme fait-il plus qu'on ne demande, on dit qu'il travaille comme le valet du diable. Que l'on voie passer un grenadier de cinq pieds dix pouces, on s'écrie : quel grand diable! Quelqu'un vous étonne par son esprit, par son adresse, ou par ses talens divers, vous dites aussitôt : quel diable d'homme! Dans une joie subite, une tête irréfléchie lâche un ah! diable! qui sonne mal à de saines oreilles. On dit encore, une force de diable

un esprit de diable, un courage de diable; un homme franc, ouvert, est un bon diable; un homme qu'on plaint, un pauvre diable; un homme divertissant a de l'esprit en diable, etc.; et une foule de mots semblables dont les conséquences sont parfois infiniment graves pour ceux qui craignent le sombre empire. De grands malheurs sont advenus aux imprudens qui se sont avisés d'invoquer le diable de cette sorte.

Un père en colère dit à son fils : va-t'en au diable. Le fils étant sorti peu après rencontra le diable qui l'emmena; on ne le revit plus [1]. Un autre homme irrité contre sa fille, qui mangeait trop avidement une écuelle de lait, et qui était excusable puisqu'elle n'avait que dix à douze ans, eut l'imprudence de lui dire : puisses-tu avaler le diable dans ton ventre ! La jeune fille sentit aussitôt la présence du démon, et elle fut possédée jusqu'à son mariage [2]. Un mari de mauvaise humeur donna sa femme au diable; au même instant, comme s'il fût sorti de la bouche de l'époux, le démon entra par l'oreille dans le corps de cette pauvre dame, et s'y campa solidement; on dit même qu'il fut malaisé de l'en faire déguerpir [3].

Un avocat gascon avait habituellement recours aux grandes figures, pour persuader ou émouvoir ses auditeurs et ses juges. Il plaidait au quinzième siècle, dans ces temps où les jugemens de Dieu étaient encore en usage. Un jour qu'il défendait la cause d'un Manceau, cité en justice pour une somme d'argent dont il niait la dette, comme il n'y avait aucun témoin pour éclaircir l'affaire, les juges déclarèrent qu'on aurait recours à une épreuve judiciaire, et qu'on s'en

[1] *Cæsarii Heisterb. miracul.*, lib. V, cap. 12.
[2] *Ejusdem*, cap. II, ibid.
[3] *Ejusdem*, cap. II, ibid.

rapporterait au jugement de Dieu. L'avocat de la partie adverse, connaissant l'humeur peu belliqueuse du Gascon, demanda que les avocats subissent l'épreuve, aussi-bien que leurs cliens ; le Gascon n'y consentit qu'à condition que l'épreuve fût à son choix.

La chose se passait au Mans. Le jour venu, l'avocat gascon ayant longuement réfléchi sur les moyens qu'il avait à prendre pour ne courir aucun péril, s'avança fièrement devant les juges, et demanda qu'avant de recourir à une plus violente épreuve, on lui permît d'essayer d'abord celle-ci, c'est-à-dire qu'il se donnait hautement et fermement au diable, lui et sa partie, s'ils avaient touché l'argent dont ils niaient la dette. Les juges, étonnés de l'audace du Gascon, se persuadèrent là-dessus qu'il était nécessairement fort de son innocence et se disposaient intérieurement à l'absoudre; mais, auparavant, ils ordonnèrent à l'avocat de la partie adverse de prononcer le même dévouement que venait de faire l'avocat gascon.

Il n'en est pas besoin, s'écria aussitôt du fond de la salle une voix rauque et terrible...... En même temps on vit paraître un monstre difforme, noir, hideux, ayant des cornes au front, de grandes ailes de chauve-souris aux épaules, et avançant les griffes sur l'avocat gascon... Le champion, tremblant devant le diable, se hâta de révoquer sa parole, en suppliant les juges et les assistans de le tirer des griffes de l'ange de ténèbres..... On fit à la hâte de grands signes de croix. Les prêtres qui se trouvaient là entonnèrent bien vite des *oremus* et des hymnes, pour obliger le demon à partir.... Je ne céderai à vos signes de croix et à vos *oremus*, répondit le diable, que quand le crime sera révélé.... En disant ces mots, il s'avança encore sur le plaideur manceau et sur l'avocat gascon. Les deux menteurs interdits se hâtèrent d'avouer :

l'un, qu'il devait la somme qu'on lui demandait; l'autre, qu'il soutenait sciemment une mauvaise cause. Alors le diable se retira. L'affaire fut ainsi décidée : on se persuada que l'épreuve avait réussi, et que Dieu avait envoyé le démon mis en jeu, tout exprès pour terminer un petit procès embrouillé; mais on sut, par la suite, que le second avocat, sachant combien le Gascon était peureux, en même temps qu'il était peu dévot, s'était douté ou avait été instruit de son idée; qu'il avait en conséquence affublé son domestique d'un habit noir bizarement taillé, et l'avait équipé d'ailes et de cornes, pour découvrir la vérité par le ministère d'un démon de circonstance, comme on en a tant vu [1].

JUSTINE, — Femme de Marc-Aurèle, étant devenue folle d'amour pour un gladiateur nerveux et puissant, qu'elle avait vu combattre nu, il se trouva qu'elle eut l'aiguillette nouée avec son mari; et les Chaldéens consultés opinèrent qu'il fallait tuer le gladiateur et donner son sang à boire à l'impératrice. On le fit; elle guérit du charme, et put de nouveau rendre à l'empereur des devoirs conjugaux [2].

JYMNOSOPHISTES, — Magiciens qui obligeaient les arbres à s'incliner et à parler aux gens comme des créatures raisonnables. Thespesion ayant commandé à un arbre de saluer Apollonius, il s'inclina, et, rabaissant le sommet de sa tête et ses branches les plus hautes, il lui fit des complimens d'une voix distincte mais féminine, ce qui surpasse la magie naturelle [3].

[1] Madame Gabrielle de P***., *Hist. des Fantômes.*

[2] Delancre, *De l'Inconstance*, etc.

[3] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*, p. 33.

K

KAABA, — Ou maison carrée; au milieu d'un espace que renferme le temple de la Mecque, s'élève un édifice carré, d'environ quinze pieds, un peu plus haut que long et large; on ne voit de ce bâtiment qu'une étoffe de soie noire dont les murailles sont entièrement couvertes, à l'exception de la plate-forme qui sert de couverture, et qui est d'or coulé en table; elle sert à recevoir les eaux du ciel, qui n'en verse que très-rarement dans ce climat. C'est là ce bâtiment célèbre chez les Musulmans, qui le mettent au-dessus de tous les édifices que les maîtres du monde ont élevés avec tant de travaux et de dépenses. Abraham, disent-ils, construisit cette maisonnette dans le temps de ses persécutions, Dieu lui ayant révélé qu'il avait choisi ce lieu-là de toute éternité, pour y placer sa bénédiction. Ismaël hérita de ce même bâtiment; on y montre encore son tombeau. C'est vers cette maison que tous les Mahométans adressent leurs vœux et leurs prières. Le jour n'y entre que par le côté oriental, où est une ouverture en forme de porte. Cette porte est fermée par deux battans d'or massif, attachés à la muraille par des gonds et des pentures du même métal; le seuil est d'une seule pierre sur laquelle tous les pèlerins viennent humilier leur front; elle en est tout usée. Cette pierre est un fragment de la statue de Saturne, placée sur la Kaaba même, et qui fut brisée ainsi que toutes les autres figures emblématiques des astres, à la naissance de Mahomet. On sait que Saturne était la principale divinité des Arabes. Voyez *Mahomet*.

KACHER, — Vieux magicien qui, dans l'his-

toire fabuleuse des anciens rois de Cachemire, transforma le lac qui occupait ce beau pays en un vallon délicieux, et donna une issue miraculeuse aux eaux en coupant une montagne nommée Baraboulé.

KAIDMORTS, — Nom du premier homme, qui sortit de la jambe de devant d'un taureau, selon la doctrine des Mages; il fut tué par les Dives; mais il ressuscitera le jour du jugement. On invoque son âme chez les Guèbres.

KALPA-TAROU, — Arbre fabuleux, sur lequel les Indiens d'autrefois cueillaient tout ce qu'ils pouvaient désirer.

KAMLAT, — Opération magique en usage chez les Tartares de Sibérie, et qui consiste à évoquer le diable au moyen d'un tambour magique qui a la forme d'un tamis ou plutôt d'un tambour de basque. Le sorcier qui fait le Kamlat marmotte quelques mots tartares, court de côté et d'autre, s'assied, se relève, fait d'épouvantables grimaces et d'horribles contorsions, roulant les yeux, les fermant, et gesticulant comme un insensé. Au bout d'un quart d'heure, le sorcier fait accroire que par ses conjurations il évoque le diable, qui vient toujours du côté de l'Occident, et en forme d'ours, pour lui révéler ce qu'il doit répondre : il leur fait entendre qu'il est quelquefois maltraité cruellement par le démon, et tourmenté jusque dans le sommeil. Pour les en mieux convaincre il feint de s'éveiller en sursaut, en criant comme un possédé.

KARRA-KALF, — Le plus haut degré de la magie en Islande. Dans les temps modernes, lorsqu'on pratiquait le Karra-Kalf, le diable paraissait sous la

forme d'un veau nouvellement né et non encore nettoyé par sa mère. Celui qui désirait d'être initié parmi les magiciens était obligé de nettoyer le veau avec sa langue; et, par ce moyen, il parvenait à la connaissance des plus grands mystères [1].

KALTWEBRUNNEN, — Fontaine bienfaisante située à peu de distance du lac de Pilate, en Suisse. Elle est révérée par tous les Helvétiens, et célèbre par les grands miracles qu'elle opère. On prétend que cette fontaine a été pissée par un ange, comme la Seine chez nous. Elle guérit les maladies et surtout la fièvre tierce. On l'a mise sous la protection d'un petit saint qu'on appelle *l'honnête Médecin*, parce qu'il ne trompe personne [2].

KAYPORA, — Esprit des forêts, à l'existence duquel croient encore les Américains; ils disent que cet esprit enlève les enfans, les cache dans les creux des arbres et les y nourrit [3].

KELBY, — Esprit qu'une superstition écossaise suppose habiter les rivières sous différentes formes, mais plus fréquemment sous celle du cheval. Il est regardé comme malfaisant et porte quelquefois une torche. On attribue aussi à ses regards un pouvoir de fascination.

KÉLEN ET NISROCH, — Démons que les démonographes font présider aux amours illicites, aux débauches, aux danses, aux orgies.

KENNÉ, — Pierre fabuleuse qui se forme dans

[1] *Voyage en Islande*, traduit du danois, etc., 1802.
[2] *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, pag. 173.
[3] *Voyage au Brésil*, par le père Neuwied, t. 2, c. 12.

l'œil d'un cerf, et à laquelle on attribue des vertus contre les venins.

KÉPHALONOMANCIE, — Divination qui se pratiquait en faisant diverses cérémonies sur la tête cuite d'un âne. Elle était familière aux Germains. Les Lombards y substituèrent une tête de chèvre. Delrio soupçonne que ce genre de divination, en usage chez les juifs infidèles, donna lieu à l'imputation qui leur fut faite d'adorer un âne. Les anciens la pratiquaient en mettant sur des charbons allumés la tête d'un âne, en récitant des prières, en prononçant les noms de ceux qu'on soupçonnait d'un crime, et en observant le moment où les mâchoires se rapprochaient avec un léger craquement. Le nom prononcé en cet instant désignait le coupable.

Le diable arrivait aussi quelquefois sans se montrer pour répondre aux questions qu'on avait à lui faire.

KHUMANO-GOO, — Sorte d'épreuve en usage au Japon. On appelle goo un petit papier auquel les jammacas ou moines ont appliqué leur cachet, et qui est rempli de caractères magiques, de figures de corbeau et autres oiseaux. On prétend que ce papier est un préservatif assuré contre la puissance des esprits malins, et les Japonais ont soin d'en acheter des jammaças pour les exposer à l'entrée de leurs maisons; mais parmi ces goos, ceux qui ont la plus grande vertu viennent d'un certain endroit nommé Khumano, ce qui fait qu'on les appelle khumano-goos.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un crime, et qu'il n'y a pas de preuves suffisantes pour le condamner, on le force à boire une certaine quantité d'eau dans laquelle on met un morceau de khumano-goo. Si l'accusé est innocent, cette boisson ne produit sur lui

aucun effet ; mais, s'il est coupable, il se sent attaqué d'une colique violente, qui lui cause d'horribles douleurs et le force à faire l'aveu de son crime.

KOBAL, — Démon perfide qui mord en riant, directeur général des théâtres de l'enfer, patron des comédiens.

KOUGHAS, — Démons ou esprits malfaisans redoutés des Aléotes, insulaires voisins du Kamtschatka. Ils attribuent leur état d'asservissement et de détresse à la supériorité des Koughas russes sur les leurs ; ils s'imaginent aussi que les étrangers qui paraissent curieux de voir leurs cérémonies, n'ont d'autre intention que d'insulter à leurs Koughas et de les engager à retirer leur protection aux gens du pays.

KRATIM ou KATMIR. — C'est le nom qu'on donne au chien des sept Dormans. Voyez *Dormans*.

KUHLMANN (Quirinus), — L'un des plus fameux visionnaires du dix-septième siècle, né à Breslau en 1651. Il était doué d'un esprit vif et pénétrant; étant tombé malade à l'âge de huit ans, il éprouva un dérangement dans ses organes, et il crut avoir des visions. Une fois il s'imagina voir le diable escorté d'une foule de démons subalternes; un autre jour il se persuada que Dieu lui avait apparu, et dès ce moment il ne cessa de voir à côté de lui une auréole éclatante de lumière. Il parcourut le nord, vivant assez publiquement avec des femmes de mauvaise réputation; il escroquait de l'argent à ceux qui lui montraient quelque confiance, pour l'employer, disait-il, à l'avancement du royaume de Dieu. Il fut chassé de Hollande au commencement de l'année 1675 ; il voulut se lier avec la célèbre Antoinette Bour-

guignon, qui rejeta ses avances. Il fut arrêté en Russie pour des prédictions séditieuses, et brûlé à Moscou le 3 octobre 1689.

Il a publié à Lubeck un *Traité de la sagesse infuse d'Adam et de Salomon*[1]; on lui doit une quarantaine d'opuscules qui n'ont d'autre mérite que leur rareté.

KUPAY, — Nom que les Péruviens donnaient au diable. Quand ils prononçaient son nom, ils crachaient par terre en signe d'exécration. On l'écrit aussi Cupai, et c'est le nom que les Floridiens donnent au souverain de l'enfer.

KUTUKTUS. — Les Tartares-Kalkas croient que leur souverain pontife, le Kutuktus, est immortel; et, dans le dernier siècle, leurs moines firent déterrer et jeter à la voirie le corps d'un savant qui, dans ses écrits, avait paru en douter.

L

LABADIE (Jean). — L'un des plus dangereux fanatiques du dix-septième siècle. Il naquit en 1610 à Bourg en Guienne sur la Dordogne. Devenu membre de la société des Jésuites à Bordeaux, il se crut de bonne foi un nouveau Jean-Baptiste envoyé pour annoncer la seconde venue du Messie, et eut des révélations; il assurait que Jésus-Christ, lui avait déclaré qu'il l'envoyait sur la terre comme son prophète; il poussa même l'impiété jusqu'à se dire revêtu de la divinité et participant du nom et de la substance de Jésus. Mais il joignit à l'ambition d'un sectaire, le

[1] *De sapientiâ infusâ Adameâ, Salomoneâque.* — *Arcanum microscomicum*, Paris, 1681. — *Prodromus quinquennii mirabilis*, in-8°., Leyde, 1674. On n'a qu'un volume de cet ouvrage, qui devait en avoir trois et contenir cent mille inventions curieuses, etc.

goût des plaisirs ; il faisait servir à ses odieux projets le masque de la religion, et il ne fut qu'un détestable hypocrite. Il mourut en 1674. Voici quelques-unes de ses productions. *Le Hérault du grand roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12. *Le Véritable exorcisme* ou *l'Unique moyen de chasser le diable du monde chrétien ; Le Chant royal du roi Jésus-Christ*. Ces ouvrages sont très-mauvais et très-rares.

LABOUR, — Pays de Gascogne, dont les habitans s'adonnaient au commerce du diable, et entreprenaient de longs voyages. Pendant que les hommes était absens, Delancre dit que les femmes devenaient sorcières. Les prêtres même disaient la messe en l'honneur du diable. Henri IV envoya en 1609 ledit Pierre Delancre, conseiller au parlement de Bordeaux, pour purger ce pays de ses sorciers, qui, instruits de son arrivée s'enfuirent en Espagne[1]. Il en fit toutefois brûler un grand nombre.

LABRE (Benoît-Joseph). — On assure que tout récemment le père Denis Ordogno, jésuite italien, vient de publier à Rome une Vie du bienheureux Benoît-Joseph Labre, dans laquelle il raconte, avec le plus grand flegme, que saint Labre, étant en extase, attira un soir dans sa chambre les soixante-dix mille anges de l'Apocalyse. S'il y a dans l'Apocalypse soixante-dix mille anges bien comptés, et qu'ils soient tous venus dans le galetas du patron des mendians, il fallait que ce galetas fût bien grand, ou que ces anges fussent bien petits.

LAC. — Grégoire de Tours rapporte que dans le Gévaudan il y avait une montagne appelée Hélanie,

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 175.

au pied de laquelle était un grand lac; à certaines époques de l'année, les villageois s'y rendaient de toutes parts pour y faire des festins, offrir des sacrifices et jeter dans le lac, pendant trois jours, une infinité d'offrandes de toute espèce. Quand ce temps était expiré, un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre s'élevait; il était suivi d'un déluge d'eau et de pierres, qui faisait que chacun désespérait d'en échapper. Ces scènes durèrent jusqu'à la fin du quatrième siècle, qu'un évêque fit bâtir dans ce lieu une église à saint Hilaire, dont les reliques eurent la vertu de détruire le prestige.

Cent ans avant la naissance du Christ, il y avait aussi à Toulouse un lac célèbre consacré au dieu du jour, et dans lequel les Tectosages jetaient en offrandes de l'or, de l'argent en profusion, tant en lingots et monnayé, que mis en œuvre et façonné, comme des meules d'argent massif, etc. [1]. Voyez *Pilate*.

LAC DES DÉMONS. — Saint Sulpice le Dévotieux, que l'on confond faussement avec Sulpice Sévère, était évêque de Bourges. Comme il faisait la tournée de son diocèse, les paysans le prièrent de chasser le diable d'un lac où il s'était retiré. Saint Sulpice, bénin et pitoyable de son naturel, acquiesça à leur demande, et leur donna une fiole de saint chrême, pour la jeter dans le lac. Non-seulement les démons furent chassés, mais encore le lac se trouva garni de poissons en grande abondance, pour la nourriture des habitans d'alentour [2].

LACAILLE (DENYSE de). — En 1612, la ville de Beauvais fut le théâtre que choisit le démon pour

[1] Madame Voyart, *la Vierge d'Arduenne*, p. 30 et 175.
[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, pag. 5.

faire ses farces. Les moines, pour attirer l'eau au moulin, s'emparèrent d'une vieille mendiante, appelée Denyse de la Caille, et demandèrent les pouvoirs de l'exorciser. Dans l'exorcisme, le diable chanta une hymne en l'honneur de la vierge Marie, et nomma quarante-six compagnons de Belzébut. Les moines, pour amuser la compagnie, chantaient des hymnes en faux-bourdon. Quand ils en vinrent à une, qui commence par ces mots : *De beatâ*, le diable s'écria : Voilà bien des *là là là là*. Le malin reconnut une pierre de la roche, où Madeleine avait fait pénitence. Après la messe, le 17 septembre, le frère Lepot interrogea la possédée en latin. Mais tout à coup, elle s'éleva en l'air, les pieds hors de terre, criant et beuglant horriblement. Des gens d'église et des dévotes, craignant que la créature agitée ne vînt à se découvrir, lui tenaient les pieds par charité. Plusieurs démons sortirent en faisant l'éloge de l'évêque de Beauvais et de la virginité de Marie, mère de Dieu. Le 18 septembre, un des démons qui étaient en forme de mouches, déclara que la possession de Denyse de la Caille allait bientôt se terminer, parce qu'elle avait nettoyé sa maison avec le balai de pénitence. Et en effet, les exorcismes ayant commencé par le nom de saint Gilles et de saint Michel, il en partit soixante d'un coup.

Comme le diable, en quittant la possédée, avait voulu l'étrangler, les grands vicaires lancèrent, contre lui une sentence d'excommunication datée du 12 décembre 1612 [1].

Extrait de la sentence donnée contre les démons qui sont sortis du corps de Denyse de la Caille.

« Nous, grands vicaires de monseigneur l'évêque comte de Beauvais, étant dûment informés que

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*.

plusieurs démons et malins esprits vexaient et tourmentaient une certaine femme, nommée Denyse de la Caille, de la Landelle; nous étant résolus de pourvoir homme capable à ce faire; sur ce, nous avons donné à entendre à notredit seigneur évêque, qu'avions un certain religieux jacobin, nommé frère Laurent Lepot, auquel notredit seigneur et évêque a donné toute puissance, et nous la lui donnons aussi pareillement de conjurer lesdits malins esprits, comme si c'était notre personne; ledit frère Lepot ayant pris la charge de notre seigneur, iceluy a fait plusieurs exorcismes et conjurations, desquels plusieurs démons sont sortis; comme le procès-verbal le démontre appertement; et voyant que, de jour en jour, plusieurs diables se présentaient, tant au corps de ladite Denyse, qu'en autres lieux et parties de son corps, comme l'expérience en est fort ample, et comme à présent il est certain qu'un certain démon nommé Lissi, lequel est derechef revenu, a dit posséder le corps de ladite Denyse; nous commandons, voulons, mandons, ordonnons audit Lissi de descendre aux enfers, sortir hors du corps de ladite Denyse de la Caille, sans jamais y rentrer; et, pour obvier à la revenue des quatre autres démons, nous commandons, voulons, mandons et ordonnons que Belzébuth, Satan, Motelu, et Briffaut, les quatre chefs, et aussi que toutes les quatre légions, qui sont sous leurs charges et puissances, et aussi que tous les autres, tant ceux qui sont de l'air, de l'eau, du feu, et de terre, et autres lieux qui ont encore quelque puissance sur le corps et dans le corps de ladite Denyse de la Caille, comparent maintenant et sans délai, sur la même peine d'excommunication; qu'ils aient à parler les uns après les autres, à dire leurs noms de façon qu'on les puisse entendre, pour les faire

mettre et rédiger par écrit, sur peine de ladite excommunication et peines infernales.

» Et à défaut de ne comparoir maintenant dans ce corps, nous les mettons et les jetons en la puissance de l'enfer, pour être crucifiés et tourmentés davantage que de coutume ; et faute de nous obéir présentement, après les avoir appelés par trois fois, commandons, voulons, mandons que chacun d'eux, à leur égard, reçoive les mêmes peines imposées ci-dessus, trois mille ans après le jugement, défendant au même Lissi et à tous ceux qui auraient possédé le corps de ladite Denyse de la Caille, d'entrer jamais dans aucun corps, tant de créatures raisonnables, que d'autres, sous peine d'être crucifiés au temps de leur possession, d'une peine accidentelle.

» Suivant quoi ledit Lissi, malin esprit, prêt à sortir, a signé ces présentes. Belzébuth paraissant, Lissi s'est retiré au bras droit, lequel Belzébuth a signé ; pareillement, Belzébuth s'étant retiré, Satan apparut, et a signé pour toute sa légion, se retirant au bras gauche ; Motelu, paraissant, a signé pour toute la sienne, s'étant retiré puis après à l'oreille droite ; incontinent, Briffault est comparu, et a signé les présentes pour la sienne.

» *Signé* LISSI, *signé* BELZÉBUTH ; *signé* SATAN ; *signé* MOTELU ; *signé* BRIFFAULT.

» Beauvais, le 12 décembre 1612.

» Le signe et la marque des cinq démons sont apposés à l'original du procès-verbal [1]. »

LACHANOPTÈRES, — Animaux imaginaires que

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, Pièces justificatives.

Lucien place dans le globe de la lune. C'étaient de grands oiseaux couverts d'herbes au lieu de plumes.

LACHUS, — Génie céleste, dont les Basilidiens gravaient le nom sur leurs pierres d'aimant magique ; ce talisman préservait des enchantemens.

LACI (JEAN), — Auteur d'un ouvrage intitulé *Avertissemens prophétiques*, publié en 1708, un vol. in-8°. ; il parut différens ouvrages de cette sorte à l'occasion des prétendus prophètes des Cévennes ; on dit que ce fut une intrigue des puissances étrangères pour semer la discorde dans le royaume, dans le même temps que les troupes françaises étaient occupées sur les frontières [1].

LAENSBERG (MATHIEU), — Liégeois célèbre qui passe parmi le peuple pour le plus grand mathématicien, astrologue et prophète des temps modernes. Ses prédictions trouvent encore, dans les campagnes, une multitude de bonnes gens qui se feraient scrupule d'en douter, et qui, quand son almanach prédit de la pluie pour un jour de beau temps, se contentent de dire : Il pleut ailleurs.

LAFIN (JACQUES), — Sorcier qui fut accusé de sodomie, de sorcellerie, et d'envoûtement ; car on trouva sur lui des images de cire qu'il faisait parler [2].

LAICA. — Nom de fées chez les Péruviens. Les laïcas étaient ordinairement bienfaisantes, au lieu que la plupart des autres magiciennes mettaient leur plaisir à faire du mal.

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Recueil de dissertations sur les apparitions*, 4, p. 244.

[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 173.

LAMBERTINI (PROSPER), — Élu pape le 17 août 17., , sous le nom de Benoît XIV. Il était issu d'une famille illustre de Bologne, où il naquit le 13 mars 1675. Il fut nommé chanoine de Saint-Pierre, et ensuite prélat par Clément XII à qui il succéda. Il est auteur d'un ouvrage intitulé, *Canonisation des saints*, qui parut en 1735, 4 vol. in-folio. Ce savant cardinal que le saint-esprit a choisi pour être le chef visible de l'église, a traité avec autant de profondeur que d'exactitude la matière des visions et des révélations particulières [1].

LAMIA, — Reine de Libye, qui fendait le ventre des femmes grosses pour dévorer leurs fruits. Elle a donné son nom aux lamies.

LAMIES, — Démons qu'on trouve dans les déserts sous des figures de femmes, ayant des têtes de dragon au bout des pieds.

Les lamies hantent aussi les cimetières, y déterrent les cadavres, les mangent, et ne laissent des morts que les ossemens.

A la suite d'une longue guerre, on aperçut dans la Syrie, pendant plusieurs nuits, des troupes de lamies qui dévoraient les cadavres des soldats, inhumés à fleur de terre. On s'avisa de leur donner la chasse, et quelques jeunes gens en tuèrent un grand nombre à bons coups d'arquebuse; et il se trouva, le lendemain, que ces lamies n'étaient plus que des loups et des hyènes.

Il se trouve des lamies, dans la Libye, qui sont très-agiles à la course; pour tromper plus aisément ceux qu'elles veulent dévorer, elles leur montrent leurs appas sans parler, car leur voix est un sifflement de

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 4, p. 240.

serpent. On prétend qu'il y a aussi de ces démons en Afrique; mais, quelle que soit leur retraite, il est certain, dit Leloyer, qu'il en existe; puisque cette croyance était en vigueur chez les anciens. Le philosophe Menippe fut aimé d'une lamie. Elle l'attirait à elle par toutes sortes de caresses; heureusement il fut averti de s'en défier, sans quoi il eût infailliblement été dévoré. Semblables aux sorcières, ajoute Leloyer[1], ces démons, sont très-friands du sang des petits enfans.

Cependant tous les démonomanes ne sont pas d'accord sur la forme des lamies; car Torquemada, dans son Hexameron, dit qu'elles ont une figure de femme et des pieds de cheval; qu'on les nomme aussi cheveschcs à cause du cri et de la friandise de ces oiseaux pour la chair des petits enfans. Ce sont des espèces de syrènes selon les uns; d'autres les comparent aux gholes de l'Arabie.

On a dit bien des bizarreries sur ces femmes singulières. Quelques-uns prétendent qu'elles ne voient qu'à travers une lunette[2]. Wierus parle beaucoup de ces monstres, dans le troisième livre de son ouvrage sur les *Prestiges*. Il a même consacré aux *Lamies* un ouvrage particulier[3]. *Voyez* Wierus.

LAMOTTE-LE-VAYER (François), — Littérateur né à Paris en 1588, et mort en 1672. C'était, selon Naudé, le Plutarque de la France, ressemblant aux anciens par ses opinions et ses mœurs. Il a laissé *des opuscules sur le sommeil et les songes*, in-8°., Paris, 1643.

LAMPADOMANCIE, — Divination dans laquelle

[1] *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. 3, p. p. 199.
[2] Naudé, *Apol. pour les grands personnages*, etc., chap. 8.
[3] *J. Wieri, de Lamiis liber*, in-4°., Bâle, 1577.

on observait la forme, la couleur et les divers mouvemens de la lumière d'une lampe, afin d'en tirer des présages pour l'avenir. Delrio rapporte à cette divination la pratique supertitieuse de ceux qui allument un cierge en l'honneur de saint Antoine de Padoue, pour retrouver les choses perdues.

LAMPE MERVEILLEUSE, — Conte populaire. Il y avait à Paris, du temps de saint Louis, un rabbin fameux, nommé Jéchiel, grand faiseur de prodiges, et si habile à fasciner les yeux par les illusions de la magie ou de la physique, que les Juifs le regardaient comme un saint, et les Parisiens comme un sorcier. La nuit, quand tout le monde était couché, il travaillait, dit on, à la clarté d'une lampe merveilleuse, qui répandait dans sa chambre un lumière aussi pure que celle du jour. Il n'y mettait point d'huile; elle éclairait continuellement, sans jamais s'éteindre, et sans avoir besoin d'aucun aliment. On disait que le diable entretenait cette lampe, et venait passer la nuit avec Jéchiel. Aussi tous les passans pieux heurtaient à sa porte, pour l'interrompre. Quand des seigneurs ou d'honnêtes gens frappaient, la lampe jetait une lueur éclatante, et le rabbin allait ouvrir; mais toutes les fois que des importuns faisaient du bruit pour le troubler dans son travail, la lampe pâlissait; le rabbin, averti, donnait un coup de marteau sur un grand clou, fiché au milieu de la chambre; aussitôt la terre s'entr'ouvrait et engloutissait les mauvais plaisans [1].

Les miracles de la lampe inextinguible étonnaient tout Paris. Saint Louis, en ayant entendu parler, fit venir Jéchiel, afin de le voir; il fut si content de la science étonnante de ce rabbin, et conçut pour lui

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, etc.

tant d'estime, qu'il le fit son conseiller d'état, et le combla de biens [1].

LAMPES PERPÉTUELLES. — En ouvrant quelques anciens tombeaux, tel que celui de la fille de Cicéron, on trouva des lampes qui répandirent un peu de lumière pendant quelques momens, et même pendant quelques heures : d'où l'on a prétendu que ces lampes avaient toujours brûlé dans les tombeaux. Mais comment le prouver, dit le père Lebrun ; on n'a vu paraître des lueurs qu'après que les sépulcres ont été ouverts, et qu'on leur a donné de l'air? Or il n'est pas surprenant que dans les urnes qu'on a prises pour des lampes, il y eût une matière qui, étant exposée à l'air, devînt lumineuse comme les phosphores. On sait qu'il s'excite quelquefois des flammes dans les caves, dans les cimetières, et dans tous les endroits où il y a beaucoup de sel et de salpêtre. L'eau de la mer, l'urine, et certains bois, produisent de la lumière et même des flammes, et l'on ne doute pas que cet effet ne vienne des sels qui sont en abondance dans ces sortes de corps.

Mais d'ailleurs Ferrari a montré clairement, dans une savante dissertation, que ce qu'on débitait sur ces lampes éternelles n'était appuyé que sur des contes et des histoires fabuleuses.

LAMPON, — Devin d'Athènes. On apporta un jour à Périclès, de sa maison de campagne, un belier qui n'avait qu'une corne très-forte au milieu du front ; sur quoi Lampon pronostiqua que la puissance, jusqu'alors partagée en deux factions, celle de Thucydide et celle de Périclès, se réunirait dans la personne de celui chez qui ce prodige était arrivé. Le merveilleux

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 128.

s'évanouit à la dissection du belier, faite par Anaxagore; mais Lampon reprit l'avantage, lorsque la chute de Thucydide fit passer toute l'autorité dans les mains du seul Périclès.

LAMPROIES, — Poisson à qui l'on a donné neuf yeux; mais on a reconnu que c'était une erreur populaire, fondée sur ce que les lamproies ont sur le côté de la tête, des cavités qui n'ont aucune communication avec le cerveau[1].

LANCINET. — Nos rois ont, de temps immémorial, revendiqué l'honneur de guérir les écrouelles. Le premier qui fut guéri fut un chevalier nommé Lancinet. Voici comme le fait est conté. Il était un cavalier nommé Lancinet, de l'avis duquel le roi Clovis se servait ordinairement, lorsqu'il était question de faire la guerre à ses ennemis. Étant affligé de cette maladie des écrouelles, et s'étant voulu servir de la recette dont parle Cornélius Celsus, qui dit que les écrouelles se guérissent si l'on mange un serpent; l'ayant essayée par deux fois, et ce remède ne lui ayant point réussi, un jour, comme le roi Clovis sommeillait, il lui fut avis qu'il touchait doucement le cou à Lancinet, et qu'au même instant ledit Lancinet se trouva guéri, sans que même il parût aucune cicatrice.

Le roi s'étant levé plus joyeux qu'à l'ordinaire, tout aussitôt qu'il fit jour, manda son Lancinet, et essaya de le guérir en le touchant; et étant arrivé comme il désirait, avec l'applaudissement de tout le monde, en ayant rendu grâce à Dieu, toujours depuis cette vertu et faculté a été comme héréditaire aux rois de France, et s'est infusée et transmise à leur

[1] Brown, *Des Erreurs popul.*, t. 1er., liv. 3, p. 349.

postérité [1]. — Voilà sans contredit un miracle très-éclatant : mais on représentera que l'histoire de Lancinet parait un peu apocryphe; que personne ne se nommait Lancinet du temps de Clovis ; que ni Clovis, ni Clotaire, ni le roi Dagobert, si célèbre par ses pieuses fondations, ni aucun des Mérovingiens, ne se vantèrent de guérir les humeurs froides ; que ce secret fut également inconnu aux Carlovingiens; et qu'il faut descendre aux Capétiens pour en trouver l'origine [2].

LANGEAC, — Ministre de France, qui employait beaucoup d'espions, et qui fut souvent accusé de communiquer avec le diable [3].

LANGUE. — On lit dans Diodore de Sicile que les anciens peuples de la Taprobane avaient une langue double, fendue jusqu'à la racine, ce qui animait singulièrement leur conversation, et leur facilitait le plaisir de parler à deux personnes en même temps [4]. Mahomet vit dans le ciel des anges bien plus merveilleux ; car ils avaient chacun soixante-dix mille têtes, à chaque tête soixante-dix mille bouches, et dans chaque bouche soixante-dix mille langues qui parlaient chacune soixante-dix mille idiomes différens.

LANGUE PRIMITIVE. — On a cru autrefois que si on abandonnait les enfans à l'instruction de la nature, ils apprendraient d'eux-mêmes la langue primitive, c'est-à-dire celle que parlait Adam, que les chrétiens disent être l'hébreu. Il serait à souhaiter qu'ils eussent touché le but; mais malheureusement l'expérience a prouvé que cette assertion n'était qu'une

[1] Delancre, *Traité de l'attouchement*, p. 159, Forcatel, *De Imper. et philosop. gall.*

[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, etc, t. 1er., p. 273.

[3] Bertin, *Curiosités de la littérature*, t. 1er., p. 51.

[4] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 3, p. 119.

erreur populaire [1]. Les enfans élevés par des chèvres parlent le langage des boucs.

LANGUET, — Curé de Saint-Sulpice, qui avait un talent tout particulier pour l'expulsion des esprits ténébreux ; quand on lui amenait une possédée, il accourait avec un grand bénitier qu'il lui versait sur la tête, en disant : « Je t'adjure, au nom de Jésus-Christ, de te rendre tout-à-l'heure à la salpétrière, sans quoi, je t'y ferai conduire à l'instant. » L'exorcisme opérait, le démon se sauvait à toutes jambes et ne reparaissait plus.

LANTHILA, — Nom que les habitans des Moluques donnent à un être supérieur qui commande à tous les Nétos ou génies malfaisans.

LAPALUD. — Voyez *Palud*.

LAPONS. — Les Lapons sont faits autrement que les autres hommes. La hauteur des plus grands n'excède pas trois coudées ; ils ont la tête grosse, le visage plat, le nez écrasé, les yeux petits, la bouche large, une barbe épaisse qui leur pend sur l'estomac. Leur habit d'hiver est une peau de renne, taillée comme un sac, descendant sur les genoux, et rehaussée sur les hanches, avec une ceinture ornée de petites plaques d'argent ; les souliers, les bottes et les gants de peau : ce qui a donné lieu à plusieurs historiens de dire qu'il y avait des hommes vers le nord, velus comme des bêtes, et qui ne se servaient point d'autres habits que ceux que la nature leur avait donnés.

On dit qu'il y a chez eux une école de magie, où les pères envoient leurs enfans, persuadés que la magie leur est nécessaire, pour éviter les embûches de leurs

[1] Thomas Brown, *Essais sur les erreurs*, t. 2, ch. 23, p. 95.

ennemis, qui sont eux-mêmes grands magiciens. Ils font passer les démons familiers dont ils se servent, en héritage à leurs enfans, afin qu'ils les emploient à surmonter les démons des autres familles qui leur sont contraires.

Ils se servent souvent du tambour, pour les opérations de leur magie. Par exemple, quand ils ont envie d'apprendre ce qui se passe en pays étrangers, un d'entre eux bat ce tambour, mettant dessus, à l'endroit où l'image du soleil est dessinée, quantité d'anneaux de laiton, attachés ensemble avec une chaîne de même métal. Il frappe sur ce tambour avec un marteau fourchu, fait d'un os, de telle sorte que ces anneaux se remuent. Ils chantent en même temps d'une voix distincte, une chanson que les Lapons nomment jonke, et tous ceux de leur nation qui sont présens, hommes et femmes, y ajoutent chacun la leur, exprimant de temps en temps le nom du lieu dont ils désirent savoir quelque chose. Le Lapon ayant frappé quelque temps, le met sur sa tête d'une certaine façon et tombe aussitôt par terre, immobile, et sans donner aucune marque de vie. Les assistans continuent de chanter jusqu'à ce qu'il soit revenu à lui; car si on cesse de chanter, l'homme meurt, ce qui lui arrive également si quelqu'un essaie de l'éveiller en le touchant de la main ou du pied. On éloigne même de lui les mouches et les autres animaux qui pourraient le faire revenir.

Quand il est revenu à lui, il répond aux questions qu'on lui fait sur le lieu où il a été envoyé. Quelquefois il ne se réveille qu'au bout de vingt-quatre heures, selon que le chemin qu'il lui a fallu faire a été long ou court; et pour ne laisser aucun doute sur la vérité de ce qu'il raconte, il rapporte du pays où il a été, la marque qu'on lui a demandée, comme un cou-

teau, un anneau, un soulier, ou quelqu'autre chose.

Les Lapons se servent aussi du même tambour, pour savoir la cause d'une maladie, ou pour faire perdre la vie ou la santé à leurs ennemis.

Parmi les mêmes peuples, certains magiciens ont une espèce de gibecière de cuir, dans laquelle ils tiennent des mouches magiques ou des démons, qu'ils lâchent de temps en temps contre leurs ennemis, ou contre leur bétail, ou simplement pour exciter des tempêtes et faire lever des vents orageux. Enfin ils ont une sorte de dard qu'ils jettent en l'air, et qui cause la mort à tout ce qu'il rencontre. Ils se servent encore pour ce même effet, d'une espèce de pelotte nommée tyre, de la grosseur d'une bonne noix, fort légère, presque ronde, qu'ils envoient contre leurs ennemis pour les faire périr; et si par malheur cette pelotte rencontre en chemin quelque autre personne, ou quelque animal, elle ne manque pas de lui causer la mort [1]. Voyez *Finnes*.

LARES. — Les lares étaient chez les anciens des démons ou des génies, gardiens du foyer. Cicéron, traduisant le *Timée* de Platon, appelle lares ce que Platon nomme démons. Festus les appelle dieux ou démons inférieurs, gardes des toits et des maisons. Apulée dit que les lares n'étaient autre chose que les âmes de ceux qui avaient bien vécu et bien rempli leur carrière. Au contraire ceux qui avaient mal vécu erraient vagabonds et épouvantaient les hommes. Selon Servius, le culte des dieux lares est venu de ce qu'on avait coutume autrefois d'enterrer les corps dans les maisons; ce qui donna occasion au peuple crédule de s'imaginer que leurs âmes y demeuraient aussi comme des génies secourables et pro-

[1] D. Calmet, p. 175.

pices, et de les honorer en cette qualité. On peut ajouter que la coutume s'étant ensuite introduite d'enterrer les morts sur les grands chemins, ce pouvait bien être de là qu'on prit occasion de les regarder comme les dieux dès chemins. C'était le sentiment des platoniciens, qui des âmes des bons faisaient les lares, et les lémures des âmes des méchans. On plaçait leurs statues dans un oratoire particulier, on avait un soin extrême de les tenir proprement. Cependant il arrivait bien quelquefois qu'on perdait le respect à leur égard dans certaines occasions, comme à la mort de quelques personnes chères, parce qu'alors on accusait les lares de n'avoir pas bien veillé à leur conservation, et de s'être laissé surprendre par les esprits malfaisans. Un jour Caligula fit jeter les siens par la fenêtre, parce que, disait-il, il était mécontent de leur service. Quand les jeunes garçons étaient devenus assez grands pour quitter les bulles qu'on ne portait qu'en la première jeunesse, ils les pendaient au cou des dieux lares. Les esclaves y pendaient aussi leurs chaînes, lorsqu'ils recevaient la liberté.

LARMES.—On sait que les femmes accusées de sorcellerie sont regardées comme véritablement sorcières lorsqu'elles veulent pleurer et qu'elles ne le peuvent. Une sorcière, dont parle Boguet dans son premier avis, ne put jeter aucune larme, bien qu'elle se soit plusieurs fois efforcée devant son juge : « Car il a été reconnu par expérience que les sorciers ne jettent point de larmes : ce qui a donné occasion à Spranger, Grilland et Bodin, de dire que l'une des plus fortes présomptions que l'on puisse élever contre le sorcier, est qu'il ne larmoie point [1]. »

[1] Boguet, *Premier avis*, n°. 60, p. 26.

LARIVEY (Pierre), — Ancien poëte dramatique du seizième siècle, né à Troyes en 1596. Il s'est fait connaître par un *almanach avec grandes prédictions*, le tout diligemment calculé, qu'il publia de 1618 à 1647. Il ne mangeait point de poisson, parce que, selon son horoscope, il devait mourir étranglé par une arête, prédiction qui ne fut pas accomplie. — Ses almanachs sont encore très-estimés dans le midi de la France, où ils continuent de porter son nom, comme ceux de Liége, celui de Mathieu Laensberg.

LARVES, — Ames des méchans, que l'on dit errer çà et là pour épouvanter les vivans; on les confond souvent avec les lémures; mais les lares ont quelque chose de plus effrayant.

On dit que, lorsque Caligula fut assassiné, son palais devint inhabitable, à cause des larves qui l'occupaient, jusqu'à ce qu'on lui eut décerné une pompe funèbre. Voyez *Fantômes*, *Spectres*, etc.

LAUNAY (Jean), — Célèbre docteur de Sorbonne. Il naquit le 21 décembre 1603, à Valdéric, petit village du diocèse de Coutances. Il a laissé un ouvrage intitulé, *Dissertation sur la vision de Simon Stokius*, un vol. in-8°. qui parut à Paris, en 1653 et 1663.

LAURIER, — Arbre qu'Apulée met au rang des plantes qui préservent les hommes des esprits malins. On croyait aussi chez les anciens qu'il garantissait de la foudre.

LAUTHU, — Magicien tunquinois, qui prétendait avoir été formé et porté soixante-dix ans dans le sein de sa mère, sans qu'elle eût perdu sa virginité.

Ses disciples le regardaient comme le créateur de toutes choses. Sa morale est très-relâchée ; c'est celle que suit le peuple, tandis que la cour suit celle de Confucius.

LAVATER (Louis), — Théologien protestant, né à Kybourg en 1527, auteur d'un Traité curieux sur *les Spectres*, *les Lémures*[1], etc. Zurich, 1570, in-12, plusieurs fois réimprimé.

LAVATER (Jean-Gaspard), — Né à Zurich en 1741, mort en 1801, auteur célèbre de l'art de juger les hommes par la physionomie. — Voyez *Physiognomonie*.

LAVISARI. — Cardan écrit qu'un Italien nommé Lavisari, conseiller et secrétaire d'un prince, se trouvant une nuit seul dans un sentier, le long d'une rivière, et ne sachant où était le gué pour la passer, poussa un cri, dans l'espoir d'être entendu des environs. Son cri ayant été répété par une voix de l'autre côté de l'eau, il se persuada que quelqu'un lui répondait, et demanda : *Dois-je passer ici?* la voix lui répondit : *ici*. Il vit alors qu'il était sur le bord d'un gouffre où l'eau se jetait en tournoyant. Épouvanté du danger que ce gouffre lui présentait, il s'écrie encore une fois : *faut-il que je passe ici?* la voix lui répondit : *passe ici*. Il n'osa s'y hasarder, et prenant l'écho pour le diable, il crut qu'il voulait le faire périr et retourna sur ses pas[2].

LAZARE (Denys), — Prince de Servie qui vivait

[1] *De spectris, lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus et præsagitionibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt*, etc.

[2] Lenglet-Dufresnoy, *Dissert.*, tom. 1, p. 169.

en l'année de l'hégire 788. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *les Songes*, publié en 1686, 1 vol. in-8°. Il prétend avoir eu des visions nocturnes, dans les royaumes de Stéphan, de Mélisch et de Prague. On voit par-là que c'est un fanatique, comme étaient de son temps Cotter, Poniatouski et Drabicius [1].

LEAUPARTIE, — Seigneur normand d'un esprit fort épais, qui voulut absolument avoir pour curé messire Heurtin, et qui fit paraître en 1735 un mémoire, pour établir la possession et l'obsession de ses enfans, et de quelques autres filles qui avaient copié les extravagances de ces jeunes demoiselles.

Il s'adressa à l'évêque de Bayeux, pour avoir des exorcistes. Heurtin envoya à la Sorbonne et à la faculté de médecine de Paris des observations pour savoir si l'état des possédées pouvait s'expliquer naturellement. Il exposa que les possédées entendaient le latin, qu'elles étaient malicieuses, qu'elles parlaient en hérétiques, libertines et athées; qu'elles n'aimaient pas le son des cloches, qu'elles aboyaient comme des chiennes, et que l'aboiement de l'une d'elles ressemblait à celui d'un dogue; que dans leurs culbutes et agitations, il ne se passait rien qui pût alarmer la pudeur, parce qu'une main invisible retenait leurs jupons; que leur servante Anne Néel, quoique fortement liée, s'était dégagée pour se jeter dans le puits; ce qu'elle ne put exécuter parce qu'une personne la suivait; mais que, pour échapper à sa poursuite, elle s'élança contre une porte fermée et passa au travers comme un oiseau; qu'elle était souvent suspendue en l'air, sans tenir à rien.

Le bruit s'étant répandu que les demoiselles de

[1] Lenglet-Dufresnoy, t. 4. p. 254.

Leaupartie étaient possédées, les exorcismes furent faits publiquement, par Heurtin et le curé de Neuilly. On avait annoncé pour la Saint-Louis la délivrance de la petite Claudine. Le bon seigneur donna un grand dîner pour en témoigner sa joie. Mais elle fut de peu de durée; car le diable revint bientôt après. En même temps on publia qu'une escouade de diables était venue en poste, pour obséder la paroisse des Landes. Deux sœurs d'école, la servante du curé, la fille du maréchal, et une servante qui gardait les dindons, tombèrent dans les griffes de Satan. Il y avait une jeune veuve, à qui le bon Heurtin en voulait. Il persuada à M. de Leaupartie, que Froger, beau-frère de cette jeune veuve, avait envoyé le diable dans le corps de ses demoiselles. Ce seigneur prend aussitôt sa rapière, monte sur son cheval et va trouver M. Wastan, intendant de la province, pour lui demander des gendarmes, sous prétexte de saisir chez Froger des marchandises de contrebande. Le curé avait dit que le pacte était chez cet homme, dans le grenier, entre deux poutres; et c'était uniquement ce que cherchait M. de Leaupartie; mais il ne trouva rien. Le curé, le voyant revenir les mains vides, s'écria que le pacte avait été enlevé la nuit dernière, et que cela était si vrai, que Satan le lui avait soufflé dans l'oreille. M. de Luynes, évêque de Bayeux, qui résidait à Paris, manda à ses grands vicaires de suivre la possession. On commit douze curés; mais Creuly, supérieur des Eudistes, décida qu'ils étaient tous des ignorans.

L'évêque de Bayeux partit de Paris, et se fit présenter les demoiselles à Villers: il les vit, leur parla, et en reçut même un soufflet. Dès lors il crut, ou feignit de croire qu'il n'y avait que le diable capable d'une pareille irrévérence. Creuly se chargea de dé-

busquer le diable, et lui demanda où était le pacte, et qui l'avait fait? Heurtin, qui répondait pour le diable, dit qu'il avait été fait à Caen, et qu'il y avait trois complices; cependant il n'osa nommer personne. Les demoiselles rejetaient l'hostie : le public, scandalisé de cette profanation, en témoignait son indignation; mais Heurtin disait que la communion était nécessaire pour mortifier le diable. Creuly crut avoir mis en fuite l'esprit de ténèbres, et chanta un *Te Deum*, qui fut suivi d'un grand dîner. Le diable revint au dessert obséder de nouveau les demoiselles. Alors Creuly lui reprocha son incivilité, lui dit des injures et partit. Le public était désabusé; M. de Luynes écrivit à M. de Leaupartie qu'il désirait voir arriver ses filles dans un couvent. Le gentilhomme le voulait bien; sa femme ne le voulait pas; le *pater* l'avait refusé. Pourtant l'évêque, connaissant le caractère du curé Heurtin, qui avait été traité de visionnaire en plein synode, au sujet d'une de ses pénitentes qui sentait au flair les corps saints, comme les chiens sentent les pièces de gibier, commanda à ce prêtre de ne plus résister davantage.

La famille de Leaupartie vint à Caen, les médecins et les théologiens expliquèrent tout. La servante, qui était l'adepte la plus fanatique du curé, se laissait piquer sans rien dire; elle feignait des syncopes; néanmoins Desfontaines et Boulard, médecins, lui ayant mis dans les narines du sel ammoniac, elle le supporta patiemment une première fois; mais, le voyant s'apprêter à recommencer, elle se leva en criant, et dit qu'elle ne voulait pas demeurer davantage à Caen entre les mains de ces b...... de médecins, qui la traitaient si incivilement.

Toute la famille revint au château. Ce fut alors que Leaupartie, ayant appris qu'il y avait à Paris un

prêtre nommé Charpentier, grand chasseur de diables, écrivit à M. de Luynes, pour le prier d'appeler près de lui ce Charpentier. Mais un homme tel que ce prêtre était nécessaire au clergé de Paris, qui s'en servait comme d'un paillasse, pour donner la parade au peuple des faubourgs. Charpentier répondit à la lettre de l'évêque de Bayeux, que, dans une ville telle que Paris, où le clergé était si perverti, sa présence était nécessaire à cause du ravage que le démon y faisait. Faute de mieux, il fallut se contenter d'Herbinière, disciple et digne élève du docteur Charpentier. Cet exorciste avait été chassé de la paroisse Sainte-Opportune, où il était porte-Dieu, à cause de ses rêveries au sujet des diables.

Pendant trois mois, ce pauvre homme but, mangea, dormit, exorcisa. Mais le démon était si tenace, que Charpentier se décida enfin à venir exorciser lui-même. A son arrivée à Caen, il eut une entrevue avec l'évêque et promit merveille; l'évêque envoya, de Vire, une autre fille qui gambadait. Pour célébrer la présence du saint homme, les possédées faisaient tintamarre dans la chapelle; c'était une mélodie d'enragés; l'exorciste prétendait parler au diable par une voie intérieure. L'évêque ouvrit enfin les yeux et commanda à Tartufe-Charpentier de sortir du diocèse. Une lettre de cachet vint enlever la vénérable et discrète personne messire Heurtin, qui alla faire des miracles à l'abbaye de Belles-Toiles. Les demoiselles de Leaupartie furent disséminées dans les communautés environnantes de la ville de Caen, et bientôt elles furent ramenées à un état plus paisible [1].

LEBRUN (Charles), — Célèbre peintre, né à Pa-

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 274.

ris en 1619, qui mourut de langueur en 1690. On lui doit un *Traité sur la Physionomie humaine comparée avec celle des animaux*, 1 vol. in-folio.

LEBRUN (Pierre), — Oratorien, né à Brignolles en 1661, mort en 1729. On a de lui : 1°. *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*. 1693, in-12. 2°. *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savans*, 1702, 3 vol. in-12, avec un supplément, 1737, in-12. — Nous avons occasion de le citer souvent. Il n'est pas très-crédule ; et sans son habit, il eût fait un excellent ouvrage.

LÉCANOMANCIE, — Divination par le moyen de l'eau. On écrivait des paroles magiques sur des lames de cuivre, qu'on mettait dans un vase plein d'eau, et une vierge qui regardait daus cette eau, y voyait ce qu'on voulait savoir, ou ce qu'elle voulait y voir.

Ou bien, on remplissait d'eau un vase d'argent, pendant un beau clair de lune ; ensuite, on réfléchissait la lumière d'une chandelle dans le vase, avec la lame d'un couteau ; et l'on y voyait ce qu'on cherchait à connaître.

C'est encore par la Lécanomancie que chez les anciens on mettait dans un bassin plein d'eau des pierres précieuses, et des lames d'or et d'argent, gravées de certains caractères dont on faisait offrande aux démons. Après les avoir conjurés par certaines paroles, on leur proposait la question à laquelle on désirait une réponse. Alors il sortait du fond de l'eau une voix basse, semblable à un sifflement de serpent, qui donnait la solution désirée. Glycas rapporte que Nectanébus, roi d'Égypte, connut par ce moyen qu'il serait détrôné ; et Delrio ajoute que, de son temps, cette di-

vination était encore en vogue parmi les Turcs. Elle était anciennement familière aux Chaldéens, Assyriens et Égyptiens. Vigenère ajoute qu'on jetait aussi du plomb fondu tout bouillant dans un bassin plein d'eau ; et par les figures qui s'en formaient, on avait la réponse de ce qu'on demandait [1].

LECHIES, — Démons des bois, espèces de satyres chez les Russes, qui leur donnent un corps humain depuis la partie supérieure jusqu'à la ceinture, avec des cornes, des oreilles, et une barbe de chèvres, et de la ceinture en bas, des formes de bouc. Quand ils marchent dans les champs, ils se rapetissent au niveau des herbages ; mais lorsqu'ils courent dans les forêts, ils égalent en hauteur les arbres les plus élevés. Leurs cris sont effroyables. Ils errent sans cesse autour des promeneurs, empruntent une voix qui leur est connue, et les égarent vers leurs cavernes, où ils prennent plaisir à les chatouiller jusqu'à la mort.

LECOQ, — Sorcier qui fut exécuté à Saumur, au seizième siècle, pour avoir composé des vénéfices et poisons exécrables contre les enfans. Le bruit courait dans ce temps-là que les sorciers, ayant jeté leur sort diabolique sur les lits de plume, devaient y engendrer certains serpens qui piqueraient et tueraient les bonnes gens endormis ; si bien qu'on n'osait plus se coucher. On attrapa Lecoq, et on le brûla, après quoi on alla dormir [2] : ce que vous pouvez faire aussi.

LEDOUX (Mademoiselle), — Tireuse de cartes,

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincues*, p. 268.

[2] Nynauld, *Discours de la lycanthropie*, p. 5.

dont on fit le procès à Paris le 14 juillet 1818; elle fut condamnée à deux ans d'emprisonnement et à douze francs d'amende, pour avoir prescrit à une jeune demoiselle d'aller la nuit en pèlerinage au Calvaire, près Paris, et d'y porter quatre queues de morue enveloppées dans quatre morceaux d'un drap coupé en quatre, afin de détacher, par ce moyen cabalistique, le cœur d'un jeune homme riche, de neuf veuves et demoiselles qui le poursuivaient en mariage[1].

LEGENDRE (Gilbert-Charles), — Marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, né à Paris en 1688, mort en 1746. On a de lui un *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*. Paris, 1733, 6 volumes in-12; ouvrage supérieur à sa réputation. M. Salgues en a tiré très-grand parti dans son livre *Des erreurs et des préjugés répandus dans la société*.

LÉGIONS. — Il y a aux enfers six mille six cent soixante-six légions de démons. Chaque légion de l'enfer se compose de six mille six cent soixante-six diables, ce qui porte le nombre de tous ces démons à quarante-quatre millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent cinquante-six, à la tête desquels se trouvent soixante-douze chefs, selon le calcul de Wierus. Mais d'autres doctes mieux informés élèvent bien plus haut le nombre des démons.

LELEU (Augustin), — Contrôleur des droits du duc de Chaulne sur la chaîne de Piquigny, qui demeurait à Amiens, rue de l'Aventure, dont la maison fut infestée de démons pendant quatorze ans. Après s'être plaint, il avait obtenu qu'on fit la bénédiction

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 291.

des maisons infestées, ce qui força les diables à dételer [1].

LEMIA, — Sorcière d'Athènes, qui fut punie du dernier supplice, au rapport de Démosthène, pour avoir enchanté, charmé et fait périr le bétail ; car dans cette république, on avait établi une chambre de justice, destinée à poursuivre les sorciers [2].

LÉMURES, — Génies malfaisans ou âmes des morts damnés qui reviennent tourmenter les vivans, et dans la classe desquels il faut mettre les vampires. On prétend que le nom de Lémure est une corruption de Rémure, qui vient à son tour du nom de Rémus, tué par Romulus, fondateur de Rome ; car après sa mort ces esprits malfaisans se répandirent dans Rome [3]. Voyez *Spectres*, *Vampires*, etc.

LENGLET-DUFRESNOY (Nicolas), — Né à Beauvais en 1674, et mort en 1755. On lui doit, 1°. Une *Histoire de la philosophie hermétique, accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science, avec le véritable philalète, revu sur les originaux*, 1742, 3 vol. in-12. 2°. Un *Traité historique et dogmatique, sur les apparitions, visions et révélations particulières*, avec des observations sur les dissertations du R. P. Dom Calmet, sur les apparitions et les revenans, 1751, 2 vol. in-12. 3°. Un *Recueil de Dissertations* anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes, avec une préface historique et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortiléges, 1752, 4 vol. in-12. Nous y avons puisé fréquemment.

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Dissertations sur les apparit.*, t. 3, p. 213.

[2] M. Garinet, *Hist. de la magie en France*, pag. 14.

[3] Leloyer, *Histoire des spectres*, ou *Appar. des esprits*, chap. 5.

LE NORMANT (Martin), — Astrologue qui fut fort apprécié par le roi Jean, auquel il prédit la victoire qu'il gagna contre les Flamands. Il se mit contre ceux qui conseillaient au roi de faire ôter les chaînes des rues de Paris après ladite victoire. Ce que fit pourtant le roi; et en outre il fit lever une si grande taille sur le commun du peuple, que beaucoup de gens furent obligés de vendre les lits sur quoi ils gissaient, ainsi que leurs meubles, pour la payer [1].

LENORMANT (Mademoiselle), — Sibylle vivante, qui exerce au faubourg Saint-Germain. Elle devine par les cartes et par le marc de café.

LÉON Ier., — Pape, élu en 440. Saint Maxime de Turin avertit un jour ce saint pape d'une faute qu'il avait faite, en donnant sa main à baiser à une femme. Léon eut tant de confusion de sa faiblesse, qu'il se coupa la main; mais la sainte Vierge la lui rendit par un insigne miracle. Cette merveilleuse histoire a été peinte dans plusieurs églises de Rome.

LÉON III, — Élu pape en 795, auteur de l'*Enchiridion*, qu'il envoya, dit-on, à l'empereur Charlemagne. C'est, aussi-bien que tous les livres de son espèce, un recueil de platitudes et de choses ridicules, embrouillées dans des croix et des mots mystiques et inintelligibles. Il fut composé par un visionnaire, plus de trois cents ans après Charlemagne.

Voici le titre exact de cet ouvrage [2]: *Enchiridion du pape Léon*, donné comme un présent précieux au sérénissime empereur Charlemagne, récemment purgé

[1] Manuscrit, cité à la fin des rem. de Joly sur Bayle.

[2] *Enchiridion Leonis papæ serenissimo imperatori Carolo Magno, ut munus pretiosum datum, nuperrimè mendis omnibus purgatum*, etc.

de toutes ses fautes. Rome, 1670, in-12 long, avec un cercle coupé d'un triangle pour vignette, et à l'entour ces mots en légende : *formation*, *réformation*, *transformation*. Après un avis aux sages cabalistes, le livre commence par l'évangile de saint Jean, que suivent les secrets et oraisons pour conjurer le diable. Voyez *Conjurations*, *Psaumes*, etc.

LÉON X (Jean de Médicis), — Pape, successeur de Jules II, né à Florence le 11 décembre 1475 et mort en novembre 1521. « Un jour que le cardinal Bembo alléguait quelque propos de l'évangile, il fut si impudent et si exécrable, de dire que *cette fable du Christ leur avait apporté un très-grand profit*, à lui et à ses semblables. Après que, par le moyen de ses pardons et indulgences il eut épuisé le monde d'argent, et amassé de grands trésors pour l'entretien de ses courtisanes et putains, et en eut enrichi ses bâtards, un jour qu'il était à table, il reçut les nouvelles de la défaite des Français en Lombardie, dont se réjouissant outre mesure, en redoublant sa bonne chère, il fut soudain contraint de changer sa joie en tristesse, son aise en douleur et grincement de dents, par une mort amère et inopinée, qui lui ravit tout à coup ses plaisirs, pour lui faire boire dans la coupe de l'ire de Dieu et le précipiter aux peines et tourmens qui lui étaient apprêtés [1] ; » car il fut étouffé par le diable.

LÉONARD, — Démon du premier ordre, grand maître des sabbats, chef des démons subalternes, inspecteur général de la sorcellerie, de la magie noire et des sorciers. On l'appelle souvent *le Grand Nègre*. Il préside au sabbat, sous la figure d'un grand bouc,

[1] Chassanion, *Jugement de Dieu*, p. 137.

ayant trois cornes sur la tête, deux oreilles de renard, les cheveux hérissés, les yeux ronds, enflammés et fort ouverts, une barbe de chèvre et un visage au derrière, entre la queue et les cuisses. Les sorcières l'adorent en lui baisant ce visage, avec une chandelle verte à la main. Quelquefois il ressemble à un lévrier ou à un bœuf, ou à un grand oiseau noir, ou à un tronc d'arbre, surmonté d'un visage ténébreux. Ses pieds, quand il en porte au sabbat, sont toujours des pates d'oie. Cependant les experts, qui ont vu le diable au sabbat, observent qu'il n'a pas de pieds quand il prend la forme d'un tronc d'arbre, et dans d'autres circonstances extraordinaires.

Léonard est taciturne et mélancolique; mais dans toutes les assemblées de sorciers et de diables où il est obligé de figurer, il se montre avantageusement et porte une gravité superbe [1].

LÉOPOLD, — Fils de l'empereur Rodolphe. Il embrassa la magie et étudia les arts du diable, qui lui apparut plus d'une fois. Il arriva que son frère Frédéric fut pris en bataille, en combattant contre Louis de Bavière. Léopold lui envoya un magicien, pour le délivrer de la prison de l'empereur, sans payer rançon, et s'enferma avec lui dans une chambre, en conjurant et appelant le diable, qui se présenta à eux, sous la forme et le costume d'un messager de pied, ayant ses souliers usés et rompus, le capuchon en tête; et quant au visage, il avait les yeux chassieux. Il leur promit de tirer Frédéric d'embarras, pourvu qu'il y consentît. Il se transporta de suite dans la prison où était Frédéric, il changea d'habit et de forme, il prit celle d'un écolier, qui avait une nappe autour

[1] Delrio, Delancre, Bodin, etc.

du cou, et invita Frédéric à entrer dans la nappe, ce qu'il refusa en faisant le signe de la croix. Le diable s'en retourna confus chez Léopold, qui ne le quitta point pour cela; car, pendant la maladie à la suite de laquelle il mourut, s'étant levé un jour sur son séant, il commanda à son magicien qu'il tenait à gages, d'appeler le diable, lequel se montra sous la forme d'un homme noir et hideux; Léopold ne l'eut pas plus tôt vu, qu'il dit, « C'est assez, » et aussitôt il demanda qu'on le recouchât dans son lit où il trépassa [1].

LESAGE. — Voyez *Luxembourg*.

LESCORIÈRE (Marie), — Vieille sorcière arrêtée au seizième siècle, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Elle répondit dans son interrogatoire qu'elle passait pour sorcière sans l'être; qu'elle croyait en Dieu, l'avait prié journellement, et avait quitté le diable depuis long-temps; et qu'il y avait quarante ans qu'elle n'avait été au sabbat. Interrogée sur le sabbat, elle dit qu'elle avait vu le diable en forme d'homme et de bouc, qu'elle lui avait cédé les galons dont elle liait ses cheveux, et que le diable lui avait donné un écu qu'elle avait mis dans sa bourse. Que le diable lui avait surtout recommandé de ne pas prier Dieu, de nuire aux gens de bien, et lui avait donné pour cela de la poudre dans une boite; qu'il était venu la trouver dans son lit en forme de chat, se mettant sur elle et la pressant fort, et que, parce qu'elle avait cessé d'aller au sabbat, il l'avait meurtrie à coups de pierre; que quand elle appelait le diable, il venait à elle en forme de chien pendant le jour et en forme de chat pendant la nuit; qu'une fois elle l'avait prié de faire

[1] Leloyer, *Hist. des spect.*, p. 304.

mourir une voisine, ce qu'il avait fait; qu'une autre fois passant par un village, les chiens l'avaient suivie et mordue; que dans l'instant elle appela le diable, qui les tua tous sur-le-champ. Elle dit aussi qu'il ne se faisait autre chose au sabbat, sinon honneur au diable qui promettait ce qu'on lui demandait : qu'on lui faisait offrande le baisant au cul, ayant chacun une chandelle à la main [1].

LESCOT, — Devin de Parme, qui disait indifféremment à tout homme qui en voulait faire l'essai, « Pensez ce que vous voudrez et je devinerai ce que vous pensez, » parce qu'il était servi par un démon [2].

LESPÈCE, — Sodomite italien, qui fut avalé pendant le séjour de la flotte française au port de Zante, sous le règne de Louis XII. Il était dans le brigantin de François de Grammont. Un jour, après avoir bien bu, il se mit à jouer aux dés, et perdit tout son argent. Il maugréa Dieu, les saints, et despita souvent la vierge Marie, mère de Dieu en disant, *En despit de Dieu et de la pute Marie*, et invoqua souvent les diables à son aide. La nuit venue, comme l'impie commençait à ronfler, un gros et horrible monstre, aux yeux étincelans, approcha du brigantin. Quelques matelots prirent cette bête pour un monstre marin, et voulurent l'éloigner; mais elle aborda le navire, et alla droit à l'hérétique, qui fuyait de tous côtés. Dans sa fuite il trébucha en la mer, et tomba dans la gueule de cet horrible serpent.

C'est un bel exemple et clair miroir pour ceux qui

[1] *Discours des sortiléges et vénéfices, tirés des procès criminels*, p. 32.

[2] Delancre, *Incrédulité et mécréance de la divination, du sortilége*, p. 304.

de blasphémer Dieu et despiter sa benoiste mère sont coustumiers [1].

LESTOCQ (Nicolas de), — Auteur d'un *Discours sur la conversion de Constantin*, où il croit aux visions et révélations particulières.

LÉTHÉ, — Fleuve qui arrosait une partie du Tartare, et allait jusqu'à l'Élysée. Ses ondes faisaient oublier aux ombres, forcées d'en boire, les plaisirs et les peines de la vie qu'elles avaient quittée.

On surnommait le Léthé le fleuve d'Huile, parce que son cours était paisible, et par la même raison Lucain l'appelle *Deus tacitus*, le Dieu du silence; car il ne fait entendre aucun murmure. C'était aux bords du Léthé que les âmes des méchans, après avoir expié leurs crimes par de longs tourmens, venaient perdre le souvenir de leurs maux, et puiser une nouvelle vie. Sur ses rives, comme sur celles du Cocyte, on voyait une porte qui communiquait au Tartare [2].

LETTRES — *Sur les diverses apparitions d'un bénédictin de Toulouse*, in-4°., 1679.

Ces prétendues apparitions étaient des supercheries de quelques novices des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui voulaient tromper leurs supérieurs, et que l'on fit sortir depuis de cet ordre.

LEUCOPHYLE, — Plante fabuleuse, qui, selon les anciens, croissait dans le Phase, fleuve de la Colchide; on lui attribuait la vertu d'empêcher les femmes d'être infidèles; mais il fallait la cueillir avec de certaines précautions, et on ne la trouvait qu'au point

[1] *Histoire de Louis XII*, par d'Auton, in-4°., page 271, cité par M. Garinet, *Hist. de la magie en France*, p. 115.

[2] Delandine, *L'enfer des anciens*, p. 281.

du jour, vers le commencement du printemps, lorsqu'on célébrait les mystères d'Hécate.

LÉVIATHAN, — Grand amiral de l'enfer, gouverneur des contrées maritimes de l'empire de Belzébuth. Wierus l'appelle le grand menteur, d'après les saintes écritures. Il s'est mêlé de posséder, de tous temps, les femmes surtout, et les hommes qui courent le monde. Il leur apprend à mentir et à en imposer aux gens. Il est tenace, ferme à son poste et difficile à exorciser.

On donne aussi le nom de Léviathan à un poisson fabuleux, que les rabbins disent destiné au repas du Messie. Ce poisson est si monstrueux, qu'il en avale d'un coup un autre qui, pour être moins grand que lui, ne laisse pas d'avoir trois lieues de long. Toute la masse des eaux est portée sur Léviathan. Dieu, au commencement, en créa deux, l'un mâle et l'autre femelle; mais, de peur qu'ils ne renversassent la terre, et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables, Dieu tua la femelle, et la sala pour le repas du Messie.

LEWIS (Mathieu-Grégoire), — Auteur de romans et de pièces de théâtre, né en 1773 et mort en 1818. On a de lui *le Moine*, 1795, 3 vol. in-12, production qui lui donna une réputation formidable; le *Spectre du château*, opéra ou drame en musique, etc. C'est dans le roman du *Moine* qu'on trouve le pacte d'Ambrosio avec le diable, et la fameuse histoire de la Nonne sanglante. Voyez *Nonne sanglante* et *Pactes*.

LÉZARDS. — Les Kamtschadales en ont une crainte superstitieuse. Ce sont, disent-ils, les espions de Gaeth (dieu des morts), qui viennent leur prédire la fin de leurs jours. Si on les attrape, on les coupe en petits morceaux pour qu'ils n'aillent rien dire au

dieu des morts. Si un lézard échappe, l'homme qui l'a vu tombe dans la tristesse, et meurt quelquefois de la crainte qu'il a de mourir.

Les nègres qui habitent les deux bords du Sénégal ne veulent pas souffrir qu'on tue les lézards autour de leurs maisons. Ils sont persuadés que ce sont les âmes de leur père, de leur mère et de leurs proches parens, qui viennent faire le folgar, c'est-à-dire se réjouir avec eux[1].

Jean Martin condamna à être brûlée vive une femme qui, par maléfice, avait rendu impotent un maçon de Sainte-Preuve, en lui donnant deux lézards pour les mettre dans son bain, lesquels deux lézards avaient disparu dans sa cuve, sous des formes de poissons monstrueux[2].

LIBANIUS, — Magicien né en Asie, qui, pendant le siége de Ravenne par Constance, envoyait des moyens magiques en place d'armes pour vaincre les ennemis[3].

LIBANOMANTIE, — Divination qui se faisait par le moyen de l'encens. Voici, selon Dion Cassius, les cérémonies que les anciens pratiquaient dans la libanomantie. On prend, dit-il, de l'encens, et, après avoir fait des prières relatives aux choses que l'on demande, on jette cet encens dans le feu, afin que sa fumée porte les prières jusqu'au ciel. Si ce qu'on souhaite doit arriver, l'encens s'allume sur-le-champ; quand même il serait tombé hors du feu, le feu semble l'aller chercher pour le consumer; mais si les vœux qu'on a formés ne doivent pas être remplis, ou

[1] *Abrégé des Voyages*, par de La Harpe, t. 2, p. 131.
[2] M. Garinet, *Hist. de la magie en France*, p. 128.
[3] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., p. 726.

l'encens ne tombe pas dans le feu, ou le feu s'en éloigne et ne le consume pas. Cet oracle, ajoute-t-il, prédit tout, excepté ce qui regarde la mort et le mariage.

LICORNE. — La corne de licorne préserve des sortilèges. Le grand inquisiteur Torquemada en avait toujours une sur sa table. Les licornes du cap de Bonne-Espérance sont décrites avec des têtes de cheval, d'autres avec des têtes de cerf. On dit que le puits du palais de S.-Marc ne peut être empoisonné, parce qu'on y a jeté des cornes de licornes. On est d'ailleurs indécis sur l'existence de ces animaux, car tous ceux qui ont les pieds fendus doivent avoir deux cornes [1].

LIÈVRE. — On raconte des choses merveilleuses de cet animal. Evax et Aaron disent que si l'on joint ses pieds avec une pierre, ou avec la tête d'un merle, ils rendront l'homme qui les portera si hardi qu'il ne craindra pas même la mort. Celui qui se les attachera au bras ira partout où il voudra, et s'en retournera sans danger. Que si on en fait manger à un chien, avec le cœur d'une belette, il est sûr qu'il n'obéira jamais, quand même on le tuerait [2].

Archelaüs, Plutarque, Philostrate et beaucoup d'autres ont prétendu que les lièvres naissaient hermaphrodites. Les docteurs juifs sont de la même opinion. La loi du Lévitique, qui défend d'en manger, est fondée sur ce que cet animal désigne l'esprit d'usure par sa fécondité, et la lubricité efféminée par ce mélange des deux sexes [3].

Si des vieillards aperçoivent un lièvre traverser un

[1] Brown, *Essai sur les erreurs popul.*, t. 1, p. 377.
[2] *Secrets d'Albert le Grand*, p. 108.
[3] Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, t. 1, p. 335.

grand chemin, ils ne manquent guère d'en augurer quelque mal. Ce n'est pourtant, au fond, qu'une menace des anciens augures, exprimée en ces termes : *inauspicatum dat iter oblatus lepus*. Cette idée n'avait apparemment d'autre fondement, si ce n'est que nous devons craindre, quand un animal timide passe devant nous ; comme un renard, s'il y passe aussi, nous présage quelque imposture. Ces observations superstitieuses étaient défendues aux Juifs, comme on le voit dans Maimonide, qui les rapporte à l'art de ceux qui abusent des événemens pour les convertir en signe heureux ou sinistre [1]. Chez les Grecs modernes, si un lièvre croise le chemin d'une caravane, elle fera halte jusqu'à ce qu'un passant, qui ne l'ait pas vu, coupe le charme en traversant la route.

LIÈVRE (LE GRAND). — Les Chipiouyans, peuplade sauvage qui habite l'intérieur de l'Amérique septentrionale, croient que le grand lièvre, nom qu'ils donnent à l'Être suprême, étant porté sur les eaux avec tous les quadrupèdes qui composaient sa cour, forma la terre d'un grain de sable tiré de l'Océan, et les hommes des corps des animaux ; mais le grand tigre, dieu des eaux, s'opposa aux desseins du grand lièvre. Voilà, suivant eux, les principes qui se combattent perpétuellement.

LIGATURE. — En terme de magie, c'est un état d'impuissance causé par quelque charme ou maléfice. Il est souvent parlé dans le droit, et dans les décrétales des papes, de dissolutions de mariages ordonnées pour cause d'impuissance provenue de ligature ou maléfice. L'église excommunie ceux qui, par la liga-

[1] *Idem, ibid.*

ture ou autre maléfice, empêchent la consommation du mariage. Voyez *Aiguillette*, *Chevillement*, etc.

LILITH, — Démon succube. Dans la mythologie ancienne, les dieux fréquentaient amoureusement les mortelles, et quelques héros furent admis à la couche des déesses. La mythologie moderne, qui considère l'amour, et souvent même les plaisirs conjugaux, comme des péchés damnables, a laissé aux démons les séductions amoureuses et les aventures galantes des anciens dieux. Wierus et les autres démonomanes, qui voient dans Jupiter, dans Vulcain, dans Mercure, dans Apollon, et dans les autres divinités du paganisme, autant de compagnons de Satan, disent fort sérieusement que Pan est et a toujours été le prince des démons incubes, ou qui couchent avec les femmes; Lilith, le prince ou la princesse des démons succubes, ou qui couchent avec les hommes, etc., etc. Un homme de bon sens admettra, avec une pieuse soumission, que les démons se sont bien sûrement montrés parmi les hommes; mais il se figurera difficilement l'accouplement d'un esprit avec un être corporel; car on sait que, quand le diable prend un corps, ce corps est toujours composé d'air et de fumée, qui s'évanouit ordinairement au premier signe de croix.

Nous ne rapporterons point les dégoûtantes idées des démonographes à ce sujet; nous ne dirons point que le diable prend d'abord le sexe féminin, pour surprendre dans un homme ce qui peut féconder une femme; et qu'il s'en sert ensuite pour parvenir à ses fins avec les dames, etc. Nous observerons seulement qu'on ne donne aucun sexe aux démons, et qu'ils peuvent, selon l'occasion, prendre celui qui leur plait, quoique les sujets de Pan se présentent plus

souvent aux femmes, et que les démons soumis à Lilith séduisent plus particulièrement les hommes.

Les démons soumis à Lilith portent le même nom que leur chef, et sont les mêmes que les Lamies chez les Hébreux; ils cherchent à faire périr les nouveau nés, ce qui fait que les Juifs, pour les écarter, ont coutume d'écrire aux quatre coins de la chambre d'une femme nouvellement accouchée: Adam, Eve, hors d'ici Lilith [1]. Voyez *Succubes*.

LILLY (William), — Astrologue anglais du dix-septième siècle, né d'une classe obscure, mais qui se fit cependant une réputation comme devin, en publiant l'horoscope de Charles Ier. Il mourut en 1681. Sa vie, écrite par lui-même, est un ouvrage fort curieux. Elle contient des rapports si naïfs et en même temps une imposture si palpable, qu'il est impossible de distinguer ce qu'il croit vrai de ce qu'il croit faux quand il parle. C'est lui qui a fourni la partie la plus considérable de l'ouvrage intitulé *Folie des astrologues*. Les opinions de Lilly et sa prétendue science avaient tant de vogue dans son siècle, que le savant Gataker fut obligé de prendre la plume et d'écrire contre cette déception populaire. Parmi un grand nombre d'écrits ridicules, dont le titre indique assez le sujet, nous citerons : 1°. *le jeune Anglais Merlin*, Londres, 1664; 2°. *le Messager des étoiles*, 1645; 3°. *Recueil de prophéties*, 1646.

LIMAÇONS. — Les limaçons ont de grandes propriétés pour le corps humain [2]. Beaucoup de personnes doutent si les limaçons ont des yeux. A la vérité, on s'est guéri de cette erreur par le secours des micro-

[1] Dom Calmet, *Dissertation sur les apparit.*, t. 2, p. 74.
[2] *Albert le Grand*, pag. 180.

scopes qui font voir que les points ronds et noirs de leurs cornes sont leurs yeux, et il est certain qu'ils en ont quatre.

Si on prend par égale portion des limaçons rouges et du romarin, et qu'on les hache ensemble bien menu, ensuite qu'on les mette pendant quarante jours sous du fumier de cheval, dans un pot plombé et bien bouché, on en tirera une huile que l'on mettra dans une fiole de verre bien close; ensuite on l'exposera au soleil: cette huile guérit en peu de temps les tranchées que les femmes souffrent avant ou après leur accouchement. Celles dont le ventre sera ridé, à cause du nombre des enfans qu'elles auront portés, pourront s'en servir; il n'est rien de plus sûr qu'elles auront la peau du ventre aussi unie et douce que si elles étaient encore filles [1].

LIMYRE, — Fontaine de Lycie, qui rendait des oracles par le moyen des poissons. Les consultans leur présentaient à manger. Si les poissons se jetaient dessus, l'augure était un oracle favorable; s'ils le refusaient, en le rejetant avec leurs queues, c'était l'indice d'un mauvais succès.

LINURGUS, — Pierre fabuleuse qui se trouvait, dit-on, dans le fleuve Achéloüs. Les anciens l'appelaient *Lapis lineus:* on l'enveloppait dans un linge, et, lorsqu'elle devenait blanche, on se promettait un bon succès dans ses amours.

LION. — Si on fait des courroies de sa peau, celui qui s'en ceindra ne craindra point ses ennemis; si on mange de sa chair, ou qu'on boive de son urine pendant trois jours, on guérira de la fièvre quarte; si

[1] *Albert le Grand*, p. 182.

vous portez les yeux de cet animal sous l'aisselle, toutes les bêtes s'enfuiront devant vous en baissant la tête [1].

Le diable s'est montré souvent sous la forme d'un lion. Un des démons qui possédèrent Élisabeth Blanchard est désigné sous le nom du *Lion d'enfer*.

Au douzième siècle, près de Lisieux, en Poitou, un prêtre de mauvaise vie, suivant les paroles du prophète, mangeait le lait du troupeau, et faisait des habits de sa toison, sans s'en embarrasser davantage. Pour surcroît d'iniquité, il communiait souvent sans être en état de grâce, et passait sa vie dans des actes continuels de paillardise; mais il y eut une fin. L'hypocrite avait feint d'entendre les remontrances des religieux de Bonneval, et n'en persistait pas moins dans ses désordres, grossissant contre lui le trésor des vengeances de Dieu. Le prieur du monastère étant allé le visiter, coucha chez lui. Tout à coup, au milieu de la nuit, le prêtre cria au secours : Deux énormes lions, s'écriait-il, se jettent sur moi; ils ont la gueule ouverte pour me dévorer. En disant ces paroles, il tremblait de tout son corps. Le prieur chercha à le rassurer, et se mit en prières. Bien, bien, dit le curé, les lions s'enfuient; et il parla plus tranquillement. Mais une heure après, les convulsions du curé recommencèrent. « Je vois descendre le feu du ciel, qui va me brûler comme un brin de paille, s'écriait-il; je vous en prie, suppliez Dieu pour moi. » Le prieur se mit de nouveau en prières. C'est bien, dit le curé, le feu est éteint; ne me quittez pas. Le prieur s'assit auprès du lit du patient. Plusieurs heures se passèrent. Alors le prêtre s'écria : Je suis damné pour l'éternité; le diable me jette dans une chau-

[1] *Albert le Grand*, p. 109.

dière bouillante; je vois une mer de glace pour me refroidir : ne priez plus Dieu pour moi, c'est inutile. La terreur s'empara de tous ceux qui habitaient la maison; elle resta déserte après la mort de ce malheureux [1].

LISSI, — Démon peu connu, qui posséda Denise de La Caille, et signa le procès verbal d'expulsion. Voyez *La Caille*.

LITANIES DES FILLES, — Qui veulent un mari. — *Kyrie*, je voudrais, — *Christe*, être mariée, — *Kyrie*, je prie tous les saints, — *Christe*, que ce soit demain.

Sainte Marie, tout le monde se marie. — Saint Joseph, que vous ai-je fait? — Saint Nicolas, ne m'oubliez pas. — Saint Merri, que j'aie un bon mari. — Saint Barthélemi, qu'il soit joli. — Saint Mathieu, qu'il craigne Dieu. — Saint Jean, qu'il m'aime tendrement. — Saint Brice, qu'il aime à rire. — Saint Michel, qu'il me soit fidèle. — Saint André, qu'il soit à mon gré. — Saint Didier, qu'il aime à travailler. — Saint Honoré, qu'il n'aime pas à jouer. — Saint Severin, qu'il n'aime pas le vin. — Saint Clément, qu'il soit diligent. — Saint Nicaise, que je sois à mon aise. — Sainte Rose, qu'il me donne un carrosse. — Saint Bonifaee, que mon mariage se fasse. — Saint Augustin, dès demain.

LITANIES DES GARÇONS — Qui veulent une femme. — Sainte Marie, tout le monde se marie. — Saint Joseph, que mon mariage soit fait. — Saint Leu, à la volonté de Dieu. — Sainte Jeanne, que j'aie une bonne femme. — Sainte Christine, qu'elle ne

[1] *Pierre le vénérable*, c. 25, cité par M. Garinet, *Hist. de la magie en France*.

soit pas mutine. — Sainte Reine, qu'elle ne soit pas mondaine. — Sainte Cécile, qu'elle soit vive. — Sainte Madeleine, qu'elle m'aime. — Saint Hilaire, qu'elle n'ait pas de gloire. — Saint Mathieu, le tout pour l'amour de Dieu.

LITANIES DU SABBAT.—Les vendredis et mercredis, on chante au sabbat les litanies suivantes:

Lucifer : *miserere nobis.*
Belzébuth : *miserere nobis.*
Léviathan : *miserere nobis.*
Belzébuth, prince des séraphins : *ora pro nobis.*
Balbérith, prince des chérubins : *ora pro nobis.*
Astaroth, prince des trônes : *ora pro nobis.*
Rosier, prince des dominations : *ora pro nobis.*
Carreau, prince des puissances : *ora pro nobis.*
Bélias, prince des vertus : *ora pro nobis.*
Perrier, prince des principautés : *ora pro nobis.*
Olivier, prince des archanges : *ora pro nobis.*
Junier, prince des anges : *ora pro nobis.*
Sarcueil : *ora pro nobis.*
Fume-Bouche : *ora pro nobis.*
Pierre-de-Feu : *ora pro nobis.*
Carniveau : *ora pro nobis.*
Terrier : *ora pro nobis.*
Coutellier : *ora pro nobis.*
Candelier : *ora pro nobis.*
Béhémoth : *ora pro nobis.*
Oilette : *ora pro nobis.*
Belphégor : *ora pro nobis.*
Sabathan : *ora pro nobis.*
Garandier : *ora pro nobis.*
Dolers : *ora pro nobis.*
Pierre-Fort : *ora pro nobis.*
Axaphat : *ora pro nobis.*

Prisier : *ora pro nobis.*
Kakos : *ora pro nobis.*
Lucesme : *ora pro nobis* [1].

LITHOMANCIE, — Divination par les pierres. Elle se faisait au moyen de plusieurs cailloux qu'on poussait l'un contre l'autre, et dont le son plus ou moins clair ou aigu donnait à connaître la volonté des dieux. On rapporte encore à cette divination la superstition de ceux qui croient que l'améthyste a la vertu de faire connaître à ceux qui la portent, les événemens futurs par les songes. On disait aussi que si on arrose l'améthyste avec de l'eau, et qu'on l'approche de l'aimant, elle répondra aux questions qu'on lui fera, mais d'une voix faible, comme celle d'un enfant [2].

LITUUS, — Baguette d'augure, recourbée dans le bout le plus fort et le plus épais. Tite-Live nous apprend l'usage que l'on fit du lituus, à l'élection du second roi de Rome. On fit venir un devin, qui prit la baguette de sa main droite et se plaça à la gauche du prince. Il observa d'abord l'aspect de la ville et du champ, pria les dieux, et marquant l'orient et l'occident, il se tourna vers l'orient, pour avoir le midi à sa droite et le septentrion à sa gauche ; après quoi il prit le lituus à sa main gauche, mit sa droite sur la tête du prince et fit cette prière : « Père Jupiter, si l'équité demande que Numa Pompilius, dont je touche la tête, soit roi des Romains, faites que nous en ayons des signes évidens dans la division que je viens de faire. » Romulus lui-même s'en servit pour le partage des régions, lorsqu'il bâtit sa ville.

[1] M. Garinet, *Hist. de la magie en France.*
[2] Brown, *Erreurs pop.*, t. 1, p. 162.

C'est ce même lituus qui, étant dans le temple de Mars, fut trouvé entier après l'incendie général de Rome [1].

LIVRES. — Presque tous les livres qui contiennent les secrets merveilleux et les manières d'évoquer le diable ont été attribués à de grands personnages. Abel, Alexandre, Albert le Grand, Adam même, Daniel, Hippocrate, Gallien, Léon III, Hermès, Platon, saint Thomas, saint Jérôme, passent pour auteurs de livres magiques.

La plupart de ces livres sont inintelligibles, et d'autant plus admirés des sots qu'ils en sont moins entendus. Voyez ces grands hommes à leurs noms.

Le Livre des prodiges, ou Histoires et Aventures merveilleuses et remarquables de spectres, revenans, esprits, fantômes, démons, etc., rapportées par des personnes dignes de foi. 1 vol. in-12, 5ᵉ. édition, Paris, 1821. — Compilation sans objet, avec cette épigraphe que rien ne justifie : « Mon but est d'amuser et non pas d'effrayer. »

Voyez *mirabilis Liber*.

LOCMAN, — Fabuliste célèbre dans l'histoire ancienne de l'Orient ; il vivait vers le temps de David ; il fut surnommé *le Sage*. Les Perses disent qu'il trouva le secret de faire revivre les morts, et qu'il usa de ce secret pour lui-même ; ils lui accordent une longévité de trois cents ans, quelques-uns prétendent qu'il en vécut mille. Il a laissé un grand nombre d'apologues qui jouissent dans tout l'Orient d'une célébrité prodigieuse. Il était né en Éthiopie, et tous les écrivains de l'Asie lui attribuent la plupart des actions que les Grecs attribuent à Ésope.

[1] Lebrun, *Traité des superstitions*, t. 2, p. 394.

LOE (Catherine), — Femme qui vivait au seizième siècle. Wierus, qui a connu sa famille, rapporte qu'ayant été mariée à un homme impuissant, elle eut l'idée d'offrir dans l'église de St.-Antoine, sur l'autel d'Éverfeld, dans le duché de Mons, où elle demeurait, l'image en cire d'un membre viril qu'elle suspendit en offrande au-dessus du tabernacle, afin de soulager son mari. Le prêtre, qui ignorait cela, ayant levé les yeux pendant la messe, pour élever le calice, aperçut ce priape de cire, et s'écria aussitôt : « Qu'on m'ôte cette relique endiablée [1]. » Si bien que le mari resta impuissant ; on ne dit pas si l'ingénieuse Catherine s'en consola.

LOFARDE, — Sorcière qui fut accusée en 1582 par sa compagne Gantière, de l'avoir menée au sabbat où le diable l'avait marquée, lequel était vêtu d'un hilaret jaune qui lui couvrait le corps, mais qui lui laissait cependant les parties honteuses à découvert, lesquelles il avait fort noires [2].

LONGÉVITÉ. — On a vu, surtout dans les pays du Nord, des hommes qui ont prolongé leur vie au delà des termes ordinaires. Cette longévité ne peut s'attribuer qu'à une constitution robuste, à une vie sobre et active, à un air vif et pur. Il n'y a pas trente ans que Kotzebue rencontra en Sibérie un vieillard bien portant, marchant et travaillant encore, dans sa cent trente-deuxième année.

Des voyageurs, dans le Nord, trouvèrent au coin d'un bois un vieillard à barbe grise, qui pleurait à chaudes larmes. Ils lui demandèrent le sujet de sa douleur. Le vieillard répondit que son père l'avait

[1] Wierus, *de præst.*, lib. V.

[2] Bodin, *Démonomanie des sorciers.*

battu. Les voyageurs, surpris, le reconduisirent à la maison paternelle, et intercédèrent pour lui. Après quoi, ils demandèrent au père le motif de la punition qu'il avait infligée à son fils. — « Il a manqué de respect à son grand-père, » répondit le vieux bonhomme.

Les chercheurs de merveilles ont ajouté les leurs à celles de la nature. Un Indien fut rajeuni, par trois différentes fois, et vécut trois cents ans. Torquemada conte qu'en 1531, un vieillard de Trente, âgé de cent ans, rajeunit et vécut encore cinquante ans; et Langius dit que les habitans de l'île Bonica, en Amérique, peuvent aisément s'empêcher de vieillir, parce qu'il y a, dans cette île, une fontaine qui rajeunit pleinement. Tout ceci est fort, ajoute sérieusement Delrio, mais n'est pas au-dessus des forces du diable, Dieu permettant.

Lorsque Charles V envoya une armée navale en Barbarie, le général qui commandait cette expédition passa par un village de la Calabre, où presque tous les paysans étaient âgés de cent trente-deux ans, et tous aussi sains et dispos que s'ils n'en avaient eu que trente. C'était un sorcier qui les rajeunissait.

En 1773 mourut près de Copenhague un matelot nommé Drakenberg, âgé de cent quarante-six ans. La dernière fois qu'il se maria, il avait cent onze ans, et il en avait cent trente quand sa femme mourut. Il devint amoureux d'une jeune fille de dix-huit ans qui le refusa; de dépit, il jura de vivre garçon, et, sauf quelques écarts, il tint parole.

En 1670, sous Charles II, mourut dans l'York-shire Henri Jenkins, né en 1501, sous Henri VII. Il se rappelait à merveille avoir été de l'expédition de France sous Henri VIII, et avoir assisté en 1513 à la journée des Éperons, où il conduisait un mulet chargé de flèches. Il mourut à cent soixante-neuf ans révolus,

après avoir vécu sous huit rois, sans compter le règne de Cromwell. Son dernier métier était celui de pêcheur. Agé de plus de cent ans, il traversait les rivières à la nage. Sa petite-fille mourut à Cork, à cent treize ans. — Voyez *Dormans*, *Flamel*, *Hacquin*, *Jean d'Estampes*, *Locman*, *Zoroastre*, etc.

LOOTA, — Oiseau qui, dans l'opinion des habitans des îles des Amis, mange à l'instant de la mort les âmes des gens du peuple, et qui, pour cet effet, se promène sur leurs tombes [1].

LORAY ou ORAY, — Grand marquis des enfers, qui se montre sous la forme d'un superbe archer, portant un arc et des flèches; il anime tous les combats, empire les blessures faites par les archers, lance les flèches les plus meurtrières. Trente légions le reconnaissent pour dominateur et souverain [2].

LOTERIE. — La loterie doit son origine à un Génois. Elle fut établie à Gênes en 1720, et en France en 1758. Entre plusieurs moyens imaginés par les visionnaires pour gagner à la loterie, le plus commun est celui des songes. Un rêve, sans que l'on en sache la raison, indique à celui qui l'a fait les numéros qui doivent sortir au prochain tour de roue. Si l'on voit en songe un aigle, il donne : 8, 20, 46. Un ange : 20, 46, 56. Un bouc : 10, 13, 90. Des brigands : 1, 19, 33. Un champignon : 70, 80, 90. Un chat-huant : 13, 85. Un crapaud : 4. 46. Le diable : 4, 70, 80. Un dindon : 8, 40, 66. Un dragon : 8, 12, 43, 60. Des fantômes : 1, 22, 52. Une femme : 4, 9, 22. Une fille : 20, 35, 58. Une gre-

[1] *Voyages de Cook.*

[2] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

nouille : 3, 19, 27. La lune : 9, 46, 79, 80. Un moulin : 15, 49, 62. Un ours : 21, 50, 63. Un pendu : 17, 71. Des puces : 45, 57, 83. Des rats : 9, 40, 56. Un spectre : 31, 53, 74, etc.

Or, dans cent mille personnes qui mettront à la loterie, il y aura cent mille rêves différens, et il ne sort que cinq numéros ; de plus, aucun système ne se ressemble. Si Cagliostro donne pour tel rêve les numéros 11, 27, 82, un autre donnera des numéros tout opposés. Voici néanmoins un système pour les amateurs. On sait que chaque mise ne peut être moindre de 50 centimes. Pour l'extrait simple, on a 15 fois la mise. Pour l'extrait déterminé, 70 fois la mise. Pour l'ambe simple, 270 fois la mise. Pour l'ambe déterminé, 5,100 fois la mise. Pour le terne, 5,500 fois la mise. Pour le quaterne, 75,000 fois la mise. On ne joue plus le quine.

Rêves significatifs relativement à la loterie.

Abbé. Un abbé vu en songe donne les numéros 3, 7, 25, 90. Acteur. Si on le voit jouer : 10, 51, 64; autrement : 1. Assassinats : 40, 75. Astrologue : 7, 12, 60, 90. Avocat plaidant une cause : 25, 50, 75. Autruche fuyant : 19 ; autrement : 73.

Baleine : 66, 89. Baromètre : 13, 17, 49. Bénitier : 7, 40, 50. Bibliothéque. Celui qui croit en rêvant lire dans une bibliothéque, peut acheter les numéros 4, 29, 51, 74. Bohémienne : 3, 15, 80. — Une bohémienne disant la bonne-aventure : 10, 27, 85. Bonbons. 40, 58, 61. Borgne : 23, 47, 90. Bossu : 1, 11, 37. — Un bossu avec un borgne : 45. Boucher : 13, 81, 84. Boulanger : 20, 50. Bourreau : 17. — S'il exécute ses fonctions : 71.

Cadavre : 44, 82. Chasseur : 39, 40.—Un chasseur militaire : 38. Chat : 63. Chien : 4, 18.

Dame. Qui voit une dame prendra : 89, 15, 21.

— Qui embrasse une dame : 6, 17, 52. — Qui couche avec une dame : 3, 21, 23. Demoiselle. Une demoiselle donne les mêmes numéros. Dîner ; Songer que l'on dîne : 5, 19, 68.

Eau-de-vie. Rêver qu'on boit de l'eau-de-vie : 4, 15. — Boire de l'eau de rivière : 13. Église : 17, 40, 71. Éléphant : 14, 28, 35. Enfer : 72. — Si on s'y trouve, on prendra pour numéro le nombre des années que l'on compte. Embarquement : 79, 84.

Fée. Qui voit une fée peut prendre les nombres heureux 4, 18, 24. Filou : 8, 42, 81. Fouet. Songer qu'on est fouetté : 20, 63, 80. Gazette. Lire la gazette : 89. Gigot : 7, 11, 19. Hibou : 73. — L'entendre crier : 83. Horoscope. Faire tirer son horoscope : 18, 29. Inquisition : 50, 79. — Être condamné par l'inquisition : 12, 40. Ivrogne : 59. Insectes. Si on se voit assailli par des insectes : 40, 50, 65. Juif. 72, 83.

Lac. Être dans un lac : 49, 64. Langue. Souffrir à la langue : 20. Loterie. Rêver de loterie : 7, 18, 48. Magicien. Voir un magicien : 27, 87. Maître d'école : 17, 19. — Si on le voit au milieu de sa marmaille : 41, 59. Marionnettes : 6, 22, 31. Nain ou Géant : 24, 60. Nègres : 18, 68. Nombres. Si on rêve des nombres, on doit les prendre tels qu'on les a rêvés, quand toutefois on a le bonheur de se les rappeler fidèlement Ogres : 9. — Si on est pris par un ogre : 50. Œufs : 12, 25, 52. Ours : 14, 49, 67. — Si on est terrassé par un ours : 87.

Pape : 78, 84. — Baiser la mule du pape : 6. Perroquet. On prendra les premiers nombres qu'on entendra prononcer à son réveil. Procession : 1, 21, 47, 60. Queue. Tenir quelque chose par la queue, fût-ce le diable : 9, 89.

Revenant : 2, 12, 63. Rats : 17, 18, 28. Serin-

gue : 1, 2, 48. — Prendre un lavement : 67. Synagogue. Être à la synagogue : 81. Tonnerre : 36, 39. Tourterelle : 20, 82. Tribunal. Être devant un tribunal comme spectateur : 4 ; comme témoin : 23 ; comme accusé : 73, 83. Trompette : 5, 8. Vierge. Qui voit une Vierge, peut prendre : 1, 45, 90, etc.

Secret pour gagner à la loterie. — Il faut avant de se coucher réciter trois fois l'oraison qui va suivre ; après quoi vous la mettrez sous l'oreille, écrite sur du parchemin vierge sur lequel vous aurez fait dire une messe du Saint-Esprit ; et pendant le sommeil le genre de votre planète vient vous dire l'heure où vous devez prendre votre billet, et vous révéler en songe les numéros. Voici la prière :

« Seigneur Jésus-Christ qui avez dit : Je suis la voie, la vérité et la vie, car vous avez chéri la vérité et vous m'avez découvert les secrets de votre sagesse, qui me révèlera encore cette nuit les choses inconnues qui ne sont révélées qu'aux petits, et qui m'apprendra les autres choses futures, afin qu'elles puissent me servir. Montrez-moi donc un mort mangeant de bonnes viandes, ou un beau pommier, ou de l'eau courante, tous bons signes ; et envoyez moi les anges Uriel, Rubiel ou Barachiel, qui m'instruisent des nombres que je dois prendre pour gagner, par celui qui viendra juger les vivans et les morts et le siècle par le feu. » Dites alors trois *pater* et trois *ave* pour les âmes du purgatoire, et tout ira bien.

Le père Lebrun, dans son *Histoire des superstitions*, tom. 1er., pag. 264, regarde la loterie comme très-naturelle et non condamnable ; aussi il trouve étonnant que M. de Sainte-Beuve et autres aient fait leurs efforts pour la supprimer, à cause du sort, comme si on recourait au destin ou si l'on consultait la volonté de Dieu. « S'il y a des personnes qui recourent à cette

» espèce de sort dans ces vues, dit-il, elles pêchent à » cause de leur conscience erronée; il faut les in» struire pour leur faire voir leurs erreurs, mais ne » tirer de là aucune conséquence contre les loteries; » on sait bien que c'est un moyen d'allumer la cupi» dité des hommes, en leur faisant désirer des riches» ses qu'ils pourront acquérir sans travailler; mais » on ne doit pas assurer que la loterie est mauvaise, » et recourir pour cela à la raison du sort, qui certai» nement n'est pas bonne. »

LOUIS Ier., — Surnommé *le Débonnaire*, roi de France, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme. Né en 778, il mourut en 840. Ce fut un prince faible, sous le règne duquel on vit croître la superstition. Les astrologues jouirent de la plus grande faveur à sa cour. A l'article de la mort, étant entouré de ses ecclésiastiques, on raconte qu'au moment où il recevait la bénédiction, il se tourna du côté gauche, roula les yeux comme une personne en colère et proféra ces mots allemands : hutz, hutz !!! (dehors, dehors !) Ce qui fit conclure qu'il s'adressait au diable, dont il redoutait les approches, ayant entendu dire que le malin faisait toutes sortes d'efforts pour emporter l'âme d'un chrétien mourant en enfer [1].

LOUIS VII, — Dit le Jeune. En 1142, Louis le Jeune, s'étant opposé à l'élection de l'archevêque de Bourges, fut excommunié par Innocent II; il ne s'en releva qu'en faisant une croisade en personne, selon que le lui conseillait saint Bernard. Mais encore cette croisade fut malheureuse [2]; et le diable lui souffla le cœur de sa femme avec qui il divorça.

[1] M. Garinet, *Hist. de la magie en France*, p. 41.

[2] Voyez l'abbé Millot, *Hist. de France*, etc.

LOUIS XI, — Roi de France, fils de Charles VII, né en 1423, mort en 1483. Il était très superstitieux, et craignait beaucoup le diable. Un astrologue ayant prédit la mort d'une dame que ce prince aimait éperdument, cette dame mourut en effet, et le roi crut que la prédiction de l'astrologue en était la cause. Il le fit venir devant lui, avec le dessein de le faire jeter par la fenêtre. « Toi qui prétends être né si habile homme, lui dit-il, apprends-moi quel sera ton sort. » Le prophète, qui se doutait du projet du prince, et qui connaissait son faible, lui répondit : « Sire, je prévois que je mourrai trois jours avant votre majesté. » Le roi le crut, et se garda bien de le faire mourir.

LOUIS XIII, — Roi de France, fils de Henri IV, surnommé le Juste, né en 1601 et mort en 1641. Lorsqu'il épousa l'Infante Anne d'Autriche, on prouva, dit Saint-Foix, qu'il y avait entre eux une merveilleuse et très-héroïque correspondance. Le nom de *Loys de Bourbon* contient treize lettres. Ce prince avait treize ans lorsque le mariage fut résolu ; il était le treizième roi de France du nom de Loys. Anne d'Autriche avait aussi treize lettres en son nom ; son âge était de treize ans, et treize infantes du même nom se trouvaient dans la maison d'Espagne. Anne et Loys étaient de la même taille ; leur condition était égale ; ils étaient nés la même année et le même mois.

LOUIS XIV, — Fils de Louis XIII, roi de France et de Navarre, né en 1638 et mort en 1715. On fit et on regarda comme une prophétie cette anagramme sur lui : *Louis quatorzième, roi de France et de Navarre* : « Va, Dieu confondra l'armée qui osera te résister. »

En perdant beaucoup de temps à de pareilles puérilités, on trouvera des sens cachés dans toutes les phrases, puisque les mêmes lettres écrivent une foule de mots.

LOUIS DE HONGRIE. — Peu de temps avant la triste mort de ce prince, arrivée en 1526, comme il dînait, enfermé dans la citadelle de Bude, on vit paraître à sa porte un homme mal vêtu, boiteux, mal bâti, qui demandait avec grande instance à parler au roi. Il assurait qu'il avait des choses de la dernière importance à lui communiquer. On le méprisa d'abord, et l'on ne daigna pas l'annoncer au roi. Il cria beaucoup plus haut, et protesta avec larmes qu'il ne pouvait découvrir qu'au roi seul ce dont il était chargé. A la fin, lassé de son importunité, on alla dire à Louis ce qui se passait. Le jeune prince envoya le plus apparent des seigneurs qui étaient auprès de lui, et qui feignit d'être le roi ; il demanda à cet homme ce qu'il avait à lui dire. Il répondit : « Je sais que vous n'êtes pas le roi ; mais puisqu'il méprise de m'entendre, dites-lui qu'il mourra certainement, et bientôt. » Ayant dit cela il disparut, et le roi mourut bientôt après [1].

LOUISE DE SAVOIE, —Duchesse d'Angoulême, mère de François Ier., morte en 1532. Elle avait, malgré son esprit, quelques préjugés superstitieux, et redoutait surtout les comètes. Brantome raconte que trois jours avant sa mort ayant aperçu pendant la nuit une grande clarté dans sa chambre, elle fit tirer son rideau, et fut frappée de la vue d'une comète : « Ah ! dit-elle alors, voilà un signe qui ne paraît pas pour une personne de basse qualité. Dieu le fait pa-

[1] *Leunclavius, Pandectæ Hist. Turcicæ et Suricæ*, p. 597.

raître pour nous, grands et grandes; refermez la fenêtre. C'est une comète qui m'annonce la mort; il faut donc s'y préparer. » Les médecins l'assuraient néanmoins qu'elle n'en était pas là. « Si je n'avais vu, dit-elle, le signe de ma mort, je le croirais, car je ne me sens point si bas. » Cette comète n'est pas la seule qui ait épouvanté Louise de Savoie. Comme elle se promenait dans le bois de Romorantin, la nuit du 28 août 1514, elle en vit une vers l'occident, et s'écria : « Les Suisses! les Suisses! » Elle resta persuadée que c'était un avertissement que le roi serait en grande affaire contre eux [1].

LOUP (SAINT), — Évêque de Troyes, né à Toul vers le cinquième siècle, successeur de saint Ours. Une nuit qu'il était en prières, il éprouva subitement une soif non accoutumée. C'était probablement dans un temps de jeûne, puisqu'il reconnut que cette soif était une tentation du diable, et qu'il prit la secrète résolution d'attraper le tentateur. Il se fit apporter un plein vase d'eau froide; le diable s'y jeta aussitôt, pour entrer dans le corps du saint; mais Loup, saisissant son oreiller, en couvrit le vase, et y tint le diable enfermé jusqu'au matin, sans se laisser attendrir par ses cris plaintifs.

Le jour venu, il le lâcha; et le diable, pour se consoler de sa triste aventure, alla semer la discorde et l'impudicité dans le cœur de quelques jeunes clercs. Loup parut au milieu d'eux, au moment où ils se querellaient de bonne sorte, tout en se disposant à pécher avec des femmes de mauvaise vie [2]. Il les tira

[1] M. Weiss, *Biographie universelle.*

[2] *Audit clericos suos rixantes, eò quod cùm mulieribus fornicari velleat...*

du précipice, et obligea le démon à retourner directement avec ses pareils [1].

LOUP. — A Quimper, en Bretagne, les habitans mettent dans leurs champs un trépied ou un couteau fourchu, pour garantir le bétail des loups et autres bêtes féroces [2].

On sait que dans d'autres endroits les bergers peuvent préserver leurs troupeaux de la dent du loup en suspendant à leurs houlettes l'image de saint Bazile.

Pline dit que si un loup aperçoit un homme avant qu'il en soit vu, cet homme deviendra enroué et perdra la voix; fable qui est en vigueur dans toute l'Italie.

Il n'y a pas un homme à la campagne qui ne vous assure que les moutons devinent, à l'odorat, la présence du loup; qu'un troupeau ne franchira jamais le lieu où l'on aura enterré quelque portion des entrailles d'un loup; qu'un violon monté avec des cordes tirées des intestins d'un loup, mettrait en fuite tout le bercail. Des hommes instruits et sans préjugés ont vérifié toutes ces croyances et en ont reconnu l'absurdité. Le célèbre Kirker a répété, à ce sujet, des expériences démonstratives; il a même poussé l'épreuve jusqu'à suspendre un cœur de loup au cou d'un mouton, et le pacifique animal n'en a pas moins brouté l'herbe [3]. Voyez *Aiguillette*, *Oraison*.

LOUP-GAROU ou LYCANTHROPE, — Homme ou femme métamorphosé en loup par enchantement diabolique.

[1] *Legenda aurea Jacobi de Voragine*, leg. 123.

[2] *Voy. au Finistère*, t. 3, p. 35.

[3] Salgues, *Des Erreurs et des préj.* t. 1, page 9.

Un garnement, qui voulait faire des fripouneries, mettait aisément les gens en fuite en se faisant passer pour un loup-garou. Il n'avait pas besoin pour cela d'avoir la figure d'un loup, puisque les loups-garous de réputation étaient arrêtés comme tels, quoique sous leur figure humaine. On croyait alors qu'ils portaient le poil de loup entre cuir et chair.

Peucer conte qu'en Livonie, sur la fin du mois de décembre, il se trouve, dit-on, tous les ans un bélitre qui va sommer les sorciers de se rendre en certain lieu; et, s'ils y manquent, le diable les y mène de force, à coups de verge de fer, si rudement appliqués, que les marques y demeurent. Leur chef passe devant, et quelques milliers le suivent, traversant une rivière, laquelle passée, ils changent leur figure en celle d'un loup, se jettent sur les hommes et sur les troupeaux, et font mille dommages. Douze jours après, ils retournent au même fleuve, et redeviennent hommes.

On attrapa un jour un loup-garou qui courait dans les rues de Padoue; on lui coupa ses pates de loup, et il reprit au même instant la forme d'homme, mais avec les bras et les pieds coupés, à ce que dit Fincel.

L'an 1588, en un village distant de deux lieues d'Apchon, dans les montagnes d'Auvergne, un gentilhomme, étant sur le soir à sa fenêtre, aperçut un chasseur de sa connaissance, et le pria de lui rapporter de sa chasse. Le chasseur en fit promesse, et, s'étant avancé dans la plaine, il vit devant lui un gros loup qui venait à sa rencontre. Il lui lâcha un coup d'arquebuse et le manqua. Le loup se jeta aussitôt sur lui et l'attaqua fort vivement. Mais l'autre, en se défendant, lui ayant coupé la pate droite, avec son couteau de chasse, le loup estropié s'enfuit et ne re-

vint plus ; et, comme la nuit approchait, le chasseur gagna la maison de son ami, qui lui demanda s'il avait fait bonne chasse. Il tira aussitôt de sa gibecière la pate, qu'il avait coupée au prétendu loup ; mais il fut bien étonné de voir cette pate convertie en main de femme, et à l'un des doigts, un anneau d'or que le gentilhomme reconnut être celui de son épouse. Il alla aussitôt la trouver. Elle était auprès du feu, et cachait son bras droit sous son tablier. Comme elle refusait de l'en tirer, il lui montra la main que le chasseur avait rapportée ; et cette malheureuse, toute éperdue, lui avoua que c'était elle en effet qu'il avait poursuivie, sous la figure d'un loup-garou ; ce qui se vérifia encore, en confrontant la main avec le bras dont elle faisait partie. Le mari, pieusement courroucé, livra sa femme à la justice, et elle fut brûlée en ce monde, pour griller éternellement dans l'autre.

Boguet, qui rapporte ce conte, avec plusieurs autres de la même force, dit, en homme expérimenté, que les loups-garoux s'accouplent avec les louves, et ont autant de plaisir qu'avec leurs femmes.

Voici un conte à peu près semblable à celui qu'on vient de lire. Un paysan d'Alsace s'était donné au diable, qui le tranformait en loup une fois par semaine. A la faveur de ce déguisement, le sorcier commit tant de désordres, qu'on fut obligé de faire venir un fameux exorciste de Besançon. Le prêtre ayant forcé le diable à paraître, lui demanda le nom du loup-garou ; car on le soupçonnait sans le connaître. L'ange de ténèbres se contenta de l'indiquer, et disparut. L'exorciste, qui était un homme sage, épia le sorcier, et l'arrêta pendant la nuit, courant au sabbat, sous sa forme de loup ; mais il se débattait si violemment, que le prêtre tremblant qu'il ne lui échappât, lui coupa la pate, qui se trouva être une

main d'homme. On alla le lendemain visiter le paysan soupçonné, qu'on trouva au lit; son bras était enveloppé. On le visita, et on s'aperçut qu'il n'avait plus de main droite. Il n'en fallut pas davantage pour confirmer les soupçons. On condamua donc le sorcier à être brûlé vif; mais pendant qu'on mettait le feu au bûcher, le diable parut auprès de lui, l'emporta à la vue de tout le monde: et le conte ajoute qu'on ne vit plus de loups-garoux dans le village [1].

Les loups-garoux étaient fort communs dans le Poitou; on les y appelait la *bête bigourne qui court la galipode*. Quand les bonnes gens entendent, dans les rues, les hurlemens épouvantables du loup-garou, ce qui n'arrive qu'au milieu de la nuit, ils se gardent bien de mettre la tête à la fenêtre, parce que s'ils avaient cette témérité, ils ne manqueraient pas d'avoir le cou tordu.

On assure dans cette province qu'on peut forcer le loup-garou à quitter sa forme d'emprunt, en lui donnant un coup de fourche entre les deux yeux.

On sait que la qualité distinctive des loups-garoux est un grand goût pour la chaire fraîche. Delancre assure qu'ils étranglent les chiens et les enfans; qu'ils les mangent de bon appétit; qu'ils marchent à quatre pates, et qu'ils hurlent comme de vrais loups, avec de grandes gueules, des yeux étincelans, et des dents crochues.

Bodin raconte sans rougir, qu'en 1542 on vit un matin cent cinquante loups-garoux sur une place publique de Constantinople.

On est tout surpris de trouver dans l'admirable roman de *Persilès et Sigismonde*, le dernier ouvrage de Cervantes, des îles de loups-garoux, et des sor-

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 103.

cières qui se changent en louves, pour enlever les hommes dont elles sont amoureuses. On brûlait tous les jours un grand nombre de malheureux hypocondres, accusés de lycanthropie; et les théologiens et dévots se plaignaient continuellement de ce qu'on n'en brûlait pas assez. Delancre propose [1], comme un bel et très-juste exemple, un trait qu'il a pris, je ne sais où, d'un duc de Russie, lequel, averti qu'un sien sujet se changeait en toutes sortes de bêtes, l'envoya chercher, et, après l'avoir enchaîné, lui commanda de faire une expérience de son art, ce qu'il fit, se changeant aussitôt en loup; mais ce duc, ayant préparé deux dogues, les fit lancer contre ce misérable, qui aussitôt fut mis en pièces.

On amena au médecin Pomponace un paysan atteint de lycanthropie, qui criait à ses voisins de s'enfuir, s'ils ne voulaient pas qu'il les mangeât. Comme ce pauvre homme n'avait rien de la forme d'un loup, les villageois, persuadés pourtant qu'il l'était, avaient commencé à l'écorcher, pour voir s'il ne portait pas le poil sous la peau. Pomponace le guérit, comme on en eût guéri bien d'autres, si on n'eût mieux aimé les brûler pour épouvanter les indévots.

Les loups-garoux n'étaient pas les seuls en ces bons temps qui mangeassent de la chair fraîche. Sans parler des ogres que l'on redoute encore dans une foule de villages, il y avait bien d'autres vampires, qui à la vérité n'étaient pas morts, mais qui n'en étaient pas moins malfaisans. On rapportera ailleurs la hideuse histoire du maréchal de Retz, qui fit mourir des centaines d'enfans pour satisfaire à une démence infâme, à des débauches qu'on ne se hâta pas de punir, parce que le coupable était puissant.

[1] *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc., liv. 4, p. 304.

Ouvrez les théologiens qui ont décrit le sabbat, vous y verrez des sorcières occupées à faire cuire et à manger de jeunes enfans. On voulait brûler les sorciers; il fallait des crimes : on leur attribuait les idées les plus horribles, on les leur faisait avouer avec les doux moyens de la torture [1]. Voyez *Lycanthropie*.

LOYER (Pierre le), — Sieur de la Brosse, conseiller du roi au siége présidial d'Angers, et fameux démonographe, né à Huillé dans l'Anjou en 1550, auteur d'un ouvrage intitulé : *Discours et Histoire des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, démons et âmes*, se montrant visibles aux hommes; divisé en huit livres, desquels, par les visions merveilleuses et prodigieuses apparitions avenues en tous les siècles, tirées et recueillies des plus célèbres auteurs tant sacrés que profanes, est manifestée la certitude des spectres et visions des esprits; et sont baillées les causes des diverses sortes d'apparitions d'iceux, leurs effets, leurs différences et les moyens pour reconnaître les bons et les mauvais, et chasser les démons; aussi est traité des extases et ravissemens; de l'essence, nature et origine des âmes, et de leur état après le décès de leurs corps; plus des magiciens et sorciers, de leur communication avec les malins esprits; ensemble des remèdes pour se préserver des illusions et impostures diaboliques. Paris, chez Nicolas Buon, 1605, 1 vol. in-4°.

Ce volume singulier est dédié à Dieu, *Deo optimo maximo*; il est divisé en huit livres. Le premier contient la définition du spectre, la réfutation des athées et saducéens qui nient les apparitions et les esprits, la réfutation des épicuriens qui tiennent les esprits corporels, etc. Le livre second traite, avec la physi-

[1] *Hist. des vamp.*, p. 59.

que du temps, des illusions de nos sens, des prestiges du diable, des extases et métamorphoses des sorciers, des philtres amoureux. Le troisième livre établit qu'il faut croire aux anges et aux démons; on y voit les degrés, charges, grades et honneurs des anges du ciel; les histoires de Philinnion et de Polycrite, et diverses aventures de spectres et de démons. Dans le livre suivant, on apprend à quelles personnes les spectres apparaissent; on y prouve que le diable se montre aux tyrans et aux hérétiques; on y parle des démoniaques, des pays où les spectres et démons se montrent plus volontiers. Le démon de Socrate, les voix prodigieuses, les signes merveilleux, les songes divins et diaboliques, les voyages de certaines âmes hors de leurs corps, toutes ces curiosités tiennent place dans ce livre. Le cinquième traite de l'essence de l'âme, de son origine, de sa nature, de son état après la mort et des revenans. Le livre sixième roule tout entier sur l'apparition des âmes; on y démontre que les âmes des damnés et des bienheureux ne reviennent pas, mais seulement les âmes qui souffrent en purgatoire. Dans le septième livre, on voit que la pythonisse d'Endor fit paraître le diable sous la figure de l'âme de Samuel. Il est traité, en ce livre, de la magie, de l'évocation des démons, des sorciers, etc. Le dernier livre est employé à l'indication des moyens de chasser le diable, tels que les exorcismes, fumigations, prières, et autres artifices antidiaboliques.

L'auteur, qui a rempli son ouvrage de recherches et de science indigérée, combat le sentiment ordinaire qu'il faut donner quelque chose au diable pour le renvoyer. « Quant à ce qui est de donner quelque » chose au diable, dit-il, l'exorciste ne le peut faire, » non pas jusqu'à un cheveu de la tête, non jusqu'à » un brin d'herbe d'un pré; car la terre et tout ce qui

» habite en elle appartient à Dieu. » — Voyez *Spectres*, *Apparitions*, etc.

LUBERT. — Un pieux cénobite, nommé Lubert, étant à l'article de la mort, se recommandait particulièrement à la sainte Vierge, à saint Jérôme et à saint Grégoire, qu'il avait pris pour ses patrons. Sur ces entrefaites, le diable apparut au moribond sous la figure d'un moine décédé depuis peu, et dit à Lubert qu'il avait tort d'invoquer seulement Marie et les saints personnages ; qu'il serait plus sage de mettre sa confiance en son Créateur, et qu'il valait mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. En entendant ces paroles hérétiques, Lubert reconnut le tentateur, et se mit à chanter des psaumes. « Ce que tu dis là n'est pas une prière, interrompit le diable ; c'est le cœur plus que la bouche qui doit parler à Dieu. — Tu en as menti, s'écria Lubert, les psaumes sont des paroles saintes, » et là-dessus il accabla le diable de si grosses injures, qu'on n'a pas jugé à propos de les rapporter. Celui-ci se retira tout humilié, et laissa au cénobite le plaisir de mourir comme il l'entendrait. Lubert se mit donc à psalmodier, et à invoquer de tous ses poumons la sainte Vierge, saint Jérôme et saint Grégoire ; tellement, qu'en rendant l'âme, il s'écria qu'il voyait de belles et admirables choses. On pensa que ses patrons et ses anges gardiens venaient le chercher ; et il mourut en bonne odeur devant ses frères [1].

LUBIN, — Poisson dont le fiel servit à Tobie pour recouvrer la vue. On dit qu'il a contre l'ophtalmie une puissance admirable, et que son cœur sert admirablement à chasser les démons [2].

[1] *Thomæ campensis liber. De vitâ Luberti ; et Mathæi Timpii præmia virtut. christian.*, p. 303.

[2] **Leloyer,** *Hist. des spectres ou app. des esprits*, liv. 8, p. 833.

LUCIFER, — Nom de l'esprit qui préside à l'Orient, selon l'opinion des magiciens. Lucifer était évoqué le lundi dans un cercle, au milieu duquel était son nom. Il se contentait d'une souris pour prix de ses complaisances. On le prend pour le roi des enfers, dans les mystères des confrères de la Passion.

Lucifer commande aux Européens et aux Asiatiques. Il apparaît sous la forme et la figure du plus bel enfant. Quand il est en colère, il a la figure enflammée; mais il n'a cependant rien de monstrueux. C'est, selon quelques démonographes, le grand justicier des enfers.

LUCILE, — Femme de Lucrèce; voulant ranimer l'amour de son mari, elle lui donna un philtre amoureux, dit l'historien Josèphe, et ce philtre le rendit si furieux qu'il se tua de sa propre main.

LUCUMORIENS, — Sujets du czar de Moscovie qui, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin du mois d'avril suivant, demeurent comme morts, au dire du Leloyer. Mais on ne sait pas si leur âme est absente de leur corps [1].

LUCIEN, — Écrivain grec dont on ignore l'époque de la vie et de la mort. On dit qu'il fut changé en âne, ainsi qu'Apulée, par les sorcières de Larisse, qu'il était allé voir, pour essayer si leur art magique était visible; de sorte qu'il devint sorcier [2]. Et il l'a bien fait voir.

LUDLAM, — Sorcière, fée ou magicienne très-fameuse, dont les habitans du comté de Surry, en Angleterre, placent l'habitation dans une caverne voisine du château de Farnham, connue dans le pays sous le

[1] Leloyer, *Hist. des spect. ou appar.* etc., liv. 4, p. 455.
[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., l. 4, p. 231.

nom de Ludlam's Hole, *caverne de la mère Ludlam*. La tradition populaire porte que cette sorcière n'était point un de ces êtres malfaisans qui tiennent une place distinguée dans la démonologie ; au contraire elle faisait du bien à tous ceux qui imploraient sa protection d'une manière convenable. Les pauvres habitans du voisinage, manquant d'ustensiles de cuisine ou d'instrumens de labourage, n'avaient qu'à lui manifester leurs besoins, ils la trouvaient disposée à leur prêter ce qui leur était nécessaire. L'homme qui voulait avoir un de ces meubles, se rendait à la caverne à minuit, en faisait trois fois le tour, et disait ensuite : « Bonne mère Ludlam, ayez la bonté de » m'envoyer telle chose ; je vous promets de vous la » rendre dans deux jours. » Cette prière faite, on se retirait ; le lendemain, de grand matin, on retournait à la caverne, à l'entrée de laquelle on trouvait la chose demandée. Ceux qui invoquaient la mère Ludlam ne se montrèrent pas toujours aussi honnêtes qu'elle ; un paysan vint la prier une fois de lui prêter une grande chaudière, et la garda plus long-temps qu'il ne l'avait promis ; la mère Ludlam, offensée de ce manque d'exactitude, refusa de recevoir sa chaudière lorsqu'on la lui rapporta ; et depuis ce temps elle se venge, en ne se prêtant plus à aucunes des demandes qu'on lui fait [1].

LUGUBRE, — Oiseau du Brésil, dont le cri funèbre ne se fait entendre que la nuit ; ce qui le fait respecter des naturels du Brésil, qui sont persuadés qu'il est chargé de leur apporter des nouvelles des morts. Léry, voyageur français, raconte que, traversant un village, il en scandalisa les habitans, pour

[1] M. Noël, *Dictionnaire de la Fable*

avoir ri de l'attention avec laquelle ils écoutaient le cri de cet oiseau. « Tais-toi, lui dit rudement un vieillard, ne nous empêche pas d'entendre les nouvelles que nos grands-pères nous envoient. »

LUMIÈRE MERVEILLEUSE. — Prenez quatre onces d'herbe appelée serpentinette, mettez-la dans un pot de terre bouché, puis faites-la digérer au ventre de cheval, c'est-à-dire dans le fumier chaud, quinze jours; elle se changera en de petits vers rouges, desquels vous tirerez une huile selon les principes de l'art; de cette huile vous garnirez une lampe, et lorsqu'elle sera allumée dans une chambre elle provoquera au sommeil et endormira si profondément ceux qui seront dans ladite chambre, que l'on ne pourra en éveiller aucun, tant que la lampe sera allumée[1]. — On sait qu'on fait aussi avec de l'eau-de-vie brûlée une lumière qui enlaidit beaucoup les assistans. Voyez *Main de gloire*, *Apparitions*, etc.

LUNE, — La plus grande divinité du sabéisme après le soleil. Pindare l'appelle l'œil de la nuit, et Horace la reine du silence. Une partie des Orientaux l'honoraient sous le titre d'Uranie. C'est l'Isis des Égyptiens, l'Astarté des Phéniciens, la Méni et la Reine du ciel des Hébreux, la Mylitta des Perses, l'Alilat des Arabes, la Séléné des Grecs, et la Diane, la Vénus, la Junon, des Romains. César ne donne point d'autres divinités aux peuples du nord et aux anciens Germains, que le feu, le soleil et la lune. Le culte de la Lune passa dans les Gaules, où la Lune avait un oracle desservi par des druidesses dans l'île de Sain, sur la côte méridionale de la Basse-Bretagne. Les magiciennes de Thessalie se vantaient

[1] *Le Petit Albert*, p. 152.

d'avoir un grand commerce avec la lune, et de pouvoir, par leurs enchantemens, la délivrer du dragon qui voulait la dévorer, ce qui se faisait au bruit des chaudrons lorsqu'elle était éclipsée, ou la faire à leur gré descendre sur la terre. L'idée que cet astre pouvait être habité, a donné lieu à des fictions ingénieuses. Telles sont entre autres les voyages de Lucien, de Cyrano de Bergerac, et surtout la fable de l'Arioste, qui place dans la lune un vaste magasin rempli de fioles étiquetées, où le bon sens de chaque individu est renfermé.

Les Péruviens regardaient la lune comme la sœur et la femme du soleil, et comme la mère de leurs Incas; ils l'appelaient mère universelle de toutes choses, et avaient pour elle la plus grande vénération. Cependant ils ne lui avaient point élevé de temple, et ne lui offraient point de sacrifices. Ils prétendent aussi que les marques noires qu'on aperçoit dans la lune, avaient été faites par un renard devenu amoureux d'elle, et qui, ayant monté au ciel, l'embrassa si étroitement, qu'il lui fit ces taches à force de la serrer.

Tous les Mahométans ont une grande vénération pour la lune; ils ne manquent jamais de la saluer dès qu'elle paraît; de lui présenter leurs bourses ouvertes, et de la prier d'y faire multiplier les espèces à mesure qu'elle croîtra.

La lune est la divinité des Nicaborins, habitans de Java, au rapport des missionnaires. Lorsqu'il arrive une éclipse de lune, les Chinois idolâtres, voisins de la Sibérie, poussent des cris et des hurlemens horribles, sonnent les cloches, frappent contre du bois ou des chaudrons, et touchent à coups redoublés sur les timbales de la grande pagode. Ils croient que le méchant esprit de l'air, Arachula, attaque la

lune, et que leurs hurlemens doivent l'effrayer.

Lorsque la lune est nouvelle, les Taïtiens prétendent que les divinités subalternes ont dévoré l'Eatua; et à mesure que le croissant s'agrandit, ils se persuadent que le dieu se renouvelle. Suivant eux, les taches que nous voyons à la lune sont des bosquets d'une espèce d'arbres qui croissaient autrefois à Taïti; un accident ayant détruit ces arbres, les graines furent portées par des pigeons à la lune, où elles ont prospéré [1].

En Bretagne on récite un *Pater* et un *Ave* lors de la nouvelle lune.

Il y a des gens qui prétendent que la lune est douée d'un extraordinaire appétit, et que son estomac, comme celui de l'autruche, digère des pierres. Ceux de la classe vulgaire disent, en voyant un bâtiment vermoulu, que c'est la lune qui l'a ainsi mutilé, et que ses rayons peuvent ronger le marbre.

C'est aussi une opinion vulgaire, de croire qu'une femme qui conçoit dans la nouvelle lune mettra au monde un garçon, et qu'elle n'accouchera que d'une fille si elle reçoit les hommages de son mari dans le dernier quartier.

Combien de personnes n'osent couper leurs cheveux dans le décours de la lune! dit M. Salgues [2]. Mais les médecins sont convenus que la lune influe sur le corps humain; et Kerking cite un père capucin qui se sentait, à toutes les phases de la lune, tourmenté vivement de ce démon de la chair qui donnait des soufflets à saint Paul.

Ce ne sont pas là toutes les calomnies que l'imbécile superstition a imaginées contre l'astre si doux

[1] *Voyages de Cook.*

[2] *Des Erreurs et des préjugés, etc.*, tom. 1, p. 240.

des amours et des tendres méditations; la plupart des peuples ont cru que le lever de la lune était un signal mystérieux auquel les spectres sortaient de leurs tombeaux. Les Orientaux content que les lamies et les gholes vont déterrer les morts dans les cimetières et faire leurs horribles festins au clair de la lune. Dans certains cantons de l'orient de l'Allemagne on prétendait que les vampires ne commençaient leurs infestations qu'au lever de la lune, et qu'ils étaient obligés de rentrer en terre au chant du coq.

Mais l'idée la plus extraordinaire, et cette idée fut véritablement adoptée dans quelques villages, c'est que la lune ranimait les vampires. Ainsi, lorsqu'un de ces spectres, poursuivi dans ses courses nocturnes, était frappé d'une balle ou d'un coup de lance, on pensait qu'il pouvait mourir une seconde fois, mais qu'exposé aux rayons de la lune il reprenait ses forces perdues et le pouvoir de sucer de nouveau les vivans.

Cette opinion horrible, mais romantique, ne fut pas très-répandue : cependant on en a fait un usage assez heureux dans la nouvelle attribuée à lord Byron. Ruthwen, tué par des brigands, demande qu'on l'expose aux rayons de la lune; et au bout d'un quart d'heure il est ranimé.

Dans l'affreux mélodrame que cette nouvelle a inspiré, cette scène termine le second acte. Ruthwen meurt frappé d'une balle : on l'expose sur un rocher où la lune lance sa lumière, et il ressuscite.....

Néanmoins, en lisant l'histoire du vampire Harppe et de quelques autres fantômes qui reçurent des coups de lance ou de balle, on ne voit pas que les rayons de la lune aient pu les ranimer.

LUNDI. — Ce jour est au sabbat consacré à la copulation par voie ordinaire. En Russie, le lundi passe

pour un jour malheureux. Parmi le peuple et les personnes superstitieuses, la répugnance à entreprendre ce jour-là quelque chose, surtout un voyage, est si universelle, que le petit nombre de personnes qui ne la partagent pas s'y soumet par égard pour l'opinion générale et presque religieuse des Russes.

LURE (Guillaume), — Docteur en théologie et grand prédicateur, qui fut condamné comme sorcier, à Poitiers, en 1453, convaincu par sa propre confession, par témoins et pour avoir été trouvé saisi d'un pacte fait avec le diable, par lequel il renonçait à Dieu et se donnait à icelui diable [1].

LUSIGNAN. — On prétend que la maison de Lusignan descend en ligne directe de la fameuse Mélusine. Voyez *Mélusine*.

LUTHER (Martin), — Le plus fameux novateur religieux du seizième siècle, né en 1484, en Saxe, et mort en 1546. Il fut d'abord d'une condition misérable ; il fut reçu ensuite dans le barreau, et finit par s'enfermer dans le couvent des Augustins d'Erfurt. Devenu professeur de théologie, il fut scandalisé de la vente des indulgences, dont on n'avait pas chargé son ordre ; il écrivit contre le pape et prêcha contre l'Église romaine.

Luther devint amoureux de Catherine Bore, religieuse, et sa prosélyte : il l'enleva de son couvent avec huit autres sœurs, se dépêcha de l'épouser, et publia un écrit où il comparait ce rapt à celui que Jésus-Christ fit, le jour de la passion, lorsqu'il arracha les âmes de la tyrannie de Satan.

Quant à sa mort, ses ennemis ont assuré que le diable l'avait étranglé ; et d'autres, qu'il était mort

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., liv. 6, p. 495.

subitement en allant à la garderobe, comme Arius, après avoir trop soupé; que son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, on n'y avait pu trouver son corps, et qu'il en était sorti une odeur de soufre insupportable.

Georges Lapôtre a dit aussi qu'il était fils d'un démon et d'une sorcière par la génération, et que tous ses sectateurs sont enfans du diable par adoption; ce qu'il faut bien distinguer, en attendant que les réformés veuillent accepter ce père adoptif.

A la mort de Luther, une troupe de démons en deuil vint chercher le roi de l'enfer, habillés en corbeaux et oiseaux noirs. Ils assistèrent invisiblement aux funérailles; et Thyræus ajoute qu'ils emportèrent ensuite le défunt loin de ce monde, où il ne devait que passer.

On conte que le jour de sa mort, tous les démons qui se trouvaient en une certaine ville de Brabant sortirent des corps qu'ils possédaient, et y revinrent le lendemain; et comme on leur demandait où ils avaient passé la journée précédente, ils répondirent que par le commandement de leur prince, ils s'étaient rendus aux funérailles de Luther.

Le valet de Luther, qui était à sa mort, déclara en conformité de ceci, qu'ayant mis la tête à la fenêtre pour prendre l'air, au moment du trépas de son maître, il aperçut plusieurs esprits hideux et horribles qui sautaient et dansaient autour de la maison, et des corbeaux qui accompagnaient le corps, en croassant jusqu'à Wittemberg.

La dispute de Luther avec le diable a fait beaucoup de bruit. Un religieux vint un jour frapper rudement à sa porte, en demandant à lui parler. On lui ouvre, le moine regarde un moment le réformateur, et lui dit: J'ai découvert dans vos opinions quelques er-

reurs papistiques, sur lesquelles je voudrais conférer avec vous.

Parlez, répond Luther... L'inconnu propose d'abord quelques discussions assez simples, que Luther résout aisément; mais chaque question nouvelle était plus difficile que la précédente, et le moine exposa bientôt des syllogismes très-embarrassans. Luther offensé lui dit brusquement : Vos questions sont trop embrouillées, j'ai pour le moment autre chose à faire que de vous répondre. Cependant il se levait pour argumenter encore, lorsqu'il remarqua que le prétendu religieux avait le pied fendu et les mains armées de griffes. — N'es-tu pas, lui dit-il, celui dont la naissance du Christ a dû briser la tête? Ton règne passe, ta puissance est maintenant peu dangereuse, tu peux retourner en enfer... Le diable, qui s'attendait à un combat d'esprit et non à un assaut d'injures, se retira tout confondu, en gémissant sur l'injustice des hommes à son égard [1].

On trouve ce fait rapporté avec quelque différence de détails dans le livre de Luther, sur la messe privée, sous le titre de *Conférence de Luther avec le diable* [2]. Il conte que, s'étant éveillé un jour vers l'heure de minuit, Satan disputa avec lui, l'éclaira sur les erreurs du catholicisme, et l'engagea à se séparer du pape. C'est donner à sa secte une assez mauvaise origine. Mais le diable, sauf quelques traits d'ignorance, raisonne passablement.

L'abbé Cordemoy pense, avec beaucoup d'apparence de raison, que certains critiques ont tort de prétendre que cette pièce n'est pas de Luther. Il est constant

[1] *Melanchthon. de Examin. Theolog. operum*, t. 1.

[2] *Colloquium Lutherum inter et diabolum, ab ipso Luthero conscriptum, in ejus libro de missâ privatâ*, etc.

qu'il était un peu visionnaire. On sait qu'un autre jour qu'il écrivait un sermon dans une église, le diable vint pour le distraire; Luther, qui était violent, lui jeta son encrier au visage: le diable évita le coup, l'encrier alla se briser contre une colonne, où l'on montre encore à Wittemberg la trace de l'encre.

LUTINS. — Les lutins sont du nombre des trente mille démons qui ont plus de malice que de méchanceté. Ils se plaisent à tourmenter les gens, à faire des tours de laquais, et se contentent ordinairement de donner la peur sans le mal. Cardan parle d'un de ses amis qui, couchant dans une chambre que hantaient les lutins, sentit une main froide et molle comme du coton, passer sur son cou et son visage, et chercher à lui ouvrir la bouche. Il se garda bien de bâiller; mais, s'éveillant en sursaut, il entendit de grands éclats de rire, sans rien voir autour de lui.

Le Loyer raconte que de son temps il y avait de mauvais garnemens qui faisaient leurs sabbats et lutineries dans les cimetières, pour établir leur réputation et se faire craindre, et que, quand ils y étaient parvenus, ils allaient dans les maisons buffeter le bon vin et caresser les filles. C'est de là qu'est venu le vieux proverbe:

> Où sont fillettes et bon vin,
> C'est là que hante le lutin.

Les lutins s'appelaient ainsi, parce qu'ils prenaient quelquefois plaisir à lutter avec les hommes. Il y en avait un à Thermesse qui se battait avec tous ceux qui arrivaient dans cette ville. Au reste, les lutins ne mettent ni dureté, ni violence, dans tous leurs jeux.

LUTTEURS. — Démons qui aiment la lutte et les

petits jeux de main. C'est de leur nom qu'on a nommé les lutins.

LUXEMBOURG (François de Montmorency), — Maréchal de France, né en 1628 et mort en 1695. On sait qu'on l'accusa de s'être donné au diable. Un de ses gens, nommé Bonard, voulant retrouver des papiers qui étaient égarés, s'adressa au prêtre Lesage pour les recouvrer. Ce prêtre lui ordonna d'aller visiter les églises, de réciter des psaumes et de se confesser. Il se soumit à tout ce qu'on exigeait de lui, et les papiers ne se retrouvèrent pas. Une fille, nommée la Dupin, les retenait. Bonard, sous les yeux de Lesage, fit une conjuration au nom du maréchal de Luxembourg, pour nouer l'aiguillette à la Dupin, dans le cas où elle ne rendrait pas les papiers. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amans. Bonard, désespéré, fit signer un pacte au maréchal de Luxembourg, qui se donnait au diable. Cette pièce fut produite au procès. Lesage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir la Dupin. Les assassins de cette fille avouèrent qu'ils l'avaient découpée en quartiers, et jetée dans la rivière par les ordres du maréchal. La cour des pairs devait juger le maréchal; mais Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot fort étroit. On mit beaucoup de négligence à instruire son procès; enfin on lui confronta Lesage et un autre prêtre nommé Davaux, avec lesquels on l'accusa d'avoir fait des sortiléges pour faire mourir plus d'une personne. La vérité était que le maréchal avait vu Lesage, et qu'il lui avait demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui faisaient la base du procès, Lesage dit que le maréchal avait fait un

pacte avec le diable, pour pouvoir allier un de ses fils avec la famille Louvois. L'accusé répondit: « Quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états-généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il fallait faire ce mariage. » Le procès dura quatorze mois. Il n'y eut de jugement ni pour lui ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, ainsi que Lesage, furent brûlés à la Grève. Le maréchal de Luxembourg fut élargi, et passa quelques jours à la campagne, puis il revint à la cour, et reprit ses fonctions de capitaine des gardes. Louis XIV rendit une ordonnance datée de Versailles, du mois de juillet 1682, contre ceux qui se disent devins, magiciens et enchanteurs.

« Madame la maréchale de Luxembourg avait pour valet de chambre un vieillard qui la servait depuis long-temps, et auquel elle était extrêmement attachée. Ce vieillard tomba tout à coup dangereusement malade. La maréchale était dans une inquiétude inconcevable. Elle ne cessait d'envoyer demander des nouvelles de cet homme, et souvent allait elle-même en savoir. Se portant très-bien, elle s'éveille au milieu de la nuit avec une agitation singulière; elle veut sonner pour demander des nouvelles de son valet de chambre, elle ouvre les rideaux de son lit; mais à l'instant, l'imagination fortement frappée, elle croit apercevoir dans son appartement un fantôme couvert d'un linceul blanc; elle croit entendre ces paroles: « Ne vous inquiétez point de moi, je ne suis plus de ce monde, et avant la Pentecôte vous viendrez me rejoindre. » La fièvre s'empara d'elle aussitôt, et elle a été à toute extrémité. Ce qui a contribué le plus à augmenter la terreur, c'est qu'à

l'instant même où elle a été frappée de cette vision, l'homme en question venait effectivement d'expirer. Madame la maréchale a cependant survécu à la prédiction du fantôme imaginaire, et cette résurrection fait furieusement de tort aux spectres pour l'avenir [1]. »

LYCAS, —Démon de Thémèse, chassé par le champion Euthymius, et qui fut en grande renommée chez les Grecs. Il était extrêmement noir, avait le visage et tout le reste du corps hideux, et portait une peau de loup pour vêtement [2].

LYCANTHROPIE,—Transformation d'un homme en loup. Le lycanthrope s'appelle communément loup-garou. Les loups-garoux ont été bien long-temps la terreur des campagnes, parce qu'on savait que les sorciers ne pouvaient se faire loups que par le secours du diable. Dans les idées des démonographes, un loup-garou est un sorcier que le diable lui-même transmue en loup, et qu'il oblige à errer dans les campagnes en poussant d'affreux hurlemens. L'existence des loups-garoux est attestée par Virgile, Solin, Strabon, Pomponius Méla, Dionysius Afer, Varron, saint Augustin, saint Thomas, saint Jérôme, et par tous les théologiens et jurisconsultes des derniers siècles. A peine commençait-on à en douter sous Louis XIV. L'empereur Sigismond fit débattre devant lui, par les plus doctes théologiens, la question des loups-garoux, et il fut unanimement résolu que la transformation des loups-garoux était un fait positif et constant, et que l'opinion contraire était suspecte, mal sonnante, et sentant l'hérésie.

J. de Nynauld a publié, en 1615, un traité com-

[1] *Hist. des revenans ou prétendus tels*, t. 1, p. 174.
[2] Leloyer, *Histoire des spectres*, p. 198.

plet *de la lycanthropie*, qu'il appelle aussi *folie louvière* et *lycaonie*, mais dont il admet incontestablement la réalité [1]. Un sieur de Beauvoys-de-Chauvincourt, gentilhomme angevin, a fait imprimer aussi en 1599 (Paris, petit in-12), un volume intitulé, *Discours de la lycanthropie, ou de la transmutation des hommes en loups*. Claude Prieur de Laval, au Maine, frère mineur de l'observance, avait publié quelques années auparavant un autre livre sur la même matière, intitulé, *Dialogues de la lycanthropie*. Ils affirment tous deux qu'il y a très-certainement des loups-garoux.

Ce qui est plus singulier, c'est qu'il n'y a peut-être pas de village qui n'ait encore ses loups-garoux; celui dont on va parler est maintenant aux galères. Il se faisait appeler M. Maréchal, et demeurait en 1804, au village de Longueville, à deux lieues de Méry-sur-Seine. Il était bûcheron, piochait la terre, faisait des fossés, et s'occupait de divers autres métiers qui s'exercent dans la solitude, et sont par conséquent très-propres à la sorcellerie.

Avec l'aide du diable, qu'il adorait, dit-on, au sabbat, et par le moyen de certaine graisse infernale, dont les paysans avaient deviné la vertu, M. Maréchal se changeait toutes les nuits en loup ou en ours, et faisait de grandes peurs aux bonnes gens.

Il était marié et déjà d'un certain âge, ayant un fils de vingt ans; ce qui ne l'empêcha pas de devenir amoureux d'une fille d'un village voisin; laquelle fille, bien scrupuleuse, ne voulut point accorder ses faveurs à un homme qui commerçait avec les démons.

Après plusieurs tentatives infructueuses, M. Maréchal résolut d'épouvanter celle qu'il aimait, et de

[1] Voyez *Ninauld*.

lui faire de vilains tours, dans l'idée d'obtenir par la frayeur et la violence, ce que sa laideur, sa réputation et sa tendresse ne lui permettaient pas d'espérer.

Il se tranforma donc alternativement en sanglier, en ours, en loup, et alla toutes les nuits faire son sabbat pendant deux ou trois heures à la porte de sa belle. Cette fille éperdue fit coucher des jeunes gens auprès d'elle, et promit les choses les plus engageantes à celui qui pourrait éloigner le loup-garou.

Un jeune paysan, tenté par ces promesses, s'arma d'un fusil et attendit la bête. Il aperçut un monstre à quatre pates, qui venait assez lourdement à lui. Il le coucha en joue et le manqua. Le loup-garou, qui avait aussi un fusil, tira à son tour sur le paysan et le blessa à la jambe. Celui-ci, stupéfait de se trouver en face d'un loup qui tirait des coups de fusil, se jeta comme il put dans la chambre de la demoiselle, et ferma la porte au verrou. Le vacarme recommença dès lors plus vivement. — Mais le loup-garou eut beau mettre en avant tous ses moyens doux et terribles, pendant deux ou trois hivers, il ne put rien obtenir de celle qu'il aimait si singulièrement.

A la fin, la justice informée s'empara de l'homme. On ne trouva dans le prétendu sorcier qu'un mauvais vaurien, coupable de vols et de divers brigandages qu'il exerçait dans ses courses nocturnes. On le condamna pour des crimes avérés aux galères perpétuelles.

Le lecteur fera sans doute ici une réflexion toute naturelle : comment se fait-il qu'un loup-garou épouvante une contrée pendant trois ou quatre ans, sans que la justice l'arrête ? C'est encore une des misères de nos malheureux paysans. Comme il y a chez eux, aussi-bien que dans les grandes villes, beaucoup de méchans, ils se craignent entre eux. Ils ont aussi un

discernement et une expérience, qui leur apprennent que la justice n'est pas toujours juste; et ils disent : si nous dénonçons un coupable, et que ce coupable ne soit pas mis hors d'état de nuire, c'est un ennemi implacable que nous allons nous faire.

Les paysans sont vindicatifs. Après dix ans de galères, ils reviennent se venger de leurs dénonciateurs. Il faudrait peut-être qu'un coupable qui sort des galères n'eût pas le droit de reparaître dans la contrée qui a été le théâtre de ses crimes.

Dans un procès jugé en 1820, pour un grand incendie du département de l'Aube, une femme déposa qu'elle avait entendu son voisin dire le soir : J'irai demain mettre le feu à telle maison. Une foule de témoins déposèrent aussi, parce que le coupable était pris, et que les dépositaires étaient en très-grand nombre. Mais aucun n'avait osé dénoncer seul un crime qui ruina quarante familles.

Malheureux paysans, vous vous redoutez vous-mêmes, vous craignez les démons, vous tremblez à l'idée d'un revenant, à la pensée d'un mort; vous êtes en proie à toutes les terreurs, et on vous refuserait les lumières qui vous rendraient moins malheureux!..

LYCAON, — Fils de Phoronée, roi d'Arcadie, à laquelle il donna le nom de Lycaonie. Les historiens le représentent comme un prince poli et religieux. Il bâtit sur les montagnes la ville de Lycosure, la plus ancienne de toute la Grèce, et y éleva un autel à Jupiter Lycæus, auquel il commença à sacrifier des victimes humaines. Il faisait mourir, pour les manger, tous les étrangers qui passaient dans ses états. Jupiter étant allé loger chez lui, Lycaon se prépara à lui ôter la vie, pendant que son hôte serait endormi; mais auparavant il voulut s'assurer si ce n'était pas un Dieu,

et lui fit servir à souper les membres d'un de ses hôtes, d'autres disent d'un esclave. Un feu vengeur allumé par l'ordre de Jupiter consuma bientôt le palais, et Lycaon fut changé en loup : c'est le plus ancien loup-garou avec Nabuchodonosor.

LYCHNOMANTIE, — Divination qui se faisait par l'inspection de la flamme d'une lampe ; il en reste quelques traces. Lorsqu'une étincelle se détache de la mèche, elle annonce une nouvelle et la direction de cette nouvelle. — Voyez *Lampadomancie*.

LYDVINA. — Une jeune vierge, nommée Lydvina, après avoir passé quelques années dans les plus saintes pratiques de la vie religieuse, tomba dangereusement malade. Comme elle vivait solitaire, elle eût probablement succombé à l'ennui et à la douleur ; mais elle fut visitée par son ange gardien, dont la beauté et la douce conversation lui firent peu à peu oublier ses souffrances. L'ange la prenait tous les jours par la main, la conduisait à une chapelle de la sainte Vierge, où elle faisait sa prière, et la transportait ensuite dans une campagne charmante, embaumée par les fleurs les plus rares, placée sous le plus heureux climat. Cette petite promenade rétablissait visiblement la santé de Lydvina. Vers le même temps, une femme d'une nature un peu fragile eut le malheur de commettre un gros péché, et le bonhenr de s'en repentir presque aussitôt. C'est pourquoi elle s'en confessa, mais sans doute imparfaitement, puisque le diable en prit note. Il vint donc fièrement trouver la femme pécheresse, et lui montrant un grand papier : Vois ce que tu as fait, lui dit-il, ta chute est écrite ici ; la loi de Dieu te condamne à venir bientôt avec moi. Cette pauvre femme, désolée d'être perdue, car elle se croyait damnée, et ne voulant pas

aller dans un pays qu'on lui disait si sombre, se rendit à la maison de Lydvina, et lui demanda ses conseils. Le démon vous trompe, dit la jeune vierge, asseyez-vous, je vais m'occuper de votre affaire. En même temps elle se mit en prière ; un ange gardien apparut et emporta Lydvina dans le ciel ; elle y vit la sainte Vierge entourée d'un cœur de vierges, et placée à la droite de Dieu. Satan fut cité devant le tribunal suprême, il présenta sa note, et réclama ses droits. Mais, à la prière de Lydvina, la sainte Vierge déchira le papier du démon, et en remit les morceaux à la protectrice de la femme pécheresse ; alors le diable fut baffoué et forcé de sortir les mains vides [1]. Lydvina revint dans sa chambre, donna à la pauvre femme les débris du billet du diable, et la renvoya en lui conseillant de mieux faire à l'avenir [2].

LYNX. — Les anciens disent des merveilles du lynx. Non-seulement ils lui attribuent la faculté de voir à travers les murs, mais encore la vertu de produire des pierres précieuses. Pline raconte sérieusement que les filets de son urine se transforment en ambre, en rubis et en escarboucles ; mais il ajoute que, par un sentiment de jalousie, cet animal avare a soin de nous dérober ces richesses, en couvrant de terre ses précieuses évacuations. Sans cela nous aurions pour rien l'ambre, les rubis et les escarboucles [3].

LYSIMACHIE, — Plante ainsi nommée parce que, posée sur le joug auquel les bœufs et autres animaux

[1] *Deriso explosoque Dæmone...* Moqué et mis hors de cour.

[2] *Joan. Brugmanni Fraciscani Vita Lydwinæ virg. et Matthæi Timpii Præmia virtutum*, p. 290.

[3] M. Salgues, *Des Erreurs, etc.*, tom. 2, p. 103.

étaient attelés, elle avait la vertu de les empêcher de se battre.

LYSIMAQUE, — Devin dont parle Démétrius de Phalère dans son livre de Socrate, lequel gagnait sa vie à interpréter des songes par le moyen de certaines tables astrologiques. Il se tenait ordinairement auprès du temple de Bacchus [1].

[1] Plutarque, *Vie d'Aristide*, § LXVI.

FIN DU TOME TROISIÈME.


Digitized by Google